CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

Rapport annuel révisé

Candriam Sustainable

31 décembre 2022

01.01.2022 – 31.12.2022
SICAV de droit luxembourgeois
R.C.S. Luxembourg B-202950

Candriam Sustainable

SICAV de droit luxembourgeois

Rapport annuel révisé pour l'exercice du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Table des matières

Administration de la SICAV	4
Détails sur la SICAV	5
Rapport du Conseil d'Administration	6
Rapport d'audit	20
État des actifs nets au 31 décembre 2022	23
État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022	31
Statistiques	39
Portefeuille-titres au 31 décembre 2022	46
Candriam Sustainable Balanced Asset Allocation	46
Candriam Sustainable Bond Emerging Markets	48
Candriam Sustainable Bond Euro	54
Candriam Sustainable Bond Euro Corporate	65
Candriam Sustainable Bond Euro Short Term	72
Candriam Sustainable Bond Global	80
Candriam Sustainable Bond Global Convertible	89
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	92
Candriam Sustainable Bond Impact	96
Candriam Sustainable Defensive Asset Allocation	100
Candriam Sustainable Equity Children	103
Candriam Sustainable Equity Circular Economy	106
Candriam Sustainable Equity Climate Action	109
Candriam Sustainable Equity Emerging Markets	112
Candriam Sustainable Equity EMU	116
Candriam Sustainable Equity Europe	119
Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps	122
Candriam Sustainable Equity Future Mobility	125
Candriam Sustainable Equity Japan	128
Candriam Sustainable Equity Quant Europe	131
Candriam Sustainable Equity US	136
Candriam Sustainable Equity World	140
Candriam Sustainable Money Market Euro	145
Notes aux états financiers - Tableau des instruments dérivés	149
Autres notes aux états financiers	157
Informations supplémentaires non auditées	174
Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)	177

Aucune souscription ne peut être reçue sur la base des rapports financiers. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont reçues sur la base du prospectus d'émission courant accompagné du dernier rapport annuel et, après sa parution, du dernier rapport semestriel.

Administration de la SICAV

Conseil d'Administration

Président

Isabelle CABIE
Global Head of Corporate Sustainability
Candriam - Belgian Branch (auparavant Candriam Belgium)

Administrateurs

Annemarie ARENS
Independent Director

Pascal DEQUENNE
Global Head of Operations
Candriam - Belgian Branch (auparavant Candriam Belgium)

Thierry BLONDEAU
Independent Director

Tanguy DE VILLENFAGNE
Member of the Group Strategic Committee
Candriam - Belgian Branch (auparavant Candriam Belgium)

Nadège DUFOSSE
Head of Asset Allocation
Candriam (auparavant Candriam Luxembourg)

Renato GUERRIERO
Global Head of European Client Relations et membre du Group Strategic Committee
Candriam (auparavant Candriam Luxembourg)

Koen VAN DE MAELE
Global Head of Investment Solutions
Candriam - Belgian Branch (auparavant Candriam Belgium)

Siège social

5, allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Dépositaire et Agent Payeur Principal

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
5, allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Société de Gestion

Candriam (auparavant Candriam Luxembourg)
SERENITY - Bloc B
19-21, Route d'Arlon
L-8009 Strassen

Les fonctions d'**Agent Administratif, d'Agent Domiciliataire** et d'**Agent de Transfert** (en ce compris les activités de **Teneur de Registre**) sont déléguées à :

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
5, allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

La mise en œuvre des activités de **gestion de portefeuille** est assurée directement par Candriam (auparavant Candriam Luxembourg) et/ou une ou plusieurs de ses succursales :

Candriam - Belgian Branch
(auparavant déléguée à Candriam Belgium jusqu'au 30.06.2022)
58, Avenue des Arts
B-1000 Bruxelles

Candriam Succursale française
(auparavant déléguée à Candriam France jusqu'au 30.06.2022)
40, rue Washington
F-75408 Paris Cedex 08

Candriam - UK Establishment
Aldersgate Street 200, London EC1A 4 HD

Réviseur d'entreprises agréé

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
2, Rue Gerhard Mercator
L-2182 Luxembourg

Détails sur la SICAV

Candriam Sustainable (ci-après la SICAV) est une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois. Elle a été constituée à Luxembourg le 30 juin 2015 pour une durée illimitée et conformément à la législation du Grand-Duché de Luxembourg. La SICAV est soumise aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (ci-après la « Loi du 10 août 1915 ») pour autant qu'elle n'en n'est pas exemptée par la Loi. Son capital minimum est de 1.250.000. EUR

La SICAV est inscrite sur la liste officielle des organismes de placement collectif (ci-après « OPC ») conformément à la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif, telle que modifiée, et à ses dispositions d'application (ci-après la « Loi »). La SICAV remplit les conditions prévues par la Partie I de la Loi et par la directive européenne 2009/65/CE.

La SICAV publie un rapport annuel détaillé sur ses activités et les actifs sous gestion. Ce rapport inclut un état consolidé de l'actif net et un état consolidé des variations de l'actif net exprimés en EUR, le portefeuille d'investissements de chaque compartiment et le rapport du réviseur d'entreprises agréé. Ce rapport est disponible au siège de la SICAV ainsi qu'au siège des organismes chargés du service financier dans les pays où la SICAV est commercialisée.

En outre, après la fin de chaque semestre, elle publie un rapport comprenant notamment l'état de l'actif net, l'état des variations de l'actif net de la période, l'évolution du nombre d'actions en circulation pour la période, la composition du portefeuille, le nombre d'actions en circulation et la valeur liquidative par action.

L'Assemblée générale annuelle des Actionnaires de la SICAV se tient chaque année au siège social de la SICAV ou en tout autre lieu au Luxembourg tel que précisé dans l'avis de convocation. Elle se tiendra dans les six mois après la clôture de l'exercice.

Les avis de toutes les assemblées générales des actionnaires sont envoyés à tous les actionnaires nominatifs, à leur adresse figurant au registre des actionnaires, au moins huit jours avant l'assemblée générale. Ces avis indiquent l'heure et le lieu de l'assemblée générale et les conditions d'admission, l'ordre du jour et les exigences de la loi luxembourgeoise en matière de quorum et de majorité nécessaires.

Si la législation locale l'exige, ces avis sont également publiés au Luxembourg et dans les pays où les actions de la SICAV sont autorisées à la commercialisation publique, dans tout journal choisi par le Conseil d'Administration.

L'exercice commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

La valeur liquidative par action de chaque compartiment, les prix de souscription, de rachat et de conversion de chaque catégorie d'actions de chaque compartiment sont disponibles auprès du siège social de la SICAV et des banques désignées pour fournir des services financiers dans les pays dans lesquels la SICAV est vendue.

Un état détaillé des mouvements du portefeuille peut être obtenu gratuitement sur simple demande au siège social de la SICAV.

Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts et les rapports financiers de la SICAV sont tenus gratuitement à la disposition du public au siège social de la SICAV.

Rapport du Conseil d'Administration

Contexte économique et financier

Aux États-Unis, même si le niveau du PIB a légèrement reculé au premier trimestre (-0,4 % en glissement trimestriel) en raison d'un repli des dépenses publiques et d'une contribution négative du bilan externe, la demande privée a conservé sa vigueur. Plus d'1,6 million d'emplois ont été créés au premier trimestre. En mars, le taux de chômage se situait à 3,6 %, avec une inflation de 8,5 % et une inflation de base de 6,4 %. Les indicateurs d'activité de l'ISM sont restés nettement supérieurs à 50. Dans cet environnement, sur fond de faiblesse des liens économiques entre la Russie et les États-Unis, de vitalité de ces derniers et des craintes que les tensions en Europe n'entraînent des pressions supplémentaires sur les prix, la Réserve fédérale a relevé son taux directeur de 25 points de base à 0,5 % le 16 mars. La forte hausse des prix des matières premières et les perspectives de resserrement monétaire destinées à ramener l'inflation à son niveau cible de 2 % ont entraîné une baisse du marché boursier (-4,9 % au premier trimestre), tandis que le taux d'intérêt à 10 ans a augmenté de 83 points de base, pour atteindre 2,33 %. Au deuxième trimestre, les goulots d'étranglement des chaînes d'approvisionnement ont été accentués par la politique zéro Covid à très grande échelle en Chine. En dépit des effets collatéraux du conflit en Ukraine sur les prix des matières premières et du pétrole (autour de 110 $ le baril en moyenne au cours du deuxième trimestre), les indicateurs d'activité sont restés forts et les tensions sur le marché du travail ont persisté. Ces évolutions ont fait grimper le taux à 10 ans jusqu'à près de 3,5 % mi-juin. En réaction à la hausse des prix, la Réserve fédérale a relevé son taux directeur à deux reprises : une première fois début mai, de 50 points de base, puis mi-juin, de 75 points de base. Face à ce nouvel environnement, caractérisé par un coût du crédit plus élevé et un pouvoir d'achat des ménages sous pression, la confiance des consommateurs s'est fortement détériorée. Enfin, la croissance est de nouveau très légèrement négative (-0,1 %). Le taux à 10 ans a augmenté de 65 points de base à 2,97 % sur le trimestre. Les Bourses ont perdu 16,4 %. En juillet, le taux à 10 ans a fluctué autour de 3 %, en phase avec les données. En effet, les résultats de l'enquête de ISM manufacturière et les créations d'emplois mensuelles ont été légèrement en retrait par rapport aux mois précédents, tandis que mi-juillet, l'inflation dépassait 9 %. Toutefois, fin juillet, la hausse de 75 points de base de la Réserve fédérale à 2,5 % et la tension créée par la visite de Nancy Pelosi à Taïwan ont pesé sur les taux. Même si l'inflation a reculé pour la première fois en glissement mensuel depuis mai 2020, le président de la Réserve fédérale n'a pas manqué de rappeler fin août, lors de la conférence de Jackson Hole, que le retour à la stabilité des prix (l'inflation affichait encore 8,3 % en glissement annuel) nécessiterait une politique monétaire restrictive pendant un certain temps. En effet, malgré un ralentissement du secteur manufacturier dû en partie à la forte appréciation du dollar, l'économie a continué de créer plus d'un million d'emplois tous les trois mois et le taux de chômage était proche de 3,5 % et la croissance des salaires est restée soutenue. Le 21 septembre, les membres du FOMC (Réserve fédérale) ont relevé le taux directeur de 75 points de base à 3,25 % et ont nettement revu à la hausse leurs prévisions sur le taux des fonds fédéraux pour les prochaines années. En 2023, les membres du FOMC s'attendent à ce que ce taux avoisine les 4,65 %, contre une estimation à 3,85 % seulement en juin. Le taux à 10 ans a terminé le troisième trimestre à 3,8 %, en hausse de 83 points de base par rapport à la fin du mois de juin. Les derniers développements et l'impact des taux hypothécaires nettement plus élevés sur le secteur de l'immobilier ont pesé négativement sur le marché boursier, qui a chuté de 5,3 % sur le trimestre. Au quatrième trimestre, face au déclin du secteur manufacturier mondial, l'enquête ISM manufacturière est passée sous la barre des 50 en réponse à la hausse du dollar et au ralentissement de l'économie mondiale. Bien que la progression des créations d'emplois mensuelles se soit quelque peu ralentie (elles se sont toutefois maintenues au-dessus de 250 000), l'inflation de base est restée à 6 % et le secteur des services a conservé son dynamisme. Ainsi, pour garantir un retour de l'inflation à 2 % à moyen terme, la Réserve fédérale a relevé son taux directeur à deux reprises : la première fois début novembre (75 points de base), et ensuite à mi-décembre (50 points de base, à 4,5 %). Au final, cette année 2022 aura été celle de tous les imprévus, avec un conflit aux portes de l'Europe, une inflation largement supérieure aux attentes, un resserrement monétaire inédit depuis 1980 et, contre toute attente, une croissance qui a rebondi de 0,8 % au troisième trimestre en glissement trimestriel. Mais les événements de 2022 et les perspectives de croissance peu encourageantes pour 2023 ont pesé sur l'indice S&P500, qui a terminé l'année en baisse de 19,4 % à 3840, malgré un rebond de plus de 7 % sur le dernier trimestre. Le taux à 10 ans a peu varié pendant le dernier trimestre. L'inflation globale semble en effet avoir atteint son plafond et, à chaque fois que l'inflation diminue, les marchés ajustent leurs projections sur le taux de croissance final de la Réserve fédérale, ce qui a pour effet de faire baisser le taux d'intérêt à 10 ans. Elle a terminé l'année à 3,83 %, en hausse de 233 points de base sur l'année.

Rapport du Conseil d'Administration

Dans la zone euro, l'activité est repartie jusqu'à fin février 2022, grâce à l'assouplissement des mesures préventives. En dépit de la hausse des prix du gaz et de l'électricité, la confiance des consommateurs est restée élevée. Les tensions sur le marché du travail ont persisté. En février, le taux de chômage était de 6,8 %, mais l'inflation atteignait 5,9 %. Sur fond de mouvement mondial de hausse des taux, le taux allemand à 10 ans est redevenu positif pour la première fois depuis début 2019, poussé lui aussi à la hausse par la Banque centrale européenne (BCE) qui, lors de sa réunion de février, n'a pas exclu des hausses de taux en 2022. D'un autre côté, vu que l'inflation de base n'était que de 2,7 %, la normalisation de la politique monétaire allait être moins prononcée qu'aux États-Unis. Mais après l'invasion de l'Ukraine, les tensions sur les prix des matières premières et des produits agricoles ont fortement fait augmenter les taux. Le taux allemand à 10 ans a terminé le premier trimestre à 0,51 %, en hausse de 69 points de base par rapport à fin décembre 2021. Alors que la confiance des consommateurs et des entreprises s'est maintenue jusqu'en février, elle a fortement chuté en mars. Ces évolutions ont naturellement pesé sur le marché boursier européen, qui a chuté de 9,4 %. Le deuxième trimestre a été marqué par les prix élevés de l'énergie, des métaux industriels et des matières premières agricoles, par la réduction de l'approvisionnement en gaz de la Russie pour les pays refusant de payer en roubles et par la réduction du flux de gaz vers l'Allemagne. Au total, à partir de mai, l'inflation affichait plus de 8 %. Dans ce contexte, les marchés ont anticipé plusieurs hausses de taux de la BCE, poussant tous les taux européens à la hausse. Le taux allemand à 10 ans a dépassé 1,7 %, tandis que le taux italien à 10 ans a dépassé 4 %. L'ampleur de l'élargissement des taux d'intérêt a conduit la BCE à se réunir de toute urgence le 15 juin et à annoncer un nouvel instrument « anti-fragmentation » pour la zone euro. Cependant, à partir de la mi-juin, la possibilité d'une récession s'est transformée en scénario plus plausible pour les marchés, poussant le taux allemand à 10 ans vers le bas. Le taux allemand à 10 ans a chuté de 86 points de base à 1,37 % sur le trimestre. Les Bourses ont perdu 12 %. Malgré les évolutions évoquées ci-dessus, le PIB a progressé de 0,8 % en glissement trimestriel au deuxième trimestre et le taux de chômage est resté historiquement bas (6,7 %), la confiance des ménages et des entreprises ayant encore légèrement reculé en juillet. En effet, malgré la baisse des prix de nombreuses matières premières, le niveau extrêmement élevé des prix du gaz ainsi que les risques de pénurie d'approvisionnement ont plombé la confiance. Dans ce contexte, malgré un ralentissement attendu de la croissance, mais avec une inflation en hausse continue, la BCE a, le 21 juillet, pour la première fois en onze ans, relevé son taux directeur de 50 points de base pour le porter à 0,5 % et a fixé le taux de la facilité de dépôt à 0 %. Cela a permis de stopper temporairement la dépréciation de l'euro par rapport au dollar, qui était à parité. Cependant, les perspectives de croissance et d'inflation n'ont fait que se détériorer au cours de l'été. Les indicateurs d'activité PMI sont tous passés sous la barre des cinquante (zone de contraction de l'activité) et, dans le même temps, l'inflation a pratiquement atteint dix pour cent en septembre. À cela s'ajoute la persistance de la dépréciation de l'euro par rapport au dollar (sous la parité), qui a également pesé sur l'inflation par le biais de l'inflation importée, conduisant la BCE à relever son taux directeur de 75 points de base (à 1,25 %) le 8 septembre. Fin septembre, le taux allemand à dix ans terminait le troisième trimestre à 2,11 %, soit une hausse de 74 points de base par rapport au mois de juin. La Bourse a cédé 4,7 % sur la même période. Cependant, malgré ces événements, la croissance est restée positive jusqu'au troisième trimestre, en particulier sous l'effet d'un marché de l'emploi qui est resté dynamique. Au début du quatrième trimestre, pour répondre à la baisse attendue des prix du pétrole en réaction au ralentissement de la croissance mondiale (le FMI prévoit une croissance mondiale de 2,7 % en 2023, après 3,2 % en 2022), l'OPEP+ a décidé de réduire sa production de 2 millions de barils/jour à partir du mois de novembre. Par conséquent, pour garantir que les anticipations d'inflation demeurent ancrées, en particulier au moment où les gouvernements européens annoncent des programmes de soutien économique plus ou moins importants, la BCE a relevé son taux directeur à deux reprises : une première fois de 75 points de base fin octobre, puis mi-décembre de 50 points de base (pour le porter à 2,5 %). Fin octobre, l'Allemagne a annoncé un plan de 200 milliards d'euros. Les événements de 2022 et les faibles perspectives de croissance pour 2023 ont pesé sur le marché boursier. Mais grâce à la bonne performance du marché boursier au quatrième trimestre (+12,5 %), la baisse a été contenue à 14,5 % sur l'année. Concernant le taux allemand à 10 ans, après les annonces de la BCE mi-décembre (poursuite du resserrement monétaire et allègement du programme d'achat d'actifs), il a terminé le mois de décembre à la hausse en clôturant l'année à 2,56 %, soit une hausse de 274 points de base sur un an.

Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Sustainable Bond

Environnement de marché

L'année 2022 a été marquée par des tensions géopolitiques et par la fin de l'assouplissement monétaire, ce qui a donné lieu à une forte hausse des taux sur les marchés obligataires. Au début de l'année, les tensions géopolitiques opposant l'Occident à la Russie ont atteint leur paroxysme avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Cette invasion a entraîné l'application de sanctions d'un niveau historique et record de la part des principaux pays développés. Cette situation s'est traduite par une forte augmentation de la volatilité et par une performance nettement négative des actifs à risque. Les retombées de cet événement se sont fait sentir tout au long de l'année : les prix des matières premières (et en particulier du pétrole) ont fortement augmenté, et une crise énergétique potentielle a pesé sur l'Europe. La résistance de l'Ukraine et la détermination des États-Unis, de l'UE et du Royaume-Uni à soutenir ce pays ont débouché sur un conflit durable qui a lourdement affecté les marchés tout au long de l'année. Par ailleurs, la situation politique en Europe a connu des heurts, dans la mesure où la montée des partis d'extrême droite (en Italie et en Suède notamment) a témoigné de la persistance du populisme et de la démondialisation. Le Royaume-Uni a changé trois fois de premier ministre (et de gouvernement) au cours de l'année, ce qui a souligné l'instabilité à laquelle le pays était confronté, et aux États-Unis, le parti démocrate a cédé le contrôle du Congrès aux républicains à l'occasion des élections de mi-mandat. Sur les marchés émergents, la Chine a appliqué la politique « Zéro-Covid » tout au long de l'année 2022, puis a finalement décidé de l'abandonner. Outre le ralentissement de la croissance auquel le pays a été confronté, les contraintes de la chaîne d'approvisionnement ont été exacerbées, ce qui a conduit à des pénuries et à une augmentation de l'inflation.

Ce contexte a contribué à la hausse des prix qui était déjà ressentie en 2021 et a débouché sur des niveaux d'inflation historiques depuis plusieurs décennies au sein des marchés développés. Face à la perspective d'une inflation essentiellement induite par l'offre, les banques centrales ont réagi en faisant du contrôle de l'inflation leur priorité, sans tenir compte des effets que cela pourrait avoir sur la croissance. La FED et la BCE ont non seulement relevé leurs taux de façon significative au cours de l'année, mais elles ont également adopté une rhétorique extrêmement dure et se sont engagées dans un processus de resserrement quantitatif. Les marchés obligataires, habitués depuis plus de dix ans aux assouplissements monétaires (et à un environnement de taux bas), ont été durement frappés et les taux ont rapidement atteint des niveaux très élevés, ce qui a impacté l'ensemble des marchés obligataires. Les actifs à spreads (crédit et dette émergente) ont souffert, tout comme les actifs de haute qualité et les valeurs refuge, qui ont enregistré des rendements négatifs au cours de l'année. Un certain répit a été observé au cours du 4ème trimestre, tandis que les niveaux d'inflation semblaient atteindre leur maximum et que les marchés commençaient à anticiper la fin du resserrement monétaire, même si les banques centrales semblaient résolues à voir les niveaux d'inflation baisser sensiblement avant de mettre un terme à la hausse des taux. Au cours du dernier trimestre, les écarts se sont réduits et une performance positive a été constatée pour chaque classe d'actifs, même si, dans l'ensemble, les marchés des titres à revenu fixe ont enregistré une performance négative. Toutefois, il est important de noter qu'en fin d'année, les rendements se situaient à des niveaux très élevés et qu'un important potentiel a été créé dans la classe d'actifs, après de nombreuses années de valorisations faibles. Ceci permet de renouer avec les opportunités sur les marchés obligataires, après une année 2022 difficile.

Obligations d'État

Le rendement des obligations souveraines des marchés développés ont traversé une année difficile, avec les rendements les plus bas enregistrés depuis des décennies. Les conséquences de la crise du Covid et le retour de la guerre sur le continent européen ont également entraîné un resserrement des chaînes d'approvisionnement et des turbulences sur les marchés de l'énergie. Par conséquent, l'inflation a également atteint les niveaux les plus élevés depuis plus d'une génération. Ces événements ont provoqué une flambée des taux d'intérêt, qui ont retrouvé des niveaux inégalés depuis la crise financière mondiale. Tout au long de l'année, les taux de la majorité des grands marchés développés ont affiché des performances très négatives, avec un seul répit en novembre, quand les marchés se sont repris brièvement dans l'espoir d'un changement d'orientation des banques centrales. Le rendement du bon du Trésor américain à 10 ans a augmenté de 237 points de base, pour atteindre 3,88 %. Les taux EUR ont enregistré des hausses encore plus importantes. Les taux allemands à 10 ans, qui ont clôturé l'année 2021 en négatif, ont augmenté de 275 points de base pour clôturer l'année à 2,57 %. Les taux EUR non essentiels ont également vu leurs spreads augmenter parallèlement à la hausse des taux : Les rendements du BTP italien ont augmenté de plus de 350 points de base pour terminer l'année à 4,71 %, ce qui en fait le rendement le plus élevé parmi les pays du G7. Les taux britanniques, influencés par l'incertitude politique intérieure, ont été les plus volatils des principaux marchés développés, mais ont réussi à terminer l'année à peu près en phase avec leurs équivalents, avec une hausse de 270 points de base, pour atteindre 3,67 %. Sans surprise, le Japon est resté à l'écart, les rendements à 10 ans n'augmentant que de 35 points de base à 0,42 %. Mais dans le contexte de la politique de contrôle de la courbe des rendements de la Banque du Japon, cette hausse, même modeste, mérite d'être soulignée.

L'action des banques centrales a rapidement pris le relais d'une rhétorique qui avait déjà commencé à devenir nettement plus dure à la fin de l'année 2021. Dès le mois de mars, la Réserve fédérale a annoncé rien moins que 7 hausses de taux au cours de l'année, soit une augmentation cumulée du taux des fonds fédéraux de 425 points de base à 4,5 %. Si ces hausses ne sont pas inédites dans l'absolu, leur ampleur est exceptionnelle et démontre l'engagement de la FED dans la lutte contre l'inflation. La Banque centrale européenne a attendu un peu plus longtemps avant de lancer son cycle de hausses, mais en juillet, elle a fait passer le taux d'intérêt global au-dessus de 0 % pour la première fois depuis de nombreuses années. Trois autres hausses ont suivi cette première impulsion, pour atteindre 2,5 % à la fin de l'année.

Compte tenu de la conjonction des effets de la guerre et du resserrement agressif des banques centrales, les investisseurs ont suivi de près les indicateurs macroéconomiques et se sont interrogés sur la capacité des banques centrales à atteindre leur objectif de contrôle de l'inflation. En effet, si au printemps les perspectives semblaient troubles aux États-Unis et sombres en Europe, les économies de ces deux grands blocs se sont révélées plus résistantes que la plupart des observateurs ne l'avaient initialement imaginé.

Obligations indexées sur l'inflation

Suite à la hausse de l'inflation amorcée en 2021, les prix à la consommation ont encore augmenté après le début de la guerre pour atteindre des niveaux inégalés depuis des décennies sur la plupart des marchés développés ; dans certains cas, il s'agit même d'une inflation à deux chiffres. Aux États-Unis, l'inflation globale a été de 7,5 % au début de l'année (janvier) et a culminé à 9,1 % en juin. Dans la zone euro, plus proche de la guerre entre la Russie et l'Ukraine et très dépendante de l'énergie russe, les hausses de prix ont été plus longues et plus marquées : de 5,9 % en janvier, elles sont passées à 8,6 % en juin et ne se sont envolées qu'en octobre, à 10,6 %. Aux États-Unis, l'inflation est retombée à 6,5 % à la fin de l'année, contre 8,5 % dans la zone euro. Il faut souligner que les chiffres moyens de la zone euro cachent des différences significatives entre les pays, certains (comme la France et l'Espagne) enregistrant des augmentations beaucoup plus modérées que d'autres (comme l'Allemagne et le BeNeLux). Ces grandes disparités sont dues aux mesures prises par les gouvernements.

Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Sustainable Bond (suite)

Obligations indexées sur l'inflation (suite)

Au début de l'année 2022, les taux d'équilibre à 10 ans aux États-Unis ont de nouveau connu une forte hausse et ont atteint des sommets proches de 3 % en avril. Les points morts d'inflation à 5 ans américains ont culminé à plus de 3,5 %. Pour ces deux horizons, ces prévisions du marché représentaient des niveaux inégalés depuis deux décennies. Mais la hausse des taux, l'engagement rhétorique de la FED à contrôler l'inflation et la chute des prix des matières premières ont vite fait reculer ces niveaux, et les taux à 10 ans et à 5 ans ont clôturé l'année à 2,30 % et 2,33 %, respectivement. La performance relative des obligations indexées sur l'inflation européennes par rapport aux obligations nominales a été sensiblement meilleure que celle des autres marchés de référence, grâce à une inflation plus élevée et à une banque centrale moins encline à réagir en termes de politique monétaire.

Alors que les obligations indexées sur l'inflation à l'échelle mondiale, en tant que classe d'actifs, n'ont pas été épargnées par les hausses de taux, l'inflation galopante a manifestement constitué un certain tampon par rapport au marché des obligations nominales.

Obligations d'entreprises « investment grade »

Le début de l'année a été marqué par un contexte difficile pour les marchés financiers, les investisseurs devant s'adapter à une position plus dure de la part des principales banques centrales, et les tensions géopolitiques augmentant entre l'Occident et la Russie. Le premier trimestre de l'année a été marqué par les tensions géopolitiques entre l'Occident et la Russie, qui ont culminé avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Cette invasion a entraîné l'application de sanctions d'un niveau historique et record de la part des principaux pays développés. Les répercussions économiques de la guerre en Ukraine et la stratégie chinoise du « Zéro-Covid », ainsi que la hausse du nombre de cas en Asie ajoutent à la pression exercée au niveau des chaînes d'approvisionnement mondiales. Les prix des matières premières et de l'énergie ont atteint des niveaux exorbitants, ce qui a généré des taux d'inflation jamais vus depuis les années 1980. Cette situation s'est traduite par une forte augmentation de la volatilité et par une performance nettement négative des actifs à risque. L'augmentation des tensions inflationnistes en Europe et aux États-Unis présente des risques supplémentaires en termes de reprise. Mais la zone euro est restée distancée par les États-Unis, confrontée à des goulets d'étranglement de l'offre qui affectent l'industrie manufacturière, à des restrictions liées au coronavirus qui touchent les services et à des pénuries de personnel qui provoquent des perturbations plus générales. Les résultats des entreprises ont été bien accueillis dans l'ensemble, en particulier aux États-Unis, où la forte rentabilité des entreprises s'est poursuivie au cours du quatrième trimestre. Parmi les entreprises qui ont publié leurs résultats, une grande partie (environ 80 %) a atteint ou dépassé les prévisions.

Les turbulences ont persisté au deuxième trimestre, car la crise géopolitique en Ukraine est restée au centre des préoccupations, tout comme les politiques des banques centrales face à des taux d'inflation record et la stratégie Zéro COVID de la Chine qui a perturbé les chaînes d'approvisionnement, conduisant les acteurs du marché à s'interroger sur les effets de ce cocktail toxique d'événements sur la croissance économique. Les chiffres élevés de l'inflation restent une préoccupation pour les banques centrales des deux côtés de l'Atlantique, avec un taux de 8,5 % aux États-Unis, le plus élevé depuis plus de quarante ans, et de 7,5 % dans la zone euro. Les commentaires alarmistes de la FED ont confirmé les prévisions de hausses de taux de plus de 25 points de base, tandis que la BCE a indiqué la possibilité d'un relèvement de taux au cours de l'été 2022. Dans l'ensemble, les marchés du crédit ont certes pâti de la hausse des rendements, mais les fondamentaux ont semblé résister, les résultats des entreprises demeurant globalement conformes aux attentes. Les résultats des entreprises ont été passés au crible avec des investisseurs craignant des marges érodées et des rendements moins élevés. Toutefois, en dépit d'orientations généralement positives et de résultats supérieurs aux attentes, les marchés sont restés prudents quant aux perspectives.

Tout au long du troisième trimestre, la combinaison du resserrement des politiques monétaires et de la persistance de l'inflation (et de la résistance des marchés du travail) a pesé lourdement sur les rendements des actifs. Les marchés du crédit ont enregistré un nouveau trimestre négatif, bien qu'extrêmement volatil. Après un répit temporaire en juillet, où les marchés ont repris leurs habitudes en espérant qu'un changement de cap de la Banque centrale sauverait la situation, la situation des marchés du crédit est restée négative tout au long du trimestre. La Banque centrale européenne a clairement indiqué aux investisseurs qu'elle n'avait pas l'intention de changer de cap avant que l'inflation ne soit maîtrisé La BCE a relevé ses taux de 50 points de base en juillet et de 75 points de base supplémentaires en septembre, et a reconnu que l'inflation continuerait à dépasser l'objectif fixé au cours des deux prochaines années (et pourrait même s'accélérer). Les prévisions d'une hausse « massive » avaient grandi dans les semaines précédant la réunion, alors que les membres de la BCE intensifiaient leur rhétorique agressive. Les tensions entre la Russie et le reste de l'Europe sont toujours vives, et les livraisons de gaz continuent de diminuer. Si les fondements des entreprises sont en général restés robustes, les résultats du deuxième trimestre ne révélant aucune surprise majeure, nous notons que les prévisions et les attentes futures ont été revues à la baisse, et que le ralentissement macroéconomique, tout comme la récession potentielle, ont été invoqués comme principale cause de la diminution des bénéfices potentiels. En ce qui concerne les questions ESG, la BCE a annoncé son plan de décarbonisation dans le cadre de son programme d'achat d'obligations d'entreprises. Cela inclut une évaluation interne du « climat » des émetteurs éligibles sous l'angle de leurs émissions de carbone rétrospectives, de leurs objectifs prospectifs de réduction des émissions de carbone et du niveau de qualité de leur communication en matière d'émissions carbone.

Le quatrième trimestre 2022 a été marqué par une forte reprise des actifs à risque, en particulier en novembre, avec des signes timides de ralentissement de l'inflation qui ont apporté un certain soulagement et une amélioration du sentiment de risque lorsque la Chine a fait allusion à une « nouvelle ère » en matière de mesures anti-Covid, loin de la politique draconienne « Zéro-Covid » appliquée jusqu'à présent. Aux États-Unis, l'économie a semblé résister, ce qui laisse la porte ouverte à un atterrissage en douceur de la part de la FED. Dans le même temps, l'inflation a montré de timides indices de plafonnement. Pourtant, alors que l'inflation globale est retombée à environ 10 % en raison de la baisse des prix de l'énergie, l'inflation de base reste élevée et difficile à maîtriser. Christine Lagarde, Directrice générale de la BCE, s'est montrée sceptique quant à l'existence d'un pic d'inflation, bien que M. Schnabel ait affirmé que « les données reçues jusqu'à présent laissent penser que la marge de manœuvre permettant de ralentir le rythme des ajustements des taux d'intérêt reste limitée ». Dans l'ensemble, les résultats des entreprises ont été meilleurs que ce qui était redouté, et bien qu'il y ait de grandes disparités entre les entreprises qui ont pu répercuter la hausse du coût de leurs intrants sur les consommateurs (au détriment des volumes) et celles qui ne le peuvent pas, il est inquiétant de constater qu'elles partagent les mêmes perspectives d'avenir. Les marchés primaires ont été très calmes au cours de cet épisode en raison de la période d'interdiction qui entoure la publication des résultats, tandis que les marchés secondaires sont restés tendus et ont fait l'objet d'offres très concurrentielles.

Dans l'ensemble, l'indice ICE BofA-Merrill Lynch Euro Corporate a enregistré une performance nettement négative (-14,17 %) au cours de l'année. La hausse des taux directeurs durant l'année a constitué un premier trimestre impactant la performance du marché IG.

Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Sustainable Bond (suite)

Obligations d'entreprises à haut rendement

L'année 2022 se caractérise par de fortes perturbations résultant de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, une situation qui a exacerbé les problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement et qui a plongé les marchés en mode « d'aversion au risque » au cours du premier semestre de l'année. Par ailleurs, les niveaux d'inflation élevés ont incité les banques centrales des principaux pays (FED, BCE, BOE) à adopter une position dure qui s'est traduite par des hausses de taux et des mesures de resserrement quantitatif tout au long de l'année. Dans ce contexte, les marchés Euro High Yield ont enregistré une performance négative de -11,38 %, avec des rendements qui s'envolent et des spreads qui présentent une volatilité élevée. Les caractéristiques fondamentales des émetteurs à rendement élevé ont relativement bien résisté, même si des fissures sont apparues, en particulier au cours du second semestre de l'année. Les bilans des entreprises sont généralement restés stables grâce aux niveaux de liquidités accumulés pendant la période post-pandémie (deuxième semestre 2020 et 2021). Les données techniques ont été contrastées, la faiblesse de l'offre et des marchés primaires (source de stabilité) ayant été contrebalancées par d'importantes sorties de capitaux dans un contexte d'incertitude élevée. Globalement, l'indice ICE BofA-Merrill Lynch Euro High Yield BB/B 3 % Constrained, qui exclut les valeurs financières, a affiché une performance de -11,38 %, les rendements ayant fortement augmenté pour atteindre 7 % (contre 2,7 %) au cours de l'année. Les spreads ont été plus volatils par nature, atteignant 638 pb (contre 304 pb) mais diminuant vers la fin de l'année pour atteindre environ 442 pb.

Le premier semestre 2022 a vu une forte augmentation des niveaux de volatilité sur les marchés à haut rendement, car la conjonction de la situation en Russie et en Ukraine et des contraintes de la chaîne d'approvisionnement (exacerbées par les confinements Covid en Chine) a porté les niveaux d'inflation à de nouveaux sommets, ce qui a engendré d'importantes turbulences. De plus, la position agressive des banques centrales (en particulier la FED et la BCE) a entraîné un mouvement de hausse des taux dans le monde entier, ce qui a eu un impact négatif sur les marchés du crédit. En janvier, lors de la réunion de la FED, Jerome Powell a confirmé sa position dure en procédant à un relèvement des taux en mars et en refusant d'exclure des augmentations lors de chaque réunion ultérieure. La BCE s'est également associée à ce processus en indiquant qu'un discours plus agressif était possible en 2022 (parallèlement à la poursuite de la contraction de son programme QE). Les données techniques ont été favorables à court terme, alors que l'activité sur le marché primaire est restée modérée, la volatilité se maintenant à un niveau trop élevé. Les volumes des étoiles montantes ont augmenté avec Kraft Heinz et EQT. Les fondamentaux sont restés bien positionnés sur le plan organique, dans la mesure où les entreprises répercutent généralement les coûts de l'inflation et protègent leurs marges.

Le troisième trimestre 2022 a représenté une nouvelle période de forte volatilité, caractérisée par une reprise du marché en juillet et début août, avant la forte baisse observée en septembre, ce qui a finalement conduit à des performances neutres sur l'ensemble des marchés Euro HY (-0,14 %). La forte hausse de juillet était due à l'anticipation, par le marché, d'un hypothétique revirement des banques centrales en faveur d'une position plus accommodante. Ce phénomène a été de courte durée car au cours du mois d'août (et lors des réunions de Jackson Hole), les banques centrales ont renforcé leur position dure, soulignant l'importance de maîtriser l'inflation, même si cela devait être au détriment de la croissance. La Réserve fédérale a ensuite relevé ses taux de 75 pb en septembre et la BCE a procédé à un relèvement similaire, en promettant d'aller plus loin si nécessaire. Les spreads ont également augmenté, quoique dans une moindre mesure, terminant le trimestre à environ 600 pb. Les données techniques ont été solides, avec une offre très limitée au cours de l'été, et de nouvelles étoiles montantes avec T-Mobile US qui a été reclassée en catégorie « Investment grade » en juillet. En août et en septembre, nous avons constaté des flux sortants dans la classe d'actifs après les réductions enregistrées.

Le quatrième trimestre 2022 a été marqué par une forte reprise, notamment en octobre et novembre, les spreads s'étant fortement comprimés au cours de la période (passant de 597 pb à 443 pb). Les rendements ont également connu une certaine reprise (de 7,9 % à 7,1 %), bien que les taux de base soient restés volatils au cours de la période. En Europe, les températures élevées et la capacité de stockage presque maximale ont fait baisser les prix du gaz, tandis que la BCE a relevé ses taux de 75 pb supplémentaires, tout en admettant qu'une grande partie de la normalisation des taux était désormais achevée. Le mois de novembre a été très positif pour les actifs à risque, soutenu par une rhétorique des banques centrales ressentie comme moins agressive, des chiffres d'inflation inférieurs aux prévisions et l'absence d'escalade majeure sur le front géopolitique. Le mois de décembre a été moins positif et a été dominé par les événements macroéconomiques, les catalyseurs ne manquant pas pour faire bouger le marché entre les IPC et les FPN, et entre la Fed, la BCE, auxquels s'ajoutent la décision surprise de la Banque du Japon d'élargir le YCC de 25 points de base. Les fondamentaux ont continué à se maintenir, même si des fissures se font clairement jour, car les prévisions sont soit révisées à la baisse, soit supprimées, et le niveau de dispersion augmente. Sur le plan technique, la situation reste solide, les mouvements de fonds sont devenus positifs et l'offre sur le marché primaire reste modérée. En Europe, Autostrade est sorti de notre indice de référence à la fin du mois de novembre et 8 milliards d'euros d'obligations ont été déplacés vers les indices Investment Grade. Dans le même temps, Casino a (enfin) été rétrogradé en CCC et a quitté notre indice à la fin du mois d'octobre. Enfin, Repsol a été reclassé en Investment Grade, et des obligations d'une valeur de 3,25 milliards d'Euros vont également sortir prochainement de notre indice de référence.

Obligations convertibles

2022 a été l'une des plus mauvaises années pour les obligations convertibles, affectées par la chute des marchés boursiers, la hausse des taux d'intérêt et le creusement des écarts de crédit. En effet, le paysage qui s'est matérialisé (inflation galopante, banques centrales aux abois et performances médiocres des valeurs technologiques à forte croissance) a probablement été le pire des scénarios pour la classe d'actifs. Le resserrement de la politique monétaire et la hausse rapide des taux de référence ont pénalisé les cours des obligations convertibles (en particulier ceux des investissements opportunistes qui sont arrivés sur le marché pendant la frénésie de 2021), mais ont également pesé sur les valorisations des actions, en particulier sur les valeurs de croissance qui constituent la majeure partie de l'univers des obligations convertibles.

Les émissions ont également été affectées (34 milliards de dollars seulement à l'échelle mondiale, soit le rythme le plus faible jamais enregistré), car les coûts d'emprunt beaucoup plus élevés et les valorisations plus faibles des actions ont paralysé les nouveaux volumes d'offre. Malgré la stabilisation du marché et une légère reprise des émissions au second semestre, l'année a été très difficile.

En effet, même si le contexte économique reste difficile, avec des perspectives de croissance et de bénéfices des entreprises susceptibles de se détériorer, nous avons des raisons d'être optimistes pour la classe d'actifs : le risque de crédit des émetteurs est maîtrisé, les valorisations restent attractives et un fort rebond du volume d'émission est prévu, ce qui devrait favoriser une diversification sectorielle et une convexité renouvelée sur le marché des obligations convertibles.

Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Sustainable Bond (suite)

Marchés émergents

Les marchés obligataires mondiaux ont été durement touchés en 2022 et la dette des marchés émergents ne faisait pas exception à la règle. La classe d'actifs Emerging Market Debt Hard Currency (EMD HC) a enregistré un rendement négatif presque record de -17,78 % (en USD). La majeure partie de ce rendement négatif est imputable à l'effondrement des taux d'intérêt du Trésor américain, qui a amputé de 14 % le rendement total de la classe d'actifs. L'élargissement des spreads, provoqué par l'invasion russe en Ukraine et ses effets secondaires de hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants, ainsi que les événements de crédit idiosyncratiques qui ont été accrus par le resserrement de la politique monétaire mondiale, se sont cumulés avec le rendement total de la classe d'actifs et ont fait de 2022 la plus mauvaise année pour EMD HC (telle que mesurée par l'indice JPM EMBI Global Diversified Index) depuis 1994.

Au premier trimestre, EMD HC a enregistré l'un des pires trimestres de son histoire, les risques géopolitiques augmentant fortement suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février, ce qui a renforcé le sentiment déjà morose des pays émergents face au resserrement de la politique monétaire en Allemagne et à l'activisme réglementaire de la Chine. Le principal facteur qui a influencé les marchés émergents et les marchés du risque en général au cours du trimestre a été l'invasion surprise de l'Ukraine par la Russie, après l'échec des efforts diplomatiques déployés pour apaiser les tensions. Au fur et à mesure que les agressions russes s'intensifiaient en mars, les sanctions ont été amplifiées et renforcées jusqu'à englober les restrictions sur les importations de pétrole et de gaz imposées par les États-Unis et le Royaume-Uni, des sanctions à l'encontre des familles et des oligarques, des sanctions bancaires et des gels d'actifs en mars. Des fournisseurs d'indices d'actions et de dettes des marchés émergents (MSCI, FTSE et JP Morgan, par exemple) ont rapidement décidé d'exclure la Russie des indices des pays émergents. Les euro-obligations russes (-78 %), biélorusses (-80,5 %) et ukrainiennes (-60,1 %) se sont effondrées après le 24 février, en raison de l'augmentation des risques de défaut, de sanctions et de risques économiques, et de l'incertitude générale quant à la résolution et aux conséquences de la guerre. Comme prévu, la mise en œuvre du régime de sanctions le plus restrictif jamais imposé au deuxième exportateur de matières premières, et les contraintes potentielles sur les exportations ukrainiennes de métaux et de blé, ont conduit à une forte augmentation généralisée dans toutes les catégories de matières premières. Les bons du Trésor américain à 10 ans ont atteint 2,34 %, sur fond de pressions inflationnistes persistantes, d'un marché du travail américain tendu et de prévisions d'une hausse de 50 pb à la suite de l'annonce de la réduction du bilan de la FED lors de sa réunion de mai. Le dollar américain (+2,8 %) et les devises des pays émergents (1,4 %), pondérés en fonction des échanges commerciaux, ont augmenté suite aux prévisions de hausse de l'inflation dans les pays méditerranéens et dans les pays émergents, et d'un resserrement des politiques monétaires.

EMD HC a connu deux autres trimestres médiocres aux deuxième et troisième trimestres, car le resserrement de la liquidité mondiale avec le début du cycle de hausse des banques centrales du DM, et l'inflation galopante due à la hausse des prix des matières premières, les politiques chinoises « Zéro-Covid » limitant l'offre de biens, et la guerre actuelle en Ukraine faisant pression sur les prix de l'énergie et de l'agriculture, ont conduit à une importante rectification des marchés d'actifs à risque. Le principal facteur qui a influencé les marchés à risque et les marchés émergents au cours des trimestres a été la volatilité élevée des taux nominaux et réels aux États-Unis, qui a entraîné des corrections sur les marchés du crédit et des actions (DM et EM), conformément aux tendances de performance des classes d'actifs au début de la normalisation de la politique monétaire et de la contraction de l'économie. L'indice de volatilité du Trésor américain MOVE et l'indicateur de volatilité des actions américaines VIX ont poursuivi leur trajectoire ascendante. Le renforcement des sanctions à l'encontre de la Russie (l'UE a interdit l'importation de pétrole et de produits pétroliers russes par voie maritime en juin) et la diminution, par la Russie, des exportations de gaz vers l'Allemagne et l'Italie au cours de la saison de stockage estivale, ont entraîné une hausse des prix du pétrole Brent et du gaz en Europe.

Le quatrième trimestre a enregistré une performance positive très attendue pour clôturer l'année, annulant en partie les pertes subies par la classe d'actifs en début d'année. Les tendances qui ont persisté pendant une grande partie de l'année (c'est-à-dire la hausse des taux d'intérêt du Trésor américain, l'augmentation du prix des denrées alimentaires et de l'énergie et le renforcement du dollar) ont toutes commencé à montrer des signes d'essoufflement au cours du dernier trimestre, préparant ainsi le terrain pour une amélioration de la perception du risque. Pendant ce trimestre, le principal moteur des marchés émergents et des marchés du risque a été une confirmation du plafonnement de l'inflation américaine pour le cycle actuel, ce qui a permis à la FED de ralentir le rythme du resserrement de sa politique monétaire, comme elle l'a fait en décembre. Dans ce contexte, EMD HC s'est bien comporté, bénéficiant principalement du resserrement des spreads, alors que la contribution de la composante Trésorerie a été plus faible.

Les prix des matières premières ont été moins volatils qu'au cours des trimestres précédents, exception faite des prix du gaz naturel européen, qui ont chuté de 91 €/MWh, c'est-à-dire de 55 %. La douceur de l'hiver européen, couplée à la reconstitution des stocks de gaz au cours de l'année, a rendu le marché moins tendu, favorisant ainsi la modération des prix. Le pétrole Brent n'a perdu que 2 $ à la fin du trimestre, malgré la mise en œuvre de nouvelles sanctions contre les exportations de pétrole russe. Les émissions brutes se sont élevées à 87 milliards $ en 2022, ce qui représente le plus faible montant d'émissions obligataires depuis 2011, et une baisse de 99 milliards de dollars en glissement annuel. Les flux cumulés sur les obligations des pays émergents ont été inférieurs de 89 milliards de dollars sur l'année, puisque la demande d'obligations des pays émergents a été freinée par l'invasion russe en Ukraine, par la politique chinoise « Zéro-Covid » et par le resserrement de la politique monétaire des pays méditerranéens. Les flux sont restés globalement négatifs au cours du trimestre, mais les flux hebdomadaires ont été positifs au cours des dernières semaines du trimestre grâce à l'évolution de la perception du risque.

Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Sustainable Balanced Asset Allocation - Candriam Sustainable Defensive Asset Allocation

Introduction

Tandis que les investisseurs pensaient, fin 2021, pouvoir tourner la page du choc de la pandémie de Covid-19, peu d'entre eux s'attendaient à ce que la guerre éclate en Europe à peine quelques semaines plus tard. Outre le lourd bilan en vies humaines, l'impact immédiat de cette dure réalité a été la perte de la sécurité énergétique en Europe et la forte hausse des prix de l'énergie. Depuis le début de cette décennie, la pandémie de Covid-19 a été un facteur de perturbation et la guerre a été un accélérateur de la situation au niveau des acteurs des marchés financiers et des banques centrales. Nous savions déjà que le cycle de resserrement des banques centrales serait une période délicate pour faire face aux marchés. Mais la réaction des banques centrales a conduit, en fin de compte, à un « frontloading » en termes de resserrement monétaire, totalement inédit pour la génération actuelle d'investisseurs.

Au-delà du regain d'inflation et du maintien d'une forte volatilité liée à l'incertitude, c'est la très forte hausse des taux d'intérêt de part et d'autre de l'Atlantique qui a marqué les grandes classes d'actifs. Sur les 50 dernières années, il faut remonter à 1994 pour retrouver une baisse simultanée des cours des obligations et des actions, année également marquée par un resserrement monétaire important de la part de la Réserve Fédérale.

Ce sont donc les actifs les plus sensibles aux taux qui ont le plus perdu. Les marchés financiers ont fortement baissé, tant du côté des obligations (hausse accélérée des taux) que du côté des actions (forte baisse des valorisations, notamment des valeurs de croissance, plus sensibles à ces hausses de taux du fait de l'actualisation des futurs flux de trésorerie). Du côté des obligations, ce sont les obligations d'État qui ont subi les pertes les plus fortes : jusqu'à -20 % pour les obligations souveraines allemandes. Du côté des actions, ce sont les États-Unis et les pays émergents qui ont le plus souffert. Sur le plan sectoriel, ce sont les actions du secteur des technologies qui ont le plus reculé, entraînant le marché boursier américain dans leur chute. La baisse des actions des pays émergents s'explique par la poursuite de la stratégie « Zéro-Covid » en Chine et par le confinement strict qui freine l'activité économique. Seuls les prix des matières premières liées à l'énergie (pétrole et gaz) ont augmenté en 2022, conséquence de la guerre en Ukraine.

Faits marquants du portefeuille et stratégie

Au début de l'année, le portefeuille affichait une surpondération des actions de la zone euro et des marchés émergents, associée à une sous-pondération concernant la duration. L'argument en faveur d'une allocation neutre aux actions américaines résultait des prévisions de resserrement monétaire de la part de la Réserve fédérale américaine. En ce qui concerne les revenus fixes, le portefeuille était diversifié entre la dette émergente et, dans une moindre mesure, le haut rendement.

En termes de stratégie, l'exposition aux actifs à risque a été réduite au profit d'une position neutre au début de l'année, après la hausse rapide des taux d'intérêt et la rotation des actions. Les décideurs politiques ont été contraints de trouver un équilibre en supprimant les mesures accommodantes sans pour autant perturber les marchés et déclencher un atterrissage brutal de leurs économies respectives. Nous avons donc anticipé une phase de digestion sur les marchés.

Lorsque la guerre en Ukraine a éclaté, la surpondération des actions avait déjà été ramenée à une position « neutre ». Le portefeuille était largement diversifié grâce à des fonds thématiques à long terme et à une sous-pondération de la duration. Nous avons également protégé la stratégie en nous efforçant d'équilibrer l'exposition aux actions européennes et américaines, et en adoptant des couvertures de type refuge pour générer de l'alpha. En ce qui concerne l'allocation régionale, les actions des marchés émergents sont restées au premier plan. Il était prévu que les autorités chinoises assouplissent leur politique de Zéro-Covid, ce qu'elles ont finalement reporté à la fin de la période. L'allocation sectorielle s'est articulée autour des secteurs plus défensifs, tels que les soins de santé, qui ont également bien résisté. En ce qui concerne les titres à revenu fixe, la position sur la duration a été négative, c'est-à-dire sous-pondérée ou à duration courte pendant un certain temps, en prévision d'une hausse des taux d'intérêt. La sous-pondération a contribué à protéger la stratégie adoptée face à la hausse rapide des taux d'intérêt. Avec l'accélération du resserrement monétaire, les rendements se sont améliorés au cours de l'année. Par conséquent, les rendements obligataires prévisionnels sont redevenus positifs, ce qui contraste nettement avec les années précédentes. Nous avons commencé à revenir à des positions neutres au sein du portefeuille au printemps, après les premières mesures prises par la Réserve fédérale américaine. Nous avons donc progressivement allongé la durée des portefeuilles jusqu'à ce qu'elle soit neutre ou proche de la neutralité. Compte tenu des différents scénarios économiques présentés dans nos analyses, nous avons privilégié les émetteurs de qualité dont la duration est relativement neutre (4 à 5 ans).

Au début du dernier trimestre, notre analyse du sentiment des investisseurs, de la psychologie du marché et de la situation technique faisait ressortir un pessimisme généralisé et exagéré. Cette configuration extrême et les mesures sombres représentaient un signal d'achat et justifiaient un rebond du marché. Dans ce contexte, nous avons décidé d'ajouter du risque au portefeuille par le biais d'actions (américaines et européennes) et d'obligations à haut rendement. À la fin de la période, en préparant le portefeuille pour la prochaine étape, nous avons réalisé un profit partiel sur certaines actions. Nous avons aussi étendu la diversification de l'allocation en titres à revenu fixe aux obligations de catégorie « investment grade ».

La performance de la stratégie a été conforme à celle de son indice de référence. L'effet de l'allocation de marché a fortement contribué à la performance. Cependant, l'effet de sélection a été néfaste. Parmi les actions, l'allocation régionale a eu peu d'impact. C'est l'effet de sélection des actions des pays émergents et européens qui a pesé le plus et de manière égale entre les régions. En ce qui concerne les titres à revenu fixe, la diversification par le biais du crédit et des titres à haut rendement a eu un effet positif. Elle a atténué l'effet de sélection sur la dette souveraine. Enfin, les instruments du marché monétaire ont joué un rôle positif.

Perspectives

En 2023, l'incertitude géopolitique, le resserrement des conditions financières et la baisse du pouvoir d'achat devraient encore peser sur la croissance, mais le pic d'inflation a sans doute été atteint. Sur les marchés financiers, le point positif, c'est qu'une grande partie des mauvaises nouvelles semble déjà avoir été prise en compte.

Outre l'incertitude géopolitique, le resserrement des conditions financières et l'inflation toujours élevée vont continuer à freiner la croissance mondiale en 2023. Les banques centrales des principales économies resteront focalisées sur l'inflation. À mesure que les économies commenceront à ralentir et que des fragilités financières apparaîtront, les appels à un assouplissement des conditions monétaires se feront inévitablement plus insistants. Dans ce contexte, l'activité au sein des économies développées restera médiocre en 2023. Aux États-Unis, même si le risque d'un manque d'équilibre de la politique monétaire reste important, la FED devrait réussir à réaliser un atterrissage « en douceur ». En Europe, les perspectives de croissance restent incertaines : même si des températures anormalement douces ont permis de faire baisser les prix du gaz naturel récemment, de nouvelles tensions pourraient facilement plonger la zone euro dans la récession. En Chine, malgré l'assouplissement progressif de la stratégie « Zéro-Covid » et certaines mesures de soutien fiscal, on est loin d'avoir mis fin à l'éclatement de la bulle immobilière.

Note : les informations contenues dans ce rapport sont fournies à titre informatif et ne présagent pas de performances futures.

Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Sustainable Equity

Candriam Sustainable Equity Circular Economy - Candriam Sustainable Equity Climate Action - Candriam Sustainable Equity Emerging Markets - Candriam Sustainable Equity EMU - Candriam Sustainable Equity Europe - Candriam Sustainable Equity Europe Children - Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps - Candriam Sustainable Equity Future Mobility

Global

Les marchés financiers du monde entier ont commencé l'année sur une fausse note. Après avoir terminé l'année 2021 avec vigueur, le marché s'est montré inquiet de l'attitude plus agressive de la Réserve fédérale. Il s'en est suivi une liquidation des titres de duration longue et l'une des plus violentes rotations vers les actions « value » depuis des années. Le mois de février a été plus difficile encore en raison de l'invasion russe en Ukraine, qui a entraîné des réactions et des sanctions historiques de la part du monde occidental et qui a menacé à la fois la situation géopolitique et l'environnement macroéconomique, avec une flambée des prix de l'énergie et des produits de base. Les investisseurs ont dû attendre la fin du mois de mars pour assister enfin à une légère remontée des marchés boursiers après la liquidation, tandis que la FED lançait sa campagne de resserrement et relevait les taux d'intérêt pour lutter contre l'inflation. Pratiquement tous les secteurs ont chuté sensiblement dans ce contexte, à l'exception des secteurs de l'énergie et des matériaux, qui ont bénéficié de la hausse des prix des matières premières, et du secteur plus défensif des services publics.

Le deuxième trimestre n'a pas été facile non plus sur les marchés des actions, après un début d'année déjà difficile en raison des tensions géopolitiques, de l'inflation et des craintes de récession. La Réserve fédérale a déclaré qu'elle mettrait tout en œuvre pour maîtriser l'inflation, tandis que les prix de l'énergie sont restés élevés, le baril de pétrole brut Brent clôturant le trimestre à près de 115 USD. Par conséquent, les marchés boursiers ont considérablement chuté au cours du deuxième trimestre de l'année. Le secteur de l'énergie a continué à surperformer l'ensemble du marché, grâce aux prix élevés de l'énergie, et représentait le secteur le plus performant au deuxième trimestre. De même, les secteurs les plus défensifs, tels que les biens de consommation de base et les soins de santé, ont surperformé l'ensemble du marché, tandis que les biens de consommation discrétionnaire et les technologies de l'information étaient les secteurs les moins performants.

Au troisième trimestre, les marchés des actions ont chuté pour le troisième trimestre consécutif. Malgré la reprise de juillet, les investisseurs ont été surpris par l'agressivité des banques centrales qui tentaient de juguler l'inflation galopante. Les banques centrales se sont montrées de plus en plus agressives en relevant leurs taux directeurs de 150 pb pour la FED et de 125 pb pour la Banque centrale européenne. Aux États-Unis, les rendements à 10 ans ont terminé le trimestre en nette hausse, à plus de 3,8 %. Par conséquent, les marchés des actions ont également enregistré une baisse significative au troisième trimestre. Les secteurs de la consommation discrétionnaire et de l'énergie ont surperformé l'ensemble du marché, tandis que l'immobilier et les services de communication ont fait partie des secteurs les moins performants. Ces deux secteurs ont été défavorisés par la forte hausse des taux d'intérêt à long terme.

Enfin, les marchés des actions mondiaux ont pu se ressaisir au cours du quatrième trimestre. Le mois d'octobre a été marqué par un fort rebond grâce à la diminution des contraintes pesant sur la chaîne d'approvisionnement mondiale, aux mesures prises par les gouvernements européens pour réduire la crise énergétique et à une atténuation des risques de récession. Dans le même temps, l'inflation est restée élevée et les inquiétudes concernant la croissance sont restées intactes, ce qui laisse à penser que bon nombre de mauvaises nouvelles avaient déjà été intégrées aux marchés des actions. La reprise s'est poursuivie en novembre et décembre, soutenue par la baisse des chiffres de l'inflation aux États-Unis et par les premières mesures prises en Chine pour mettre fin à la politique « Zéro-Covid ». Au final, à l'échelle mondiale, les marchés des actions ont clôturé l'année avec une forte perte, l'Europe ayant réalisé une performance largement supérieure à celle des États-Unis et des marchés émergents. Au niveau sectoriel, le secteur de l'énergie a été le seul à enregistrer une performance positive au cours de l'année, tandis que les secteurs défensifs que sont les services publics, la santé et les biens de consommation de base ont été les plus performants. Les services de communication, la consommation discrétionnaire, les technologies de l'information et l'immobilier ont été les secteurs les moins performants en 2022.

Europe

Les actions européennes ont clôturé le premier trimestre 2022 en baisse. L'Europe est un grand importateur de pétrole et de gaz naturel en provenance de Russie, et la région est donc devenue très vulnérable face au conflit entre la Russie et l'Ukraine. La confiance des consommateurs a fortement baissé en mars, sous l'effet de la flambée des prix. La Commission européenne a annoncé des plans ambitieux de réduction des importations de gaz en provenance de Russie grâce à une plus grande diversification, à une meilleure efficacité énergétique et à l'accélération des investissements en faveur des centrales éoliennes et solaires.

Les actions européennes ont de nouveau chuté au deuxième trimestre. En Europe, la confiance des consommateurs a continué à chuter de manière spectaculaire. La baisse de l'approvisionnement en gaz en provenance de Russie a fait monter les prix de manière sensible et a suscité des craintes de pénurie et de rationnement. L'Europe a commencé à anticiper les graves conséquences des éventuelles pénuries de gaz sur son économie. Même en l'absence de rationnement de gaz, les enquêtes de conjoncture ont commencé à fléchir au deuxième trimestre. Dans le même temps, l'écart entre les taux auxquels les gouvernements italien et allemand peuvent emprunter s'est fortement creusé, comme cela s'était produit à l'approche de la crise de la dette souveraine de la zone euro, il y a une dizaine d'années.

Le troisième trimestre a été le troisième consécutif à afficher des performances négatives sur le marché européen des actions. En Europe, la crise énergétique a encore fait la une des journaux, car la Russie a totalement interrompu les livraisons de gaz par le gazoduc Nord Stream 1 au début du mois de septembre. Pourtant, ce qui avait été considéré comme le plus mauvais scénario pour l'Europe n'a pas entraîné de nouveaux records de prix du gaz. Sur le front économique, la situation a continué à se dégrader au troisième trimestre, à tel point que la récession est désormais devenue le scénario de base. Les données économiques publiées au cours du trimestre indiquent pour la plupart un ralentissement, à l'instar de l'enquête PMI composite de la zone euro. La production industrielle a elle aussi fortement chuté en juillet. Si la croissance ralentit en Europe, ce n'est pas le cas de l'inflation. Dans ce contexte, la Banque centrale européenne s'est montrée plus agressive, augmentant son taux directeur de 0,75 % en septembre

Les actions européennes ont finalement clôturé le quatrième trimestre en hausse. Parmi les entreprises cotées dans l'indice Stoxx600 qui ont publié leurs résultats pour le troisième trimestre, 62 % ont dépassé les estimations de BPA. La guerre en Ukraine et la bataille livrée par les banques centrales contre l'inflation ont été les principales sources de difficultés pour les marchés des actions. Pourtant, le dernier trimestre de l'année a apporté un certain soulagement, même si la réouverture de la Chine ne s'est pas déroulée comme prévu. En ce qui concerne la BCE, la réunion qui s'est tenue mi-décembre a donné le ton en affichant une plus grande agressivité, même si certains aspects paraissent étranges. En décembre, la confiance des consommateurs s'est améliorée au-delà des prévisions.

Note : les informations contenues dans ce rapport sont fournies à titre informatif et ne présagent pas de performances futures.

Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Sustainable Equity (suite)

États-Unis

Les marchés des actions américains ont chuté au 1er trimestre. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a donné lieu à une série de sanctions strictes de la part des États-Unis et de leurs alliés. Le Président Biden a interdit les importations de pétrole russe, tandis que de nombreuses grandes entreprises internationales ont quitté la Russie. L'invasion a amplifié les pressions inflationnistes liées à l'alimentation et à l'énergie, l'IPC annuel américain atteignant près de 8 % en février. Dans ce contexte, la Réserve fédérale a relevé ses taux d'intérêt. Les entreprises du secteur de l'énergie et des services publics ont été parmi les plus performantes en termes relatifs au cours du mois, surperformant un marché en recul, avec des gains modestes. Les secteurs de la technologie, des services de communication et de la consommation discrétionnaire ont été parmi les moins performants.

Les actions américaines ont également chuté au deuxième trimestre. Les investisseurs se sont surtout concentrés sur l'évolution des chiffres de l'inflation et sur la réponse politique de la banque centrale américaine pendant la quasi-totalité de la période. La Réserve fédérale a admis qu'il serait difficile de réduire l'inflation sans déclencher une récession, bien que les données économiques semblent toujours solides. Les baisses ont touché tous les secteurs, même si les biens de consommation de base et les services publics ont comparativement bien résisté. Certains titres ont subi des baisses spectaculaires, notamment dans les secteurs des médias et du divertissement, ou encore de l'automobile.

Le troisième trimestre a été le troisième consécutif de performances négatives pour le marché américain des actions. Les espoirs suscités par de possibles réductions des taux d'intérêt de la part de la FED à partir de 2023 ont entraîné un fort rebond du marché en juillet, mais ces espoirs ont été déçus par le sommet des banques centrales qui s'est tenu en août à Jackson Hole. Cela a entraîné une chute du marché boursier. La FED a relevé le taux des fonds fédéraux de 75 points de base (pb) pour le faire passer à 3,25 % en septembre ; il s'agit de la troisième hausse consécutive de 75 pb. Les secteurs des services de communication et de l'immobilier ont été parmi les moins performants au cours du trimestre. Les secteurs de la consommation discrétionnaire et de l'énergie ont été les plus résistants.

Le quatrième trimestre s'est finalement terminé à la hausse sur les marchés américains des actions, grâce au ralentissement de l'inflation aux États-Unis et à une plus grande visibilité en matière de politique des taux d'intérêt de la FED à l'horizon 2023. Aux États-Unis, l'énergie et les matériaux sont restés parmi les secteurs les plus performants au cours du trimestre, suivis par les secteurs de l'industrie et les secteurs défensifs de les soins de santé et des produits de consommation de base. Les services de communication et la consommation discrétionnaire ont été absents du rebond du marché et ont terminé le trimestre sur des performances négatives.

Marchés émergents

L'année 2022 s'est avérée l'une des périodes les plus difficiles et les plus volatiles pour les marchés émergents et la pire année depuis la crise financière mondiale. Pendant celle-ci, les investisseurs ont dû faire face à la convergence de facteurs mondiaux et spécifiques aux marchés émergents qui ont eu des retombées sur les rendements des actions de la classe d'actifs.

Le début de l'année a été caractérisé par d'importantes difficultés pour les actions technologiques et de duration longue, la FED et d'autres banques centrales s'engageant dans l'un des cycles de hausse des taux les plus rapides afin de tenter de juguler l'inflation. La solidité du dollar, fruit d'un environnement sans risque, a fortement pesé sur les actions des pays émergents tout au long de l'année. Le secteur de la technologie, qui a profité d'un rebond de la demande liée au coronavirus l'an dernier, a soudainement vu apparaître le spectre d'un ralentissement et d'une correction des stocks. Alors que les investisseurs étaient encore en train de s'adapter à la hausse de l'inflation et au resserrement des conditions de liquidité, l'invasion russe de l'Ukraine a accentué la volatilité des marchés des actions, la prime de risque géopolitique accrue poussant les actions vers le bas. La Russie, qui représentait environ 3 % de l'indicateur de référence, a finalement été exclue des indices de marchés émergents en raison d'une inaccessibilité aux marchés. Vers le milieu de l'année, il est clairement apparu qu'une combinaison entre hausse de l'inflation, ralentissement de la demande et risques géopolitiques accrus était le principal obstacle à l'environnement d'investissement mondial.

Les marchés émergents ont également été confrontés à des défis locaux. La Chine, la principale pondération de l'indice EM, était déjà en proie à des difficultés en raison d'un ralentissement de la demande des consommateurs et de problèmes d'endettement du côté de certains des principaux promoteurs immobiliers alors que le nombre de contaminations au coronavirus continuait d'exploser dans le pays. L'application par le pays d'une politique « zéro covid » pour contenir les explosions de cas à grande échelle n'a pas été sans conséquence, compromettant davantage encore la demande des consommateurs et perturbant les chaînes d'approvisionnement essentielles du géant de la production. La Chine et les États-Unis étant tous deux en proie à des craintes d'un ralentissement de la demande domestique, des économies axées sur l'exportation comme la Corée du Sud et Taïwan n'y ont pas non plus échappé.

Dans l'Europe émergente, les craintes entourant une crise énergétique, conjuguée à la crise en Ukraine, a accentué les primes de risque pour les actions européennes (émergentes).

Dans le cadre de ces incertitudes, seules quelques régions ont été en mesure de faire preuve d'une certaine résilience face aux défis externes. Le Mexique et l'Inde en font partie, deux régions essentiellement défensives et orientées sur la demande domestique et ayant récemment tiré profit d'efforts d'internalisation de la chaîne d'approvisionnement. Les autres marchés relativement résilients ont été ceux tirant profit d'une hausse des prix des matières premières, dont l'Indonésie dans l'ANASE, le Brésil et l'Afrique du Sud. Même s'ils ont signé une belle performance pendant une bonne partie de l'année, les incertitudes n'étaient pas loin. Au Brésil par exemple, un résultat très serré des élections a vu le retour du président Lula, qui s'est cependant fait sur fond de protestations ayant provoqué une correction du marché à la fin de l'année.

La fin de l'année a cependant été teintée d'optimisme pour les marchés émergents. Après la conclusion du vingtième congrès national du Parti communiste chinois, dans un tournant radical de sa précédente politique « zéro covid », la Chine a décidé d'assouplir les restrictions et de rouvrir son économie. Une décision qui a coïncidé avec des chiffres de l'inflation aux États-Unis inférieurs aux attentes en novembre, induisant une certaine perte de vigueur d'un dollar américain très fort. La combinaison des deux, un affaiblissement du dollar et une réouverture de la Chine, a constitué un moteur positif entraînant un redressement relatif des titres des marchés émergents principalement mené par les actions chinoises qui ont signé un net rebond depuis le mois de novembre.

Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Sustainable Equity (suite)

Candriam Sustainable Equity Japan

Le premier trimestre de l'année a été difficile pour les investisseurs et le mois d'avril n'a pas fait exception à la règle. La guerre en Ukraine, les confinements en Chine et la perspective d'un resserrement notable de la politique monétaire américaine ont pesé sur le moral des investisseurs. La pression sur les marchés boursiers s'est accentuée, l'indice de référence MSCI China ayant reculé de 4,1 % en avril. La solidité du dollar a été particulièrement marquée par rapport au yen japonais. La Banque du Japon est soumise à une pression croissante visant à écarter ses objectifs actuels de contrôle de la courbe des rendements, avec un yen en baisse de 11,1 % par rapport au dollar depuis le début de l'année. Aucun changement ne s'est fait sentir lors de la réunion d'avril de la Banque du Japon, mais il sera important de surveiller ses activités dans les mois à venir, compte tenu de l'impact potentiel d'une hausse des rendements obligataires japonais sur les rendements obligataires mondiaux.

Le mois de mai a une nouvelle fois été marqué par des montagnes russes sur les marchés mondiaux. Les trois premières semaines du mois ont connu une forte volatilité journalière et intrajournalière, ce qui a entraîné le passage de l'indice S&P500 en zone de marché baissier, avec un recul de 20 % par rapport aux records de début janvier, du fait des craintes persistantes d'une politique haussière de la FED, de l'aggravation de la situation liée au COVID en Chine et des pertes substantielles enregistrées par les entreprises américaines des secteurs de la consommation et de la technologie. Les actions japonaises se sont étroitement alignées sur les résultats de Wall Street, alors que les actions américaines ont été ébranlées par les inquiétudes quant à l'inflation galopante et à la question de savoir si les efforts de la Réserve fédérale pour la freiner ne risquaient pas d'étouffer également la croissance économique. Le mois de juin a une nouvelle fois été éprouvant pour les marchés mondiaux : en effet, l'inflation, la récession et les craintes d'un resserrement des banques centrales sur les marchés nationaux ont une nouvelle fois pesé sur la perception du risque. Les actions mondiales ont clôturé le mois en baisse de 9,4 %, l'indice S&P500 en tête, qui a chuté de près de 9 % au cours du mois car la Fed a procédé à la plus forte hausse de taux depuis 1994, à savoir 75 points de base.

Au troisième trimestre, il était peu probable que les taux augmentent de sitôt au Japon. Le Premier ministre Yoshihide Suga, dont la popularité avait baissé, a annoncé qu'il ne conduirait pas le Parti libéral démocrate (LDP) aux élections générales qui se tiendront en novembre. Les actions japonaises se sont redressées à la faveur de l'espoir de nouvelles mesures de relance et d'une réouverture de l'économie, tandis que les cas de Covid diminuaient. Le parti du nouveau Premier ministre élu, Fumio Kishida, a conservé sa majorité à la chambre basse de la Diet (Parlement), qui a soutenu des mesures de relance budgétaire supplémentaires.

Les principaux thèmes abordés au cours du dernier trimestre ont été les suivants : 1) la solidité des bénéfices, soutenue par la demande étrangère ; 2) l'augmentation de l'IPC national de base (hors énergie et alimentation), qui a dépassé 2 % en octobre et a continué à augmenter de 0,3 % en novembre ; et 3) le changement de la politique de la Banque du Japon en ce qui concerne la politique YCC (passage de 25 à 50 points de base), ce qui a entraîné une baisse de l'USD/JPY de 129 points de base et exercé une pression à la baisse sur les actions japonaises. Plus tôt dans le trimestre, l'USDJPY a franchi la barre des 150 yens, ce qui a stimulé les bénéfices des entreprises et les cours des actions du fait de l'augmentation des ratios de production à l'étranger et de la sensibilité au yen des entreprises exportatrices.

En 2022, le fonds a sous-performé son indice de référence à hauteur de -2,67 % (hors frais).

Cette sous-performance peut s'expliquer par le fait que plusieurs grandes entreprises japonaises ont surperformé le marché en 2022, mais ont enregistré des résultats négatifs selon nos critères ESG et n'ont par conséquent pas été intégrées au portefeuille. Parmi elles, Mitsubishi UFJ Financial Group, Sumitomo Mitsui Financial Group et Tokio Marine dans le secteur financier, Mitsubishi Heavy Industries et Marubeni Corporation dans le secteur industriel, ou encore Nippon Steel et Japan Tobacco.

Candriam Sustainable Equity Quant Europe

Au cours du premier trimestre, la Commission européenne a dévoilé des projets ambitieux visant à réduire de deux tiers les importations de gaz de Russie avant la fin de l'année grâce à une plus grande diversification, à une meilleure efficacité énergétique et à l'accélération des investissements en faveur des centrales éoliennes et solaires. Malgré cette volonté affichée, le sommet européen qui s'est tenu en mars à Versailles a souligné qu'il existait peu d'alternatives à court terme au gaz russe et que la réduction de la dépendance de l'Europe vis-à-vis de celui-ci nécessitait une stratégie à long terme.

En mars, l'indice des directeurs d'achats (PMI) a fait preuve d'une forte résistance économique, l'indice composite flash de la zone euro se maintenant confortablement en territoire positif à 54,5. La production industrielle est restée stable dans de nombreux pays européens, à l'exception de l'Italie qui a enregistré une baisse de 3,4 % en janvier, traduisant peut-être les effets de la pénurie de composants et du choc énergétique sur l'activité manufacturière. Le mois d'avril s'est achevé sans que l'on puisse voir le moindre signe de dénouement de la guerre en Ukraine, alors que les combats se sont intensifiés dans les parties orientale et méridionale du pays. L'impact sur les marchés de l'énergie reste très marqué, compte tenu des difficultés rencontrées par l'Europe pour réduire sa dépendance énergétique à l'égard de la Russie. En Europe, les prix du gaz ont légèrement baissé au cours du mois, mais restent tout de même 42 % plus élevés en cumul annuel. La récente hausse des prix du pétrole a marqué une pause suite à la libération des réserves stratégiques de pétrole et aux prévisions de baisse de la demande de la part de la Chine.

Au cours du troisième trimestre, la crise énergétique a encore fait la une des journaux, car la Russie a totalement interrompu les livraisons de gaz par le gazoduc Nord Stream 1 au début du mois de septembre. Toutefois, ce qui avait été considéré comme le pire scénario pour l'Europe n'a pas donné lieu à de nouveaux records des prix du gaz qui, après avoir atteint plus de 300 Euros par mégawatt heure en août, sont retombés à environ 200 Euros à la fin du trimestre. Sur le front économique, la situation a continué à se dégrader au troisième trimestre, à tel point qu'une récession semble désormais être le scénario de base. Les données économiques publiées au cours du trimestre indiquent pour la plupart un ralentissement, à l'instar de l'enquête PMI composite de la zone euro, qui se situe désormais en récession. La production industrielle a connu une chute brutale en juillet, et la confiance des consommateurs de la zone euro est tombée à son plus bas niveau historique en septembre.

Si la croissance ralentit en Europe, ce n'est pas encore le cas de l'inflation, qui a atteint 9,1 % en glissement annuel en août et qui pourrait même dépasser 10 % ces prochains mois. Dans ce contexte, la Banque centrale européenne a adopté une attitude plus ferme en augmentant son taux directeur de 0,75 % en septembre. On s'attend maintenant à ce qu'elle augmente encore ses taux de 0,75 % en octobre et de 0,5 % en décembre, ce qui les ferait passer à 2 % d'ici à la fin de l'année.

Au Royaume-Uni, le décès de la reine Élisabeth II, monarque britannique dont le règne a été le plus long, a fait la une de l'actualité au cours du trimestre. L'inflation est restée élevée outre-Manche au cours du dernier trimestre, et même si l'IPC global a enregistré une légère baisse en août, passant de 10,1 % à 9,9 % en glissement annuel, l'IPC de base a augmenté, passant de 6,2 % à 6,3 % en glissement annuel. Avec une nouvelle hausse prévue en octobre sur fond d'augmentation des factures d'énergie, la Banque d'Angleterre a annoncé deux relèvements de 0,5 % des taux au cours du trimestre.

Note : les informations contenues dans ce rapport sont fournies à titre informatif et ne présagent pas de performances futures.

Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Sustainable Equity (suite)

Candriam Sustainable Equity Quant Europe (suite)

Parmi les entreprises cotées dans l'indice Stoxx600 qui ont publié leurs résultats pour le troisième trimestre, 62 % ont dépassé les estimations de BPA. Au troisième trimestre, la croissance du BPA a atteint +25 % en glissement annuel, ce qui représente une hausse inattendue de 5 %. La croissance (hors énergie) est toutefois nettement plus faible, à +6 % en glissement annuel. Outre le secteur des matières premières, les secteurs de l'industrie et des soins de santé ont également affiché une solide croissance des bénéfices, tandis que cinq des autres secteurs sont négatifs.

En 2022, le fonds a sous-performé son indice de référence à hauteur de -4,46 % (hors frais).

Cette sous-performance s'explique en partie par la sous-pondération, au sein du portefeuille, du secteur de l'énergie. D'un point de vue ESG, les principales valeurs énergétiques mondiales sont très peu performantes en termes de mesures climatiques. Par ailleurs, une mauvaise sélection de titres dans le secteur de l'immobilier a pesé sur la performance, avec des positions surpondérées sur Segro et Vonovia. Segro gère des biens immobiliers industriels au Royaume-Uni et en Europe continentale. Les entreprises britanniques de construction de maisons ont été parmi les moins performantes du marché, la livre sterling ayant chuté par crainte d'une hausse de l'inflation et d'une flambée de la dette publique.

Parmi les principaux contributeurs, on retrouve nos positions surpondérées sur Novo Nordisk et Bank of Ireland. Novo Nordisk est l'un des principaux laboratoires produisant des traitements contre le diabète, dont le profil défensif a été bénéfique plus tard dans l'année, alors que la plupart des entreprises du secteur des soins de santé ont sous-performé en 2022.

Candriam Sustainable Equity US

Au cours du premier trimestre, la FED a relevé le taux cible de 0,25 %, comme prévu, indiquant ainsi clairement que d'autres augmentations seraient nécessaires. Le membre votant médian s'attend désormais à sept hausses cette année et à quatre l'année prochaine, ce qui indique que les taux pourraient se situer, à la fin de ce cycle, à un niveau supérieur au taux neutre estimé par le comité, à savoir 2,4 %. Le comité prévoit de réduire la taille de son bilan, qui s'élève aujourd'hui à 9 000 milliards de dollars, mesure qui pourrait être annoncée « lors d'une prochaine réunion ». Le Congrès a adopté un projet de loi de finances visant à assurer le financement du gouvernement fédéral jusqu'en septembre, ce qui, conjugué au relèvement du plafond de la dette de 2 500 milliards de dollars en décembre dernier, écarte le risque de crise budgétaire imminente.

Bien que l'économie américaine ait déjà connu deux trimestres consécutifs de croissance économique négative cette année et que l'enquête de l'université du Michigan sur la confiance des consommateurs soit descendue pratiquement à son niveau le plus bas depuis 50 ans, la plupart des données économiques publiées au troisième trimestre ont continué à faire ressortir la résilience de l'économie américaine.

Sur le front de l'inflation, les prix à la consommation sont restés stables en juillet et ont augmenté de 0,1 % seulement en août, avec un taux d'inflation en glissement annuel en baisse, à 8,2 %. Toutefois, les marchés ont mal réagi à l'indice des prix à la consommation (IPC) du mois d'août, car la faible augmentation de 0,1 % pour le mois s'explique essentiellement par une baisse de 10,5 % des prix de l'essence, tandis que de nombreuses zones sensibles ont été observées ailleurs, comme les coûts du logement, qui ont augmenté de 0,7 %. Dans l'ensemble, on prévoit toujours un ralentissement de l'inflation dans les mois à venir, mais l'inflation de base devrait rester supérieure à l'objectif de la FED.

Par conséquent, les données relatives au secteur du logement, telles que les ventes de logements existants ou l'enquête de la NAHB (National Association of Home Builders) sur les constructeurs de logements, sont toujours à la baisse. Cette faiblesse a fait craindre une répétition de la crise financière de 2008 induite par l'immobilier. Toutefois, les fondamentaux du marché du logement sont aujourd'hui beaucoup plus solides : 95 % des prêts hypothécaires sont à taux fixe à long terme, tandis que le pourcentage de prêts hypothécaires à risque est passé de 14 % en 2008 à 2,3 % aujourd'hui. Par conséquent, si nous anticipons un ralentissement continu de l'activité immobilière et de la croissance économique, nous ne prévoyons pas de crise financière.

Contrairement aux sondages et aux attentes du marché, les élections américaines de mi-mandat du 8 novembre n'ont pas abouti à une victoire écrasante des Républicains, puisque les Démocrates ont conservé une courte majorité au Sénat et que les Républicains ont remporté une faible majorité à la Chambre des représentants. Ce résultat a eu un effet immédiat négatif sur les actions américaines, mais de courte durée, car les tendances inflationnistes, la politique de la FED et les risques de récession sont restés au centre de l'attention. L'un des principaux moteurs de la reprise du marché constatée en novembre a été l'indice des prix à la consommation (IPC) plus faible que prévu pour le mois d'octobre aux États-Unis, qui a surpris à la baisse (30 points de base), s'établissant à 7,7 % par rapport à 8,2 % le mois précédent. Nous avons observé une position résolument agressive de la part de la FED malgré une modération continue de l'inflation au cours du mois de décembre. L'IPC américain de novembre, publié le 13 décembre, a créé la surprise à la baisse (20 points de base), s'établissant à 7,1 % contre 7,7 % le mois précédent. Il s'agit du deuxième mois consécutif de surprise négative, ce qui montre que les États-Unis ont potentiellement dépassé le pic d'inflation.

En 2022, le fonds a sous-performé son indice de référence à hauteur de -2,78% (hors frais).

Cette sous-performance s'explique en grande partie par l'absence de certains types d'actions dans le portefeuille du fait des préoccupations ESG. Le portefeuille ne contient pas d'actions du secteur de l'énergie car, d'un point de vue ESG, les principales actions mondiales du secteur de l'énergie présentent des performances très faibles en ce qui concerne les mesures climatiques. Compte tenu des excellents résultats financiers obtenus par la majorité des entreprises du secteur de l'énergie en raison de la situation géopolitique, le secteur de l'énergie a été l'un des plus performants du marché en 2022. Les valeurs du secteur de la défense ont également grimpé en flèche, puisque la guerre en Ukraine a déclenché un réinvestissement massif dans l'armement. Les valeurs du secteur du tabac ont surperformé grâce à de bons résultats conjugués à leur profil relativement défensif. Les actions des secteurs de la défense et du tabac sont exclues du filtre des activités controversées.

Amazon affiche une performance ESG médiocre et se heurte à des problèmes importants en matière de droits de l'homme, de droits du travail et de gouvernance. C'est pourquoi cette action n'a pas été intégrée au portefeuille, ce qui a eu un effet positif sur le rendement excédentaire.

En revanche, notre position surpondérée sur Tesla a nui à la performance. L'entreprise conçoit, fabrique et vend des véhicules électriques (VE) et des composants de haute performance. Elle enregistre d'excellentes performances ESG. En matière de changement climatique, les activités de l'entreprise contribuent positivement à la fois à atténuer les effets négatifs du changement climatique et à s'y adapter. L'entreprise conserve sa position de leader à la fois en termes d'échelle et de coûts tout au long de la chaîne de valeur, même si elle doit encore surmonter certains obstacles.

Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Sustainable Equity (suite)

Candriam Sustainable Equity World

Après une année 2021 exceptionnelle, le premier trimestre 2022 a été difficile pour les marchés. Les inquiétudes liées aux conséquences économiques de l'invasion russe en Ukraine et le besoin potentiel de relèvement plus fréquent des taux d'intérêt pour combattre la hausse de l'inflation ont pesé sur les actions et les obligations. Sur les marchés développés, les actions ont rattrapé une partie de leurs pertes et ont terminé le mois de mars en hausse d'environ 3 %, mais elles ont malgré tout perdu 5 % depuis le début de l'année. Les marchés émergents ont à nouveau perdu 2 % en mars, ce qui leur vaut un recul de près de 7 % depuis le début de l'année. Une nouvelle vague de cas d'Omicron en Chine a pesé sur les marchés chinois, venant s'ajouter aux préoccupations géopolitiques plus générales. Les prévisions d'un resserrement monétaire plus rapide aux États-Unis ont contribué à une remontée du dollar, qui a terminé le trimestre en hausse d'environ 3 % par rapport à la livre et à l'euro.

Le deuxième trimestre a encore été difficile pour les marchés, après un début d'année qui l'était déjà. Il s'agit désormais du pire premier semestre depuis plus de 50 ans pour les actions des marchés développés. Les obligations d'État ont été affectées, car les marchés ont commencé à anticiper de nouvelles hausses significatives des taux d'intérêt, venant s'ajouter à celles qui ont déjà été annoncées. Les marchés anticipent désormais une hausse des taux d'intérêt à 3,4 %, 3 % et 1,6 % aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Europe, respectivement, d'ici l'année prochaine. La bonne nouvelle, c'est que les valorisations sont aujourd'hui largement inférieures à leur moyenne observée depuis 1990 dans toutes les grandes zones géographiques, à l'exception des États-Unis. L'indice Russell 1000 Growth a baissé de 28 % depuis le début de l'année, et l'indice Russell 1000 Value de 14 %. Malgré les craintes de récession, les estimations consensuelles des analystes prévoient encore, de manière peut-être surprenante, une croissance positive des bénéfices des entreprises pour cette année et l'année prochaine.

Après une forte reprise des marchés des actions et obligations en juillet, ceux-ci se sont à nouveau fortement repliés en août et en septembre. Dans l'ensemble, les actions des marchés développés ont reculé de 6 % au cours du trimestre, tandis que les obligations mondiales ont chuté de 7 %. Le rebond de juillet a été favorisé par la prévision d'une baisse des taux d'intérêt de la part de la Réserve fédérale (la FED) en 2023, ce qui a alimenté l'espoir d'un atterrissage en douceur de l'économie. Mais en août, la FED et d'autres banques centrales ont réaffirmé, lors du sommet de Jackson Hole, que leur priorité restait la lutte contre l'inflation et non le soutien à la croissance. Cette déclaration a été le principal moteur de la forte hausse des rendements obligataires et de la chute des actions enregistrée pendant la seconde moitié du trimestre. Les banques centrales ont étayé leur discours ferme par des relèvements des taux directeurs (de 1,5 % pour la FED, de 1,25 % pour la Banque centrale européenne et de 1 % pour la Banque d'Angleterre). Par ailleurs, les marchés ont commencé à calculer une trajectoire beaucoup plus agressive pour les futures hausses de taux, qui devraient désormais atteindre 4,5 %, 3,5 % et 5,75 % d'ici l'année prochaine aux États-Unis, en Europe et au Royaume-Uni, respectivement. Sur le front de la croissance économique, les données publiées au cours du troisième trimestre ont continué à indiquer un ralentissement de la croissance mondiale.

La guerre en Ukraine et la bataille livrée par les banques centrales contre l'inflation ont été les principales sources de difficultés pour les marchés obligataires et boursiers. Pourtant, le dernier trimestre de l'année a apporté un certain soulagement, même si la réouverture de la Chine ne s'est pas déroulée comme prévu. Il existe toutefois une région du monde où l'on peut difficilement contester le fait que les mauvaises nouvelles ont déjà été anticipées : il s'agit de la Chine. Les actions « Value » ont nettement surperformé les actions de croissance, à la fois cette année et au cours du trimestre. Cela s'explique en grande partie par les fortes valorisations de départ des actions de croissance, par certaines déconvenues en termes de croissance et par l'effet de la hausse des taux d'intérêt. Le mouvement le plus difficile sur les marchés a sans doute été la chute brutale des prix des obligations d'État. Nous savons tous que les actions peuvent connaître des fluctuations, mais l'ampleur inhabituelle des ventes d'obligations d'État, combinée à la chute des prix des actions, a laissé les investisseurs démunis au milieu de la tempête. Cette situation s'explique par le fait que les banques centrales ont été contraintes de relever les taux d'intérêt dans des proportions bien plus importantes que les investisseurs ne l'avaient prévu au début de l'année, en raison d'une inflation galopante.

En 2022, le fonds a sous-performé son indice de référence à hauteur de -2,61% (hors frais).

Cette sous-performance s'explique en grande partie par l'absence de certains types d'actions dans le portefeuille du fait des préoccupations ESG. Le portefeuille ne contient pas d'actions du secteur de l'énergie car, d'un point de vue ESG, les principales actions mondiales du secteur de l'énergie présentent des performances très faibles en ce qui concerne les mesures climatiques. Compte tenu des excellents résultats financiers obtenus par la majorité des entreprises du secteur de l'énergie en raison de la situation géopolitique, le secteur de l'énergie a été l'un des plus performants du marché en 2022. Les valeurs du secteur de la défense ont également grimpé en flèche, puisque la guerre en Ukraine a déclenché un réinvestissement massif dans l'armement. Les valeurs du secteur du tabac ont surperformé grâce à de bons résultats conjugués à leur profil relativement défensif. Les actions des secteurs de la défense et du tabac sont exclues du filtre des activités controversées.

Amazon affiche une performance ESG médiocre et se heurte à des problèmes importants en matière de droits de l'homme, de droits du travail et de gouvernance. C'est pourquoi cette action n'a pas été intégrée au portefeuille, ce qui a eu un effet positif sur le rendement excédentaire.

En revanche, notre position surpondérée sur Tesla a nui à la performance. L'entreprise conçoit, fabrique et vend des véhicules électriques (VE) et des composants de haute performance. Elle enregistre d'excellentes performances ESG. En matière de changement climatique, les activités de l'entreprise contribuent positivement à la fois à atténuer les effets négatifs du changement climatique et à s'y adapter. L'entreprise conserve sa position de leader à la fois en termes d'échelle et de coûts tout au long de la chaîne de valeur, même si elle doit encore surmonter certains obstacles.

Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Sustainable Money Market Euro

Contexte de marché

1er trimestre

Le premier trimestre 2022 a été difficile pour les marchés financiers, les investisseurs s'accommodant d'une position plus ferme des grandes banques centrales, tandis que les tensions géopolitiques augmentaient et que l'Occident s'empressait d'imposer des sanctions économiques sans précédent à la Russie en raison de son invasion de l'Ukraine.

Au début du trimestre, la zone euro était toujours aux prises avec des goulets d'étranglement de l'offre qui pèsent sur l'industrie manufacturière, des restrictions dues au coronavirus qui affectent les services, et des pénuries de personnel qui occasionnent des perturbations plus larges. Alors que la guerre en Ukraine fait rage, les retombées économiques s'aggravent en Europe. Entre-temps, la stratégie chinoise du « zéro covid » et la hausse du nombre de cas en Asie ajoutent à la pression sur les chaînes d'approvisionnement mondiales. Les matières premières et l'énergie ont atteint des prix exorbitants qui se transforment de plus en plus en une inflation généralisée et débouchent sur des taux d'inflation sans précédent depuis les années 80. Vu que les entreprises freinent déjà leurs investissements et leurs recrutements, l'activité économique de la zone euro devrait se contracter. La question essentielle pour l'économie européenne reste de savoir si l'approvisionnement en gaz naturel se poursuivra sans interruption, car tout choc aurait des répercussions économiques rapides et plongerait dans la récession les pays qui dépendent fortement du gaz russe (notamment l'Allemagne).

L'économie américaine est moins tributaire du pétrole et du gaz russes et, par conséquent, davantage à l'abri de l'impact économique de la guerre en Ukraine. L'activité économique est restée soutenue, mais les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale plombent la confiance et augmentent les coûts de production. Le marché du travail reste très tendu : le taux de chômage est fermement établi à 3,6 % et les salaires progressent, bien qu'à un rythme plus lent que l'inflation.

Les banques centrales des deux côtés de l'Atlantique se sont retrouvées dans un délicat exercice d'équilibriste pour éviter que l'inflation ne s'installe dans des spirales prix-salaires. Dans un premier temps, la BCE a pu gagner du temps, mais dès que Christine Lagarde a laissé entendre, en février, qu'un relèvement des taux en 2022 était possible si les données économiques le justifiaient, les marchés sont allés jusqu'à évaluer une hausse cumulée des taux de 50 points de base avant la fin de 2022. En mars, la BCE est allée plus loin en dissociant les décisions de relèvement potentiel des taux d'intérêt de ses achats d'actifs, dont le dénouement est prévu pour le deuxième trimestre 2022.

La FED s'est engagée à agir si nécessaire pour modérer l'inflation et, à la fin janvier, le consensus du marché avait déjà intensifié les paris pour envisager 5 hausses avant la fin de l'année, ce qui contraste fortement avec la fin de 2021. À la surprise des acteurs du marché, la FED a tenu le cap malgré la guerre en Ukraine et, à la fin mars, la porte est grande ouverte pour des hausses inter-réunions et/ou des hausses de 50 points de base. En outre, la FED est susceptible de commencer à réduire son bilan dès le deuxième trimestre 2022. Preuve de la nervosité des marchés, tout flou politique est désormais interprété comme une attitude belliciste.

Les résultats des entreprises (quatrième trimestre 2021) ont été bien accueillis dans l'ensemble, en particulier aux États-Unis où la forte rentabilité des entreprises s'est poursuivie et où la plupart des entreprises ont répondu aux attentes ou les ont dépassées. Le marché primaire a été exceptionnellement actif, les entreprises ayant commencé à procéder à un « frontloading » pour verrouiller des taux bas. Après un bref intermède dû à la crise géopolitique, cette tendance s'est poursuivie au cours de la deuxième quinzaine de mars. L'accroissement de l'offre a été bien absorbé par le marché : les émissions multitranches de courte durée sont les plus sursouscrites et les nouvelles émissions font l'objet d'offres si compétitives qu'elles ne laissent pratiquement aucune nouvelle prime d'émission.

2e trimestre

Au cours du deuxième trimestre, les marchés financiers ont été particulièrement volatils, alimentés par des taux d'inflation record, la stratégie zéro covid de la Chine, la détérioration des perspectives économiques mondiales, les événements géopolitiques et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale. À la fin du trimestre, les craintes inflationnistes ont été éclipsées par les craintes de récession, l'accent étant désormais mis sur la durée et la gravité de la récession plutôt que sur sa survenue ou non.

L'engagement de la Chine en faveur de sa stratégie zéro covid a pesé sur la croissance intérieure, les chaînes d'approvisionnement mondiales et l'activité économique mondiale. Alors qu'un nombre croissant de pays européens sont coupés du gaz russe et qu'un embargo sur le pétrole russe est en préparation, il est peu probable que ces pressions inflationnistes s'atténuent. Au contraire, les pressions inflationnistes s'accentuent, car les coûts élevés de l'énergie, combinés à diverses perturbations de la chaîne d'approvisionnement alimentaire mondiale (telles que le coût des engrais, les problèmes logistiques, l'irrégularité des conditions météorologiques et le protectionnisme, pour n'en citer que quelques-unes), se traduisent par une hausse des prix des denrées alimentaires dans le monde entier.

Les taux d'inflation paralysants demeurent une préoccupation pour les banques centrales des deux côtés de l'Atlantique, avec des niveaux jamais atteints depuis des décennies. Entre-temps, la Fed a commencé à réduire son bilan en juin et a procédé à la plus forte hausse de taux depuis 1994 (+75 points de base). Elle reste très ferme et a admis qu'elle pourrait les relever jusqu'à une récession si cela s'avérait nécessaire pour contenir les pressions inflationnistes. D'autre part, l'inflation a continué d'ajouter de la pression sur la BCE, en intensifiant le débat sur l'agressivité avec laquelle la banque centrale devrait resserrer sa politique monétaire, si bien que l'on anticipe à présent un relèvement des taux en juillet compris entre 25 et 50 pb.

La hausse spectaculaire des spreads à la mi-juin à la périphérie de l'Europe a contraint la BCE à tenir une réunion ad hoc et à révéler son intention de concevoir un nouvel instrument anti-fragmentation. Cela donnerait à la BCE une certaine flexibilité dans ses réinvestissements des rachats de PEPP, dans le but de préserver le fonctionnement du mécanisme de transmission de la politique monétaire. Sa flexibilité sera assurée par le temps, les juridictions et les échéances, sans limite de volume et indépendamment des autres portefeuilles de la BCE.

Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Sustainable Money Market Euro (suite)

Contexte du marché (suite)

3e trimestre

Les marchés ont mis au défi les banques centrales à de multiples reprises au troisième trimestre 2022, mais les banques centrales ont fermement repoussé ces attentes accommodantes. Tandis que la BCE est toujours sous la pression de taux d'inflation à deux chiffres sans précédent, la FED ne cesse de subir la pression de l'inflation supérieure à l'objectif et d'un marché du travail toujours tendu d'où les salaires plus élevés risquent de perpétuer les pressions inflationnistes. Les banques centrales du monde entier ont accéléré leur rythme de relèvement de taux pour préalimenter leurs hausses et atteindre les taux neutres qu'elles visent le plus tôt possible. La FED a admis que la croissance serait inférieure à la moyenne pendant un certain temps et que les taux augmenteraient encore de 1,25 % d'ici la fin de l'année et resteraient élevés un certain temps. Le travail de la BCE se complique encore car l'Europe fait face à une crise énergétique de plus en plus inquiétante et même si des réserves ont été constituées plus rapidement que prévu, la zone se prépare à affronter un hiver rude.

Dans ce contexte, les marchés des taux sont restés hautement volatils et les taux à court terme ont progressivement augmenté, l'Euribor 3 mois et 12 mois terminant respectivement la période à 1,17 % (+136 pb) et 2,56% (+152 pb). Les résultats des entreprises ont été passés au crible avec des investisseurs craignant des marges érodées et des rendements moins élevés. Malgré des recommandations généralement positives et des publications de résultats dépassant les attentes, les marchés sont restés prudents sur les perspectives pour le quatrième trimestre et quant à la manière dont les sociétés vont gérer les hausses de coûts permanentes et les perturbations continues de la chaîne d'approvisionnement.

4e trimestre

Les attentes en matière de taux de croissance final ont augmenté de manière significative aux États-Unis et en Europe, les marchés ayant succombé aux messages fermes des banques centrales. L'économie aux États-Unis s'est encore bien comportée et le resserrement du marché du travail demeure une épine dans le pied de la FED. En Europe, l'économie se comporte mieux que ce que bon nombre craignaient et l'hiver doux a apporté un certain soulagement par rapport aux prix énergétiques. Les données de l'inflation ont montré des signes temporaires de ralentissement, mais les banques centrales des deux côtés de l'Atlantique restent préoccupées par la viscosité de l'inflation et préfèrent rester prudentes. Le bellicisme continu suscite la nervosité des marchés sur la croissance économique, comme le prouvent les courbes inversées des bons du Trésor allemand et américain.

Dans ce contexte, les marchés des taux sont restés hautement volatils et les taux à court terme ont progressivement augmenté, l'Euribor 3 mois et 12 mois terminant respectivement la période à 2,13 % (+96 pb) et 3,29% (+73 pb). Les résultats des entreprises ont généralement été meilleurs que ce qu'on avait craint, bien qu'il y ait de grandes différences entre les entreprises, selon qu'elles ont pu ou non répercuter la hausse de leurs coûts de production sur les consommateurs. L'attention est désormais portée sur la détérioration des volumes face à la hausse des prix, soulevant des questions quant à la durabilité des plans de nouvelles hausses de prix. Les banques centrales et les données publiées laissent entendre un ralentissement de la croissance économique en 2023.

Stratégie du compartiment

La structure générale du fonds reste la même : nous maintenons une position neutre sur le crédit et une position défensive sur les taux. Nous continuons à préférer les échéances plus courtes et à privilégier la qualité et la liquidité.

Perspectives du marché

Nous suivons de près l'impact économique de la guerre en Ukraine, les développements en termes de sanctions contre la Russie, les pressions inflationnistes (en particulier l'évolution des prix de l'énergie) et les modifications apportées aux politiques monétaires des principales banques centrales. Ces grands thèmes continueront probablement à dominer les marchés financiers durant le premier semestre de l'année 2023. Et les incertitudes les entourant alimenteront vraisemblablement la volatilité car les réactions vives et bidirectionnelles du marché sont alimentées par un flot progressif d'informations. Nous restons par conséquent attentifs aux risques de baisse et privilégions les actifs liquides de grande qualité, tout en continuant à faire preuve de sélectivité dans nos investissements. Nous nous basons toujours sur l'analyse « bottom up » rigoureuse que nous avons développée en interne et nous gardons notre préférence pour les sociétés bien notées et peu endettées.

Le Conseil d'Administration

Luxembourg, le 30 mars 2023

Note : les informations contenues dans ce rapport sont fournies à titre informatif et ne présagent pas de performances futures.

Rapport d'audit

Aux Actionnaires de
Candriam Sustainable

Notre opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle et sincère de la situation financière Candriam Sustainable et de chacun de ses compartiments (le « Fonds ») au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de leurs opérations et des variations de leurs actifs nets pour l'exercice clôturé à cette même date, conformément aux prescriptions légales et réglementaires du Luxembourg relatives à la préparation et à la présentation des états financiers.

Champ de l'audit

Les états financiers du Fonds comprennent :

- l'état des actifs nets au 31 décembre 2022 ;
- les états des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2022 ;
- l'état des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé à cette date ; et
- les notes relatives aux états financiers, qui incluent un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de notre opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la Loi du 23 juillet 2016 et des ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous considérons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit constituent une base suffisante et appropriée pour fonder notre opinion.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément au Code de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable (Code IESBA), tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF, ainsi qu'aux exigences éthiques pertinentes dans le cadre de notre audit des états financiers. Nous avons satisfait à nos responsabilités éthiques en vertu de ces exigences.

Autres informations

Le Conseil d'administration du Fond est responsable des autres informations. Les autres informations se composent des renseignements repris dans le rapport annuel, à l'exclusion des états financiers et de notre rapport d'audit y afférent.

Notre opinion vis-à-vis des états financiers ne couvre pas les autres informations, à l'égard desquelles nous n'exprimons aucune forme de conclusion d'assurance.

S'agissant de l'audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations mentionnées ci-dessus et, ce faisant, à déterminer si celles-ci sont substantiellement incompatibles avec les états financiers ou avec les connaissances que nous avons obtenues dans le cadre de notre audit, ou si elles semblent autrement comporter des anomalies significatives. Si, au terme de notre travail, nous arrivons à la conclusion que les autres informations comportent des anomalies significatives, nous sommes tenus d'en faire part. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du Conseil d'administration du Fond à l'égard des états financiers

Le Conseil d'administration du Fonds est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux exigences légales et réglementaires du Luxembourg dans ce domaine. Il lui incombe également de procéder au contrôle interne qu'il juge approprié afin de permettre la préparation d'états financiers exempts de toute anomalie significative, qu'elle provienne d'une fraude ou d'une erreur.

Dans le cadre de l'établissement des états financiers, il incombe au Conseil d'administration du Fonds d'évaluer la capacité du Fonds et de chacun de ses compartiments à poursuivre leurs activités, de communiquer, s'il y a lieu, des informations liées à la continuité des activités et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins qu'il n'ait l'intention de liquider le Fonds, de fermer l'un quelconque de ses compartiments ou de mettre un terme à ses activités, ou qu'il ne puisse objectivement faire autrement.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé à l'égard de l'audit des états financiers

Notre audit a pour objectif d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'établir un rapport d'audit dans lequel nous faisons part de notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais non une garantie qu'un audit effectué conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux NIA, telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, permettra toujours de déceler une anomalie significative, le cas échéant. Les anomalies peuvent résulter d'une fraude ou d'une erreur, et elles sont considérées comme significatives si, individuellement ou collectivement, elles sont raisonnablement susceptibles d'influer sur les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base de ces états financiers.

Dans le cadre d'un audit effectué conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux NIA, telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons un jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre, nous :

- identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives dans les états financiers, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, définissons et appliquons des procédures d'audit adaptées à ces risques et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour étayer notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que dans le cas d'une anomalie due à une erreur, car la fraude peut impliquer une collusion, une falsification, des omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- appréhendons les aspects du contrôle interne pertinents dans le cadre de l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds ;

- évaluons la pertinence des politiques comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par le Conseil d'administration du Fonds ;

- formulons une conclusion quant à savoir si l'application du principe comptable de continuité d'exploitation par le Conseil d'administration du Fonds est pertinente et, à la lumière des éléments probants recueillis, s'il existe une incertitude importante quant aux évènements ou aux conditions susceptibles de remettre en cause la capacité du Fonds ou de l'un de ses compartiments à poursuivre leurs activités. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude importante, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport d'audit, sur les informations correspondantes figurant dans les états financiers ou, si ces informations ne sont pas pertinentes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date du rapport d'audit. Cependant, des conditions ou évènements futurs peuvent amener le Fonds ou l'un de ses compartiments à cesser leurs activités;

- évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies, et déterminons si les états financiers reflètent les opérations et les événements sous-jacents dans le sens d'une présentation fidèle.

Nous communiquons avec les personnes en charge de la gouvernance en ce qui concerne, entre autres, la portée et le calendrier prévus de l'audit ainsi que les constatations importantes en découlant, s'agissant notamment de tout dysfonctionnement important dans le contrôle interne.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative — Luxembourg, le 5 avril 2023

Représenté par

Sébastien Sadzot

Seule la version anglaise du présent rapport annuel a été revue par l'auditeur. Par conséquent, le rapport d'audit ne se réfère qu'a la version anglaise officielle du rapport annuel, les autres versions qui résultent de traduction ont été faites sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV. En cas de différence entre la version anglaise officielle et les versions traduites, la version officielle doit être considérée.

État des actifs nets au 31 décembre 2022

		Candriam Sustainable Balanced Asset Allocation (voir Note 1)	Candriam Sustainable Bond Emerging Markets	Candriam Sustainable Bond Euro
		EUR	USD	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	7,147,840	1,147,956,908	788,755,063
Liquidités en banque et courtier	9	279,354	20,898,991	7,358,251
Créances sur investissements vendus		37,057	0	0
A recevoir sur souscriptions		0	382,155	246,939
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		13	16,446,503	5,091,987
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	3,133	0	145,715
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	9,224	3,026,777	2,725,600
Autres actifs		0	0	0
Total des actifs		**7,476,621**	**1,188,711,334**	**804,323,555**
Passifs				
Découvert bancaire		0	0	0
À payer pour investissements achetés		0	0	0
Montant dû sur les rachats		0	677,180	3,746
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	1,699,509	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	0	0
Commissions de gestion à payer	3	2,908	376,471	71,485
Charges opérationnelles et administratives à payer	5	414	128,281	75,164
Taxe d'abonnement à payer	6	10	42,932	32,397
Autres passifs		0	0	0
Total des passifs		**3,332**	**2,924,373**	**182,792**
Total des actifs nets		**7,473,289**	**1,185,786,961**	**804,140,763**

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

État des actifs nets au 31 décembre 2022

		Candriam Sustainable Bond Euro Corporate	Candriam Sustainable Bond Euro Short Term	Candriam Sustainable Bond Global
		EUR	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	1,273,597,432	1,303,022,794	299,059,159
Liquidités en banque et courtier	9	108,564,583	7,063,282	12,897,410
Créances sur investissements vendus		0	0	0
A recevoir sur souscriptions		2,212,316	11,481,361	47,845
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		10,313,194	8,441,160	1,848,465
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	1,546,706	131,797	0
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	2,464,618	2,653,225
Autres actifs		0	0	0
Total des actifs		**1,396,234,231**	**1,332,605,012**	**316,506,104**
Passifs				
Découvert bancaire		128	0	0
À payer pour investissements achetés		0	6,843,525	0
Montant dû sur les rachats		856,570	723,935	442,982
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	0	274,031
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	2,278,687	0	0
Commissions de gestion à payer	3	161,557	119,140	35,044
Charges opérationnelles et administratives à payer	5	125,960	114,548	33,457
Taxe d'abonnement à payer	6	58,452	51,419	16,652
Autres passifs		0	0	0
Total des passifs		**3,481,354**	**7,852,567**	**802,166**
Total des actifs nets		**1,392,752,877**	**1,324,752,445**	**315,703,938**

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

État des actifs nets au 31 décembre 2022

		Candriam Sustainable Bond Global Convertible (voir Note 1)	Candriam Sustainable Bond Global High Yield	Candriam Sustainable Bond Impact
		EUR	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	21,095,939	1,514,081,728	35,810,755
Liquidités en banque et courtier	9	361,212	43,055,070	1,945,822
Créances sur investissements vendus		0	0	0
A recevoir sur souscriptions		0	103,630,452	0
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		37,857	21,338,426	213,244
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	1,084,582	30,879,535	47,283
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	575,750	62,475
Autres actifs		0	214	0
Total des actifs		**22,579,590**	**1,713,561,175**	**38,079,579**
Passifs				
Découvert bancaire		0	8,168,051	0
À payer pour investissements achetés		0	0	0
Montant dû sur les rachats		0	104,410,652	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	0	0
Commissions de gestion à payer	3	1	534,006	2,336
Charges opérationnelles et administratives à payer	5	2,196	166,599	3,448
Taxe d'abonnement à payer	6	565	60,532	952
Autres passifs		0	0	0
Total des passifs		**2,762**	**113,339,840**	**6,736**
Total des actifs nets		**22,576,828**	**1,600,221,335**	**38,072,843**

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

État des actifs nets au 31 décembre 2022

		Candriam Sustainable Defensive Asset Allocation	Candriam Sustainable Equity Children	Candriam Sustainable Equity Circular Economy
		EUR	USD	USD
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	136,920,734	74,250,080	400,270,781
Liquidités en banque et courtier	9	3,542,733	3,191,012	25,924,865
Créances sur investissements vendus		700,594	0	5,597,624
A recevoir sur souscriptions		0	39,535	64,988
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		25,414	50,311	198,669
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	74,671	0	9,536
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	386,068	0	0
Autres actifs		0	0	0
Total des actifs		**141,650,214**	**77,530,938**	**432,066,463**
Passifs				
Découvert bancaire		0	18	0
À payer pour investissements achetés		0	0	728,289
Montant dû sur les rachats		650	77,164	13,208
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	0	0
Commissions de gestion à payer	3	49,724	57	58,265
Charges opérationnelles et administratives à payer	5	8,040	10,040	64,393
Taxe d'abonnement à payer	6	683	1,936	13,585
Autres passifs		0	0	23,335
Total des passifs		**59,097**	**89,215**	**901,075**
Total des actifs nets		**141,591,117**	**77,441,723**	**431,165,388**

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

État des actifs nets au 31 décembre 2022

		Candriam Sustainable Equity Climate Action	Candriam Sustainable Equity Emerging Markets	Candriam Sustainable Equity EMU
		USD	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	1,039,811,156	2,813,898,151	401,239,711
Liquidités en banque et courtier	9	39,198,609	74,205,136	10,787,604
Créances sur investissements vendus		0	0	0
A recevoir sur souscriptions		57,516	1,593,112	463,763
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		334,831	1,958,983	49,558
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	13,090	0	0
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	0
Autres actifs		22,180	0	192,232
Total des actifs		**1,079,437,382**	**2,891,655,382**	**412,732,868**
Passifs				
Découvert bancaire		0	9	0
À payer pour investissements achetés		0	0	0
Montant dû sur les rachats		212,210	589,586	670,019
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	0	0
Commissions de gestion à payer	3	134,283	1,258,817	267,690
Charges opérationnelles et administratives à payer	5	162,302	521,493	84,540
Taxe d'abonnement à payer	6	37,781	224,125	87,108
Autres passifs		0	2,704,835	0
Total des passifs		**546,576**	**5,298,865**	**1,109,357**
Total des actifs nets		**1,078,890,806**	**2,886,356,517**	**411,623,511**

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

État des actifs nets au 31 décembre 2022

		Candriam Sustainable Equity Europe	Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps	Candriam Sustainable Equity Future Mobility
		EUR	EUR	USD
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	1,319,850,829	186,768,499	224,316,566
Liquidités en banque et courtier	9	20,647,233	2,624,608	15,643,221
Créances sur investissements vendus		0	0	0
A recevoir sur souscriptions		255,932	897,255	0
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		190,472	150,825	121,927
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	0	72
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	0
Autres actifs		454,545	39,637	0
Total des actifs		**1,341,399,011**	**190,480,824**	**240,081,786**
Passifs				
Découvert bancaire		0	0	0
À payer pour investissements achetés		0	0	0
Montant dû sur les rachats		60,669	34,220	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	0	0
Commissions de gestion à payer	3	396,791	20,575	1,043
Charges opérationnelles et administratives à payer	5	237,516	35,578	33,050
Taxe d'abonnement à payer	6	145,898	9,499	6,094
Autres passifs		0	0	0
Total des passifs		**840,874**	**99,872**	**40,187**
Total des actifs nets		**1,340,558,137**	**190,380,952**	**240,041,599**

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

État des actifs nets au 31 décembre 2022

		Candriam Sustainable Equity Japan	Candriam Sustainable Equity Quant Europe (voir Note 1)	Candriam Sustainable Equity US
		JPY	EUR	USD
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	54,435,231,187	396,299,531	1,517,278,681
Liquidités en banque et courtier	9	384,767,389	2,519,646	9,092,113
Créances sur investissements vendus		0	0	0
A recevoir sur souscriptions		404,450	42,834	1,915,094
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		53,938,606	912,812	882,554
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	0	179,017
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	0
Autres actifs		0	594,168	0
Total des actifs		**54,874,341,632**	**400,368,991**	**1,529,347,459**
Passifs				
Découvert bancaire		0	0	0
À payer pour investissements achetés		0	0	0
Montant dû sur les rachats		3,440,041	132,302	231,826
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	134,305,296	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	0	0
Commissions de gestion à payer	3	11,751,483	104,027	330,479
Charges opérationnelles et administratives à payer	5	10,159,200	73,618	273,026
Taxe d'abonnement à payer	6	5,041,504	59,729	136,457
Autres passifs		0	0	0
Total des passifs		**164,697,524**	**369,676**	**971,788**
Total des actifs nets		**54,709,644,108**	**399,999,315**	**1,528,375,671**

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

État des actifs nets au 31 décembre 2022

		Candriam Sustainable Equity World	Candriam Sustainable Money Market Euro	Combinés
		EUR	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	1,125,208,384	961,203,102	17,097,095,642
Liquidités en banque et courtier	9	7,216,387	90,867,293	503,437,939
Créances sur investissements vendus		0	0	5,982,555
A recevoir sur souscriptions		892,813	7,702,142	131,773,960
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		849,294	1,653,217	70,356,523
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	69,464	0	34,171,890
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	11,713,012
Autres actifs		117,743	0	1,419,321
Total des actifs		**1,134,354,085**	**1,061,425,754**	**17,855,950,842**
Passifs				
Découvert bancaire		0	0	8,168,205
À payer pour investissements achetés		0	6,988,062	14,513,985
Montant dû sur les rachats		380,618	87,623	109,553,256
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	0	2,820,662
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	0	2,278,687
Commissions de gestion à payer	3	636,189	33,792	4,621,423
Charges opérationnelles et administratives à payer	5	220,321	46,071	2,449,947
Taxe d'abonnement à payer	6	141,887	26,356	1,175,821
Autres passifs		0	0	2,726,700
Total des passifs		**1,379,015**	**7,181,904**	**148,308,686**
Total des actifs nets		**1,132,975,070**	**1,054,243,850**	**17,707,642,156**

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022

		Candriam Sustainable Balanced Asset Allocation (voir Note 1)	Candriam Sustainable Bond Emerging Markets	Candriam Sustainable Bond Euro
		EUR	USD	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		**0**	**1,362,386,819**	**841,675,532**
Revenus				
Dividendes, nets	2i	0	0	0
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets	2i	0	52,691,512	9,221,815
Intérêts sur prêts de titres		0	0	0
Intérêts bancaires		687	610,765	19,484
Autres revenus		5	917	294
Total des revenus		**692**	**53,303,194**	**9,241,593**
Frais				
Commissions de gestion	3	15,996	4,183,200	915,406
Charges opérationnelles et administratives	5	2,120	1,434,382	865,942
Commissions de dépositaire	5	155	51,312	37,131
Taxe d'abonnement	6	28	160,851	105,233
Coûts de transaction	2h	67	28,067	28,938
Intérêts bancaires		149	38,069	33,992
Autres frais		0	9,840	3,028
Total des frais		**18,515**	**5,905,721**	**1,989,670**
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		**(17,823)**	**47,397,473**	**7,251,923**
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	20,372	(160,741,947)	(22,944,503)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options	2e	(3,547)	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f,g	(4,953)	(40,803,011)	(579,326)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	(9,590)	20,918,143	5,572,313
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		(8,776)	3,674,555	(267,787)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		**(24,317)**	**(129,554,787)**	**(10,967,380)**
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	(162,786)	(126,132,549)	(150,489,798)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	3,133	(8,385,280)	209,750
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	9,224	621,522	2,518,683
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		**(174,746)**	**(263,451,094)**	**(158,728,745)**
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		7,648,035	381,457,440	310,757,510
Rachats d'actions		0	(291,625,124)	(189,320,129)
Dividendes versés	7	0	(2,981,080)	(243,405)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		**7,473,289**	**1,185,786,961**	**804,140,763**

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022

		Candriam Sustainable Bond Euro Corporate	Candriam Sustainable Bond Euro Short Term	Candriam Sustainable Bond Global
		EUR	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		**1,413,558,432**	**1,193,725,081**	**389,118,347**
Revenus				
Dividendes, nets	2i	0	0	0
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets	2i	21,138,959	14,088,533	5,298,545
Intérêts sur prêts de titres		0	0	0
Intérêts bancaires		187,055	33,534	156,747
Autres revenus		4,285	1,138	3,674
Total des revenus		**21,330,299**	**14,123,205**	**5,458,966**
Frais				
Commissions de gestion	3	1,544,071	1,248,858	441,025
Charges opérationnelles et administratives	5	1,399,414	1,246,029	440,717
Commissions de dépositaire	5	60,504	54,003	16,567
Taxe d'abonnement	6	168,164	152,337	55,987
Coûts de transaction	2h	54,475	47,394	37,333
Intérêts bancaires		392,036	28,515	67,584
Autres frais		5,957	3,325	1,078
Total des frais		**3,624,621**	**2,780,461**	**1,060,291**
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		**17,705,678**	**11,342,744**	**4,398,675**
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	(116,779,844)	(16,223,088)	(23,581,383)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options	2e	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f,g	(2,291,001)	(2,616,389)	12,148,379
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	(13,646,142)	1,975,288	1,001,809
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		3,525,225	2,004,887	(1,832,174)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		**(111,486,084)**	**(3,516,558)**	**(7,864,694)**
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	(85,967,844)	(48,806,138)	(39,172,843)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	1,371,000	(52,117)	(2,831,875)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	(901,472)	2,535,824	1,649,872
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		**(196,984,400)**	**(49,838,989)**	**(48,219,540)**
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		473,427,264	762,608,111	154,653,044
Rachats d'actions		(297,032,102)	(581,741,758)	(179,696,454)
Dividendes versés	7	(216,317)	0	(151,459)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		**1,392,752,877**	**1,324,752,445**	**315,703,938**

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022

		Candriam Sustainable Bond Global Convertible (voir Note 1)	Candriam Sustainable Bond Global High Yield	Candriam Sustainable Bond Impact
		EUR	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		**0**	**1,806,354,023**	**46,572,584**
Revenus				
Dividendes, nets	2i	0	0	0
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets	2i	43,629	64,673,862	491,876
Intérêts sur prêts de titres		0	0	0
Intérêts bancaires		5,513	496,354	10,501
Autres revenus		91	3,519	51
Total des revenus		**49,233**	**65,173,735**	**502,428**
Frais				
Commissions de gestion	3	12	6,167,570	29,103
Charges opérationnelles et administratives	5	11,530	1,894,323	41,108
Commissions de dépositaire	5	437	71,093	1,817
Taxe d'abonnement	6	1,091	237,616	3,991
Coûts de transaction	2h	6	7,948	1,728
Intérêts bancaires		635	312,378	6,493
Autres frais		0	6,264	27
Total des frais		**13,711**	**8,697,192**	**84,267**
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		**35,522**	**56,476,543**	**418,161**
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	51,123	(141,773,124)	(1,512,923)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options	2e	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f,g	(571,638)	(102,605,458)	(1,005,781)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	(3,846)	4,000,268	592,271
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		(25,136)	107,012,663	632,192
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		**(513,975)**	**(76,889,108)**	**(876,080)**
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	(478,533)	(97,657,003)	(7,845,492)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	1,084,582	23,396,359	(13,069)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	0	170,750	234,900
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		**92,074**	**(150,979,002)**	**(8,499,741)**
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		22,484,754	984,787,107	0
Rachats d'actions		0	(1,028,301,872)	0
Dividendes versés	7	0	(11,638,921)	0
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		**22,576,828**	**1,600,221,335**	**38,072,843**

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022

		Candriam Sustainable Defensive Asset Allocation	Candriam Sustainable Equity Children	Candriam Sustainable Equity Circular Economy
		EUR	USD	USD
Actifs nets au début de l'exercice		**190,770,120**	**3,644,593**	**272,303,788**
Revenus				
Dividendes, nets	2i	22,111	877,886	5,163,060
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets	2i	18,024	0	0
Intérêts sur prêts de titres		0	0	0
Intérêts bancaires		7,331	41,922	296,924
Autres revenus		9	122	1,648
Total des revenus		**47,475**	**919,930**	**5,461,632**
Frais				
Commissions de gestion	3	634,110	169	722,181
Charges opérationnelles et administratives	5	95,629	94,856	690,529
Commissions de dépositaire	5	6,877	2,859	17,512
Taxe d'abonnement	6	5,043	8,386	52,148
Coûts de transaction	2h	3,506	52,645	522,472
Intérêts bancaires		7,964	3,976	14,316
Autres frais		1	0	2,267
Total des frais		**753,130**	**162,891**	**2,021,425**
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		**(705,655)**	**757,039**	**3,440,207**
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	(1,253,765)	(2,034,750)	(2,099,092)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options	2e	(72,019)	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f,g	(1,850,408)	0	(185,243)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	1,520,553	0	0
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		596,485	(1,653,183)	(9,306,078)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		**(1,764,809)**	**(2,930,894)**	**(8,150,206)**
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	(20,696,625)	(14,176,661)	(90,208,744)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	(165,012)	0	(94,360)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	77,869	0	0
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		**(22,548,577)**	**(17,107,555)**	**(98,453,310)**
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		27,342,038	97,758,436	374,713,449
Rachats d'actions		(53,953,754)	(6,853,751)	(117,362,384)
Dividendes versés	7	(18,710)	0	(36,155)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		**141,591,117**	**77,441,723**	**431,165,388**

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022

		Candriam Sustainable Equity Climate Action	Candriam Sustainable Equity Emerging Markets	Candriam Sustainable Equity EMU
		USD	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		**1,443,264,896**	**2,240,251,849**	**492,942,322**
Revenus				
Dividendes, nets	2i	8,551,429	51,950,819	9,815,331
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets	2i	0	0	0
Intérêts sur prêts de titres		0	0	0
Intérêts bancaires		557,068	793,042	17,487
Autres revenus		737	2,096	1,270
Total des revenus		**9,109,234**	**52,745,957**	**9,834,088**
Frais				
Commissions de gestion	3	1,780,340	14,109,483	2,877,831
Charges opérationnelles et administratives	5	1,924,895	5,588,500	956,068
Commissions de dépositaire	5	50,302	114,608	19,067
Taxe d'abonnement	6	158,187	575,845	159,805
Coûts de transaction	2h	419,694	12,401,036	998,777
Intérêts bancaires		41,891	297,594	12,730
Autres frais		13,042	29,186	10,439
Total des frais		**4,388,351**	**33,116,252**	**5,034,717**
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		**4,720,883**	**19,629,705**	**4,799,371**
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	59,873,706	(587,872,340)	12,890,221
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options	2e	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f,g	(1,504,862)	(100,031)	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	0	0	0
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		(11,657,572)	128,780,851	58
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		**51,432,155**	**(439,561,815)**	**17,689,650**
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	(431,002,499)	(371,361,855)	(86,008,987)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	(86,163)	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	0
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		**(379,656,507)**	**(810,923,670)**	**(68,319,337)**
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		198,898,201	2,485,810,413	249,994,607
Rachats d'actions		(176,746,883)	(1,027,852,515)	(262,515,885)
Dividendes versés	7	(6,868,901)	(929,560)	(478,196)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		**1,078,890,806**	**2,886,356,517**	**411,623,511**

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022

		Candriam Sustainable Equity Europe	Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps	Candriam Sustainable Equity Future Mobility
		EUR	EUR	USD
Actifs nets au début de l'exercice		**1,888,267,515**	**228,658,340**	**307,398,902**
Revenus				
Dividendes, nets	2i	28,638,268	5,695,820	2,244,131
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets	2i	0	0	0
Intérêts sur prêts de titres		0	0	0
Intérêts bancaires		51,066	7,980	140,576
Autres revenus		5,082	316	39
Total des revenus		**28,694,416**	**5,704,116**	**2,384,746**
Frais				
Commissions de gestion	3	4,399,726	291,503	12,785
Charges opérationnelles et administratives	5	2,745,351	431,808	397,117
Commissions de dépositaire	5	59,802	8,864	11,379
Taxe d'abonnement	6	288,081	38,417	25,186
Coûts de transaction	2h	2,755,928	285,124	52,495
Intérêts bancaires		38,373	12,817	5,696
Autres frais		41,400	3,813	185
Total des frais		**10,328,661**	**1,072,346**	**504,843**
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		**18,365,755**	**4,631,770**	**1,879,903**
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	39,237,696	(10,620,298)	(11,401,837)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options	2e	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f,g	0	0	(9,658)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	0	0	0
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		11,981,553	941,285	(2,096,356)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		**69,585,004**	**(5,047,243)**	**(11,627,948)**
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	(270,981,761)	(43,311,807)	(82,712,066)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	0	(49)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	0
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		**(201,396,757)**	**(48,359,050)**	**(94,340,063)**
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		710,407,652	68,397,729	39,730,199
Rachats d'actions		(1,055,440,349)	(58,316,067)	(12,737,059)
Dividendes versés	7	(1,279,924)	0	(10,380)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		**1,340,558,137**	**190,380,952**	**240,041,599**

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022

		Candriam Sustainable Equity Japan	Candriam Sustainable Equity Quant Europe (voir Note 1)	Candriam Sustainable Equity US
		JPY	EUR	USD
Actifs nets au début de l'exercice		**32,875,952,098**	**0**	**1,910,075,814**
Revenus				
Dividendes, nets	2i	781,922,718	13,310,915	15,982,572
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets	2i	0	0	0
Intérêts sur prêts de titres		0	93	0
Intérêts bancaires		39,301	3,031	52,831
Autres revenus		1,865,444	3,091	0
Total des revenus		**783,827,463**	**13,317,130**	**16,035,403**
Frais				
Commissions de gestion	3	110,963,492	1,186,253	3,556,133
Charges opérationnelles et administratives	5	87,925,958	842,539	3,059,674
Commissions de dépositaire	5	1,860,836	4,483	67,229
Taxe d'abonnement	6	9,114,403	153,228	303,132
Coûts de transaction	2h	20,898,283	1,455,745	616,251
Intérêts bancaires		693,884	20,036	24,426
Autres frais		487,246	2,469	12,748
Total des frais		**231,944,102**	**3,664,753**	**7,639,593**
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		**551,883,361**	**9,652,377**	**8,395,810**
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	(398,584,583)	(34,919,254)	(133,155,606)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options	2e	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f,g	216,615,266	(5,120)	(9,782,083)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	0	1	0
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		17,271,453	792,021	869,192
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		**387,185,497**	**(24,479,975)**	**(133,672,687)**
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	(3,156,220,449)	(17,079,584)	(264,856,756)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	(134,409,360)	0	(916,154)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	0
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		**(2,903,444,312)**	**(41,559,559)**	**(399,445,597)**
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		48,917,757,336	657,891,021	1,085,667,673
Rachats d'actions		(24,168,718,405)	(214,442,814)	(1,067,572,870)
Dividendes versés	7	(11,902,609)	(1,889,333)	(349,349)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		**54,709,644,108**	**399,999,315**	**1,528,375,671**

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022

		Candriam Sustainable Equity World	Candriam Sustainable Money Market Euro	Combinés
		EUR	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		**1,154,931,881**	**937,369,198**	**17,735,000,621**
Revenus				
Dividendes, nets	2i	18,189,032	0	163,928,766
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets	2i	0	6,017,174	170,363,710
Intérêts sur prêts de titres		0	0	93
Intérêts bancaires		21,542	302,511	3,707,104
Autres revenus		2,218	4,344	47,981
Total des revenus		**18,212,792**	**6,324,029**	**338,047,654**
Frais				
Commissions de gestion	3	7,594,839	442,800	52,295,587
Charges opérationnelles et administratives	5	2,613,725	542,353	27,464,319
Commissions de dépositaire	5	51,916	47,780	756,278
Taxe d'abonnement	6	337,187	104,522	3,114,615
Coûts de transaction	2h	1,118,469	0	20,929,983
Intérêts bancaires		20,817	380,752	1,758,080
Autres frais		7,985	571	154,687
Total des frais		**11,744,938**	**1,518,778**	**106,473,549**
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		**6,467,854**	**4,805,251**	**231,574,105**
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	(70,227,104)	(7,167,584)	(1,219,341,838)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options	2e	0	0	(75,566)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f,g	1,170,271	(182,116)	(145,944,826)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	0	0	20,602,965
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		61,805,771	74,750	297,238,061
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		**(783,208)**	**(2,469,699)**	**(815,947,099)**
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	(197,107,196)	2,348,967	(2,402,707,709)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	69,464	0	13,232,742
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	6,878,008
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		**(197,820,940)**	**(120,732)**	**(3,198,544,058)**
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		607,285,893	1,710,858,093	11,622,874,098
Rachats d'actions		(430,948,423)	(1,593,862,709)	(8,712,623,361)
Dividendes versés	7	(473,341)	0	(27,003,980)
Différence de change		0	0	287,938,836
Actifs nets à la fin de l'exercice		**1,132,975,070**	**1,054,243,850**	**17,707,642,156**

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

Statistiques

Candriam Sustainable Balanced Asset Allocation

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			**EUR**		**7,473,289**	**-**	**-**
I	LU2428018811	Capitalisation	EUR	7,600.00	983.33	-	-

Candriam Sustainable Bond Emerging Markets

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			**USD**		**1,185,786,961**	**1,362,386,819**	**2,127,631,026**
C	LU1434519416	Capitalisation	USD	148,979.16	99.56	119.25	126.76
C	LU1434519507	Distribution	USD	8,681.03	76.45	96.66	107.93
C - EUR - Hedged	LU2016899614	Capitalisation	EUR	33,002.68	80.16	98.48	105.65
C - EUR - Unhedged	LU2264875068	Capitalisation	EUR	-	-	100.43	-
I	LU1434519689	Capitalisation	USD	275,511.22	1,027.86	1,223.24	1,292.30
I	LU1434519762	Distribution	USD	9,815.44	810.57	1,017.63	1,128.01
I - CHF - Hedged	LU2059770078	Capitalisation	CHF	12,163.95	896.76	1,099.16	1,175.14
I - EUR - Hedged	LU1434519846	Capitalisation	EUR	215,288.77	824.24	1,006.10	1,073.18
I - EUR - Hedged	LU1580881933	Distribution	EUR	5,619.50	695.46	896.27	1,003.23
I - GBP - Hedged	LU1797946164	Distribution	GBP	1,363.18	772.51	980.68	1,090.81
R	LU1434519929	Capitalisation	USD	72,230.08	102.45	122.03	129.03
R - CHF - Hedged	LU2059770151	Capitalisation	CHF	35,303.23	84.27	103.35	110.54
R - EUR - Hedged	LU2016899705	Capitalisation	EUR	68,150.59	81.50	99.54	106.28
R - EUR - Hedged	LU1797946248	Distribution	EUR	189,906.74	76.16	98.15	109.87
R - EUR - Unhedged	LU1434520000	Capitalisation	EUR	88,938.65	90.09	100.71	98.97
R - GBP - Hedged	LU1953289276	Capitalisation	GBP	10.00	92.59	111.54	118.25
R2	LU1434520182	Capitalisation	USD	6,510.00	94.15	111.83	117.93
R2	LU1439992113	Distribution	USD	1,791.00	77.03	96.51	106.79
R2 - EUR - Hedged	LU2328290445	Distribution	EUR	653,698.82	79.62	96.98	-
V	LU1434520265	Capitalisation	USD	98,718.17	825.48	980.12	1,033.07
V	LU2211179648	Distribution	USD	8,296.62	795.76	987.37	1,049.62
V - CHF - Hedged	LU2059770235	Capitalisation	CHF	118,398.12	777.85	951.36	1,014.67
V - EUR - Hedged	LU1434520349	Capitalisation	EUR	167,549.22	826.88	1,006.69	1,071.45
Z	LU1434520422	Capitalisation	USD	147,638.95	1,061.19	1,255.94	1,319.55
Z	LU1434520695	Distribution	USD	15,383.00	837.52	1,045.60	1,152.56
Z - EUR - Hedged	LU2059770318	Capitalisation	EUR	69,947.57	908.64	1,103.37	1,170.46

Candriam Sustainable Bond Euro

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			**EUR**		**804,140,763**	**841,675,532**	**697,446,113**
C	LU1313769447	Capitalisation	EUR	325,867.48	86.04	104.33	108.02
C	LU1313769520	Distribution	EUR	46,890.77	83.29	101.07	105.22
I	LU1313769793	Capitalisation	EUR	212,664.15	909.83	1,098.60	1,132.37
I	LU1313769959	Distribution	EUR	6,714.13	866.21	1,046.71	1,084.80
N	LU2027379432	Capitalisation	EUR	10.00	80.72	97.97	101.45
R	LU1313770023	Capitalisation	EUR	84,874.95	87.96	106.29	109.64
R2	LU1720116919	Capitalisation	EUR	7,185.42	87.66	105.79	108.99
R2	LU1720117057	Distribution	EUR	60,241.84	85.18	102.88	106.56
V	LU1313770296	Capitalisation	EUR	1.00	822.03	990.73	-
Z	LU1313770379	Capitalisation	EUR	305,249.32	898.85	1,082.08	1,112.01
Z	LU1434521230	Distribution	EUR	325,015.00	877.78	1,057.52	1,092.72

Candriam Sustainable Bond Euro Corporate

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			**EUR**		**1,392,752,877**	**1,413,558,432**	**1,051,954,248**
C	LU1313770452	Capitalisation	EUR	187,335.24	93.18	107.73	109.68

Statistiques

Candriam Sustainable Bond Euro Corporate (suite)

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
C	LU1313770536	Distribution	EUR	222,928.97	85.28	99.06	101.63
I	LU1313770619	Capitalisation	EUR	1,013,600.43	328.81	378.59	1,151.49
I	LU1313770700	Distribution	EUR	438.00	917.05	-	-
R	LU1313770882	Capitalisation	EUR	37,641.89	94.68	109.16	110.87
R	LU1720117305	Distribution	EUR	300.00	89.14	103.16	105.61
R - CHF - Hedged	LU1932633214	Capitalisation	CHF	19,020.00	85.48	99.17	-
R - GBP - Hedged	LU1932633305	Capitalisation	GBP	4,790.00	87.52	99.77	-
R - USD - Hedged	LU1932633487	Capitalisation	USD	10.00	88.38	99.89	-
R2	LU1720117487	Capitalisation	EUR	14,425.06	92.19	106.09	107.50
R2	LU1720117560	Distribution	EUR	114,600.34	88.78	102.56	104.66
V	LU1313770965	Capitalisation	EUR	172,203.83	859.19	988.21	-
Z	LU1313771005	Capitalisation	EUR	879,572.70	943.03	1,082.47	1,094.16
Z	LU1434521743	Distribution	EUR	31,128.00	898.74	1,035.67	1,054.32

Candriam Sustainable Bond Euro Short Term

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			**EUR**		**1,324,752,445**	**1,193,725,081**	**774,105,284**
C	LU1434521826	Capitalisation	EUR	191,375.01	94.15	98.29	99.13
C	LU1434522048	Distribution	EUR	126,972.38	95.22	99.46	-
I	LU1434522477	Capitalisation	EUR	205,029.30	957.86	996.73	1,002.03
I	LU1434522550	Distribution	EUR	10,856.13	958.15	997.07	1,002.36
R	LU1434522634	Capitalisation	EUR	27,991.46	95.01	98.95	99.57
R	LU1720117644	Distribution	EUR	14,102.27	95.32	99.22	99.85
R2	LU1720117727	Capitalisation	EUR	10,516.29	95.46	99.32	99.85
R2	LU1720117990	Distribution	EUR	117,647.68	95.34	99.21	99.74
V	LU1434522717	Capitalisation	EUR	51,634.59	9,535.29	9,916.98	9,964.66
V	LU2364191341	Distribution	EUR	1,106.89	9,675.23	-	-
Z	LU1434522808	Capitalisation	EUR	586,233.00	969.87	1,007.18	1,010.51

Candriam Sustainable Bond Global

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			**EUR**		**315,703,938**	**389,118,347**	**230,351,043**
C	LU1434523012	Capitalisation	EUR	91,481.74	92.01	104.83	103.33
C	LU1434523103	Distribution	EUR	46,941.67	86.73	99.80	98.51
I	LU1434523285	Capitalisation	EUR	43,826.52	947.73	1,074.75	1,054.41
R	LU1434523442	Capitalisation	EUR	197,699.59	93.63	106.36	104.55
R - EUR - Asset Hedged	LU2211181891	Capitalisation	EUR	66,636.17	83.58	97.67	100.44
R2	LU1720118295	Capitalisation	EUR	93.94	102.76	116.51	114.28
R2	LU1720118022	Distribution	EUR	23,112.16	86.55	99.00	98.57
V	LU1434523525	Capitalisation	EUR	7,810.88	919.75	-	-
V - EUR - Asset Hedged	LU2211182196	Capitalisation	EUR	20,105.21	840.68	979.58	1,006.43
V (q) - GBP - Asset Hedged	LU2211182352	Distribution	GBP	115.10	830.44	973.06	1,008.84
V - USD - Asset Hedged	LU2211182436	Capitalisation	USD	820.56	868.72	992.15	1,010.67
Z	LU1434523798	Capitalisation	EUR	218,340.00	965.14	1,091.12	1,067.26

Candriam Sustainable Bond Global Convertible

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			**EUR**		**22,576,828**	**-**	**-**
C	LU2428020718	Capitalisation	EUR	10.00	99.99	-	-
I	LU2428020981	Capitalisation	EUR	1.00	1,002.49	-	-
R	LU2428021369	Capitalisation	EUR	10.00	100.22	-	-
Z	LU2428021872	Capitalisation	EUR	22,450.00	1,005.52	-	-

Statistiques

Candriam Sustainable Bond Global High Yield

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			**EUR**		**1,600,221,335**	**1,806,354,023**	**1,104,043,724**
C	LU1644441120	Capitalisation	EUR	1,070,990.18	102.49	113.39	111.54
C	LU1644441393	Distribution	EUR	21,872.88	89.68	104.12	107.21
C (m) - USD - Hedged	LU2364191697	Distribution	USD	9,579.12	89.26	100.54	-
C - USD - Unhedged	LU2109443460	Capitalisation	USD	1,052.00	81.61	96.21	101.82
I	LU1644441476	Capitalisation	EUR	238,202.13	1,059.17	1,164.50	1,138.37
I	LU1644441633	Distribution	EUR	137,268.41	876.13	1,010.66	1,034.26
I - USD - Hedged	LU1644441559	Capitalisation	USD	6,822.37	1,056.95	1,137.54	1,103.55
I - USD - Hedged	LU2211180653	Distribution	USD	1.00	914.53	1,029.15	-
I - USD - Unhedged	LU2109443544	Capitalisation	USD	1.00	842.54	986.32	-
N	LU2027379515	Capitalisation	EUR	4,794.33	93.56	104.05	102.94
R	LU1644441716	Capitalisation	EUR	671,561.95	105.09	115.63	113.14
R	LU1720118378	Distribution	EUR	106,579.51	91.81	106.04	108.62
R - CHF - Hedged	LU2211180901	Capitalisation	CHF	2,206.85	92.26	102.12	100.24
R - USD - Hedged	LU2211181206	Capitalisation	USD	37,615.49	94.77	102.26	-
R2	LU2363112363	Distribution	EUR	79,097.28	91.66	100.58	-
S	LU1720118451	Capitalisation	EUR	27,425.66	1,003.10	1,098.75	1,070.22
S - USD - Hedged	LU2474803587	Capitalisation	USD	109,699.43	999.92	-	-
V	LU1644441807	Capitalisation	EUR	424,864.87	1,005.23	1,102.57	1,075.35
V - USD - Hedged	LU2211180067	Capitalisation	USD	6,662.26	956.80	1,027.54	-
Z	LU1644441989	Capitalisation	EUR	415,370.98	1,091.42	1,193.27	1,160.10

Candriam Sustainable Bond Impact

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			**EUR**		**38,072,843**	**46,572,584**	**-**
C	LU2369559823	Capitalisation	EUR	10.00	80.81	99.33	-
I	LU2369560169	Capitalisation	EUR	928.00	810.70	993.97	-
R	LU2369560326	Capitalisation	EUR	10.00	81.03	99.39	-
S	LU2369561050	Distribution	EUR	21,608.00	812.21	994.22	-
Z	LU2369561217	Capitalisation	EUR	24,300.00	813.53	994.45	-

Candriam Sustainable Defensive Asset Allocation

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			**EUR**		**141,591,117**	**190,770,120**	**122,339,194**
C	LU1644442102	Capitalisation	EUR	11,547.85	139.44	160.87	157.05
C	LU1644442284	Distribution	EUR	88.32	92.99	-	-
I	LU1644442367	Capitalisation	EUR	84,023.47	1,504.14	1,721.43	1,667.43
I	LU1644442441	Distribution	EUR	5,761.16	1,467.24	1,682.73	1,636.35
R	LU1644442524	Capitalisation	EUR	7,366.00	96.35	110.36	106.98
R2	LU1932633560	Distribution	EUR	50,260.02	88.01	100.66	-
V	LU1644442797	Capitalisation	EUR	1.60	936.56	-	-
Z	LU1644442870	Capitalisation	EUR	1.59	938.28	-	-

Candriam Sustainable Equity Children

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			**USD**		**77,441,723**	**3,644,593**	**-**
BF - EUR - Unhedged	LU2371175907	Capitalisation	EUR	40,156.02	850.61	-	-
BF - EUR - Unhedged	LU2371178836	Distribution	EUR	45,005.90	850.61	-	-
C	LU2371178752	Capitalisation	USD	1.00	76.88	104.51	-
I	LU2371178240	Capitalisation	USD	1.00	767.67	1,044.53	-
I - EUR - Unhedged	LU2371178083	Capitalisation	EUR	133.69	901.39	-	-
R	LU2371177275	Capitalisation	USD	1.00	77.18	104.57	-
Z - EUR - Unhedged	LU2371179057	Capitalisation	EUR	1.00	779.02	1,067.93	-

Statistiques

Candriam Sustainable Equity Circular Economy

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			**USD**		**431,165,388**	**272,303,788**	**177,841,609**
BF - EUR - Unhedged	LU2109443114	Capitalisation	EUR	132,330.62	890.67	-	-
BF - EUR - Unhedged	LU2109443205	Distribution	EUR	155,598.03	890.67	-	-
C	LU2109440870	Capitalisation	USD	99,143.71	124.52	164.84	148.46
C - EUR - Hedged	LU2109441175	Capitalisation	EUR	79,231.13	98.71	135.48	123.48
I	LU2109441258	Capitalisation	USD	2,458.26	1,277.39	1,675.05	1,494.26
I - EUR - Unhedged	LU2109441332	Capitalisation	EUR	20,097.09	1,213.66	1,493.60	1,238.34
PI	LU2109441415	Capitalisation	USD	1,799.00	1,118.17	1,459.86	1,296.50
R	LU2109441688	Capitalisation	USD	5,960.00	127.37	167.19	149.30
R	LU2109441761	Distribution	USD	3,550.00	76.32	100.17	-
R - EUR - Hedged	LU2109441928	Capitalisation	EUR	24,316.78	88.20	120.03	108.53
R - EUR - Unhedged	LU2109441845	Capitalisation	EUR	22,750.29	87.21	107.44	-
R2	LU2109442066	Capitalisation	USD	2,727.00	92.38	120.82	107.50
R2	LU2109442140	Distribution	USD	14,744.75	113.52	151.27	135.69
V	LU2109442579	Capitalisation	USD	15,001.00	782.42	1,022.71	-
Z	LU2109442736	Capitalisation	USD	65,780.00	1,314.92	1,710.50	1,513.65

Candriam Sustainable Equity Climate Action

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			**USD**		**1,078,890,806**	**1,443,264,896**	**1,019,472,006**
BF - EUR - Unhedged	LU2016898996	Capitalisation	EUR	255,243.24	1,510.72	1,915.77	1,547.00
BF - EUR - Unhedged	LU2016899028	Distribution	EUR	205,242.13	1,462.47	1,885.67	1,547.00
C	LU1932633644	Capitalisation	USD	71,089.97	144.94	199.37	176.34
C	LU1932633727	Distribution	USD	838.32	131.65	184.70	165.94
C - EUR - Hedged	LU1932634022	Capitalisation	EUR	38,532.01	100.90	144.36	129.15
C - EUR - Unhedged	LU1932633990	Capitalisation	EUR	4,944.19	108.42	139.97	115.07
I	LU1932634295	Capitalisation	USD	28,848.75	1,499.94	2,044.08	1,791.01
I - EUR - Hedged	LU2059769906	Capitalisation	EUR	8,437.72	1,130.75	1,602.63	1,421.93
I - EUR - Unhedged	LU1932634378	Capitalisation	EUR	14,908.05	1,477.93	1,890.09	1,539.22
PI	LU1932635003	Capitalisation	USD	39,425.26	1,407.18	1,909.12	1,665.40
R	LU1932634451	Capitalisation	USD	13,508.40	149.45	203.85	178.80
R	LU1932634535	Distribution	USD	5,867.24	124.71	173.45	154.51
R - EUR - Hedged	LU1932634709	Capitalisation	EUR	1,203.35	117.81	167.13	148.43
R - EUR - Unhedged	LU1932634618	Capitalisation	EUR	61,955.40	148.36	189.91	154.82
R2	LU1932634881	Capitalisation	USD	4,800.00	141.50	192.32	168.08
R2	LU1932634964	Distribution	USD	549,157.14	144.87	200.77	178.21
Z	LU1932635185	Capitalisation	USD	64,441.09	1,544.27	2,087.56	1,814.52
Z - EUR - Unhedged	LU2211181388	Capitalisation	EUR	5,542.00	1,177.59	1,493.97	1,206.93

Candriam Sustainable Equity Emerging Markets

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			**EUR**		**2,886,356,517**	**2,240,251,849**	**1,207,571,117**
C	LU1434523954	Capitalisation	EUR	4,099,466.68	114.14	158.16	150.17
C	LU1434524093	Distribution	EUR	163,079.17	116.81	166.03	160.77
C - USD - Unhedged	LU1797946321	Capitalisation	USD	558,674.48	80.61	118.62	122.58
C - USD - Unhedged	LU2343014036	Distribution	USD	323,298.38	62.83	92.46	-
I	LU1434524259	Capitalisation	EUR	117,324.89	1,987.67	2,723.75	2,557.67
I - GBP - Unhedged	LU1434524333	Capitalisation	GBP	23,295.28	1,221.40	1,586.99	1,603.38
I - USD - Unhedged	LU1797946594	Capitalisation	USD	47,996.13	1,135.90	1,651.98	1,687.22
N	LU2027379606	Capitalisation	EUR	113.88	88.11	122.52	116.79
P	LU2421359626	Capitalisation	EUR	264,075.00	782.09	-	-
R	LU1434524416	Capitalisation	EUR	587,262.91	164.63	226.12	212.85
R	LU1720118535	Distribution	EUR	189,402.76	87.84	123.70	118.79
R - GBP - Unhedged	LU1434524689	Capitalisation	GBP	11,663.41	242.22	315.45	319.47
R - USD - Unhedged	LU1797946677	Capitalisation	USD	39,528.00	96.44	97.22	-
R2	LU1434524762	Capitalisation	EUR	114,768.57	106.34	145.59	136.62
R2	LU1434524846	Distribution	EUR	16,972.80	102.34	143.53	137.27

Statistiques

Candriam Sustainable Equity Emerging Markets (suite)

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
S	LU2363113171	Capitalisation	EUR	117,611.00	729.43	-	-
V	LU1434524929	Capitalisation	EUR	386,295.53	1,053.22	1,440.24	1,349.73
V - USD - Unhedged	LU1797946750	Capitalisation	USD	51,775.41	904.67	-	-
Z	LU1434525066	Capitalisation	EUR	537,319.41	2,129.57	2,900.52	2,707.83

Candriam Sustainable Equity EMU

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			**EUR**		**411,623,511**	**492,942,322**	**328,567,922**
C	LU1313771187	Capitalisation	EUR	625,885.10	153.77	180.00	145.22
C	LU1313771260	Distribution	EUR	205,739.61	101.93	121.66	99.80
I	LU1313771344	Capitalisation	EUR	112,077.40	1,533.71	1,775.21	1,415.98
R	LU1313771427	Capitalisation	EUR	79,699.40	163.47	189.67	151.67
R	LU1720121679	Distribution	EUR	13,365.83	115.67	136.71	109.32
R2	LU1434525223	Capitalisation	EUR	71,374.98	126.43	146.28	116.65
R2	LU1434525496	Distribution	EUR	650.00	115.69	136.36	110.46
V	LU1313771690	Capitalisation	EUR	1.00	1,772.93	2,048.76	-
Z	LU1313771773	Capitalisation	EUR	515,998.23	191.55	220.47	174.89

Candriam Sustainable Equity Europe

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			**EUR**		**1,340,558,137**	**1,888,267,515**	**1,015,993,473**
C	LU1313771856	Capitalisation	EUR	4,542,253.66	25.07	29.13	140.72
C	LU1313771930	Distribution	EUR	879,889.70	18.69	22.27	107.63
I	LU1313772078	Capitalisation	EUR	10,172,578.25	30.00	34.47	1,371.41
N	LU2027379788	Capitalisation	EUR	1,916.94	115.93	135.34	109.42
R	LU1313772151	Capitalisation	EUR	365,638.12	159.12	183.31	146.27
R	LU1720118618	Distribution	EUR	12,000.00	95.32	112.82	-
R2	LU1720118709	Capitalisation	EUR	109,624.48	133.39	153.22	121.88
R2	LU1720118964	Distribution	EUR	28,754.23	116.73	137.47	111.46
V	LU1313772235	Capitalisation	EUR	39,649.26	1,831.50	2,100.20	-
Z	LU1313772318	Capitalisation	EUR	460,905.37	1,577.87	1,803.03	1,426.82
Z	LU1434525819	Distribution	EUR	21,821.00	1,270.08	1,487.76	1,199.81

Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			**EUR**		**190,380,952**	**228,658,340**	**-**
C	LU2258565089	Capitalisation	EUR	4,383.17	248.71	317.53	-
C	LU2258565162	Distribution	EUR	160.62	110.42	204.69	-
I	LU2258565246	Capitalisation	EUR	3,074.69	2,301.44	2,905.71	-
R	LU2258565675	Capitalisation	EUR	1,238.79	195.78	247.84	-
R2	LU2258565758	Capitalisation	EUR	2,450.99	1,972.99	2,488.80	-
R2	LU2258565832	Distribution	EUR	201,397.96	204.60	258.09	-
Z	LU2258566053	Capitalisation	EUR	51,064.99	2,661.55	3,340.03	-

Candriam Sustainable Equity Future Mobility

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			**USD**		**240,041,599**	**307,398,902**	**14,551,454**
BF - EUR - Unhedged	LU2258562656	Capitalisation	EUR	129,561.69	834.86	1,102.49	-
BF - EUR - Unhedged	LU2258562730	Distribution	EUR	121,269.90	834.86	1,102.49	-
C	LU2258562813	Capitalisation	USD	4,951.50	79.11	113.31	101.53
C - EUR - Hedged	LU2258563118	Capitalisation	EUR	1,158.67	67.05	99.95	-
I	LU2258563209	Capitalisation	USD	143.00	801.64	1,137.53	1,015.33
I - EUR - Unhedged	LU2258563381	Capitalisation	EUR	215.00	848.82	1,130.49	-

Statistiques

Candriam Sustainable Equity Future Mobility (suite)

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
R	LU2258563464	Capitalisation	USD	1.00	81.03	114.44	101.54
R2	LU2258564199	Distribution	USD	6,000.00	75.05	108.44	-
V	LU2258564512	Capitalisation	USD	10.00	806.86	1,141.26	1,015.41
Z	LU2258564603	Capitalisation	USD	18,559.00	824.73	1,160.94	1,027.94

Candriam Sustainable Equity Japan

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			**JPY**		**54,709,644,108**	**32,875,952,098**	**15,625,753,538**
C	LU1434526460	Capitalisation	JPY	1,162,169.14	2,839.00	3,116.00	16,561.00
C	LU1434526544	Distribution	JPY	302,734.24	2,865.00	3,211.00	-
I	LU1434526627	Capitalisation	JPY	47,144.66	157,784.00	171,231.00	150,409.00
N	LU2027379861	Capitalisation	JPY	170.26	14,589.00	16,087.00	14,358.00
R	LU1434526890	Capitalisation	JPY	30,631.46	2,640.00	2,872.00	15,124.00
R	LU1720120192	Distribution	JPY	5,791.51	12,928.00	14,326.00	12,934.00
R - EUR - Hedged	LU1720120358	Distribution	EUR	500.00	97.28	108.97	99.24
R - EUR - Unhedged	LU1434526973	Capitalisation	EUR	59,426.22	110.57	130.03	117.29
R2	LU1720120515	Capitalisation	JPY	276,692.44	12,976.00	14,077.00	12,357.00
R2	LU1720120788	Distribution	JPY	15,404.95	12,816.00	14,170.00	12,699.00
Z	LU1434527278	Capitalisation	JPY	194,449.73	174,152.00	187,930.00	164,169.00
Z - EUR - Hedged	LU2501585306	Capitalisation	EUR	32,739.31	946.81	-	-

Candriam Sustainable Equity Quant Europe

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			**EUR**		**399,999,315**	**-**	**-**
C	LU2378104066	Capitalisation	EUR	19,683.50	2,959.74	-	-
C	LU2378104140	Distribution	EUR	4,410.17	1,886.12	-	-
I	LU2378104223	Capitalisation	EUR	7,805.74	3,591.31	-	-
N	LU2378104652	Capitalisation	EUR	78.44	2,712.08	-	-
R	LU2378104736	Capitalisation	EUR	1,299.23	156.57	-	-
R - GBP - Unhedged	LU2378104819	Capitalisation	GBP	6.00	215.17	-	-
R2	LU2378104900	Capitalisation	EUR	8,653.49	181.54	-	-
R2	LU2378105030	Distribution	EUR	-	-	-	-
V	LU2378105113	Capitalisation	EUR	75.99	1,840.96	-	-
Z	LU2378105204	Capitalisation	EUR	63,504.81	4,020.43	-	-
Z	LU2378105386	Distribution	EUR	24,370.00	1,967.38	-	-

Candriam Sustainable Equity US

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			**USD**		**1,528,375,671**	**1,910,075,814**	**-**
BF - EUR - Unhedged	LU2227860371	Capitalisation	EUR	82,702.00	1,043.03	1,247.17	-
C	LU2227857070	Capitalisation	USD	1,952,439.24	44.52	57.64	-
C	LU2227857153	Distribution	USD	468,919.20	43.94	57.62	-
C - EUR - Hedged	LU2227857310	Capitalisation	EUR	1,548.06	85.62	114.73	-
C - EUR - Unhedged	LU2227857237	Capitalisation	EUR	141,329.75	101.62	123.51	-
I	LU2227857401	Capitalisation	USD	2,792,646.82	54.42	69.65	-
I	LU2227857583	Distribution	USD	16,313.99	53.75	69.65	-
I - EUR - Hedged	LU2227857740	Capitalisation	EUR	77,565.44	870.62	1,154.48	-
I - EUR - Unhedged	LU2227857666	Capitalisation	EUR	26,477.43	1,035.40	1,243.76	-
I - GBP - Unhedged	LU2227857823	Capitalisation	GBP	1.00	1,065.95	1,212.47	-
R	LU2227858128	Capitalisation	USD	117,263.60	90.41	115.94	-
R - CHF - Hedged	LU2227858714	Capitalisation	CHF	10.00	86.51	115.13	-
R - EUR - Unhedged	LU2227858474	Capitalisation	EUR	92,258.57	103.24	124.25	-
R - GBP - Unhedged	LU2227858805	Capitalisation	GBP	24.13	106.31	121.07	-
R2	LU2227858987	Capitalisation	USD	245,483.41	90.70	116.08	-
R2	LU2227859019	Distribution	USD	39,336.07	89.58	116.07	-

Statistiques

Candriam Sustainable Equity US (suite)

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
R2 - EUR - Unhedged	LU2227859100	Capitalisation	EUR	1,726.57	103.57	124.40	-
S	LU2227859282	Capitalisation	USD	1.00	902.47	1,158.59	-
V	LU2227859365	Capitalisation	USD	186,911.12	909.78	1,162.04	-
V - EUR - Hedged	LU2227859449	Capitalisation	EUR	6,930.00	1,215.98	1,608.92	-
Z	LU2227859522	Capitalisation	USD	812,403.53	913.42	1,163.76	-
Z	LU2227859795	Distribution	USD	1.00	901.77	1,163.23	-
Z - EUR - Hedged	LU2227859878	Capitalisation	EUR	105,722.46	809.04	1,068.36	-

Candriam Sustainable Equity World

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			**EUR**		**1,132,975,070**	**1,154,931,881**	**587,566,234**
C	LU1434527435	Capitalisation	EUR	8,943,481.95	27.99	33.70	126.74
C	LU1434527518	Distribution	EUR	1,364,434.20	24.58	30.05	298.61
C - USD - Unhedged	LU2016899291	Capitalisation	USD	1,966.78	86.72	111.23	-
I	LU1434527781	Capitalisation	EUR	480,658.15	547.22	651.65	484.77
I	LU1434527864	Distribution	EUR	430.80	2,483.90	3,001.91	2,266.48
N	LU2027379945	Capitalisation	EUR	20,505.22	122.50	148.21	112.03
R	LU1434528169	Capitalisation	EUR	154,032.21	185.96	221.98	165.56
R - GBP - Unhedged	LU1434528243	Capitalisation	GBP	11.60	236.01	266.56	211.90
R2	LU1720121166	Capitalisation	EUR	11,535.56	124.00	147.61	109.78
V	LU1434528672	Capitalisation	EUR	363,942.99	265.29	315.26	-
Z	LU1434528839	Capitalisation	EUR	1,437,916.21	277.64	328.79	243.24
C - EUR - Asset Hedged	LU2420561321	Capitalisation	EUR	598,815.22	94.38	-	-

Candriam Sustainable Money Market Euro

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			**EUR**		**1,054,243,850**	**937,369,198**	**493,631,130**
C	LU1434529050	Capitalisation	EUR	9,973.50	1,096.84	1,099.91	1,109.02
C	LU1434529134	Distribution	EUR	3,171.74	1,047.14	1,050.07	1,058.78
I	LU1434529217	Capitalisation	EUR	79,053.87	1,159.79	1,160.94	1,168.48
I	LU1434529308	Distribution	EUR	4,434.00	1,105.43	1,106.54	1,113.72
V	LU1434529647	Capitalisation	EUR	308,210.99	1,016.61	1,016.69	1,022.35
Z	LU1434529993	Capitalisation	EUR	598,365.23	1,052.98	1,052.46	1,057.70

Candriam Sustainable Balanced Asset Allocation

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
Marchés émergents				
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EMERGING MARKETS Z C	232	USD	230,683	3.09
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY EMERGING MARKETS Z C	313	EUR	666,627	8.92
			897,310	**12.01**
Union européenne				
CANDRIAM FUND SUSTAINABLE EUROPEAN EQUITIES FOSSIL FREE Z C	46	EUR	97,859	1.31
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY EUROPE Z C	788	EUR	1,243,369	16.64
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY QUANT EUROPE Z C	106	EUR	426,168	5.70
INDEXIQ FACTORS SUSTAINABLE SOVEREIGN EURO BOND UCITS ETF D	3,034	EUR	65,443	0.88
			1,832,839	**24.53**
Japon				
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY JAPAN Z C	131	JPY	162,010	2.17
			162,010	**2.17**
Supranationales				
CANDRIAM FUND SUSTAINABLE EURO CORPORATE BONDS FOSSIL FREE Z C	56	EUR	76,520	1.02
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE Z C	664	EUR	626,125	8.38
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO SHORT TERM Z C	927	EUR	899,042	12.03
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO Z C	1,006	EUR	904,273	12.10
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL HIGH YIELD Z C	142	EUR	154,962	2.07
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL Z C	392	EUR	378,354	5.06
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY CIRCULAR ECONOMY Z C	45	USD	55,443	0.74
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY CLIMATE ACTION Z C	72	USD	104,181	1.39
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY WORLD Z C	326	EUR	90,511	1.21
			3,289,411	**44.02**
États-Unis d'Amérique				
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY US Z C	1,129	USD	966,270	12.93
			966,270	**12.93**
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			**7,147,840**	**95.65**
Total Organismes de placement collectif			**7,147,840**	**95.65**
Total du portefeuille-titres			**7,147,840**	**95.65**
Coût d'acquisition			7,310,626	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Balanced Asset Allocation

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)	
Supranationales	44.02
Union européenne	24.53
États-Unis d'Amérique	12.93
Marchés émergents	12.01
Japon	2.17
	95.65

Répartition économique (en % des actifs nets)	
Fonds d'investissement	95.65
	95.65

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Emerging Markets

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Albanie				
ALBANIA 3.5 20-27 16/06A	7,400,000	EUR	7,087,391	0.60
			7,087,391	**0.60**
Bermudes				
BERMUDA 3.375 20-50 20/08S	3,000,000	USD	2,127,585	0.18
BERMUDA 5 22-32 15/07S	6,308,000	USD	6,292,198	0.53
GOVT OF BERMUDA 2.3750 20-30 20/08S	13,277,000	USD	11,253,917	0.95
			19,673,700	**1.66**
Brésil				
BRAZIL 2.625 12-23 05/01S	12,000,000	USD	11,989,680	1.01
BRAZIL 3.875 20-30 12/06S	7,000,000	USD	6,090,315	0.51
BRAZIL 4.25 13-25 07/01S	7,000,000	USD	6,867,175	0.58
BRAZIL 4.50 19-29 30/05S	8,000,000	USD	7,440,360	0.63
BRAZIL 4.625 17-28 13/01S	2,000,000	USD	1,918,650	0.16
BRAZILIAN GOVERNMENT 3.75 21-31 12/09S	9,000,000	USD	7,575,750	0.64
KLABIN AUSTRIA GMBH 3.2 21-31 12/01S	7,000,000	USD	5,663,455	0.48
LIGHT SERVICOS DE EL 4.375 21-26 18/06S	4,000,000	USD	3,362,040	0.28
MARB BONDCO PLC 3.95 21-31 29/01S	7,000,000	USD	5,434,065	0.46
			56,341,490	**4.75**
Chili				
CHILE 2.55 20-32 27/01S	15,000,000	USD	12,332,325	1.04
CHILE 2.55 21-33 27/07S	18,000,000	USD	14,152,680	1.19
CHILE 3.10 21-61 22/01S	12,000,000	USD	7,542,780	0.64
CHILE GOVT INTL BOND 3.5 21-53 15/04S	12,000,000	USD	8,568,600	0.72
INVERSIONES LATIN AM 5.125 21-33 15/06S	6,856,153	USD	3,319,201	0.28
REPUBLIC OF CHI 3.5000 22-34 31/01S	12,000,000	USD	10,277,220	0.87
REPUBLIC OF CHI 4.3400 22-42 07/03S	7,000,000	USD	5,942,720	0.50
			62,135,526	**5.24**
Colombie				
COLOMBIA 10.375 03-33 28/01S	1,750,000	USD	1,959,688	0.17
COLOMBIA 3.2500 21-32 22/04S	10,000,000	USD	7,295,900	0.62
COLOMBIA 3.875 17-27 25/04S	10,000,000	USD	8,873,250	0.75
COLOMBIA 4.125 20-51 15/05S	8,000,000	USD	4,837,800	0.41
COLOMBIA 4.1250 21-42 22/02S	6,000,000	USD	3,791,910	0.32
COLOMBIA 4.95 20-30 17/07S	12,000,000	USD	9,651,000	0.81
COLOMBIA 5.20 19-49 15/05S	7,000,000	USD	4,816,455	0.41
COLOMBIA 6.125 09-41 18/01S	5,000,000	USD	4,005,850	0.34
MILLICOM INTL CELL 4.50 20-31 27/04S	5,000,000	USD	4,228,500	0.36
REPUBLIC OF COL 8.0000 22-33 20/04S	5,000,000	USD	5,019,200	0.42
			54,479,553	**4.59**
Costa Rica				
COSTA RICA 4.375 13-25 30/04S	10,000,000	USD	9,699,050	0.82
COSTA RICA 7.158 15-45 12/03S	5,000,000	USD	4,796,700	0.40
			14,495,750	**1.22**
Croatie				
CROATIA 1.75 21-41 04/03A	11,000,000	EUR	8,314,737	0.70
CROATIA 6.00 13-24 26/01S	12,194,000	USD	12,274,663	1.04
			20,589,400	**1.74**
République dominicaine				
DOMINICAN REPUBLIC 4.5 20-30 30/01S	6,000,000	USD	5,126,580	0.43
DOMINICAN REPUBLIC 5.50 15-25 27/01S	15,000,000	USD	14,938,200	1.26
DOMINICAN REPUBLIC 5.875 20-60 30/01S	9,000,000	USD	6,632,235	0.56
DOMINICAN REPUBLIC 5.95 17-27 25/01S	8,000,000	USD	7,848,640	0.66
DOMINICAN REPUBLIC 6.00 18-28 19/07S	10,000,000	USD	9,644,200	0.81
DOMINICAN REPUBLIC 6.40 19-49 05/06S	5,000,000	USD	4,052,750	0.34
			48,242,605	**4.07**

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Emerging Markets

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Équateur				
ECUADOR 0.5 20-35 31/07S	32,000,000	USD	14,831,360	1.25
ECUADOR 0.50 20-40 31/07S	20,000,000	USD	8,229,200	0.69
			23,060,560	**1.94**
Géorgie				
GEORGIA 2.7500 21-26 22/04S	4,000,000	USD	3,637,940	0.31
GEORGIAN RAILWAY JSC 4 21-28 17/06S	11,800,000	USD	10,377,274	0.88
			14,015,214	**1.18**
Ghana				
GHANA 7.75 21-29 07/04S	9,600,000	USD	3,611,232	0.30
GHANA 7.875 20-35 11/02S	5,000,000	USD	1,795,950	0.15
GHANA 8.125 19-32 26/03S	5,000,000	USD	1,835,075	0.15
GHANA 8.6270 18-49 16/06S	6,000,000	USD	2,084,850	0.18
			9,327,107	**0.79**
Guatemala				
GUATEMALA 4.375 17-27 05/06S	4,000,000	USD	3,794,700	0.32
GUATEMALA 4.50 16-26 03/05S	9,000,000	USD	8,675,505	0.73
GUATEMALA 4.875 13-28 13/02S	8,000,000	USD	7,724,560	0.65
GUATEMALA 4.90 19-30 01/06S	8,500,000	USD	8,076,232	0.68
GUATEMALA 5.25 22-29 10/08S	5,000,000	USD	4,827,925	0.41
			33,098,922	**2.79**
Hongrie				
HUNGARY 3.1250 21-51 21/09S	12,000,000	USD	7,250,460	0.61
HUNGARY 5.0000 22-27 22/02A	11,500,000	EUR	12,189,486	1.03
HUNGARY 5.375 14-24 25/03S	9,000,000	USD	9,002,880	0.76
HUNGARY 7.625 11-41 29/03S	7,000,000	USD	7,664,370	0.65
HUNGARY GOVERNMENT 2.125 21-31 22/09S	11,000,000	USD	8,169,150	0.69
HUNGARY GOVERNMENT 5.25 22-29 16/06S	9,000,000	USD	8,628,075	0.73
			52,904,421	**4.46**
Inde				
BHARTI AIRTEL LTD3.25 21-31 03/06S	7,000,000	USD	5,944,855	0.50
EXP IMP BANK INDI 3.25 20-30 15/01S	553,000	USD	481,757	0.04
GREENKO DUTCH B.V. 3.85 21-26 29/03S	3,342,500	USD	2,913,239	0.25
GREENKO POWER II LTD 4.3 21-28 13/12S	4,870,500	USD	4,098,526	0.35
GREENKO SOLAR MAURIT 5.95 19-26 29/07S	8,000,000	USD	7,308,720	0.62
			20,747,097	**1.75**
Indonésie				
INDONESIA 3.55 22-32 31/03S	13,500,000	USD	12,318,952	1.04
INDONESIA 3.8500 20-30 15/10S	5,000,000	USD	4,722,225	0.40
INDONESIA 4.65 22-32 20/09S	8,000,000	USD	7,881,920	0.66
INDONESIA 4.75 18-29 11/02S	5,000,000	USD	5,025,400	0.42
INDONESIA REG-S 1.40 19-31 30/10A	4,000,000	EUR	3,343,737	0.28
PERUSAHAAN PENE 4.7000 22-32 06/06S	5,350,000	USD	5,298,774	0.45
PERUSAHAAN PENER 4.55 16-26 29/03S	12,000,000	USD	12,015,360	1.01
PERUSAHAAN PENERBIT 3.55 21-51 09/06S	22,000,000	USD	16,793,700	1.42
PERUSAHAAN PENERBIT 3.75 18-23 01/03S	6,000,000	USD	5,996,370	0.51
PERUSAHAAN PENERBIT 4.40 18-28 01/03S	5,500,000	USD	5,443,350	0.46
			78,839,788	**6.65**
Côte d'Ivoire				
IVORY COAST 4.8750 20-32 30/01A	17,000,000	EUR	14,357,842	1.21
IVORY COAST 6.125 17-33 15/06S	2,000,000	USD	1,787,290	0.15
			16,145,132	**1.36**
Jamaïque				
JAMAICA 6.75 15-28 28/04S	10,000,000	USD	10,645,450	0.90
JAMAICA 7.875 15-45 28/07S	6,000,000	USD	6,776,010	0.57
JAMAICA 8.00 07-39 15/03S	4,000,000	USD	4,698,980	0.40
			22,120,440	**1.87**
Malaisie				
MALAYSIA WAKALA SUKUK 2.07 21-31 28/04S	18,000,000	USD	15,332,580	1.29
MALAYSIA WAKALA SUKUK 3.075 21-51 28/04S	5,500,000	USD	4,011,782	0.34

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Emerging Markets

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
			19,344,362	**1.63**
Mexique				
GRUPO KUO SAB DE CV 5.75 17-27 07/07S	10,000,000	USD	9,397,750	0.79
MEXICO 1.75 18-28 17/04A	4,000,000	EUR	3,824,682	0.32
MEXICO 2.125 21-51 25/10A	5,509,000	EUR	3,245,414	0.27
MEXICO 2.659 20-31 24/05S	12,000,000	USD	9,691,200	0.82
MEXICO 3.25 20-30 16/04S	5,000,000	USD	4,367,650	0.37
MEXICO 3.771 20-61 24/05S	10,000,000	USD	6,374,000	0.54
MEXICO 4.15 17-27 28/03S	10,000,000	USD	9,758,350	0.82
MEXICO 4.28 21-41 14/08S	18,000,000	USD	13,921,830	1.17
MEXICO 5.0000 20-51 27/04S	4,500,000	USD	3,671,258	0.31
MEXICO GOV INTER 4.75 20-32 27/04S	15,000,000	USD	14,078,400	1.19
MEXICO GOVERNMENT IN 3.75 21-71 19/04S	16,500,000	USD	10,353,255	0.87
ORBIA ADVANCE CORP 5.875 14-44 17/09S	6,000,000	USD	5,231,160	0.44
			93,914,949	**7.92**
Monténégro				
MONTENEGRO 2.55 19-29 03/10A	7,500,000	EUR	5,747,822	0.48
			5,747,822	**0.48**
Maroc				
MOROCCO 3.0000 20-32 15/12S	1,000,000	USD	796,950	0.07
MOROCCO 4.0 20-50 15/12S	4,000,000	USD	2,742,200	0.23
			3,539,150	**0.30**
Panama				
PANAMA 2.2520 20-32 29/09S	8,750,000	USD	6,514,725	0.55
PANAMA 3.16 19-30 23/01S	10,000,000	USD	8,631,600	0.73
PANAMA 3.75 19-26 17/04S	3,500,000	USD	3,303,738	0.28
PANAMA 3.87 19-60 23/07S	10,000,000	USD	6,497,200	0.55
PANAMA 4.30 13-53 29/04S	12,000,000	USD	8,780,700	0.74
PANAMA 4.50 18-50 16/04S	11,000,000	USD	8,356,205	0.70
PANAMA 6.70 06-36 26/01S	4,000,000	USD	4,201,220	0.35
REPUBLIC OF PAN 4.5000 22-63 19/01S	5,000,000	USD	3,555,525	0.30
REPUBLIC OF PAN 6.4000 22-35 14/02S	7,000,000	USD	7,135,695	0.60
			56,976,608	**4.80**
Paraguay				
PARAGUAY 4.95 20-31 28/04S	5,000,000	USD	4,861,450	0.41
PARAGUAY 5.40 19-50 30/03S	5,000,000	USD	4,338,250	0.37
PARAGUAY 6.10 14-44 11/08S	5,000,000	USD	4,829,075	0.41
			14,028,775	**1.18**
République populaire de Chine				
FORTUNE STAR BVI 5.05 21-27 27/01S	12,000,000	USD	7,723,200	0.65
			7,723,200	**0.65**
Pérou				
COFIDE 4.75 15-25 15/07S	6,000,000	USD	5,826,180	0.49
CORP FINANCIERA 2.4000 20-27 28/09S	6,400,000	USD	5,363,584	0.45
LIMA METRO LINE REGS 4.35 19-36 05/04Q	13,899,114	USD	12,412,326	1.05
PERU 2.7830 20-31 23/01S	15,000,000	USD	12,459,225	1.05
PERU 3.3 21-41 11/03S	5,000,000	USD	3,671,925	0.31
PERU 3.60 21-72 15/01S	2,000,000	USD	1,312,180	0.11
REPUBLIC OF PER 3.0000 21-34 15/01S	13,000,000	USD	10,306,855	0.87
REPUBLIQUE DU PEROU 1.95 21-36 17/11A	10,000,000	EUR	7,380,407	0.62
			58,732,682	**4.95**
Philippines				
PHILIPPINE GOVT IN BD 3.229 22-27 29/03S	12,000,000	USD	11,387,520	0.96
PHILIPPINE GOVT INT 4.2 22-47 29/03S	10,000,000	USD	8,589,400	0.72
PHILIPPINES 3.75 19-29 14/01S	6,000,000	USD	5,747,850	0.48
REPUBLIC OF PHI 5.6090 22-33 13/04S	3,809,000	USD	4,038,188	0.34
			29,762,958	**2.51**
Pologne				
POLAND 3.25 16-26 06/04S	8,600,000	USD	8,256,473	0.70
POLAND 4.00 14-24 22/01S	5,400,000	USD	5,337,360	0.45

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Emerging Markets

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
POLAND GOVERNMENT INTER 5.5 22-27 16/11S	20,000,000	USD	20,591,400	1.74
REPUBLIC OF POL 5.7500 22-32 16/11S	25,000,000	USD	26,697,875	2.25
			60,883,108	**5.13**
Roumanie				
ROMANIA 3.0 20-31 14/02S	6,420,000	USD	5,081,494	0.43
ROMANIA 3.0000 22-27 27/02S	20,000,000	USD	17,754,500	1.50
ROMANIA 3.375 18-38 08/02A	2,000,000	EUR	1,450,105	0.12
ROMANIA 4.0000 20-51 14/02S	3,000,000	USD	1,995,945	0.17
ROMANIAN GOVERNMENT 5.25 22-27 25/05S	21,000,000	USD	20,229,510	1.71
ROMANIAN GOVERNMENT 6.0 22-34 25/05S	13,500,000	USD	12,654,698	1.07
ROUMANIA 5.125 18-48 15/06S	4,000,000	USD	3,194,940	0.27
			62,361,192	**5.26**
Sénégal				
SENEGAL 6.25 17-33 23/05S	6,000,000	USD	4,969,530	0.42
SENEGAL 6.75 18-48 13/03S	3,000,000	USD	2,126,490	0.18
SENEGAL GOVERNEMENT 5.375 21-37 08/06A	9,000,000	EUR	6,486,617	0.55
			13,582,637	**1.15**
Serbie				
REPUBLIC OF SER 2.0500 21-36 23/09A	3,000,000	EUR	1,817,121	0.15
SERBIA 1.5 19-29 26/06A	5,333,000	EUR	4,092,491	0.35
SERBIA 2.125 20-30 01/12S	14,000,000	USD	10,113,110	0.85
SERBIA 3.1250 20-27 15/05A	6,000,000	EUR	5,526,989	0.47
			21,549,711	**1.82**
Afrique du Sud				
REPUBLIC OF SOU 5.8750 22-32 20/04S	6,000,000	USD	5,436,120	0.46
REPUBLIC OF SOU 7.3000 22-52 20/04S	8,000,000	USD	6,910,680	0.58
SOUTH AFRICA 4.30 16-28 12/10S	4,500,000	USD	4,023,000	0.34
SOUTH AFRICA 4.85 19-29 30/09S	7,000,000	USD	6,259,155	0.53
SOUTH AFRICA 4.875 16-26 14/04S	5,000,000	USD	4,853,050	0.41
SOUTH AFRICA 5.65 17-47 27/09S	10,000,000	USD	7,384,550	0.62
SOUTH AFRICA 5.75 19-49 30/09S	10,000,000	USD	7,394,300	0.62
SOUTH AFRICA 5.875 13-25 16/09S	5,000,000	USD	5,020,325	0.42
			47,281,180	**3.99**
Trinité-et-Tobago				
TRINIDAD & TOBAGO 4.50 20-30 26/06S	2,000,000	USD	1,901,860	0.16
TRINIDAD TOBAGO REGS 4.50 16-26 04/08S	4,000,000	USD	3,946,460	0.33
			5,848,320	**0.49**
États-Unis d'Amérique				
UNIT STAT TREA BIL ZCP 02-11-23	35,000,000	USD	33,467,813	2.82
			33,467,813	**2.82**
Uruguay				
REPUBLICA ORIEN 5.7500 22-34 28/10S	9,790,000	USD	10,611,136	0.89
URUGUAY 4.125 12-45 20/11S	5,000,000	USD	4,641,975	0.39
URUGUAY 4.975 18-55 20/04S	10,000,000	USD	9,620,200	0.81
URUGUAY 7.875 03-33 15/01S	8,000,000	USD	9,992,200	0.84
			34,865,511	**2.94**
Total des obligations			**1,122,914,074**	**94.70**
Obligations à taux variables				
Brésil				
BRAZIL MINAS SPE REGS FL.R 13-28 15/02S	1,620,000	USD	1,574,915	0.13
			1,574,915	**0.13**
Côte d'Ivoire				
IVORY COAST FL.R 10-32 31/12S	6,896,395	USD	6,555,299	0.55
			6,555,299	**0.55**
Namibie				
NAMIBIA FL.R 15-25 29/10S	18,000,000	USD	16,912,620	1.43
			16,912,620	**1.43**
Total des obligations à taux variables			**25,042,834**	**2.11**

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Emerging Markets

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			**1,147,956,908**	**96.81**
Total du portefeuille-titres			**1,147,956,908**	**96.81**
Coût d'acquisition			1,322,339,593	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Emerging Markets

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)	
Mexique	7.92
Indonésie	6.65
Roumanie	5.26
Chili	5.24
Pologne	5.13
Pérou	4.95
Brésil	4.88
Panama	4.80
Colombie	4.59
Hongrie	4.46
République dominicaine	4.07
Afrique du Sud	3.99
Uruguay	2.94
États-Unis d'Amérique	2.82
Guatemala	2.79
Philippines	2.51
Équateur	1.94
Côte d'Ivoire	1.91
Jamaïque	1.87
Serbie	1.82
Inde	1.75
Croatie	1.74
Bermudes	1.66
Malaisie	1.63
Namibie	1.43
Costa Rica	1.22
Paraguay	1.18
Géorgie	1.18
Sénégal	1.15
Ghana	0.79
République populaire de Chine	0.65
Albanie	0.60
Trinité-et-Tobago	0.49
Monténégro	0.48
Maroc	0.30
	96.81

Répartition économique (en % des actifs nets)	
Obligations d'États, Provinces et communes	77.69
Banques et autres institutions financières	7.68
Institutions non classifiables	3.84
Institutions non classifiables	2.05
Télécommunication	1.67
Fonds d'investissement	1.03
Transport	0.88
Énergie et eau	0.53
Industrie agro-alimentaire	0.50
Papier et bois	0.48
Services divers	0.46
	96.81

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
CWTH BK AUSTRALIA 0.50 16-26 27/07A	724,000	EUR	653,428	0.08
MACQUARIE GROUP LTD 0.35 20-28 03/12A	2,532,000	EUR	2,062,124	0.26
MACQUARIE GROUP LTD 0.95 21-31 21/05A	2,300,000	EUR	1,722,344	0.21
NATIONAL AUSTRALIA 0.25 19-24 20/05A	1,236,000	EUR	1,190,256	0.15
TELSTRA CORPORATION 1 20-30 23/04A	518,000	EUR	431,605	0.05
			6,059,757	**0.75**
Autriche				
AUSTRIA 0.50 17-27 20/04A	2,510,000	EUR	2,273,119	0.28
AUSTRIA 0.75 16-26 20/10A	2,842,000	EUR	2,642,477	0.33
AUSTRIA 0.9 22-32 20/02A	19,887,000	EUR	16,355,864	2.03
AUSTRIA 1.50 16-47 20/02A	3,810,000	EUR	2,920,746	0.36
AUSTRIA GOVERNMENT 1.85 22-49 23/05A	3,237,000	EUR	2,487,149	0.31
AUSTRIA GOVERNMENT BON 0.00 22-28 20/10U	3,000,000	EUR	2,527,290	0.31
			29,206,645	**3.63**
Belgique				
BELFIUS BANQUE SA 0.375 19-26 13/02A	2,000,000	EUR	1,790,620	0.22
BELG GO 2.75 22-39 22/04A	700,000	EUR	637,756	0.08
BELGIUM 0.375 20-30 15/04A	4,000,000	EUR	3,254,600	0.40
BELGIUM 1.25 18-33 22/04A	10,466,000	EUR	8,721,998	1.08
BELGIUM 1.60 16-47 22/06A	6,289,400	EUR	4,416,385	0.55
BELGIUM KINGDOM 0.35 22-32 22/06A	500,000	EUR	384,885	0.05
BNP PARIBAS 0.625 18-25 04/10A	900,000	EUR	836,086	0.10
COMMUNAUTE FLAMANDE 0.375 16-26 13/10A	600,000	EUR	542,667	0.07
COMMUNAUTE FLAMANDE 1.375 18-33 21/11A	1,000,000	EUR	809,430	0.10
ELIA SYSTEM OP SA/NV 3.25 13-28 04/04A	500,000	EUR	486,090	0.06
ELIA SYSTEMS OP 1.375 15-24 27/05A	200,000	EUR	193,686	0.02
ELIA TRANSMISSION BE 0.875 20-30 28/04A	500,000	EUR	402,422	0.05
FLEMISH COMMUNITY 0.125 20-35 15/10A	500,000	EUR	323,080	0.04
KBC BANK SA 0.00 20-25 03/06U	2,400,000	EUR	2,180,388	0.27
KBC GROUPE SA 0.7500 20-30 24/01A	1,500,000	EUR	1,180,762	0.15
PROXIMUS SADP 0.7500 21-36 17/11A	900,000	EUR	601,304	0.07
UCB SA 1.0000 21-28 30/03A	2,500,000	EUR	1,988,912	0.25
			28,751,071	**3.58**
Canada				
BANQUE NATI DU CANADA 0 16-23 29/09U	4,000	EUR	3,912	0.00
BANQUE TORONTO DOM. 0.625 18-25 06/06A	549,000	EUR	513,310	0.06
CANADA 0.00 19-29 15/10U	600,000	EUR	478,683	0.06
CANADA 0.375 17-24 14/06A	1,846,000	EUR	1,769,603	0.22
CANADA 0.375 19-24 03/05A	1,501,000	EUR	1,441,223	0.18
ONTARIO (PROV.OF) 0.875 15-25 21/01A	900,000	EUR	856,490	0.11
QUEBEC (PROV.OF) 0.875 17-27 04/05A	2,330,000	EUR	2,104,048	0.26
ROYAL BANK OF CANADA 0.125 19-24 23/07A	1,693,000	EUR	1,613,226	0.20
ROYAL BANK OF CANADA 0.250 19-24 02/05A	1,274,000	EUR	1,226,136	0.15
TORONTO DOMINION 0.625 18-23 20/07A	260,000	EUR	257,249	0.03
TORONTO DOMINION BANK 0.375 19-24 25/04A	1,384,000	EUR	1,331,879	0.17
TORONTO DOMINION BK 0.375 16-23 27/04A	1,000	EUR	994	0.00
TORONTO DOMINION BK 1.952 22-30 08/04A	1,000,000	EUR	861,540	0.11
			12,458,293	**1.55**
Croatie				
CROATIA 1.125 19-29 19/06A	464,000	EUR	395,808	0.05
CROATIA 2.75 17-30 27/01A	1,100,000	EUR	1,029,726	0.13
CROATIA 3.00 17-27 20/03A	100,000	EUR	99,239	0.01
			1,524,773	**0.19**
Danemark				
NYKREDIT REALKREDIT 0.5 20-25 11/06A	3,000,000	EUR	2,755,320	0.34

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ORSTED 1.50 17-29 26/11A	100,000	EUR	86,536	0.01
ORSTED 2.25 22-28 14/06A	1,267,000	EUR	1,175,079	0.15
VESTAS WIND SYS 1.5000 22-29 15/06A	1,000,000	EUR	875,405	0.11
			4,892,340	**0.61**
Estonie				
ESTONIA 0.125 20-30 10/06A	1,172,000	EUR	920,764	0.11
			920,764	**0.11**
Union européenne				
BANQUE EUROP INVEST 0.0 21-31 14/01U	3,000,000	EUR	2,341,500	0.29
BEI 2.75 12-25 15/09A	2,000,000	EUR	1,987,830	0.25
BEI 4.00 05-37 15/10A	1,000,000	EUR	1,079,875	0.13
COMMUNAUTE EUROPEENNE 0 20-25 17/11U	4,500,000	EUR	4,149,765	0.52
COMMUNAUTE EUROPEENNE 0.00 20-30 27/10U	100,000	EUR	78,980	0.01
COMMUNAUTE EUROPEENNE 0.00 21-28 02/02U	3,500,000	EUR	2,972,568	0.37
COMMUNAUTE EUROPEENNE 0.3 20-50 17/11A	1,200,000	EUR	564,582	0.07
COMMUNAUTE EUROPEENNE 1.25 18-33 04/04A	1,500,000	EUR	1,247,588	0.16
COUNCIL OF EURO 0.00 21-31 20/01U	3,100,000	EUR	2,419,860	0.30
COUNCIL OF EUROPE 0.125 17-24 10/04A	1,950,000	EUR	1,876,856	0.23
EBRD 0.00 19-24 10/01U	2,700,000	EUR	2,615,530	0.33
EFSF 0.05 19-29 17/10A	1,500,000	EUR	1,224,450	0.15
EFSF 0.20 15-25 28/04A	2,000,000	EUR	1,876,770	0.23
EFSF 0.40 18-25 17/02A	1,500,000	EUR	1,420,545	0.18
EFSF 0.875 17-27 26/07A	4,382,000	EUR	3,985,188	0.50
EFSF 1.25 17-33 24/05A	755,000	EUR	626,559	0.08
EFSF 2.75 13-29 03/12A	1,000,000	EUR	979,745	0.12
EFSF 3.00 13-34 04/09A	1,000,000	EUR	974,645	0.12
EIB 1.125 17-33 13/04A	1,610,000	EUR	1,319,467	0.16
ESM 1.125 16-32 03/05A	616,000	EUR	515,463	0.06
EURO FI 1.5 22-25 15/12A	5,900,000	EUR	5,661,817	0.70
EURO UNIO BILL 0.00 21-31 22/06U	2,490,000	EUR	1,916,478	0.24
EUROPEAN FINANCIAL 0.875 19-35 10/04A	2,300,000	EUR	1,740,560	0.22
EUROPEAN FINANCIAL STABILITY 0.00 21-31 20/01U	1,000,000	EUR	780,745	0.10
EUROPEAN INVEST 0.3750 18-26 15/05A	1,483,000	EUR	1,359,503	0.17
EUROPEAN UNION 0.4 21-37 04/02A	7,956,000	EUR	5,343,329	0.66
EUROPEAN UNION 2.0 22-27 04/10A	12,847,000	EUR	12,238,566	1.52
EUROPEAN UNION 3.00 11-26 04/09A	1,000,000	EUR	1,000,605	0.12
MECANISME EUROPEEN D 0 21-26 15/03U	3,381,000	EUR	3,006,774	0.37
			67,306,143	**8.37**
Finlande				
FINLAND 0.5 18-28 04/09A	3,500,000	EUR	3,058,842	0.38
FINLAND 0.5 19-29 15/09A	1,150,000	EUR	978,351	0.12
FINLAND 1.125 18-34 15/04A	3,250,000	EUR	2,629,542	0.33
FINNVERA 0.50 16-26 13/04A	1,150,000	EUR	1,053,492	0.13
KOJAMO PLC 0.875 21-29 28/05A	773,000	EUR	574,753	0.07
NOKIA CORP 2.375 20-25 15/05A	900,000	EUR	866,114	0.11
NORDEA BANK ABP 0.50 21-28 02/11A	1,000,000	EUR	821,515	0.10
OP CORPORATE BA 0.6250 22-27 27/07A	1,030,000	EUR	873,394	0.11
OP CORPORATE BANK PL 0.1 20-27 16/11A	3,000,000	EUR	2,516,745	0.31
			13,372,748	**1.66**
France				
AFD 2.25 14-26 28/05A	1,000,000	EUR	966,595	0.12
AGENCE FRANCAIS 0.1250 21-31 29/09A	2,000,000	EUR	1,505,090	0.19
AGENCE FRANCAISE DEV 0.50 18-25 31/10A	300,000	EUR	278,248	0.03
AGENCE FRANCAISE DVP 0.25 19-29 29/06A	700,000	EUR	574,312	0.07
AIR LIQ FIN 2.875 22-32 16/09A	1,000,000	EUR	945,710	0.12
AIR LIQUIDE FIN 0.6250 19-30 20/06A	600,000	EUR	490,008	0.06
AIR LIQUIDE FINANCE 1 20-25 02/04A	1,000,000	EUR	952,825	0.12
ARVAL SERVICE L 0.00 21-25 01/10U	2,300,000	EUR	2,079,131	0.26
AXA SA 1.125 16-28 15/05A	1,100,000	EUR	973,126	0.12

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
BFCM 1.875 19-29 18/06A	2,000,000	EUR	1,697,710	0.21
BFCM EMTN 4.00 22-29 21/11A	1,600,000	EUR	1,597,456	0.20
BNP PARIBAS 1.00 17-24 29/11A	500,000	EUR	472,562	0.06
BNP PARIBAS 1.00 18-24 17/04A	1,400,000	EUR	1,361,003	0.17
BNP PARIBAS 1.625 19-31 02/07A	2,000,000	EUR	1,570,440	0.20
BNP PARIBAS FL.R 19-27 23/01A	1,500,000	EUR	1,399,800	0.17
BPCE 0.125 19-24 04/12A	500,000	EUR	470,752	0.06
BPCE SFH 0.125 21-30 03/06A	2,100,000	EUR	1,631,658	0.20
CAISSE DEPOTS CONS 0.01 20-25 15/09A	1,300,000	EUR	1,194,004	0.15
CAPGEMINI SE 0.625 20-25 23/06A	1,500,000	EUR	1,399,545	0.17
CAPGEMINI SE 1.125 20-30 23/06A	1,500,000	EUR	1,242,892	0.15
CAPGEMINI SE 2.50 15-23 01/07A	200,000	EUR	199,535	0.02
COMPAGNIE DE SAINT 0.625 19-24 15/03A	1,600,000	EUR	1,548,512	0.19
CREDIT AGRICOLE 0.375 19-25 21/10A	1,400,000	EUR	1,287,594	0.16
CREDIT AGRICOLE 2.625 15-27 17/03A	200,000	EUR	187,341	0.02
CREDIT AGRICOLE LDN 1.375 17-27 03/05A	2,000,000	EUR	1,810,720	0.23
CREDIT AGRICOLE LDN 1.875 16-26 20/12A	1,200,000	EUR	1,105,002	0.14
DANONE SA 0 21-25 01/06U	1,700,000	EUR	1,546,584	0.19
DANONE SA 0,395 20-29 10/06A	200,000	EUR	164,745	0.02
DANONE SA 0,571 20-27 17/03A	1,000,000	EUR	896,520	0.11
DANONE SA 1,125 15-25 14/01A	200,000	EUR	191,532	0.02
DANONE SA EMTN 1.208 16-28 03/11A	200,000	EUR	176,467	0.02
EDENRED SA 1.875 17-27 30/03A	1,000,000	EUR	939,635	0.12
FRANCE 0.00 21-31 25/11U	3,500,000	EUR	2,689,015	0.33
FRANCE 0.5 18-29 25/05A	5,000,000	EUR	4,308,325	0.54
FRANCE 0.50 15-26 25/05A	3,000,000	EUR	2,777,940	0.35
FRANCE 0.50 21-44 25/06A	11,519,000	EUR	6,639,897	0.83
FRANCE 0.7500 22-28 25/02A	11,000,000	EUR	9,897,360	1.23
FRANCE 1.25 16-36 25/05A	1,500,000	EUR	1,165,875	0.14
FRANCE 1.25 18-34 25/05A	3,300,000	EUR	2,680,458	0.33
FRANCE 1.375 17-29 14/03A	700,000	EUR	626,577	0.08
FRANCE 1.50 18-50 25/05A	7,900,000	EUR	5,324,995	0.66
FRANCE 1.75 13-24 25/11A	2,000,000	EUR	1,959,570	0.24
FRANCE 1.75 17-39 25/06A	11,723,000	EUR	9,495,630	1.18
FRANCE 2.00 17-48 25/05A	3,428,000	EUR	2,642,011	0.33
FRANCE 2.25 13-24 25/05A	1,500,000	EUR	1,488,728	0.19
FRANCE 2.75 12-27 25/10A	10,500,000	EUR	10,469,602	1.30
FRANCE 3.25 12-45 25/05A	3,000,000	EUR	2,950,560	0.37
FRANCE 4.50 09-41 25/04A	2,200,000	EUR	2,541,440	0.32
FRANCE ZCP 19-52A	200,000	EUR	105,404	0.01
GECINA 0.875 22-33 25/01A	1,800,000	EUR	1,309,833	0.16
ICADE 1.125 16-25 17/11A	100,000	EUR	90,138	0.01
ICADE SANTE SAS 1.375 20-30 17/09A	2,000,000	EUR	1,462,720	0.18
ILE DE FRANCE 0.50 16-25 14/06A	1,500,000	EUR	1,405,148	0.17
KLEPIERRE 0.625 19-30 01/07A	1,500,000	EUR	1,094,880	0.14
L OREAL S A 0.375 22-24 29/03A	700,000	EUR	680,634	0.08
L OREAL S A 0.875 22-26 29/06A	1,000,000	EUR	928,585	0.12
LA BANQUE POSTALE 0.75 21-31 23/06A	600,000	EUR	446,478	0.06
LA BANQUE POSTALE 1.375 19-29 24/04A	2,000,000	EUR	1,685,280	0.21
LA POSTE 3.125 22-33 14/03A	1,000,000	EUR	943,985	0.12
LA POSTE SA 1.45 18-28 30/11A	1,000,000	EUR	876,800	0.11
LEGRAND SA 0.375 21-31 06/10A	2,000,000	EUR	1,513,670	0.19
LEGRAND SA 0.50 17-23 09/10A	800,000	EUR	786,232	0.10
REGIE AUTONOME TRANS 0.875 17-27 25/05A	1,000,000	EUR	903,545	0.11
REGION IDF 1.375 18-33 20/06A	100,000	EUR	81,604	0.01
SANOFI 1.375 18-30 21/03A	1,100,000	EUR	958,556	0.12
SANOFI SA 1.5 20-30 30/03A	1,000,000	EUR	888,120	0.11
SNCF RESEAU 1.00 16-31 09/11A	500,000	EUR	410,048	0.05

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
SNCF RESEAU 1.875 17-34 30/03A	1,200,000	EUR	1,007,838	0.13
SOCIETE DU GRAND PARI 1.125 19-34 25/05A	1,000,000	EUR	764,770	0.10
SOCIETE GENERALE 0.01 20-30 11/02A	2,100,000	EUR	1,659,998	0.21
SOCIETE GENERALE 1.25 19-24 15/02A	400,000	EUR	390,614	0.05
SOCIETE GENERALE 1.7500 19-29 22/03A	700,000	EUR	595,990	0.07
SOCIETE GENERALE SA 0.125 20-26 24/02A	1,500,000	EUR	1,336,822	0.17
SOCIETE GENERALE SA 0.125 21-28 18/02A	1,000,000	EUR	826,175	0.10
SOCIETE GENERALE SA 4.0 22-27 16/11A	3,500,000	EUR	3,498,232	0.44
SOCIETE NATIONA 3.1250 22-27 02/11A	1,600,000	EUR	1,574,336	0.20
SPIE SA 2.625 19-26 18/06A	500,000	EUR	474,200	0.06
STE DE FINANCE LOCAL 0.00 19-24 24/05U	1,200,000	EUR	1,147,560	0.14
SUEZ 1.25 16-28 19/05A	1,200,000	EUR	1,049,238	0.13
SUEZ SA 1.25 20-27 02/04A	100,000	EUR	90,776	0.01
UNEDIC 1.25 15-27 21/10A	2,600,000	EUR	2,379,689	0.30
UNIBAIL RODAMCO 0.875 16-25 21/02	100,000	EUR	93,682	0.01
UNIBAIL RODAMCO 0.8750 19-32 29/03A	1,400,000	EUR	980,182	0.12
UNIBAIL RODAMCO 1.0000 19-27 27/02A	400,000	EUR	349,304	0.04
UNION NAT.INTERPRO.EMP 0.00 20-28 25/11U	1,100,000	EUR	913,330	0.11
UNION NATIONALE INT 0.10 21-34 25/05A	1,500,000	EUR	1,023,135	0.13
VERITAS SA 1.25 16-23 07/09A	500,000	EUR	498,575	0.06
VILLE DE PARIS 1.75 15-31 25/05A	1,000,000	EUR	888,940	0.11
			138,630,083	**17.24**
Allemagne				
ADIDAS AG 0.00 20-24 09/09U	900,000	EUR	851,602	0.11
ADIDAS AG 0.00 20-28 05/10U	3,100,000	EUR	2,587,338	0.32
ADIDAS AG 3.0 22-25 21/11A	2,900,000	EUR	2,866,302	0.36
ALLIANZ FIN II 1.375 16-31 21/04A	1,500,000	EUR	1,264,665	0.16
ALLIANZ FINANCE 0.00 20-25 14/01U	800,000	EUR	747,772	0.09
BUNDESREPUBLIK DEUTS 0.00 21-31 15/08U	1,000,000	EUR	807,385	0.10
DEUT TELEKOM INT FIN 0.875 17-24 30/01A	900,000	EUR	881,118	0.11
DEUT TELEKOM INT FIN 1.375 18-25 01/12A	2,500,000	EUR	2,375,250	0.30
DEUT TELEKOM INT FIN 1.50 16-28 03/04A	1,000,000	EUR	902,345	0.11
DEUTSCHE BOERSE AG 0.00 21-26 22/02U	3,300,000	EUR	2,967,112	0.37
DEUTSCHE TELEKOM AG 1.75 19-31 25/03A	2,200,000	EUR	1,905,112	0.24
DEUTSHE BAHN FINANCE 2.75 14-29 19/03A	1,980,000	EUR	1,904,720	0.24
EUROGRID GMBH 1.113 20-32 15/05A	1,400,000	EUR	1,100,652	0.14
GERMANY 0.00 19-24 26/07U	1,246,000	EUR	1,187,214	0.15
GERMANY 0.00 20-25 10/10U	6,800,000	EUR	6,366,806	0.79
GERMANY 0.00 20-30 15/08U	7,656,000	EUR	6,344,259	0.79
GERMANY 0.00 20-35 15/05U	18,000,000	EUR	13,034,070	1.62
GERMANY 0.00 21-28 15/11U	11,800,000	EUR	10,205,643	1.27
GERMANY 0.00 21-50 15/08U	2,000,000	EUR	1,024,320	0.13
GERMANY 0.200 19-39 15/08A	967,000	EUR	594,468	0.07
GERMANY 0.625 17-27 08/02A	1,300,000	EUR	1,177,930	0.15
GERMANY 0.75 19-34 03/04A	100,000	EUR	76,883	0.01
GERMANY 2.50 12-44 04/07A	4,100,000	EUR	4,047,520	0.50
GERMANY 2.50 14-46 15/08A	5,300,000	EUR	5,257,282	0.65
HENKEL AG & CO KGAA 2.625 22-27 13/09A	900,000	EUR	872,883	0.11
KFW 0.0100 19-27 05/05A	4,316,000	EUR	3,789,577	0.47
KFW 1.125 17-37 15/06A	100,000	EUR	75,625	0.01
KFW 1.25 16-36 04/07A	590,000	EUR	462,032	0.06
KREDITANSTALT FUER W 0.00 20-25 14/01U	1,170,000	EUR	1,099,753	0.14
KREDITANSTALT FUER W 0.00 20-30 03/09U	1,000,000	EUR	788,465	0.10
KREDITANSTALT FUER W 0.00 21-26 09/03U	4,000,000	EUR	3,613,140	0.45
KREDITANSTALT FUER W 0.75 18-28 28/06A	200,000	EUR	176,677	0.02
LAND BERLIN 0.625 19-29 05/02A	5,000,000	EUR	4,324,775	0.54
LAND HESSEN 0.1250 21-31 10/10A	2,000,000	EUR	1,544,890	0.19
LAND NORDRHEIN-WEST 0.20 16-24 16/02A	320,000	EUR	310,235	0.04

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
LINDE FINANCE BV 0.25 20-27 19/05A	2,100,000	EUR	1,855,340	0.23
MUNICH REINSURANCE C 1.25 20-41 23/09A	900,000	EUR	670,720	0.08
NORTH RHINE-WESTPH 0.50 17-27 16/02A	2,970,000	EUR	2,675,510	0.33
NRW BANK 0.875 15-25 10/11A	1,000,000	EUR	937,560	0.12
NRWBANK0.25 22-27 16/03A	8,000,000	EUR	7,104,160	0.88
SAP EMTN 1.00 15-25 01/04A	870,000	EUR	842,108	0.10
SIEM FI 2.75 22-30 09/09A	1,500,000	EUR	1,424,452	0.18
SIEMENS FINANCIERING 0.00 19-24 05/09U	200,000	EUR	190,696	0.02
SIEMENS FINANCIERING 0.1250 19-29 05/09A	945,000	EUR	776,884	0.10
SIEMENS FINANCIERING 0.25 20-29 20/02A	500,000	EUR	416,075	0.05
SIEMENS FINANCIERING 0.30 19-24 28/02A	708,000	EUR	685,751	0.09
VOLKSWAGEN FINANCIAL 3 20-25 06/04A	1,500,000	EUR	1,465,770	0.18
VOLKSWAGEN INTL FIN 4.125 22-25 15/11AA	2,200,000	EUR	2,190,705	0.27
VOLKSWAGEN LEASING G 0.00 21-24 19/05U	1,771,000	EUR	1,661,729	0.21
VONOVIA SE 1.375 22-26 28/01A	1,500,000	EUR	1,359,540	0.17
VW INTL FINANCE 1.625 15-30 16/01A	800,000	EUR	672,608	0.08
			112,465,428	**13.99**
Irlande				
CRH FUNDING 1.875 15-24 09/01A	1,252,000	EUR	1,234,459	0.15
IRELAND 0.90 18-28 15/05A	3,000,000	EUR	2,717,130	0.34
IRELAND 1.35 18-31 18/03A	8,532,000	EUR	7,576,501	0.94
SMURFIT KAPPA 1.50 19-27 15/09S	1,300,000	EUR	1,162,577	0.14
SMURFIT KAPPA T 0.5000 21-29 22/09A	534,000	EUR	414,256	0.05
			13,104,923	**1.63**
Italie				
ACEA SPA 0.00 21-25 28/09U	1,091,000	EUR	981,131	0.12
ACEA SPA 1.7500 19-28 23/05A	549,000	EUR	481,273	0.06
BUONI POLIENNAL 0.8500 19-27 15/01S	10,500,000	EUR	9,383,640	1.17
BUONI POLIENNAL 1.5000 21-45 30/04S	10,391,000	EUR	5,785,345	0.72
BUONI POLIENNAL 3.8500 18-49 01/09S	5,000,000	EUR	4,305,000	0.54
CASSA DEPOSITI 1.00 20-30 11/02A	3,300,000	EUR	2,587,184	0.32
FCA BANK SPA 0.00 21-24 16/04U	986,000	EUR	938,352	0.12
INTESA SAN PAOLO 1.375 15-25 18/12A	200,000	EUR	188,452	0.02
INTESA SANPAOLO 0.75 21-28 16/03A	1,000,000	EUR	831,160	0.10
INTESA SANPAOLO 1.375 17-24 18/01A	1,614,000	EUR	1,587,894	0.20
INTESA SANPAOLO 1.75 19-29 04/07A	800,000	EUR	671,640	0.08
ITALY 1.65 20-30 01/12S	5,000,000	EUR	4,088,725	0.51
ITALY 2.00 18-28 01/02S	12,000,000	EUR	10,944,120	1.36
ITALY 2.25 16-36 01/09S	980,000	EUR	738,009	0.09
ITALY 2.45 16-33 01/09S	10,800,000	EUR	8,741,196	1.09
ITALY 21-24 15/08U	10,000,000	EUR	9,500,300	1.18
ITALY 3.10 19-40 01/03S	1,300,000	EUR	1,036,737	0.13
ITALY 3.50 14-30 01/03S	4,040,000	EUR	3,860,705	0.48
ITALY 5.00 09-40 01/09S	2,276,000	EUR	2,318,220	0.29
ITALY BTP 6.50 97-27 01/11S	1,060,000	EUR	1,184,418	0.15
ITALY BUONI POL DEL TE 4.00 22-35 30/04Q	6,006,000	EUR	5,545,160	0.69
ITALY BUONI POL TESORO 0.95 21-32 01/06S	1,800,000	EUR	1,311,849	0.16
ITALY TB 2.10 19-26 15/07S	1,550,000	EUR	1,468,943	0.18
UNICREDIT SPA 0.3750 16-26 31/10A	1,000	EUR	889	0.00
			78,480,342	**9.76**
Lettonie				
LATVIA GOVERNMENT INTE 0.25 21-30 23/01A	1,244,000	EUR	977,828	0.12
			977,828	**0.12**
Luxembourg				
LUXEMBOURG 0.00 20-32 14/09U	1,456,000	EUR	1,085,499	0.13
LUXEMBOURG 0.625 17-27 01/02A	905,000	EUR	821,405	0.10
PROLOGIS INTERNATION 0.75 21-33 23/03A	1,123,000	EUR	748,221	0.09
PROLOGIS INTERNATION 1.625 20-32 17/06A	146,000	EUR	110,393	0.01
PROLOGIS INTL F 2.3750 18-30 14/11A	1,625,000	EUR	1,378,585	0.17
			4,144,103	**0.52**

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK 0.5 19-26 15/04A	672,000	EUR	615,061	0.08
ABN AMRO BANK 0.8750 18-25 22/04A	2,083,000	EUR	1,981,350	0.25
ABN AMRO BANK NV 1.25 20-25 28/05A	900,000	EUR	853,024	0.11
ABN AMRO BK 4.25 22-30 21/02A	1,000,000	EUR	986,885	0.12
ASML HOLDING NV 0.625 20-29 07/05A	2,177,000	EUR	1,831,662	0.23
COOPERATIEVE RA 0.7500 22-32 02/03A	4,400,000	EUR	3,520,836	0.44
COOPERATIEVE RABOBAN 0.625 21-33 25/02A	400,000	EUR	284,742	0.04
DSM KONINKLIJKE 0.75 16-26 28/09A	1,000,000	EUR	898,190	0.11
DSM KONINKLIJKE 1.00 15-25 09/04A	100,000	EUR	94,448	0.01
ING BANK NV 0.1250 21-31 08/12A	3,000,000	EUR	2,276,895	0.28
ING GROEP NV 2.5000 18-30 15/11A	1,000,000	EUR	904,780	0.11
ING GROUP NV 0.25 21-30 11/01A	1,500,000	EUR	1,163,002	0.14
NEDER WATERSCHAPSBANK 1.25 16-36 27/05A	1,203,000	EUR	936,554	0.12
NEDER WATERSCHAPSBANK 1.25 17-32 07/06A	460,000	EUR	387,051	0.05
NETHERLANDS 0.00 20-52 15/01U	800,000	EUR	381,436	0.05
NETHERLANDS 0.00 21-31 15/07U	1,000,000	EUR	787,035	0.10
NETHERLANDS 0.25 19-29 14/02A	5,500,000	EUR	4,682,288	0.58
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	11,810,000	EUR	8,063,514	1.00
TENNET HOLDING 0.8750 19-30 03/06A	400,000	EUR	322,968	0.04
TENNET HOLDING BV 1.50 19-39 13.06A	100,000	EUR	70,247	0.01
TENNET HOLDING REGS 1.75 15-27 04/06A	100,000	EUR	91,986	0.01
WOLT KL 3.0 22-26 23/09A	500,000	EUR	488,720	0.06
WOLTERS KLUWER N.V. 0.75 20-30 03/07A	1,000,000	EUR	798,405	0.10
			32,421,079	**4.03**
Nouvelle-Zélande				
ANZ NEW ZEALAND INTL 0.895 22-27 23/03A	3,428,000	EUR	3,091,233	0.38
WESTPAC SECURITIES 1.099 22-26 24/03A	3,003,000	EUR	2,745,283	0.34
WESTPAC SECURITIES 1.777 22-26 14/01A	2,000,000	EUR	1,898,890	0.24
			7,735,406	**0.96**
Norvège				
DNB BANK ASA 0.05 19-23 14/11A	863,000	EUR	841,598	0.10
DNB BANK ASA 0.6 18-23 25/09A	501,000	EUR	493,157	0.06
TELENOR ASA 0.00 19-23 25/09U	799,000	EUR	782,613	0.10
			2,117,368	**0.26**
Portugal				
EDP FINANCE 0.375 19-26 16/09A	864,000	EUR	762,769	0.09
EDP FINANCE 1.625 18-26 26/01A	1,000,000	EUR	937,805	0.12
PORTUGAL 0.70 20-27 15/10A	2,500,000	EUR	2,252,562	0.28
PORTUGAL 1.65 22-32 16/07A	6,500,000	EUR	5,501,145	0.68
PORTUGAL 2.25 18-34 18/04A	3,000,000	EUR	2,622,450	0.33
PORTUGAL 4.10 06-37 15/04A	1,270,000	EUR	1,304,188	0.16
PORTUGAL 4.10 15-45 15/02A	2,600,000	EUR	2,697,903	0.34
			16,078,822	**2.00**
Roumanie				
ROMANIA 2.00 20-32 28/01A	6,000,000	EUR	4,023,690	0.50
ROMANIA 2.124 19-31 16/07A	400,000	EUR	276,840	0.03
ROMANIAN GOVERNMENT IN 3.75 22-34 07/02A	586,000	EUR	438,501	0.05
			4,739,031	**0.59**
Slovénie				
SLOVENIA 0.125 21-31 01/07A	2,485,000	EUR	1,831,731	0.23
SLOVENIA 0.275 20-30 17/02A	1,154,000	EUR	908,504	0.11
			2,740,235	**0.34**
Espagne				
ADIF ALTA VELOC 0.5500 20-30 30/04A	1,400,000	EUR	1,115,184	0.14
BANCO BILBAO VIZCAYA 0.75 20-25 04/06A	2,500,000	EUR	2,347,788	0.29
BANCO BILBAO VIZCAYA 1.00 19-26 21/06A	600,000	EUR	546,996	0.07
BANCO BILBAO VIZCAYA 1.375 18-25 14/05A	300,000	EUR	285,568	0.04
BANCO DE SABADELL SA 0.125 20-28 10/02A	1,200,000	EUR	1,010,244	0.13

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
BANCO DE SABADELL SA 0.875 19-25 22/07A	700,000	EUR	638,564	0.08
BANCO DE SABADELL SA 1.75 19-24 10/05A	500,000	EUR	481,652	0.06
BBVA 3.375 22-27 20/09A	2,000,000	EUR	1,940,570	0.24
BONOS Y OBLIG D 0.7000 22-32 30/04A	2,000,000	EUR	1,549,320	0.19
CELLNEX FINANCE CO 2.25 22-26 12/04A	1,100,000	EUR	1,015,442	0.13
COMMUNITY OF MADRID 1.571 19-29 30/04A	1,522,000	EUR	1,357,761	0.17
IBERDROLA FINANZAS 1.00 17-25 07/03A	2,000,000	EUR	1,903,090	0.24
IBERDROLA FINANZAS 1.25 17-27 13/09A	600,000	EUR	548,544	0.07
IBERDROLA FINANZAS 1.621 17-29 29/11A	100,000	EUR	89,182	0.01
IBERDROLA FINANZAS 3.375 22-32 22/11A	1,000,000	EUR	960,850	0.12
IBERDROLA INTL BV 1.125 16-26 21/04A	300,000	EUR	280,350	0.03
IBERDROLA INTL BV 1.874 20-99 31/12A	1,000,000	EUR	892,330	0.11
RED ELECT FIN 1.25 18-27 13/03A	600,000	EUR	550,563	0.07
SPAIN (BON.ESTATADO) 1.25 20-30 31/10A	2,350,000	EUR	2,009,638	0.25
SPAIN 0.00 20-25 31/01U	3,000,000	EUR	2,824,305	0.35
SPAIN 0.80 20-27 30/07A	10,790,000	EUR	9,725,297	1.21
SPAIN 1.60 15-25 30/04A	3,000,000	EUR	2,912,835	0.36
SPAIN 1.85 19-35 05/03A	2,030,000	EUR	1,643,874	0.20
SPAIN 1.95 15-30 30/07A	6,433,000	EUR	5,829,842	0.72
SPAIN 2.35 17-33 30/07A	6,500,000	EUR	5,768,425	0.72
SPAIN 2.55 22-32 31/10A	9,000,000	EUR	8,194,230	1.02
SPAIN 2.90 16-46 31/10A	6,470,000	EUR	5,515,546	0.69
SPAIN 4.20 05-37 31/01A	2,600,000	EUR	2,710,539	0.34
SPAIN 4.30 06-26 15/09A	1,200,000	EUR	1,240,524	0.15
SPAIN 4.65 10-25 30/07A	1,980,000	EUR	2,062,685	0.26
SPAIN 4.90 07-40 30/07A	500,000	EUR	571,045	0.07
SPAIN 5.15 13-44 31/10A	1,132,000	EUR	1,337,928	0.17
SPGB 1.00 21-42 30/07A	2,043,000	EUR	1,241,991	0.15
TELEFONICA EMISIONES 1.788 19-29 12/03A	200,000	EUR	177,712	0.02
TELEFONICA EMISIONES 2.932 14-29 17/10A	2,000,000	EUR	1,885,930	0.23
			73,166,344	**9.10**
Supranationales				
BANQUE INTERNATIONAL 0 20-30 21/02U	2,400,000	EUR	1,923,000	0.24
BIRD 1.50 16-36 14/01A	1,290,000	EUR	1,048,738	0.13
			2,971,738	**0.37**
Suède				
SKANDINAVISKA ENSKIL 1.75 22-26 11/11A	1,668,000	EUR	1,556,995	0.19
SWEDBANK AB 3.75 22-25 14/11A	2,794,000	EUR	2,792,268	0.35
			4,349,263	**0.54**
Royaume-Uni				
ASTRAZENECA PLC 0.75 16-24 12/05A	2,500,000	EUR	2,434,688	0.30
ASTRAZENECA PLC 1.25 16-28 12/05A	1,100,000	EUR	981,140	0.12
BRITISH TELECOM 1.50 17-27 23/06A	2,000,000	EUR	1,794,670	0.22
GSK CAPITAL BV 3.0 22-27 28/11A	2,092,000	EUR	2,045,558	0.25
GSK CAPITAL BV 3.125 22-32 28/11A	800,000	EUR	761,460	0.09
LINDE PLC 0.00 21-26 30/09U	1,600,000	EUR	1,406,760	0.17
NATWEST MARKETS PLC 0.125 21-26 18/06A	4,086,000	EUR	3,559,825	0.44
RECKITT BENCKISER TR 0.375 20-26 19/05A	2,654,000	EUR	2,393,722	0.30
RELX FINANCE BV 1.00 17-24 22/03A	400,000	EUR	387,924	0.05
RELX FINANCE BV 1.375 16-26 12/05A	1,150,000	EUR	1,066,780	0.13
UNILEVER FINANCE NET 1.75 20-30 25/03A	1,000,000	EUR	899,595	0.11
VODAFONE GROUP 0.90 19-26 24/11A	1,810,000	EUR	1,638,512	0.20
VODAFONE GROUP 2.20 16-26 25/08A	1,800,000	EUR	1,710,540	0.21
			21,081,174	**2.62**
États-Unis d'Amérique				
ABBOTT IRL FINANCING 0.375 19-27 19/11A	634,000	EUR	551,948	0.07
ABBOTT IRL FINANCING 1.50 18-26 27/09A	1,000,000	EUR	935,850	0.12
AIR PRODUCTS CHEMIC 0.5 20-28 05/05A	1,000,000	EUR	855,290	0.11
AIR PRODUCTS CHEMIC 1.5 20-25 30/04S	1,135,000	USD	977,068	0.12

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
AVANTOR FUNDING INC 2.625 20-25 06/11S	1,500,000	EUR	1,419,303	0.18
COLGATE-PALMOLIVE CO 0.5 19-26 06/03A	1,952,000	EUR	1,789,086	0.22
COLGATE-PALMOLIVE CO 0.875 19-29 12/11S	665,000	EUR	454,877	0.06
CROWN EURO HOLDINGS 3.375 15-25 15/05S	1,500,000	EUR	1,480,828	0.18
DANAHER CORP 2.5 20-30 30/03A	1,000,000	EUR	926,285	0.12
DH EUROPE FIN 0.20 19-26 18/03A	600,000	EUR	540,327	0.07
DH EUROPE FIN 0.45 19-28 18/03A	2,445,000	EUR	2,082,089	0.26
ELI LILLY & CO 0.625 19-31 01/11A	340,000	EUR	266,908	0.03
ELI LILLY & CO 2.125 15-30 03/06A	700,000	EUR	641,354	0.08
EQUINIX INC 0,2500 21-27 15/03A	2,113,000	EUR	1,826,245	0.23
GENERAL MILLS INC 0.45 20-26 15/01A	667,000	EUR	607,287	0.08
IBM CORP 1.25 19-27 29/01A	100,000	EUR	91,028	0.01
IBM CORP 1.75 16-28 07/03A	1,900,000	EUR	1,721,837	0.21
INTERNATIONAL BUSINE 0.65 20-32 11/02A	1,000,000	EUR	750,890	0.09
IQVIA INC 1.75 21-26 03/03S	1,200,000	EUR	1,102,500	0.14
KELLOGG CO 0.5 21-29 20/05A	1,354,000	EUR	1,113,841	0.14
KELLOGG CO 1.00 16-24 17/05A	300,000	EUR	291,600	0.04
KELLOGG CO 1.25 15-25 10/03A	1,000,000	EUR	955,555	0.12
MANPOWERGROUP INC 1.75 18-26 22/06A	200,000	EUR	187,627	0.02
MASTERCARD 2.10 15-27 01/12A	4,000,000	EUR	3,753,620	0.47
MASTERCARD INC 3.3000 20-27 26/03S	2,500,000	USD	2,236,355	0.28
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 0.25 19-25 02/07A	1,106,000	EUR	1,022,906	0.13
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 1.00 19-31 02/07A	2,000,000	EUR	1,597,130	0.20
MERCK & CO INC 1.875 14-26 15/10A	1,000,000	EUR	953,040	0.12
MORGAN STANLEY 1.375 16-26 27/10	1,000,000	EUR	910,315	0.11
NESTLE FIN 0.875 22-27 29/03A	1,000,000	EUR	912,090	0.11
NESTLE FINANCE 0.00001 20-25 3/12A	181,000	EUR	165,865	0.02
NESTLE FINANCE INTER 0 20-24 12/05U	2,524,000	EUR	2,391,679	0.30
NESTLE FINANCE INTER 0 20-33 03/12U	514,000	EUR	362,074	0.05
NESTLE FINANCE INTER 1,5 20-30 01/04A	1,000,000	EUR	882,280	0.11
NESTLE FINANCE INTER 3,375 22-34 15/11A	800,000	EUR	774,788	0.10
PROCTER & GAMBL 0.3500 21-30 05/05A	1,886,000	EUR	1,536,392	0.19
PROCTER & GAMBLE CO 0.625 18-24 30/10A	2,343,000	EUR	2,243,294	0.28
PROCTER & GAMBLE CO 4.875 07-27 11/05A	500,000	EUR	535,480	0.07
PROCTER GAMBLE CO 0.55 20-25 29/10S	1,053,000	USD	886,148	0.11
PROLOGIS EURO FINANCE 0.375 20-28 06/02A	1,083,000	EUR	897,715	0.11
SCHNEIDER ELECTRIC S 0 20-23 12/06U	300,000	EUR	296,656	0.04
SCHNEIDER ELECTRIC S 1 20-27 09/04A	1,300,000	EUR	1,177,267	0.15
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.375 18-27 21/06A	200,000	EUR	183,059	0.02
STELLANTIS NV 2.75 22-32 01/04A	1,200,000	EUR	1,014,936	0.13
SWISS RE FINANCE UK 1.375 16-23 27/05A	1,000,000	EUR	993,880	0.12
THERMO FISHER SCIEN 1.45 17-27 16/03A	500,000	EUR	459,565	0.06
THERMO FISHER SCIEN 1.95 17-29 24/07A	1,000,000	EUR	900,400	0.11
THERMO FISHER SCIENT 0.1250 19-25 01/03A	1,119,000	EUR	1,043,350	0.13
THERMO FISHER SCIENT 3.2 22-26 21/01A	1,250,000	EUR	1,238,450	0.15
TOYOTA MOTOR CREDIT 0.8 20-25 16/10S	200,000	USD	168,159	0.02
VERIZON COMM 3.25 14-26 17/02A	100,000	EUR	98,780	0.01
VERIZON COMMUNICATIO 0.375 21-29 22/03A	2,000,000	EUR	1,610,060	0.20
VERIZON COMMUNICATION 0.875 19-27 08/04A	800,000	EUR	707,720	0.09
VERIZON COMMUNICATION 2.625 14-31 01/12A	2,500,000	EUR	2,237,675	0.28
			55,760,751	**6.93**
Total des obligations			**735,456,452**	**91.46**
Obligations convertibles				
France				
WORLDLINE SA DIRTY 0.00 19-26 30/07U	6,000	EUR	533,136	0.07
			533,136	**0.07**
Total obligations convertibles			**533,136**	**0.07**

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Obligations à taux variables				
Belgique				
ELIA SYSTEM FL.R 18-XX 05/12A	600,000	EUR	586,656	0.07
KBC GROUP NV FL.R 21-31 07/12A	1,800,000	EUR	1,488,483	0.19
KBC GROUPE FL.R 22-27 23/11A	2,000,000	EUR	2,004,930	0.25
KBC GROUPE SA FL.R 17-29 18/09A	1,000,000	EUR	930,115	0.12
KBC GROUPE SA FL.R 20-27 16/06A	1,500,000	EUR	1,322,408	0.16
			6,332,592	**0.79**
Danemark				
JYSKE BANK DNK FL.R 21-26 02/09A	3,819,000	EUR	3,352,910	0.42
ORSTED FL.R 19-XX 09/12A	600,000	EUR	515,160	0.06
			3,868,070	**0.48**
France				
AXA SA FL.R 21-41 07/04A	3,386,000	EUR	2,502,203	0.31
BNP PARIBAS FL.R 19-25 15/07A	2,300,000	EUR	2,181,860	0.27
BNP PARIBAS FL.R 22-32 31/03A	1,000,000	EUR	884,070	0.11
BPCE SA FL.R 22-28 14/01A	2,900,000	EUR	2,474,962	0.31
CREDIT AGRICOLE FL.R 20-30 05/06A	1,000,000	EUR	921,400	0.11
CREDIT MUTUEL ARKEA FL.R 20-29 11/06A	2,100,000	EUR	1,782,564	0.22
DANONE SA FL.R 17-XX 23/06A	700,000	EUR	692,486	0.09
SUEZ FL.R 19-XX XX/XXA	1,000,000	EUR	865,250	0.11
			12,304,795	**1.53**
Allemagne				
ALLIANZ FINANCE FL.R 21-24 22/11Q	600,000	EUR	607,392	0.08
MERCK KGAA FL.R 19-79 25/06A	1,100,000	EUR	1,039,830	0.13
			1,647,222	**0.20**
Irlande				
BANK OF IRELAND GROUP FL.R 22-26 05/06A	1,718,000	EUR	1,594,407	0.20
			1,594,407	**0.20**
Italie				
UNICREDIT SPA FL.R 19-29 23/09A	891,000	EUR	818,886	0.10
			818,886	**0.10**
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK NV FL.R 22-33 22/02A	2,000,000	EUR	1,979,820	0.25
ING GROEP NV FL.R 21-28 29/09A	2,000,000	EUR	1,649,560	0.21
ING GROUP NV FL.R 17-29 15/02A	400,000	EUR	387,978	0.05
ING GROUP NV FL.R 19-25 03/09A	600,000	EUR	560,823	0.07
			4,578,181	**0.57**
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGAL FL.R 21-82 14/03A	900,000	EUR	735,750	0.09
			735,750	**0.09**
Espagne				
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 19-29 22/02A	500,000	EUR	487,360	0.06
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 20-30 16/01A	300,000	EUR	271,809	0.03
BANCO DE SABADELL FL.R 22-26 24/03A	1,900,000	EUR	1,787,693	0.22
BANCO DE SABADELL SA FL.R 20-27 11/09A	1,200,000	EUR	1,071,522	0.13
			3,618,384	**0.45**
Suède				
SWEDBANK AB FL.R 21-27 20/05A	3,667,000	EUR	3,200,833	0.40
			3,200,833	**0.40**
Royaume-Uni				
NATWEST MKTS FL.R 22-25 27/08Q	2,700,000	EUR	2,707,466	0.34
VODAFONE GROUP PLC FL.R 20-80 27/08A	781,000	EUR	688,256	0.09
			3,395,722	**0.42**
États-Unis d'Amérique				
MORGAN STANLEY FL.R 20-29 26/10A	1,000,000	EUR	800,480	0.10
			800,480	**0.10**
Total des obligations à taux variables			**42,895,322**	**5.33**

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			**778,884,910**	**96.86**
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
Supranationales				
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL CONVERTIBLE Z C	3,100	EUR	3,117,050	0.39
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND IMPACT Z C	8,300	EUR	6,752,050	0.84
CANDRIAM SUSTAINABLE MONEY MARKET EURO Z C	1	EUR	1,053	0.00
			9,870,153	**1.23**
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			**9,870,153**	**1.23**
Total Organismes de placement collectif			**9,870,153**	**1.23**
Total du portefeuille-titres			**788,755,063**	**98.09**
Coût d'acquisition			945,215,632	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Euro

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)	
France	18.84
Allemagne	14.19
Italie	9.86
Espagne	9.55
Union européenne	8.37
États-Unis d'Amérique	7.03
Pays-Bas	4.60
Belgique	4.36
Autriche	3.63
Royaume-Uni	3.04
Portugal	2.09
Irlande	1.83
Finlande	1.66
Supranationales	1.60
Canada	1.55
Danemark	1.09
Nouvelle-Zélande	0.96
Suède	0.94
Australie	0.75
Roumanie	0.59
Luxembourg	0.52
Slovénie	0.34
Norvège	0.26
Croatie	0.19
Lettonie	0.12
Estonie	0.11
	98.09

Répartition économique (en % des actifs nets)	
Obligations d'États, Provinces et communes	43.53
Banques et autres institutions financières	26.40
Organisations supranationales	8.74
Institutions non classifiables	2.70
Télécommunication	2.13
Industrie pharmaceutique	1.97
Fonds d'investissement	1.23
Immobilier	1.15
Biens de consommation divers	1.06
Services divers	1.03
Énergie et eau	0.95
Assurance	0.84
Industrie agro-alimentaire	0.83
Transport	0.80
Textile et habillement	0.78
Électronique et semi-conducteurs	0.68
Électrotechnique	0.64
Internet et services d'Internet	0.46
Chimie	0.35
Institutions non classifiables	0.34
Articles de bureaux et ordinateurs	0.32
Matériaux de construction	0.25
Autre(s)	0.18
Industries d'emballage	0.18
Art graphique, maison d'édition	0.16
Soins de santé	0.14
Industrie automobile	0.13
Construction de machines et appareils	0.12
	98.09

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Euro Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
MACQUARIE GROUP LTD 0.35 20-28 03/12A	3,214,000	EUR	2,617,562	0.19
NATIONAL AUSTRALIA BK 2.125 22-28 24/05A	2,000,000	EUR	1,866,230	0.13
			4,483,792	**0.32**
Autriche				
MONDI FINANCE 1.50 16-24 15/04A	5,000,000	EUR	4,871,800	0.35
MONDI FINANCE P 1.6250 18-26 27/04A	2,000,000	EUR	1,851,370	0.13
			6,723,170	**0.48**
Belgique				
BELFIUS BANQUE SA 0.375 19-26 13/02A	2,200,000	EUR	1,969,682	0.14
ELIA SYSTEM OP 3.00 14-29 07/04A	1,000,000	EUR	951,495	0.07
ELIA SYSTEM OPERATOR 1.375 19-26 14/01A	2,700,000	EUR	2,513,106	0.18
ELIA TRANSMISSION BE 0.875 20-30 28/04A	4,800,000	EUR	3,863,256	0.28
FLUVIUS SYSTEM 0.2500 21-28 14/06A	10,400,000	EUR	8,523,684	0.61
KBC GROUPE SA 0.125 21-29 14/01A	1,500,000	EUR	1,206,480	0.09
			19,027,703	**1.37**
Canada				
ROYAL BANK OF CANADA 2.125 22-29 26/04A	10,000,000	EUR	8,915,800	0.64
TORONTO DOMINION 3.631 22-29 13/12A	13,115,000	EUR	12,591,974	0.90
TORONTO DOMINION BK 1.952 22-30 08/04A	5,000,000	EUR	4,307,700	0.31
TORONTO DOMINION BK 2.551 22-27 03/08A	8,800,000	EUR	8,218,144	0.59
			34,033,618	**2.44**
Finlande				
NORDEA BANK ABP 0.50 21-28 02/11A	8,000,000	EUR	6,572,120	0.47
NORDEA BANK ABP 2.5000 22-29 23/05A	1,903,000	EUR	1,742,910	0.13
			8,315,030	**0.60**
France				
ACCOR SA 2.375 21-28 29/11A	5,500,000	EUR	4,717,862	0.34
ARVA SE 4.0 22-26 22/09A	4,000,000	EUR	3,981,280	0.29
ARVAL SERVICE LEASE 4.75 22-27 22/05A5A	12,000,000	EUR	12,147,360	0.87
AXA 3.75 22-30 12/10A	2,381,000	EUR	2,385,833	0.17
BANQUE FED CRED 1.25 17-27 26/05A	14,000,000	EUR	12,577,110	0.90
BANQUE FEDERATIVE DU 1.25 20-30 03/06A	3,000,000	EUR	2,432,340	0.17
BFCM BANQUE FEDERATI 3.75 22-33 01/02A	5,000,000	EUR	4,759,900	0.34
BFCM BANQUE FFD C M 2.625 22-29 06/11A	7,500,000	EUR	6,750,375	0.48
BNP PARIBAS 0.5000 21-28 30/05A	3,200,000	EUR	2,702,288	0.19
BNP PARIBAS 1.125 20-29 17/04A	4,500,000	EUR	3,774,465	0.27
BNP PARIBAS SA 0.25 21-27 13/04A	4,400,000	EUR	3,836,272	0.28
BPCE 0.375 22-26 02/02A	2,500,000	EUR	2,256,425	0.16
BPCE 0.5 20-27 15/09A	5,500,000	EUR	4,760,690	0.34
BPCE S.A. 0.25 21-31 14/01A	3,000,000	EUR	2,233,245	0.16
CA 3.875 22-34 28/11A	10,300,000	EUR	9,844,946	0.71
CNP ASSURANCES 1.25 22-29 27/01A	4,600,000	EUR	3,698,975	0.27
CREDIT AGRICOLE 0.375 21-28 20/04A	6,300,000	EUR	5,162,062	0.37
CREDIT AGRICOLE 2.00 20-30 17/07A	4,500,000	EUR	3,564,112	0.26
CREDIT AGRICOLE EMTN 3.125 14-26 05/02A	4,500,000	EUR	4,479,075	0.32
CREDIT AGRICOLE LDN 1.875 16-26 20/12A	4,900,000	EUR	4,512,092	0.32
CREDIT AGRICOLE SA 3.375 22-27 28/07A	4,700,000	EUR	4,592,887	0.33
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.875 20-27 07/05A	5,800,000	EUR	5,097,562	0.37
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.375 22-27 19/09A9A	13,500,000	EUR	13,111,808	0.94
CREDIT MUTUEL ARKEA 4.25 22-32 01/12A	1,700,000	EUR	1,675,180	0.12
ELIS SA 4.1250 22-27 24/05A	1,700,000	EUR	1,661,719	0.12
GECINA 0.875 22-33 25/01A	4,000,000	EUR	2,908,980	0.21
GECINA 1.00 16-29 30/01A	4,000,000	EUR	3,319,220	0.24
GROUPAMA ASSURANCES 0.75 21-28 07/07A	3,300,000	EUR	2,670,855	0.19
ICADE 1.125 16-25 17/11A	2,700,000	EUR	2,433,712	0.17

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Euro Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ICADE SA 0.625 21-31 18/01A	4,000,000	EUR	2,777,720	0.20
ICADE SANTE SAS 0.875 19-29 04/11A	6,300,000	EUR	4,634,658	0.33
ICADE SANTE SAS 1.375 20-30 17/09A	3,400,000	EUR	2,486,624	0.18
LA POSTE 0 21-29 18/01U	7,600,000	EUR	5,863,894	0.42
LA POSTE 0.625 20-26 21/04A	3,500,000	EUR	3,113,985	0.22
LA POSTE 0.625 21-36 18/01A	3,000,000	EUR	1,934,460	0.14
LA POSTE 3.125 22-33 14/03A	9,000,000	EUR	8,495,865	0.61
RTE EDF 2.125 18-38 27/09A	1,000,000	EUR	765,120	0.05
SG 4.25 22-32 16/11A	5,000,000	EUR	4,975,300	0.36
SOCIETE GENERALE SA 0.75 20-27 23/01A	9,600,000	EUR	8,303,664	0.60
SOCIETE GENERALE SA 4.0 22-27 16/11A	5,000,000	EUR	4,997,475	0.36
SOCIETE NATIONA 3.1250 22-27 02/11A	10,000,000	EUR	9,839,600	0.71
SODEXHO 2.50 14-26 24/06A	3,000,000	EUR	2,907,975	0.21
STE FONCIERE LYONNAI 1.5 20-27 05/06A	1,900,000	EUR	1,654,910	0.12
VALEO SE 5.375 22-27 28/05A 22-27 28/05A	7,000,000	EUR	6,830,600	0.49
			207,630,480	**14.91**
Allemagne				
DAIMLER CANADA FINAN 3.0 22-27 23/02A	6,680,000	EUR	6,529,533	0.47
DEUT TELEKOM INT FIN 3.60 17-27 19/01S	3,000,000	USD	2,667,786	0.19
DEUTSCHE BAHN 1.375 18-31 28/09A	5,000,000	EUR	4,183,175	0.30
DEUTSCHE BAHN FIN 3.875 22-42 13/10A	7,500,000	EUR	7,567,388	0.54
DEUTSCHE BAHN FINANC 0.625 21-36 15/04A	3,500,000	EUR	2,354,310	0.17
DEUTSCHE BAHN FINANCE 1.875 22-30 24/05A	2,333,000	EUR	2,092,689	0.15
DEUTSCHE BOERSE 1.5 22-32 04/04A	3,100,000	EUR	2,583,338	0.19
DEUTSCHE BOERSE AG 0.00 21-26 22/02U	4,500,000	EUR	4,046,062	0.29
DEUTSCHE TELEKOM AG 4.3750 18-28 21/06S	2,000,000	USD	1,803,598	0.13
LEG IMMOBILIEN 0.8750 22-29 17/01A	2,500,000	EUR	1,965,912	0.14
MERCEDES-BENZ F 5.2500 22-27 29/11S	2,000,000	USD	1,888,021	0.14
MERCEDES-BENZ F 5.3750 22-25 26/11S	1,500,000	USD	1,415,137	0.10
MUNICH REINSURANCE C 1.25 20-41 23/09A	3,000,000	EUR	2,235,735	0.16
SIEM FI 2.75 22-30 09/09A	6,700,000	EUR	6,362,554	0.46
SIEMENS FINANCIERING 0.375 20-26 05/06A	3,000,000	EUR	2,709,375	0.19
TRATON FINANCE LUXEM 4.125 22-25 22/11A	9,000,000	EUR	8,909,505	0.64
VOLKSWAGEN FIN 0.1250 21-27 12/02A	5,379,000	EUR	4,488,211	0.32
VOLKSWAGEN INTL FIN 4.25 22-28 15/02A	9,400,000	EUR	9,193,529	0.66
VOLKSWAGEN LEASING G 0,375 21-26 19/05A	15,100,000	EUR	13,060,670	0.94
VONOVIA SE 0.2500 21-28 01/09A	600,000	EUR	458,901	0.03
VONOVIA SE 1.8750 22-28 28/06A	7,600,000	EUR	6,464,712	0.46
VONOVIA SE 4.75 22-27 23/05A	3,500,000	EUR	3,454,710	0.25
VONOVIA SE 5.0 22-30 23/11A	1,400,000	EUR	1,371,832	0.10
			97,806,683	**7.02**
Irlande				
CRH FUNDING B.V. 1.625 20-30 05/05A	2,854,000	EUR	2,424,758	0.17
			2,424,758	**0.17**
Italie				
ASS GENERALI 5.8 22-32 06/07A	1,398,000	EUR	1,486,430	0.11
ENEL FIN INTL 0.875 22-31 17/01A	9,000,000	EUR	6,915,240	0.50
ENEL FINANCE AM 7.1000 22-27 14/10S	10,728,000	USD	10,425,585	0.75
ENEL FINANCE IN 0.3750 21-29 28/05A	5,000,000	EUR	3,965,850	0.28
ENEL FINANCE INTERNA 0 21-27 17/06U	3,000,000	EUR	2,535,330	0.18
ENEL FINANCE INTERNA 0.5 21-30 17/06A	4,500,000	EUR	3,437,280	0.25
INTESA SANPAOLO 0.75 21-28 16/03A	5,600,000	EUR	4,654,496	0.33
INTESA SANPAOLO SPA 1.35 21-31 24/02A	5,000,000	EUR	3,709,075	0.27
TERNA S.P.A. 0.375 20-30 25/09A	3,000,000	EUR	2,269,920	0.16
TERNA S.P.A. 0.375 21-29 23/06A	2,933,000	EUR	2,346,855	0.17
UNICREDIT FL.R 22-28 18/01A	3,000,000	EUR	2,568,885	0.18
UNICREDIT SPA 0.325 21-26 19/01A	8,000,000	EUR	7,109,280	0.51
UNICREDIT SPA 1.00 18-23 18/01A	1,200,000	EUR	1,199,418	0.09
			52,623,644	**3.78**

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Euro Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Japon				
TAKEDA PHARMACEUTICA 1 20-29 09/07A	5,000,000	EUR	4,209,750	0.30
			4,209,750	**0.30**
Luxembourg				
PROLOGIS INTERNATION 1.625 20-32 17/06A	11,731,000	EUR	8,869,985	0.64
			8,869,985	**0.64**
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK 4.375 20-XX 22/09S	3,500,000	EUR	3,234,822	0.23
ABN AMRO BANK NV 4.5 22-34 21/11A	6,600,000	EUR	6,498,492	0.47
ABN AMRO BK 4.25 22-30 21/02A	15,500,000	EUR	15,296,718	1.10
COOPERATIEVE RABOBANK 0.375 21-27 01/12A	6,400,000	EUR	5,523,936	0.40
ING GROEP NV FL.R 20-29 18/02A	8,200,000	EUR	6,597,474	0.47
TENNET HOLDING B.V 0.125 20-32 30/11A	5,219,000	EUR	3,575,693	0.26
TENNET HOLDING B.V 4.5 22-34 28/10A	11,500,000	EUR	11,916,530	0.86
TENNET HOLDING BV 4.25 22-32 28/04A	9,214,000	EUR	9,382,432	0.67
TENNET HOLDING BV 4.75 22-42 28/10A	5,900,000	EUR	6,217,243	0.45
WOLT KL 3.0 22-26 23/09A	2,400,000	EUR	2,345,856	0.17
WOLTERS KLUWER N.V. 0.25 21-28 30/03A	3,500,000	EUR	2,917,268	0.21
WOLTERS KLUWER N.V. 0.75 20-30 03/07A	3,111,000	EUR	2,483,838	0.18
			75,990,302	**5.46**
Portugal				
EDP FINANCE 0.375 19-26 16/09A	2,300,000	EUR	2,030,520	0.15
EDP FINANCE BV 6.3 22-27 11/10S	6,500,000	USD	6,252,668	0.45
ENERGIAS DE PORTUGAL 1.7 20-80 20/01A	1,100,000	EUR	986,624	0.07
			9,269,812	**0.67**
Espagne				
BANCO DE SABADELL SA 2.5 21-31 15/01A	2,400,000	EUR	2,096,100	0.15
BBVA 4.375 22-29 14/10A	6,500,000	EUR	6,569,485	0.47
CELLNEX FINANCE CO 2.25 22-26 12/04A	10,700,000	EUR	9,877,480	0.71
CELLNEX FINANCE CO SA 1.5 21-28 08/06A	5,900,000	EUR	4,923,621	0.35
CELLNEX TELECOM S.A. 1.75 20-30 23/10A	3,000,000	EUR	2,334,549	0.17
IBERDROLA INTL BV 1.874 20-99 31/12A	5,200,000	EUR	4,640,116	0.33
TELEFONICA EMISIONES 7.045 06-36 20/06S	3,000,000	USD	2,898,440	0.21
			33,339,791	**2.39**
Suède				
SKANDINAVISKA E 0.7500 22-27 09/08U	3,000,000	EUR	2,608,620	0.19
SKANDINAVISKA ENSKIL 0.75 21-31 03/11Q	1,951,000	EUR	1,651,190	0.12
SKANDINAVISKA ENSKILD 1.00 22-26 09/11A	10,000,000	EUR	10,018,250	0.72
SVENSKA HANDELSBANKE 1.375 22-2923/02A	3,000,000	EUR	2,549,985	0.18
VATTENFALL AB 3.75 22-26 18/10A	6,000,000	EUR	5,999,790	0.43
			22,827,835	**1.64**
Suisse				
NOVARTIS FINANCE SA 0 20-28 23/09U	8,700,000	EUR	7,178,674	0.52
			7,178,674	**0.52**
Royaume-Uni				
ASTRAZENECA PLC 0.375 21-29 03/06A	1,700,000	EUR	1,402,262	0.10
AVIVA PLC 3.375 15-45 04/12A	1,000,000	EUR	941,525	0.07
DS SMITH PLC 0.8750 19-26 12/09A	3,130,000	EUR	2,775,981	0.20
GSK CAPITAL BV 3.0 22-27 28/11A	5,714,000	EUR	5,587,149	0.40
NATIONWIDE BUILDING 2.00 22-27 28/04A	3,250,000	EUR	3,000,985	0.22
NATWEST MARKETS PLC 1.375 22-27 02/03A	4,000,000	EUR	3,569,960	0.26
RELX FINANCE BV 0.0 20-24 18/03U	2,500,000	EUR	2,402,175	0.17
RENTOKIL INITIAL FIN 3.875 22-27 27/06A	7,000,000	EUR	6,928,705	0.50
RENTOKIL INITIAL FINA 4.375 22-30 27/06A	2,000,000	EUR	2,025,370	0.15
RENTOKIL INITIAL PLC 0.5 20-28 14/10A	3,550,000	EUR	2,899,480	0.21
VODAFONE GROUP 3.1 18-79 03/01A	5,254,000	EUR	5,155,698	0.37
			36,689,290	**2.63**
États-Unis d'Amérique				
AIR PRODUCTS CHEMIC 0.5 20-28 05/05A	3,500,000	EUR	2,993,515	0.21
AMERICAN TOWER 0.5 20-28 10/09A	4,000,000	EUR	3,282,200	0.24

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Euro Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
AMERICAN TOWER 0.9500 21-30 05/10A	1,500,000	EUR	1,145,872	0.08
AMERICAN TOWER CORP 0,875 21-29 21/05A	5,000,000	EUR	3,979,500	0.29
AMGEN INC 2.00 16-26 25/02A	10,000,000	EUR	9,528,200	0.68
APPLE 3.35 22-32 08/08S	1,500,000	USD	1,278,475	0.09
BECTON DICKINSON 1.401 18-23 24/05A	4,000,000	EUR	3,986,580	0.29
BK AMERICA F.LR 22-26 27/10A	9,677,000	EUR	9,077,703	0.65
CROWN EUROPEAN HOLD 2.875 18-26 01/02S	3,000,000	EUR	2,865,000	0.21
DH EUROPE FIN 0.20 19-26 18/03A	11,500,000	EUR	10,356,268	0.74
DH EUROPE FIN 0.45 19-28 18/03A	13,731,000	EUR	11,692,908	0.84
DH EUROPE FIN 0.75 19-31 18/09A	8,187,000	EUR	6,374,234	0.46
DIGITAL DUTCH FINCO 1,5 20-30 17/01A	2,000,000	EUR	1,561,610	0.11
DIGITAL INTREPID HOL 0.625 21-31 12/01A	4,000,000	EUR	2,737,780	0.20
ELI LILLY 1.625 15-26 02/06A	7,400,000	EUR	6,966,841	0.50
FISERV INC 1.625 19-30 01/07A	2,000,000	EUR	1,652,080	0.12
GENERAL MILLS INC 0.45 20-26 15/01A	3,900,000	EUR	3,550,852	0.25
IBM CORP 0.8750 22-30 09/02U	10,800,000	EUR	8,867,934	0.64
IBM CORP 1.75 16-28 07/03A	8,000,000	EUR	7,249,840	0.52
INTERNATIONAL BUSINE 0.3 20-28 11/02A	1,800,000	EUR	1,514,439	0.11
INTERNATIONAL BUSINE 0.65 20-32 11/02A	3,837,000	EUR	2,881,165	0.21
IQVIA INC 2.25 19-28 15/01A	3,000,000	EUR	2,647,584	0.19
IQVIA INC 2.875 20-28 24/06S	2,000,000	EUR	1,790,000	0.13
MANPOWERGROUP INC 1.75 18-26 22/06A	2,759,000	EUR	2,588,314	0.19
MEDT GL 2.625 22-25 15/10A	13,000,000	EUR	12,661,155	0.91
MEDTRONIC GLOBAL HLDG 3 22-28 15/10A/10A	8,755,000	EUR	8,455,885	0.61
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 1.125 19-27 07/03A	12,100,000	EUR	10,974,518	0.79
MORGAN STANLEY 0.406 21-27 30/04A	10,000,000	EUR	8,623,750	0.62
MORGAN STANLEY CAP F.LR 22-32 07/05A	2,500,000	EUR	2,211,675	0.16
NESTLE FINANCE INTER 3,375 22-34 15/11A	14,444,000	EUR	13,988,797	1.00
PROLOGIS EURO FINANCE 0.375 20-28 06/02A	1,100,000	EUR	911,806	0.07
PROLOGIS EURO FINANCE 1.875 18-29 05/01A	1,000,000	EUR	876,905	0.06
STELLANTIS 0.75 21-29 18/01A	2,000,000	EUR	1,596,610	0.11
STELLANTIS N.V. 0.625 21-27 30/03A	7,500,000	EUR	6,463,800	0.46
THERMO FISHER SCIEN 1.45 17-27 16/03A	4,300,000	EUR	3,952,259	0.28
THERMO FISHER SCIENT 0.50 19-28 01/03A	600,000	EUR	514,281	0.04
THERMO FISHER SCIENT 1.375 16-28 12/09A	2,000,000	EUR	1,773,430	0.13
THERMO FISHER SCIENT 1.40 17-26 23/01A	11,282,000	EUR	10,584,603	0.76
THERMO FISHER SCIENT 1.75 20-27 02/04A	9,200,000	EUR	8,555,908	0.61
THERMO FISHER SCIENT 3.2 22-26 21/01A	5,000,000	EUR	4,953,800	0.36
VERIZON COMM 4.75 22-34 31/10A	10,500,000	EUR	10,805,602	0.78
VERIZON COMMUNICATIO 1.3 20-33 18/05A	11,000,000	EUR	8,325,955	0.60
VERIZON COMMUNICATION 0.875 19-27 08/04A	9,805,000	EUR	8,673,993	0.62
VERIZON COMMUNICATION 1.375 17-26 27/10A	1,300,000	EUR	1,191,860	0.09
			236,665,486	**16.99**
Total des obligations			**868,109,803**	**62.33**
Obligations à taux variables				
Belgique				
ELIA SYSTEM FL.R 18-XX 05/12A	11,000,000	EUR	10,755,360	0.77
KBC GROUP NV FL.R 19-29 03/12A	2,100,000	EUR	1,894,599	0.14
KBC GROUP NV FL.R 21-31 07/12A	2,900,000	EUR	2,398,112	0.17
KBC GROUPE FL.R 22-27 23/11A	8,900,000	EUR	8,921,938	0.64
KBC GROUPE SA FL.R 19-99 31/12S	3,000,000	EUR	2,865,990	0.21
			26,835,999	**1.93**
France				
AXA SA FL.R 14-XX 07/11A	2,300,000	EUR	2,252,884	0.16
AXA SA FL.R 14-XX 08/10A	2,900,000	EUR	2,810,694	0.20
AXA SA FL.R 21-41 07/04A	5,300,000	EUR	3,916,620	0.28
BFCM BANQUE FEDERAT FL.R 22-32 16/06A	2,600,000	EUR	2,440,061	0.18
BNP PAR FL.R 22-28 25/07A	3,000,000	EUR	2,775,600	0.20

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Euro Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
BNP PARIBAS FL.R 22-32 31/03A	3,700,000	EUR	3,271,059	0.23
BNP PARIBAS FL.R 22-XX 31/12S	1,000,000	USD	979,016	0.07
BNP PARIBAS FL.R 4.032 14-XX 25	1,100,000	EUR	1,060,636	0.08
BNP PARIBAS SA FL.R 20-28 19/02A	8,500,000	EUR	7,217,478	0.52
BNP PARIBAS SA FL.R 22-99 31/12S	6,000,000	USD	4,637,611	0.33
BPCE FL.R 21-42 13/01A	5,600,000	EUR	4,690,980	0.34
BPCE SA FL.R 22-28 14/01A	7,000,000	EUR	5,974,045	0.43
CNP ASSURANCES 2.5 20-51 30/06A	3,000,000	EUR	2,429,010	0.17
CREDIT AGRICOLE FL.R 14-XX 14/10A	1,400,000	EUR	1,367,541	0.10
CREDIT AGRICOLE FL.R 20-30 05/06A	5,000,000	EUR	4,607,000	0.33
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 22-26 12/10A	5,500,000	EUR	5,475,608	0.39
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 22-27 22/04A	3,700,000	EUR	3,420,076	0.25
CREDIT MUTUEL ARKEA FL.R 20-29 11/06A	7,100,000	EUR	6,026,764	0.43
DANONE SA FL.R 17-XX 23/06A	7,200,000	EUR	7,122,708	0.51
LA BANQUE POSTALE FL.R 20-26 17/06A	8,200,000	EUR	7,479,343	0.54
LA BANQUE POSTALE FL.R 20-31 26/01A	3,800,000	EUR	3,297,070	0.24
LA BANQUE POSTALE FL.R 22-34 05/03A	5,400,000	EUR	5,291,244	0.38
SOCIETE GENERALE FL.R 18-28 23/02A	5,000,000	EUR	4,951,425	0.36
SOCIETE GENERALE SA FL.R 21-27 02/12A	7,900,000	EUR	6,784,480	0.49
SOCIETE GENERALE SA FL.R 22-99 31/12S	6,000,000	USD	5,771,722	0.41
VEOLIA ENVIRONNEMENT FL.R 21-XX XX/XXA	1,900,000	EUR	1,559,472	0.11
			107,610,147	**7.73**
Allemagne				
ALLIANZ SE FL.R 13-XX 24/10A	1,800,000	EUR	1,790,136	0.13
ALLIANZ SE FL.R 22-38 07/09A	5,200,000	EUR	5,053,412	0.36
CMZB FRANCFOR 3.0 FL.R 22-27 14/09A	2,500,000	EUR	2,325,275	0.17
CMZB FRANCFORT FL.R 22-32 06/12A	1,100,000	EUR	1,086,022	0.08
DEUTSCHE BOERSE FL.R 22-48 23/06A	5,400,000	EUR	4,722,759	0.34
HANNOVER RUCKVERSICH FL.R 22-43 26/08A	4,100,000	EUR	4,177,654	0.30
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 18-XX 27/06A	8,000,000	EUR	7,627,480	0.55
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 20-XX 17/06A	19,100,000	EUR	17,708,660	1.27
			44,491,398	**3.19**
Irlande				
BANK OF IRELAND GROUP FL.R 22-26 05/06A	6,922,000	EUR	6,424,031	0.46
BK IRELAND FL.R 22-33 01/03A	1,645,000	EUR	1,634,069	0.12
			8,058,100	**0.58**
Italie				
INTESA SANPAOLO FL.R 20-XX XX/XXS	3,000,000	EUR	2,821,035	0.20
INTESA SANPAOLO FL.R 22-XX 30/09S	2,000,000	EUR	1,721,560	0.12
UNICREDIT SPA FL.R 17-49 03/12S	4,000,000	EUR	3,877,360	0.28
UNICREDIT SPA FL.R 17-XX 03/06S	2,000,000	EUR	1,795,710	0.13
UNICREDIT SPA FL.R 19-29 23/09A	3,500,000	EUR	3,216,724	0.23
UNICREDIT SPA FL.R 20-26 16/06A	1,100,000	EUR	1,014,888	0.07
UNICREDIT SPA FL.R 20-27 22/07A	2,492,000	EUR	2,254,039	0.16
			16,701,316	**1.20**
Pays-Bas				
COOPERATIEVE RABOBAN FL.R 20-28 05/05A	12,200,000	EUR	10,577,949	0.76
COOPERATIEVE RABOBANK FL.R 22-XX 06/04S	5,000,000	EUR	4,293,050	0.31
COOPERATIVE RABOBANK FL.R 18-XX XX/XXS	5,200,000	EUR	4,816,890	0.35
ING GROEP NV FL.R 21-28 29/09A	4,500,000	EUR	3,711,510	0.27
ING GROEP NV FL.R 22-26 23/05A	6,500,000	EUR	6,182,085	0.44
ING GROUP NV FL.R 19-30 13/11A	4,700,000	EUR	4,142,580	0.30
ING GROUP NV FL.R 20-31 26/05A	2,200,000	EUR	1,993,849	0.14
ING GROUP NV FL.R 22-27 16/02A	12,700,000	EUR	11,516,804	0.83
NN GROUP NV FL.R 17-48 13/01A	2,000,000	EUR	1,926,960	0.14
TENNET HOLDING BV FL.R 20-XX 22/10A	1,050,000	EUR	969,591	0.07
			50,131,268	**3.60**
Norvège				
DNB BANK A 4.625 22-33 28/02A	2,954,000	EUR	2,904,964	0.21
			2,904,964	**0.21**

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Euro Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGAL FL.R 21-82 14/03A	5,300,000	EUR	4,332,750	0.31
			4,332,750	**0.31**
Espagne				
BANCO BILBAO FL.R 19-XX XX/XXQ	4,000,000	EUR	3,899,580	0.28
BANCO BILBAO VI FL.R 18-XX 24/03Q	2,000,000	EUR	1,926,430	0.14
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 20-30 16/01A	1,200,000	EUR	1,087,236	0.08
BANCO DE SABADELL FL.R 17-XX 23/11Q	6,000,000	EUR	5,854,620	0.42
BANCO DE SABADELL FL.R 22-26 24/03A	14,000,000	EUR	13,172,474	0.95
BANCO DE SABADELL SA FL.R 18-28 12/12A	4,000,000	EUR	3,999,340	0.29
BANCO DE SABADELL SA FL.R 21-28 16/06A	2,100,000	EUR	1,693,786	0.12
IBERDROLA INTL BV FL.R 17-XX 22/02A	2,000,000	EUR	1,990,640	0.14
IBERDROLA INTL BV FL.R 18-XX XX/XXA	2,900,000	EUR	2,828,341	0.20
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 18-XX 22/09A	3,000,000	EUR	2,917,260	0.21
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 22-XX 23/11A	2,500,000	EUR	2,559,675	0.18
			41,929,382	**3.01**
Suède				
SKANDINAVISKA ENSKILD FL.R 22-XX 31/12S	1,200,000	USD	1,081,147	0.08
			1,081,147	**0.08**
Royaume-Uni				
LLOYDS BANKING GROUP FL.R 18-28 07/09A	6,218,000	EUR	5,980,472	0.43
NATWEST GROUP FL.R 22-33 06/06S	1,000,000	GBP	1,137,210	0.08
NATWEST GROUP PLC FL.R 21-30 26/02A	2,000,000	EUR	1,567,950	0.11
NATWEST GROUP PLC FL.R 22-28 06/09A	4,878,000	EUR	4,747,709	0.34
VODAFONE GROUP PLC FL.R 20-80 27/08A	1,500,000	EUR	1,321,875	0.09
			14,755,216	**1.06**
États-Unis d'Amérique				
BANK OF AMERICA CORP FL.R 21-26 22/09Q	7,500,000	EUR	7,404,637	0.53
BANK OF AMERICA CORP FL.R 21-28 24/05A	4,000,000	EUR	3,362,060	0.24
MORGAN STAN CAP SERV FL.R 22-28 25/10A	12,500,000	EUR	12,711,750	0.91
			23,478,447	**1.69**
Total des obligations à taux variables			**342,310,134**	**24.58**
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			**1,210,419,937**	**86.91**
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
Supranationales				
CANDRIAM SUSTAINABLE MONEY MARKET EURO Z C	60,000	EUR	63,177,495	4.54
			63,177,495	**4.54**
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			**63,177,495**	**4.54**
Total Organismes de placement collectif			**63,177,495**	**4.54**
Total du portefeuille-titres			**1,273,597,432**	**91.44**
Coût d'acquisition			1,353,156,236	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Euro Corporate

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)	
France	22.63
États-Unis d'Amérique	18.68
Allemagne	10.22
Pays-Bas	9.06
Espagne	5.40
Italie	4.98
Supranationales	4.54
Royaume-Uni	3.69
Belgique	3.29
Canada	2.44
Suède	1.72
Portugal	0.98
Irlande	0.75
Luxembourg	0.64
Finlande	0.60
Suisse	0.52
Autriche	0.48
Australie	0.32
Japon	0.30
Norvège	0.21
	91.44

Répartition économique (en % des actifs nets)	
Banques et autres institutions financières	55.42
Fonds d'investissement	4.54
Industrie pharmaceutique	4.18
Immobilier	3.45
Télécommunication	3.32
Assurance	3.07
Institutions non classifiables	2.79
Énergie et eau	2.79
Électronique et semi-conducteurs	2.18
Transport	1.86
Articles de bureaux et ordinateurs	1.56
Services divers	1.39
Industrie automobile	1.31
Industrie agro-alimentaire	0.77
Électrotechnique	0.68
Art graphique, maison d'édition	0.56
Industries d'emballage	0.41
Restauration, industrie hôtelière	0.34
Soins de santé	0.32
Chimie	0.21
Biens de consommation divers	0.19
Internet et services d'Internet	0.12
	91.44

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Euro Short Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
ANZ BANKING GRP 0.625 18-23 21/02A	8,715,000	EUR	8,699,792	0.66
AUSTR NEW ZEAL BANK 0.25 22-25 17/03A	5,000,000	EUR	4,666,175	0.35
NATIONAL AUSTRALIA 0.25 19-24 20/05A	4,136,000	EUR	3,982,927	0.30
NATIONAL AUSTRALIA BK 0.625 18-23 30/08A	2,400,000	EUR	2,370,204	0.18
TELSTRA CORP EMTN 2.50 13-23 15/09A	4,000,000	EUR	3,994,960	0.30
TOYOTA FINANCE 0.2500 19-24 09/04A	200,000	EUR	192,767	0.01
			23,906,825	**1.80**
Autriche				
AUSTRIA 0.00 21-25 20/04U	8,000,000	EUR	7,506,240	0.57
AUSTRIA 1.65 14-24 21/10A	3,000,000	EUR	2,939,775	0.22
			10,446,015	**0.79**
Belgique				
BELFIUS BANQUE SA/NV 0.01 20-25 15/10A	9,000,000	EUR	8,180,325	0.62
BELFIUS BANQUE SA/NV 0.375 20-25 02/09A	3,900,000	EUR	3,558,458	0.27
BELGIUM 0.50 17-24 22/10A	15,000,000	EUR	14,422,125	1.09
BELGIUM 2.60 14-24 22/06A	2,000,000	EUR	1,994,780	0.15
ELIA SYSTEMS OP 1.375 15-24 27/05A	5,000,000	EUR	4,842,150	0.37
KBC GROUPE SA 0.6250 19-25 10/04A	2,000,000	EUR	1,882,100	0.14
KBC GROUPE SA 0.875 18-23 27/06A	7,500,000	EUR	7,450,612	0.56
KBC GROUPE SA 19-24 25/01A	2,000,000	EUR	1,961,170	0.15
PROXIMUS 2.375 14-24 01/04A	7,000,000	EUR	6,910,960	0.52
			51,202,680	**3.87**
Canada				
BANK OF MONTREAL 0.125 20-23 26/03A	1,500,000	EUR	1,493,370	0.11
CANADA 0.375 19-24 03/05A	4,062,000	EUR	3,900,231	0.29
CANADIAN IMPERIAL 0.75 18-23 22/03A	2,000,000	EUR	1,993,990	0.15
CANADIAN IMPERIAL BA 0.00 20-23 07/12U	3,164,000	USD	2,951,836	0.22
ROYAL BANK OF CANADA 0.125 19-24 23/07A	10,201,000	EUR	9,720,329	0.73
ROYAL BANK OF CANADA 0.250 19-24 02/05A	2,000,000	EUR	1,924,860	0.15
TORONTO DOMINION BANK 0.375 19-24 25/04A	13,667,000	EUR	13,152,301	0.99
			35,136,917	**2.65**
Chili				
CHILE 1.625 14-25 30/01A	5,000,000	EUR	4,783,775	0.36
			4,783,775	**0.36**
Union européenne				
COMMUNAUTE EUROPEENNE 0 20-25 17/11U	2,000,000	EUR	1,844,340	0.14
EURO FI 1.5 22-25 15/12A	6,200,000	EUR	5,949,706	0.45
EUROPEAN INVESTMENT B 0.125 15-25 15/04A	5,000,000	EUR	4,688,750	0.35
EUROPEAN UNION 0.8 22-25 04/07A	4,000,000	EUR	3,795,700	0.29
MECANISME EUROPEEN D 0 21-26 15/03U	4,984,000	EUR	4,432,346	0.33
			20,710,842	**1.56**
Finlande				
NORDEA BK 0.875 18-23 26/06A	8,041,000	EUR	7,980,250	0.60
			7,980,250	**0.60**
France				
AIR LIQUIDE FINANCE 1 20-25 02/04A	7,000,000	EUR	6,669,775	0.50
ARVAL SERVICE L 0.00 21-25 01/10U	2,000,000	EUR	1,807,940	0.14
ARVAL SERVICE L 0.8750 22-25 17/02A	1,300,000	EUR	1,225,230	0.09
ARVAL SERVICE LEASE 4.75 22-27 22/05A5A	2,400,000	EUR	2,429,472	0.18
AXA SA 5.125 13-43 04/07A	12,800,000	EUR	12,880,192	0.97
BFCM 0.125 19-24 05/02A	3,200,000	EUR	3,094,000	0.23
BFCM 0.75 19-23 15/06A	3,700,000	EUR	3,673,712	0.28
BFCM 1 22-25 23/05A	3,000,000	EUR	2,822,565	0.21
BFCM 3.00 15-25 11/09A	7,000,000	EUR	6,872,670	0.52
BNP PARIBAS 1.00 18-24 17/04A	11,500,000	EUR	11,179,668	0.84

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Euro Short Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
BNP PARIBAS 1.125 17-23 10/10A	3,000,000	EUR	2,962,635	0.22
BPCE 0.875 18-24 31/01A	4,000,000	EUR	3,897,340	0.29
BPCE 1.0 19-25 01/04A	2,000,000	EUR	1,883,410	0.14
BPCE 3.00 14-24 19/07A	3,000,000	EUR	3,006,330	0.23
BPCE S.A. 0.25 20-26 15/01A	2,000,000	EUR	1,803,360	0.14
CAISSE DEPOTS CONS 0.01 20-25 15/09A	1,700,000	EUR	1,561,390	0.12
CAPGEMINI SE 0.625 20-25 23/06A	6,000,000	EUR	5,598,180	0.42
CAPGEMINI SE 2.50 15-23 01/07A	3,200,000	EUR	3,192,560	0.24
CM ARKEA 1.00 15-23 26/01A	3,000,000	EUR	2,998,110	0.23
CM ARKEA 1.25 17-24 31/05A	4,200,000	EUR	4,072,425	0.31
COMPAGNIE DE SAINT 0.625 19-24 15/03A	6,000,000	EUR	5,806,920	0.44
COMPAGNIE DE SAINT-GO 1.625 22-25 10/08A	3,000,000	EUR	2,853,465	0.22
CREDIT AGRICOLE 0.50 19-24 24/06A	8,500,000	EUR	8,150,905	0.62
CREDIT AGRICOLE 0.75 18-23 05/12A	2,000,000	EUR	1,959,190	0.15
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.375 22-27 19/09A9A	2,000,000	EUR	1,942,490	0.15
CS AG LDN EMTN 3.125 13-23 17/07A	1,000,000	EUR	1,001,790	0.08
DANONE 1.25 15-24 30/05A	5,300,000	EUR	5,163,790	0.39
DANONE SA 0 21-25 01/06U	4,200,000	EUR	3,820,971	0.29
DASSAULT SYSTEM 0.00 19-24 16/09U	4,000,000	EUR	3,784,280	0.29
EDENRED SA 1.375 15-25 10/03A	2,000,000	EUR	1,902,700	0.14
ESSILORLUXOTTICA 0.25 20-24 05/01A	1,500,000	EUR	1,459,620	0.11
FRANCE 0.00 19-25 25/03U	10,000,000	EUR	9,394,300	0.71
FRANCE 1.75 13-24 25/11A	5,000,000	EUR	4,898,925	0.37
FRANCE 2.25 13-24 25/05A	8,000,000	EUR	7,939,880	0.60
FRANCE GOVERNMENT BOND 0.00 22-25 25/02U	10,000,000	EUR	9,408,950	0.71
ICADE 1.125 16-25 17/11A	8,000,000	EUR	7,211,000	0.54
KERING 1.2500 22-25 05/05A	5,000,000	EUR	4,781,825	0.36
KERING 2.75 14-24 08/04A	2,000,000	EUR	2,003,150	0.15
KERING SA 0.25 20-23 13/05A	3,500,000	EUR	3,477,390	0.26
L OREAL S A 0.375 22-24 29/03A	3,500,000	EUR	3,403,172	0.26
LA POSTE 1.125 15-25 04/06A	2,000,000	EUR	1,886,650	0.14
LEGRAND SA 0.50 17-23 09/10A	1,500,000	EUR	1,474,185	0.11
LEGRAND SA 0.75 17-24 06/07A	4,000,000	EUR	3,867,620	0.29
SANOFI 0.625 16-24 05/04A	4,000,000	EUR	3,889,360	0.29
SANOFI SA 0.5 18-23 21/03A	3,300,000	EUR	3,286,322	0.25
SOCIETE GENERALE 1.25 19-24 15/02A	2,000,000	EUR	1,953,070	0.15
SOCIETE GENERALE SA 4.0 22-27 16/11A	4,300,000	EUR	4,297,828	0.32
SODEXO 0.5 20-24 17/07A	700,000	EUR	681,628	0.05
UNIBAIL RODAMCO 2.50 14-24 26/02A	6,000,000	EUR	5,908,980	0.45
			201,241,320	**15.19**
Allemagne				
ADIDAS AG 0.00 20-24 09/09U	10,700,000	EUR	10,124,608	0.76
ADIDAS AG 3.0 22-25 21/11A	1,700,000	EUR	1,680,246	0.13
ALLEMAGNE 0.25 17-27 15/02A	3,000,000	EUR	2,737,005	0.21
ALLIANZ FINANCE II 0.25 17-23 06/06A	5,000,000	EUR	4,956,050	0.37
BUNDSOBLIGATION 1.3 22-27 15/10A	5,000,000	EUR	4,725,450	0.36
COMMERZBANK AG 0.50 19-26 04/12A	1,000,000	EUR	882,305	0.07
DAIMLER CANADA FINAN 3.0 22-27 23/02A	3,761,000	EUR	3,676,283	0.28
DEUT TELEKOM INT FIN 0.875 17-24 30/01A	4,000,000	EUR	3,916,080	0.30
DEUT TELEKOM INT FIN 1.125 17-26 22/05A	4,000,000	EUR	3,725,640	0.28
DEUT TELEKOM INT FIN 1.375 18-25 01/12A	4,000,000	EUR	3,800,400	0.29
DEUTSCHE BOERSE AG 0.00 21-26 22/02U	4,100,000	EUR	3,686,412	0.28
DEUTSCHE TEL.INTL FIN 0.625 16-23 03/04A	500,000	EUR	497,880	0.04
DT ANNINGTON FINANCE 1.50 15-25 31/03A	4,000,000	EUR	3,838,080	0.29
EUROGRID GMBH 1.625 15-23 03/11A	4,500,000	EUR	4,453,110	0.34
GERMANY 0.00 19-24 26/07U	2,861,000	EUR	2,726,018	0.21
INFINEON TECHNO 0.625 22-25 17/02A	6,000,000	EUR	5,636,220	0.43
KREDITANSTALT FUER WI 1.25 22-27 30/06A	6,000,000	EUR	5,546,130	0.42

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Euro Short Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
MERCK FIN SERVI 0.1250 20-25 16/07A	2,500,000	EUR	2,313,625	0.17
MERCK FINANCIAL 0.005 19-23 15/12A	7,100,000	EUR	6,900,135	0.52
NRWBANK0.25 22-27 16/03A	5,000,000	EUR	4,440,100	0.34
SAP SE 0.0 20-23 17/05U	9,600,000	EUR	9,530,928	0.72
SAP SE 1.00 18-26 13/03A	5,000,000	EUR	4,677,700	0.35
SIEMENS FINANCIERING 0.00 19-24 05/09U	5,000,000	EUR	4,767,400	0.36
SIEMENS FINANCIERING 0.00 20-23 20/02U	2,000,000	EUR	1,994,620	0.15
SIEMENS FINANCIERING 0.30 19-24 28/02A	3,353,000	EUR	3,247,632	0.25
VOLKSWAGEN BANK GMBH 1.25 17-25 15/12A	5,000,000	EUR	4,604,425	0.35
VOLKSWAGEN FIN 1.5 19-24 01/10A	2,000,000	EUR	1,915,330	0.14
VOLKSWAGEN INTERNATI 0.05 20-24 10/12A	2,000,000	EUR	1,890,950	0.14
VOLKSWAGEN INTL FIN 4.125 22-25 15/11AA	3,200,000	EUR	3,186,480	0.24
VOLKSWAGEN LEASING G 0.00 21-24 19/05U	2,883,000	EUR	2,705,119	0.20
VONOVIA SE 1.375 22-26 28/01A	1,500,000	EUR	1,359,540	0.10
VONOVIA SE 4.75 22-27 23/05A	1,400,000	EUR	1,381,884	0.10
			121,523,785	**9.17**
Irlande				
IRELAND 3.40 14-24 18/03A	5,000,000	EUR	5,041,550	0.38
IRELAND 5.40 09-25 13/03A	4,000,000	EUR	4,225,500	0.32
			9,267,050	**0.70**
Italie				
ACEA SPA 0.00 21-25 28/09U	5,000,000	EUR	4,496,475	0.34
BUONI POLIENNAL 1.2000 22-25 15/08S	11,000,000	EUR	10,358,150	0.78
CASSA DEPOSITI 1.50 17-24 21/06A	3,000,000	EUR	2,916,570	0.22
ENEL FIN INTL 1.00 17-24 16/09A	4,000,000	EUR	3,850,900	0.29
ENEL FINANCE IN 0.00 21-26 28/05U	4,811,000	EUR	4,238,948	0.32
ENEL FINANCE INT NV ZCP 160123	10,000,000	EUR	9,983,501	0.75
ENEL FINANCE INTL NV 4.25 22-25 15/06S	809,000	USD	736,556	0.06
INTESA SANPAOLO 0.75 19-24 04/12A	1,096,000	EUR	1,039,731	0.08
INTESA SANPAOLO 1.0000 19-24 04/07A	1,692,000	EUR	1,626,046	0.12
INTESA SANPAOLO 2.1250 20-25 26/05A	5,000,000	EUR	4,788,600	0.36
INTESA SANPAOLO 4.00 13-23 30/11A	5,000,000	EUR	5,046,100	0.38
ITALIE 1.45 25 15-03S	20,000,000	EUR	19,130,700	1.44
ITALY 0.3500 19-25 01/02S	30,000,000	EUR	28,196,250	2.13
ITALY 1.75 19-24 01/07S	20,500,000	EUR	20,060,890	1.51
ITALY 21-24 15/08U	26,000,000	EUR	24,700,780	1.86
ITALY 3.75 14-24 01/09S	12,030,000	EUR	12,127,503	0.92
REPUBLIQUE ITALIENNE 2.5 18-25 15/11S	13,000,000	EUR	12,655,175	0.96
TERNA SPA 1.00 18-23 23/07A	4,000,000	EUR	3,965,120	0.30
TERNA SPA 4.90 04-24 28/10A	1,000,000	EUR	1,022,075	0.08
UBI BANCA 1.5000 19-24 10/04A	2,000,000	EUR	1,951,510	0.15
UNICREDIT 3.00 14-24 31/01A	1,000,000	EUR	995,665	0.08
			173,887,245	**13.13**
Japon				
MIZUHO FINANCIAL GRP 0.184 21-26 13/04A	1,706,000	EUR	1,511,729	0.11
			1,511,729	**0.11**
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK 0.875 19-24 15/01A	2,000,000	EUR	1,961,590	0.15
ABN AMRO BANK 2.875 16-28 18/01A	2,000,000	EUR	2,000,160	0.15
ABN AMRO BANK NV 1.25 20-25 28/05A	7,100,000	EUR	6,729,416	0.51
ABN AMRO BK 2.375 22-27 01/06A	5,200,000	EUR	4,865,224	0.37
ASML HOLDING NV 1.375 16-26 07/07S	3,000,000	EUR	2,812,680	0.21
ASML HOLDING NV 3.375 13-23 19/09A	5,300,000	EUR	5,328,196	0.40
DSM KONINKLIJKE 1.00 15-25 09/04A	3,000,000	EUR	2,833,440	0.21
ING GROUP NV 1.125 18-25 14/02A	4,000,000	EUR	3,818,020	0.29
KONINKLIJKE DSM NV 2.375 14-24 03/04A	2,000,000	EUR	1,978,420	0.15
NATIONALE-NEDERLANDEN 0.375 19-23 31/05A	3,000,000	EUR	2,973,090	0.22
NN GROUP NV 4.375 14-XX 13/06A	2,000,000	EUR	1,978,670	0.15
RABOBANK 0.625 19-24 27/02A	9,000,000	EUR	8,739,405	0.66

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Euro Short Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
TENNET HOLDING BV 0.75 17-25 26/06A	4,000,000	EUR	3,758,780	0.28
TENNET HOLDING BV 4.625 11-23 21/02A	6,000,000	EUR	6,023,580	0.45
WOLT KL 3.0 22-26 23/09A	1,250,000	EUR	1,221,800	0.09
WOLTERS KLUWER NV2.875 13-23 21/03A	5,500,000	EUR	5,504,730	0.42
			62,527,201	**4.72**
Nouvelle-Zélande				
BNZ INT FUNDING 0.375 19-24 14/09A	3,000,000	EUR	2,850,510	0.22
BNZ INT FUNDING 0.50 18-23 13/05A	3,500,000	EUR	3,475,745	0.26
WESTPAC SECURITIES 1.099 22-26 24/03A	3,608,000	EUR	3,298,361	0.25
			9,624,616	**0.73**
Norvège				
DNB BANK ASA 0.05 19-23 14/11A	1,174,000	EUR	1,144,885	0.09
DNB BANK ASA 1.125 16-23 01/03A	400,000	EUR	399,382	0.03
TELENOR ASA 0.00 19-23 25/09U	5,657,000	EUR	5,540,975	0.42
			7,085,242	**0.53**
Pologne				
POLAND 0.00 20-25 10/02U	3,000,000	EUR	2,805,090	0.21
			2,805,090	**0.21**
Portugal				
EDP FINANCE 1.125 16-24 12/02A	1,900,000	EUR	1,856,566	0.14
EDP FINANCE 1.875 17-23 29/09A	100,000	EUR	99,267	0.01
EDP FINANCE 1.875 18-25 12/10A	2,000,000	EUR	1,903,240	0.14
PORTUGAL 2.875 15-25 15/10A	5,000,000	EUR	4,999,100	0.38
PORTUGAL 5.65 13-24 15/02A	9,000,000	EUR	9,280,620	0.70
			18,138,793	**1.37**
Roumanie				
ROMANIA EMTN 3.625 14-24 24/04A	7,300,000	EUR	7,304,708	0.55
			7,304,708	**0.55**
Espagne				
BANCO BILBAO VIZCAYA 0.3750 19-24 02/10A	3,000,000	EUR	2,846,790	0.21
BANCO DE SABADELL SA 0.875 17-23 05/03A	4,000,000	EUR	3,988,880	0.30
BBVA 3.375 22-27 20/09A	4,000,000	EUR	3,881,140	0.29
IBERDROLA FINANZAS 1.00 16-24 07/03A	6,400,000	EUR	6,257,312	0.47
INSTITUTO DE CREDITO 0.25 20-24 13/05A	1,718,000	EUR	1,658,806	0.13
SPAIN 0.00 20-25 31/01U	24,000,000	EUR	22,594,440	1.71
SPAIN 0.00 21-24 31/05U	12,000,000	EUR	11,529,300	0.87
SPAIN 0.25 19-24 30/07A	11,000,000	EUR	10,561,540	0.80
SPAIN 2.75 14-24 31/10A	16,000,000	EUR	15,943,920	1.20
SPAIN 3.80 14-24 30/04A	9,200,000	EUR	9,313,896	0.70
SPAIN 4.65 10-25 30/07A	10,000,000	EUR	10,417,600	0.79
SPAIN 4.80 08-24 31/01A	7,500,000	EUR	7,668,338	0.58
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.0 22-25 31/05U	5,000,000	EUR	4,651,925	0.35
TELEFONICA EMIS 1.528 17-25 17/01A	1,000,000	EUR	965,050	0.07
TELEFONICA EMISIONES 1.069 19-24 05/02A	6,000,000	EUR	5,868,060	0.44
			118,146,997	**8.92**
Suède				
SKANDINAVISKA ENSKIL 1.75 22-26 11/11A	7,173,000	EUR	6,695,637	0.51
SKANDINAVISKA ENSKILD 1.00 22-26 09/11A	4,000,000	EUR	4,007,300	0.30
SVENSKA HANDELSBANKEN 0.125 19-24 18/06A	6,000,000	EUR	5,720,040	0.43
SWEDBANK AB 0.25 21-26 02/11A	4,000,000	EUR	3,501,320	0.26
SWEDBANK AB 3.75 22-25 14/11A	10,492,000	EUR	10,485,495	0.79
			30,409,792	**2.30**
Suisse				
NOVARTIS FINANCE SA 0.5 18-23 14/08A	2,000,000	EUR	1,980,000	0.15
SIG COMBIBLOC P 1.8750 20-23 18/06A	4,000,000	EUR	3,983,800	0.30
TYCO ELECTRONICS GRO 0 20-25 14/02U	3,349,000	EUR	3,108,307	0.23
			9,072,107	**0.68**
Royaume-Uni				
ASTRAZENECA PLC 0.75 16-24 12/05A	5,000,000	EUR	4,869,375	0.37
GLAXOSMITHKLINE 1.375 14-24 02/12A	2,000,000	EUR	1,936,140	0.15

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Euro Short Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
GSK CAPITAL BV 3.0 22-27 28/11A	3,744,000	EUR	3,660,883	0.28
NATWEST MARKETS PLC 0.125 21-26 18/06A	3,167,000	EUR	2,759,170	0.21
NATWEST MARKETS PLC 1 19-24 28/05A	1,000,000	EUR	963,790	0.07
RELX FINANCE BV 0.0 20-24 18/03U	9,000,000	EUR	8,647,830	0.65
UNILEVER 0.375 17-23 14/02A	5,000,000	EUR	4,989,475	0.38
UNILEVER 0.5 18-25 04/09A	2,000,000	EUR	1,896,330	0.14
VODAFONE GROUP 0.50 16-24 30/01A	8,000,000	EUR	7,777,160	0.59
VODAFONE GROUP 2.20 16-26 25/08A	3,000,000	EUR	2,850,900	0.22
VODAFONE GROUP PLC 1.875 14-25 11/09A	3,000,000	EUR	2,870,205	0.22
			43,221,258	**3.26**
États-Unis d'Amérique				
ABBOTT IRL FINANCING 0.100 19-24 19/11A	2,523,000	EUR	2,377,562	0.18
APPLE 0.875 17-25 24/05U	3,000,000	EUR	2,853,945	0.22
APPLE INC 1.625 14-26 10/11A	3,000,000	EUR	2,847,900	0.21
BECTON DICKINSON 1.208 19-26 04/06A	3,500,000	EUR	3,200,488	0.24
CITIGROUP EMTN 2.375 14-24 22/05A	5,000,000	EUR	4,951,775	0.37
DANAHER CORP 1.7 20-24 30/03A	4,000,000	EUR	3,931,340	0.30
EURO MEDIUM TERM NOTE 0.875 19-25 31/01A	7,000,000	EUR	6,643,070	0.50
FIDELITY NATIONAL INF 0.625 19-25 03/12A	3,000,000	EUR	2,730,525	0.21
IBM CORP 0.95 17-25 23/05A	2,000,000	EUR	1,887,280	0.14
ILLINOIS TOOL WORKS 1.25 15-23 22/05A	3,000,000	EUR	2,984,625	0.23
KELLOGG CO 1.00 16-24 17/05A	7,000,000	EUR	6,804,000	0.51
MEDT GL 2.625 22-25 15/10A	3,000,000	EUR	2,921,805	0.22
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 0.0 20-25 15/10U	6,361,000	EUR	5,776,806	0.44
MET LIFE GLOB FUND 0.375 19-24 09/04A	6,000,000	EUR	5,773,320	0.44
MET LIFE GLOBAL FDG 2.375 13-23 11/01A	4,400,000	EUR	4,401,650	0.33
MORGAN STANLEY 1.75 16-24 11/03A	4,000,000	EUR	3,931,060	0.30
MORGAN STANLEY 1.875 14-23 30/03A	2,300,000	EUR	2,297,850	0.17
MORGAN STANLEY 1.875 17-27 27/04A	4,820,000	EUR	4,385,549	0.33
NESTLE FIN 0.875 22-27 29/03A	2,000,000	EUR	1,824,180	0.14
NESTLE FINANCE 0.00001 20-25 3/12A	8,963,000	EUR	8,213,514	0.62
NESTLE FINANCE INTER 0 20-24 12/05U	2,406,000	EUR	2,279,865	0.17
PROCTER & GAMBLE CO 0.625 18-24 30/10A	6,500,000	EUR	6,223,392	0.47
PROLOGIS 3.00 14-26 02/06A	4,500,000	EUR	4,389,592	0.33
SCHNEIDER ELECTRIC 1.50 15-23 08/09A	2,500,000	EUR	2,479,350	0.19
SCHNEIDER ELECTRIC S 0 20-23 12/06U	3,500,000	EUR	3,460,992	0.26
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0.25 16-24 09/09A	6,000,000	EUR	5,703,930	0.43
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0.875 15-25 11/03A	2,000,000	EUR	1,903,490	0.14
SWISS RE FINANCE UK 1.375 16-23 27/05A	11,700,000	EUR	11,628,396	0.88
THERMO FISHER SCIENT 0.1250 19-25 01/03A	1,000,000	EUR	932,395	0.07
THERMO FISHER SCIENT 0.75 16-24 12/09A	9,000,000	EUR	8,614,575	0.65
THERMO FISHER SCIENT 3.2 22-26 21/01A	2,875,000	EUR	2,848,435	0.22
VERIZON COMM 3.25 14-26 17/02A	6,000,000	EUR	5,926,830	0.45
VERIZON COMMUNICATION 1.375 17-26 27/10A	3,500,000	EUR	3,208,852	0.24
VERIZON COMMUNICATION 1.625 14-24 01/03A	3,500,000	EUR	3,433,430	0.26
			143,771,768	**10.85**
Total des obligations			**1,113,706,005**	**84.07**
Obligations à taux variables				
Australie				
WESTPAC BANKING CORP FL.R 21-24 18/11Q	1,341,000	USD	1,243,558	0.09
			1,243,558	**0.09**
Belgique				
KBC GROUP NV FL.R 19-29 03/12A	1,000,000	EUR	902,190	0.07
KBC GROUPE FL.R 22-27 23/11A	2,000,000	EUR	2,004,930	0.15
			2,907,120	**0.22**
Canada				
BANK OF MONTREAL FL.R 20-23 08/12Q	1,304,000	USD	1,216,029	0.09
BANK OF NOVA SCOTIA FL.R 21-24 19/04Q	2,516,000	USD	2,336,633	0.18

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Euro Short Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ROYAL BANK OF C FL.R 21-26 27/04Q	1,622,000	USD	1,470,028	0.11
			5,022,690	**0.38**
Danemark				
JYSKE BANK A/S FL.R 19-24 20/06A	2,000,000	EUR	1,972,090	0.15
JYSKE BANK A/S FL.R 20-25 15/10A	4,000,000	EUR	3,696,340	0.28
JYSKE BANK DNK FL.R 21-26 02/09A	5,729,000	EUR	5,029,804	0.38
ORSTED FL.R 17-XX 24/11A	1,000,000	EUR	949,820	0.07
			11,648,054	**0.88**
France				
BNP PARIBAS FL.R 19-25 15/07A	1,400,000	EUR	1,328,089	0.10
CREDIT AGRICOLE FL.R 20-26 22/04A	4,000,000	EUR	3,725,700	0.28
CREDIT AGRICOLE FL.R 20-30 05/06A	1,200,000	EUR	1,105,680	0.08
DANONE SA FL.R 17-XX 23/06A	1,300,000	EUR	1,286,044	0.10
LA BANQUE POSTALE FL.R 20-26 17/06A	1,000,000	EUR	912,115	0.07
SOCIETE GENERALE FL.R 18-28 23/02A	3,500,000	EUR	3,465,998	0.26
SOCIETE GENERALE FL.R 22-25 30/05A	2,000,000	EUR	1,936,810	0.15
			13,760,436	**1.04**
Allemagne				
ALLIANZ FINANCE FL.R 21-24 22/11Q	2,000,000	EUR	2,024,640	0.15
ALLIANZ SE FL.R 13-XX 24/10A	500,000	EUR	497,260	0.04
ALLIANZ SE FL.R 15-45 07/07A	5,000,000	EUR	4,672,000	0.35
COMMERZBANK AG FL.R 20-26 24/03A	1,000,000	EUR	913,775	0.07
GERMANY 0.10 12-23 15/04A	10,000,000	EUR	12,382,666	0.93
SIEMENS FINANCIERING FL.R 21-24 11/03Q	1,075,000	USD	1,001,928	0.08
			21,492,269	**1.62**
Italie				
ENEL SPA FL.R 18-78 24/05A	2,500,000	EUR	2,447,512	0.18
UNICREDIT SPA FL.R 19-25 03/07A	1,000,000	EUR	960,620	0.07
UNICREDIT SPA FL.R 20-26 20/01A	3,000,000	EUR	2,778,825	0.21
			6,186,957	**0.47**
Pays-Bas				
ING GROEP NV FL.R 21-25 29/11A	6,600,000	EUR	6,111,402	0.46
ING GROUP NV FL.R 19-25 03/09A	3,600,000	EUR	3,364,938	0.25
NN GROUP NV FL.R 14-44 08/04A	1,000,000	EUR	994,635	0.08
			10,470,975	**0.79**
Norvège				
DNB BANK A FL.R 22-26 31/05A	5,000,000	EUR	4,736,400	0.36
DNB BANK ASA FL.R 18-28 20/03A	2,000,000	EUR	1,981,440	0.15
			6,717,840	**0.51**
Espagne				
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 19-29 22/02A	5,000,000	EUR	4,873,600	0.37
BANCO DE SABADELL FL.R 22-26 24/03A	1,700,000	EUR	1,599,515	0.12
BBVA FL.R 22-25 26/11Q	5,000,000	EUR	5,045,750	0.38
IBERDROLA INTL BV FL.R 17-XX 22/02A	7,000,000	EUR	6,967,240	0.53
			18,486,105	**1.40**
Royaume-Uni				
AVIVA PLC FL.R 14-44 03/07A	6,000,000	EUR	5,865,660	0.44
LLOYDS BANKING GROUP FL.R 18-28 07/09A	2,000,000	EUR	1,923,600	0.15
NATWEST MKTS FL.R 22-25 27/08Q	2,000,000	EUR	2,005,530	0.15
			9,794,790	**0.74**
États-Unis d'Amérique				
BANK OF AMERICA CORP FL.R 21-25 24/05Q	3,000,000	EUR	2,989,695	0.23
BANK OF AMERICA CORP FL.R 21-26 22/09Q	10,904,000	EUR	10,765,356	0.81
BANK OF NY MELL FL.R 21-24 26/04Q	2,423,000	USD	2,253,884	0.17
CITIGROUP FL.R 18-26 24/07A	5,000,000	EUR	4,681,075	0.35
MORGAN STANLEY FL.R 19-24 26/07A	4,000,000	EUR	3,938,200	0.30
PROLOGIS EURO FINANCE FL.R 22-24 08/02Q	3,433,000	EUR	3,429,138	0.26
THERMO FISHER SCIENTIF FL.R 21-23 18/11Q	3,586,000	EUR	3,581,518	0.27
THERMO FISHER SCIENTIF FL.R 21-24 18/10Q	372,000	USD	345,504	0.03
			31,984,370	**2.41**

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Euro Short Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Total des obligations à taux variables			**139,715,164**	**10.55**
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			**1,253,421,169**	**94.62**
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
Supranationales				
CANDRIAM SUSTAINABLE MONEY MARKET EURO Z C	47,107	EUR	49,601,625	3.74
			49,601,625	**3.74**
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			**49,601,625**	**3.74**
Total Organismes de placement collectif			**49,601,625**	**3.74**
Total du portefeuille-titres			**1,303,022,794**	**98.36**
Coût d'acquisition			1,361,120,260	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Euro Short Term

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)	
France	16.23
Italie	13.59
États-Unis d'Amérique	13.27
Allemagne	10.80
Espagne	10.31
Pays-Bas	5.51
Belgique	4.08
Royaume-Uni	4.00
Supranationales	3.74
Canada	3.03
Suède	2.30
Australie	1.90
Union européenne	1.56
Portugal	1.37
Norvège	1.04
Danemark	0.88
Autriche	0.79
Nouvelle-Zélande	0.73
Irlande	0.70
Suisse	0.68
Finlande	0.60
Roumanie	0.55
Chili	0.36
Pologne	0.21
Japon	0.11
	98.36

Répartition économique (en % des actifs nets)	
Banques et autres institutions financières	41.11
Obligations d'États, Provinces et communes	25.62
Fonds d'investissement	3.74
Télécommunication	3.73
Assurance	2.56
Électrotechnique	2.19
Industrie pharmaceutique	2.11
Immobilier	2.08
Électronique et semi-conducteurs	2.00
Internet et services d'Internet	1.94
Industrie agro-alimentaire	1.67
Énergie et eau	1.62
Organisations supranationales	1.56
Articles de bureaux et ordinateurs	1.07
Textile et habillement	0.89
Distribution, commerce de détail	0.77
Matériaux de construction	0.65
Construction de machines et appareils	0.52
Art graphique, maison d'édition	0.51
Services divers	0.48
Biens de consommation divers	0.47
Transport	0.41
Chimie	0.36
Institutions non classifiables	0.28
	98.36

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Global

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
TELSTRA CORPORATION 1 20-30 23/04A	904,000	EUR	753,226	0.24
			753,226	**0.24**
Autriche				
AUSTRIA 0.00 21-31 20/02U	1,054,000	EUR	820,976	0.26
AUSTRIA 0.50 17-27 20/04A	209,000	EUR	189,276	0.06
AUSTRIA 0.75 16-26 20/10A	3,000,000	EUR	2,789,385	0.88
AUSTRIA 0.9 22-32 20/02A	2,254,000	EUR	1,853,780	0.59
AUSTRIA 2.40 13-34 23/05A	144,000	EUR	133,623	0.04
AUSTRIA GOVERNMENT 1.85 22-49 23/05A	488,000	EUR	374,955	0.12
			6,161,995	**1.95**
Belgique				
BELGIUM 0.1000 20-30 22/06A	1,000,000	EUR	808,065	0.26
BELGIUM 0.80 17-27 22/06A	400,000	EUR	365,828	0.12
BELGIUM 1.0 20-30 28/05S	1,100,000	USD	819,720	0.26
BELGIUM 1.25 18-33 22/04A	560,000	EUR	466,684	0.15
BELGIUM 1.7 19-50 05/02A	500,000	EUR	347,080	0.11
PROXIMUS SADP 0.7500 21-36 17/11A	400,000	EUR	267,246	0.08
			3,074,623	**0.97**
Canada				
CANADA 1.50 15-26 01/06S	1,768,000	CAD	1,142,124	0.36
CANADA 2.75 14-48 01/12S	1,230,000	CAD	768,945	0.24
CANADA 2.8 16-48 02/06S	1,357,000	CAD	720,307	0.23
CANADA 5.00 04-37 01/06S	36,000	CAD	29,512	0.01
CANADIAN GOVT BOND 2.25 22-29 01/12S	1,500,000	CAD	973,592	0.31
ONTARIO (PROV OF) 5.60 04-35 02/06S	990,000	CAD	775,815	0.25
PROVINCE DE QUEBEC 2.1 21-31 27/05S	1,000,000	CAD	600,906	0.19
PROVINCE DE QUEBEC 5.35 04-25 01/06S	500,000	CAD	355,591	0.11
PROVINCE OF QUEBEC 2.25 19-24 22/02S	1,200,000	CAD	809,860	0.26
QUEBEC (PROV OF) 2.75 17-27 12/04S	1,100,000	USD	966,480	0.31
			7,143,132	**2.26**
Chili				
CHILE 0.83 19-31 02/07A	500,000	EUR	391,618	0.12
			391,618	**0.12**
République tchèque				
CZECH REPUBLIC 0.0500 20-29 29/11A	20,000,000	CZK	587,791	0.19
CZECH REPUBLIC 0.95 15-30 15/05A	50,000,000	CZK	1,551,472	0.49
CZECH REPUBLIC 1.20 20-31 13/03A	50,000,000	CZK	1,543,833	0.49
CZECH REPUBLIC 2.00 17-33 13/10A	20,000,000	CZK	626,472	0.20
CZECH REPUBLIC 2.75 18-29 23/07A	20,000,000	CZK	719,951	0.23
			5,029,519	**1.59**
Danemark				
DENMARK 0.5 19-29 15/11A	6,000,000	DKK	695,295	0.22
			695,295	**0.22**
Estonie				
ESTONIA 0.125 20-30 10/06A	185,000	EUR	145,342	0.05
			145,342	**0.05**
Union européenne				
BANQUE DE DEVELOPPEME 0.875 21-26 22/09S	2,600,000	USD	2,147,482	0.68
BANQUE EUROP INVEST 0.0 21-31 14/01U	1,000,000	EUR	780,500	0.25
BANQUE EUROPEENNE D' 5.5 16-23 23/01A	50,000,000	MXN	2,395,590	0.76
BEI 0.01 20-35 15/11A	60,000	EUR	39,600	0.01
BEI 1.25 21-31 14/02S	2,400,000	USD	1,829,206	0.58
BEI 2.2500 19-24 24/06S	6,000,000	USD	5,430,611	1.72
EFSF 1.25 17-33 24/05A	453,000	EUR	375,936	0.12
ESM 0.5 19-29 05/03A	200,000	EUR	171,061	0.05
EURO UNIO BILL 0.00 21-31 22/06U	1,000,000	EUR	769,670	0.24

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Global

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
EUROP.INVEST.BK 2.15 07-27 18/01S	350,000,000	JPY	2,677,624	0.85
EUROPEAN INVEST 1.0000 19-42 14/11A	800,000	EUR	539,600	0.17
EUROPEAN INVESTMENT 2.90 15-25 17/10S	2,000,000	AUD	1,229,706	0.39
EUROPEAN UNION 0.4 21-37 04/02A	872,000	EUR	585,644	0.19
EUROPEAN UNION 2.0 22-27 04/10A	1,577,000	EUR	1,502,313	0.48
			20,474,543	**6.49**
Finlande				
FINLAND 0.125 21-52 15/04A	100,000	EUR	46,444	0.01
FINLAND 1.125 18-34 15/04A	240,000	EUR	194,182	0.06
OP CORPORATE BA 0.6250 22-27 27/07A	909,000	EUR	770,791	0.24
			1,011,417	**0.32**
France				
AFD 0.125 17-23 15/11A	700,000	EUR	682,437	0.22
ARVAL SERVICE LEASE 4.75 22-27 22/05A5A	1,500,000	EUR	1,518,420	0.48
AXA SA 4.50 16-XX 15/03S	500,000	USD	380,808	0.12
BANQUE FED CRED 1.25 17-27 26/05A	500,000	EUR	449,182	0.14
BFCM 1.875 19-29 18/06A	1,000,000	EUR	848,855	0.27
BFCM EMTN 4.00 22-29 21/11A	1,600,000	EUR	1,597,456	0.51
BNP PARIBAS 1.00 17-24 29/11A	200,000	EUR	189,025	0.06
BNP PARIBAS 1.00 18-24 17/04A	1,000,000	EUR	972,145	0.31
BNP PARIBAS 2.25 16-27 11/01 A	153,000	EUR	143,392	0.05
BPCE 2.875 16-26 22/04A	500,000	EUR	481,265	0.15
CAISSE D'AMORT 1.0000 20-30 21/10S	1,100,000	USD	807,873	0.26
CAPGEMINI SE 1.125 20-30 23/06A	600,000	EUR	497,157	0.16
CREDIT AGRICOLE 0.375 19-25 21/10A	700,000	EUR	643,797	0.20
CREDIT AGRICOLE LDN 1.875 16-26 20/12A	400,000	EUR	368,334	0.12
DANONE SA 0,395 20-29 10/06A	700,000	EUR	576,608	0.18
EDENRED SA 1.375 20-29 18/06A	300,000	EUR	257,918	0.08
EDENRED SA 1.875 17-27 30/03A	300,000	EUR	281,890	0.09
ELIS SA 1.0 19-25 03/04A	1,000,000	EUR	931,623	0.30
FRANCE (GOVT OF 0.0000 22-32 25/05U	2,500,000	EUR	1,880,912	0.60
FRANCE 0.00 21-24 25/02U	3,000,000	EUR	2,905,590	0.92
FRANCE 0.50 21-44 25/06A	2,055,000	EUR	1,184,564	0.38
FRANCE 1.75 17-39 25/06A	1,400,000	EUR	1,134,000	0.36
FRANCE 2.75 12-27 25/10A	1,200,000	EUR	1,196,526	0.38
FRANCE 3.50 10-26 25/04A	568,386	EUR	580,399	0.18
GECINA 0.875 22-33 25/01A	500,000	EUR	363,842	0.12
ICADE SANTE SAS 1.375 20-30 17/09A	600,000	EUR	438,816	0.14
LA BANQUE POSTALE 3.875 19-XX 20/05S	600,000	EUR	520,713	0.16
LA POSTE 3.125 22-33 14/03A	1,500,000	EUR	1,415,978	0.45
LEGRAND SA 0.6250 19-28 24/06A	300,000	EUR	253,503	0.08
REGIE AUTONOME TRANS 0.875 17-27 25/05A	200,000	EUR	180,709	0.06
SNCF RESEAU 1.875 17-34 30/03A	400,000	EUR	335,946	0.11
SOCIETE GENERALE 0.125 19-29 18/07A	3,000,000	EUR	2,442,495	0.77
SOCIETE GENERALE SA 3.00 20-30 22/01S	400,000	USD	305,773	0.10
SOCIETE GENERALE SA 4.0 22-27 16/11A	2,600,000	EUR	2,598,687	0.82
SOCIETE NATIONA 3.1250 22-27 02/11A	1,200,000	EUR	1,180,752	0.37
SPIE SA 2.625 19-26 18/06A	1,000,000	EUR	948,400	0.30
SPIE SA 3.125 17-24 22/03A	200,000	EUR	199,098	0.06
			31,694,888	**10.04**
Allemagne				
ADIDAS AG 0.00 20-28 05/10U	1,000,000	EUR	834,625	0.26
BUNDESREPUBLIK DEUTS 0.00 21-31 15/08U	6,000,000	EUR	4,844,310	1.53
DAIMLER CANADA FINAN 3.0 22-27 23/02A	1,657,000	EUR	1,619,676	0.51
DEUT TELEKOM INT FIN 3.6 17-27 19/01S	500,000	USD	444,137	0.14
DEUTSCHE BOERSE AG 0.00 21-26 22/02U	700,000	EUR	629,388	0.20
DEUTSCHE TELEKOM AG 0.50 19-27 05/07A	410,000	EUR	363,406	0.12
EMD FINANCE LLC 3.25 15-25 19/03S	500,000	USD	450,190	0.14
GERMANY 0.00 20-30 15/08U	4,200,000	EUR	3,480,393	1.10

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Global

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
GERMANY 0.00 21-50 15/08U	1,350,000	EUR	691,416	0.22
GERMANY 0.25 19-29 11/01A	1,170,000	EUR	1,022,223	0.32
GERMANY 0.5 18-28 15/02A	1,210,000	EUR	1,093,556	0.35
HENKEL AG & CO KGAA 2.625 22-27 13/09A	700,000	EUR	678,909	0.22
KFW 0.0500 19-34 29/09A	2,007,000	EUR	1,400,816	0.44
KFW 0.25 17-25 30/06A	1,000,000	EUR	936,725	0.30
KFW 1.0000 21-26 01/10S	3,600,000	USD	2,996,745	0.95
KFW 3.2000 17-28 15/03S	500,000	AUD	298,982	0.09
KRED.ANST.WIEDERAUFB. 2.60 07-37 20/06S	100,000,000	JPY	881,043	0.28
KREDITANS.FUER WIEDER.2.05 06-26 16/02S	609,000,000	JPY	4,563,036	1.45
KREDITANSTALT FUER W 0.00 20-30 03/09U	1,300,000	EUR	1,025,004	0.32
KREDITANSTALT FUER W 0,875 19-26 15/09A	1,000,000	GBP	997,323	0.32
KREDITANSTALT FUER WI 1.125 21-25 08/08A	5,000,000	NOK	450,975	0.14
KREDITANSTALT FUER WIE 0.00 21-31 15/09U	4,500,000	EUR	3,440,138	1.09
KREDITANSTALT FUER2.75 22-25 03/03A	10,000,000	CNH	1,351,936	0.43
NORTH RHINE-WESTPH 0.50 17-27 16/02A	1,400,000	EUR	1,261,183	0.40
NRW BANK 0.875 15-25 10/11A	200,000	EUR	187,512	0.06
SIEMENS FINANCIE 2.35 16-26 15/10S	1,000,000	USD	853,338	0.27
SIEMENS FINANCIERING 0.1250 19-29 05/09A	268,000	EUR	220,323	0.07
VOLKSWAGEN GROUP 1.2500 20-25 24/11S	778,000	USD	650,958	0.21
VOLKSWAGEN INTL FIN 4.125 22-25 15/11AA	1,300,000	EUR	1,294,508	0.41
VONOVIA FINANCE BV 2.125 18-30 22/03A	500,000	EUR	406,152	0.13
VONOVIA SE 0.375 21-27 16/06A	900,000	EUR	738,184	0.23
VONOVIA SE 1.375 22-26 28/01A	900,000	EUR	815,724	0.26
VONOVIA SE 4.75 22-27 23/05A	300,000	EUR	296,118	0.09
			41,218,952	**13.06**
Hongrie				
HUNGARY GOVERNMENT 2.125 21-31 22/09S	600,000	USD	417,512	0.13
			417,512	**0.13**
Irlande				
IRELAND 1.35 18-31 18/03A	900,000	EUR	799,209	0.25
IRELAND 5.40 09-25 13/03A	50,000	EUR	52,819	0.02
SMURFIT KAPPA T 0.5000 21-29 22/09A	741,000	EUR	574,838	0.18
			1,426,866	**0.45**
Italie				
ACEA SPA 0.00 21-25 28/09U	1,400,000	EUR	1,259,013	0.40
BUONI POLIENNAL 1.5000 21-45 30/04S	1,375,000	EUR	765,552	0.24
INTESA SANPAOLO 1.0000 19-24 04/07A	447,000	EUR	429,576	0.14
INTESA SANPAOLO 5.25 14-24 12/01S	300,000	USD	277,345	0.09
ITALY 3.75 14-24 01/09S	1,350,000	EUR	1,360,942	0.43
ITALY 4.75 13-28 01/09S	150,000	EUR	155,284	0.05
ITALY BTP 6.50 97-27 01/11S	1,150,000	EUR	1,284,981	0.41
ITALY GVT 4.00 19-49 17/10S	350,000	USD	235,275	0.07
REPUBLIQUE ITALIENNE 0.00 21-26 01/08U	2,500,000	EUR	2,192,525	0.69
TERNA S.P.A. 0.375 21-29 23/06A	682,000	EUR	545,706	0.17
UNICREDIT SPA 2.125 16-26 24/10A	797,000	EUR	752,380	0.24
UNICREDIT SPA 2.569 20-26 22/09S	350,000	USD	288,949	0.09
			9,547,528	**3.02**
Japon				
JAPAN 0.10 15-25 10/03S	16,200,000	JPY	124,509	0.04
JAPAN 0.10 18-28 20/03S	500,000,000	JPY	3,516,695	1.11
JAPAN 0.10 19-24 20/09S	240,000,000	JPY	1,706,429	0.54
JAPAN 0.30 16-46 20/06S	139,500,000	JPY	771,455	0.24
JAPAN 0.30 19-39 20/12S	97,000,000	JPY	597,344	0.19
JAPAN 0.4 20-50 20/03S	202,800,000	JPY	1,094,020	0.35
JAPAN 0.40 20-40 20/06S	237,800,000	JPY	1,477,909	0.47
JAPAN 0.50 19-49 20/03S	166,000,000	JPY	923,296	0.29
JAPAN 1.60 15-45 20/06S	240,000,000	JPY	1,777,150	0.56
JAPAN 1.80 03-23 20/12S	180,000,000	JPY	1,300,529	0.41

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Global

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
JAPAN 2.10 07-27 20/12S	150,000,000	JPY	1,161,609	0.37
JAPAN 337 0.30 14-24 20/12S	250,000,000	JPY	1,784,711	0.57
JAPAN 45 1.50 14-44 20/12S	204,700,000	JPY	1,492,735	0.47
JAPAN GOVT CPI LINKED 0.005 22-32 10/03S	500,000,000	JPY	3,700,549	1.17
			21,428,940	**6.79**
Luxembourg				
PROLOGIS INTERNATION 0.75 21-33 23/03A	498,000	EUR	331,802	0.11
			331,802	**0.11**
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK NV 0.6 20-27 15/01A	600,000	EUR	528,123	0.17
ASML HOLDING NV 0.625 20-29 07/05A	619,000	EUR	520,808	0.16
ASML HOLDING NV 1.375 16-26 07/07S	300,000	EUR	281,268	0.09
ING GROEP NV 20-26 01/07S	1,335,000	USD	1,123,268	0.36
NEDERLANDSE WATERSCHAP 3.45 18-28 17/07S	10,000,000	AUD	5,953,137	1.89
NETHERLANDS 0.00 21-31 15/07U	400,000	EUR	314,814	0.10
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	700,000	EUR	477,939	0.15
NETHERLANDS 0.75 17-27 15/07A	600,000	EUR	550,470	0.17
NETHERLANDS 2.75 14-47 15/01A	250,000	EUR	249,459	0.08
TENNET HOLDING BV 1.375 18-28 05/06A	500,000	EUR	442,400	0.14
WOLTERS KLUWER 1.50 17-27 22/03A	1,000,000	EUR	918,110	0.29
			11,359,796	**3.60**
Nouvelle-Zélande				
WESTPAC NEW ZEA 1.4390 21-26 24/02S	2,000,000	NZD	1,041,999	0.33
			1,041,999	**0.33**
Norvège				
KBN 1.25 20-30 02/07S	2,000,000	NZD	889,464	0.28
TELENOR ASA 0.00 19-23 25/09U	377,000	EUR	369,268	0.12
			1,258,732	**0.40**
Pologne				
POLAND 2.50 15-26 25/07A	2,750,000	PLN	507,792	0.16
			507,792	**0.16**
Portugal				
PORTUGAL 0.475 20-30 18/10A	1,150,000	EUR	926,498	0.29
			926,498	**0.29**
Roumanie				
ROMANIA 2.00 20-32 28/01A	1,125,000	EUR	754,442	0.24
ROMANIAN GOVERNMENT IN 3.75 22-34 07/02A	1,383,000	EUR	1,034,892	0.33
			1,789,334	**0.57**
Slovénie				
SLOVENIA 0.125 21-31 01/07A	619,000	EUR	456,274	0.14
			456,274	**0.14**
Espagne				
BANCO DE SABADELL SA 0.875 19-25 22/07A	700,000	EUR	638,564	0.20
BANCO DE SABADELL SA 1.75 19-24 10/05A	200,000	EUR	192,661	0.06
IBERDROLA FINANZAS 3.375 22-32 22/11A	600,000	EUR	576,510	0.18
IBERDROLA INTL BV 6.75 06-36 15/07S	1,100,000	USD	1,095,918	0.35
INSTITUTO DE CREDITO 0.25 20-24 13/05A	1,586,000	EUR	1,531,354	0.49
RED ELECTRICA FINANC 0.375 20-28 24/01A	1,000,000	EUR	856,980	0.27
SPAIN 0.00 21-28 31/01U	1,477,000	EUR	1,258,463	0.40
SPAIN 0.1 21-31 30/04A	1,309,000	EUR	996,653	0.32
SPAIN 1.00 20-50 31/10A	728,000	EUR	375,764	0.12
SPAIN 1.30 16-26 31/10A	800,000	EUR	750,660	0.24
SPGB 1.00 21-42 30/07A	1,135,000	EUR	689,995	0.22
			8,963,522	**2.84**
Supranationales				
INTL BK RECON DEVEL 1.625 21-28 10/05S	10,000,000	NZD	4,954,578	1.57
INTL BK RECONS DEVELOP 3.3 18-28 14/08S	5,000,000	AUD	2,980,810	0.94
			7,935,388	**2.51**
Suède				
SWEDBANK AB 3.75 22-25 14/11A	2,095,000	EUR	2,093,701	0.66

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Global

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
SWEDEN 1.50 11-23 13/11A	4,595,000	SEK	408,464	0.13
SWEDEN 2.25 11-32 01/06A	5,590,000	SEK	498,856	0.16
			3,001,021	**0.95**
Suisse				
ADECCO INTERNATIONAL 1.25 19-29 20/11A	400,000	EUR	339,996	0.11
NOVARTIS CAP 3.00 15-25 20/11S	650,000	USD	584,574	0.19
SWITZERLAND 2.50 06-36 08/03A	500,000	CHF	557,408	0.18
TYCO ELECTRONICS GRO 3.125 17-27 15/08S	400,000	USD	346,208	0.11
			1,828,186	**0.58**
Royaume-Uni				
ASTRAZENECA 4.0 18-29 17/08S	550,000	USD	496,878	0.16
BRITISH TELECOM 1.75 16-26 10/03A	400,000	EUR	374,618	0.12
GSK CAPITAL BV 3.0 22-27 28/11A	1,046,000	EUR	1,022,779	0.32
RECKITT BENCKISER TR 0.375 20-26 19/05A	953,000	EUR	859,539	0.27
RELAX CAPITAL INC 4.00 19-29 18/03S	1,800,000	USD	1,566,384	0.50
UK TREASURY STOCK 6.00 98-28 07/12S	1,000,000	GBP	1,264,706	0.40
UNITED KINGDOM 0.25 20-31 31/07S	1,150,000	GBP	972,377	0.31
UNITED KINGDOM 0.625 20-50 22/10S	1,215,000	GBP	612,135	0.19
UNITED KINGDOM 0.75 17-23 22/07S	350,000	GBP	389,256	0.12
UNITED KINGDOM 0.8750 21-33 31/07S	2,430,000	GBP	2,046,226	0.65
UNITED KINGDOM 1.50 16-47 22/07S	1,345,373	GBP	926,211	0.29
UNITED KINGDOM 3.25 12-44 22/01S	1,185,000	GBP	1,186,843	0.38
UNITED KINGDOM GILT 1 18-24 22/04S	500,000	GBP	545,551	0.17
VODAFONE GROUP 5.25 18-48 30/05S	500,000	USD	417,782	0.13
			12,681,285	**4.02**
États-Unis d'Amérique				
3M CO 3.05 20-30 27/03S	700,000	USD	577,932	0.18
ABBOTT IRL FINANCING 0.375 19-27 19/11A	331,000	EUR	288,162	0.09
ABBOTT LABORATORIES 1.15 20-28 30/01S	132,000	USD	105,337	0.03
ABBOTT LABORATORIES 1.4000 20-30 30/06S	400,000	USD	298,702	0.09
AMGEN 3.125 15-25 01/05S	614,000	USD	552,816	0.18
AMGEN INC 2.2 20-27 21/02S	500,000	USD	421,473	0.13
AVANTOR FUNDING INC 2.625 20-25 06/11S	1,500,000	EUR	1,419,303	0.45
BANK OF NY MELL 3.3000 17-29 23/08S	1,200,000	USD	1,007,893	0.32
BANQUE INTERAMER DEV 2.00 16-26 02/06S	520,000	USD	451,127	0.14
BQUE INTERAMERICAINE 3.1 17-28 22/02S	3,000,000	AUD	1,776,839	0.56
CITIGROUP INC 3.70 16-26 12/01S	1,000,000	USD	901,635	0.29
COLGATE-PALMOLI 4.0000 15-45 15/08S	500,000	USD	420,459	0.13
COLGATE-PALMOLIVE CO 0.875 19-29 12/11S	545,000	EUR	372,794	0.12
CROWN EURO HOLDINGS 3.375 15-25 15/05S	1,000,000	EUR	987,219	0.31
DH EUROPE FIN 0.45 19-28 18/03A	210,000	EUR	178,830	0.06
DH EUROPE FIN 0.75 19-31 18/09A	500,000	EUR	389,290	0.12
EBAY INC 2.7 20-30 11/03S	900,000	USD	718,010	0.23
EBAY INC 3.45 14-24 01/08S	1,500,000	USD	1,370,260	0.43
ELI LILLY & CO 0.625 19-31 01/11A	790,000	EUR	620,170	0.20
ELI LILLY & CO 3.3750 19-29 15/03S	1,000,000	USD	879,082	0.28
EQUINIX INC 1.5500 20-28 15/03S	2,040,000	USD	1,585,007	0.50
ETATS-UNIS D'AMERIQUE 1.25 19-24 31/08S	1,675,000	USD	1,486,138	0.47
HOME DEPOT INC 5.875 06-36 16/12S	650,000	USD	653,137	0.21
HOME DEPOT INC 5.95 11-41 01/04S	700,000	USD	715,200	0.23
IBM CORP 1.25 19-27 29/01A	200,000	EUR	182,057	0.06
IBM CORP 1.5 17-29 23/05A	100,000	EUR	87,282	0.03
INTEL CORP 2.45 19-29 15/11S	400,000	USD	322,003	0.10
INTEL CORP 3.4 20-25 25/03S	500,000	USD	456,285	0.14
INTER AMERICAN DEVEL 3.875 11-41 28/10S	100,000	USD	86,989	0.03
INTER-AMERICAN DEV 4.375 14-44 24/01S	1,000,000	USD	924,713	0.29
IQVIA INC 1.75 21-26 03/03S	1,000,000	EUR	918,750	0.29
KELLOGG CO 0.5 21-29 20/05A	708,000	EUR	582,422	0.18
KELLOGG CO 3.25 16-26 01/04S	800,000	USD	714,577	0.23

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Global

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
MANPOWERGROUP INC 1.75 18-26 22/06A	1,000,000	EUR	938,135	0.30
MASTERCARD 2.10 15-27 01/12A	1,000,000	EUR	938,405	0.30
MASTERCARD INC 3.3000 20-27 26/03S	700,000	USD	626,179	0.20
MEDT GL 3.125 22-31 15/10A	1,000,000	EUR	945,290	0.30
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 0.25 19-25 02/07A	297,000	EUR	274,686	0.09
METLIFE INC 5.7 05-35 15/06S	1,400,000	USD	1,379,156	0.44
MORGAN STANLEY 0.56 20-23 13/11S	392,000	USD	366,104	0.12
MORGAN STANLEY 4.375 17-47 22/01S	1,500,000	USD	1,195,573	0.38
PRAXAIR INC 1.1 20-30 10/08S	1,000,000	USD	721,204	0.23
PROLOGIS EURO FINANCE 0.375 20-28 06/02A	800,000	EUR	663,132	0.21
ROCHE HOLDINGS INC 3 15-25 10/11S	200,000	USD	179,264	0.06
SHIRE ACQ INV IRL 3.20 16-26 23/09S	1,000,000	USD	880,511	0.28
TEXAS INSTRUMENTS INC 4.15 18-48 15/05S	1,200,000	USD	1,005,245	0.32
THE WALT DISNEY COMP 2.75 19-49 01/09S	740,000	USD	461,962	0.15
THERMO FISHER SCIEN 1.95 17-29 24/07A	600,000	EUR	540,240	0.17
THERMO FISHER SCIENT 0.50 19-28 01/03A	368,000	EUR	315,426	0.10
THERMO FISHER SCIENT 1.40 17-26 23/01A	169,000	EUR	158,553	0.05
THERMO FISHER SCIENT 5.30 13-44 01/02S	300,000	USD	284,157	0.09
THERMO FISHER SCIENTIFI 2.8 21-41 15/10S	700,000	USD	485,041	0.15
TOYOTA MOTOR CREDIT 0.25 20-26 16/01A	400,000	EUR	358,188	0.11
TOYOTA MOTOR CREDIT 0.8 20-25 16/10S	276,000	USD	232,060	0.07
UNITED STATES 0.375 20-25 30/04S	3,310,400	USD	2,832,577	0.90
UNITED STATES 0.5 20-27 30/06S	1,000,000	USD	801,673	0.25
UNITED STATES 0.50 20-25 31/03S	3,383,800	USD	2,913,712	0.92
UNITED STATES 0.75 21-28 31/01S	1,600,000	USD	1,275,533	0.40
UNITED STATES 1.125 20-25 28/02S	5,444,600	USD	4,764,344	1.51
UNITED STATES 1.625 19-29 15/10S	3,259,300	USD	2,650,233	0.84
UNITED STATES 1.875 17-24 31/08S	1,816,700	USD	1,628,484	0.52
UNITED STATES 2.25 16-46 15/08S	2,044,900	USD	1,364,434	0.43
UNITED STATES 2.250 21-41 15/05S	825,700	USD	582,550	0.18
UNITED STATES 2.50 15-45 15/02S	1,945,800	USD	1,379,500	0.44
UNITED STATES 2.75 12-42 15/08S	1,152,300	USD	871,176	0.28
UNITED STATES 3.1250 18-48 15/05S	1,736,400	USD	1,374,421	0.44
UNITED STATES 3.50 09-39 15/02S	1,400,000	USD	1,236,253	0.39
UNITED STATES 4.375 08-38 15/02S	730,000	USD	718,575	0.23
US TREASURY 0.625 20-27 31/12S	1,260,000	USD	1,000,701	0.32
US TREASURY 1.25 20-50 15/11S	1,400,000	USD	710,720	0.23
US TREASURY N/B 1.375 16-23 30/09S	1,859,100	USD	1,699,391	0.54
US TREASURY N/B 3.00 15-45 15/11S	1,700,000	USD	1,316,116	0.42
VERIZON COMMUN 2.85 21-41 03/09S	500,000	USD	325,242	0.10
VERIZON COMMUNICATION 4.125 17-27 16/03S	250,000	USD	228,220	0.07
VERIZON COMMUNICATION 4.329 18-28 21/09S	500,000	USD	451,551	0.14
VERIZON COMMUNICATIONS 2.5 20-30 16/05S	1,000,000	CAD	585,464	0.19
VISA INC 2.0000 20-50 15/08S	2,000,000	USD	1,115,306	0.35
			67,226,580	**21.29**
Total des obligations			**269,923,605**	**85.50**
Obligations convertibles				
France				
WORLDLINE SA DIRTY 0.00 19-26 30/07U	24,260	EUR	2,155,647	0.68
			2,155,647	**0.68**
Total obligations convertibles			**2,155,647**	**0.68**
Obligations à taux variables				
Belgique				
KBC GROUPE FL.R 22-27 23/11A	1,200,000	EUR	1,202,958	0.38
KBC GROUPE SA FL.R 17-29 18/09A	400,000	EUR	372,046	0.12
			1,575,004	**0.50**

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Global

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Danemark				
JYSKE BANK DNK FL.R 21-26 02/09A	292,000	EUR	256,363	0.08
			256,363	**0.08**
France				
BNP PARIBAS FL.R 18-30 20/11A	600,000	EUR	554,895	0.18
BPCE SA FL.R 22-28 14/01A	500,000	EUR	426,718	0.14
CREDIT AGRICOLE FL.R 20-30 05/06A	1,000,000	EUR	921,400	0.29
CREDIT MUTUEL ARKEA FL.R 20-29 11/06A	500,000	EUR	424,420	0.13
			2,327,433	**0.74**
Allemagne				
GERMANY 0.10 12-23 15/04A	5,000,000	EUR	6,191,333	1.96
			6,191,333	**1.96**
Italie				
UNICREDIT SPA FL.R 19-29 23/09A	1,000,000	EUR	919,064	0.29
			919,064	**0.29**
Pays-Bas				
ING GROUP NV FL.R 19-30 13/11A	600,000	EUR	528,840	0.17
TENNET HOLDING BV FL.R 17-49 12/04A	700,000	EUR	681,972	0.22
			1,210,812	**0.38**
Espagne				
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 20-30 16/01A	1,000,000	EUR	906,030	0.29
BANCO DE SABADELL FL.R 22-26 24/03A	700,000	EUR	658,624	0.21
IBERDROLA INTL BV FL.R 18-XX XX/XXA	700,000	EUR	682,703	0.22
			2,247,357	**0.71**
États-Unis d'Amérique				
BANK OF AMERICA CORP 22-33 22/07S	2,000,000	USD	1,782,197	0.56
BANK OF AMERICA CORP FL.R 21-31 22/03A	473,000	EUR	365,277	0.12
MORGAN STANLEY FL.R 20-31 22/01S	1,000,000	USD	776,458	0.25
			2,923,932	**0.93**
Total des obligations à taux variables			**17,651,298**	**5.59**
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			**289,730,550**	**91.77**
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
Marchés émergents				
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EMERGING MARKETS Z C	4,408	USD	4,382,971	1.39
			4,382,971	**1.39**
Supranationales				
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE I C	630	EUR	207,138	0.07
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL CONVERTIBLE Z C	1,800	EUR	1,809,900	0.57
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND IMPACT Z C	3,600	EUR	2,928,600	0.93
			4,945,638	**1.57**
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			**9,328,609**	**2.95**
Total Organismes de placement collectif			**9,328,609**	**2.95**
Total du portefeuille-titres			**299,059,159**	**94.73**
Coût d'acquisition			342,168,195	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Global

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)	
États-Unis d'Amérique	22.22
Allemagne	15.02
France	11.46
Japon	6.79
Union européenne	6.49
Supranationales	4.08
Royaume-Uni	4.02
Pays-Bas	3.98
Espagne	3.55
Italie	3.32
Canada	2.26
Autriche	1.95
République tchèque	1.59
Belgique	1.47
Marchés émergents	1.39
Suède	0.95
Suisse	0.58
Roumanie	0.57
Irlande	0.45
Norvège	0.40
Nouvelle-Zélande	0.33
Finlande	0.32
Danemark	0.30
Portugal	0.29
Australie	0.24
Pologne	0.16
Slovénie	0.14
Hongrie	0.13
Chili	0.12
Luxembourg	0.11
Estonie	0.05
	94.73

Répartition économique (en % des actifs nets)	
Obligations d'États, Provinces et communes	39.69
Banques et autres institutions financières	25.56
Organisations supranationales	10.03
Fonds d'investissement	2.95
Industrie pharmaceutique	1.55
Services divers	1.48
Immobilier	1.47
Électronique et semi-conducteurs	1.38
Télécommunication	1.31
Institutions non classifiables	1.17
Distribution, commerce de détail	1.09
Biens de consommation divers	0.95
Transport	0.91
Électrotechnique	0.75
Industrie agro-alimentaire	0.59
Énergie et eau	0.57
Assurance	0.56
Art graphique, maison d'édition	0.44
Autre(s)	0.36
Industries d'emballage	0.31
Matériaux de construction	0.30
Soins de santé	0.29
Textile et habillement	0.26
Chimie	0.23
Industrie automobile	0.21

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Global

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition économique (en % des actifs nets)	
Internet et services d'Internet	0.16
Articles de bureaux et ordinateurs	0.09
Biotechnologie	0.06
	94.73

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Global Convertible

Convertibles Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Produits structurés				
France				
SOITEC SA CV 0.0 20-25 01/10U	550	EUR	104,856	0.46
			104,856	**0.46**
Total produits structurés			**104,856**	**0.46**
Obligations				
Espagne				
IBERDROLA FINANZAS S 0.8 22-27 07/12S	100,000	EUR	99,868	0.44
			99,868	**0.44**
États-Unis d'Amérique				
DEXCOM INC 0.25 21-25 15/05S	600,000	USD	613,161	2.72
ORMAT TECHNOLOGIES 2.5 22-27 15/07S	410,000	USD	448,499	1.99
QIAGEN NV 0.50 17-23 13/09S	400,000	USD	462,164	2.05
SCHNEIDER ELECTRIC SE 20-26 15/06A	2,300	EUR	423,289	1.87
			1,947,113	**8.62**
Total des obligations			**2,046,981**	**9.07**
Obligations convertibles				
Belgique				
UMICORE SA CV 0.00 20-25 23/06U	400,000	EUR	365,718	1.62
			365,718	**1.62**
Canada				
SHOPIFY INC 0.125 20-25 18/09S	280,000	USD	224,506	0.99
			224,506	**0.99**
France				
ACCOR SA 0.7 20-27 07/12A	7,000	EUR	290,725	1.29
BNP PARIBAS CV 0.00 22-25 13/05U	500,000	EUR	567,272	2.51
CARREFOUR SA 0.00 18-24 27/03U	400,000	USD	358,152	1.59
EDENRED SA 0.00 21-28 14/06U	6,000	EUR	393,729	1.74
ELIS SA CV 2.25 22-29 22/09A22-29 22/09A	300,000	EUR	322,098	1.43
MICHELIN CV 0.00 10.11.23U	200,000	USD	179,752	0.80
NEOEN SPA CV 2.00 20-25 02/06S	2,500	EUR	124,191	0.55
UBISOFT ENTERTAINMENT 2.375 22-28 15/11A	200,000	EUR	207,979	0.92
VEOLIA ENVIRONNEMENT 0.00 19-25 01/01U	8,500	EUR	259,734	1.15
			2,703,632	**11.98**
Allemagne				
DEUTSCHE POST AG 0.05 17-25 30/06A	300,000	EUR	286,746	1.27
DUERR AG CV 0.75 20-26 15/01A	100,000	EUR	109,890	0.49
LEG IMMOBILIEN SE CV 0.875 17-25 01/09S	200,000	EUR	182,906	0.81
			579,542	**2.57**
Hong Kong				
LINK 2019 CB CV 4.5 22-27 12/12Q	4,000,000	HKD	513,512	2.27
			513,512	**2.27**
Inde				
BHARTI AIRTEL LTD 1.50 20-25 17/02S	400,000	USD	497,441	2.20
			497,441	**2.20**
Italie				
NEXI S.P.A. 1.75 20-27 24/04S	200,000	EUR	170,275	0.75
PIRELLI & C SPA CV 0.00 20-25 22/12U	100,000	EUR	94,000	0.42
PRYSMIAN SPA CV 0.0 21-26 02/02U	300,000	EUR	312,058	1.38
			576,333	**2.55**
Japon				
ROHM CO LTD CV 0.00 19-24 05/12U	30,000,000	JPY	221,921	0.98
			221,921	**0.98**
Mexique				
AMERICA MOVIL 0.00 21-24 02/03U	400,000	EUR	404,346	1.79
			404,346	**1.79**

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Global Convertible

Convertibles Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
République populaire de Chine				
LENOVO GROUP LTD 3.375 19-24 24/01S	200,000	USD	211,210	0.94
LENOVO GROUP LTD CV 2.5 22-29 26/08S	200,000	USD	183,035	0.81
LI AUTO INC CV 0.25 21-2801/05S	200,000	USD	189,033	0.84
MEITUAN DIANPING 0.00 21-27 27/04U	500,000	USD	408,677	1.81
			991,955	**4.39**
Espagne				
AMADEUS IT GROUP SA 1.50 20-25 09/04S	600,000	EUR	668,310	2.96
CELLNEX TELECOM SA 0.50 19-28 05/07A	300,000	EUR	297,375	1.32
CELLNEX TELECOM SA CV 1.50 18-26 16/01A	200,000	EUR	233,775	1.04
			1,199,460	**5.31**
Suisse				
SIKA CV 0.15 18-25 05/06A	420,000	CHF	535,260	2.37
STMICROELECTRON 0.0000 20-25 04/08U	400,000	USD	394,217	1.75
			929,477	**4.12**
États-Unis d'Amérique				
AKAMAI TECHNO 0.375 19-27 01/09S	750,000	USD	683,289	3.03
BENTLEY SYSTEMS INC 0.375 21-27 01/07S	500,000	USD	381,427	1.69
BILL.COM HOLDINGS CV 0.00 20-25 01/12U	300,000	USD	288,745	1.28
BIOMARIN PHARMA CV 0.599 17-24 01/08S	250,000	USD	249,077	1.10
BLOCK INC CV 0.125 20-25 01/03S	140,000	USD	125,197	0.55
CHEGG INC CV 0.125 19-25 15/03S	180,000	USD	154,983	0.69
CITIGROUP GLOBAL MA CV 0.00 21-24 28/05U	2,000,000	HKD	227,141	1.01
CITIGROUP INC 0.00 20-24 25/07U	4,000,000	HKD	458,832	2.03
DROPBOX INC CV 0 21-26 01/03U1	800,000	USD	681,887	3.02
ENPHASE ENERGY INC CV 0.00 21-26 01/03U	450,000	USD	476,313	2.11
ETSY INC CV 0.00 -28 15/06U	300,000	USD	242,086	1.07
ETSY INC CV 0.125 20-27 01/09S	400,000	USD	376,534	1.67
HALOZYME THERAPEUT CV 0.25 22-27 01/03SS	100,000	USD	91,171	0.40
HALOZYME THERAPEUT CV 1 22-28 15/08S/08S	200,000	USD	221,482	0.98
HUBSPOT INC CV 0.375 20-25 01/06S	220,000	USD	255,090	1.13
INSULET CORP 0.375 20-26 01/09S	210,000	USD	278,091	1.23
JAZZ INVESTMENTS I 1.50 18-24 15/08S	830,000	USD	769,273	3.41
MONGODB INC CV 0.25 20-26 14/01S	300,000	USD	329,996	1.46
NEXTERA ENERGY CV 0.00 21-24 15/06U	700,000	USD	617,417	2.73
OKTA CV 0.125 19-25 01/09S	350,000	USD	290,114	1.29
ON SEMICONDUCTOR CO CV 0.00 21-27 01/05U	240,000	USD	298,632	1.32
PALO ALTO NETWORKS CV 0.75 19-23 01/07S	100,000	USD	148,192	0.66
SAREPTA THERAPEUTICS CV 22-27 15/09S	200,000	USD	216,449	0.96
SILICON LABORATORIES 0.625 20-25 15/06S	250,000	USD	294,036	1.30
SPLUNK INC CV 1.125 18-25 15/09S	600,000	USD	532,174	2.36
VAIL RESORTS IN CV 0.00 20-26 01/01U	500,000	USD	438,503	1.94
WESTERN DIGITAL CORP CV 1.5 18-24 01/02S	100,000	USD	89,430	0.40
WOLFSPEED INC CV 0.25 22-28 15/02S	400,000	USD	323,454	1.43
ZSCALER INC CV 0.125 21-25 01/07S	200,000	USD	197,244	0.87
			9,736,259	**43.13**
Total obligations convertibles			**18,944,102**	**83.91**
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			**21,095,939**	**93.44**
Total du portefeuille-titres			**21,095,939**	**93.44**
Coût d'acquisition			21,574,471	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Convertible

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)	
États-Unis d'Amérique	51.75
France	12.44
Espagne	5.76
République populaire de Chine	4.39
Suisse	4.12
Allemagne	2.57
Italie	2.55
Hong-Kong	2.27
Inde	2.20
Mexique	1.79
Belgique	1.62
Canada	0.99
Japon	0.98
	93.44

Répartition économique (en % des actifs nets)	
Internet et services d'Internet	24.15
Banques et autres institutions financières	13.33
Électronique et semi-conducteurs	8.63
Énergie et eau	7.98
Télécommunication	6.35
Biotechnologie	5.49
Distribution, commerce de détail	4.33
Industrie pharmaceutique	3.95
Restauration, industrie hôtelière	3.23
Immobilier	3.08
Chimie	2.79
Articles de bureaux et ordinateurs	2.14
Électrotechnique	1.87
Métaux non ferreux	1.62
Transport	1.27
Services divers	1.10
Industrie automobile	0.84
Pneus et caoutchouc	0.80
Construction de machines et appareils	0.49
	93.44

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Global High Yield

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Canada				
1011778 BC UNLIMITED 4.00 20-30 15/10S	10,000,000	USD	7,581,729	0.47
PRIMO WATER HOLD INC 4.375 21-29 30/04S	12,677,000	USD	10,257,911	0.64
			17,839,640	**1.11**
Danemark				
ORSTED 5.25 22-XX 08/12A	7,000,000	EUR	7,131,950	0.45
			7,131,950	**0.45**
France				
ELIS SA 1.0 19-25 03/04A	17,300,000	EUR	16,024,125	1.00
FAURECIA 7.25 22-26 15/06S	15,954,000	EUR	16,056,265	1.00
ILIAD SA 1.50 17-24 14/10A	9,000,000	EUR	8,522,910	0.53
ILIAD SA 5.3750 22-27 14/06A	20,000,000	EUR	19,906,200	1.24
			60,509,500	**3.78**
Allemagne				
SCHAEFFLER AG 3.375 20-28 12/10A	10,000,000	EUR	8,663,540	0.54
TK ELEVATOR MIDCO GM 4.375 20-27 15/07S	30,000,000	EUR	26,541,000	1.66
ZF FINANCE GMBH 2 21-27 06/05A	5,700,000	EUR	4,646,640	0.29
ZF FINANCE GMBH 2,2500 21-28 03/05A	14,000,000	EUR	10,915,856	0.68
			50,767,036	**3.17**
Pays-Bas				
VZ SECURED FINA 5.0000 22-32 15/01S	9,705,000	USD	7,389,540	0.46
ZIGGO BV 4.8750 19-30 15/01S	22,500,000	USD	17,640,970	1.10
			25,030,510	**1.56**
Espagne				
ABERTIS FINANCE BV 3.248 20-XX XX/XXA	22,600,000	EUR	19,074,400	1.19
CELLNEX FINANCE 2.0000 21-32 15/09A	10,000,000	EUR	7,407,220	0.46
CELLNEX FINANCE COMP 1.25 21-29 15/02A	10,000,000	EUR	7,995,700	0.50
GRIFOLS ESCROW 3.8750 21-28 15/10S	12,761,000	EUR	10,687,338	0.67
GRIFOLS SA 3.20 17-25 01/05S	21,520,000	EUR	19,800,552	1.24
LORCA TELECOM BONDCO 4 20-27 30/09S	37,000,000	EUR	33,022,500	2.06
TELEFONICA EUROPE BV 2.376 21-99 31/12A	26,800,000	EUR	20,033,000	1.25
			118,020,710	**7.38**
Suède				
VERISURE HOLDING AB 9.25 22-27 15/10S	12,180,000	EUR	12,717,138	0.79
			12,717,138	**0.79**
Royaume-Uni				
VMED O2 UK FINA 4.7500 21-31 15/07S	20,000,000	USD	15,289,482	0.96
VMED O2 UK FINANCING 4.25 20-31 31/01S	25,000,000	USD	18,962,638	1.19
VODAFONE GROUP 3.1 18-79 03/01A	20,000,000	EUR	19,550,000	1.22
			53,802,120	**3.36**
États-Unis d'Amérique				
ADT CORP 4.125 13-23 15/06S	9,700,000	USD	9,021,932	0.56
ADT SEC CORP 4.1250 21-29 01/08S	5,052,000	USD	4,025,771	0.25
ARAMARK SERVICES INC 6.375 20-25 27/04S	23,637,000	USD	21,875,382	1.37
ARDAGH METAL PACK FIN 6 22-27 15/06S/06S	15,000,000	USD	13,793,113	0.86
ARDAGH METAL PACKAGI 2 21-28 12/03S	10,000,000	EUR	8,050,000	0.50
AT&T INC 2.875 20-XX 01/05A	16,600,000	EUR	14,942,158	0.93
AVANTOR FUNDING 3.8750 21-29 01/11S	9,001,000	USD	7,082,305	0.44
AVANTOR FUNDING INC 2.625 20-25 06/11S	30,445,000	EUR	28,618,422	1.79
BALL CORP 6.875 22-28 15/03S	18,000,000	USD	17,324,020	1.08
BATH&BODY WORKS INC 6.75 16-36 01/07S	15,000,000	USD	12,352,776	0.77
BTH & BDY WRKS 6.6250 20-30 01/10S	15,000,000	USD	13,189,079	0.82
BUILDERS FIRSTS 4.2500 21-32 01/02S	15,508,000	USD	11,793,360	0.74
CATALENT PHARMA 2.375 20-28 01/03S	21,030,000	EUR	17,004,059	1.06
CATALENT PHARMA 3.125 21-29 15/02S	7,500,000	USD	5,595,397	0.35
CCO HLDG LLC/CAPITAL 4.50 21-33 01/06S	10,000,000	USD	7,188,850	0.45
CCO HLDG LLC/CAPITAL 5.125 17-27 01/05S	10,000,000	USD	8,693,652	0.54

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Global High Yield

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
CCO HOLD 4.75 22-32 01/02S	20,000,000	USD	15,192,317	0.95
CCO HOLDLLCCCO HOLD C 6.375 22-29 01/09S	22,000,000	USD	19,371,544	1.21
CENTENE CORP 4.2500 19-27 15/12S	8,016,000	USD	7,058,136	0.44
CHARLES RIVER L 3.7500 21-29 15/03S	8,995,000	USD	7,453,903	0.47
CHART INDUSTRIE 7.5000 22-30 01/01S	35,164,000	USD	33,097,816	2.07
CROWN AMERICAS 5.2500 22-30 01/04S	14,000,000	USD	12,403,167	0.78
CROWN AMERICAS LLC4.7519-26 01/02S	5,709,000	USD	5,184,130	0.32
CROWN EURO HOLDINGS 3.375 15-25 15/05S	11,401,000	EUR	11,201,118	0.70
DARLING INGREDI 6.0000 22-30 15/06S	19,700,000	USD	18,043,336	1.13
HCA INC 3.5 20-30 01/09S	15,000,000	USD	12,113,493	0.76
HCA INC 5.375 15-25 01/02S	20,000,000	USD	18,733,942	1.17
HILTON DOMESTIC 3.620 21-32 15/02S	14,000,000	USD	10,504,755	0.66
HILTON DOMESTIC 4.0 20-31 01/05S	14,546,000	USD	11,402,783	0.71
HILTON DOMESTIC 5.75 20-28 01/05S	10,000,000	USD	9,088,780	0.57
INDIGO MERGER S 2.8750 21-26 15/07S	13,824,000	USD	11,723,076	0.73
IQVIA INC 2.25 21-29 03/03S	20,000,000	EUR	16,848,400	1.05
IQVIA INC 2.875 17-25 15/09S	6,440,000	EUR	6,198,500	0.39
IQVIA INC 2.875 20-28 24/06S	16,000,000	EUR	14,240,000	0.89
JAZZ SECURITIES DAC 4.375 21-29 15/01S	10,000,000	USD	8,349,965	0.52
KFC HLD/PIZZA HUT/ 4.75 17-27 01/06S	14,675,000	USD	13,200,281	0.82
L BRANDS INC 6.875 16-35 01/11S	8,000,000	USD	6,663,106	0.42
LEVI STRAUSS & CO 3.375 17-27 15/03S	20,000,000	EUR	18,645,240	1.17
MACYS RET HLDG INC 4.50 14-34 15/12S	5,000,000	USD	3,260,576	0.20
MACYS RETAIL HLDG 5.875 21-29 01/04S	9,500,000	USD	7,881,310	0.49
MOZART DEBT MERGE 3.875 21-29 01/04S	36,833,000	USD	27,778,070	1.74
MOZART DEBT MERGER 5.25 21-29 01/10S	20,625,000	USD	15,349,561	0.96
NORTONLIFELOCK INC 6.75 -27 30/09S	8,074,000	USD	7,413,933	0.46
NORTONLIFELOCK INC 7.125 -30 30/09	13,000,000	USD	11,967,674	0.75
NOVELIS CORP 3.875 21-31 15/08S	8,000,000	USD	6,119,593	0.38
NOVELIS CORP 4.7500 20-30 30/01S	10,000,000	USD	8,307,004	0.52
OI EUROPEAN GROUP 2.8750 19-25 15/02S	11,826,000	EUR	11,352,960	0.71
OI EUROPEAN GROUP 3.125 16-24 15/11S	16,306,000	EUR	15,777,523	0.99
ORGANON COMPANY 2.875 21-28 22/04S	15,000,000	EUR	13,105,770	0.82
ORGANON FINANCE 4.1250 21-28 30/04S	12,000,000	USD	9,955,306	0.62
POST HOLDINGS INC 4.625 20-30 15/04S	15,000,000	USD	12,084,188	0.76
POST HOLDINGS INC 5.50 19-29 15/12S	17,500,000	USD	14,838,147	0.93
PRIME SECURITY SERVIC 3.375 20-27 31/08S	8,100,000	USD	6,557,892	0.41
PRIME SECURITY SERVIC 5.75 19-26 15/04S	14,724,000	USD	13,239,225	0.83
SPRINT CORP 7.125 14-24 15/06S	5,000,000	USD	4,778,777	0.30
SPRINT CORP 7.875 14-23 15/09S	30,000,000	USD	28,628,531	1.79
SPRINT CORP 8.75 02-32 15/03S	10,000,000	USD	11,151,089	0.70
TENET HEALTHCAR 4.3750 21-30 15/01S	11,000,000	USD	8,921,260	0.56
TENET HEALTHCARE CORP 4.25 21-29 01/06S	10,000,000	USD	8,117,123	0.51
TENET HEALTHCARE CORP 5.125 19-27 01/11S	13,000,000	USD	11,331,103	0.71
THE ADT CORPORATION 4.875 16-32 15/07S	17,000,000	USD	13,536,747	0.85
T-MOBILE USA IN 5.3750 17-27 15/04S	19,649,000	USD	18,602,894	1.16
TRAVEL LEISURE CO 4.5 21-29 01/12S	22,683,000	USD	17,318,144	1.08
UNITED RENTALS NORTH AM 6.0 22-29 15/12S	37,500,000	USD	34,971,363	2.19
VICTORIA'S SECR 4.6250 21-29 15/07S	20,000,000	USD	14,712,579	0.92
WMG ACQUISITION CORP 3.75 21-29 01/12S	8,825,000	USD	7,111,267	0.44
WMG ACQUISITION CORP 3.875 20-30 15/07S	3,597,000	USD	2,903,046	0.18
YUM! BRANDS INC 4.7500 19-30 15/01S	12,500,000	USD	10,746,076	0.67
			865,086,795	**54.06**
Total des obligations			**1,210,905,399**	**75.67**
Obligations à taux variables				
Danemark				
ORSTED FL.R 17-XX 24/11A	8,000,000	EUR	7,598,560	0.47
			7,598,560	**0.47**

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Global High Yield

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
France				
ORANGE FL.R 14-XX 07/02A	24,740,000	EUR	24,995,193	1.56
VEOLIA ENVIRONNEMENT FL.R 20-49 21/12A	26,100,000	EUR	23,220,126	1.45
			48,215,319	**3.01**
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGAL FL.R 19-79 30/04A	15,000,000	EUR	14,733,180	0.92
ENERGIAS DE PORTUGAL FL.R 21-81 02/0	13,900,000	EUR	11,849,750	0.74
			26,582,930	**1.66**
Espagne				
IBERDROLA INTL BV FL.R 17-XX 22/02A	9,000,000	EUR	8,957,880	0.56
IBERDROLA INTL BV FL.R 18-XX XX/XXA	5,000,000	EUR	4,876,450	0.30
IBERDROLA INTL BV FL.R -49 31/12A	16,100,000	EUR	15,525,552	0.97
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 19-XX XX/XXA	12,000,000	EUR	11,428,992	0.71
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 21-99 31/12A	24,900,000	EUR	20,147,088	1.26
			60,935,962	**3.81**
Royaume-Uni				
VODAFONE GROUP FL.R 18-78 03/10A	20,455,000	USD	18,261,442	1.14
VODAFONE GROUP FL.R 21-81 04/06S	15,921,000	USD	12,454,854	0.78
			30,716,296	**1.92**
Total des obligations à taux variables			**174,049,067**	**10.88**
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			**1,384,954,466**	**86.55**
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
Supranationales				
CANDRIAM SUSTAINABLE MONEY MARKET EURO V C	127,020	EUR	129,127,262	8.07
			129,127,262	**8.07**
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			**129,127,262**	**8.07**
Total Organismes de placement collectif			**129,127,262**	**8.07**
Total du portefeuille-titres			**1,514,081,728**	**94.62**
Coût d'acquisition			1,587,075,990	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Global High Yield

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)	
États-Unis d'Amérique	54.06
Espagne	11.18
Supranationales	8.07
France	6.79
Royaume-Uni	5.28
Allemagne	3.17
Portugal	1.66
Pays-Bas	1.56
Canada	1.11
Danemark	0.92
Suède	0.79
	94.62

Répartition économique (en % des actifs nets)	
Banques et autres institutions financières	25.67
Télécommunication	17.33
Fonds d'investissement	8.07
Soins de santé	7.84
Énergie et eau	5.16
Services divers	4.38
Internet et services d'Internet	2.99
Industries d'emballage	2.29
Distribution, commerce de détail	2.22
Textile et habillement	2.08
Construction de machines et appareils	2.07
Biotechnologie	1.87
Électrotechnique	1.83
Restauration, industrie hôtelière	1.75
Transport	1.70
Industrie agro-alimentaire	1.68
Industrie automobile	1.54
Industrie pharmaceutique	1.41
Industrie minière et sidérurgie & chimie	0.90
Matériaux de construction	0.74
Biens de consommation divers	0.63
Institutions non classifiables	0.47
	94.62

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Impact

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
WESTPAC BANKING CORP 0.766 21-31 13/05A	200,000	EUR	170,117	0.45
			170,117	**0.45**
Belgique				
AEDIFICA NV 0.75 21-31 09/09A	300,000	EUR	195,758	0.51
BELGIUM 1.25 18-33 22/04A	1,400,000	EUR	1,166,711	3.06
COFINIMMO SA 0.875 20-30 02/12A	400,000	EUR	290,310	0.76
COMMUNAUTE FLAMANDE 1.375 18-33 21/11A	400,000	EUR	323,772	0.85
KBC GROUPE SA 3 22-30 25/08A	300,000	EUR	274,726	0.72
PROXIMUS SADP 0.7500 21-36 17/11A	400,000	EUR	267,246	0.70
REGION WALLONNE 0.25 19-26 03/05A	300,000	EUR	273,100	0.72
			2,791,623	**7.33**
Canada				
CANADA 1.85 20-27 01/02S	600,000	CAD	383,964	1.01
CANADA 1.85 20-27 13/02S	600,000	CAD	384,080	1.01
			768,044	**2.02**
Chili				
CHILE 2.55 21-33 27/07S	700,000	USD	515,701	1.35
			515,701	**1.35**
Union européenne				
EUROPEAN UNION 0.4 21-37 04/02A	750,000	EUR	503,708	1.32
			503,708	**1.32**
Finlande				
NORDEA BANK ABP 0.5 21-31 19/03A	650,000	EUR	504,952	1.33
OP CORPORATE BA 0.6250 22-27 27/07A	182,000	EUR	154,328	0.41
			659,280	**1.73**
France				
AGENCE FRANCE L 0.00 20-27 20/09U	400,000	EUR	343,410	0.90
AIR LIQUIDE FINANCE 0,375 21-31 27/05A	800,000	EUR	625,044	1.64
BFCM EMTN 4.00 22-29 21/11A	400,000	EUR	399,364	1.05
BNP PARIBAS 0.375 20-27 14/10A	700,000	EUR	604,723	1.59
CADES 1.5 22-32 25/05A	400,000	EUR	339,374	0.89
CREDIT AGRICOLE 0.125 20-27 09/12A	800,000	EUR	662,084	1.74
DANONE 1.00 18-25 26/03A	300,000	EUR	287,580	0.76
FONCIERE DES REGIONS 1.125 19-31 31/01S	400,000	EUR	321,620	0.84
FRANCE 1.75 17-39 25/06A	400,000	EUR	324,000	0.85
GECINA 0.875 22-33 25/01A	300,000	EUR	218,306	0.57
GROUPAMA ASSURANCES 0.75 21-28 07/07A	200,000	EUR	161,870	0.43
ICADE SANTE SAS 1.375 20-30 17/09A	800,000	EUR	585,088	1.54
LA BANQUE POSTALE 0.75 21-31 23/06A	500,000	EUR	372,065	0.98
LA POSTE 3.125 22-33 14/03A	300,000	EUR	283,196	0.74
LA POSTE SA 1.45 18-28 30/11A	400,000	EUR	350,720	0.92
LEGRAND SA 0.375 21-31 06/10A	800,000	EUR	605,468	1.59
REGION ILE DE FRANCE 0.10 20-30 02/07A	500,000	EUR	393,300	1.03
REXEL SA 2.125 21-28 05/05S	200,000	EUR	176,183	0.46
SECHE ENVIRONNEMENT 2.25 21-28 15/11S	100,000	EUR	86,157	0.23
SOCIETE GENERALE 0.875 20-28 22/09A	600,000	EUR	508,905	1.34
SOCIETE NATIONA 3.1250 22-27 02/11A	400,000	EUR	393,584	1.03
UNION NAT. INTERPRO. 0.00 20-30 19/11U	600,000	EUR	465,993	1.22
			8,508,034	**22.35**
Allemagne				
BUNDSOBLIGATION 1.3 22-27 15/10A	1,500,000	EUR	1,417,635	3.72
GERMANY 0.00 21-50 15/08U	1,700,000	EUR	870,672	2.29
HENKEL AG & CO KGAA 2.625 22-27 13/09A	100,000	EUR	96,987	0.25
MUNICH REINSURANCE C 1.25 20-41 23/09A	200,000	EUR	149,049	0.39
VOLKSWAGEN INTL FIN 1.25 20-32 23/09A	400,000	EUR	300,188	0.79

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Impact

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
VOLKSWAGEN INTL FIN 4.125 22-25 15/11AA	200,000	EUR	199,155	0.52
VONOVIA SE 0.625 21-31 24/03A	500,000	EUR	350,972	0.92
VONOVIA SE 4.75 22-27 23/05A	100,000	EUR	98,706	0.26
			3,483,364	**9.15**
Irlande				
IRELAND 1.35 18-31 18/03A	1,300,000	EUR	1,154,413	3.03
SMURFIT KAPPA T 0.5000 21-29 22/09A	400,000	EUR	310,304	0.82
			1,464,717	**3.85**
Italie				
ASSICURAZ GENERALI 2.429 20-31 14/07A	400,000	EUR	327,704	0.86
BUONI POLIENNAL 1.5000 21-45 30/04S	1,300,000	EUR	723,794	1.90
CASSA DEPOSITI E PREST 2.0 20-27 20/04A	800,000	EUR	735,040	1.93
ENEL FINANCE INTERNA 0.5 21-30 17/06A	500,000	EUR	381,920	1.00
INTE 4.75 22-27 06/09A	300,000	EUR	301,762	0.79
TERNA S.P.A. 0.75 20-32 24/07A	450,000	EUR	331,992	0.87
			2,802,212	**7.36**
Lettonie				
LATVIA GOVERNMENT INTE 0.25 21-30 23/01A	319,000	EUR	250,745	0.66
			250,745	**0.66**
Luxembourg				
LUXEMBOURG 0.00 20-32 14/09U	300,000	EUR	223,660	0.59
			223,660	**0.59**
Mexique				
MEXICO 1.35 20-27 18/09A	350,000	EUR	315,956	0.83
			315,956	**0.83**
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK 0.50 21-29 23/09A	600,000	EUR	474,603	1.25
COOPERATIEVE RABOBANK 1.106 21-27 24/02S	550,000	USD	449,797	1.18
ING GROUP NV 0.875 21-32 09/06A	200,000	EUR	168,549	0.44
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	1,300,000	EUR	887,601	2.33
			1,980,550	**5.20**
Portugal				
EDP FINANCE BV 1.875 22-29 21/09A	400,000	EUR	351,474	0.92
			351,474	**0.92**
Slovénie				
SLOVENIA 0.125 21-31 01/07A	400,000	EUR	294,846	0.77
			294,846	**0.77**
Espagne				
IBERDROLA FINANZAS 3.375 22-32 22/11A	200,000	EUR	192,170	0.50
SPAIN 0.827 20-27 08/05A	400,000	EUR	357,780	0.94
SPGB 1.00 21-42 30/07A	1,200,000	EUR	729,510	1.92
TELEFONICA EUROPE BV 2.376 21-99 31/12A	200,000	EUR	150,480	0.40
			1,429,940	**3.76**
Royaume-Uni				
ASTRAZENECA PLC 0.375 21-29 03/06A	400,000	EUR	329,944	0.87
VODAFONE GROUP 0.90 19-26 24/11A	200,000	EUR	181,051	0.48
			510,995	**1.34**
États-Unis d'Amérique				
AMGEN INC 2.00 16-26 25/02A	400,000	EUR	381,128	1.00
CITIGROUP INC 1.281 21-25 03/11S	300,000	USD	259,323	0.68
COLGATE-PALMOLIVE CO 0.3 21-29 10/11A	300,000	EUR	247,360	0.65
DIGITAL INTREPID HOL 0.625 21-31 12/01A	300,000	EUR	205,334	0.54
EQUINIX INC 1.0 20-25 15/09S	600,000	USD	502,977	1.32
HCA INC 5.375 18-26 01/09S	200,000	USD	185,685	0.49
KELLOGG CO 0.5 21-29 20/05A	200,000	EUR	164,526	0.43
MEDT GL 3.125 22-31 15/10A	400,000	EUR	378,116	0.99
MET LIFE GLOB F 0.9500 20-25 02/07S	500,000	USD	425,217	1.12
MORGAN STANLEY 0.8640 20-25 21/10S	800,000	USD	689,034	1.81
PROLOGIS EURO FINANCE 0.375 20-28 06/02A	300,000	EUR	248,674	0.65
THERMO FISHER SCIENT 0.00 21-25 18/11U	300,000	EUR	271,672	0.71

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Impact

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
TOYOTA MOTOR CREDIT 2.15 20-30 13/02S	500,000	USD	394,919	1.04
VERIZON COMMUNICATION 3.875 19-29 08/02S	700,000	USD	616,951	1.62
XYLEM INC 1.9500 20-28 30/01S	600,000	USD	484,481	1.27
			5,455,397	**14.33**
Total des obligations			**32,480,363**	**85.31**
Obligations à taux variables				
Australie				
ANZ BANKING GRP FL.R 19-29 21/11A	450,000	EUR	417,226	1.10
			417,226	**1.10**
Belgique				
KBC GROUPE SA FL.R 20-27 16/06A	300,000	EUR	264,482	0.69
			264,482	**0.69**
France				
AXA SA FL.R 21-41 07/04A	500,000	EUR	369,492	0.97
BPCE SA FL.R 22-28 14/01A	200,000	EUR	170,687	0.45
CNP ASSURANCES FL.R 19-50 27/07A	100,000	EUR	80,995	0.21
CREDIT MUTUEL ARKEA FL.R 20-29 11/06A	400,000	EUR	339,536	0.89
			960,710	**2.52**
Allemagne				
EVONIK INDUSTRIES FL.R 21-81 02/12A	200,000	EUR	163,690	0.43
			163,690	**0.43**
Italie				
UNICREDIT SPA FL.R 21-29 05/07A	400,000	EUR	321,294	0.84
			321,294	**0.84**
Pays-Bas				
TENNET HOLDING BV FL.R 20-XX 22/10A	200,000	EUR	184,684	0.49
			184,684	**0.49**
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGAL FL.R 19-79 30/04A	200,000	EUR	197,338	0.52
			197,338	**0.52**
Espagne				
BANCO DE SABADELL SA FL.R 20-27 11/09A	100,000	EUR	89,294	0.23
BANCO DE SABADELL SA FL.R 21-28 16/06A	100,000	EUR	80,656	0.21
IBERDROLA INTL BV FL.R 17-XX 22/02A	300,000	EUR	298,596	0.78
			468,546	**1.23**
Suède				
SWEDBANK AB FL.R 21-27 20/05A	200,000	EUR	174,575	0.46
TELIA COMPANY AB FL.R 20-81 11/02A	200,000	EUR	177,847	0.47
			352,422	**0.93**
Total des obligations à taux variables			**3,330,392**	**8.75**
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			**35,810,755**	**94.06**
Total du portefeuille-titres			**35,810,755**	**94.06**
Coût d'acquisition			43,712,565	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Bond Impact

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)	
France	24.87
États-Unis d'Amérique	14.33
Allemagne	9.58
Italie	8.20
Belgique	8.03
Pays-Bas	5.69
Espagne	4.99
Irlande	3.85
Canada	2.02
Finlande	1.73
Australie	1.54
Portugal	1.44
Chili	1.35
Royaume-Uni	1.34
Union européenne	1.32
Suède	0.93
Mexique	0.83
Slovénie	0.77
Lettonie	0.66
Luxembourg	0.59
	94.06

Répartition économique (en % des actifs nets)	
Banques et autres institutions financières	34.21
Obligations d'États, Provinces et communes	26.86
Immobilier	6.73
Télécommunication	3.66
Services divers	2.89
Assurance	2.86
Industrie pharmaceutique	2.86
Électrotechnique	2.84
Énergie et eau	2.66
Institutions non classifiables	2.01
Organisations supranationales	1.32
Industrie agro-alimentaire	1.19
Transport	1.03
Biens de consommation divers	0.90
Autre(s)	0.89
Soins de santé	0.49
Chimie	0.43
Services environnementaux et recyclage	0.23
	94.06

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Defensive Asset Allocation

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Finlande				
NORDEA BANK ABP 1.125 22-27 16/02A	600,000	EUR	542,223	0.38
			542,223	**0.38**
France				
GECINA 1.625 19-34 29/05A	700,000	EUR	525,826	0.37
			525,826	**0.37**
Allemagne				
VONOVIA SE 0.625 21-31 24/03A	800,000	EUR	561,556	0.40
			561,556	**0.40**
Italie				
INTESA SANPAOLO 0.75 19-24 04/12A	600,000	EUR	569,196	0.40
			569,196	**0.40**
Total des obligations			**2,198,801**	**1.55**
Obligations à taux variables				
Belgique				
KBC GROUPE SA FL.R 20-27 16/06A	700,000	EUR	617,124	0.44
			617,124	**0.44**
France				
AXA SA FL.R 21-41 07/04A	800,000	EUR	591,188	0.42
BNP PARIBAS FL.R 19-26 04/12A	600,000	EUR	550,713	0.39
			1,141,901	**0.81**
Pays-Bas				
TENNET HOLDING BV FL.R 20-XX 22/10A	600,000	EUR	554,052	0.39
			554,052	**0.39**
Total des obligations à taux variables			**2,313,077**	**1.63**
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			**4,511,878**	**3.19**
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
Marchés émergents				
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EMERGING MARKETS Z C	5,762	USD	5,729,283	4.05
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY EMERGING MARKETS Z C	2,950	EUR	6,283,102	4.44
			12,012,385	**8.48**
Union européenne				
CANDRIAM FUND SUSTAINABLE EUROPEAN EQUITIES FOSSIL FREE Z C	330	EUR	702,032	0.50
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY EUROPE Z C	5,497	EUR	8,673,728	6.13
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY QUANT EUROPE Z C	748	EUR	3,007,297	2.12
INDEXIQ FACTORS SUSTAINABLE SOVEREIGN EURO BOND UCITS ETF D	296,041	EUR	6,385,604	4.51
			18,768,661	**13.26**
Japon				
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY JAPAN Z C	982	JPY	1,214,453	0.86
			1,214,453	**0.86**
Supranationales				
CANDRIAM FUND SUSTAINABLE EURO CORPORATE BONDS FOSSIL FREE Z C	1,543	EUR	2,108,401	1.49
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE Z C	19,321	EUR	18,218,930	12.87
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO SHORT TERM Z C	28,469	EUR	27,610,375	19.50
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO Z C	29,500	EUR	26,516,960	18.73
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL HIGH YIELD Z C	4,303	EUR	4,695,778	3.32
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL Z C	11,624	EUR	11,219,369	7.92
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY CIRCULAR ECONOMY Z C	354	USD	436,151	0.31
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY CLIMATE ACTION Z C	569	USD	823,321	0.58
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY WORLD Z C	2,468	EUR	685,216	0.48
			92,314,501	**65.20**

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Defensive Asset Allocation

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
États-Unis d'Amérique				
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY US Z C	9,463	USD	8,098,856	5.72
			8,098,856	**5.72**
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			**132,408,856**	**93.51**
Total Organismes de placement collectif			**132,408,856**	**93.51**
Total du portefeuille-titres			**136,920,734**	**96.70**
Coût d'acquisition			149,224,217	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Defensive Asset Allocation

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)	
Supranationales	65.20
Union européenne	13.26
Marchés émergents	8.48
États-Unis d'Amérique	5.72
France	1.18
Japon	0.86
Belgique	0.44
Italie	0.40
Allemagne	0.40
Pays-Bas	0.39
Finlande	0.38
	96.70

Répartition économique (en % des actifs nets)	
Fonds d'investissement	93.51
Banques et autres institutions financières	2.00
Immobilier	0.77
Assurance	0.42
	96.70

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity Children

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Australie				
ARENA REIT-STAPLED SECURITY	382,152	AUD	992,580	1.28
BABY BUNTING GROUP LTD	250,883	AUD	461,074	0.60
CHARTER HALL SOCIAL - REGISTERED SHS	490,585	AUD	1,131,159	1.46
IDP EDUCATION	70,802	AUD	1,305,045	1.69
			3,889,858	**5.02**
Finlande				
SANOMA CORP	93,508	EUR	980,001	1.27
			980,001	**1.27**
France				
ESSILORLUXOTTICA SA	14,001	EUR	2,528,282	3.26
			2,528,282	**3.26**
Allemagne				
MERCK KGAA	14,649	EUR	2,828,217	3.65
			2,828,217	**3.65**
Hong Kong				
PRUDENTIAL PLC	138,487	GBP	1,878,217	2.43
			1,878,217	**2.43**
Irlande				
KERRY GROUP -A-	12,281	EUR	1,104,125	1.43
			1,104,125	**1.43**
Japon				
HOYA CORP	10,800	JPY	1,039,933	1.34
KUBOTA CORP	28,900	JPY	397,979	0.51
LITALICO INC	26,000	JPY	454,796	0.59
PIGEON CORP	35,100	JPY	576,731	0.74
SHIMANO INC	5,100	JPY	808,610	1.04
UNI CHARM	43,500	JPY	1,670,833	2.16
YAKULT HONSHA CO LTD	12,400	JPY	804,456	1.04
YAMAHA CORP.	22,100	JPY	824,071	1.06
			6,577,409	**8.49**
Pays-Bas				
DSM KONINKLIJKE	6,466	EUR	788,766	1.02
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	34,972	EUR	1,001,773	1.29
			1,790,539	**2.31**
Nigeria				
AIRTEL AFRICA PLC	1,585,335	GBP	2,131,979	2.75
			2,131,979	**2.75**
Afrique du Sud				
ASPEN PHARMACARE HOLDINGS PLC	106,575	ZAR	853,916	1.10
CLICKS GROUP	94,528	ZAR	1,500,449	1.94
			2,354,365	**3.04**
Suède				
AUTOLIV	11,758	USD	900,428	1.16
ESSITY AB REGISTERED -B-	59,340	SEK	1,556,463	2.01
THULE CORP	30,900	SEK	645,607	0.83
			3,102,498	**4.01**
Suisse				
SIG COMBIBLOC GROUP AG	41,964	CHF	916,177	1.18
SONOVA HOLDING NAM-AKT	5,873	CHF	1,392,033	1.80
			2,308,210	**2.98**
Tanzanie				
HELIOS TOWERS --- REGISTERED SHS	555,338	GBP	708,750	0.92
			708,750	**0.92**
Royaume-Uni				
COMPASS GROUP	109,143	GBP	2,517,395	3.25
NATIONAL EXPRESS GROUP PLC	779,499	GBP	1,218,931	1.57
NOMAD FOODS LTD	60,692	USD	1,046,330	1.35

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity Children

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
PEARSON PLC	167,119	GBP	1,888,009	2.44
WISE PLC	87,359	GBP	591,401	0.76
			7,262,066	**9.38**
États-Unis d'Amérique				
ACADIA HEALTHCARE CO INC	16,259	USD	1,338,441	1.73
ACUITY BRANDS	5,164	USD	855,210	1.10
ADVANCED DRAINAGE	14,384	USD	1,179,056	1.52
AKAMAI TECHNOLOGIES	23,410	USD	1,973,463	2.55
AMERCIAN WATER WORKS CO INC	15,744	USD	2,399,700	3.10
BADGER METER INC	7,124	USD	776,730	1.00
BLACKBAUD INC	17,941	USD	1,056,007	1.36
COLGATE-PALMOLIVE CO	22,503	USD	1,773,011	2.29
DENTSPLY SIRONA INC	34,415	USD	1,095,774	1.41
GENERAC HOLDINGS INC	4,173	USD	420,054	0.54
HASBRO INC	15,158	USD	924,790	1.19
HCA INC	8,419	USD	2,020,223	2.61
J WILEY AND SONS INC -A-	31,421	USD	1,258,725	1.63
MICROSOFT CORP	7,394	USD	1,773,229	2.29
NORTONLIFELOCK INC	50,612	USD	1,084,615	1.40
ORTHOPEDIATRICS CORP	21,149	USD	840,250	1.09
PAYPAL HOLDINGS	9,923	USD	706,716	0.91
PLANET FITNESS INC	13,698	USD	1,079,402	1.39
SPROUTS FARMERS MARKET INC	47,823	USD	1,548,031	2.00
STRIDE - REGISTERED SHS	54,142	USD	1,693,562	2.19
TETRA TECH INC	7,954	USD	1,154,841	1.49
THE WESTERN UNION COMPANY	71,492	USD	984,445	1.27
TRACTOR SUPPLY CO	5,690	USD	1,280,079	1.65
UNITED NATURAL FOODS INC	33,914	USD	1,312,811	1.70
UNITED PARCEL SERVICE INC	7,434	USD	1,292,327	1.67
WALT DISNEY CO	16,680	USD	1,449,158	1.87
WASTE MANAGEMENT	9,784	USD	1,534,914	1.98
			34,805,564	**44.94**
Total des actions			**74,250,080**	**95.88**
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			**74,250,080**	**95.88**
Total du portefeuille-titres			**74,250,080**	**95.88**
Coût d'acquisition			88,245,101	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity Children

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)	
États-Unis d'Amérique	44.94
Royaume-Uni	9.38
Japon	8.49
Australie	5.02
Suède	4.01
Allemagne	3.65
France	3.26
Afrique du Sud	3.04
Suisse	2.98
Nigeria	2.75
Hong-Kong	2.43
Pays-Bas	2.31
Irlande	1.43
Finlande	1.27
Tanzanie	0.92
	95.88

Répartition économique (en % des actifs nets)	
Industrie pharmaceutique	13.24
Soins de santé	9.29
Biens de consommation divers	8.88
Banques et autres institutions financières	8.78
Internet et services d'Internet	8.19
Art graphique, maison d'édition	7.20
Distribution, commerce de détail	6.88
Services environnementaux et recyclage	5.00
Restauration, industrie hôtelière	4.64
Industrie agro-alimentaire	4.16
Transport	3.24
Énergie et eau	3.10
Immobilier	2.74
Assurance	2.43
Industrie automobile	2.21
Construction de machines et appareils	1.52
Électronique et semi-conducteurs	1.34
Électrotechnique	1.10
Chimie	1.02
Services divers	0.91
	95.88

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity Circular Economy

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Australie				
BRAMBLES	870,954	AUD	7,129,070	1.65
			7,129,070	**1.65**
Belgique				
EKOPAK --- SHS	56,509	EUR	1,043,350	0.24
			1,043,350	**0.24**
Canada				
LI-CYCLE HOLDINGS CORP.	234,000	USD	1,113,840	0.26
LOOP INDUSTRIES INC	190,000	USD	454,100	0.11
WEST FRASER TIMBER CO	101,860	CAD	7,350,081	1.70
			8,918,021	**2.07**
Finlande				
NESTE	138,062	EUR	6,338,854	1.47
			6,338,854	**1.47**
France				
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN	310,514	EUR	8,611,327	2.00
L'OREAL SA	12,980	EUR	4,621,329	1.07
NEXANS SA	58,433	EUR	5,266,523	1.22
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	222,593	EUR	5,701,497	1.32
VERALLIA SASU	104,805	EUR	3,543,507	0.82
			27,744,183	**6.43**
Japon				
ASAHI HOLDINGS	227,200	JPY	3,314,714	0.77
DAISEKI CO LTD	178,340	JPY	6,136,372	1.42
SHISEIDO	93,000	JPY	4,561,014	1.06
			14,012,100	**3.25**
Pays-Bas				
ASML HOLDING NV	13,528	EUR	7,273,742	1.69
DSM KONINKLIJKE	68,198	EUR	8,319,247	1.93
			15,592,989	**3.62**
Norvège				
TOMRA SYSTEMS ASA	107,380	NOK	1,805,105	0.42
			1,805,105	**0.42**
Espagne				
BEFESA SA	92,422	EUR	4,444,600	1.03
IBERDROLA SA	778,834	EUR	9,085,132	2.11
			13,529,732	**3.14**
Suède				
BOLIDEN --- REGISTERED SHS	208,290	SEK	7,821,218	1.81
RE:NEWCELL AB	202,597	SEK	1,417,464	0.33
			9,238,682	**2.14**
Suisse				
GIVAUDAN SA REG.SHS	2,672	CHF	8,181,522	1.90
			8,181,522	**1.90**
Royaume-Uni				
UNILEVER	221,439	EUR	11,139,310	2.58
			11,139,310	**2.58**
États-Unis d'Amérique				
ADVANCED DRAINAGE	78,494	USD	6,434,153	1.49
AMERCIAN WATER WORKS CO INC	100,909	USD	15,380,550	3.57
ASPEN TECHNOLOGY INC	33,294	USD	6,838,588	1.59
AUTODESK INC	39,828	USD	7,442,658	1.73
BENTLEY SYSTEMS --- REGISTERED SHS -B-	212,567	USD	7,856,476	1.82
BEST BUY CO INC	91,255	USD	7,319,564	1.70
CISCO SYSTEMS INC	223,822	USD	10,662,880	2.47
CROWN HOLDINGS INC	137,066	USD	11,268,196	2.61
DARLING INGREDIENT INC	217,794	USD	13,631,726	3.16

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity Circular Economy

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
DELL TECHNOLOGIES-REGISTERED SHS C W/I	110,083	USD	4,427,538	1.03
DOVER CORP	47,619	USD	6,448,089	1.50
EBAY INC	187,326	USD	7,768,409	1.80
ECOLAB INC	75,954	USD	11,055,864	2.56
ENPHASE ENERGY --- REGISTERED SHS	10,072	USD	2,668,677	0.62
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	42,657	USD	10,583,628	2.45
FIRST SOLAR INC	29,290	USD	4,387,349	1.02
GRAPHIC PACKAGING	675,599	USD	15,032,078	3.49
ITRON INC	78,181	USD	3,959,868	0.92
LKQ CORP	187,607	USD	10,020,090	2.32
MICROSOFT CORP	28,703	USD	6,883,553	1.60
MNTRS ENVIRON --- REGISTERED SHS	82,221	USD	3,649,790	0.85
NESTLE SA REG SHS	129,212	CHF	14,962,547	3.47
NIKE INC	57,085	USD	6,679,516	1.55
ORIGIN MATERIAL	688,951	USD	3,176,064	0.74
OWENS CORNING SHS	95,187	USD	8,119,451	1.88
PROCTER & GAMBLE CO	87,673	USD	13,287,720	3.08
PTC INC	86,182	USD	10,345,287	2.40
TETRA TECH INC	58,383	USD	8,476,628	1.97
TREX COMPANY INC	122,768	USD	5,196,769	1.21
WASTE MANAGEMENT	110,190	USD	17,286,607	4.01
ZEBRA TECHNOLOGIES -A-	37,755	USD	9,680,760	2.25
ZURN ELKAY WATER SOLUTIONS CORPORATION.	220,652	USD	4,666,790	1.08
			275,597,863	**63.92**
Total des actions			**400,270,781**	**92.83**
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			**400,270,781**	**92.83**
Total du portefeuille-titres			**400,270,781**	**92.83**
Coût d'acquisition			432,512,667	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity Circular Economy

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)	
États-Unis d'Amérique	63.92
France	6.43
Pays-Bas	3.62
Japon	3.25
Espagne	3.14
Royaume-Uni	2.58
Suède	2.14
Canada	2.07
Suisse	1.90
Australie	1.65
Finlande	1.47
Norvège	0.42
Belgique	0.24
	92.83

Répartition économique (en % des actifs nets)	
Énergie et eau	10.78
Services environnementaux et recyclage	10.77
Banques et autres institutions financières	9.74
Internet et services d'Internet	7.65
Chimie	6.39
Industrie agro-alimentaire	6.05
Électronique et semi-conducteurs	5.87
Industrie pharmaceutique	4.58
Biens de consommation divers	3.82
Distribution, commerce de détail	3.50
Construction de machines et appareils	3.24
Matériaux de construction	3.09
Industries d'emballage	2.48
Articles de bureaux et ordinateurs	2.47
Industrie automobile	2.32
Pneus et caoutchouc	2.00
Textile et habillement	1.88
Industrie minière et sidérurgie & chimie	1.81
Papier et bois	1.70
Pétrole	1.47
Électrotechnique	1.22
	92.83

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity Climate Action

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Canada				
NORTHLAND POWER INC	599,462	CAD	16,427,424	1.52
			16,427,424	**1.52**
Danemark				
NOVOZYMES -B-	201,104	DKK	10,156,416	0.94
ORSTED	247,412	DKK	22,415,945	2.08
			32,572,361	**3.02**
Finlande				
NESTE	506,081	EUR	23,235,745	2.15
			23,235,745	**2.15**
France				
AIR LIQUIDE SA	189,687	EUR	26,803,513	2.48
CIE DE SAINT-GOBAIN	220,722	EUR	10,753,568	1.00
DASSAULT SYST.	458,675	EUR	16,396,502	1.52
			53,953,583	**5.00**
Allemagne				
INFINEON TECHNOLOGIES REG SHS	600,381	EUR	18,216,711	1.69
			18,216,711	**1.69**
Irlande				
KINGSPAN GROUP	153,905	EUR	8,308,024	0.77
			8,308,024	**0.77**
Japon				
DAIKIN INDUSTRIES LTD	100,400	JPY	15,370,647	1.42
			15,370,647	**1.42**
Pays-Bas				
ASML HOLDING NV	33,403	EUR	17,960,143	1.66
CORBION	179,672	EUR	6,105,477	0.57
DSM KONINKLIJKE	215,406	EUR	26,276,662	2.44
			50,342,282	**4.67**
Norvège				
AKER CARBON - REGISTERED SHS	1,493,345	NOK	1,752,414	0.16
NEL ASA	3,101,657	NOK	4,362,336	0.40
TOMRA SYSTEMS ASA	267,727	NOK	4,500,610	0.42
			10,615,360	**0.98**
République populaire de Chine				
CONTEMPORARY AMPEREX TECHN-A	407,603	CNY	23,067,625	2.14
LONGI GREEN ENE - REGISTERED SHS -A-	3,422,042	CNY	20,802,902	1.93
WUXI LEAD INTELLIGENT EQUIPMENT-A-	3,657,912	CNY	21,179,135	1.96
XINYI ENERGY HOLDINGS LIMITED	21,052,505	HKD	6,986,063	0.65
XINYI SOLAR HOLDINGS LTD	9,215,116	HKD	10,201,018	0.95
			82,236,743	**7.62**
Espagne				
IBERDROLA SA	1,404,060	EUR	16,378,420	1.52
			16,378,420	**1.52**
Suède				
HEXAGON --- REGISTERED SHS -B-	1,233,199	SEK	12,900,641	1.20
			12,900,641	**1.20**
Royaume-Uni				
CERES POWER HOLDINGS PLC	1,310,049	GBP	5,526,415	0.51
CRODA INTL - REGISTERED SHS	111,056	GBP	8,822,045	0.82
ITM POWER PLC	1,451,098	GBP	1,599,565	0.15
SPIRAX-SARCO ENGIN	94,736	GBP	12,096,374	1.12
			28,044,399	**2.60**
États-Unis d'Amérique				
ADVANCED DRAINAGE	287,262	USD	23,546,866	2.18
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	110,846	USD	34,169,388	3.17
AMERCIAN WATER WORKS CO INC	150,589	USD	22,952,775	2.13
AMERESCO INC	191,885	USD	10,964,309	1.02

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity Climate Action

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
ANSYS INC	59,952	USD	14,483,804	1.34
APTIV PLC	296,102	USD	27,575,979	2.56
AUTODESK INC	113,334	USD	21,178,725	1.96
BALL CORP	523,383	USD	26,765,807	2.48
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	101,985	USD	16,382,870	1.52
DANAHER CORP	75,388	USD	20,009,483	1.85
DARLING INGREDIENT INC	357,587	USD	22,381,370	2.07
ENPHASE ENERGY --- REGISTERED SHS	36,066	USD	9,556,047	0.89
EQUINIX INC	33,907	USD	22,210,102	2.06
HANNON ARMSTRONG SUSTAINABLE INFRA.	357,555	USD	10,361,944	0.96
MASTEC INC	375,589	USD	32,049,009	2.97
MICROSOFT CORP	176,064	USD	42,223,668	3.91
NEXTERA ENERGY PARTNERS LP	214,699	USD	15,048,253	1.39
ON SEMICONDUCTOR CORP	231,633	USD	14,446,950	1.34
OWENS CORNING SHS	153,847	USD	13,123,149	1.22
POWER INTEGRATIONS INC	192,940	USD	13,837,657	1.28
ROCKWELL AUTOMATION	42,718	USD	11,002,875	1.02
SCHNEIDER ELECTRIC SE	206,659	EUR	28,831,187	2.67
SOLAREDGE TECHNOLOGIES INC	57,191	USD	16,200,495	1.50
SYNOPSYS	76,656	USD	24,475,494	2.27
TESLA MOTORS INC	43,885	USD	5,405,754	0.50
TETRA TECH INC	118,838	USD	17,254,089	1.60
THERMO FISHER SCIENT SHS	43,535	USD	23,974,289	2.22
TOPBUILD	143,181	USD	22,406,395	2.08
TRANE TECH - REGISTERED SHS	114,276	USD	19,208,653	1.78
TREX COMPANY INC	147,639	USD	6,249,559	0.58
TRIMBLE	532,107	USD	26,903,330	2.49
UNIVERSAL DISPLAY	49,861	USD	5,386,982	0.50
WASTE CONNECTIONS INC	299,864	USD	39,749,972	3.68
XYLEM INC	98,504	USD	10,891,587	1.01
			671,208,816	**62.21**
Total des actions			**1,039,811,156**	**96.38**
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			**1,039,811,156**	**96.38**
Total du portefeuille-titres			**1,039,811,156**	**96.38**
Coût d'acquisition			1,037,276,353	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity Climate Action

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)	
États-Unis d'Amérique	62.21
République populaire de Chine	7.62
France	5.00
Pays-Bas	4.67
Danemark	3.02
Royaume-Uni	2.60
Finlande	2.15
Allemagne	1.69
Canada	1.52
Espagne	1.52
Japon	1.42
Suède	1.20
Norvège	0.98
Irlande	0.77
	96.38

Répartition économique (en % des actifs nets)	
Énergie et eau	15.10
Électronique et semi-conducteurs	13.12
Internet et services d'Internet	12.53
Électrotechnique	11.07
Construction de machines et appareils	9.93
Chimie	9.85
Services environnementaux et recyclage	7.47
Matériaux de construction	5.64
Industrie automobile	3.06
Immobilier	3.02
Industries d'emballage	2.48
Pétrole	2.15
Industrie agro-alimentaire	0.57
Biotechnologie	0.40
	96.38

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity Emerging Markets

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Brésil				
ATACADAO SA	5,749,000	BRL	15,091,597	0.52
B3 - REGISTERED SHS	8,586,179	BRL	20,145,183	0.70
BANCO SANTANDER UNITS (50SHS+50PFD SHS)	4,612,500	BRL	23,094,040	0.80
BB SEGURIDADE	3,683,000	BRL	22,051,033	0.76
EQUATORIAL ENERGIA SA	5,351,000	BRL	25,679,630	0.89
HYPERA SA	2,093,900	BRL	16,809,811	0.58
LOCALIZA RENT A CAR SA	1,471,680	BRL	13,905,720	0.48
MERCADOLIBRE	47,810	USD	38,881,756	1.35
WEG SA	3,855,000	BRL	26,367,343	0.91
			202,026,113	**7.00**
Chili				
SOQUIMICH SPONSORED ADR REPR 1 -B- PREF	230,315	USD	17,055,245	0.59
			17,055,245	**0.59**
Hong Kong				
HONG KONG EXCHANGES AND CLEARING LTD	1,132,000	HKD	45,968,159	1.59
			45,968,159	**1.59**
Inde				
APOLLO HOSPITALS	547,000	INR	27,787,862	0.96
ASIAN PAINTS LTD	1,014,000	INR	35,524,151	1.23
AXIS BANK	5,880,000	INR	62,291,740	2.16
BAJAJ FINANCE LTD	463,450	INR	34,572,786	1.20
BHARTI AIRTEL LTD(DEMATERIALISED)	4,537,380	INR	41,615,391	1.44
EICHER MOTORS - REGISTERED SHS	520,000	INR	19,042,578	0.66
HOUSING DEVELOPMENT FINANCE CORP	2,972,651	INR	89,104,422	3.09
ICICI BANK	3,263,000	INR	32,979,508	1.14
INFOSYS TECHNOLOGIES DEMATERALISED	3,348,000	INR	57,288,428	1.98
MOTHERSON SUMI WIRING INDIA LTD	17,774,200	INR	11,726,335	0.41
SHRIRAM FINANCE LIMITED	1,449,000	INR	22,635,667	0.78
SIEMENS DEMATERIALISED	656,000	INR	21,025,426	0.73
TORRENT PHARMACEUTICALS DEMATERIALISED	558,000	INR	9,812,698	0.34
VARUN BEVERAGES LTD	2,947,566	INR	44,228,087	1.53
			509,635,079	**17.66**
Indonésie				
BANK CENTRAL ASIA DEP	77,535,500	IDR	39,970,391	1.38
TELKOM INDONESIA -B-	74,758,361	IDR	16,902,959	0.59
			56,873,350	**1.97**
Malaisie				
CIMB GROUP HOLDINGS BHD	39,134,100	MYR	48,363,117	1.68
			48,363,117	**1.68**
Mexique				
AMERICA MOVIL -L-	36,550,000	MXN	31,569,030	1.09
GRUPO FINANCIERO BANORTE -O-	5,282,000	MXN	36,558,493	1.27
			68,127,523	**2.36**
République populaire de Chine				
ALIBABA GROUP	13,168,400	HKD	136,777,680	4.74
BANK OF NINGBO -A-	10,329,829	CNY	45,260,998	1.57
BJ UNITED --- REGISTERED SHS -A-	1,058,290	CNY	12,637,749	0.44
BYD COMPANY LTD -H-	1,455,260	HKD	33,753,592	1.17
CHINA MENGNIU DAIRY	7,039,515	HKD	30,010,216	1.04
CONTEMPORARY AMPEREX TECHN-A	310,024	CNY	16,469,031	0.57
CSPC PHARMACEUTICAL	41,400,000	HKD	40,882,488	1.42
GANFENG LIT GRP --- REGISTERED SHS -H-	1,953,200	HKD	13,713,187	0.48
JD HEALTH INTERNATIONAL INC	5,150,000	HKD	44,251,126	1.53
JD.COM INC - CL A	2,859,000	HKD	75,814,904	2.63
JIUMAOJIU INTERNATIONAL HOLDINGS LIMITED	19,570,000	HKD	49,138,286	1.70

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity Emerging Markets

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
MEITUAN - SHS 114A/REG S	4,651,000	HKD	97,850,346	3.39
MING YANG SMART/REGSH	4,108,511	CNY	14,013,096	0.49
NARI TECHNOLOGY -A-	6,837,772	CNY	22,527,901	0.78
NETEASE INC	2,633,000	HKD	36,306,089	1.26
NINGBO ORIENT WIRES CABLES CO LTD	1,485,810	CNY	13,608,222	0.47
PING AN BANK CO LTD -A-	15,180,000	CNY	26,973,913	0.93
PING AN INS (GRP) CO -H-	11,050,200	HKD	68,732,728	2.38
SUNGROW POWER SUPPLY CO LTD	1,021,811	CNY	15,425,124	0.53
SZ INNOVANCE TECHNOLOGY -A-	4,429,378	CNY	41,566,537	1.44
VIPSHOP HOLDINGS ADR 1/5 REPR	453,750	USD	5,861,434	0.20
YADEA GROUP HOLDINGS LTD	18,560,194	HKD	29,190,989	1.01
			870,765,636	**30.17**
Pologne				
DINA POLSKA S.A.	678,617	PLN	54,526,166	1.89
			54,526,166	**1.89**
Afrique du Sud				
CAPITEC BANK HOLDINGS LTD	134,740	ZAR	13,954,585	0.48
FIRSTRAND LTD	7,234,000	ZAR	24,764,092	0.86
SHOPRITE HOLDINGS LTD (SHP)	1,889,000	ZAR	23,892,929	0.83
			62,611,606	**2.17**
Corée du Sud				
HANWHA SOLUTIONS CORPORATIO	1,132,000	KRW	36,262,320	1.26
KAKAOBANK CORP	1,630,000	KRW	29,507,647	1.02
KB FINANCIAL GROUP INC	1,368,000	KRW	49,427,488	1.71
L & F CO LTD	154,800	KRW	20,008,344	0.69
NCSOFT	58,600	KRW	19,557,635	0.68
SAMSUNG BIOLOGICS CO LTD	77,800	KRW	47,584,275	1.65
SAMSUNG SDI CO LTD	116,770	KRW	51,411,404	1.78
SK HYNIX INC	1,156,500	KRW	64,617,121	2.24
SK TELEKOM	540,392	KRW	19,082,179	0.66
			337,458,413	**11.69**
Taïwan				
ACCTON TECHNOLOGY CORPORATION	3,466,000	TWD	24,829,749	0.86
CHAILEASE HOLDING COMPANY LTD	6,767,779	TWD	44,864,912	1.55
DELTA ELECTRONIC INCS	6,918,000	TWD	60,548,879	2.10
E.SUN FINANCIAL HOLDING	16,114,732	TWD	11,839,656	0.41
PRIME VIEW INTERNATIONAL CO LTD	2,516,000	TWD	12,374,779	0.43
TAIWAN SEMICONDUCTOR CO	14,311,000	TWD	196,080,024	6.79
			350,537,999	**12.14**
Thaïlande				
ADVANCED INFO SERV.UNITS NON VOTING D.R.	1,720,300	THB	9,121,247	0.32
AIRPORTS THAILAND-UNITS NON-VOT DEP REC	12,435,500	THB	25,359,457	0.88
BANGKOK DUSIT MEDICAL SERVICES PUBLIC	36,872,400	THB	29,074,673	1.01
ENERGY ABSOLUTE NVDR	9,749,900	THB	25,715,047	0.89
HOME PRODUCT CENTER PCL	82,097,300	THB	34,599,993	1.20
KASIKORNBANK UNITS NVDR	6,923,400	THB	27,766,867	0.96
			151,637,284	**5.25**
Turquie				
BIM BIRLESIK MAGAZALAR	3,114,710	TRY	21,324,428	0.74
			21,324,428	**0.74**
États-Unis d'Amérique				
GLOBANT REG SHS	107,334	USD	16,975,741	0.59
			16,975,741	**0.59**
Total des actions			**2,813,885,859**	**97.49**

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity Emerging Markets

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Droits				
Brésil				
LOCALIZA RENT A CAR 31.01.23 RIGHT	6,432	BRL	12,292	0.00
			12,292	**0.00**
Total des droits			**12,292**	**0.00**
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			**2,813,898,151**	**97.49**
Total du portefeuille-titres			**2,813,898,151**	**97.49**
Coût d'acquisition			2,953,903,868	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity Emerging Markets

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)	
République populaire de Chine	30.17
Inde	17.66
Taïwan	12.14
Corée du Sud	11.69
Brésil	7.00
Thaïlande	5.25
Mexique	2.36
Afrique du Sud	2.17
Indonésie	1.97
Pologne	1.89
Malaisie	1.68
Hong-Kong	1.59
Turquie	0.74
Chili	0.59
États-Unis d'Amérique	0.59
	97.49

Répartition économique (en % des actifs nets)	
Banques et autres institutions financières	26.61
Électronique et semi-conducteurs	12.39
Internet et services d'Internet	9.10
Industrie agro-alimentaire	6.90
Services divers	4.74
Distribution, commerce de détail	4.65
Construction de machines et appareils	4.18
Télécommunication	4.10
Industrie pharmaceutique	3.73
Électrotechnique	3.52
Assurance	3.15
Chimie	3.08
Biotechnologie	2.54
Industrie automobile	2.15
Énergie et eau	1.91
Soins de santé	1.53
Articles de bureaux et ordinateurs	1.29
Industrie aéronautique et spatiale	0.88
Biens de consommation divers	0.58
Métaux non ferreux	0.48
	97.49

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity EMU

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Belgique				
AEDIFICA SA	43,834	EUR	3,322,617	0.81
COFINIMMO SA	23,477	EUR	1,965,025	0.48
KBC GROUPE SA	343,889	EUR	20,660,851	5.02
WAREHOUSES DE PAUW SCA - REGISTERED SHS	129,196	EUR	3,449,533	0.84
			29,398,026	**7.14**
Finlande				
NESTE	89,935	EUR	3,869,004	0.94
			3,869,004	**0.94**
France				
AIR LIQUIDE SA	63,604	EUR	8,421,170	2.05
BIOMERIEUX SA	87,456	EUR	8,563,692	2.08
BUREAU VERITAS SA	469,644	EUR	11,557,939	2.81
CAPGEMINI SE	21,995	EUR	3,430,120	0.83
DASSAULT SYST.	498,443	EUR	16,695,348	4.06
ESSILORLUXOTTICA SA	73,818	EUR	12,490,006	3.03
KERING	8,685	EUR	4,129,718	1.00
LEGRAND SA	37,365	EUR	2,795,649	0.68
L'OREAL SA	45,562	EUR	15,199,483	3.69
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	21,308	EUR	14,487,309	3.52
SANOFI	140,709	EUR	12,641,297	3.07
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	37,977	EUR	11,488,042	2.79
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	188,476	EUR	4,523,424	1.10
			126,423,197	**30.71**
Allemagne				
ADIDAS AG NAMEN AKT	32,714	EUR	4,169,726	1.01
ALLIANZ SE REG SHS	33,864	EUR	6,803,278	1.65
BEIERSDORF AG	128,771	EUR	13,804,251	3.35
CARL ZEISS MEDITEC AG	59,303	EUR	6,991,824	1.70
DUERR AG	171,585	EUR	5,408,359	1.31
GRAND CITY PROPERTIES	320,940	EUR	2,949,439	0.72
HANNOVER RUECK SE	69,356	EUR	12,865,538	3.13
INFINEON TECHNOLOGIES REG SHS	197,218	EUR	5,606,908	1.36
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG REG SHS	21,525	EUR	6,543,600	1.59
NEMETSCHEK	85,387	EUR	4,072,106	0.99
SAP AG	46,088	EUR	4,442,422	1.08
SIEMENS AG REG	47,686	EUR	6,182,013	1.50
SYMRISE AG	100,618	EUR	10,227,820	2.48
			90,067,284	**21.88**
Irlande				
KERRY GROUP -A-	167,794	EUR	14,134,967	3.43
KINGSPAN GROUP	203,396	EUR	10,287,770	2.50
			24,422,737	**5.93**
Italie				
FINECOBANK	595,694	EUR	9,245,171	2.25
INTESA SANPAOLO	5,438,314	EUR	11,300,816	2.75
MONCLER SPA	165,860	EUR	8,210,070	1.99
TECHNOGYM SPA (ITA)	413,799	EUR	2,958,663	0.72
UNICREDIT SPA REGS	1,008,991	EUR	13,391,329	3.25
			45,106,049	**10.96**
Pays-Bas				
ASM INTERNATIONAL NV	6,703	EUR	1,579,562	0.38
ASML HOLDING NV	37,081	EUR	18,681,408	4.54
DSM KONINKLIJKE	103,765	EUR	11,860,340	2.88
			32,121,310	**7.80**

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity EMU

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Espagne				
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	1,251,688	EUR	7,052,010	1.71
EDP RENOVAVEIS SA	188,995	EUR	3,889,517	0.94
INDITEX SHARE FROM SPLIT	440,850	EUR	10,955,122	2.66
			21,896,649	**5.32**
Royaume-Uni				
RELX PLC	381,787	EUR	9,865,376	2.40
			9,865,376	**2.40**
États-Unis d'Amérique				
SCHNEIDER ELECTRIC SE	138,235	EUR	18,070,079	4.39
			18,070,079	**4.39**
Total des actions			**401,239,711**	**97.48**
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			**401,239,711**	**97.48**
Total du portefeuille-titres			**401,239,711**	**97.48**
Coût d'acquisition			404,001,101	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity EMU

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)	
France	30.71
Allemagne	21.88
Italie	10.96
Pays-Bas	7.80
Belgique	7.14
Irlande	5.93
Espagne	5.32
États-Unis d'Amérique	4.39
Royaume-Uni	2.40
Finlande	0.94
	97.48

Répartition économique (en % des actifs nets)	
Industrie pharmaceutique	19.72
Banques et autres institutions financières	14.98
Chimie	7.41
Internet et services d'Internet	6.96
Électrotechnique	6.57
Textile et habillement	6.53
Assurance	6.37
Électronique et semi-conducteurs	6.28
Distribution, commerce de détail	3.66
Industrie agro-alimentaire	3.43
Immobilier	2.84
Services divers	2.81
Matériaux de construction	2.50
Art graphique, maison d'édition	2.40
Construction de machines et appareils	1.31
Énergie et eau	1.10
Services environnementaux et recyclage	0.94
Pétrole	0.94
Biens de consommation divers	0.72
	97.48

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity Europe

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Belgique				
AEDIFICA SA	51,875	EUR	3,932,125	0.29
KBC GROUPE SA	1,031,317	EUR	61,961,525	4.62
WAREHOUSES DE PAUW SCA - REGISTERED SHS	178,305	EUR	4,760,744	0.36
			70,654,394	**5.27**
Danemark				
CHRISTIAN HANSEN	180,419	DKK	12,123,443	0.90
GENMAB AS	31,503	DKK	12,458,945	0.93
ORSTED	161,149	DKK	13,680,367	1.02
VESTAS WIND SYSTEMS - BEARER AND/OR SHS	531,187	DKK	14,436,040	1.08
			52,698,795	**3.93**
Finlande				
NESTE	137,328	EUR	5,907,851	0.44
			5,907,851	**0.44**
France				
AIR LIQUIDE SA	157,416	EUR	20,841,878	1.55
BIOMERIEUX SA	188,539	EUR	18,461,739	1.38
BUREAU VERITAS SA	385,109	EUR	9,477,532	0.71
CAPGEMINI SE	37,612	EUR	5,865,591	0.44
DASSAULT SYST.	815,955	EUR	27,330,413	2.04
ESSILORLUXOTTICA SA	169,284	EUR	28,642,853	2.14
KERING	11,328	EUR	5,386,464	0.40
LEGRAND SA	81,761	EUR	6,117,358	0.46
L'OREAL SA	82,180	EUR	27,415,248	2.05
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	34,769	EUR	23,639,443	1.76
SANOFI	317,877	EUR	28,558,070	2.13
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	53,832	EUR	16,284,180	1.21
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	290,242	EUR	6,965,808	0.52
			224,986,577	**16.78**
Allemagne				
ADIDAS AG NAMEN AKT	81,445	EUR	10,380,980	0.77
ALLIANZ SE REG SHS	77,754	EUR	15,620,779	1.17
BEIERSDORF AG	307,173	EUR	32,928,946	2.46
CARL ZEISS MEDITEC AG	92,314	EUR	10,883,821	0.81
DUERR AG	282,046	EUR	8,890,090	0.66
GRAND CITY PROPERTIES	636,692	EUR	5,851,199	0.44
HANNOVER RUECK SE	159,620	EUR	29,609,510	2.21
INFINEON TECHNOLOGIES REG SHS	319,546	EUR	9,084,693	0.68
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG REG SHS	46,570	EUR	14,157,280	1.06
NEMETSCHEK	124,810	EUR	5,952,189	0.44
SIEMENS AG REG	63,544	EUR	8,237,844	0.61
SYMRISE AG	131,414	EUR	13,358,233	1.00
			164,955,564	**12.30**
Hong Kong				
PRUDENTIAL PLC	1,203,212	GBP	15,290,183	1.14
			15,290,183	**1.14**
Irlande				
KERRY GROUP -A-	345,884	EUR	29,137,268	2.17
KINGSPAN GROUP	272,090	EUR	13,762,312	1.03
			42,899,580	**3.20**
Italie				
FINECOBANK	1,979,703	EUR	30,724,991	2.29
INTESA SANPAOLO	10,844,076	EUR	22,533,990	1.68
MONCLER SPA	204,469	EUR	10,121,216	0.76
TECHNOGYM SPA (ITA)	959,789	EUR	6,862,491	0.51

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity Europe

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
UNICREDIT SPA REGS	1,639,420	EUR	21,758,382	1.62
			92,001,070	**6.86**
Pays-Bas				
ASM INTERNATIONAL NV	11,715	EUR	2,760,640	0.21
ASML HOLDING NV	75,176	EUR	37,873,669	2.83
DSM KONINKLIJKE	138,889	EUR	15,875,013	1.18
			56,509,322	**4.22**
Norvège				
TOMRA SYSTEMS ASA	1,405,449	NOK	22,137,476	1.65
			22,137,476	**1.65**
Espagne				
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	1,333,887	EUR	7,515,119	0.56
EDP RENOVAVEIS SA	313,922	EUR	6,460,515	0.48
INDITEX SHARE FROM SPLIT	1,201,637	EUR	29,860,679	2.23
			43,836,313	**3.27**
Suède				
ASSA ABLOY -B- NEW I	978,733	SEK	19,688,638	1.47
HEXAGON --- REGISTERED SHS -B-	1,784,490	SEK	17,491,460	1.30
MIPS AB	36,738	SEK	1,420,262	0.11
SVENSKA HANDELSBANKEN AB-A-	1,623,745	SEK	15,346,382	1.14
			53,946,742	**4.02**
Suisse				
LONZA GROUP (CHF)	40,508	CHF	18,587,447	1.39
SGS SA REG SHS	4,503	CHF	9,804,496	0.73
SIG COMBIBLOC GROUP AG	576,033	CHF	11,783,753	0.88
SIKA - REGISTERED SHS	57,073	CHF	12,813,899	0.96
TECAN GROUP NAM.AKT	78,305	CHF	32,703,410	2.44
			85,693,005	**6.39**
Royaume-Uni				
ASTRAZENECA PLC	253,880	GBP	32,099,474	2.39
BIG YELLOW GROUP PLC	523,372	GBP	6,765,936	0.50
COMPASS GROUP	1,951,990	GBP	42,185,864	3.15
CRODA INTL - REGISTERED SHS	241,143	GBP	17,948,812	1.34
HALMA PLC	790,656	GBP	17,590,926	1.31
INTERTEK GROUP PLC	218,284	GBP	9,924,572	0.74
JOHNSON MATTHEY	289,900	GBP	6,949,758	0.52
LLOYDS BANKING GROUP PLC	13,784,576	GBP	7,055,031	0.53
PRIMARY HEALTH PROPERTIES PLC REIT	5,294,230	GBP	6,611,448	0.49
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	616,619	GBP	39,989,019	2.98
RELX PLC	949,743	EUR	24,541,359	1.83
RENTOKIL INITIAL PLC	2,136,948	GBP	12,235,216	0.91
SPIRAX-SARCO ENGIN	99,615	GBP	11,917,872	0.89
UNILEVER	43,240	EUR	2,026,659	0.15
UNILEVER	392,020	EUR	18,477,629	1.38
UNITE GROUP PLC	520,955	GBP	5,343,128	0.40
			261,662,703	**19.52**
États-Unis d'Amérique				
NESTLE SA REG SHS	541,297	CHF	58,731,643	4.38
ROCHE HOLDING LTD	118,047	CHF	34,728,496	2.59
SCHNEIDER ELECTRIC SE	254,063	EUR	33,211,115	2.48
			126,671,254	**9.45**
Total des actions			**1,319,850,829**	**98.46**
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			**1,319,850,829**	**98.46**
Total du portefeuille-titres			**1,319,850,829**	**98.46**
Coût d'acquisition			1,341,108,443	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity Europe

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)	
Royaume-Uni	19.52
France	16.78
Allemagne	12.30
États-Unis d'Amérique	9.45
Italie	6.86
Suisse	6.39
Belgique	5.27
Pays-Bas	4.22
Suède	4.02
Danemark	3.93
Espagne	3.27
Irlande	3.20
Norvège	1.65
Hong-Kong	1.14
Finlande	0.44
	98.46

Répartition économique (en % des actifs nets)	
Industrie pharmaceutique	19.60
Banques et autres institutions financières	13.33
Industrie agro-alimentaire	8.08
Chimie	7.42
Construction de machines et appareils	5.98
Assurance	5.57
Électronique et semi-conducteurs	5.02
Textile et habillement	4.03
Électrotechnique	3.55
Biens de consommation divers	3.49
Restauration, industrie hôtelière	3.15
Internet et services d'Internet	2.92
Distribution, commerce de détail	2.63
Énergie et eau	2.62
Immobilier	2.48
Services divers	2.46
Biotechnologie	1.83
Art graphique, maison d'édition	1.83
Matériaux de construction	1.03
Pierres et métaux précieux	0.52
Services environnementaux et recyclage	0.48
Pétrole	0.44
Fonds d'investissement	0.00
	98.46

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Belgique				
AEDIFICA SA	41,494	EUR	3,145,245	1.65
BARCO - REGISTERED SHS	330,332	EUR	7,624,063	4.00
KBC ANCORA CVA	196,754	EUR	8,287,278	4.35
KINEPOLIS GROUP SA	46,708	EUR	1,811,336	0.95
LOTUS BAKERIES NV	505	EUR	3,191,600	1.68
SHURGARD SELF STORAGE SA ORDSHR	39,001	EUR	1,671,193	0.88
WAREHOUSES DE PAUW SCA - REGISTERED SHS	75,678	EUR	2,020,603	1.06
			27,751,318	**14.58**
Danemark				
CHRISTIAN HANSEN	72,126	DKK	4,846,582	2.55
SIMCORP A/S	54,683	DKK	3,516,384	1.85
TOPDANMARK AS	92,310	DKK	4,535,776	2.38
			12,898,742	**6.78**
Finlande				
HARVIA-REGISTERED SHS	64,095	EUR	1,133,200	0.60
			1,133,200	**0.60**
France				
ANTIN INF PARTN --- SHS	45,584	EUR	925,355	0.49
BIOMERIEUX SA	79,760	EUR	7,810,099	4.10
ESKER SA	14,004	EUR	2,202,829	1.16
SEB SA	21,690	EUR	1,697,242	0.89
			12,635,525	**6.64**
Allemagne				
CARL ZEISS MEDITEC AG	22,692	EUR	2,675,387	1.41
DUERR AG	208,784	EUR	6,580,872	3.46
GRAND CITY PROPERTIES	306,265	EUR	2,814,575	1.48
NEMETSCHEK	40,341	EUR	1,923,862	1.01
STABILUS SE BEARER SHS	63,254	EUR	3,978,677	2.09
SYMRISE AG	10,525	EUR	1,069,866	0.56
			19,043,239	**10.00**
Irlande				
GREENCORE GROUP PLC	1,813,813	GBP	1,311,424	0.69
KINGSPAN GROUP	54,312	EUR	2,747,101	1.44
			4,058,525	**2.13**
Italie				
AMPLIFON SPA	33,635	EUR	935,726	0.49
BFF BANK S.P.A	487,381	EUR	3,611,493	1.90
FINECOBANK	430,585	EUR	6,682,679	3.51
ILLIMITY BANK SPA - BEARER SHS	260,617	EUR	1,798,257	0.94
MONCLER SPA	131,504	EUR	6,509,448	3.42
TECHNOGYM SPA (ITA)	316,886	EUR	2,265,735	1.19
			21,803,338	**11.45**
Pays-Bas				
ALFEN NV	36,484	EUR	3,071,953	1.61
			3,071,953	**1.61**
Norvège				
TOMRA SYSTEMS ASA	283,078	NOK	4,458,812	2.34
			4,458,812	**2.34**
Espagne				
BANKINTER SA REGS	861,371	EUR	5,399,073	2.84
LINEA DIRECTA - BEARER SHS	1,331,863	EUR	1,374,483	0.72
			6,773,556	**3.56**
Suède				
BICO AB	79,128	SEK	752,838	0.40
CELLAVISION	40,971	SEK	843,718	0.44
MIPS AB	36,515	SEK	1,411,641	0.74

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
RVCR HOLDING AB REGISTERED SHS	289,485	SEK	925,186	0.49
SWECO AB	215,308	SEK	1,933,275	1.02
THULE CORP	45,972	SEK	899,989	0.47
			6,766,647	**3.55**
Suisse				
BACHEM HOLDING LTD SHARES	37,960	CHF	3,069,630	1.61
SIG COMBIBLOC GROUP AG	215,713	CHF	4,412,783	2.32
TECAN GROUP NAM.AKT	11,774	CHF	4,917,310	2.58
VAT GROUP SA	7,900	CHF	2,022,502	1.06
			14,422,225	**7.58**
Royaume-Uni				
ADMIRAL GROUP PLC	225,618	GBP	5,434,158	2.85
BIG YELLOW GROUP PLC	172,133	GBP	2,225,264	1.17
CLOSE BROTHERS GROUP PLC	158,546	GBP	1,870,923	0.98
CRODA INTL - REGISTERED SHS	25,944	GBP	1,931,070	1.01
DR MARTENS PLC WI	428,703	GBP	920,944	0.48
GRAINGER PLC	697,862	GBP	1,982,093	1.04
HALMA PLC	299,159	GBP	6,655,845	3.50
INTERTEK GROUP PLC	151,853	GBP	6,904,198	3.63
JOHNSON MATTHEY	201,862	GBP	4,839,228	2.54
PRIMARY HEALTH PROPERTIES PLC REIT	2,553,621	GBP	3,188,968	1.68
RENTOKIL INITIAL PLC	694,148	GBP	3,974,384	2.09
SPIRAX-SARCO ENGIN	47,678	GBP	5,704,164	3.00
TEAM 17 GROUP LIMITED	155,041	GBP	768,871	0.40
UNITE GROUP PLC	458,714	GBP	4,704,759	2.47
WISE PLC	133,458	GBP	846,550	0.44
			51,951,419	**27.29**
Total des actions			**186,768,499**	**98.10**
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			**186,768,499**	**98.10**
Total du portefeuille-titres			**186,768,499**	**98.10**
Coût d'acquisition			229,294,618	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)	
Royaume-Uni	27.29
Belgique	14.58
Italie	11.45
Allemagne	10.00
Suisse	7.58
Danemark	6.78
France	6.64
Espagne	3.56
Suède	3.55
Norvège	2.34
Irlande	2.13
Pays-Bas	1.61
Finlande	0.60
	98.10

Répartition économique (en % des actifs nets)	
Banques et autres institutions financières	22.66
Immobilier	11.43
Construction de machines et appareils	8.79
Industrie pharmaceutique	8.58
Textile et habillement	7.53
Internet et services d'Internet	7.27
Assurance	5.96
Services divers	4.47
Électronique et semi-conducteurs	3.50
Biotechnologie	3.38
Biens de consommation divers	2.55
Pierres et métaux précieux	2.54
Matériaux de construction	2.46
Industrie agro-alimentaire	2.37
Institutions non classifiables	2.09
Chimie	1.58
Restauration, industrie hôtelière	0.95
	98.10

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity Future Mobility

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Canada				
BALLARD POWER SYSTEMS INC	147,419	CAD	705,036	0.29
			705,036	**0.29**
France				
ALSTOM SA	272,044	EUR	6,625,535	2.76
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN	244,415	EUR	6,778,237	2.82
			13,403,772	**5.58**
Allemagne				
INFINEON TECHNOLOGIES REG SHS	162,388	EUR	4,927,163	2.05
SIEMENS AG REG	53,629	EUR	7,420,017	3.09
			12,347,180	**5.14**
Japon				
DENSO CORP	44,500	JPY	2,204,343	0.92
NGK INSULATORS LTD	233,000	JPY	2,963,159	1.23
NIDEC CORP	77,300	JPY	4,006,629	1.67
PANASONIC CORP	307,600	JPY	2,588,880	1.08
ROHM CO LTD	38,800	JPY	2,802,410	1.17
SHIMANO INC	43,700	JPY	6,928,675	2.89
TDK CORP	136,100	JPY	4,471,511	1.86
TOYOTA MOTOR CORP	504,900	JPY	6,935,702	2.89
			32,901,309	**13.71**
Pays-Bas				
ALFEN NV	63,319	EUR	5,690,000	2.37
			5,690,000	**2.37**
Norvège				
NEL ASA	1,513,337	NOK	2,128,438	0.89
			2,128,438	**0.89**
République populaire de Chine				
CONTEMPORARY AMPEREX TECHN-A	70,400	CNY	3,984,173	1.66
LONGI GREEN ENE - REGISTERED SHS -A-	227,192	CNY	1,381,121	0.58
NXP SEMICONDUCTORS	42,018	USD	6,640,105	2.77
			12,005,399	**5.00**
Suisse				
STMICROELECTRONICS NV	170,381	EUR	6,001,600	2.50
TE CONNECTIVITY LTD REG SHS	97,344	USD	11,175,091	4.66
			17,176,691	**7.16**
Taïwan				
TAIWAN SEMICONDUCTOR CO ADR (REPR 5 SHS)	76,705	USD	5,713,755	2.38
			5,713,755	**2.38**
Royaume-Uni				
JOHNSON MATTHEY	114,120	GBP	2,919,775	1.22
			2,919,775	**1.22**
États-Unis d'Amérique				
ALPHABET INC -A-	58,803	USD	5,188,189	2.16
APTIV PLC	116,072	USD	10,809,785	4.50
CERENCE INC	98,006	USD	1,816,051	0.76
CISCO SYSTEMS INC	212,392	USD	10,118,355	4.22
ITT INC	40,000	USD	3,244,000	1.35
MICROSOFT CORP	34,176	USD	8,196,088	3.41
NVIDIA CORP	29,088	USD	4,250,920	1.77
OKTA -A-	38,688	USD	2,643,551	1.10
ON SEMICONDUCTOR CORP	156,662	USD	9,771,009	4.07
PALO ALTO NETWORKS	52,092	USD	7,268,918	3.03
PTC INC	74,338	USD	8,923,534	3.72
SCHNEIDER ELECTRIC SE	78,329	EUR	10,927,751	4.55
SENSATA TECH(S) -REGISTERED SHS	143,651	USD	5,800,627	2.42
SERVICENOW INC	13,548	USD	5,260,282	2.19

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity Future Mobility

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
SOLAREDGE TECHNOLOGIES INC	23,525	USD	6,663,927	2.78
TESLA MOTORS INC	15,094	USD	1,859,279	0.77
TWILIO INC	29,359	USD	1,437,417	0.60
WABTEC CORP	98,540	USD	9,835,277	4.10
ZEBRA TECHNOLOGIES -A-	20,710	USD	5,310,251	2.21
			119,325,211	**49.71**
Total des actions			**224,316,566**	**93.45**
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			**224,316,566**	**93.45**
Total du portefeuille-titres			**224,316,566**	**93.45**
Coût d'acquisition			289,635,316	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity Future Mobility

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)	
États-Unis d'Amérique	49.71
Japon	13.71
Suisse	7.16
France	5.58
Allemagne	5.14
République populaire de Chine	5.00
Taïwan	2.38
Pays-Bas	2.37
Royaume-Uni	1.22
Norvège	0.89
Canada	0.29
	93.45

Répartition économique (en % des actifs nets)	
Électronique et semi-conducteurs	24.86
Internet et services d'Internet	16.21
Électrotechnique	15.89
Industrie automobile	11.97
Banques et autres institutions financières	7.03
Construction de machines et appareils	6.99
Articles de bureaux et ordinateurs	4.22
Pneus et caoutchouc	2.82
Services divers	1.35
Pierres et métaux précieux	1.22
Biotechnologie	0.89
	93.45

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity Japan

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en JPY)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Japon				
AEON CO LTD	343,300	JPY	955,403,900	1.75
ASAHI INTECC CO LTD	53,400	JPY	115,557,600	0.21
ASTELLAS PHARMA	424,610	JPY	851,979,965	1.56
BRIDGESTONE CORP	68,000	JPY	318,988,000	0.58
BROTHER INDUSTRIES	44,200	JPY	88,709,400	0.16
CANON INC	430,200	JPY	1,228,436,100	2.25
CAPCOM CO LTD	52,900	JPY	222,709,000	0.41
CENTRAL JAPAN RAILWAY CO	73,300	JPY	1,187,826,500	2.17
CHIBA BANK	183,500	JPY	176,527,000	0.32
CHUGAI PHARMACEUTICAL	148,300	JPY	499,474,400	0.91
DAI NIPPON PRINTING CO LTD	201,900	JPY	535,035,000	0.98
DAIICHI SANKYO CO LTD	320,400	JPY	1,361,700,000	2.49
DAIKIN INDUSTRIES LTD	8,200	JPY	165,640,000	0.30
DAIWA HOUSE INDUSTRY CO LTD	414,533	JPY	1,259,765,787	2.30
DENSO CORP	100,700	JPY	658,175,200	1.20
EAST JAPAN RAILWAY CO	168,400	JPY	1,266,368,000	2.31
FANUC CORP SHS	72,600	JPY	1,440,021,000	2.63
FAST RETAILING CO LTD	13,400	JPY	1,079,102,000	1.97
FUJITSU LTD	37,200	JPY	655,278,000	1.20
HAKUHODO DY HOLDINGS INC	36,400	JPY	48,412,000	0.09
HIROSE ELECTRIC CO	28,400	JPY	471,440,000	0.86
HITACHI CONST MACH.	204,700	JPY	605,707,300	1.11
HITACHI LTD	35,700	JPY	238,868,700	0.44
HOYA CORP	88,600	JPY	1,125,663,000	2.06
IBIDEN	44,100	JPY	211,018,500	0.39
ITOCHU CORP	226,600	JPY	939,483,600	1.72
JAPAN PRIME REALTY INVESTMENT CORP	303	JPY	112,261,500	0.21
JP REAL ESTATE INVESTMENT	1,009	JPY	582,193,000	1.06
KAO CORP	121,100	JPY	636,380,500	1.16
KDDI CORP	269,400	JPY	1,072,750,800	1.96
KIKKOMAN CORP	88,900	JPY	616,966,000	1.13
KYOCERA CORP	191,000	JPY	1,251,432,000	2.29
LION CORP	239,100	JPY	361,997,400	0.66
MEIJI HLDGS	70,800	JPY	477,192,000	0.87
MINEBEA MITSUMI	201,800	JPY	397,747,800	0.73
MITSUBISHI CORP	1,900	JPY	8,137,700	0.01
MITSUBISHI ESTATE	248,000	JPY	424,328,000	0.78
MITSUI FUDOSAN CO LTD	462,500	JPY	1,117,862,500	2.04
MIZUHO FINANCIAL GROUP INC	747,386	JPY	1,387,148,416	2.54
NEC CORP	14,800	JPY	68,598,000	0.13
NGK INSULATORS LTD	265,100	JPY	444,837,800	0.81
NIDEC CORP	101,300	JPY	692,790,700	1.27
NIKON CORP	430,800	JPY	506,620,800	0.93
NINTENDO CO LTD	264,900	JPY	1,465,426,800	2.68
NIPPON BUILDING FD	396	JPY	232,848,000	0.43
NIPPON SHINYKU CO LTD	11,400	JPY	85,272,000	0.16
NIPPON TELEGRAPH AND TELEPHONE CORP	402,800	JPY	1,515,333,600	2.77
NIPPON YUSEN KK	39,900	JPY	124,089,000	0.23
NISSAN CHEMICAL CORP	136,300	JPY	787,814,000	1.44
NITTO DENKO CORP	114,000	JPY	872,100,000	1.59
NOMURA HOLDINGS INC	1,412,100	JPY	689,952,060	1.26
NOMURA REAL ESTATE HOLDINGS INC	124,100	JPY	351,203,000	0.64
NOMURA RESEARCH INSTITUTE	192,700	JPY	600,260,500	1.10
NTT DATA CORP	325,300	JPY	628,479,600	1.15

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity Japan

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en JPY)	% des actifs nets
OLYMPUS CORP	241,500	JPY	568,008,000	1.04
ONO PHARMACEUTICAL CO LTD	90,800	JPY	279,936,400	0.51
ORIX CORP	537,500	JPY	1,138,693,750	2.08
ORIX JREIT INC	1,441	JPY	268,746,500	0.49
OSAKA SECURITIES EXCHANGE	166,800	JPY	316,503,000	0.58
PANASONIC CORP	913,358	JPY	1,014,284,059	1.85
PERSOL HOLDINGS CO LTD	72,500	JPY	205,030,000	0.37
RECRUIT HOLDINGS CO LTD	295,900	JPY	1,235,974,300	2.26
RENESAS ELECTRONICS	226,600	JPY	268,181,100	0.49
RICOH CO LTD	232,900	JPY	234,530,300	0.43
ROHM CO LTD	63,500	JPY	605,155,000	1.11
SCSK CORP	88,700	JPY	177,488,700	0.32
SEKISUI CHEMICAL CO LTD	309,400	JPY	570,843,000	1.04
SEKISUI HOUSE LTD	413,000	JPY	963,735,500	1.76
SHIMADZU CORPORATION	76,000	JPY	284,620,000	0.52
SO-NET M3	201,200	JPY	719,893,600	1.32
SONY CORP	107,800	JPY	1,081,773,000	1.98
SQUARE ENIX HDLGS	100,900	JPY	618,517,000	1.13
SUMI DAI PHARMA	338,600	JPY	338,261,400	0.62
SUMITOMO CHEMICAL CO LTD	1,177,200	JPY	557,992,800	1.02
SUMITOMO ELECTRIC INDUSTRIES LTD	40,100	JPY	60,330,450	0.11
SUNTORY	40,600	JPY	182,700,000	0.33
TAKEDA PHARMACEUTICAL	267,600	JPY	1,100,103,600	2.01
TOKYO CENTURY CORP - REGISTERED SHS	9,700	JPY	43,456,000	0.08
TOKYO ELECTRON LTD	9,000	JPY	349,920,000	0.64
TOTO LTD	121,400	JPY	546,300,000	1.00
TOYOTA MOTOR CORP	1,378,800	JPY	2,499,075,000	4.57
TREND MICRO INC	12,100	JPY	74,294,000	0.14
UNI CHARM	158,300	JPY	802,264,400	1.47
WEST JAPAN RAILWAY COMPANY	167,100	JPY	957,315,900	1.75
YAKULT HONSHA CO LTD	56,100	JPY	480,216,000	0.88
YASKAWA ELECTRIC CORP	159,000	JPY	671,775,000	1.23
			54,435,231,187	**99.50**
Total des actions			**54,435,231,187**	**99.50**
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			**54,435,231,187**	**99.50**
Total du portefeuille-titres			**54,435,231,187**	**99.50**
Coût d'acquisition			56,966,549,046	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity Japan

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)	
Japon	99.50
	99.50

Répartition économique (en % des actifs nets)	
Électronique et semi-conducteurs	21.39
Banques et autres institutions financières	14.44
Industrie pharmaceutique	7.14
Transport	6.46
Matériaux de construction	6.11
Industrie automobile	5.77
Immobilier	5.01
Télécommunication	4.73
Internet et services d'Internet	4.43
Chimie	4.05
Distribution, commerce de détail	3.72
Art graphique, maison d'édition	3.24
Construction de machines et appareils	2.95
Électrotechnique	2.90
Biens de consommation divers	2.13
Industrie agro-alimentaire	2.08
Articles de bureaux et ordinateurs	1.32
Photographie et optique	1.04
Pneus et caoutchouc	0.58
	99.50

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity Quant Europe

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Autriche				
CA-IMMOBILIEN-ANLAGEN AG	10,094	EUR	286,165	0.07
TELEKOM AUSTRIA AG	8,290	EUR	47,916	0.01
VERBUND AG	23,712	EUR	1,864,949	0.47
			2,199,030	**0.55**
Belgique				
D'IETEREN	12,836	EUR	2,300,211	0.58
ELIA SYSTEM OPERATOR SA	12,222	EUR	1,623,082	0.41
WAREHOUSES DE PAUW SCA - REGISTERED SHS	19,800	EUR	528,660	0.13
			4,451,953	**1.11**
Chili				
ANTOFAGASTA PLC	36,009	GBP	627,240	0.16
			627,240	**0.16**
Danemark				
A.P. MOELLER-MAERSK -A-	1,380	DKK	2,852,248	0.71
A.P. MOELLER-MAERSK A/S -B-	1,440	DKK	3,024,669	0.76
GENMAB AS	6,001	DKK	2,373,302	0.59
H LUNDBECK SHS	33,418	DKK	117,064	0.03
ISS A/S	113,246	DKK	2,243,158	0.56
LK-ABELLO --- BEARER AND/OR REGISTERED S	34,253	DKK	442,415	0.11
NOVO NORDISK	98,503	DKK	12,424,721	3.11
RINGKJOBING LANDBOBANK	2,200	DKK	280,456	0.07
TOPDANMARK AS	2,694	DKK	132,373	0.03
			23,890,406	**5.97**
Finlande				
NOKIA OYJ	643,937	EUR	2,786,315	0.70
ORION CORPORATION (NEW) -B-	18,461	EUR	945,942	0.24
STORA ENSO -R-	186,031	EUR	2,446,308	0.61
TIETOEVRY CORP	10,534	EUR	279,362	0.07
UPM KYMMENE CORP	96,222	EUR	3,361,034	0.84
VALMET CORPORATION	31,934	EUR	803,459	0.20
WARTSILA CORPORATION -B-	121,574	EUR	956,544	0.24
			11,578,964	**2.89**
France				
ACCOR SA	96,006	EUR	2,241,740	0.56
BNP PARIBAS SA	50,979	EUR	2,714,632	0.68
CAPGEMINI SE	27,662	EUR	4,313,889	1.08
CIE DE SAINT-GOBAIN	101,790	EUR	4,646,714	1.16
DASSAULT SYST.	33,756	EUR	1,130,657	0.28
EDENRED SA	24,945	EUR	1,269,202	0.32
ELIS SA	21,197	EUR	292,943	0.07
ESSILORLUXOTTICA SA	33,989	EUR	5,750,939	1.44
GECINA	4,157	EUR	395,539	0.10
GETLINK ACT	219,300	EUR	3,284,018	0.82
HERMES INTERNATIONAL SA	890	EUR	1,286,050	0.32
JCDECAUX SE	9,409	EUR	166,727	0.04
KERING	8,223	EUR	3,910,036	0.98
KLEPIERRE SA	101,953	EUR	2,195,048	0.55
L'OREAL SA	22,364	EUR	7,460,630	1.87
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	18,470	EUR	12,557,753	3.14
PUBLICIS GROUPE	62,785	EUR	3,730,685	0.93
REXEL SA	64,275	EUR	1,185,231	0.30
SANOFI	94,232	EUR	8,465,803	2.12
SOCIETE GENERALE SA	96,169	EUR	2,258,048	0.56
SODEXO SA	34,667	EUR	3,102,003	0.78
SOPRA STERIA GROUP	5,188	EUR	732,546	0.18

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity Quant Europe

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
VIVENDI SA	285,749	EUR	2,547,167	0.64
WENDEL SA	9,206	EUR	802,763	0.20
			76,440,763	**19.11**
Allemagne				
ALLIANZ SE REG SHS	1,715	EUR	344,544	0.09
AROUNDTOWN SA	305,089	EUR	666,009	0.17
DAIMLER AG NAMEN-AKT	78,452	EUR	4,816,953	1.20
DEUTSCHE BOERSE AG REG SHS	30,745	EUR	4,962,243	1.24
DEUTSCHE TELEKOM AG REG SHS	288,001	EUR	5,367,763	1.34
FRESENIUS MEDICAL CARE AG & CO KGAA	73,878	EUR	2,258,450	0.56
GEA GROUP AG	64,502	EUR	2,463,976	0.62
HANNOVER RUECK SE	12,176	EUR	2,258,648	0.56
HAPAG-LLOYDS NAM-AKT	3,579	EUR	635,630	0.16
KION GROUP AG	68,314	EUR	1,828,766	0.46
MERCK KGAA	21,736	EUR	3,932,042	0.98
SAP AG	17,556	EUR	1,692,223	0.42
SARTORIUS VORZ.OHNE STIMMRECHT.	1,274	EUR	470,616	0.12
SIEMENS AG REG	58,494	EUR	7,583,162	1.90
SIEMENS ENERGY - REGISTERED SHS	102,000	EUR	1,792,650	0.45
TELEFONICA NAMEN AKT	1,040,250	EUR	2,395,696	0.60
VOLKSWAGEN AG	3,377	EUR	498,614	0.12
VOLKSWAGEN AG VORZ.AKT	23,724	EUR	2,761,948	0.69
VONOVIA SE	155,588	EUR	3,426,048	0.86
			50,155,981	**12.54**
Irlande				
AIB GRP - REGISTERED	369,680	EUR	1,336,763	0.33
CRH PLC	97,200	EUR	3,597,372	0.90
			4,934,135	**1.23**
Italie				
BANCO BPM REGISTERED	625,152	EUR	2,084,257	0.52
PRYSMIAN SPA	2,200	EUR	76,252	0.02
			2,160,509	**0.54**
Luxembourg				
SES GLOBAL CERT.GC FID.DEP.REC(1-A-SHS)	208,114	EUR	1,267,414	0.32
			1,267,414	**0.32**
Pays-Bas				
ADYEN --- PARTS SOCIALES	2,136	EUR	2,752,022	0.69
ASML HOLDING NV	14,816	EUR	7,464,301	1.87
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	176,556	EUR	4,738,763	1.18
KONINKLIJKE KPN NV	1,128,585	EUR	3,261,611	0.82
NN GROUP NV	47,584	EUR	1,815,805	0.45
			20,032,502	**5.01**
Norvège				
GJENSIDIGE FORSIKRING ASA	51,171	NOK	935,470	0.23
ORKLA ASA	113,082	NOK	763,022	0.19
			1,698,492	**0.42**
Portugal				
NAVIGATOR COMP	169,088	EUR	584,030	0.15
			584,030	**0.15**
Espagne				
AMADEUS IT GROUP SA -A-	34,459	EUR	1,672,984	0.42
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	80,024	EUR	450,855	0.11
BANCO SABADELL REG.SHS	551,965	EUR	486,171	0.12
GRIFOLS SA -A-	117,954	EUR	1,270,365	0.32
IBERDROLA SA	9,001	EUR	98,381	0.02
INDITEX SHARE FROM SPLIT	151,433	EUR	3,763,110	0.94
INMOBILIARIA COLONIAL SA	141,269	EUR	849,027	0.21
			8,590,893	**2.15**
Suède				
ASSA ABLOY -B- NEW I	190,617	SEK	3,834,538	0.96

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity Quant Europe

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
AXFOOD AB	18,069	SEK	464,551	0.12
HEXPOL -B-	30,200	SEK	301,722	0.08
HOLMEN -REGISTERED SHS	39,652	SEK	1,475,863	0.37
NORDNET AB PUBL	23,772	SEK	322,689	0.08
SVENSKA CELLULOSA SCA AB-SHS-B-	182,997	SEK	2,171,395	0.54
TELE2 AB	315,495	SEK	2,414,390	0.60
			10,985,148	**2.75**
Suisse				
ALCON - REGISTERED SHS	6,555	CHF	419,408	0.10
EFG INTL	10,105	CHF	90,361	0.02
KUEHNE + NAGEL INTERNATIONAL AG	6,990	CHF	1,523,366	0.38
NOVARTIS AG REG SHS	145,885	CHF	12,349,514	3.09
PSP SWISS PROPERTY AG	22,516	CHF	2,474,035	0.62
SCHINDLER HOLDING SA	21,565	CHF	3,797,816	0.95
STMICROELECTRONICS NV	89,238	EUR	2,944,408	0.74
SWISS LIFE HOLDING N-NAMEN REGISTERED	2,364	CHF	1,141,481	0.29
SWISS PRIME SITE AG-NAMEN AKT	35,680	CHF	2,896,098	0.72
SWISSCOM SHS NOM	7,481	CHF	3,838,042	0.96
ZURICH INSURANCE GROUP NAMEN AKT	14,296	CHF	6,403,485	1.60
			37,878,014	**9.47**
Royaume-Uni				
3I GROUP PLC	252,346	GBP	3,815,409	0.95
ASTRAZENECA PLC	88,672	GBP	11,211,299	2.80
BEAZLEY PLC	303,184	GBP	2,321,933	0.58
BRITISH LAND CO PLC REIT	578,588	GBP	2,576,502	0.64
CENTRICA	2,337,938	GBP	2,543,339	0.64
COMPASS GROUP	240,983	GBP	5,208,058	1.30
FRASERS GROUP PLC	38,253	GBP	306,110	0.08
HISCOX	99,306	GBP	1,219,430	0.30
HOWDEN JOINERY GROUP	113,470	GBP	718,228	0.18
IG GROUP HLDGS	51,639	GBP	455,133	0.11
INTERCONTINENTAL HOTELS GROUP PLC	60,005	GBP	3,208,382	0.80
INVESTEC	348,962	GBP	2,011,374	0.50
JUST EAT TAKEAWAY.COM N.V	86,014	EUR	1,698,776	0.42
KINGFISHER PLC	1,072,855	GBP	2,854,901	0.71
LAND SEC R.E.I.T	486,623	GBP	3,408,144	0.85
LEGAL & GENERAL GROUP PLC	510,305	GBP	1,435,008	0.36
LLOYDS BANKING GROUP PLC	9,150,885	GBP	4,683,479	1.17
LSE GROUP	40,475	GBP	3,255,335	0.81
MAN GROUP - REGISTERED SHS	67,970	GBP	163,710	0.04
NATWEST GROUP PLC	1,157,072	GBP	3,458,501	0.86
PEARSON PLC	224,871	GBP	2,380,376	0.60
RELX PLC	63,800	EUR	1,648,592	0.41
RELX PLC	141,719	EUR	3,654,585	0.91
SEGRO (REIT)	388,553	GBP	3,344,030	0.84
SSE PLC	208,000	GBP	4,013,480	1.00
UNILEVER	42,834	EUR	2,018,955	0.50
UNILEVER	36,600	EUR	1,715,442	0.43
VODAFONE GROUP PLC	3,776,436	GBP	3,585,539	0.90
WHITBREAD	102,620	GBP	2,972,481	0.74
WISE PLC	234,676	GBP	1,488,596	0.37
WPP PLC	144,276	GBP	1,333,730	0.33
			84,708,857	**21.18**
États-Unis d'Amérique				
FERGUSON NEWCO PLC	6,213	GBP	731,065	0.18
GSK --- REGISTERED SHS	341,142	GBP	5,527,481	1.38
NESTLE SA REG SHS	167,267	CHF	18,148,753	4.54
ROCHE HOLDING AG	8,660	CHF	3,143,191	0.79
ROCHE HOLDING LTD	40,350	CHF	11,870,652	2.97

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity Quant Europe

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
SCHNEIDER ELECTRIC SE	48,796	EUR	6,378,613	1.59
STELLANTIS N.V.-BEARER & REGISTERED SHS	312,237	EUR	4,141,512	1.04
SWISS RE REGS	47,659	CHF	4,173,933	1.04
			54,115,200	**13.53**
Total des actions			**396,299,531**	**99.08**
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			**396,299,531**	**99.08**
Total du portefeuille-titres			**396,299,531**	**99.08**
Coût d'acquisition			413,379,117	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity Quant Europe

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)	
Royaume-Uni	21.18
France	19.11
États-Unis d'Amérique	13.53
Allemagne	12.54
Suisse	9.47
Danemark	5.97
Pays-Bas	5.01
Finlande	2.89
Suède	2.75
Espagne	2.15
Irlande	1.23
Belgique	1.11
Autriche	0.55
Italie	0.54
Norvège	0.42
Luxembourg	0.32
Chili	0.16
Portugal	0.15
	99.08

Répartition économique (en % des actifs nets)	
Industrie pharmaceutique	21.48
Banques et autres institutions financières	11.01
Télécommunication	6.24
Immobilier	5.76
Industrie agro-alimentaire	5.66
Assurance	5.24
Distribution, commerce de détail	4.01
Art graphique, maison d'édition	3.87
Électrotechnique	3.79
Construction de machines et appareils	3.79
Industrie automobile	3.63
Textile et habillement	3.46
Restauration, industrie hôtelière	3.41
Transport	2.83
Papier et bois	2.71
Électronique et semi-conducteurs	2.62
Énergie et eau	2.54
Internet et services d'Internet	2.46
Matériaux de construction	2.24
Biotechnologie	0.91
Services divers	0.56
Banques et autres institutions financières	0.33
Divers biens d'équipement	0.18
Métaux non ferreux	0.16
Soins de santé	0.10
Pneus et caoutchouc	0.08
Banques et autres institutions financières	0.02
	99.08

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity US

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Brésil				
MERCADOLIBRE	8,085	USD	6,841,850	0.45
			6,841,850	**0.45**
Singapour				
FLEXTRONICS INTERNATIONAL LTD	28,006	USD	601,009	0.04
			601,009	**0.04**
Royaume-Uni				
LINDE PLC	67,591	USD	22,046,832	1.44
			22,046,832	**1.44**
États-Unis d'Amérique				
3M CO	151,563	USD	18,175,435	1.19
ABBOTT LABORATORIES	190,846	USD	20,952,982	1.37
ACCENTURE - SHS CLASS A	61,525	USD	16,417,331	1.07
ADVANCED MICRO DEVICES INC	8,025	USD	519,779	0.03
ALBEMARLE - REGISTERED SHS	31,900	USD	6,917,834	0.45
ALPHABET INC -A-	458,170	USD	40,424,339	2.64
ALPHABET INC -C-	415,800	USD	36,893,934	2.41
AMERICAN EXPRESS	101,642	USD	15,017,606	0.98
AMGEN INC	76,856	USD	20,185,460	1.32
ANALOG DEVICES INC	87,942	USD	14,425,126	0.94
ANTHEM INC	35,337	USD	18,126,821	1.19
APPLE INC	808,422	USD	105,038,270	6.87
ARCH CAPITAL GROUP LTD	204,181	USD	12,818,483	0.84
ARTHUR J.GALLAGHER AN CO	47,068	USD	8,874,201	0.58
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	86,748	USD	20,720,627	1.36
AUTOZONE INC	5,528	USD	13,633,043	0.89
AVALONBAY COMMUN	31,050	USD	5,015,196	0.33
AVNET INC	117,036	USD	4,866,357	0.32
BANK OF AMERICA CORP	751,792	USD	24,899,351	1.63
BIO RAD LABORATORIES -A-	11,291	USD	4,747,753	0.31
BIOMARIN PHARMACEUTICAL INC	80,242	USD	8,304,245	0.54
BLACKSTONE MTG-A	152,500	USD	3,228,425	0.21
BOISE CASCADE CO	69,130	USD	4,747,157	0.31
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	245,066	USD	17,632,499	1.15
BROADCOM INC - REGISTERED SHS	399	USD	223,093	0.01
C.H.ROBINSON WORLWIDE INC	100,146	USD	9,169,368	0.60
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	69,255	USD	11,125,123	0.73
CENTENE CORP	146,418	USD	12,007,740	0.79
CHUBB - NAMEN AKT	75,830	USD	16,728,098	1.09
CHURCH AND DWIGHT CO	109,705	USD	8,843,320	0.58
CINTAS	36,090	USD	16,298,966	1.07
CISCO SYSTEMS INC	140,543	USD	6,695,469	0.44
CITIGROUP INC	320,211	USD	14,483,144	0.95
CLEAN HARBORS INC	87,414	USD	9,975,686	0.65
COLGATE-PALMOLIVE CO	207,444	USD	16,344,513	1.07
COMERICA INC	45,866	USD	3,066,142	0.20
CONSOLIDATED EDISON INC	121,850	USD	11,613,524	0.76
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC	46,465	USD	4,892,300	0.32
CSX CORP	519,809	USD	16,103,683	1.05
CVS HEALTH	163,244	USD	15,212,708	1.00
DANAHER CORP	68,712	USD	18,237,539	1.19
DARLING INGREDIENT INC	115,166	USD	7,208,240	0.47
DISCOVER FINANCIAL SERVICES - SHS WI	114,000	USD	11,152,620	0.73
ELI LILLY & CO	56,884	USD	20,810,443	1.36
ENPHASE ENERGY --- REGISTERED SHS	18,872	USD	5,000,325	0.33
EQTY RESIDENTIAL PPTYS TR SHS BEN.INT.	140,581	USD	8,294,279	0.54

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity US

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
EVEREST REINSURANCE GROUP	933	USD	309,075	0.02
FAIR ISAAC CORP	13,150	USD	7,871,327	0.52
FORTINET	5,701	USD	278,722	0.02
GATX CORP	22,099	USD	2,350,008	0.15
GENERAL MILLS INC	146,833	USD	12,311,947	0.81
H & R BLOCK INC	195,079	USD	7,122,334	0.47
HARLEY DAVIDSON INC	163,394	USD	6,797,190	0.44
HCA INC	29,064	USD	6,974,197	0.46
HILTON WORLDWIDE HLDGS INC REG SHS	85,196	USD	10,765,367	0.70
HOME DEPOT INC	85,787	USD	27,096,682	1.77
HUMANA INC	9,508	USD	4,869,903	0.32
ILLINOIS TOOL WORKS	85,013	USD	18,728,364	1.23
INVITATION HOMS REGISTERED	427,603	USD	12,674,153	0.83
IONIS PHARMACEUTICALS NEW	146,633	USD	5,538,328	0.36
JBG SMITH PROPERTIES WHEN ISSUED	105,000	USD	1,992,900	0.13
JEFFER FINL GRP --- REGISTERED SHS	299,518	USD	10,267,477	0.67
KEURIG DR PEPPR --- REGISTERED SHS	192,322	USD	6,858,203	0.45
KITE REALTY GRP	280,984	USD	5,914,713	0.39
KROGER CO	258,010	USD	11,502,086	0.75
LOWE'S CO INC	91,798	USD	18,289,834	1.20
LPL FINANCIAL HOLDINGS INC	28,996	USD	6,268,065	0.41
LULULEMON ATHLETICA INC SHS WHEN ISSUED	27,999	USD	8,970,320	0.59
MACYS	131,458	USD	2,714,608	0.18
MASTERCARD INC -A-	70,758	USD	24,604,679	1.61
MEDTRONIC HLD	174,497	USD	13,561,907	0.89
MERCK & CO INC	202,757	USD	22,495,889	1.47
METLIFE INC	212,500	USD	15,378,625	1.01
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL	879	USD	1,270,551	0.08
MICROSOFT CORP	409,828	USD	98,284,951	6.43
MID-AMER APARTMENT COMMUNITIES INC	61,270	USD	9,618,777	0.63
NEXTERA ENERGY	183,020	USD	15,300,472	1.00
NORFOLK SOUTHERN	60,686	USD	14,954,244	0.98
NVIDIA CORP	80,182	USD	11,717,797	0.77
ON SEMICONDUCTOR CORP	112,870	USD	7,039,702	0.46
OPTION CARE HEALTH INC	48,480	USD	1,458,763	0.10
OWENS CORNING SHS	119,735	USD	10,213,396	0.67
PFIZER INC	284,078	USD	14,556,157	0.95
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP INC	110,118	USD	17,392,037	1.14
PROCTER & GAMBLE CO	196,644	USD	29,803,365	1.95
PROGRESSIVE CORP	80,985	USD	10,504,564	0.69
PUBLIC STORAGE INC	38,818	USD	10,876,415	0.71
QUALCOMM INC	14,606	USD	1,605,784	0.11
REGENERON PHARMACEUTICALS INC	2,933	USD	2,116,130	0.14
REINSURANCE GROUP AMERICA INC	29,350	USD	4,170,342	0.27
SYNOPSYS	35,021	USD	11,181,855	0.73
TESLA MOTORS INC	195,216	USD	24,046,707	1.57
TEXAS INSTRUMENTS INC	118,160	USD	19,522,395	1.28
THERMO FISHER SCIENT SHS	36,468	USD	20,082,563	1.31
TRINITY INDUSTRIES	72,733	USD	2,150,715	0.14
UDR	391,999	USD	15,182,121	0.99
ULTA BEAUTY RG REGISTERED	27,103	USD	12,713,204	0.83
UMPQUA HOLDINGS	377,103	USD	6,731,289	0.44
UNITED PARCEL SERVICE INC	93,978	USD	16,337,136	1.07
UNITED RENTALS INC	29,114	USD	10,347,698	0.68
UNITEDHEALTH GROUP INC	69,305	USD	36,744,125	2.40
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	45,554	USD	13,155,084	0.86
VISA INC -A-	139,534	USD	28,989,584	1.90
VOYA FINANCIAL INC	81,250	USD	4,996,062	0.33

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity US

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
W.P. CAREY	6,828	USD	533,608	0.03
WALT DISNEY CO	176,960	USD	15,374,285	1.01
WASTE MANAGEMENT	106,146	USD	16,652,184	1.09
WILLIS TOWERS WATSON PLC	3,574	USD	874,129	0.06
WW GRAINGER INC	22,859	USD	12,715,319	0.83
			1,487,788,990	**97.34**
Total des actions			**1,517,278,681**	**99.27**
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			**1,517,278,681**	**99.27**
Total du portefeuille-titres			**1,517,278,681**	**99.27**
Coût d'acquisition			1,635,964,394	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity US

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)	
États-Unis d'Amérique	97.34
Royaume-Uni	1.44
Brésil	0.45
Singapour	0.04
	99.27

Répartition économique (en % des actifs nets)	
Internet et services d'Internet	15.61
Industrie pharmaceutique	10.28
Banques et autres institutions financières	9.98
Articles de bureaux et ordinateurs	7.33
Distribution, commerce de détail	6.30
Électronique et semi-conducteurs	5.20
Soins de santé	5.15
Immobilier	4.80
Biens de consommation divers	4.79
Assurance	4.13
Construction de machines et appareils	4.00
Transport	3.85
Services divers	2.97
Énergie et eau	2.56
Industrie automobile	2.02
Services environnementaux et recyclage	1.74
Textile et habillement	1.65
Biotechnologie	1.54
Industrie agro-alimentaire	1.25
Art graphique, maison d'édition	1.01
Électrotechnique	0.87
Restauration, industrie hôtelière	0.70
Matériaux de construction	0.67
Chimie	0.45
Papier et bois	0.31
Télécommunication	0.11
	99.27

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity World

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Australie				
BRAMBLES	1,200,000	AUD	9,203,495	0.81
GOODMAN GROUP - STAPLED SECURITY	79,408	AUD	875,948	0.08
MINERAL RESOURCES	95,000	AUD	4,660,207	0.41
NAT. AUSTRALIA BANK	193,165	AUD	3,689,620	0.33
PRIME INFRASTRUCTURE GROUP	46	AUD	0	0.00
SEEK LTD	147,664	AUD	1,965,726	0.17
			20,394,996	**1.80**
Autriche				
VERBUND AG	41,243	EUR	3,243,762	0.29
			3,243,762	**0.29**
Bermudes				
RENAISSANCERE HOLDINGS LTD	28,087	USD	4,848,412	0.43
			4,848,412	**0.43**
Brésil				
MERCADOLIBRE	6,800	USD	5,391,831	0.48
			5,391,831	**0.48**
Canada				
BANK OF MONTREAL	30,997	CAD	2,629,295	0.23
GILDAN ACTIVEWEAR	37,060	CAD	950,302	0.08
NATIONAL BK CANADA	56,819	CAD	3,584,660	0.32
THOMSON REUTERS --- REGISTERED SHS	108,402	CAD	11,578,972	1.02
TORONTO DOMINION BANK	178,247	CAD	10,806,621	0.95
WEST FRASER TIMBER CO	37,135	CAD	2,510,763	0.22
			32,060,613	**2.83**
Danemark				
NOVO NORDISK	120,355	DKK	15,181,033	1.34
			15,181,033	**1.34**
Finlande				
NOKIA OYJ	1,245,328	EUR	5,388,534	0.48
			5,388,534	**0.48**
France				
GETLINK ACT	278,525	EUR	4,170,912	0.37
L'OREAL SA	38,000	EUR	12,676,800	1.12
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	22,500	EUR	15,297,750	1.35
SODEXO SA	13,262	EUR	1,186,684	0.10
VIVENDI SA	156,875	EUR	1,398,384	0.12
			34,730,530	**3.07**
Allemagne				
BEIERSDORF AG	20,148	EUR	2,159,866	0.19
DAIMLER AG NAMEN-AKT	66,466	EUR	4,081,012	0.36
DEUTSCHE TELEKOM AG REG SHS	322,000	EUR	6,001,436	0.53
HANNOVER RUECK SE	21,330	EUR	3,956,715	0.35
PUMA AG	114,815	EUR	6,510,010	0.57
SIEMENS ENERGY - REGISTERED SHS	105,500	EUR	1,854,162	0.16
TALANX AG NAM AKT	5,503	EUR	243,893	0.02
TELEFONICA NAMEN AKT	948,520	EUR	2,184,442	0.19
			26,991,536	**2.38**
Hong Kong				
MTR CORP LTD	314,500	HKD	1,561,202	0.14
SWIRE PACIFIC LTD SIE A	155,500	HKD	1,282,478	0.11
SWIRE PROPERTIES LTD	115,200	HKD	274,383	0.02
THE LINK REIT UNITS	164,500	HKD	1,131,575	0.10
			4,249,638	**0.38**
Irlande				
AERCAP HOLDINGS	53,500	USD	2,923,514	0.26
AIB GRP - REGISTERED	205,454	EUR	742,922	0.07

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity World

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
			3,666,436	**0.32**
Japon				
AEON CO LTD	457,700	JPY	9,045,551	0.80
CANON INC	317,000	JPY	6,428,096	0.57
CENTRAL JAPAN RAILWAY CO	40,400	JPY	4,649,126	0.41
DAI NIPPON PRINTING CO LTD	183,100	JPY	3,445,681	0.30
EAST JAPAN RAILWAY CO	24,900	JPY	1,329,714	0.12
FAST RETAILING CO LTD	8,200	JPY	4,689,348	0.41
HITACHI CONST MACH.	147,600	JPY	3,101,503	0.27
IBIDEN	89,500	JPY	3,041,206	0.27
MITSUBISHI CORP	290,800	JPY	8,844,706	0.78
NIKON CORP	333,600	JPY	2,785,956	0.25
NITTO DENKO CORP	138,400	JPY	7,518,625	0.66
NOMURA HOLDINGS INC	2,534,300	JPY	8,793,310	0.78
OLYMPUS CORP	407,900	JPY	6,812,899	0.60
ORIX CORP	678,900	JPY	10,213,514	0.90
RECRUIT HOLDINGS CO LTD	78,000	JPY	2,313,662	0.20
RICOH CO LTD	79,200	JPY	566,364	0.05
SEKISUI CHEMICAL CO LTD	56,100	JPY	735,022	0.06
TOPPAN INC	55,600	JPY	771,508	0.07
TOYOTA MOTOR CORP	388,000	JPY	4,994,024	0.44
YAKULT HONSHA CO LTD	20,300	JPY	1,233,987	0.11
			91,313,802	**8.06**
Pays-Bas				
ADYEN --- PARTS SOCIALES	4,350	EUR	5,604,540	0.49
EXOR REG	8,372	EUR	571,808	0.05
			6,176,348	**0.55**
Norvège				
NORDIC VLSI	18,000	NOK	280,611	0.02
ORKLA ASA	159,982	NOK	1,079,481	0.10
TELENOR ASA	226,390	NOK	1,972,447	0.17
			3,332,539	**0.29**
Singapour				
UOL GROUP LTD	199,000	SGD	934,246	0.08
			934,246	**0.08**
Espagne				
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	372,833	EUR	2,100,541	0.19
BANCO SABADELL REG.SHS	5,206,684	EUR	4,586,047	0.40
INDITEX SHARE FROM SPLIT	180,500	EUR	4,485,425	0.40
			11,172,013	**0.99**
Suisse				
ALCON - REGISTERED SHS	7,226	CHF	462,341	0.04
BALOISE HOLDING REG.SHS	5,870	CHF	848,295	0.07
NOVARTIS AG REG SHS	150,000	CHF	12,697,858	1.12
STMICROELECTRONICS NV	135,438	EUR	4,468,777	0.39
ZURICH INSURANCE GROUP NAMEN AKT	18,122	CHF	8,117,232	0.72
			26,594,503	**2.35**
Royaume-Uni				
ASTRAZENECA PLC	46,179	GBP	5,838,670	0.52
BEAZLEY PLC	509,810	GBP	3,904,378	0.34
COMPASS GROUP	527,906	GBP	11,408,958	1.01
EXPERIAN GROUP	163,541	GBP	5,185,019	0.46
INTERCONTINENTAL HOTELS GROUP PLC	43,500	GBP	2,325,883	0.21
KINGFISHER PLC	1,040,705	GBP	2,769,349	0.24
LINDE PLC	14,032	USD	4,288,553	0.38
NATWEST GROUP PLC	2,669,081	GBP	7,977,912	0.70
SEGRO (REIT)	773,267	GBP	6,655,020	0.59
SSE PLC	189,500	GBP	3,656,512	0.32
VODAFONE GROUP PLC	8,231,349	GBP	7,815,259	0.69
WHITBREAD	244,580	GBP	7,084,481	0.63

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity World

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
WISE PLC	197,100	GBP	1,250,244	0.11
			70,160,238	**6.19**
États-Unis d'Amérique				
ABBOTT LABORATORIES	20,800	USD	2,139,735	0.19
ACCENTURE - SHS CLASS A	55,716	USD	13,930,436	1.23
ADOBE INC	16,406	USD	5,173,213	0.46
ADVANCED MICRO DEVICES INC	12,000	USD	728,264	0.06
AFLAC INC	79,779	USD	5,377,654	0.47
AGILENT TECHNOLOGIES	85,000	USD	11,918,716	1.05
ALBEMARLE - REGISTERED SHS	24,990	USD	5,077,846	0.45
ALLY FINANCIAL INC	290,660	USD	6,658,831	0.59
ALPHABET INC -A-	284,454	USD	23,515,930	2.08
ALPHABET INC -C-	267,693	USD	22,255,704	1.96
AMERICAN EXPRESS	73,000	USD	10,106,114	0.89
APPLE INC	459,223	USD	55,907,092	4.93
ARCH CAPITAL GROUP LTD	136,915	USD	8,053,899	0.71
AUTODESK INC	37,056	USD	6,488,316	0.57
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	31,207	USD	6,984,403	0.62
AUTOZONE INC	3,388	USD	7,828,923	0.69
AVALONBAY COMMUN	1,566	USD	237,002	0.02
BIO RAD LABORATORIES -A-	10,390	USD	4,093,597	0.36
BIOMARIN PHARMACEUTICAL INC	69,389	USD	6,728,571	0.59
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	67,657	USD	4,561,182	0.40
CENTENE CORP	96,606	USD	7,423,432	0.66
CHUBB - NAMEN AKT	50,728	USD	10,485,450	0.93
CHURCH AND DWIGHT CO	81,645	USD	6,166,693	0.54
CINTAS	850	USD	359,688	0.03
COLGATE-PALMOLIVE CO	99,927	USD	7,377,136	0.65
COMERICA INC	123,591	USD	7,741,446	0.68
CONSOLIDATED EDISON INC	40,100	USD	3,581,102	0.32
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC	31,799	USD	3,137,144	0.28
DANAHER CORP	47,000	USD	11,688,677	1.03
DARLING INGREDIENT INC	87,500	USD	5,131,530	0.45
DISCOVER FINANCIAL SERVICES - SHS WI	80,463	USD	7,375,681	0.65
DOLLAR TREE INC	36,247	USD	4,803,725	0.42
ELECTRONIC ARTS - REGISTERED	80,988	USD	9,271,599	0.82
ELI LILLY & CO	34,697	USD	11,893,699	1.05
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	37,030	USD	8,608,586	0.76
EVEREST REINSURANCE GROUP	16,147	USD	5,011,962	0.44
EVERSOURCE ENERGY	80,688	USD	6,338,610	0.56
FERGUSON NEWCO PLC	8,952	GBP	1,053,355	0.09
FORTINET	116,000	USD	5,313,881	0.47
GAP INC	14,000	USD	147,969	0.01
GATX CORP	13,400	USD	1,335,166	0.12
GENERAL MILLS INC	10,015	USD	786,843	0.07
H & R BLOCK INC	45,607	USD	1,560,189	0.14
HENRY JACK AND ASSOCIATES INC	31,306	USD	5,149,760	0.45
HERC HOLDINGS INC	10,000	USD	1,232,795	0.11
HILTON WORLDWIDE HLDGS INC REG SHS	57,564	USD	6,815,448	0.60
INCYTE CORP	100,536	USD	7,566,223	0.67
INTEL CORP	275,708	USD	6,827,793	0.60
INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES INC	374,699	USD	11,694,752	1.03
INTUIT	17,000	USD	6,199,803	0.55
INVITATION HOMS REGISTERED	222,687	USD	6,184,533	0.55
JEFFER FINL GRP --- REGISTERED SHS	184,858	USD	5,937,627	0.52
JOHNSON CONTROLS INTL	6,800	USD	407,777	0.04
KITE REALTY GRP	213,150	USD	4,204,083	0.37
KORN FERRY	91,781	USD	4,353,201	0.38

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity World

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
KROGER CO	45,057	USD	1,882,072	0.17
LOUISIANA PACIFIC CORP.	40,000	USD	2,218,787	0.20
LOWE'S CO INC	64,000	USD	11,947,866	1.05
LPL FINANCIAL HOLDINGS INC	22,870	USD	4,632,287	0.41
LULULEMON ATHLETICA INC SHS WHEN ISSUED	23,548	USD	7,068,923	0.62
MASTERCARD INC -A-	44,144	USD	14,382,940	1.27
MERCK & CO INC	108,622	USD	11,292,210	1.00
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL	7,590	USD	10,279,658	0.91
MICROSOFT CORP	230,000	USD	51,682,923	4.56
NEUROCRINE BIOSCIENCES	28,000	USD	3,133,586	0.28
NIKE INC	13,700	USD	1,502,026	0.13
NVIDIA CORP	31,853	USD	4,361,675	0.38
ON SEMICONDUCTOR CORP	76,601	USD	4,476,556	0.40
OWENS CORNING SHS	86,910	USD	6,946,285	0.61
PALO ALTO NETWORKS	41,292	USD	5,398,815	0.48
PFIZER INC	19,132	USD	918,551	0.08
PLUG POWER INC	257,600	USD	2,985,722	0.26
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP INC	76,871	USD	11,375,972	1.00
PROCTER & GAMBLE CO	130,500	USD	18,532,284	1.64
PROGRESSIVE CORP	25,002	USD	3,038,660	0.27
PROLOGIS	87,762	USD	9,270,003	0.82
PUBLIC STORAGE INC	4,485	USD	1,177,467	0.10
REGENCY CENTERS	107,325	USD	6,285,137	0.55
ROCHE HOLDING AG	5,884	CHF	2,135,628	0.19
SERVICENOW INC	22,500	USD	8,185,594	0.72
SHERWIN WILLIAMS CO	7,493	USD	1,666,258	0.15
SILICON LABORATORIES INC	7,467	USD	949,213	0.08
SWISS RE REGS	93,427	CHF	8,182,254	0.72
SYNCHRONY FINANCIAL	196,030	USD	6,035,648	0.53
SYNOPSYS	1,629	USD	487,349	0.04
TESLA MOTORS INC	102,000	USD	11,772,649	1.04
THERMO FISHER SCIENT SHS	24,000	USD	12,383,753	1.09
TRANE TECH - REGISTERED SHS	32,547	USD	5,126,095	0.45
TRINITY INDUSTRIES	64,002	USD	1,773,286	0.16
UDR	291,543	USD	10,579,958	0.93
UNITED RENTALS INC	20,174	USD	6,718,429	0.59
UNITEDHEALTH GROUP INC	40,503	USD	20,120,759	1.78
VEEVA SYSTEMS -A-	44,240	USD	6,689,577	0.59
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	30,351	USD	8,212,473	0.72
VISA INC -A-	89,000	USD	17,325,500	1.53
VISTEON CORP	21,083	USD	2,584,482	0.23
W.P. CAREY	36,430	USD	2,667,608	0.24
WALT DISNEY CO	120,000	USD	9,768,658	0.86
WASTE CONNECTIONS INC	25,635	USD	3,184,048	0.28
WEST PHARMACEUTICAL SERVICES INC	10,272	USD	2,265,182	0.20
WILLIS TOWERS WATSON PLC	32,553	USD	7,460,120	0.66
WW GRAINGER INC	14,159	USD	7,379,662	0.65
			759,377,374	**67.03**
Total des actions			**1,125,208,384**	**99.31**
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			**1,125,208,384**	**99.31**
Total du portefeuille-titres			**1,125,208,384**	**99.31**
Coût d'acquisition			1,161,264,461	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Equity World

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)	
États-Unis d'Amérique	67.03
Japon	8.06
Royaume-Uni	6.19
France	3.07
Canada	2.83
Allemagne	2.38
Suisse	2.35
Australie	1.80
Danemark	1.34
Espagne	0.99
Pays-Bas	0.55
Brésil	0.48
Finlande	0.48
Bermudes	0.43
Hong-Kong	0.38
Irlande	0.32
Norvège	0.29
Autriche	0.29
Singapour	0.08
	99.31

Répartition économique (en % des actifs nets)	
Internet et services d'Internet	15.12
Banques et autres institutions financières	14.29
Industrie pharmaceutique	8.51
Assurance	5.74
Électronique et semi-conducteurs	5.08
Articles de bureaux et ordinateurs	4.93
Distribution, commerce de détail	4.88
Immobilier	4.36
Art graphique, maison d'édition	3.62
Biotechnologie	3.32
Services divers	3.14
Biens de consommation divers	3.04
Textile et habillement	2.71
Soins de santé	2.47
Construction de machines et appareils	2.46
Restauration, industrie hôtelière	2.44
Industrie automobile	2.07
Télécommunication	2.06
Énergie et eau	1.94
Matériaux de construction	1.33
Transport	1.15
Chimie	1.11
Électrotechnique	0.91
Industries d'emballage	0.81
Photographie et optique	0.60
Papier et bois	0.42
Services environnementaux et recyclage	0.28
Industrie agro-alimentaire	0.27
Industrie aéronautique et spatiale	0.26
	99.31

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Money Market Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
NATL A OISEST+0.27% 10-11-23	10,000,000	EUR	9,997,939	0.95
			9,997,939	**0.95**
Belgique				
AEDIFICA NV/SA ZCP 170123	20,000,000	EUR	19,935,031	1.89
AEDIFICA NV/SA ZCP 240223	8,000,000	EUR	7,956,736	0.75
BRUSSELS MUNICIPALIT ZCP 060123	6,000,000	EUR	5,994,824	0.57
BRUSSELS MUNICIPALIT ZCP 110123	9,100,000	EUR	9,095,497	0.86
BRUSSELS MUNICIPALIT ZCP 160123	12,000,000	EUR	11,981,894	1.14
COFINIMMO SA ZCP 040123	26,000,000	EUR	25,962,199	2.46
COFINIMMO SA ZCP 130123	2,000,000	EUR	1,997,032	0.19
REGION WALLONNE ZCP 010223	7,000,000	EUR	6,988,478	0.66
REGION WALLONNE ZCP 02-01-23	7,000,000	EUR	6,990,407	0.66
REGION WALLONNE ZCP 160123	17,000,000	EUR	16,973,713	1.61
			113,875,811	**10.80**
Canada				
BANK O OISEST+0.39% 14-11-23	10,000,000	EUR	9,997,905	0.95
ROYA B OISEST+0.33% 05-12-23	10,000,000	EUR	9,995,167	0.95
THE TO OISEST+0.41% 14-11-23	10,000,000	EUR	10,001,552	0.95
			29,994,624	**2.85**
Danemark				
JYSK B OISEST+0.32% 20-11-23	10,000,000	EUR	10,000,053	0.95
JYSKE BANK DNK ZCP 010223	15,000,000	EUR	14,977,033	1.42
NYKREDIT REALKREDIT 0.2500 19-23 20/01A	1,000,000	EUR	999,055	0.09
			25,976,141	**2.46**
Union européenne				
EURO UNIO BILL ZCP 06-01-23	10,000,000	EUR	9,995,876	0.95
			9,995,876	**0.95**
Finlande				
NORD B OISEST+0.25% 20-11-23	10,000,000	EUR	10,001,023	0.95
OP CORPORATE BK ZCP 160123	15,000,000	EUR	14,989,088	1.42
			24,990,111	**2.37**
France				
BFCM B OISEST+0.26% 20-11-23	10,000,000	EUR	10,000,581	0.95
BPCE OISEST+0.26% 22-11-23	10,000,000	EUR	9,994,636	0.95
CARREFOUR BANQUE ZCP 060223	12,000,000	EUR	11,954,436	1.13
CM ARKEA 1.00 15-23 26/01A	15,000,000	EUR	14,990,550	1.42
DASSAULT SYSTEMES ZCP 240223	15,000,000	EUR	14,921,910	1.42
GECINA ZCP 090223	10,000,000	EUR	9,959,081	0.94
KERING FINANCE ZCP 170123	19,000,000	EUR	18,948,232	1.80
LVMH FIN BELGIQUE SA ZCP 050123	25,000,000	EUR	24,917,195	2.36
PARIS (VILLE DE) ZCP 060123	10,000,000	EUR	9,997,919	0.95
PARIS (VILLE DE) ZCP 160123	15,000,000	EUR	14,989,018	1.42
REGION HAUTS DE FRA ZCP 250123	14,000,000	EUR	13,981,449	1.33
SOCIETE GENERALE 0.500 17-23 13/01A	8,000,000	EUR	7,997,760	0.76
SODEXO ZCP 160123	11,000,000	EUR	10,985,591	1.04
VEOLIA ENVIRONN ZCP 130123	14,000,000	EUR	13,943,599	1.32
			187,581,957	**17.79**
Allemagne				
ALLIANZ BANQUE SA 0.21 061223	3,000,000	EUR	2,999,815	0.28
ALLIANZ BANQUE SA 0.21 111223	2,000,000	EUR	1,999,837	0.19
ALLIANZ BANQUE SA 0.22 161123	2,000,000	EUR	1,999,694	0.19
DEUTSCHE TELEKOM AG ZCP 120123	25,000,000	EUR	24,969,641	2.37
LINDE FINANCE BV ZCP 300123	10,000,000	EUR	9,984,602	0.95
SIEMENS FINANCIERING 0.00 20-23 20/02U	2,200,000	EUR	2,194,082	0.21
VOLKSWAGEN BANK GMBH ZCP 230223	8,000,000	EUR	7,971,753	0.76

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Money Market Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
VOLKSWAGEN FIN. SVC ZCP 140223	19,000,000	EUR	18,903,320	1.79
VOLKSWAGEN LEASING 1.0000 18-23 16/02A	2,000,000	EUR	1,995,790	0.19
			73,018,534	**6.93**
Italie				
ENEL FINANCE INT NV ZCP 100123	11,000,000	EUR	10,965,105	1.04
ENEL FINANCE INT NV ZCP 130123	3,000,000	EUR	2,990,569	0.28
ENEL FINANCE INT NV ZCP 160123	9,000,000	EUR	8,985,151	0.85
ENEL FINANCE INT NV ZCP 280223	8,500,000	EUR	8,467,652	0.80
			31,408,477	**2.98**
Japon				
TOYOTA MOTOR FIN ZCP 110123	35,000,000	EUR	34,983,921	3.32
			34,983,921	**3.32**
Pays-Bas				
AKZO NOBEL NV ZCP 160123	2,000,000	EUR	1,993,875	0.19
COOP R OISEST+0.26% 10-11-23	10,000,000	EUR	10,003,779	0.95
			11,997,654	**1.14**
Norvège				
DNB BA OISEST+0.27% 20-11-23	10,000,000	EUR	9,996,761	0.95
			9,996,761	**0.95**
Espagne				
IBERDROLA INT. BV ZCP 090123	2,000,000	EUR	1,995,216	0.19
IBERDROLA INT. BV ZCP 110123	19,500,000	EUR	19,467,681	1.85
SPAI LETR DEL TESO ZCP 13-01-23	25,000,000	EUR	24,981,882	2.37
			46,444,779	**4.41**
Supranationales				
EURO STAB MECH ZCP 12-01-23	8,000,000	EUR	7,995,960	0.76
			7,995,960	**0.76**
Suède				
SCANIA CV AB ZCP 090123	24,500,000	EUR	24,426,848	2.32
			24,426,848	**2.32**
Royaume-Uni				
LLOYDS BANK 0,44 201123	5,000,000	EUR	4,999,715	0.47
LLOYDS BANKING GROUP 0.625 18-24 15/01	15,962,000	EUR	15,963,836	1.51
RECKITT BENCKISER TS ZCP 060123	18,000,000	EUR	17,973,111	1.70
RECKITT BENCKISER TS ZCP 310323	12,000,000	EUR	11,932,904	1.13
			50,869,566	**4.83**
États-Unis d'Amérique				
COLGATE PALMOLIVE CO ZCP 050323	10,000,000	EUR	9,996,593	0.95
COLGATE PALMOLIVE CO ZCP 120123	15,000,000	EUR	14,989,636	1.42
DANAHER CORP ZCP 040123	2,000,000	EUR	1,994,329	0.19
DANAHER CORP ZCP 230223	24,000,000	EUR	23,914,678	2.27
DH EUROPE FINANCE II ZCP 300123	5,000,000	EUR	4,984,342	0.47
FIDELITY NATL INFORM ZCP 060123	26,000,000	EUR	25,962,614	2.46
FIDELITY NATL INFORM ZCP 300123	5,000,000	EUR	4,984,455	0.47
FISERV INC ZCP 120123	11,000,000	EUR	10,967,245	1.04
FISERV INC ZCP 190123	12,000,000	EUR	11,962,207	1.13
HEWLETT PACK INT BK ZCP 230223	10,000,000	EUR	9,946,224	0.94
IBM CORP 0.375 19-23 31/01A	10,972,000	EUR	10,957,956	1.04
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 0.00 20-23 15/03U	5,475,000	EUR	5,449,924	0.52
			136,110,203	**12.91**
Total des obligations			**829,665,162**	**78.70**
Obligations à taux variables				
France				
BNP PARIBAS FL.R 18-23 19/01Q	10,700,000	EUR	10,699,198	1.01
BNP PARIBAS FL.R 18-23 22/05Q	2,682,000	EUR	2,686,734	0.25
BPCE FL.R 18-23 11/01Q	2,500,000	EUR	2,499,838	0.24
BPCE FL.R 18-23 23/03Q	30,500,000	EUR	30,522,875	2.90
SOCIETE GENERALE FL.R 18-23 06/03Q	9,500,000	EUR	9,505,130	0.90
			55,913,775	**5.30**

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Money Market Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Allemagne				
DAIMLER INTL FIN FL.R 18-23 11/01Q	2,000,000	EUR	1,999,860	0.19
			1,999,860	**0.19**
Japon				
TOYOTA MOTOR FINANCE FL.R 21-23 24/05Q	9,000,000	EUR	9,023,175	0.86
			9,023,175	**0.86**
Pays-Bas				
ING GROUP NV FL.R 18-23 20/09Q	12,000,000	EUR	12,057,300	1.14
			12,057,300	**1.14**
Espagne				
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 18-23 03/09Q	10,000,000	EUR	10,007,100	0.95
BBVA FL.R 21-23 03/12Q	3,500,000	EUR	3,524,990	0.33
			13,532,090	**1.28**
Royaume-Uni				
NATWEST MKTS FL.R 21-23 26/05	7,000,000	EUR	7,011,550	0.67
			7,011,550	**0.67**
États-Unis d'Amérique				
BANK OF AMERICA CORP FL.R 18-24 25/04Q	500,000	EUR	500,085	0.05
CITIGROUP INC FL.R 18-23 21/03Q	23,500,000	EUR	23,510,105	2.23
THERMO FISHER SCIENTIF FL.R 21-23 18/11Q	8,000,000	EUR	7,990,000	0.76
			32,000,190	**3.04**
Total des obligations à taux variables			**131,537,940**	**12.48**
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			**961,203,102**	**91.17**
Total du portefeuille-titres			**961,203,102**	**91.17**
Coût d'acquisition			961,598,452	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Candriam Sustainable Money Market Euro

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	23.10
États-Unis d'Amérique	15.95
Belgique	10.80
Allemagne	7.12
Espagne	5.69
Royaume-Uni	5.49
Japon	4.17
Italie	2.98
Canada	2.85
Danemark	2.46
Finlande	2.37
Suède	2.32
Pays-Bas	2.28
Australie	0.95
Norvège	0.95
Union européenne	0.95
Supranationales	0.76
	91.17

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	47.79
Obligations d'États, Provinces et communes	9.00
Internet et services d'Internet	6.53
Fonds d'investissement	5.30
Institutions non classifiables	2.84
Construction de machines et appareils	2.46
Télécommunication	2.37
Biens de consommation divers	2.37
Divers biens d'équipement	2.36
Industrie automobile	2.32
Électrotechnique	2.04
Organisations supranationales	1.71
Énergie et eau	1.32
Articles de bureaux et ordinateurs	1.04
Immobilier	0.94
Industrie pharmaceutique	0.52
Chimie	0.19
Institutions non classifiables	0.09
	91.17

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.

Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats de change à terme

Au 31 décembre 2022, les contrats de change à terme ouverts sont les suivants :

Candriam Sustainable Balanced Asset Allocation

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
CAD	188,000	EUR	129,425	15/06/2023	Société Générale	(549)
EUR	12,142	AUD	19,000	15/06/2023	J.P. Morgan SE	118
EUR	4,094	CHF	4,000	15/06/2023	Société Générale	14
EUR	13,846	GBP	12,000	15/06/2023	Société Générale	416
EUR	51,651	JPY	7,315,000	15/06/2023	J.P. Morgan SE	(937)
EUR	420,482	USD	449,000	15/06/2023	Barclays Bank Ireland Plc	4,197
USD	40,848	EUR	38,000	15/06/2023	Société Générale	(126)
						3,133

Candriam Sustainable Bond Emerging Markets

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en USD)
CHF	110,142,608	USD	119,438,084	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	(208,497)
EUR	467,993,638	USD	499,347,567	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	613,722
GBP	1,074,388	USD	1,333,678	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	(40,822)
USD	3,436,289	CHF	3,185,620	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	(12,126)
USD	5,852,954	EUR	5,492,800	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	(15,029)
USD	6,851,553	EUR	6,500,000	19/01/2023	BNP Paribas Paris	(93,425)
USD	9,000,000	EUR	8,664,798	19/01/2023	Société Générale	(257,974)
USD	61,444,631	EUR	59,000,000	19/01/2023	UBS Europe SE	(1,594,398)
USD	13,371,483	EUR	12,600,000	19/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(91,089)
USD	13,939	GBP	11,476	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	129
						(1,699,509)

Candriam Sustainable Bond Euro

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	4,638,331	USD	4,800,000	18/01/2023	UBS Europe SE	145,715
						145,715

Candriam Sustainable Bond Euro Corporate

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
CHF	1,672,603	EUR	1,699,939	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	(5,114)
EUR	43,144	CHF	42,535	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	44
EUR	11,334	GBP	9,974	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	99
EUR	3,762,390	GBP	3,300,000	20/01/2023	Société Générale	45,769
EUR	22	USD	23	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	0
EUR	1,941,716	USD	2,000,000	20/01/2023	J.P. Morgan SE	70,076
EUR	45,435,572	USD	47,000,000	20/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	1,451,786
GBP	430,098	EUR	500,416	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	(15,953)
USD	909	EUR	852	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	(1)
						1,546,706

Candriam Sustainable Bond Euro Short Term

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	13,242,090	USD	14,000,000	11/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	131,797
						131,797

Candriam Sustainable Bond Global

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
AUD	9,200,000	EUR	5,811,933	06/01/2023	J.P. Morgan SE	33,448
AUD	5,000,000	EUR	3,165,524	06/01/2023	BNP Paribas Paris	11,313
AUD	1,500,000	EUR	972,758	06/01/2023	UBS Europe SE	(19,709)
AUD	5,600	GBP	3,077	03/02/2023	BNP Paribas Paris	92
AUD	26,000	GBP	14,544	03/02/2023	Nomura Financial Products Europe	136
CAD	1,170,000	EUR	836,475	06/01/2023	Société Générale	(27,540)
CAD	1,000,000	EUR	711,815	06/01/2023	UBS Europe SE	(20,418)
CAD	2,170,000	EUR	1,496,076	03/02/2023	J.P. Morgan SE	1,514

Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats de change à terme (suite)

Candriam Sustainable Bond Global (suite)

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
CAD	9,700	GBP	5,867	03/02/2023	BNP Paribas Paris	91
CAD	46,000	GBP	29,392	03/02/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(1,340)
CHF	220,000	EUR	223,545	06/01/2023	J.P. Morgan SE	(725)
CHF	220,000	EUR	223,905	03/02/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(809)
CHF	7,150	GBP	6,308	03/02/2023	BNP Paribas Paris	150
CNH	196,465,000	EUR	26,363,975	06/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	243,844
CNH	344,000	EUR	46,751	20/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(156)
CNH	196,465,000	EUR	26,406,763	03/02/2023	Barclays Bank Ireland Plc	206,991
CNH	162,000	GBP	19,219	03/02/2023	BNP Paribas Paris	312
CNH	759,000	GBP	90,787	03/02/2023	Barclays Bank Ireland Plc	626
CZK	5,700,000	EUR	233,144	06/01/2023	BNP Paribas Paris	2,750
CZK	5,700,000	EUR	234,859	03/02/2023	BNP Paribas Paris	165
CZK	35,000	GBP	1,222	03/02/2023	Barclays Bank Ireland Plc	68
DKK	21,000	GBP	2,442	03/02/2023	BNP Paribas Paris	76
DKK	4,500	GBP	532	03/02/2023	Barclays Bank Ireland Plc	7
EUR	10,181,461	AUD	15,700,000	06/01/2023	Nomura Financial Products Europe	206,215
EUR	33,382	AUD	52,000	20/01/2023	BNP Paribas Paris	356
EUR	256,539	AUD	399,750	20/01/2023	UBS Europe SE	2,651
EUR	25,677	AUD	40,000	20/01/2023	Nomura Financial Products Europe	272
EUR	5,806,449	AUD	9,200,000	03/02/2023	J.P. Morgan SE	(34,458)
EUR	1,498,817	CAD	2,170,000	06/01/2023	J.P. Morgan SE	(1,525)
EUR	30,698	CAD	43,000	20/01/2023	BNP Paribas Paris	997
EUR	59,187	CAD	82,000	20/01/2023	Société Générale	2,547
EUR	518,619	CAD	701,880	20/01/2023	UBS Europe SE	33,822
EUR	42,091	CAD	59,000	20/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	1,337
EUR	223,684	CHF	220,000	06/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	864
EUR	20,401	CHF	20,000	20/01/2023	BNP Paribas Paris	132
EUR	92,852	CHF	91,064	20/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	565
EUR	26,401,256	CNH	196,465,000	06/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(206,565)
EUR	21,423	CNH	157,000	20/01/2023	J.P. Morgan SE	158
EUR	2,043,104	CNH	14,847,500	20/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	31,980
EUR	41,884	DKK	311,404	20/01/2023	Société Générale	2
EUR	2,599,696	GBP	2,300,000	06/01/2023	J.P. Morgan SE	7,764
EUR	143,338	GBP	125,000	20/01/2023	Société Générale	2,558
EUR	725,771	GBP	635,410	20/01/2023	UBS Europe SE	10,142
EUR	84,224	GBP	73,000	20/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	2,009
EUR	316,000	GBP	274,111	03/02/2023	J.P. Morgan SE	7,469
EUR	12,654,734	JPY	1,801,482,300	06/01/2023	J.P. Morgan SE	(140,680)
EUR	150,067	JPY	21,763,000	20/01/2023	BNP Paribas Paris	(4,644)
EUR	2,422,003	JPY	351,035,000	20/01/2023	UBS Europe SE	(73,479)
EUR	237,118	JPY	34,331,000	20/01/2023	Nomura Financial Products Europe	(6,939)
EUR	1,647,251	MXN	33,000,000	06/01/2023	BNP Paribas Paris	61,773
EUR	53,772	MXN	1,064,460	20/01/2023	UBS Europe SE	2,832
EUR	14,009	MXN	290,000	20/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	129
EUR	1,587,410	MXN	33,000,000	03/02/2023	J.P. Morgan SE	13,932
EUR	154,609	NOK	1,600,000	06/01/2023	J.P. Morgan SE	2,436
EUR	4,853	NOK	50,500	20/01/2023	BNP Paribas Paris	52
EUR	12,985	NOK	135,000	20/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	151
EUR	151,790	NOK	1,600,000	03/02/2023	J.P. Morgan SE	(261)
EUR	6,571,359	NZD	10,956,000	06/01/2023	J.P. Morgan SE	80,053
EUR	3,255,239	NZD	5,500,000	06/01/2023	UBS Europe SE	(3,456)
EUR	31,263	NZD	53,379	20/01/2023	UBS Europe SE	(339)
EUR	9,480,819	NZD	16,000,000	03/02/2023	Nomura Financial Products Europe	15,591
EUR	28,095	PLN	134,300	20/01/2023	UBS Europe SE	(521)
EUR	16,698	SEK	182,000	20/01/2023	BNP Paribas Paris	335
EUR	72,374	SEK	787,700	20/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	1,552
EUR	224,112	SEK	2,500,000	05/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(699)
EUR	3,383,656	USD	3,600,000	06/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	11,223
EUR	54,817,701	USD	58,435,000	06/01/2023	Nomura Financial Products Europe	76,542
EUR	807,521	USD	836,000	20/01/2023	BNP Paribas Paris	25,170
EUR	850,178	USD	883,000	20/01/2023	Société Générale	23,841
EUR	8,646,258	USD	8,650,500	20/01/2023	UBS Europe SE	551,243

Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats de change à terme (suite)

Candriam Sustainable Bond Global (suite)

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	1,069,125	USD	1,118,000	20/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	22,858
EUR	235,665	CZK	5,700,000	06/01/2023	BNP Paribas Paris	(228)
EUR	22,328	CZK	548,930	20/01/2023	UBS Europe SE	(348)
EUR	705,874	SGD	1,014,000	06/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(2,438)
EUR	42,626	SGD	59,800	20/01/2023	Société Générale	885
EUR	196,615	HUF	79,000,000	06/01/2023	UBS Europe SE	(420)
GBP	18,918	AUD	34,100	03/02/2023	BNP Paribas Paris	(356)
GBP	38,166	CAD	60,100	03/02/2023	J.P. Morgan SE	1,486
GBP	6,745	CHF	7,700	03/02/2023	BNP Paribas Paris	(216)
GBP	118,501	CNH	993,000	03/02/2023	BNP Paribas Paris	(1,130)
GBP	3,200	DKK	27,500	03/02/2023	BNP Paribas Paris	(97)
GBP	2,300,000	EUR	2,658,738	06/01/2023	Société Générale	(66,814)
GBP	40,000	EUR	45,171	20/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(121)
GBP	2,300,000	EUR	2,596,521	03/02/2023	J.P. Morgan SE	(7,639)
GBP	294,025	EUR	339,588	03/02/2023	Société Générale	(8,644)
GBP	160,754	JPY	27,130,000	03/02/2023	BNP Paribas Paris	(12,076)
GBP	1,815	JPY	300,000	03/02/2023	UBS Europe SE	(92)
GBP	3,927	MXN	91,800	03/02/2023	J.P. Morgan SE	44
GBP	1,422	NOK	17,000	03/02/2023	BNP Paribas Paris	(15)
GBP	2,310	NZD	4,600	03/02/2023	J.P. Morgan SE	(121)
GBP	2,024	PLN	11,300	03/02/2023	UBS Europe SE	(124)
GBP	5,366	SEK	67,700	03/02/2023	UBS Europe SE	(46)
GBP	2,494	USD	3,000	03/02/2023	BNP Paribas Paris	3
GBP	642,456	USD	744,532	03/02/2023	Société Générale	27,116
GBP	4,095	USD	5,000	03/02/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(66)
GBP	1,606	CZK	46,000	03/02/2023	UBS Europe SE	(90)
GBP	3,061	SGD	5,000	03/02/2023	J.P. Morgan SE	(42)
HUF	79,000,000	EUR	191,911	06/01/2023	BNP Paribas Paris	5,130
HUF	79,000,000	EUR	194,615	03/02/2023	UBS Europe SE	390
JPY	475,000,000	EUR	3,379,258	06/01/2023	UBS Europe SE	(5,461)
JPY	1,326,482,300	EUR	9,281,793	06/01/2023	Nomura Financial Products Europe	139,824
JPY	6,800,000	EUR	47,895	20/01/2023	Société Générale	447
JPY	7,500,000	EUR	51,737	20/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	1,580
JPY	1,261,482,300	EUR	8,901,019	03/02/2023	J.P. Morgan SE	75,019
JPY	25,505,000	GBP	154,066	03/02/2023	BNP Paribas Paris	8,049
JPY	250,000	USD	1,847	03/02/2023	Barclays Bank Ireland Plc	52
MXN	33,000,000	EUR	1,598,534	06/01/2023	J.P. Morgan SE	(13,020)
MXN	15,000	GBP	620	03/02/2023	BNP Paribas Paris	18
MXN	70,000	GBP	3,045	03/02/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(90)
NOK	1,600,000	EUR	151,920	06/01/2023	J.P. Morgan SE	253
NOK	15,800	GBP	1,327	03/02/2023	Barclays Bank Ireland Plc	8
NZD	16,456,000	EUR	9,766,857	06/01/2023	Nomura Financial Products Europe	(16,845)
NZD	800	GBP	417	03/02/2023	BNP Paribas Paris	4
NZD	3,500	GBP	1,787	03/02/2023	Nomura Financial Products Europe	59
PLN	1,850	GBP	345	03/02/2023	BNP Paribas Paris	5
PLN	8,600	GBP	1,548	03/02/2023	Barclays Bank Ireland Plc	86
SEK	2,500,000	EUR	224,041	03/02/2023	Barclays Bank Ireland Plc	698
SEK	2,500,000	EUR	229,420	05/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(4,609)
SEK	62,900	GBP	4,995	03/02/2023	Barclays Bank Ireland Plc	32
SGD	1,014,000	EUR	709,803	06/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(1,491)
SGD	1,014,000	EUR	704,763	03/02/2023	Barclays Bank Ireland Plc	2,493
SGD	3,700	GBP	2,279	03/02/2023	J.P. Morgan SE	16
SGD	900	GBP	549	03/02/2023	BNP Paribas Paris	10
USD	9,708	AUD	15,100	03/02/2023	UBS Europe SE	(511)
USD	19,567	CAD	26,600	03/02/2023	UBS Europe SE	(64)
USD	3,476	CHF	3,425	03/02/2023	UBS Europe SE	(223)
USD	60,842	CNH	440,000	03/02/2023	UBS Europe SE	(2,719)
USD	1,617	DKK	12,000	03/02/2023	BNP Paribas Paris	(102)
USD	60,235,000	EUR	57,860,781	06/01/2023	J.P. Morgan SE	(1,433,696)
USD	1,800,000	EUR	1,704,390	06/01/2023	BNP Paribas Paris	(18,176)
USD	242,000	EUR	235,088	20/01/2023	BNP Paribas Paris	(8,620)
USD	50,000	EUR	46,981	20/01/2023	Société Générale	(188)

Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats de change à terme (suite)

Candriam Sustainable Bond Global (suite)

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
USD	147,000	EUR	137,642	20/01/2023	UBS Europe SE	(70)
USD	160,000	EUR	150,348	20/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(611)
USD	150,539	EUR	150,073	03/02/2023	UBS Europe SE	(9,348)
USD	58,435,000	EUR	54,709,799	03/02/2023	Nomura Financial Products Europe	(76,627)
USD	750	GBP	619	03/02/2023	J.P. Morgan SE	5
USD	698,900	GBP	601,409	03/02/2023	BNP Paribas Paris	(23,569)
USD	27,671	GBP	23,900	03/02/2023	UBS Europe SE	(1,033)
USD	82,339	JPY	12,000,000	03/02/2023	UBS Europe SE	(8,388)
USD	2,007	MXN	40,500	03/02/2023	Société Générale	(55)
USD	727	NOK	7,500	03/02/2023	Société Générale	(33)
USD	1,164	NZD	2,000	03/02/2023	UBS Europe SE	(95)
USD	1,037	PLN	5,000	03/02/2023	UBS Europe SE	(93)
USD	2,753	SEK	30,000	03/02/2023	UBS Europe SE	(123)
USD	808	CZK	20,000	03/02/2023	UBS Europe SE	(69)
USD	1,631	SGD	2,300	03/02/2023	Société Générale	(80)
						(304,547)

Candriam Sustainable Bond Global Convertible

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	533,891	CHF	520,000	16/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	7,003
EUR	1,242,098	HKD	9,900,000	16/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	54,326
EUR	215,547	JPY	31,000,000	16/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(4,776)
EUR	474,653	USD	500,000	17/01/2023	J.P. Morgan SE	6,629
EUR	4,562,583	USD	4,500,000	17/01/2023	Société Générale	350,661
EUR	9,281,824	USD	9,200,000	17/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	670,739
						1,084,582

Candriam Sustainable Bond Global High Yield

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
CHF	205,826	EUR	209,207	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	(646)
EUR	2,164	CHF	2,131	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	4
EUR	104,225,963	USD	111,325,610	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	18,487
EUR	577,485,683	USD	595,000,000	27/01/2023	BNP Paribas Paris	20,956,982
EUR	198,687,987	USD	205,000,000	27/01/2023	Société Générale	6,942,334
EUR	41,188,590	USD	43,000,000	27/01/2023	Nomura Financial Products Europe	967,943
EUR	62,969,242	USD	65,000,000	27/01/2023	NATIXIS AP GP-B	2,171,790
USD	239,362,912	EUR	224,235,477	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	(177,359)
						30,879,535

Candriam Sustainable Bond Impact

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	900,395	CAD	1,300,000	11/01/2023	Société Générale	1,871
EUR	4,914,951	USD	5,200,000	11/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	45,412
						47,283

Candriam Sustainable Defensive Asset Allocation

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
CAD	3,470,000	EUR	2,388,632	15/06/2023	Nomura Financial Products Europe	(9,894)
EUR	219,240	AUD	343,000	15/06/2023	Nomura Financial Products Europe	2,190
EUR	118,713	CHF	116,000	15/06/2023	Société Générale	399
EUR	626,527	GBP	543,000	15/06/2023	Société Générale	18,813
EUR	1,902,583	JPY	269,448,000	15/06/2023	J.P. Morgan SE	(34,521)
EUR	9,999,783	USD	10,678,000	15/06/2023	Barclays Bank Ireland Plc	99,795
USD	685,814	EUR	638,000	15/06/2023	Société Générale	(2,111)
						74,671

Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats de change à terme (suite)

Candriam Sustainable Equity Circular Economy

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en USD)
EUR	10,582,350	USD	11,291,668	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	13,541
USD	636,264	EUR	599,333	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	(4,005)
						9,536

Candriam Sustainable Equity Climate Action

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en USD)
EUR	14,726,356	USD	15,713,065	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	19,217
USD	1,195,950	EUR	1,125,222	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	(6,127)
						13,090

Candriam Sustainable Equity Future Mobility

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en USD)
EUR	85,458	USD	91,191	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	105
USD	7,874	EUR	7,401	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	(33)
						72

Candriam Sustainable Equity Japan

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en JPY)
EUR	32,868,016	JPY	4,757,055,923	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	(134,968,148)
JPY	204,100,455	EUR	1,446,664	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	662,852
						(134,305,296)

Candriam Sustainable Equity US

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en USD)
CHF	937	USD	1,016	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	(2)
EUR	175,836,843	USD	187,610,903	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	236,981
USD	75	CHF	69	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	0
USD	14,498,039	EUR	13,625,348	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	(57,963)
						179,017

Candriam Sustainable Equity World

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	1,063,952	AUD	1,700,000	19/01/2023	Nomura Financial Products Europe	(15,786)
EUR	1,516,878	CAD	2,200,000	19/01/2023	Société Générale	(2,908)
EUR	1,524,856	CHF	1,500,000	19/01/2023	BNP Paribas Paris	4,787
EUR	732,768	DKK	5,450,000	19/01/2023	BNP Paribas Paris	(212)
EUR	112,733	GBP	100,000	19/01/2023	BNP Paribas Paris	102
EUR	3,248,278	GBP	2,850,000	19/01/2023	Société Générale	38,333
EUR	204,548	HKD	1,700,000	19/01/2023	BNP Paribas Paris	615
EUR	4,491,719	JPY	630,000,000	19/01/2023	BNP Paribas Paris	13,226
EUR	105,755	JPY	15,000,000	19/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(875)
EUR	156,573	NOK	1,650,000	19/01/2023	Société Générale	(297)
EUR	1,405,743	USD	1,500,000	19/01/2023	BNP Paribas Paris	1,853
EUR	36,625,381	USD	39,100,000	19/01/2023	Nomura Financial Products Europe	30,626
						69,464

Veuillez vous référer à la Note 10 concernant les garanties reçues/constituées pour les contrats de change à terme. Ces opérations sur contrats de change à terme sont principalement affectées aux catégories d'actions couvertes contre le risque de change.

Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Non-Deliverable Forwards (« NDF »)

Au 31 décembre 2022, les contrats Non-Deliverable Forwards (NDF) ouverts sont les suivants :

Candriam Sustainable Bond Global

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	15,499	IDR	254,000,000	20/01/2023	Société Générale	108
EUR	81,947	IDR	1,291,000,000	20/01/2023	UBS Europe SE	3,698
EUR	133,748	KRW	184,300,000	20/01/2023	Société Générale	(3,344)
EUR	58,121	KRW	80,070,000	20/01/2023	UBS Europe SE	(1,440)
EUR	57,231	KRW	79,867,000	20/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(2,175)
GBP	6,071	IDR	110,000,000	03/02/2023	Société Générale	182
GBP	13,552	KRW	22,320,000	03/02/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(1,334)
IDR	24,750,000,000	EUR	1,514,132	06/01/2023	Société Générale	(19,176)
IDR	19,970,000	GBP	1,055	03/02/2023	BNP Paribas Paris	20
IDR	81,435,000	GBP	4,510	03/02/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(152)
KRW	5,062,860,000	EUR	3,704,458	06/01/2023	BNP Paribas Paris	54,091
KRW	4,104,000	GBP	2,634	03/02/2023	Société Générale	86
KRW	16,500,000	GBP	10,155	03/02/2023	Barclays Bank Ireland Plc	834
USD	3,112	IDR	48,700,000	03/02/2023	Société Générale	(35)
USD	6,924	KRW	9,850,000	03/02/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(847)
						30,516

Veuillez vous référer à la Note 10 concernant les garanties reçues/constituées pour les contrats NDF.

Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Futures

Au 31 décembre 2022, les contrats futures ouverts sont les suivants :

Candriam Sustainable Balanced Asset Allocation

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(1)	FGBL BUND 10A 0323	EUR	92,707	J.P. Morgan SE	9,224
					9,224

Candriam Sustainable Bond Emerging Markets

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Engagement (en USD) (en valeur absolue)	Contrepartie	Non réalisé (en USD)
Futures sur obligations					
(500)	FGBL BUND 10A 0323	EUR	49,470,773	J.P. Morgan SE	3,985,558
245	US ULTRA BD /202303	USD	20,696,758	J.P. Morgan SE	(958,781)
					3,026,777

Candriam Sustainable Bond Euro

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
3	EURO BUXL FU /202303	EUR	229,406	J.P. Morgan SE	(65,420)
41	EURO-OAT-FUT /202303	EUR	3,718,823	J.P. Morgan SE	(375,970)
(1,245)	EURO SCHATZ 202303	EUR	123,242,550	J.P. Morgan SE	1,443,778
(10)	EURO BTP FUT /202303	EUR	968,090	J.P. Morgan SE	84,611
(198)	EUR BOBL 202303	EUR	18,683,874	J.P. Morgan SE	741,343
(115)	FGBL BUND 10A 0323	EUR	10,661,305	J.P. Morgan SE	876,750
(17)	US 10YR ULTR /202303	USD	1,624,985	J.P. Morgan SE	20,508
					2,725,600

Candriam Sustainable Bond Euro Corporate

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(20)	US 2 YEARS N /202303	USD	3,735,286	J.P. Morgan SE	(59)
51	EURO BUXL FU /202303	EUR	3,899,894	J.P. Morgan SE	(67,874)
(420)	EURO SCHATZ 202303	EUR	41,575,800	J.P. Morgan SE	169,859
(259)	US 5YR 202303	USD	22,881,101	J.P. Morgan SE	92,901
(11)	LONG GILT FU /202203	GBP	836,329	J.P. Morgan SE	70,420
(191)	EURO BTP FUT /202303	EUR	18,490,519	J.P. Morgan SE	1,498,511
(856)	EUR BOBL 202303	EUR	80,774,728	J.P. Morgan SE	3,199,329
1,298	FGBL BUND 10A 0323	EUR	120,333,686	J.P. Morgan SE	(7,378,589)
(89)	US 10YR ULTR /202303	USD	8,507,276	J.P. Morgan SE	136,815
					(2,278,687)

Candriam Sustainable Bond Euro Short Term

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
544	EURO SCHATZ 202303	EUR	53,850,560	J.P. Morgan SE	(654,703)
(5)	US 5YR 202303	USD	441,720	J.P. Morgan SE	1,164
(884)	EUR BOBL 202303	EUR	83,416,892	J.P. Morgan SE	3,118,157
					2,464,618

Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Opérations à terme (suite)

Candriam Sustainable Bond Global

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(200)	EUR BOBL 202303	EUR	18,872,600	J.P. Morgan SE	722,000
(9)	EURO BTP FUT /202303	EUR	871,281	J.P. Morgan SE	77,580
13	CAN 10YR BON /202303	CAD	779,667	J.P. Morgan SE	(34,432)
15	US ULTRA BD /202303	USD	1,187,302	J.P. Morgan SE	(42,586)
20	LONG GILT FU /202203	GBP	1,520,597	J.P. Morgan SE	(138,811)
59	US 5YR 202303	USD	5,212,297	J.P. Morgan SE	(14,589)
231	US 10YR ULTR /202303	USD	22,080,683	J.P. Morgan SE	(270,248)
(839)	EURO SCHATZ 202303	EUR	83,052,610	J.P. Morgan SE	952,265
(168)	FGBL BUND 10A 0323	EUR	15,574,776	J.P. Morgan SE	1,409,049
19	US 2 YEARS N /202303	USD	3,548,522	J.P. Morgan SE	(7,928)
185	US 10YR 202303	USD	17,346,459	J.P. Morgan SE	(151,675)
(7)	EURO BUXL FU /202303	EUR	535,280	J.P. Morgan SE	152,600
					2,653,225

Candriam Sustainable Bond Global High Yield

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(175)	EUR BOBL 202303	EUR	16,513,525	J.P. Morgan SE	575,750
					575,750

Candriam Sustainable Bond Impact

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(18)	EURO SCHATZ 202303	EUR	1,781,820	J.P. Morgan SE	20,880
(9)	US 5YR 202303	USD	795,096	J.P. Morgan SE	2,438
(9)	CAN 5YR BOND /202303	CAD	604,853	J.P. Morgan SE	7,966
(8)	US 10YR 202303	USD	750,117	J.P. Morgan SE	6,957
(2)	US 10YR ULTR /202303	USD	191,175	J.P. Morgan SE	2,501
5	EURO BUXL FU /202303	EUR	382,343	J.P. Morgan SE	(136,040)
8	EUR BOBL 202303	EUR	754,904	J.P. Morgan SE	(28,680)
(22)	FGBL BUND 10A 0323	EUR	2,039,554	J.P. Morgan SE	182,090
(3)	US TREASURY /202303	USD	299,389	J.P. Morgan SE	5,973
(10)	US 2 YEARS N /202303	USD	1,867,643	J.P. Morgan SE	(1,610)
					62,475

Candriam Sustainable Defensive Asset Allocation

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(50)	FGBL BUND 10A 0323	EUR	4,635,350	J.P. Morgan SE	386,068
					386,068

Veuillez vous référer à la Note 9 concernant les liquidités auprès du courtier se rapportant aux futures.

Autres notes aux états financiers

Note 1 - Généralité

Candriam Sustainable (ci-après la « SICAV ») est constituée en société anonyme de droit luxembourgeois et peut être qualifiée de société d'investissement à capital variable au sens de la Loi. La SICAV est soumise aux dispositions de la partie I de la loi modifiée du 17 décembre 2010 relatives aux Organismes de placement collectif (« OPC »), telle que modifiée, et de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Elle est immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-202950.

La SICAV a été constituée pour une durée illimitée le 21 décembre 2015 par un acte de Me Henri Hellinckx (notaire résidant à Luxembourg), publié dans le « Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le « Mémorial ») le 22 janvier 2016. Les Statuts ont été modifiés en dernier lieu le 7 décembre 2020 et les modifications correspondantes ont été publiées dans le Recueil Électronique des Sociétés et Associations (« RESA »). Une version des Statuts coordonnés a été déposée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Le capital de la SICAV est égal, à tout moment, à la valeur de son actif net. Son capital minimum est le minimum légal prévu par la loi (c'est-à-dire 1.250.000 EUR), représenté par des Actions sans valeur nominale et entièrement libérées.

La SICAV se présente sous la forme d'une SICAV à compartiments multiples, ce qui permet aux investisseurs de choisir entre une ou plusieurs stratégies d'investissement en investissant dans un ou plusieurs des compartiments distincts proposés par la SICAV, avec la possibilité de passer d'un compartiment à l'autre. La SICAV est à capital variable, ce qui signifie que, sur demande, les actionnaires peuvent racheter leurs actions aux prix basés sur la valeur nette d'inventaire applicable, comme décrit dans le Prospectus.

Le compartiment Candriam Sustainable Money Market Euro est qualifié de Fonds Monétaire (Money Market Fund ou MMF) et a été approuvé par la CSSF conformément aux dispositions du MMFR et est inscrit sur la liste officielle des OPC en tant que MMF.

Un MMF désigne un OPC ou un de ses compartiments qui sont considérés comme des fonds monétaires selon le règlement européen sur les fonds monétaires.
Le règlement européen sur les fonds monétaires est le règlement (UE) 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires.

Depuis le 21 janvier 2019, le compartiment Candriam Sustainable Money Market Euro se conforme aux nouvelles exigences du règlement (UE) 2017/1131 (le « Règlement ») du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur le MMF.

Conformément au Règlement, les informations suivantes sont déjà mises à la disposition des investisseurs au moins une fois par semaine sur le site Internet de la Société de Gestion, www.candriam.com :
i) la ventilation par échéance du portefeuille-titres du compartiment ;
ii) le profil de crédit du compartiment ;
iii) l'échéance moyenne pondérée et la durée de vie moyenne pondérée du compartiment ;
iv) le détail des 10 principales participations du compartiment ;
V) la valeur totale des actifs du compartiment ;
vi) le rendement net du compartiment.

Les compartiments suivants sont actuellement disponibles aux investisseurs :

Compartiments	**Devise de référence**
Candriam Sustainable Balanced Asset Allocation (lancement le 28 juin 2022)	EUR
Candriam Sustainable Bond Emerging Markets	USD
Candriam Sustainable Bond Euro	EUR
Candriam Sustainable Bond Euro Corporate	EUR
Candriam Sustainable Bond Euro Short Term	EUR
Candriam Sustainable Bond Global	EUR
Candriam Sustainable Bond Global Convertible (lancement le 5 juillet 2022)	EUR
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	EUR
Candriam Sustainable Bond Impact	EUR
Candriam Sustainable Defensive Asset Allocation	EUR
Candriam Sustainable Equity Children	USD
Candriam Sustainable Equity Circular Economy	USD
Candriam Sustainable Equity Climate Action	USD
Candriam Sustainable Equity Emerging Markets	EUR
Candriam Sustainable Equity EMU	EUR
Candriam Sustainable Equity Europe	EUR
Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps	EUR
Candriam Sustainable Equity Future Mobility	USD
Candriam Sustainable Equity Japan	JPY
Candriam Sustainable Equity Quant (lancement le 25 janvier 2022)	EUR
Candriam Sustainable Equity US	USD
Candriam Sustainable Equity World	EUR
Candriam Sustainable Money Market Euro	EUR

Le Conseil d'Administration a décidé de procéder à une fusion par absorption de Candriam Quant Equities Europe, un compartiment de Candriam Quant (qui a été dissous) par Candriam Sustainable Equity Quant Europe, avec effet au 25 janvier 2022. La première VNI de Candriam Sustainable Equity Quant Europe est datée du 25 janvier 2022.

Autres notes aux états financiers

Note 1 - Informations générales (suite)

Les classes qui sont émises sont les suivantes :

- La classe **BF** est réservée aux OPC nourriciers de droit belge approuvés par la Société de Gestion et gérés par une entité du groupe Candriam.
- La **classe C** s'adresse aux personnes physiques et morales.
- La classe **I** est réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels.
- La classe **N** est réservée à des distributeurs spécialement approuvés par la Société de Gestion.
- La **classe PI** est réservée aux investisseurs institutionnels qui souscrivent des actions avant que le compartiment ait atteint une taille critique en termes d'actifs sous gestion. La souscription initiale minimale est de 1.000.000 USD, ou l'équivalent en devises pour les classes libellées en devises étrangères. Ce minimum peut être modifié à la discrétion du Conseil d'Administration, pourvu que le traitement égalitaire des actionnaires soit assuré un même Jour d'évaluation. La Classe d'actions reste ouverte aux souscriptions jusqu'à ce que l'un des événements suivants se produise :
  - une certaine période fixée par le Conseil d'Administration s'est écoulée ;
  - le compartiment a atteint une taille critique en termes d'actifs sous gestion, selon ce qu'a décidé le Conseil d'Administration ; ou
  - le Conseil d'Administration prend la décision motivée d'arrêter d'offrir la Classe d'actions.
- La **classe R** réservée aux intermédiaires financiers (notamment les distributeurs et fournisseurs de plateformes) qui :
  - ont conclu des accords distincts avec leurs clients pour la fourniture de services d'investissement en rapport avec le compartiment, et
  - ne sont pas en droit d'accepter de la société de gestion et de retenir, en raison de leurs lois et règlements applicables, ou d'accords conclus avec leurs clients, des honoraires, commissions ou avantages monétaires, dans le cadre des services d'investissement - susmentionnés.
- La **classe R2** est réservée :
  - aux distributeurs et/ou intermédiaires approuvés par la Société de Gestion qui ne percevront, pour les investissements dans cette classe, aucune forme de rémunération d'une entité du groupe Candriam, lorsque les investissements finaux dans les actions ont lieu dans le cadre d'un mandat.
  - aux OPC approuvés par la Société de Gestion.
- La **classe S** est réservée exclusivement à des investisseurs institutionnels spécialement approuvés par la Société de Gestion.
- La classe **V** est réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels. Sa souscription initiale minimale est de 15.000.000 EUR ou l'équivalent dans des devises pour les classes libellées en devises ou l'équivalent dans toute autre devise définie par le Conseil d'Administration (ce minimum peut être modifié à la discrétion du Conseil, pourvu que le traitement égalitaire des actionnaires soit assuré un même Jour d'évaluation).
- La **classe Y** est une classe d'actions réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels spécialement agréés par la Société de Gestion.
- La **classe Z** est réservée :
  - aux investisseurs institutionnels/professionnels spécialement agréés par la Société de Gestion. L'activité de gestion de portefeuille pour cette classe étant directement rémunérée via le contrat conclu avec l'investisseur, aucune commission de gestion de portefeuille ne sera prélevée sur les actifs de cette classe.
  - aux OPC approuvés par la Société de Gestion et gérés par une entité du groupe Candriam.

Les actifs des différentes classes sont fondus dans une seule en masse. Les actifs des différentes classes d'actions sont fondus dans une masse unique.

En outre, un processus de couverture de change peut être appliqué aux classes d'actions :

- Classes d'actions couvertes en devises de référence :

Ces classes d'actions couvertes visent à réduire l'effet des fluctuations de taux de change entre la devise de référence du compartiment et la devise dans laquelle est libellée la classe d'actions couverte.
Ce type de couverture a pour but de garantir que la performance de la classe d'actions couverte est raisonnablement comparable (après ajustement pour tenir compte de la différence de taux d'intérêt entre les deux devises) à celle d'une classe d'actions libellée dans la devise de référence du compartiment. Ce type de couverture est identifié au moyen du suffixe H ajouté dans la dénomination de la classe d'actions.

- Classes d'actions couvertes contre les fluctuations des actifs :

Ces classes d'actions couvertes visent à réduire l'effet des fluctuations de taux de change entre les devises dans lesquelles sont détenus les actifs d'un compartiment et la devise de la classe d'actions couverte. Ce type de couverture est identifié au moyen du suffixe AH ajouté dans la dénomination de la classe d'actions.

Les actions émises sont décrites en détail dans la section « Évolution du nombre d'actions en circulation durant l'exercice » des différents compartiments.

Dans le cadre du Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), des informations sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales et/ou sur les investissements durables figurent dans les annexes pertinentes, dans la section (non révisée) consacrée au Règlement SFDR.

Autres notes aux états financiers

Note 2 - Principales méthodes comptables

Les états financiers de la SICAV sont préparés conformément à la réglementation en vigueur au Luxembourg concernant les Organismes de Placement Collectif. Des petits écarts peuvent apparaître dans certains totaux ou sous-totaux des états financiers en raison des règles d'arrondi.

Les valeurs nettes d'inventaire utilisées aux fins des états financiers sont datées comme suit :

Compartiment Candriam Sustainable Equity Japan : la valeur nette d'inventaire a été calculée au 2 janvier 2023 sur la base des cours de Bourse de clôture en date du 30 décembre 2022 ;

Pour les autres compartiments de la SICAV, les valeurs nettes d'inventaire en date du 31 décembre 2022 ont été calculées le 2 janvier 2023 sur la base des derniers cours connus au moment de la valorisation.

Ce rapport annuel a été préparé en utilisant les valeurs liquidatives techniques non officielles les plus récentes, calculées aux fins de l'établissement des états financiers au 31 décembre 2022.

a) Évaluation du portefeuille-titres de chaque compartiment

L'évaluation de toute valeur admise à une cote officielle ou sur tout autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public est basée sur le dernier cours connu à Luxembourg, le jour d'évaluation, ou, si cette valeur est traitée sur plusieurs marchés, sur le dernier cours connu du marché principal de cette valeur. Si le dernier cours connu n'est pas représentatif, l'évaluation se basera sur la valeur probable de réalisation que le Conseil d'Administration estimera avec prudence et bonne foi. Les valeurs mobilières qui ne sont ni cotées ni négociées sur un marché d'actions ou tout autre marché en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public seront évaluées sur la base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi. Tous les autres avoirs seront évalués par les administrateurs sur base de la valeur probable de réalisation, laquelle doit être estimée de bonne foi et selon des principes et procédures généralement admis.

b) Bénéfices ou pertes net(te)s réalisé(e)s sur ventes d'investissements

Les bénéfices ou pertes réalisées sur les ventes d'investissements de chaque compartiment sont calculées sur la base du coût moyen des investissements vendus.

c) Différence de change

Les valeurs exprimées dans une devise autre que la devise de référence de chaque compartiment sont converties dans cette devise au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les produits et charges dans une devise autre que la devise de référence de chaque compartiment sont convertis dans cette devise aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

Le coût d'acquisition des titres de chaque compartiment exprimé dans une devise autre que la devise de référence du compartiment est converti dans cette devise aux taux de change en vigueur au jour de l'achat.

Pour les compartiments Candriam Sustainable Bond Emerging Markets, Candriam Sustainable Bond Euro, Candriam Sustainable Bond Euro Corporate, Candriam Sustainable Bond Euro Short Term, Candriam Sustainable Bond Global, Candriam Sustainable Bond Global High Yield, Candriam Bond Impact, Candriam Sustainable Defensive Asset Allocation, Candriam Sustainable Equity Children, Candriam Sustainable Equity Circular Economy, Candriam Sustainable Equity Climate Action, Candriam Sustainable Equity EMU, Candriam Sustainable Equity Europe, Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps, Candriam Sustainable Equity Future Mobility, Candriam Sustainable Equity US, Candriam Sustainable Equity World, Candriam Sustainable Money Market Euro les taux de change utilisés au 31 décembre 2022 sont les suivants :

1 EUR =	1.573750	AUD	1 EUR =	24.154000	CZK	1 EUR =	140.818300	JPY	1 EUR =	11.120250	SEK
1 EUR =	5.634800	BRL	1 EUR =	7.436450	DKK	1 EUR =	1349.537600	KRW	1 EUR =	1.431400	SGD
1 EUR =	1.446050	CAD	1 EUR =	0.887250	GBP	1 EUR =	20.797800	MXN	1 EUR =	19.978400	TRY
1 EUR =	0.987450	CHF	1 EUR =	8.329850	HKD	1 EUR =	10.513500	NOK	1 EUR =	1.067250	USD
1 EUR =	7.384150	CNH	1 EUR =	400.450000	HUF	1 EUR =	1.687500	NZD	1 EUR =	18.159250	ZAR
1 EUR =	7.419200	CNY	1 EUR =	16614.414750	IDR	1 EUR =	4.681250	PLN			

Pour les compartiments Candriam Sustainable Equity Emerging Markets, Candriam Sustainable Equity Japan, les taux de change utilisés au 31 décembre 2022 sont les suivants :

1 EUR =	1.571172	AUD	1 EUR =	8.303800	HKD	1 EUR =	4.693200	MYR	1 EUR =	19.937600	TRY
1 EUR =	5.630300	BRL	1 EUR =	400.130000	HUF	1 EUR =	10.541400	NOK	1 EUR =	32.734000	TWD
1 EUR =	0.985090	CHF	1 EUR =	16585.490000	IDR	1 EUR =	1.684117	NZD	1 EUR =	1.065200	USD
1 EUR =	7.420300	CNH	1 EUR =	88.140900	INR	1 EUR =	4.688300	PLN	1 EUR =	18.052800	ZAR
1 EUR =	7.406000	CNY	1 EUR =	140.750000	JPY	1 EUR =	11.140800	SEK			
1 EUR =	24.178000	CZK	1 EUR =	1342.330000	KRW	1 EUR =	1.430400	SGD			
1 EUR =	0.882790	GBP	1 EUR =	20.759000	MXN	1 EUR =	36.777700	THB			

Autres notes aux états financiers

Note 2 - Principales méthodes comptables (suite)

d) États financiers combinés de la SICAV

L'état combiné des actifs nets de la SICAV ainsi que l'état combiné des variations des actifs nets qui sont exprimés en EUR correspondent à la somme de l'état des actifs nets, de l'état variations des actifs nets de chacun des compartiments convertis dans la devise de la SICAV sur la base des taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les investissements effectués par certains compartiments de la SICAV dans d'autres compartiments de la SICAV n'ont pas été éliminés des états combinés des actifs nets au 31 décembre 2022. Au 31 décembre 2022, le total des investissements intra-SICAV s'élevait à EUR 391.225.981,00. Dès lors, les actifs nets combinés à la clôture s'élèveraient à EUR 17.316.416.175 si on ne tenait pas compte de ces investissements intra-SICAV.

Compartiments	Investissements intra-SICAV	Montant (en EUR)
Candriam Sustainable Balanced Asset Allocation	CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EMERGING MARKETS Z C	230,683
Candriam Sustainable Balanced Asset Allocation	CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE Z C	626,125
Candriam Sustainable Balanced Asset Allocation	CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO SHORT TERM Z C	899,042
Candriam Sustainable Balanced Asset Allocation	CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO Z C	904,273
Candriam Sustainable Balanced Asset Allocation	CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL HIGH YIELD Z C	154,962
Candriam Sustainable Balanced Asset Allocation	CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL Z C	378,354
Candriam Sustainable Balanced Asset Allocation	CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY CIRCULAR ECONOMY Z C	55,443
Candriam Sustainable Balanced Asset Allocation	CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY CLIMATE ACTION Z C	104,181
Candriam Sustainable Balanced Asset Allocation	CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY EMERGING MARKETS Z C	666,627
Candriam Sustainable Balanced Asset Allocation	CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY EUROPE Z C	1,243,369
Candriam Sustainable Balanced Asset Allocation	CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY JAPAN Z C	162,010
Candriam Sustainable Balanced Asset Allocation	CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY QUANT EUROPE Z C	426,168
Candriam Sustainable Balanced Asset Allocation	CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY US Z C	966,270
Candriam Sustainable Balanced Asset Allocation	CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY WORLD Z C	90,511
Candriam Sustainable Bond Euro	CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL CONVERTIBLE Z C	3,117,050
Candriam Sustainable Bond Euro	CANDRIAM SUSTAINABLE BOND IMPACT Z C	6,752,050
Candriam Sustainable Bond Euro	CANDRIAM SUSTAINABLE MONEY MARKET EURO Z C	1,053
Candriam Sustainable Bond Euro Corporate	CANDRIAM SUSTAINABLE MONEY MARKET EURO Z C	63,177,495
Candriam Sustainable Bond Euro Short Term	CANDRIAM SUSTAINABLE MONEY MARKET EURO Z C	49,601,625
Candriam Sustainable Bond Global	CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EMERGING MARKETS Z C	4,382,971
Candriam Sustainable Bond Global	CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE I C	207,138
Candriam Sustainable Bond Global	CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL CONVERTIBLE Z C	1,809,900
Candriam Sustainable Bond Global	CANDRIAM SUSTAINABLE BOND IMPACT Z C	2,928,600
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	CANDRIAM SUSTAINABLE MONEY MARKET EURO V C	129,127,262
Candriam Sustainable Defensive Asset Allocation	CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EMERGING MARKETS Z C	5,729,283
Candriam Sustainable Defensive Asset Allocation	CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE Z C	18,218,930
Candriam Sustainable Defensive Asset Allocation	CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO SHORT TERM Z C	27,610,375
Candriam Sustainable Defensive Asset Allocation	CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO Z C	26,516,960
Candriam Sustainable Defensive Asset Allocation	CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL HIGH YIELD Z C	4,695,778
Candriam Sustainable Defensive Asset Allocation	CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL Z C	11,219,369
Candriam Sustainable Defensive Asset Allocation	CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY CIRCULAR ECONOMY Z C	436,151
Candriam Sustainable Defensive Asset Allocation	CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY CLIMATE ACTION Z C	823,321
Candriam Sustainable Defensive Asset Allocation	CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY EMERGING MARKETS Z C	6,283,102
Candriam Sustainable Defensive Asset Allocation	CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY EUROPE Z C	8,673,728
Candriam Sustainable Defensive Asset Allocation	CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY JAPAN Z C	1,214,453
Candriam Sustainable Defensive Asset Allocation	CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY QUANT EUROPE Z C	3,007,297
Candriam Sustainable Defensive Asset Allocation	CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY US Z C	8,098,856
Candriam Sustainable Defensive Asset Allocation	CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY WORLD Z C	685,216

e) Évaluation des options et futures

L'évaluation des options et futures admis à une cote officielle ou sur tout autre marché organisé est basée sur le dernier cours connu ou, si cette option est traitée sur plusieurs marchés, sur le dernier cours connu du marché sur lequel le contrat a été conclu par la SICAV.

Les options et futures non négociés sur un marché boursier ou tout autre marché organisé seront évalués sur la base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi. La valeur d'évaluation des options est incluse dans l'état des actifs nets sous la rubrique « Options (position longue) / (position courte) à la valeur d'évaluation ».

Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de la plus-value / moins-value non réalisée sur options sont présentées dans l'état des variations des actifs nets respectivement sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options » et « Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur options ».

La plus-value / (moins-value) non réalisée sur futures est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur futures ». Les variations de valeur d'évaluation des futures sont comptabilisées en tant que plus-value / moins-value non réalisée à l'état des variations des actifs nets, au poste « Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures ».

Les plus-values ou moins-values réalisées, représentant la différence entre la valeur du contrat au moment de son ouverture et sa valeur au moment de sa clôture, sont comptabilisés à la clôture ou à l'expiration des futures dans l'état des variations des actifs nets, au poste « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures ».

Pour les détails concernant les options ou contrats à terme financiers en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».

Autres notes aux états financiers

Note 2 - Principales méthodes comptables (suite)

f) Évaluation des contrats de change à terme

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours de change à terme à la date de clôture applicables pour la période restante jusqu'à l'échéance. La plus-value / (moins-value) non réalisée sur contrats de change à terme est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme ».

Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de plus-value / (moins-value) nette non réalisée en découlant figurent à l'état des variations des actifs nets respectivement, sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme » et « Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme ».

Pour les détails concernant les contrats de change à terme en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».

g) Évaluation des Non-Deliverable Forwards contracts (« NDF »)

Les « Non-Deliverable Forwards » (« NDF ») sont des contrats à court terme portant sur des devises étrangères peu liquides ou non convertibles. Ces contrats sont évalués sur la base des taux de change à terme prévalant à la date de clôture et applicables à la période résiduelle jusqu'à la date d'échéance. Les bénéfices ou les pertes non réalisées découlant des NDF sont incluses dans l'état des actifs nets sous la rubrique « Plus-value / (moins- value) nette non réalisée sur contrats de change à terme ».

Les NDF sont généralement cotés et liquidés en USD. Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de plus-value / (moins-value) nette non réalisée en découlant figurent à l'état des variations des actifs nets respectivement, sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme » et « Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme ».

Pour les détails concernant les contrats à terme non livrables en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».

h) Coûts de transaction

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022, la SICAV a encouru des frais de transaction et des frais de courtage liés à l'achat et à la vente de valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, autres actifs éligibles et instruments dérivés. Ces charges sont présentées dans l'état des variations des actifs nets au poste « Coûts de transaction ».

En outre, conformément aux pratiques des marchés obligataires, un « bid-offer spread » est appliqué lors des transactions d'achats ou de ventes de titres. Selon ce principe, les prix de vente et d'achat appliqués par le broker lors d'une transaction donnée ne sont pas identiques et leur différence constitue la rémunération du broker.

i) Revenus

Les produits d'intérêts sont comptabilisés conformément aux conditions de l'investissement sous-jacent. Les produits sont enregistrés nets des retenues à la source respectives, le cas échéant. Les dividendes sont comptabilisés à l'ex-date.

j) Abréviations utilisées dans les portefeuilles-titres

A : Annuel

FL.R : Floating Rate Notes

Q : Trimestriel

S : Semestriel

XX : Obligations perpétuelles

ZCP ou U : Zéro coupon

Autres notes aux états financiers

Note 3 - Commissions de gestion
Candriam société en commandite par actions de droit luxembourgeois ayant son siège social au SERENITY - Bloc B, 19--21, Route d'Arlon à L-8009 Strassen, a été désignée comme Société de Gestion. À cet effet, un contrat a été signé pour une durée indéterminée. Une dénonciation du contrat par l'une ou l'autre des parties peut intervenir à tout moment et sera faite par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'autre partie, moyennant un préavis de 90 jours.

Candriam Luxembourg est une filiale de Candriam Group (anciennement New York Life Investment Management Global Holdings S.à r.l.), une entité du groupe New York Life Insurance Company.

Elle a reçu l'agrément de Société de Gestion au sens du Chapitre 15 de la Loi de 2010, telle que modifiée, concernant les OPC et est autorisée à exercer les activités de gestion collective de portefeuilles, de gestion de portefeuilles d'investissement et de conseil en investissements.

Jusque 30 juin 2022, par un contrat de délégation, la Société de Gestion a délégué la gestion du portefeuille de tous les compartiments de la SICAV, à l'exception des compartiments Candriam Sustainable Bond Emerging Markets, Candriam Sustainable Bond Euro Corporate, Candriam Sustainable Defensive Asset Allocation et Candriam Sustainable Bond Global High Yield, sous son contrôle, sa responsabilité et à ses propres frais, à sa filiale belge Candriam Belgium, dont le siège est situé 58, Avenue des Arts, B-1000 Bruxelles.

Jusque 30 juin 2022, s'agissant du Compartiment Candriam Sustainable Bond Emerging Markets, la Société de Gestion a délégué les obligations de gestion de portefeuille (sous son contrôle et sa responsabilité, et à ses propres frais) à Candriam Belgium, Avenue des Arts 58, B-1000 Bruxelles, d'une part, selon les termes d'un contrat de délégation et à sa succursale britannique, d'autre part : UK establishment, 200 Aldersgate, Aldersgate Street, London EC1A4HD, Royaume-Uni.

Selon les termes d'un contrat de délégation, la Société de Gestion a, sous son contrôle et sa responsabilité ainsi qu'à ses propres frais, et ce pour les compartiments Candriam Sustainable Bond Euro Corporate et Candriam Sustainable Bond Global High Yield, délégué (i) l'implémentation de la gestion de portefeuille et (ii) l'exercice des droits de vote attachés aux valeurs mobilières constituant l'avoir des compartiments à Candriam France, 40, rue Washington, F-75408 Paris Cedex 08.

Depuis le 1er juillet 2022, la fonction de gestion de portefeuille n'est plus déléguée, et est assurée directement par Candriam et/ou une ou plusieurs de ses succursales.

À titre de rémunération de ses services, la Société de Gestion reçoit des commissions de gestion, exprimées comme un pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire de chaque classe d'actions de chaque compartiment de la SICAV.

Ces commissions sont versées à la fin de chaque mois, au plus tard le mois suivant.

Si les services n'ont été rendus que pour une partie d'un mois calendaire, la Société de Gestion aura droit à des commissions calculées sur une base pro rata temporis.

Les taux des commissions de gestion en vigueur au 31 décembre 2022 sont les suivants :

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Commission de gestion
Candriam Sustainable Balanced Asset Allocation	I	Capitalisation	LU2428018811	0.45%
Candriam Sustainable Bond Emerging Markets	C	Distribution	LU1434519507	1.20%
	C	Capitalisation	LU1434519416	1.20%
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2016899614	1.20%
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2264875068	1.20%
	I	Distribution	LU1434519762	0.55%
	I	Capitalisation	LU1434519689	0.55%
	I - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2059770078	0.55%
	I - EUR - Hedged	Distribution	LU1580881933	0.55%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1434519846	0.55%
	I - GBP - Hedged	Distribution	LU1797946164	0.55%
	R	Capitalisation	LU1434519929	0.65%
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2059770151	0.65%
	R - EUR - Hedged	Distribution	LU1797946248	0.65%
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2016899705	0.65%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1434520000	0.65%
	R - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1953289276	0.65%
	R2	Distribution	LU1439992113	0.28%
	R2	Capitalisation	LU1434520182	0.28%
	R2 - EUR - Hedged	Distribution	LU2328290445	0.28%
	V	Distribution	LU2211179648	0.40%
	V	Capitalisation	LU1434520265	0.32%
	V - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2059770235	0.32%
	V - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1434520349	0.32%
	Z	Distribution	LU1434520695	0.00%
	Z	Capitalisation	LU1434520422	0.00%
	Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2059770318	0.00%
Candriam Sustainable Bond Euro	C	Distribution	LU1313769520	0.60%
	C	Capitalisation	LU1313769447	0.60%
	I	Distribution	LU1313769959	0.30%
	I	Capitalisation	LU1313769793	0.30%
	N	Capitalisation	LU2027379432	0.80%
	R	Capitalisation	LU1313770023	0.30%
	R2	Distribution	LU1720117057	0.15%
	R2	Capitalisation	LU1720116919	0.15%
	V	Capitalisation	LU1313770296	0.20%
	Z	Distribution	LU1434521230	0.00%
	Z	Capitalisation	LU1313770379	0.00%
Candriam Sustainable Bond Euro Corporate	C	Distribution	LU1313770536	0.70%
	C	Capitalisation	LU1313770452	0.70%
	I	Distribution	LU1313770700	0.40%

Autres notes aux états financiers

Note 3 - Commissions de gestion (suite)

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Commission de gestion
Candriam Sustainable Bond Euro Corporate (suite)	I	Capitalisation	LU1313770619	0.40%
	R	Distribution	LU1720117305	0.40%
	R	Capitalisation	LU1313770882	0.40%
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU1932633214	0.40%
	R - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1932633305	0.40%
	R - USD - Hedged	Capitalisation	LU1932633487	0.40%
	R2	Distribution	LU1720117560	0.15%
	R2	Capitalisation	LU1720117487	0.15%
	V	Capitalisation	LU1313770965	0.20%
	Z	Distribution	LU1434521743	0.00%
	Z	Capitalisation	LU1313771005	0.00%
Candriam Sustainable Bond Euro Short Term	C	Distribution	LU1434522048	0.40%
	C	Capitalisation	LU1434521826	0.40%
	I	Distribution	LU1434522550	0.25%
	I	Capitalisation	LU1434522477	0.25%
	R	Distribution	LU1720117644	0.25%
	R	Capitalisation	LU1434522634	0.25%
	R2	Distribution	LU1720117990	0.10%
	R2	Capitalisation	LU1720117727	0.10%
	V	Distribution	LU2364191341	0.15%
	V	Capitalisation	LU1434522717	0.15%
	Z	Capitalisation	LU1434522808	0.00%
Candriam Sustainable Bond Global	C	Distribution	LU1434523103	0.70%
	C	Capitalisation	LU1434523012	0.70%
	I	Capitalisation	LU1434523285	0.40%
	R	Capitalisation	LU1434523442	0.40%
	R - EUR - Asset Hedged	Capitalisation	LU2211181891	0.40%
	R2	Distribution	LU1720118022	0.15%
	R2	Capitalisation	LU1720118295	0.15%
	V	Capitalisation	LU1434523525	0.20%
	V - EUR - Asset Hedged	Capitalisation	LU2211182196	0.20%
	V - USD - Asset Hedged	Capitalisation	LU2211182436	0.20%
	V (q) - GBP - Asset Hedged	Distribution	LU2211182352	0.20%
	Z	Capitalisation	LU1434523798	0.00%
Candriam Sustainable Bond Global Convertible	C	Capitalisation	LU2428020718	1.20%
	I	Capitalisation	LU2428020981	0.60%
	R	Capitalisation	LU2428021369	0.60%
	Z	Capitalisation	LU2428021872	0.00%
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	C	Distribution	LU1644441393	1.20%
	C	Capitalisation	LU1644441120	1.20%
	C - USD - Unhedged	Capitalisation	LU2109443460	1.20%
	C (m) - USD - Hedged	Distribution	LU2364191697	1.20%
	I	Distribution	LU1644441633	0.65%
	I	Capitalisation	LU1644441476	0.65%
	I - USD - Hedged	Distribution	LU2211180653	0.20%
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1644441559	0.65%
	I - USD - Unhedged	Capitalisation	LU2109443544	0.65%
	N	Capitalisation	LU2027379515	1.60%
	R	Distribution	LU1720118378	0.65%
	R	Capitalisation	LU1644441716	0.65%
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2211180901	0.65%
	R - USD - Hedged	Capitalisation	LU2211181206	0.65%
	R2	Distribution	LU2363112363	0.28%
	S	Capitalisation	LU1720118451	0.20%
	S - USD - Hedged	Capitalisation	LU2474803587	0.20%
	V	Capitalisation	LU1644441807	0.32%
	V - USD - Hedged	Capitalisation	LU2211180067	0.32%
	Z	Capitalisation	LU1644441989	0.00%
Candriam Sustainable Bond Impact	C	Capitalisation	LU2369559823	0.60%
	I	Capitalisation	LU2369560169	0.30%
	R	Capitalisation	LU2369560326	0.30%
	S	Distribution	LU2369561050	0.14%
	Z	Capitalisation	LU2369561217	0.00%
Candriam Sustainable Defensive Asset Allocation	C	Distribution	LU1644442284	1.15%
	C	Capitalisation	LU1644442102	1.15%
	I	Distribution	LU1644442441	0.40%
	I	Capitalisation	LU1644442367	0.40%
	R	Capitalisation	LU1644442524	0.50%
	R2	Distribution	LU1932633560	0.29%
	V	Capitalisation	LU1644442797	0.25%
	Z	Capitalisation	LU1644442870	0.00%
Candriam Sustainable Equity Children	BF - EUR - Unhedged	Distribution	LU2371178836	0.00%
	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2371175907	0.00%
	C	Capitalisation	LU2371178752	1.60%
	I	Capitalisation	LU2371178240	0.80%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2371178083	0.80%
	R	Capitalisation	LU2371177275	0.80%
	Z - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2371179057	0.00%

Autres notes aux états financiers

Note 3 - Commissions de gestion (suite)

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Commission de gestion
Candriam Sustainable Equity Circular Economy	BF - EUR - Unhedged	Distribution	LU2109443205	0.00%
	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2109443114	0.00%
	C	Capitalisation	LU2109440870	1.60%
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2109441175	1.60%
	I	Capitalisation	LU2109441258	0.80%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2109441332	0.80%
	PI	Capitalisation	LU2109441415	0.40%
	R	Distribution	LU2109441761	0.80%
	R	Capitalisation	LU2109441688	0.80%
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2109441928	0.80%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2109441845	0.80%
	R2	Distribution	LU2109442140	0.40%
	R2	Capitalisation	LU2109442066	0.40%
	V	Capitalisation	LU2109442579	0.48%
	Z	Capitalisation	LU2109442736	0.00%
Candriam Sustainable Equity Climate Action	BF - EUR - Unhedged	Distribution	LU2016899028	0.00%
	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2016898996	0.00%
	C	Distribution	LU1932633727	1.60%
	C	Capitalisation	LU1932633644	1.60%
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1932634022	1.60%
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1932633990	1.60%
	I	Capitalisation	LU1932634295	0.80%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2059769906	0.80%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1932634378	0.80%
	PI	Capitalisation	LU1932635003	0.40%
	R	Distribution	LU1932634535	0.80%
	R	Capitalisation	LU1932634451	0.80%
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1932634709	0.80%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1932634618	0.80%
	R2	Distribution	LU1932634964	0.40%
	R2	Capitalisation	LU1932634881	0.40%
	Z	Capitalisation	LU1932635185	0.00%
	Z - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2211181388	0.00%
Candriam Sustainable Equity Emerging Markets	C	Distribution	LU1434524093	1.60%
	C	Capitalisation	LU1434523954	1.60%
	C - USD - Unhedged	Distribution	LU2343014036	1.60%
	C - USD - Unhedged	Capitalisation	LU1797946321	1.60%
	I	Capitalisation	LU1434524259	0.70%
	I - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1434524333	0.70%
	I - USD - Unhedged	Capitalisation	LU1797946594	0.70%
	N	Capitalisation	LU2027379606	2.00%
	P	Capitalisation	LU2421359626	0.29%
	R	Distribution	LU1720118535	0.80%
	R	Capitalisation	LU1434524416	0.80%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1434524689	0.80%
	R - USD - Unhedged	Capitalisation	LU1797946677	0.80%
	R2	Distribution	LU1434524846	0.40%
	R2	Capitalisation	LU1434524762	0.40%
	S	Capitalisation	LU2363113171	0.31%
	V	Capitalisation	LU1434524929	0.40%
	V - USD - Unhedged	Capitalisation	LU1797946750	0.40%
	Z	Capitalisation	LU1434525066	0.00%
Candriam Sustainable Equity EMU	C	Distribution	LU1313771260	1.50%
	C	Capitalisation	LU1313771187	1.50%
	I	Capitalisation	LU1313771344	0.65%
	R	Distribution	LU1720121679	0.70%
	R	Capitalisation	LU1313771427	0.70%
	R2	Distribution	LU1434525496	0.38%
	R2	Capitalisation	LU1434525223	0.38%
	V	Capitalisation	LU1313771690	0.35%
	Z	Capitalisation	LU1313771773	0.00%
Candriam Sustainable Equity Europe	C	Distribution	LU1313771930	1.50%
	C	Capitalisation	LU1313771856	1.50%
	I	Capitalisation	LU1313772078	0.65%
	N	Capitalisation	LU2027379788	2.00%
	R	Distribution	LU1720118618	0.70%
	R	Capitalisation	LU1313772151	0.70%
	R2	Distribution	LU1720118964	0.38%
	R2	Capitalisation	LU1720118709	0.38%
	V	Capitalisation	LU1313772235	0.35%
	Z	Distribution	LU1434525819	0.00%
	Z	Capitalisation	LU1313772318	0.00%
Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps	C	Distribution	LU2258565162	1.60%
	C	Capitalisation	LU2258565089	1.60%
	I	Capitalisation	LU2258565246	0.70%
	R	Capitalisation	LU2258565675	0.80%
	R2	Distribution	LU2258565832	0.38%
	R2	Capitalisation	LU2258565758	0.38%

Autres notes aux états financiers

Note 3 - Commissions de gestion (suite)

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Commission de gestion
Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps (suite)	Z	Capitalisation	LU2258566053	0.00%
Candriam Sustainable Equity Future Mobility	BF - EUR - Unhedged	Distribution	LU2258562730	0.00%
	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2258562656	0.00%
	C	Capitalisation	LU2258562813	1.60%
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2258563118	1.60%
	I	Capitalisation	LU2258563209	0.80%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2258563381	0.80%
	R	Capitalisation	LU2258563464	0.80%
	R2	Distribution	LU2258564199	0.40%
	V	Capitalisation	LU2258564512	0.48%
	Z	Capitalisation	LU2258564603	0.00%
Candriam Sustainable Equity Japan	C	Distribution	LU1434526544	1.50%
	C	Capitalisation	LU1434526460	1.50%
	I	Capitalisation	LU1434526627	0.65%
	N	Capitalisation	LU2027379861	2.00%
	R	Distribution	LU1720120192	0.70%
	R	Capitalisation	LU1434526890	0.70%
	R - EUR - Hedged	Distribution	LU1720120358	0.70%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1434526973	0.70%
	R2	Distribution	LU1720120788	0.38%
	R2	Capitalisation	LU1720120515	0.38%
	Z	Capitalisation	LU1434527278	0.00%
	Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2501585306	0.00%
Candriam Sustainable Equity Quant Europe	C	Distribution	LU2378104140	1.50%
	C	Capitalisation	LU2378104066	1.50%
	I	Capitalisation	LU2378104223	0.65%
	N	Capitalisation	LU2378104652	2.00%
	R	Capitalisation	LU2378104736	0.70%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU2378104819	0.70%
	R2	Distribution	LU2378105030	0.38%
	R2	Capitalisation	LU2378104900	0.38%
	V	Capitalisation	LU2378105113	0.35%
	Z	Distribution	LU2378105386	0.00%
	Z	Capitalisation	LU2378105204	0.00%
Candriam Sustainable Equity US	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2227860371	0.00%
	C	Distribution	LU2227857153	1.45%
	C	Capitalisation	LU2227857070	1.45%
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2227857310	1.45%
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2227857237	1.45%
	I	Distribution	LU2227857583	0.55%
	I	Capitalisation	LU2227857401	0.55%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2227857740	0.55%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2227857666	0.55%
	I - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU2227857823	0.55%
	R	Capitalisation	LU2227858128	0.55%
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2227858714	0.55%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2227858474	0.55%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU2227858805	0.55%
	R2	Distribution	LU2227859019	0.35%
	R2	Capitalisation	LU2227858987	0.35%
	R2 - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2227859100	0.35%
	S	Capitalisation	LU2227859282	0.75%
	V	Capitalisation	LU2227859365	0.25%
	V - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2227859449	0.25%
	Z	Distribution	LU2227859795	0.00%
	Z	Capitalisation	LU2227859522	0.00%
	Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2227859878	0.00%
Candriam Sustainable Equity World	C	Distribution	LU1434527518	1.50%
	C	Capitalisation	LU1434527435	1.50%
	C - EUR - Asset Hedged	Capitalisation	LU2420561321	1.50%
	C - USD - Unhedged	Capitalisation	LU2016899291	1.50%
	I	Distribution	LU1434527864	0.65%
	I	Capitalisation	LU1434527781	0.65%
	N	Capitalisation	LU2027379945	2.00%
	R	Capitalisation	LU1434528169	0.70%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1434528243	0.70%
	R2	Capitalisation	LU1720121166	0.38%
	V	Capitalisation	LU1434528672	0.35%
	Z	Capitalisation	LU1434528839	0.00%
Candriam Sustainable Money Market Euro	C	Distribution	LU1434529134	0.30%
	C	Capitalisation	LU1434529050	0.30%
	I	Distribution	LU1434529308	0.15%
	I	Capitalisation	LU1434529217	0.15%
	V	Capitalisation	LU1434529647	0.06%
	Z	Capitalisation	LU1434529993	0.00%

Autres notes aux états financiers

Note 3 - Commissions de gestion (suite)

Le tableau ci-après présente les taux annuels de commission de gestion maximums appliqués aux OPC investis par les différents compartiments de Candriam Sustainable au 31 décembre 2022.

Fonds cible	Taux maximal
CANDRIAM FUND SUSTAINABLE EURO CORPORATE BONDS FOSSIL FREE Z C	0.00%
CANDRIAM FUND SUSTAINABLE EUROPEAN EQUITIES FOSSIL FREE Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EMERGING MARKETS Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE I C	0.40%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO SHORT TERM Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL CONVERTIBLE Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL HIGH YIELD Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND IMPACT Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY CIRCULAR ECONOMY Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY CLIMATE ACTION Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY EMERGING MARKETS Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY EUROPE Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY JAPAN Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY QUANT EUROPE Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY US Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY WORLD Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE MONEY MARKET EURO V C	0.06%
CANDRIAM SUSTAINABLE MONEY MARKET EURO Z C	0.00%
INDEXIQ FACTORS SUSTAINABLE SOVEREIGN EURO BOND UCITS ETF D	0.15%

Note 4 - Commissions de distribution

Le compartiment Candriam Sustainable Equity World paie, pour la classe Y uniquement, une commission de distribution. Cette commission est actuellement fixée à 1,38 % de la classe Y du compartiment Sustainable Equity World et s'il s'agit d'un pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne de la classe d'actions, proportionnellement à l'actif net apporté dans cette classe par le Distributeur, et payable par la SICAV à la fin de chaque trimestre. Cette classe d'actions est en sommeil depuis le 1er avril 2021.

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux annuel
Candriam Sustainable Equity World	Y	Capitalisation	LU1434528755	0.0138

Note 5 - Charges opérationnelles et administratives

La SICAV supporte les charges opérationnelles et administratives courantes engagées pour couvrir tous les frais fixes et variables, charges, commissions et autres dépenses, telles que définies ci-après (les « Charges Opérationnelles et Administratives »).

Les Charges Opérationnelles et Administratives couvrent les frais suivants, sans que cette liste soit limitative :

a) les dépenses directement engagées par la SICAV, y compris, entre autres, les commissions et charges de la Banque Dépositaire, les commissions et frais des réviseurs d'entreprises agréés, les frais de couverture des actions (« share class hedging »), y compris ceux facturés par la Société de Gestion, les honoraires versés aux Administrateurs ainsi que les frais et débours raisonnables encourus par ou pour les Administrateurs ;

b) une « commission de service » versée à la Société de Gestion comprenant la somme restante des Charges Opérationnelles et Administratives après déduction des dépenses détaillées à la section (a) ci-dessus, soit, entre autres, les commissions et frais de l'Agent Domiciliataire, de l'Agent Administratif, de l'Agent de Transfert et Teneur de Registre, de l'agent payeur principal, les coûts liés à l'enregistrement et au maintien dudit enregistrement dans toutes les juridictions (tels que les commissions prélevées par les autorités de surveillance concernées, les frais de traduction et la rémunération des Représentants à l'étranger et des agents payeurs locaux), les frais d'inscription et de maintien en Bourse, les coûts de publication des prix d'actions, les frais postaux, les frais de télécommunication, les frais de préparation, d'impression, de traduction et de distribution des prospectus, des documents d'informations clés pour l'investisseur, des avis aux actionnaires, des rapports financiers ou de tout autre document destiné aux actionnaires, les honoraires et frais juridiques, les charges et frais liés à la souscription de tout abonnement/toute licence ou tout autre recours à des informations ou des données payantes, les frais engendrés par l'utilisation d'une marque déposée par la SICAV, les frais et commissions revenant à la Société de Gestion et/ou à ses délégataires et/ou à tout autre agent nommé par la SICAV elle-même et/ou aux experts indépendants.

Les Charges Opérationnelles et Administratives sont exprimées en pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne de chaque classe d'actions et sont payables mensuellement.

À la fin d'une période donnée, si les charges et dépenses réelles devaient être supérieures au pourcentage de Charges Opérationnelles et Administratives fixé pour une classe d'actions, alors, la Société de Gestion prendrait la différence à sa charge. Inversement, si les charges et dépenses réelles s'avéraient inférieures au pourcentage de Charges Opérationnelles et Administratives fixé pour une classe d'Actions, alors la Société de Gestion conserverait la différence.

La Société de Gestion pourra donner instruction à la SICAV de procéder au règlement de tout ou partie des dépenses telles qu'énumérées ci-avant directement sur ses actifs.

Dans pareil cas, le montant des Charges Opérationnelles et Administratives serait réduit en conséquence.

Autres notes aux états financiers

Note 5 - Charges Opérationnelles et Administratives (suite)

Les taux maximaux en vigueur au 31 décembre 2022 sont les suivants :

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux maximal
Candriam Sustainable Balanced Asset Allocation	I	Capitalisation	LU2428018811	0.20%
Candriam Sustainable Bond Emerging Markets	C	Distribution	LU1434519507	0.35%
	C	Capitalisation	LU1434519416	0.35%
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2016899614	0.35%
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2264875068	0.35%
	I	Distribution	LU1434519762	0.28%
	I	Capitalisation	LU1434519689	0.28%
	I - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2059770078	0.28%
	I - EUR - Hedged	Distribution	LU1580881933	0.28%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1434519846	0.28%
	I - GBP - Hedged	Distribution	LU1797946164	0.28%
	R	Capitalisation	LU1434519929	0.35%
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2059770151	0.35%
	R - EUR - Hedged	Distribution	LU1797946248	0.35%
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2016899705	0.35%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1434520000	0.35%
	R - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1953289276	0.35%
	R2	Distribution	LU1439992113	0.35%
	R2	Capitalisation	LU1434520182	0.35%
	R2 - EUR - Hedged	Distribution	LU2328290445	0.35%
	V	Distribution	LU2211179648	0.28%
	V	Capitalisation	LU1434520265	0.28%
	V - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2059770235	0.28%
	V - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1434520349	0.28%
	Z	Distribution	LU1434520695	0.28%
	Z	Capitalisation	LU1434520422	0.28%
	Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2059770318	0.28%
Candriam Sustainable Bond Euro	C	Distribution	LU1313769520	0.33%
	C	Capitalisation	LU1313769447	0.33%
	I	Distribution	LU1313769959	0.25%
	I	Capitalisation	LU1313769793	0.25%
	N	Capitalisation	LU2027379432	0.35%
	R	Capitalisation	LU1313770023	0.33%
	R2	Distribution	LU1720117057	0.33%
	R2	Capitalisation	LU1720116919	0.33%
	V	Capitalisation	LU1313770296	0.25%
	Z	Distribution	LU1434521230	0.25%
	Z	Capitalisation	LU1313770379	0.25%
Candriam Sustainable Bond Euro Corporate	C	Distribution	LU1313770536	0.33%
	C	Capitalisation	LU1313770452	0.33%
	I	Distribution	LU1313770700	0.25%
	I	Capitalisation	LU1313770619	0.25%
	R	Distribution	LU1720117305	0.33%
	R	Capitalisation	LU1313770882	0.33%
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU1932633214	0.33%
	R - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1932633305	0.33%
	R - USD - Hedged	Capitalisation	LU1932633487	0.33%
	R2	Distribution	LU1720117560	0.33%
	R2	Capitalisation	LU1720117487	0.33%
	V	Capitalisation	LU1313770965	0.25%
	Z	Distribution	LU1434521743	0.25%
	Z	Capitalisation	LU1313771005	0.25%
Candriam Sustainable Bond Euro Short Term	C	Distribution	LU1434522048	0.33%
	C	Capitalisation	LU1434521826	0.33%
	I	Distribution	LU1434522550	0.25%
	I	Capitalisation	LU1434522477	0.25%
	R	Distribution	LU1720117644	0.33%
	R	Capitalisation	LU1434522634	0.33%
	R2	Distribution	LU1720117990	0.33%
	R2	Capitalisation	LU1720117727	0.33%
	V	Distribution	LU2364191341	0.25%
	V	Capitalisation	LU1434522717	0.25%
	Z	Capitalisation	LU1434522808	0.25%
Candriam Sustainable Bond Global	C	Distribution	LU1434523103	0.33%
	C	Capitalisation	LU1434523012	0.33%
	I	Capitalisation	LU1434523285	0.25%
	R	Capitalisation	LU1434523442	0.33%
	R - EUR - Asset Hedged	Capitalisation	LU2211181891	0.33%
	R2	Distribution	LU1720118022	0.33%
	R2	Capitalisation	LU1720118295	0.33%
	V	Capitalisation	LU1434523525	0.25%
	V - EUR - Asset Hedged	Capitalisation	LU2211182196	0.25%
	V - USD - Asset Hedged	Capitalisation	LU2211182436	0.25%
	V (q) - GBP - Asset Hedged	Distribution	LU2211182352	0.25%
	Z	Capitalisation	LU1434523798	0.25%
Candriam Sustainable Bond Global Convertible	C	Capitalisation	LU2428020718	0.35%
	I	Capitalisation	LU2428020981	0.28%

Autres notes aux états financiers

Note 5 - Charges Opérationnelles et Administratives (suite)

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux maximal
Candriam Sustainable Bond Global Convertible (suite)	R	Capitalisation	LU2428021369	0.35%
	Z	Capitalisation	LU2428021872	0.28%
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	C	Distribution	LU1644441393	0.35%
	C	Capitalisation	LU1644441120	0.35%
	C - USD - Unhedged	Capitalisation	LU2109443460	0.35%
	C (m) - USD - Hedged	Distribution	LU2364191697	0.35%
	I	Distribution	LU1644441633	0.28%
	I	Capitalisation	LU1644441476	0.28%
	I - USD - Hedged	Distribution	LU2211180653	0.28%
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1644441559	0.28%
	I - USD - Unhedged	Capitalisation	LU2109443544	0.28%
	N	Capitalisation	LU2027379515	0.35%
	R	Distribution	LU1720118378	0.35%
	R	Capitalisation	LU1644441716	0.35%
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2211180901	0.35%
	R - USD - Hedged	Capitalisation	LU2211181206	0.35%
	R2	Distribution	LU2363112363	0.35%
	S	Capitalisation	LU1720118451	0.28%
	S - USD - Hedged	Capitalisation	LU2474803587	0.28%
	V	Capitalisation	LU1644441807	0.28%
	V - USD - Hedged	Capitalisation	LU2211180067	0.28%
	Z	Capitalisation	LU1644441989	0.28%
Candriam Sustainable Bond Impact	C	Capitalisation	LU2369559823	0.33%
	I	Capitalisation	LU2369560169	0.25%
	R	Capitalisation	LU2369560326	0.33%
	S	Distribution	LU2369561050	0.25%
	Z	Capitalisation	LU2369561217	0.25%
Candriam Sustainable Defensive Asset Allocation	C	Distribution	LU1644442284	0.30%
	C	Capitalisation	LU1644442102	0.30%
	I	Distribution	LU1644442441	0.20%
	I	Capitalisation	LU1644442367	0.20%
	R	Capitalisation	LU1644442524	0.30%
	R2	Distribution	LU1932633560	0.30%
	V	Capitalisation	LU1644442797	0.20%
	Z	Capitalisation	LU1644442870	0.20%
Candriam Sustainable Equity Children	BF - EUR - Unhedged	Distribution	LU2371178836	0.30%
	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2371175907	0.30%
	C	Capitalisation	LU2371178752	0.40%
	I	Capitalisation	LU2371178240	0.30%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2371178083	0.00%
	R	Capitalisation	LU2371177275	0.40%
	Z - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2371179057	0.30%
Candriam Sustainable Equity Circular Economy	BF - EUR - Unhedged	Distribution	LU2109443205	0.00%
	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2109443114	0.00%
	C	Capitalisation	LU2109440870	0.40%
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2109441175	0.40%
	I	Capitalisation	LU2109441258	0.30%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2109441332	0.30%
	PI	Capitalisation	LU2109441415	0.30%
	R	Distribution	LU2109441761	0.40%
	R	Capitalisation	LU2109441688	0.40%
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2109441928	0.40%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2109441845	0.40%
	R2	Distribution	LU2109442140	0.40%
	R2	Capitalisation	LU2109442066	0.40%
	V	Capitalisation	LU2109442579	0.30%
	Z	Capitalisation	LU2109442736	0.30%
Candriam Sustainable Equity Climate Action	BF - EUR - Unhedged	Distribution	LU2016899028	0.30%
	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2016898996	0.30%
	C	Distribution	LU1932633727	0.40%
	C	Capitalisation	LU1932633644	0.40%
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1932634022	0.40%
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1932633990	0.40%
	I	Capitalisation	LU1932634295	0.30%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2059769906	0.30%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1932634378	0.30%
	PI	Capitalisation	LU1932635003	0.30%
	R	Distribution	LU1932634535	0.40%
	R	Capitalisation	LU1932634451	0.40%
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1932634709	0.40%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1932634618	0.40%
	R2	Distribution	LU1932634964	0.40%
	R2	Capitalisation	LU1932634881	0.40%
	Z	Capitalisation	LU1932635185	0.30%
	Z - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2211181388	0.30%
Candriam Sustainable Equity Emerging Markets	C	Distribution	LU1434524093	0.40%
	C	Capitalisation	LU1434523954	0.40%
	C - USD - Unhedged	Distribution	LU2343014036	0.40%
	C - USD - Unhedged	Capitalisation	LU1797946321	0.40%

Autres notes aux états financiers

Note 5 - Charges Opérationnelles et Administratives (suite)

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux maximal
Candriam Sustainable Equity Emerging Markets (suite)	I	Capitalisation	LU1434524259	0.30%
	I - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1434524333	0.30%
	I - USD - Unhedged	Capitalisation	LU1797946594	0.30%
	N	Capitalisation	LU2027379606	0.40%
	P	Capitalisation	LU2421359626	0.30%
	R	Distribution	LU1720118535	0.40%
	R	Capitalisation	LU1434524416	0.40%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1434524689	0.40%
	R - USD - Unhedged	Capitalisation	LU1797946677	0.40%
	R2	Distribution	LU1434524846	0.40%
	R2	Capitalisation	LU1434524762	0.40%
	S	Capitalisation	LU2363113171	0.30%
	V	Capitalisation	LU1434524929	0.30%
	V - USD - Unhedged	Capitalisation	LU1797946750	0.30%
	Z	Capitalisation	LU1434525066	0.30%
Candriam Sustainable Equity EMU	C	Distribution	LU1313771260	0.40%
	C	Capitalisation	LU1313771187	0.40%
	I	Capitalisation	LU1313771344	0.30%
	R	Distribution	LU1720121679	0.40%
	R	Capitalisation	LU1313771427	0.40%
	R2	Distribution	LU1434525496	0.40%
	R2	Capitalisation	LU1434525223	0.40%
	V	Capitalisation	LU1313771690	0.30%
	Z	Capitalisation	LU1313771773	0.30%
Candriam Sustainable Equity Europe	C	Distribution	LU1313771930	0.40%
	C	Capitalisation	LU1313771856	0.40%
	I	Capitalisation	LU1313772078	0.30%
	N	Capitalisation	LU2027379788	0.40%
	R	Distribution	LU1720118618	0.40%
	R	Capitalisation	LU1313772151	0.40%
	R2	Distribution	LU1720118964	0.40%
	R2	Capitalisation	LU1720118709	0.40%
	V	Capitalisation	LU1313772235	0.30%
	Z	Distribution	LU1434525819	0.30%
	Z	Capitalisation	LU1313772318	0.30%
Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps	C	Distribution	LU2258565162	0.40%
	C	Capitalisation	LU2258565089	0.40%
	I	Capitalisation	LU2258565246	0.30%
	R	Capitalisation	LU2258565675	0.40%
	R2	Distribution	LU2258565832	0.40%
	R2	Capitalisation	LU2258565758	0.40%
	Z	Capitalisation	LU2258566053	0.30%
Candriam Sustainable Equity Future Mobility	BF - EUR - Unhedged	Distribution	LU2258562730	0.30%
	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2258562656	0.30%
	C	Capitalisation	LU2258562813	0.40%
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2258563118	0.40%
	I	Capitalisation	LU2258563209	0.30%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2258563381	0.30%
	R	Capitalisation	LU2258563464	0.40%
	R2	Distribution	LU2258564199	0.40%
	V	Capitalisation	LU2258564512	0.30%
	Z	Capitalisation	LU2258564603	0.30%
Candriam Sustainable Equity Japan	C	Distribution	LU1434526544	0.40%
	C	Capitalisation	LU1434526460	0.40%
	I	Capitalisation	LU1434526627	0.30%
	N	Capitalisation	LU2027379861	0.40%
	R	Distribution	LU1720120192	0.40%
	R	Capitalisation	LU1434526890	0.40%
	R - EUR - Hedged	Distribution	LU1720120358	0.40%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1434526973	0.40%
	R2	Distribution	LU1720120788	0.40%
	R2	Capitalisation	LU1720120515	0.40%
	Z	Capitalisation	LU1434527278	0.30%
	Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2501585306	0.30%
Candriam Sustainable Equity Quant Europe	C	Distribution	LU2378104140	0.40%
	C	Capitalisation	LU2378104066	0.40%
	I	Capitalisation	LU2378104223	0.30%
	N	Capitalisation	LU2378104652	0.40%
	R	Capitalisation	LU2378104736	0.40%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU2378104819	0.40%
	R2	Distribution	LU2378105030	0.40%
	R2	Capitalisation	LU2378104900	0.40%
	V	Capitalisation	LU2378105113	0.30%
	Z	Distribution	LU2378105386	0.30%
	Z	Capitalisation	LU2378105204	0.30%
Candriam Sustainable Equity US	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2227860371	0.30%
	C	Distribution	LU2227857153	0.40%
	C	Capitalisation	LU2227857070	0.40%
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2227857310	0.40%

Autres notes aux états financiers

Note 5 - Charges Opérationnelles et Administratives (suite)

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux maximal
Candriam Sustainable Equity US (suite)	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2227857237	0.40%
	I	Distribution	LU2227857583	0.30%
	I	Capitalisation	LU2227857401	0.30%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2227857740	0.30%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2227857666	0.30%
	I - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU2227857823	0.30%
	R	Capitalisation	LU2227858128	0.40%
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2227858714	0.40%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2227858474	0.40%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU2227858805	0.40%
	R2	Distribution	LU2227859019	0.40%
	R2	Capitalisation	LU2227858987	0.40%
	R2 - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2227859100	0.40%
	S	Capitalisation	LU2227859282	0.30%
	V	Capitalisation	LU2227859365	0.30%
	V - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2227859449	0.30%
	Z	Distribution	LU2227859795	0.30%
	Z	Capitalisation	LU2227859522	0.30%
	Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2227859878	0.30%
Candriam Sustainable Equity World	C	Distribution	LU1434527518	0.40%
	C	Capitalisation	LU1434527435	0.40%
	C - EUR - Asset Hedged	Capitalisation	LU2420561321	0.40%
	C - USD - Unhedged	Capitalisation	LU2016899291	0.40%
	I	Distribution	LU1434527864	0.30%
	I	Capitalisation	LU1434527781	0.30%
	N	Capitalisation	LU2027379945	0.40%
	R	Capitalisation	LU1434528169	0.40%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1434528243	0.40%
	R2	Capitalisation	LU1720121166	0.40%
	V	Capitalisation	LU1434528672	0.30%
	Z	Capitalisation	LU1434528839	0.30%
Candriam Sustainable Money Market Euro	C	Distribution	LU1434529134	0.30%
	C	Capitalisation	LU1434529050	0.30%
	I	Distribution	LU1434529308	0.17%
	I	Capitalisation	LU1434529217	0.17%
	V	Capitalisation	LU1434529647	0.17%
	Z	Capitalisation	LU1434529993	0.17%

Note 6 - Taxe d'abonnement

La SICAV est régie par les lois fiscales luxembourgeoises.

En vertu de la législation et des règlements en vigueur actuellement, la SICAV est soumise au Luxembourg à une taxe annuelle de 0,05 % de la valeur de l'actif net de la SICAV ; ce taux est réduit à 0,01 % pour les classes réservées aux investisseurs institutionnels. Cette taxe est payable trimestriellement sur la base de la valeur des actifs nets de la SICAV calculés à la fin du trimestre auquel la taxe se rapporte.

Le gouvernement belge a promulgué une loi visant à imposer une fois par an la valeur nette d'inventaire des fonds d'investissements étrangers enregistrés en Belgique. Cette taxe annuelle est calculée sur les montants nets placés en Belgique par des intermédiaires financiers belges. En l'absence de déclaration suffisante relative à ces chiffres, l'administration fiscale pourra calculer la taxe sur la totalité des actifs de ces compartiments. La loi belge du 17 juin 2013 portant des dispositions fiscales et financières et des dispositions relatives au développement durable porte le taux de la taxe annuelle pour les Organismes de Placement Collectif à 0,0925 % avec effet au 1 janvier 2014.

À titre conservatoire, la Sicav a introduit une réclamation en restitution de la taxe auprès de l'administration fiscale belge et auprès du tribunal de Première Instance de Bruxelles. À ce stade, il ne peut être préjugé de l'issue du litige ou d'un quelconque remboursement au bénéfice de la Sicav. Dans le cadre d'une affaire similaire, l'État belge s'est pourvu en Cassation contre les arrêts de la Cour d'Appel faisant droit au plaignant. . La société de gestion a été informée que la Cour de cassation s'était prononcée contre le plaignant le 25 mars 2022. La Cour de cassation (chambre francophone) estime que la Cour d'appel de Bruxelles a qualifié à tort la taxe d'abonnement belge d'impôt sur la fortune couvert par la convention préventive de la double imposition conclue entre la Belgique et le Luxembourg (laquelle convention attribue le droit d'imposer des SICAV luxembourgeoises uniquement au Luxembourg et pas à la Belgique, ce qui justifie la réclamation en restitution de la taxe d'abonnement belge).

L'affaire a été renvoyée à la Cour d'appel de Liège, qui sera tenue par la conclusion de la Cour de cassation.

Un autre arrêt de la Cour de cassation (chambre néerlandophone) du 21 avril 2022 ne conteste pas le fait que la taxe d'abonnement belge constitue un impôt sur la fortune, mais considère que la convention préventive de la double imposition conclue entre la Belgique et le Luxembourg (contrairement à celle signée avec les Pays-Bas) ne couvre pas dans son champ d'application un impôt sur la fortune prélevé en Belgique.

La perspective d'un remboursement est donc limitée et celui-ci ne sera en tout état de cause pas possible à court terme.

Autres notes aux états financiers

Note 7 - Dividendes

La SICAV a distribué les dividendes suivants durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2022 :

Compartiments	Classe d'actions	Devise	Dividende	Ex-date
Candriam Sustainable Bond Emerging Markets	C	USD	4.40	28/04/2022
Candriam Sustainable Bond Emerging Markets	I	USD	46.32	28/04/2022
Candriam Sustainable Bond Emerging Markets	I - EUR - Hedged	EUR	40.80	28/04/2022
Candriam Sustainable Bond Emerging Markets	I - GBP - Hedged	GBP	44.64	28/04/2022
Candriam Sustainable Bond Emerging Markets	R - EUR - Hedged	EUR	4.46	28/04/2022
Candriam Sustainable Bond Emerging Markets	R2	USD	4.39	28/04/2022
Candriam Sustainable Bond Emerging Markets	V	USD	36.78	28/04/2022
Candriam Sustainable Bond Emerging Markets	Z	USD	47.60	28/04/2022
Candriam Sustainable Bond Euro	C	EUR	0.06	28/04/2022
Candriam Sustainable Bond Euro	I	EUR	0.72	28/04/2022
Candriam Sustainable Bond Euro	R2	EUR	0.07	28/04/2022
Candriam Sustainable Bond Euro	Z	EUR	0.73	28/04/2022
Candriam Sustainable Bond Euro Corporate	C	EUR	0.35	28/04/2022
Candriam Sustainable Bond Euro Corporate	R	EUR	0.37	28/04/2022
Candriam Sustainable Bond Euro Corporate	R2	EUR	0.37	28/04/2022
Candriam Sustainable Bond Euro Corporate	Z	EUR	3.74	28/04/2022
Candriam Sustainable Bond Global	C	EUR	0.83	28/04/2022
Candriam Sustainable Bond Global	R2	EUR	0.82	28/04/2022
Candriam Sustainable Bond Global	V (q) - GBP - Asset Hedged	GBP	2.98	03/05/2022
Candriam Sustainable Bond Global	V (q) - GBP - Asset Hedged	GBP	3.18	02/08/2022
Candriam Sustainable Bond Global	V (q) - GBP - Asset Hedged	GBP	3.36	01/02/2022
Candriam Sustainable Bond Global	V (q) - GBP - Asset Hedged	GBP	3.08	03/11/2022
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	C	EUR	4.53	28/04/2022
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	C (m) - USD - Hedged	USD	0.27	10/02/2022
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	C (m) - USD - Hedged	USD	0.28	10/06/2022
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	C (m) - USD - Hedged	USD	0.28	11/08/2022
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	C (m) - USD - Hedged	USD	0.29	10/11/2022
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	C (m) - USD - Hedged	USD	0.29	10/03/2022
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	C (m) - USD - Hedged	USD	0.29	12/12/2022
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	C (m) - USD - Hedged	USD	0.31	12/09/2022
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	C (m) - USD - Hedged	USD	0.32	12/01/2022
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	C (m) - USD - Hedged	USD	0.32	11/04/2022
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	C (m) - USD - Hedged	USD	0.32	12/07/2022
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	C (m) - USD - Hedged	USD	0.33	11/05/2022
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	C (m) - USD - Hedged	USD	0.35	12/10/2022
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	I	EUR	44.03	28/04/2022
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	I - USD - Hedged	USD	44.84	28/04/2022
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	R	EUR	4.62	28/04/2022
Candriam Sustainable Defensive Asset Allocation	I	EUR	3.31	28/04/2022
Candriam Sustainable Equity Circular Economy	R2	USD	2.36	28/04/2022
Candriam Sustainable Equity Climate Action	BF - EUR - Unhedged	EUR	26.90	28/04/2022
Candriam Sustainable Equity Climate Action	C	USD	2.88	28/04/2022
Candriam Sustainable Equity Climate Action	R	USD	2.68	28/04/2022
Candriam Sustainable Equity Climate Action	R2	USD	3.09	28/04/2022
Candriam Sustainable Equity Emerging Markets	C	EUR	3.51	28/04/2022
Candriam Sustainable Equity Emerging Markets	R	EUR	2.59	28/04/2022
Candriam Sustainable Equity Emerging Markets	R2	EUR	3.00	28/04/2022
Candriam Sustainable Equity EMU	C	EUR	2.01	28/04/2022
Candriam Sustainable Equity EMU	R	EUR	2.20	28/04/2022
Candriam Sustainable Equity EMU	R2	EUR	2.23	28/04/2022
Candriam Sustainable Equity Europe	C	EUR	0.49	28/04/2022
Candriam Sustainable Equity Europe	R	EUR	2.73	28/04/2022
Candriam Sustainable Equity Europe	R2	EUR	3.05	28/04/2022
Candriam Sustainable Equity Europe	Z	EUR	32.87	28/04/2022
Candriam Sustainable Equity Future Mobility	R2	USD	1.73	28/04/2022
Candriam Sustainable Equity Japan	C	JPY	62.29	28/04/2022
Candriam Sustainable Equity Japan	R	JPY	260.61	28/04/2022
Candriam Sustainable Equity Japan	R - EUR - Hedged	EUR	1.99	28/04/2022
Candriam Sustainable Equity Japan	R2	JPY	255.87	28/04/2022
Candriam Sustainable Equity Quant Europe	C	EUR	49.41	28/04/2022
Candriam Sustainable Equity Quant Europe	R2	EUR	4.21	28/04/2022
Candriam Sustainable Equity Quant Europe	Z	EUR	49.75	28/04/2022
Candriam Sustainable Equity US	C	USD	0.63	28/04/2022
Candriam Sustainable Equity US	I	USD	0.75	28/04/2022
Candriam Sustainable Equity US	R2	USD	1.26	28/04/2022
Candriam Sustainable Equity US	Z	USD	12.66	28/04/2022
Candriam Sustainable Equity World	C	EUR	0.41	28/04/2022
Candriam Sustainable Equity World	I	EUR	40.98	28/04/2022

Note 8 - Swing Pricing

Pour certains des compartiments de la SICAV, il est prévu la disposition suivante :

Les jours d'évaluation où la différence entre le montant de souscriptions et le montant de rachats d'un compartiment (soit les transactions nettes) excède un seuil fixé au préalable par le Conseil d'Administration (Swing partiel), le Conseil d'Administration se réserve le droit :

Autres notes aux états financiers

Note 8 - Swing Pricing (suite)

• de déterminer la valeur nette d'inventaire en ajoutant aux actifs (en cas de souscriptions nettes) ou en déduisant des actifs (en cas de rachats nets) un certain pourcentage de frais et coûts correspondant aux pratiques du marché en matière d'achat ou de vente de titres pour Candriam Sustainable Equity Climate Action, Candriam Sustainable Equity Emerging Markets, Candriam Sustainable Equity EMU, Candriam Sustainable Equity Europe, Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps, Candriam Sustainable Equity Japan, Candriam Sustainable Equity World, Candriam Sustainable Equity North America, Candriam Sustainable Equity Circular Economy, Candriam Sustainable Equity Children, Candriam Sustainable Equity Future Mobility et Candriam Sustainable Equity US ;

• d'évaluer le portefeuille-titres du compartiment sur la base des prix d'achat ou de vente ou en fixant des spreads à un niveau représentatif du marché concerné (respectivement en cas d'entrées ou sorties nettes) pour Candriam Sustainable Bond Emerging Markets, Candriam Sustainable Bond Euro, Candriam Sustainable Bond Euro Corporate, Candriam Sustainable Bond Euro Short Term, Candriam Sustainable Bond Impact et Candriam Sustainable Bond Global ;

• d'évaluer la valeur nette d'inventaire du compartiment ou de la partie du portefeuille composée de titres à haut rendement en ajoutant aux actifs (pour les souscriptions nettes) ou en déduisant de l'actif (pour les rachats nets) un écart acheteur-vendeur pour Candriam Sustainable Bond Global High Yield.

Au cours de l'exercice, les dispositions en matière de swing pricing ont été appliquées aux valeurs nettes d'inventaire des compartiments suivants : Candriam Sustainable Bond Emerging Markets, Candriam Sustainable Bond Euro, Candriam Sustainable Bond Euro Corporate, Candriam Sustainable Bond Euro Short Term, Candriam Sustainable Bond Global, Candriam Sustainable Bond Global High Yield, Candriam Sustainable Bond Impact, Candriam Sustainable Equity Children, Candriam Sustainable Equity Circular Economy, Candriam Sustainable Equity Climate Action, Candriam Sustainable Equity Emerging Markets, Candriam Sustainable Equity EMU, Candriam Sustainable Equity Europe, Candriam Sustainable Equity Future Mobility, Candriam Sustainable Equity Japan et Candriam Sustainable Equity World.

Au 31 décembre 2022, aucun ajustement (« swing ») n'a été effectué.

Le facteur de swing (d'ajustement) correspond au montant d'ajustement de la valeur nette d'inventaire lorsque le mécanisme de Swing Pricing est activé après que les souscriptions nettes ou rachats nets dépassent le seuil d'ajustement. Les facteurs à considérer lors de la fixation du facteur d'ajustement sont les suivants :

Pour la méthode des actions :

- commissions nettes du courtier payées par le compartiment ;
- • charges fiscales (p. ex. : droit de timbre et taxe de vente).

Pour la méthode à haut rendement

- Écart cours acheteur-cours vendeur

Pour la méthode des titres à revenus fixe :

- politique de Swing Pricing ;
- en lien avec l'écart cours acheteur/cours vendeur.

Compartiments	Flux entrant maximum du facteur de swing (en %)	Flux sortant maximum du facteur de swing (en %)
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	0.62	0.62
Candriam Sustainable Equity Children	0.13	0.04
Candriam Sustainable Equity Circular Economy	0.07	0.05
Candriam Sustainable Equity Climate Action	0.07	0.05
Candriam Sustainable Equity Emerging Markets	0.17	0.19
Candriam Sustainable Equity EMU	0.20	0.04
Candriam Sustainable Equity Europe	0.26	0.04
Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps	0.23	0.04
Candriam Sustainable Equity Future Mobility	0.05	0.05
Candriam Sustainable Equity Japan	0.03	0.03
Candriam Sustainable Equity Quant Europe	0.19	0.02
Candriam Sustainable Equity US	0.02	0.04
Candriam Sustainable Equity World	0.05	0.04

Autres notes aux états financiers

Note 9 - Liquidités en banque et courtier

Les « Liquidités en banque et courtier » présentées dans l'état des actifs nets comprennent les comptes d'espèces et les liquidités détenues auprès de courtiers sur les contrats futures et les options.

La part relative aux liquidités détenues auprès des comptes de courtiers incluse dans la rubrique « Liquidités en banque et courtier » dans l'état des actifs nets au 31 décembre 2022 se décompose comme suit :

Compartiments	Devise	Liquidités détenues auprès de courtiers
Candriam Sustainable Balanced Asset Allocation	EUR	(2.528)
Candriam Sustainable Bond Emerging Markets	USD	2,033,941
Candriam Sustainable Bond Euro	EUR	(286.536)
Candriam Sustainable Bond Euro Corporate	EUR	4,764,827
Candriam Sustainable Bond Euro Short Term	EUR	(216.049)
Candriam Sustainable Bond Global	EUR	1,530,958
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	EUR	(22.549)
Candriam Sustainable Bond Impact	EUR	76,709
Candriam Sustainable Defensive Asset Allocation	EUR	(51.117)

Note 10 - Garanties

En relation avec les instruments dérivés de gré à gré, des garanties en espèces ont été reçues de UBS Europe SE, Société Générale S.A., Caceis Bank France S.A., Barclays Bank PLC - Ireland - LC, JP Morgan SE, Nomura Financial Products Europe GMBH - DE - LC, BNP Paribas S.A., Natixis S.A., pour les montants suivants :

Compartiments	Devise	Garantie en espèces versée	Garantie en espèces reçue
Candriam Sustainable Bond Emerging Markets	USD	(1.730.000)	0
Candriam Sustainable Bond Euro Corporate	EUR	0	1,400,000
Candriam Sustainable Bond Global	EUR	(1.360.000)	1,030,000
Candriam Sustainable Bond Global Convertible	EUR	0	900,000
Candriam Sustainable Bond Global High Yield	EUR	0	29,920,000
Candriam Sustainable Equity Japan	JPY	(82.420.000)	0

Note 11 - Changement dans la composition du portefeuille-titres

Une liste reprenant les opérations (ventes et achats) des portefeuilles d'investissement est disponible gratuitement au siège social de la SICAV.

Note 12 – Événements significatifs au cours de l'exercice

Au 29 mars 2022, le compartiment belge Belfius Equities Become est devenu par un transfert en nature une structure nourricière du compartiment Candriam Sustainable Equity Children.

Avec effet au 1er juillet 2022 (la « Date de prise d'effet »), Candriam Luxembourg a absorbé ses filiales Candriam Belgium et Candriam France par le biais d'une fusion luxembourgeoise par absorption conformément à l'article 1021-1 (et suivants) de la loi luxembourgeoise concernant les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée. À compter de la Date de prise d'effet, le nom de Candriam Luxembourg a été modifié en Candriam.

Note 13 - Événements postérieurs à la publication des comptes

Il n'y a pas d'événements postérieurs à la fin de l'exercice.

Informations supplémentaires non auditées

Gestion des risques – calcul du risque global

Comme l'exige la circulaire CSSF 11/512, le Conseil d'Administration de la SICAV doit déterminer le mode de gestion des risques de la SICAV, en utilisant soit l'approche par l'engagement soit l'approche VaR.
Le Conseil d'Administration de la SICAV a choisi d'adopter l'approche par l'engagement comme méthode de détermination du risque global pour tous les compartiments de la SICAV.

Politique d'engagement et de vote, utilisation des droits de vote

Candriam exerce des droits de vote pour les fonds considérés.
Pour toutes les questions de sensibilisation, veuillez consulter la politique de sensibilisation et les rapports associés, lesquels sont disponibles sur le site Internet de Candriam à l'adresse suivante :
https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities
Vote par procuration

Depuis le 1er janvier 2004, Candriam Luxembourg a décidé d'exercer activement les droits de vote attachés aux actions des sociétés européennes de premier plan qu'elle gère pour le compte de ses clients. Cette décision souligne la détermination de Candriam Luxembourg d'assumer ses responsabilités dans le cadre de la gouvernance d'entreprise, et de pleinement exercer ses droits de vote dans les sociétés dans lesquelles elle investit' Les détails concernant les droits de vote sont disponibles sur le site Web :https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities.

Certaines réunions n'ont pas été votées en raison de contraintes opérationnelles ou techniques définies dans notre politique de vote (pour plus de détails, merci de consulter la politique de vote de Candriam) ou d'autres contraintes auxquelles sont confrontées nos sociétés tierces et qui ont donné lieu à l'élaboration de plans de mesures correctives.

Pour la SICAV actuelle, Candriam a exercé des droits de vote pour les compartiments suivants :
- Candriam Sustainable Defensive Asset Allocation
- Candriam Sustainable Equity Children
- Candriam Sustainable Equity Circular Economy
- Candriam Sustainable Equity Climate Action
- Candriam Sustainable Equity Emerging Markets
- Candriam Sustainable Equity EMU
- Candriam Sustainable Equity Europe
- Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps
- Candriam Sustainable Equity Future Mobility
- Candriam Sustainable Equity Japan
- Candriam Sustainable Equity Quant Europe
- Candriam Sustainable Equity US
- Candriam Sustainable Equity World

Comme expliqué ci-dessus, les détails concernant les droits de vote sont disponibles sur le site Web :https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities. Toutes les Assemblées Générales auxquelles la Société de Gestion a participé ou auxquelles elle était représentée sont détaillées, ainsi que les résolutions votées, les votes effectifs et les justifications associées lors de l'enregistrement des votes contre la direction.

D'autres réunions n'ont pas été votées en raison du changement de dépositaire qui a eu lieu durant l'année 2020 pour tous les fonds, du périmètre de vote défini (pour plus de détails, merci de consulter la politique de vote de Candriam) ou de retards dans la réception des procurations nécessaires. »

Les droits de vote sont exercés pour chaque compartiment de la SICAV sur la base des positions de celui-ci dans le portefeuille.

Candriam Luxembourg a formulé et mis en œuvre une politique de vote fondée sur quatre principes de gouvernance d'entreprise. Les décisions de vote sont prises conformément à ces principes :
1. Protection de tous les droits des actionnaires selon la règle : « une action – un vote – un dividende ».
2. Garantie d'égalité de traitement des actionnaires, y compris les actionnaires minoritaires et étrangers.
3. Communication d'informations financières correctes et transparentes.
4. Obligation redditionnelle et indépendance du Conseil d'Administration et des réviseurs d'entreprises externes.
Dans le cadre de ses décisions de vote, Candriam Luxembourg s'assure d'avoir obtenu toutes les informations requises pour prendre ces décisions. Les critères ESG et les analystes financiers de Candriam Luxembourg examinent les résolutions présentées aux actionnaires, en tenant compte des recommandations de vote émises par les conseillers externes en matière de gouvernance d'entreprise. Candriam Luxembourg conserve toutefois une entière indépendance concernant ses votes.

Cette politique de vote est disponible sur le site Internet de Candriam (*) et précise notamment :
– la définition du périmètre de vote,
– la manière dont les conflits d'intérêt sont identifiés et gérés,
– le rôle des conseillers mandataires.

En outre, un Comité de Vote par Procuration a été créé au sein de Candriam Luxembourg, et a pour rôle d'évaluer la politique de vote ainsi que de la modifier lorsqu'il le juge nécessaire.
Ce comité est composé de représentants internes issus des équipes Management, Operations, Risk et ESG Research & Stewardship. Des représentants du service Legal peuvent, sur demande, assister aux réunions.

Informations supplémentaires non auditées

Il n'y a pas de programmes de prêt de titres pour les fonds qui font partie de la SICAV actuelle.

(*)https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities

Directive européenne sur les droits des actionnaires (SRD II) (1)

Conformément aux règles de transparence énoncées dans la directive européenne « Droits des actionnaires » et relatives à la divulgation annuelle aux investisseurs institutionnels, vous pouvez obtenir des informations complémentaires sur la stratégie d'investissement mise en œuvre par Candriam et la contribution de cette stratégie à la performance à moyen et long terme du fonds.
Vous pouvez soumettre votre demande à l'adresse suivante : https://www.candriam.fr/contact/.

(1) Directive (UE) 2017/828 du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2007/36/CE en vue de promouvoir l'engagement à long terme des actionnaires.

Compartiments	Taux de rotation du portefeuille (%)*
Candriam Sustainable Defensive Asset Allocation	82.88
Candriam Sustainable Equity Children	64.41
Candriam Sustainable Equity Circular Economy	94.46
Candriam Sustainable Equity Climate Action	33.35
Candriam Sustainable Equity Emerging Markets	262.93
Candriam Sustainable Equity EMU	56.13
Candriam Sustainable Equity Europe	35.32
Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps	38.76
Candriam Sustainable Equity Future Mobility	23.62
Candriam Sustainable Equity Japan	150.92
Candriam Sustainable Equity Quant Europe	78.9
Candriam Sustainable Equity US	129.96
Candriam Sustainable Equity World	156.9

** Formule utilisée [(Total achats + total ventes) - (total souscriptions + total rachats)] / Moyenne des actifs nets pendant la période considérée.*

Informations supplémentaires non auditées

Informations relatives à la politique de rémunération

La directive européenne 2014/91/UE modifiant la directive 2009/65/CE concernant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières, applicable à la SICAV, est entrée en vigueur le 18 mars 2016. Elle est transposée en droit national par la loi luxembourgeoise du 10 mai 2016 transposant la directive 2014/91/UE. En raison de cette nouvelle réglementation, la SICAV est tenue de publier les informations relatives à la rémunération des salariés identifiés au sens de la Loi dans le rapport annuel.

Candriam détient une double licence, d'une part, en tant que société de gestion conformément à l'article 15 de la loi du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif et, d'autre part, en tant que gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs conformément à la loi du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs. Les responsabilités incombant à Candriam en vertu de ces deux lois sont relativement similaires et Candriam considère que son personnel est rémunéré de la même manière pour les tâches relatives à l'administration des OPCVM et des fonds d'investissement alternatifs.

Au cours de son exercice clos le 31 décembre 2022, Candriam a versé les sommes suivantes à son personnel :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 16.496.391 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 7.603.281 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 147.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes de Candriam ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous montrent également le montant agrégé des rémunérations globales chez Candriam.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : 4.123.181 euros.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel de Candriam dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont elle est la Société de Gestion (hors direction générale) : 2.274.454 euros.

Rémunérations versées par Candriam au personnel de sa succursale belge (Candriam - Belgian Branch), agissant en qualité de gestionnaire financier, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 24.652.347 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 10.435.950 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 256.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes du gestionnaire financier ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous indiquent également le montant agrégé des rémunérations globales au niveau du gestionnaire financier.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : EUR : 5,059,679.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel du gestionnaire financier dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont il est le gestionnaire financier (hors direction générale) : 4.582.833 euros.

Rémunérations versées par Candriam au personnel de sa succursale française (Candriam - Succursale française), agissant en qualité de gestionnaire(s) financier(s), au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 18.384.879 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 9.558.325 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 202.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes du gestionnaire financier ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous indiquent également le montant agrégé des rémunérations globales au niveau du gestionnaire financier.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : 3.634.215 euros.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel du gestionnaire financier dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont il est le gestionnaire financier (hors direction générale) : 3.398.975 euros.

La politique de rémunération a été révisée pour la dernière fois par le comité de rémunération de Candriam le 29 janvier 2021 et a été adoptée par le Conseil d'Administration de Candriam.

Informations supplémentaires non auditées

Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)

Tous les compartiments de la SICAV relèvent de l'article 9 du Règlement SFDR.

Candriam Sustainable Balanced Asset Allocation

Entity LEI: 549300BR7KE8KDJI4O45

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ OUI	☐ NON
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental :** 42.64%	☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social :** 50.42%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide de l'indicateur de durabilité suivant :

- Empreinte carbone : le Compartiment vise à obtenir une empreinte carbone inférieure d'au moins 25 % à celle de l'indice de référence du fonds.

En outre, l'indicateur suivant a été surveillé soit directement pour les investissements en lignes directes, soit indirectement dans les OPCVM/OPC sous-jacents gérés par Candriam :

- s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des émetteurs qui sont en violation des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ou du Pacte mondial des Nations Unies.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 75 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? "

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment vise à obtenir une empreinte carbone inférieure d'au moins 25 % à celle de son indice de référence.

Le Compartiment vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre par rapport à son indice de référence en ligne avec les objectifs de l'accord de Paris. Dans une phase ultérieure, d'autres mesures seront prises afin d'assurer la réduction des émissions de carbone en vue de la réalisation de l'accord de Paris.

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - 25% reduction vs bench	25.56	77.32

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant " à ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse et par le biais d'une vaste gamme de méthodes.

Pour l'analyse des sociétés émettrices, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2.Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Score ESG des pays : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité autour de quatre dimensions de durabilité : Capital naturel, capital humain, capital social et capital économique.

2. Filtrage négatif des pays, qui comprend les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam - les États commettant de graves violations des droits de l'homme ;
- l'Indice de la liberté dans le monde de Freedom House - les États considérés comme « non libres ».

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend de plusieurs éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenait compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : https://www.candriam.com/en/private/sfdr/) :

- Engagement : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujetti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
    - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le " nouveau cadre normal " d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs PAI	Résultat
1- GHG Emissions - Scope 1 GHG Emissions	83.50
1- GHG Emissions - Scope 2 GHG Emissions	50.63
1- GHG Emissions - Total GHG Emissions	134.13
2 - Carbon Footprint	25.56
3 - GHG intensity of investee companies	86.81
4 - Exposure to companies active in fossil fuel sector	1.64%
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
13 - Board gender diversity	36.12%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%
15 - GHG intensity	235.53
16 - Investee countries subject to social violations	0.00%

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY EUROPE Z C	Investments funds	16.64%	EU
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY US Z C	Investments funds	12.93%	US
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO Z C	Investments funds	12.10%	S1
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO SHORT TERM Z C	Investments funds	12.03%	S1
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY EMERGING MARKETS Z C	Investments funds	8.92%	EM
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE Z C	Investments funds	8.38%	S1
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY QUANT EUROPE Z C	Investments funds	5.70%	EU
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL Z C	Investments funds	5.06%	S1
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EMERGING MARKETS Z C	Investments funds	3.09%	EM
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY JAPAN Z C	Investments funds	2.17%	JP
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL HIGH YIELD Z C	Investments funds	2.07%	S1
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY CLIMATE ACTION Z C	Investments funds	1.39%	S1
CANDRIAM FUND SUSTAINABLE EUROPEAN EQUITIES FOSSIL FREE Z C	Investments funds	1.31%	EU
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY WORLD Z C	Investments funds	1.21%	S1
CANDRIAM FUND SUSTAINABLE EURO CORPORATE BONDS FOSSIL FREE Z C	Investments funds	1.02%	S1

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques..

Quelle était l'allocation des actifs ?

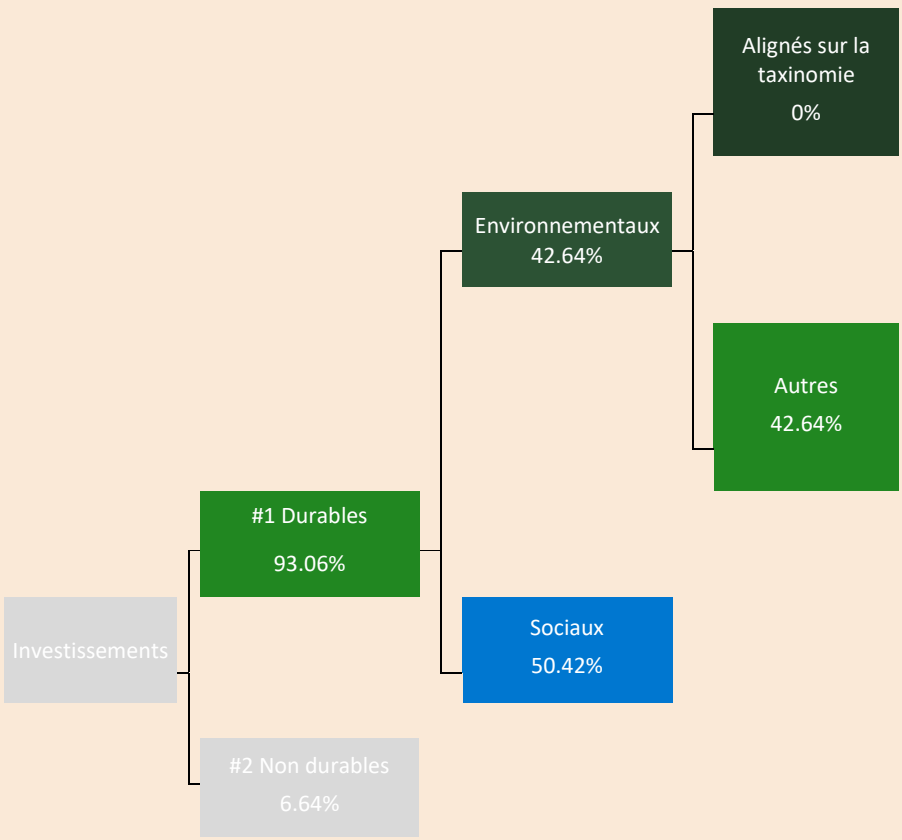

La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Top secteurs	Proportion
Investments funds	95.65%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE [1] ?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **dont obligations souveraines***

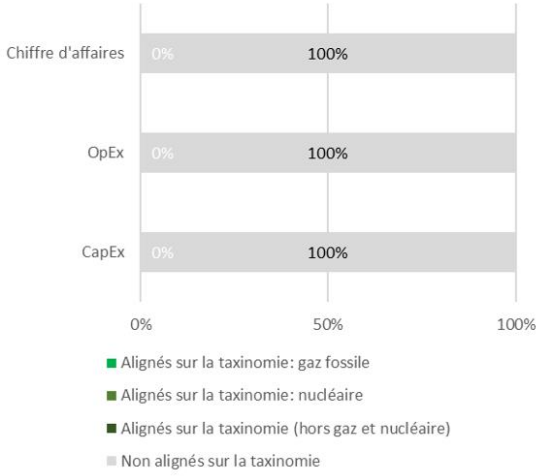

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***

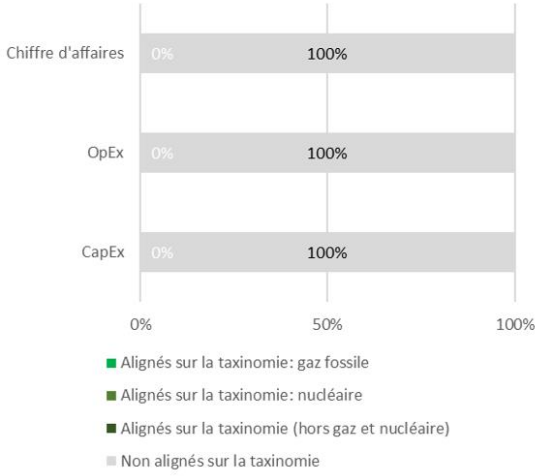

** Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 42,64 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 50,42 %

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie « non durables » sont présents dans le Compartiment à hauteur de 6,64 % des actifs nets totaux.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements.
- Des produits dérivés ne portant pas sur un seul émetteur (« Non single name ») utilisés pour une gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Les fonds sous-jacents ont été sélectionnés pour répondre aux objectifs d'investissement durable du portefeuille prévus. Le Compartiment vise à obtenir une empreinte carbone d'au moins 25 % inférieure à celle de son indice de référence.

En décembre 2022, pour un profil équilibré, avec une date de création le 01/03/2022 et les premiers investissements en 06/2022, l'empreinte carbone du fonds était de 26 tonnes/million d'euros investis, contre 77 t eq-CO2/million d'euros investis pour l'indice de référence du fonds. Ces chiffres sont basés sur les émissions de Scopes 1 et 2. Le score ESG global des entreprises du Compartiment était de 56, contre 51 pour l'indice de référence.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Aucun indice spécifique n’est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d’investissement durable.

Candriam Sustainable Bond Emerging Markets

Entity LEI: 549300BW76OSRMX5VN77

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ OUI	☐ NON
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental :** 50.52%	☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social :** 46.43%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- Freedom House : un score total Freedom House moyen pondéré supérieur à celui de l'indice de référence du Compartiment.
- Score pays d'intensité de CO2 : un score pays d'intensité de CO2 inférieur de 30 % à celui de l'indice de référence du Compartiment.
- Score ESG : un score pays ESG moyen pondéré supérieur au score ESG moyen pondéré de l'indice de référence du Compartiment. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Liste des régimes oppressifs de Candriam : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements souverains dans des pays figurant sur la liste des régimes oppressifs de Candriam
- Pays considérés comme « non libres » par Freedom House : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements souverains dans des pays considérés comme « non libres » par Freedom House.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 75 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? "

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment vise à obtenir un niveau d'intensité pays de CO2 inférieure d'au moins 30 % à celle de son indice de référence.

En outre, dans la mesure où Candriam fait partie de la Net Zero Asset Management Initiative, le Compartiment vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre en ligne avec les objectifs de l'accord de Paris.

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Freedom House Index - Country - Higher than bench	72.27	51.49
Carbon Intensity - Country - 30% reduction vs bench	198.28	258.85
ESG Score - Country - Higher than bench	34.27	30.02

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant " à ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse et par le biais d'une vaste gamme de méthodes.

Pour l'analyse des sociétés émettrices, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2.Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Score ESG des pays : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité autour de quatre dimensions de durabilité : Capital naturel, capital humain, capital social et capital économique.

2. Filtrage négatif des pays, qui comprend les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam - les États commettant de graves violations des droits de l'homme ;
- l'Indice de la liberté dans le monde de Freedom House - les États considérés comme « non libres ».

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur

de ce pays. Ce degré d'importance dépend de plusieurs éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :

Les investissements du compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenait compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : https://www.candriam.com/en/private/sfdr/) :

- Engagement : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujetti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
    - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le " nouveau cadre normal " d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la

réalisation de l’objectif d’investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs PAI	Résultat
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%
15 - GHG intensity	352.85
16 - Investee countries subject to social violations	0.00%

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
UNIT STAT TREA BIL ZCP 02-11-23	Bonds of States. Provinces and municipalities	2.82%	US
REPUBLIC OF POL 5.7500 22-32 16/11S	Bonds of States. Provinces and municipalities	2.25%	PL
POLAND GOVERNMENT INTER 5.5 22-27 16/11S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.74%	PL
ROMANIAN GOVERNMENT 5.25 22-27 25/05S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.71%	RO
ROMANIA 3.0000 22-27 27/02S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.50%	RO
NAMIBIA FL.R 15-25 29/10S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.43%	NA
PERUSAHAAN PENERBIT 3.55 21-51 09/06S	Non Classifiable Institutions	1.42%	ID
MALAYSIA WAKALA SUKUK 2.07 21-31 28/04S	Banks and other financial institutions	1.29%	MY
DOMINICAN REPUBLIC 5.50 15-25 27/01S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.26%	DO
ECUADOR 0.5 20-35 31/07S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.25%	EC
IVORY COAST 4.8750 20-32 30/01A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.21%	CI
CHILE 2.55 21-33 27/07S	Non Classifiable Institutions	1.19%	CL
MEXICO GOV INTER 4.75 20-32 27/04S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.19%	MX
MEXICO 4.28 21-41 14/08S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.17%	MX
ROMANIAN GOVERNMENT 6.0 22-34 25/05S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.07%	RO

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques..

Quelle était l'allocation des actifs ?

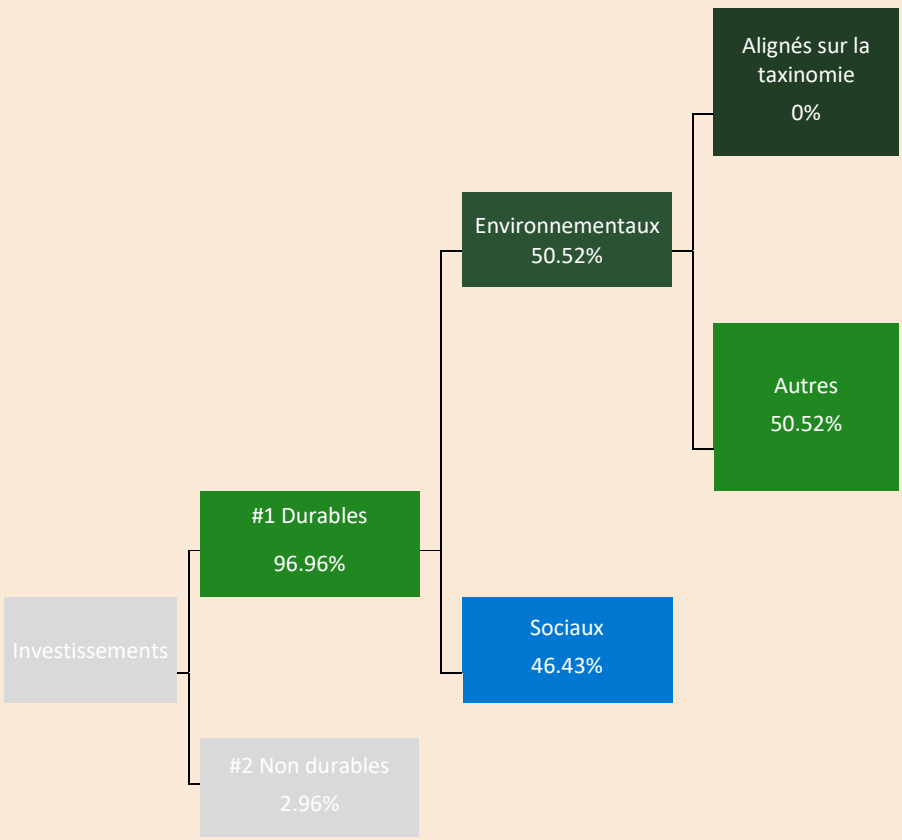

La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Top secteurs	Proportion
Bonds of States. Provinces and municipalities	77.79%
Banks and other financial institutions	7.70%
Non Classifiable Institutions	5.89%
Communication	1.67%
Investments funds	1.03%
Transportation	0.88%
Utilities	0.53%
Foods and non alcoholic drinks	0.50%
Paper and forest products	0.48%
Miscellaneous services	0.46%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE [1] ?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **dont obligations souveraines***

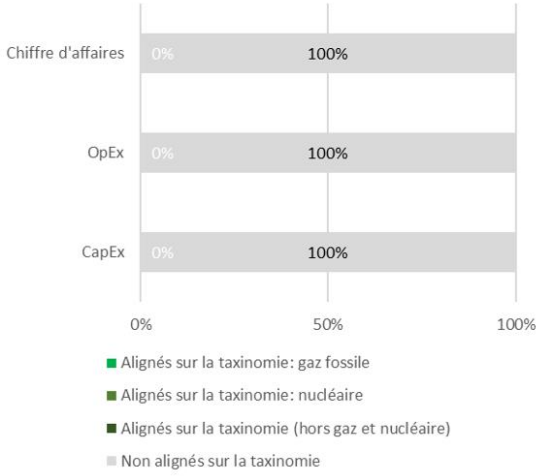

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***

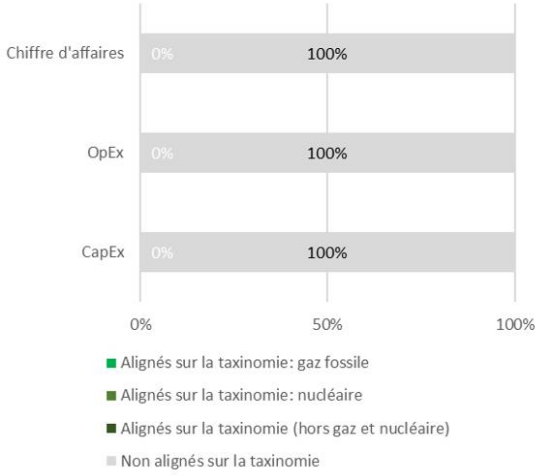

** Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 50,52 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 46,43 %

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie « non durables » sont présents dans le Compartiment à hauteur de 2,96 % des actifs nets totaux.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements.
- Des produits dérivés ne portant pas sur un seul émetteur (« Non single name ») utilisés pour une gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Afin de respecter l'objectif d'investissement durable pendant la période de référence, nous avons exclu l'émetteur suivant de notre univers d'investissement : SASOL LTD. Exclu de notre univers ESG en raison de son implication dans l'industrie du pétrole et du gaz conventionnels, tel que décrit dans la Politique d'exclusion de Candriam. Le Compartiment vise à atteindre un score total moyen pondéré Freedom House, qui mesure le degré des libertés civiles et des droits politiques dans les pays, supérieur à son indice de référence. Au 30/12/2022, le score total Freedom House du Compartiment était de 72,3 contre 51,5 pour son indice de référence. En matière d'engagement, Candriam met en œuvre des initiatives directes et collaboratives pour traiter de manière constructive les questions ESG importantes avec les émetteurs. Par exemple, Candriam a rejoint Investor Policy Dialogue on Deforestation (IPDD), une initiative d'engagement souverain menée par des investisseurs qui vise à mettre fin à la déforestation dans certains des biomes les plus biodiversifiés et les plus absorbants de carbone au monde. L'IPDD a engagé un dialogue en 2022 avec le gouvernement indonésien au sujet de la déforestation.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Aucun indice spécifique n’est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d’investissement durable.

Candriam Sustainable Bond Euro

Entity LEI: 549300I4PR0HUHVF1B89

CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ OUI	☐ NON
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental :** 57.16%	☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social :** 41.49%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- empreinte carbone : une empreinte carbone d'au moins 30 % inférieure à celle de l'indice de référence du Compartiment ;
- Obligations vertes : investissement d'au moins 10 % des actifs nets totaux du Compartiment dans des obligations vertes. Le Compartiment entend accroître la part d'obligations vertes à 20 % d'ici la fin 2025.
- Score ESG : un score ESG moyen pondéré supérieur à celui de l'indice de référence du Compartiment. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- Liste des régimes oppressifs de Candriam : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements souverains dans des pays figurant sur la liste des régimes oppressifs de Candriam
- Pays considérés comme « non libres » par Freedom House : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements souverains dans des pays considérés comme « non libres » par Freedom House.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 75 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? "

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment vise à obtenir une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de son indice de référence.

En outre, dans la mesure où Candriam fait partie de la Net Zero Asset Management Initiative, le Compartiment vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre en ligne avec les objectifs de l'accord de Paris.

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - 30% reduction vs bench	31.62	70.12
ESG Score - Country and Corporate - Higher than bench	57.73	56.21
Green Bonds - Min 10% / Min 20% 2025	18.50%	

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant " à ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse et par le biais d'une vaste gamme de méthodes.

Pour l'analyse des sociétés émettrices, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2.Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Score ESG des pays : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité autour de quatre dimensions de durabilité : Capital naturel, capital humain, capital social et capital économique.

2. Filtrage négatif des pays, qui comprend les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam - les États commettant de graves violations des droits de l'homme ;
- l'Indice de la liberté dans le monde de Freedom House - les États considérés comme « non libres ».

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur

de ce pays. Ce degré d'importance dépend de plusieurs éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenait compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : https://www.candriam.com/en/private/sfdr/) :

- Engagement : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujetti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
    - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le " nouveau cadre normal " d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la

réalisation de l’objectif d’investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs PAI	Résultat
1- GHG Emissions - Scope 1 GHG Emissions	5140.00
1- GHG Emissions - Scope 2 GHG Emissions	2687.95
1- GHG Emissions - Total GHG Emissions	7827.95
2 - Carbon Footprint	31.62
3 - GHG intensity of investee companies	103.19
4 - Exposure to companies active in fossil fuel sector	0.26%
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
13 - Board gender diversity	39.90%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%
15 - GHG intensity	193.46
16 - Investee countries subject to social violations	0.00%

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
AUSTRIA 0.9 22-32 20/02A	Non Classifiable Institutions	2.03%	AT
GERMANY 0.00 20-35 15/05U	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.62%	DE
EUROPEAN UNION 2.0 22-27 04/10A	Supranational Organisations	1.52%	EU
ITALY 2.00 18-28 01/02S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.36%	IT
FRANCE 2.75 12-27 25/10A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.30%	FR
GERMANY 0.00 21-28 15/11U	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.27%	DE
FRANCE 0.7500 22-28 25/02A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.23%	FR
SPAIN 0.80 20-27 30/07A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.21%	ES
ITALY 21-24 15/08U	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.18%	IT
FRANCE 1.75 17-39 25/06A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.18%	FR
BUONI POLIENNAL 0.8500 19-27 15/01S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.17%	IT
ITALY 2.45 16-33 01/09S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.09%	IT
BELGIUM 1.25 18-33 22/04A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.08%	BE
SPAIN 2.55 22-32 31/10A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.02%	ES
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.00%	NL

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques..

Quelle était l'allocation des actifs ?

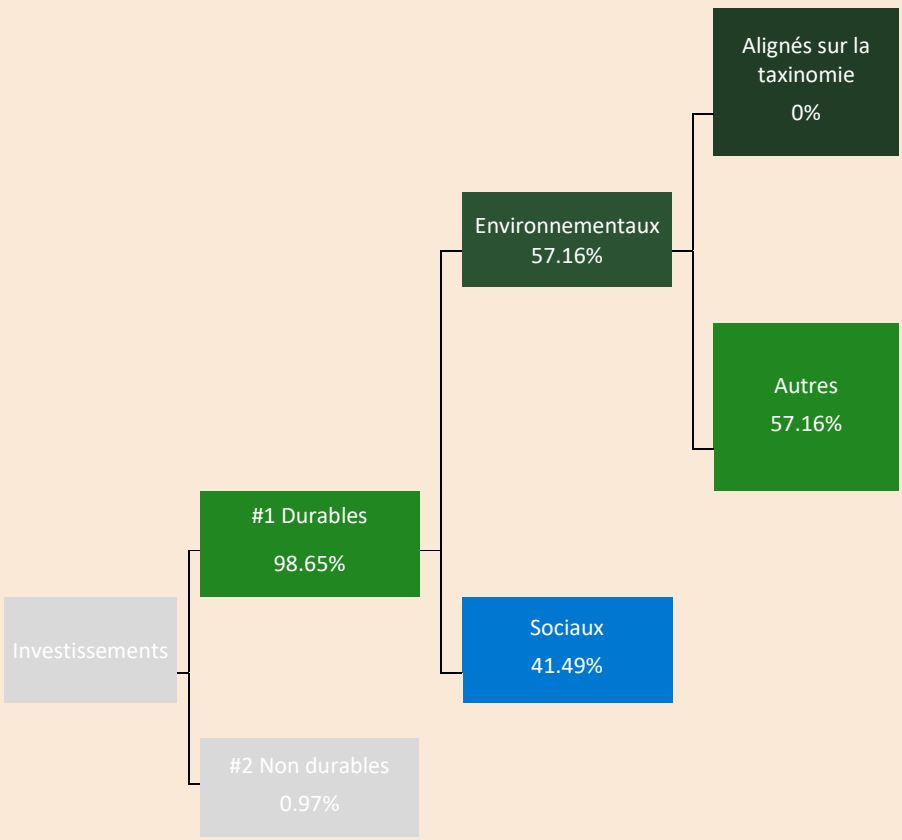

La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Top secteurs	Proportion
Bonds of States. Provinces and municipalities	43.53%
Banks and other financial institutions	26.40%
Supranational Organisations	8.74%
Non Classifiable Institutions	3.04%
Communication	2.13%
Pharmaceuticals	1.97%
Investments funds	1.23%
Real estate	1.15%
Miscellaneous consumer goods	1.06%
Miscellaneous services	1.03%
Utilities	0.95%
Insurance	0.84%
Foods and non alcoholic drinks	0.83%
Transportation	0.80%
Textiles and garments	0.78%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE [1] ?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **dont obligations souveraines***

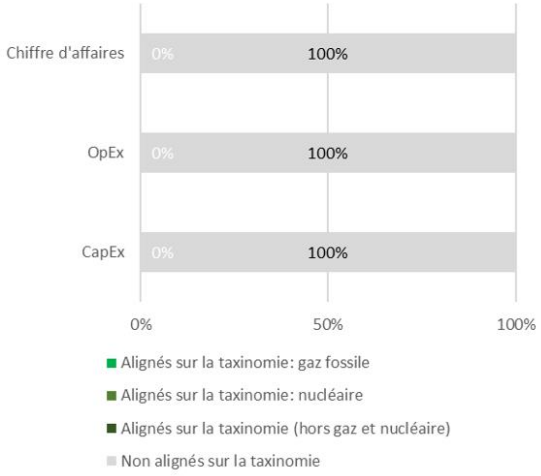

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***

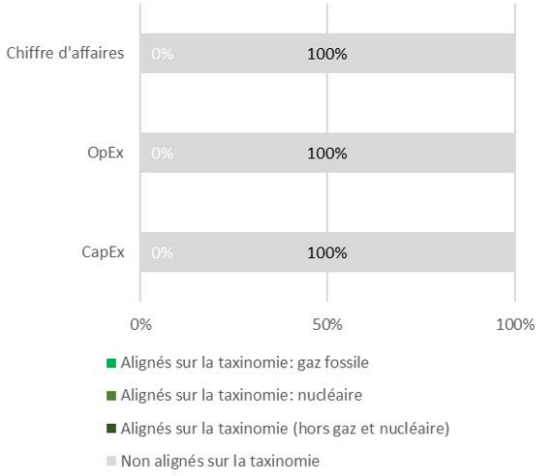

** Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de I'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 57,16 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 41,49 %

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie « non durables » sont présents dans le Compartiment à hauteur de 0,97 % des actifs nets totaux.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements.
- Des produits dérivés ne portant pas sur un seul émetteur (« Non single name ») utilisés pour une gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Afin de respecter l'objectif d'investissement durable pendant la période de référence, nous avons exclu l'émetteur suivant de notre univers d'investissement : ORPEA SA. Exclu sur la base de l'analyse de controverse basée sur des normes de Candriam, pour avoir enfreint de manière significative et répétée les normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par les Nations Unies. Le Compartiment vise à investir au moins 10 % de ses actifs nets totaux dans des obligations vertes. Au 30/12/2022, 18,5 % des actifs nets totaux du Compartiment étaient investis dans des obligations vertes.

Le Compartiment a obtenu un score ESG global de 57,73 à la fin de décembre 2022, calculé par le biais de la méthodologie ESG développée par Candriam, supérieur à son objectif d'au moins 56,21.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Aucun indice spécifique n’est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d’investissement durable.

Candriam Sustainable Bond Euro Corporate

Entity LEI: 549300EWLO6W8JWYN626

CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ OUI	☐ NON
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental :** 56.37%	☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social :** 35.46%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- Empreinte carbone : une empreinte carbone d'au moins 30 % inférieure à celle de l'indice de référence du Compartiment ;
- Obligations vertes : au moins 10 % des actifs nets totaux du Compartiment investis dans des obligations vertes. Le Compartiment entend accroître la part d'obligations vertes à 20 % d'ici la fin 2025.
- Score ESG : un score ESG moyen pondéré supérieur à celui de l'indice de référence du Compartiment. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 75 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? "

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment vise à obtenir une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de son indice de référence.

En outre, dans la mesure où Candriam fait partie de la Net Zero Asset Management Initiative, le Compartiment vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre en ligne avec les objectifs de l'accord de Paris.

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - 30% reduction vs bench	25.37	92.06
ESG Score - Corporate - Higher than bench	56.57	51.95
Green Bonds - Min 10% / Min 20% 2025	13.80%	

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant " à ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2.Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :

Les investissements du compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenait compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : https://www.candriam.com/en/private/sfdr/) :

- Engagement : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujetti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
    - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le " nouveau cadre normal " d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs PAI	Résultat
1- GHG Emissions - Scope 1 GHG Emissions	17134.93
1- GHG Emissions - Scope 2 GHG Emissions	6617.88
1- GHG Emissions - Total GHG Emissions	23752.81
2 - Carbon Footprint	25.37
3 - GHG intensity of investee companies	70.67
4 - Exposure to companies active in fossil fuel sector	1.55%
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
13 - Board gender diversity	38.81%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CANDRIAM SUSTAINABLE MONEY MARKET EURO Z C	Investments funds	4.54%	S1
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 20-XX 17/06A	Banks and other financial institutions	1.27%	DE
ABN AMRO BK 4.25 22-30 21/02A	Banks and other financial institutions	1.10%	NL
NESTLE FINANCE INTER 3.375 22-34 15/11A	Banks and other financial institutions	1.00%	US
BANCO DE SABADELL FL.R 22-26 24/03A	Banks and other financial institutions	0.95%	ES
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.375 22-27 19/09A9A	Banks and other financial institutions	0.94%	FR
VOLKSWAGEN LEASING G 0.375 21-26 19/05A	Banks and other financial institutions	0.94%	DE
MORGAN STAN CAP SERV FL.R 22-28 25/10A	Banks and other financial institutions	0.91%	US
MEDT GL 2.625 22-25 15/10A	Pharmaceuticals	0.91%	US
TORONTO DOMINION 3.631 22-29 13/12A	Banks and other financial institutions	0.90%	CA
BANQUE FED CRED 1.25 17-27 26/05A	Banks and other financial institutions	0.90%	FR
ARVAL SERVICE LEASE 4.75 22-27 22/05A5A	Transportation	0.87%	FR
TENNET HOLDING B.V 4.5 22-34 28/10A	Non Classifiable Institutions	0.86%	NL
DH EUROPE FIN 0.45 19-28 18/03A	Banks and other financial institutions	0.84%	US
ING GROUP NV FL.R 22-27 16/02A	Banks and other financial institutions	0.83%	NL

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques..

Quelle était l'allocation des actifs ?

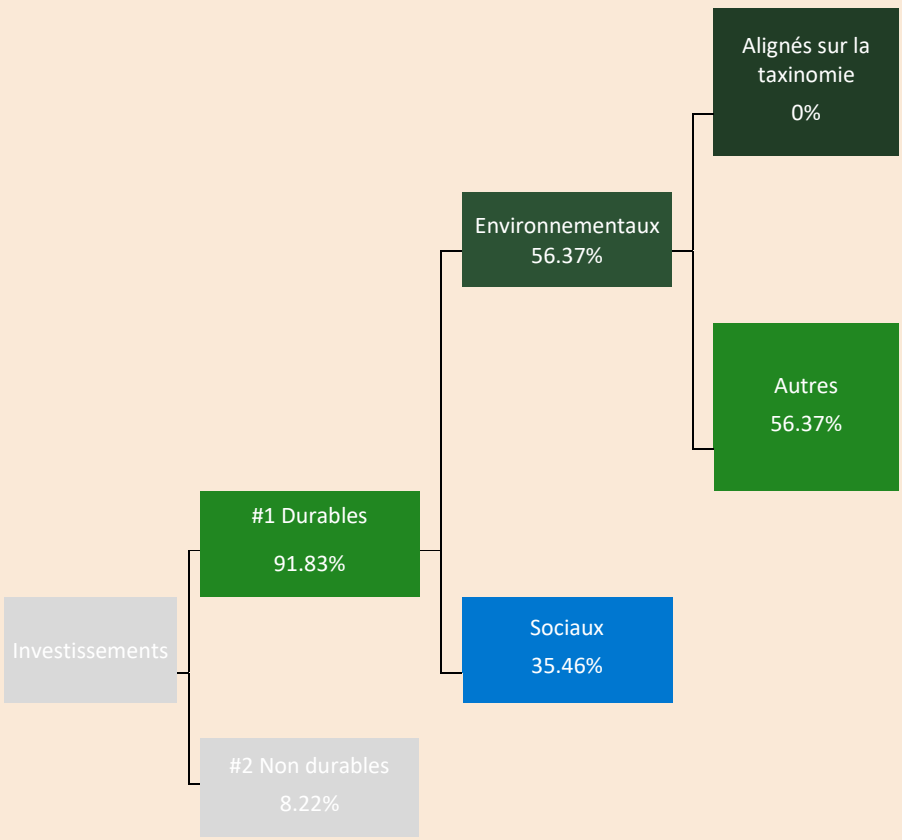

La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Top secteurs	Proportion
Banks and other financial institutions	55.43%
Investments funds	4.54%
Pharmaceuticals	4.18%
Real estate	3.45%
Communication	3.33%
Insurance	3.07%
Non Classifiable Institutions	2.79%
Utilities	2.79%
Electronics and semiconductors	2.18%
Transportation	1.86%
Office supplies and computing	1.56%
Miscellaneous services	1.39%
Road vehicles	1.31%
Foods and non alcoholic drinks	0.77%
Electrical engineering	0.68%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE [1] ?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **dont obligations souveraines***

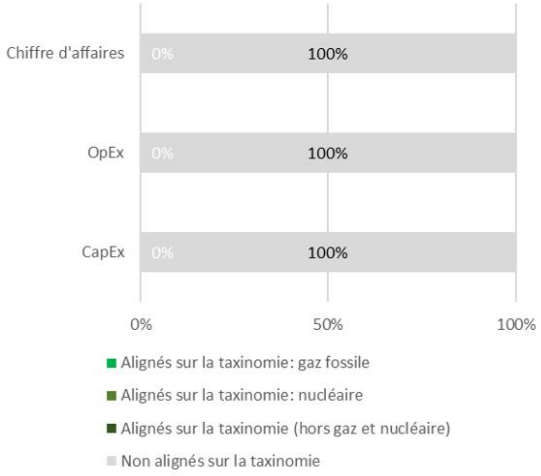

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***

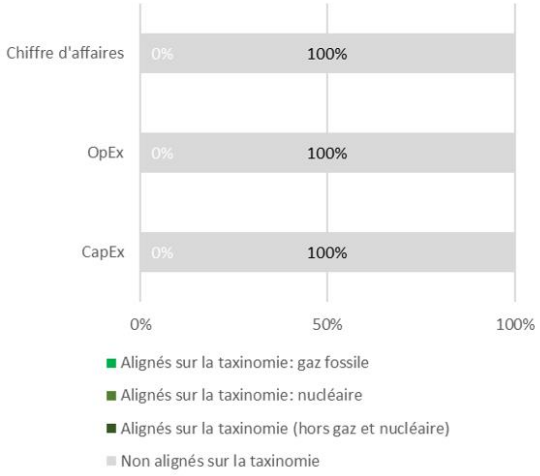

** Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 56,37 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 35,46 %

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie « non durables » sont présents dans le Compartiment à hauteur de 8,22 % des actifs nets totaux.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements.
- Des produits dérivés ne portant pas sur un seul émetteur (« Non single name ») utilisés pour une gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Afin de respecter l'objectif d'investissement durable pendant la période de référence, nous avons exclu l'émetteur suivant de notre univers d'investissement : OMV AG. Exclu de notre univers ESG en raison de son implication dans l'industrie du pétrole et du gaz conventionnels tel que décrit dans la politique d'exclusion de Candriam. Le Compartiment vise à investir au moins 10 % de ses actifs nets totaux dans des obligations vertes. Au 30/12/2022, 14 % des actifs nets totaux du Compartiment étaient investis dans des obligations vertes.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.

d'investissement durable.

Candriam Sustainable Bond Euro Short Term

Entity LEI: 549300XMO6ROCYLIXU45

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ OUI	☐ NON
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental :** 54.05%	☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social :** 44.59%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- empreinte carbone : une empreinte carbone d'au moins 30 % inférieure à celle de l'indice de référence du Compartiment ;
- Obligations vertes : investissement d'au moins 10 % des actifs nets totaux du Compartiment dans des obligations vertes. Le Compartiment entend accroître la part d'obligations vertes à 20 % d'ici la fin 2025.
- Score ESG : un score ESG moyen pondéré supérieur au score ESG moyen pondéré de l'indice de référence du Compartiment. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unie : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- Liste des régimes oppressifs de Candriam : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements souverains dans des pays figurant sur la liste des régimes oppressifs de Candriam
- Pays considérés comme « non libres » par Freedom House : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements souverains dans des pays considérés comme « non libres » par Freedom House.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 75 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? "

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment vise à obtenir une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de son indice de référence.

En outre, dans la mesure où Candriam fait partie de la Net Zero Asset Management Initiative, le Compartiment vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre en ligne avec les objectifs de l'accord de Paris.

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - 30% reduction vs bench	21.39	69.83
ESG Score - Country and Corporate - Higher than bench	57.06	55.73
Green Bonds - Min 5% / Min 20% 2025	7.16%	

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant " à ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse et par le biais d'une vaste gamme de méthodes.

Pour l'analyse des sociétés émettrices, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2.Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Score ESG des pays : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité autour de quatre dimensions de durabilité : Capital naturel, capital humain, capital social et capital économique.

2. Filtrage négatif des pays, qui comprend les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam - les États commettant de graves violations des droits de l'homme ;
- l'Indice de la liberté dans le monde de Freedom House - les États considérés comme « non libres ».

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend de plusieurs éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenait compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : https://www.candriam.com/en/private/sfdr/) :

- Engagement : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujetti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
    - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le " nouveau cadre normal " d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs PAI	Résultat
1- GHG Emissions - Scope 1 GHG Emissions	11397.50
1- GHG Emissions - Scope 2 GHG Emissions	5279.46
1- GHG Emissions - Total GHG Emissions	16676.96
2 - Carbon Footprint	21.39
3 - GHG intensity of investee companies	53.98
4 - Exposure to companies active in fossil fuel sector	1.46%
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
13 - Board gender diversity	41.06%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%
15 - GHG intensity	191.16
16 - Investee countries subject to social violations	0.00%

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CANDRIAM SUSTAINABLE MONEY MARKET EURO Z C	Investments funds	3.74%	S1
ITALY 0.3500 19-25 01/02S	Bonds of States. Provinces and municipalities	2.13%	IT
ITALY 21-24 15/08U	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.86%	IT
SPAIN 0.00 20-25 31/01U	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.71%	ES
ITALY 1.75 19-24 01/07S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.51%	IT
ITALIE 1.45 25 15-03S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.44%	IT
SPAIN 2.75 14-24 31/10A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.20%	ES
BELGIUM 0.50 17-24 22/10A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.09%	BE
TORONTO DOMINION BANK 0.375 19-24 25/04A	Banks and other financial institutions	0.99%	CA
AXA SA 5.125 13-43 04/07A	Insurance	0.97%	FR
REPUBLIQUE ITALIENNE 2.5 18-25 15/11S	Bonds of States. Provinces and municipalities	0.96%	IT
GERMANY 0.10 12-23 15/04A	Bonds of States. Provinces and municipalities	0.93%	DE
ITALY 3.75 14-24 01/09S	Bonds of States. Provinces and municipalities	0.92%	IT
SWISS RE FINANCE UK 1.375 16-23 27/05A	Banks and other financial institutions	0.88%	US
SPAIN 0.00 21-24 31/05U	Bonds of States. Provinces and municipalities	0.87%	ES

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques..

Quelle était l'allocation des actifs ?

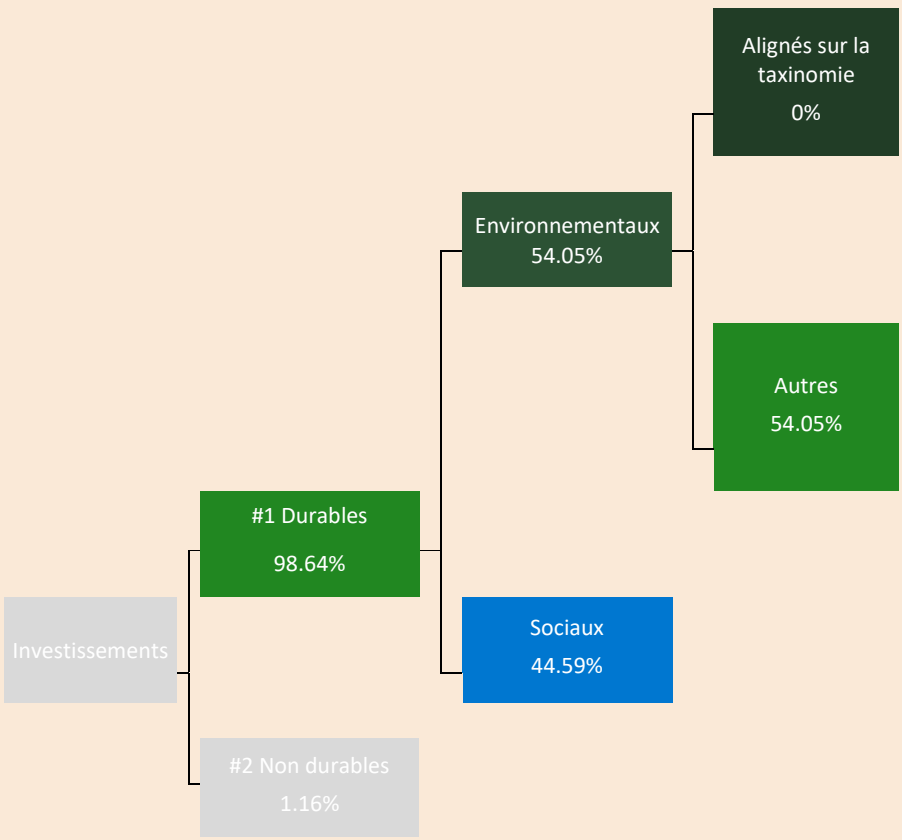

La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Top secteurs	Proportion
Banks and other financial institutions	41.11%
Bonds of States. Provinces and municipalities	25.64%
Investments funds	3.74%
Communication	3.73%
Insurance	2.56%
Electrical engineering	2.19%
Pharmaceuticals	2.11%
Real estate	2.08%
Electronics and semiconductors	2.00%
Internet and internet services	1.94%
Foods and non alcoholic drinks	1.67%
Utilities	1.62%
Supranational Organisations	1.56%
Office supplies and computing	1.07%
Textiles and garments	0.89%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE [1] ?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **dont obligations souveraines***

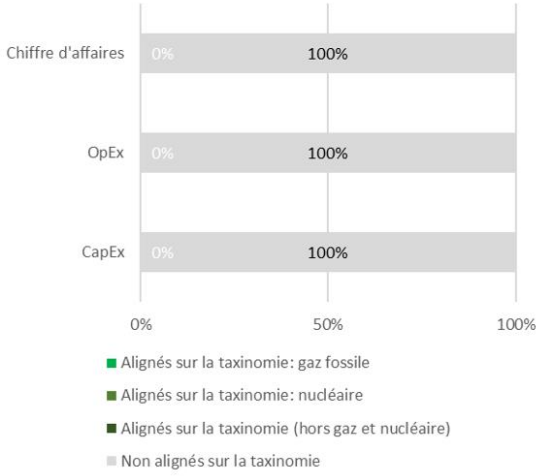

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***

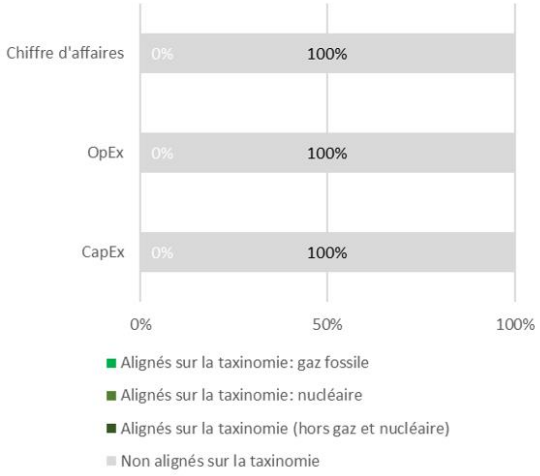

** Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 54,05 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 44,59 %

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie « non durables » sont présents dans le Compartiment à hauteur de 1,16 % des actifs nets totaux.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements.
- Des produits dérivés ne portant pas sur un seul émetteur (« Non single name ») utilisés pour une gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Au 30/12/2022, l'empreinte carbone du Compartiment était de 21,39, mieux que son objectif de -30 % que l'indice de référence (69,83). Ces chiffres sont basés sur les émissions de Scopes 1 et 2.

Afin de respecter l'objectif d'investissement durable pendant la période de référence, nous avons vendu les investissements suivants : Berkshire Hathaway, la position a été exclue en raison d'un risque lié à son exposition potentielle aux armements.

Afin de respecter l'objectif d'investissement durable pendant la période de référence, nous avons acheté les investissements suivants dont les émetteurs avaient contribué à la réalisation de l'objectif d'investissement durable : Schneider, Royal Bank of Canada, Iberdrola, Toronto Dominion et Thermo Fischer.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Aucun indice spécifique n’est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d’investissement durable.

Candriam Sustainable Bond Global

Entity LEI: 549300XVKW5XWVWVNY73

CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ OUI	☐ NON
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental :** 53.76%	☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social :** 41.41%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- empreinte carbone : une empreinte carbone d'au moins 30 % inférieure à celle de l'indice de référence du Compartiment ;
- Obligations vertes : investissement d'au moins 10 % des actifs nets totaux du Compartiment dans des obligations vertes. Le Compartiment entend accroître la part d'obligations vertes à 20 % d'ici la fin 2025.
- Score ESG : un score ESG moyen pondéré supérieur à celui de l'indice de référence du Compartiment. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- Liste des régimes oppressifs de Candriam : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements souverains dans des pays figurant sur la liste des régimes oppressifs de Candriam
- Pays considérés comme « non libres » par Freedom House : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements souverains dans des pays considérés comme « non libres » par Freedom House.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 75 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? "

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment vise à obtenir une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de son indice de référence.

En outre, dans la mesure où Candriam fait partie de la Net Zero Asset Management Initiative, le Compartiment vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre en ligne avec les objectifs de l'accord de Paris.

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - 30% reduction vs bench	14.20	122.98
ESG Score - Country and Corporate - Higher than bench	54.89	49.63
Green Bonds - Min 10% / Min 20% 2025	17.03%	

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant " à ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse et par le biais d'une vaste gamme de méthodes.

Pour l'analyse des sociétés émettrices, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2.Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Score ESG des pays : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité autour de quatre dimensions de durabilité : Capital naturel, capital humain, capital social et capital économique.

2. Filtrage négatif des pays, qui comprend les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam - les États commettant de graves violations des droits de l'homme ;
- l'Indice de la liberté dans le monde de Freedom House - les États considérés comme « non libres ».

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur

de ce pays. Ce degré d'importance dépend de plusieurs éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenait compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : https://www.candriam.com/en/private/sfdr/) :

- Engagement : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujetti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
    - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le " nouveau cadre normal " d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la

réalisation de l’objectif d’investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs PAI	Résultat
1- GHG Emissions - Scope 1 GHG Emissions	636.75
1- GHG Emissions - Scope 2 GHG Emissions	531.74
1- GHG Emissions - Total GHG Emissions	1168.50
2 - Carbon Footprint	14.20
3 - GHG intensity of investee companies	57.23
4 - Exposure to companies active in fossil fuel sector	0.39%
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
13 - Board gender diversity	37.70%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%
15 - GHG intensity	262.28
16 - Investee countries subject to social violations	0.00%

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
GERMANY 0.10 12-23 15/04A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.96%	DE
NEDERLANDSE WATERSCHAP 3.45 18-28 17/07S	Banks and other financial institutions	1.89%	NL
BEI 2.2500 19-24 24/06S	Supranational Organisations	1.72%	EU
INTL BK RECON DEVEL 1.625 21-28 10/05S	Supranational Organisations	1.57%	S1
BUNDESREPUBLIK DEUTS 0.00 21-31 15/08U	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.53%	DE
UNITED STATES 1.125 20-25 28/02S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.51%	US
KREDITANS.FUER WIEDER.2.05 06-26 16/02S	Banks and other financial institutions	1.45%	DE
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EMERGING MARKETS Z C	Investments funds	1.39%	EM
JAPAN GOVT CPI LINKED 0.005 22-32 10/03S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.17%	JP
JAPAN 0.10 18-28 20/03S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.11%	JP
GERMANY 0.00 20-30 15/08U	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.10%	DE
KREDITANSTALT FUER WIE 0.00 21-31 15/09U	Banks and other financial institutions	1.09%	DE
KFW 1.0000 21-26 01/10S	Banks and other financial institutions	0.95%	DE
INTL BK RECONS DEVELOP 3.3 18-28 14/08S	Supranational Organisations	0.94%	S1
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND IMPACT Z C	Investments funds	0.93%	S1

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques..

Quelle était l'allocation des actifs ?

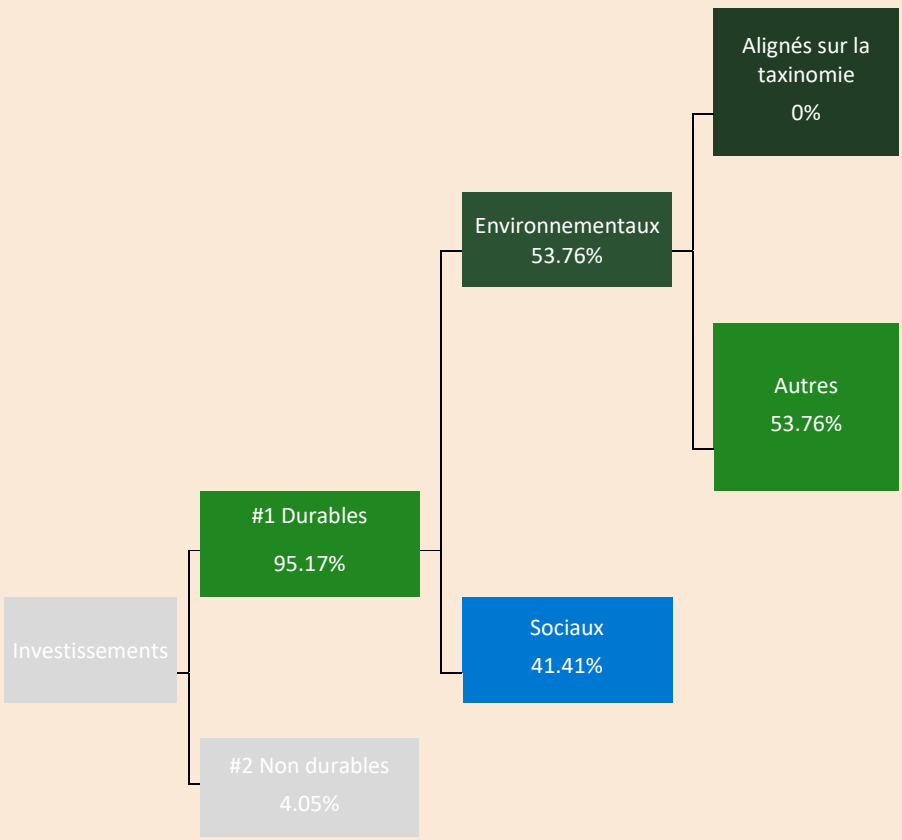

La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Top secteurs	Proportion
Bonds of States. Provinces and municipalities	39.69%
Banks and other financial institutions	25.57%
Supranational Organisations	10.03%
Investments funds	2.95%
Pharmaceuticals	1.55%
Miscellaneous services	1.48%
Real estate	1.47%
Electronics and semiconductors	1.38%
Communication	1.31%
Non Classifiable Institutions	1.17%
Retail trade and department stores	1.09%
Miscellaneous consumer goods	0.95%
Transportation	0.91%
Electrical engineering	0.75%
Foods and non alcoholic drinks	0.59%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE [1] ?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **dont obligations souveraines***

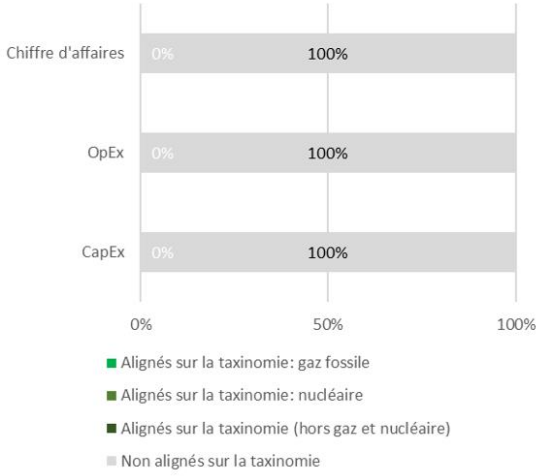

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***

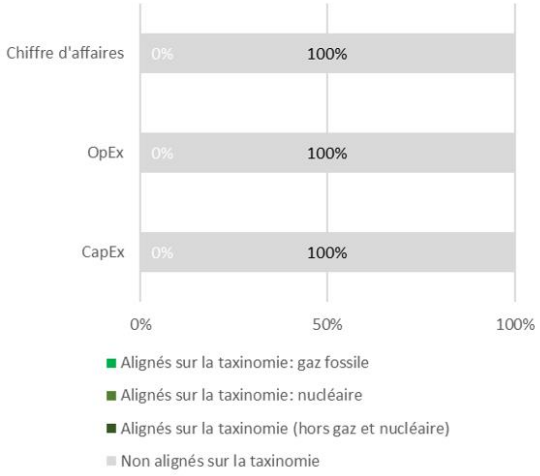

** Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 53,76 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 41,41 %

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie « non durables » sont présents dans le Compartiment à hauteur de 4,05 % des actifs nets totaux.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements.
- Des produits dérivés ne portant pas sur un seul émetteur (« Non single name ») utilisés pour une gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Afin de respecter l'objectif d'investissement durable pendant la période de référence, nous avons exclu l'émetteur suivant de notre univers d'investissement : OMV AG. Exclu de notre univers ESG en raison de son implication dans l'industrie du pétrole et du gaz conventionnels tel que décrit dans la politique d'exclusion de Candriam. Le Compartiment vise à investir au moins 10 % de ses actifs nets totaux dans des obligations vertes. Au 30/12/2022, 17 % des actifs nets totaux du Compartiment étaient investis dans des obligations vertes.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.

d'investissement durable.

Candriam Sustainable Bond Global Convertible

Entity LEI: 549300BE0RG4TR6JMR36

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ OUI	☐ NON
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental :** 32.75%	☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social :** 60.85%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

La réalisation des objectifs d'investissement durable est mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- Empreinte carbone : le Compartiment vise à avoir une empreinte carbone d'au moins 30 % inférieure à celle de l'indice de référence du Compartiment.
- Score ESG : le Compartiment vise à avoir un score ESG moyen pondéré supérieur à celui de l'indice de référence du Compartiment. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis

de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 75 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? "

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment vise à obtenir une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de son indice de référence.

En outre, dans la mesure où Candriam fait partie de la Net Zero Asset Management Initiative, le Compartiment vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre en ligne avec les objectifs de l'accord de Paris.

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - 30% reduction vs bench	28.22	176.98
ESG Score - Corporate - Higher than bench	56.47	48.44

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant " à ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2.Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenait compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : https://www.candriam.com/en/private/sfdr/) :

- Engagement : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujetti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
    - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le " nouveau cadre normal " d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs PAI	Résultat
1- GHG Emissions - Scope 1 GHG Emissions	319.63
1- GHG Emissions - Scope 2 GHG Emissions	224.32
1- GHG Emissions - Total GHG Emissions	543.95
2 - Carbon Footprint	28.22
3 - GHG intensity of investee companies	84.66
4 - Exposure to companies active in fossil fuel sector	2.95%
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
13 - Board gender diversity	36.63%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
JAZZ INVESTMENTS I 1.50 18-24 15/08S	Banks and other financial institutions	3.41%	US
AKAMAI TECHNO 0.375 19-27 01/09S	Internet and internet services	3.03%	US
DROPBOX INC CV 0 21-26 01/03U1	Internet and internet services	3.02%	US
AMADEUS IT GROUP SA 1.50 20-25 09/04S	Internet and internet services	2.96%	ES
NEXTERA ENERGY CV 0.00 21-24 15/06U	Utilities	2.73%	US
DEXCOM INC 0.25 21-25 15/05S	Pharmaceuticals	2.72%	US
BNP PARIBAS CV 0.00 22-25 13/05U	Banks and other financial institutions	2.51%	FR
SIKA CV 0.15 18-25 05/06A	Chemicals	2.37%	CH
SPLUNK INC CV 1.125 18-25 15/09S	Internet and internet services	2.36%	US
LINK 2019 CB CV 4.5 22-27 12/12Q	Real estate	2.27%	HK
BHARTI AIRTEL LTD 1.50 20-25 17/02S	Communication	2.20%	IN
ENPHASE ENERGY INC CV 0.00 21-26 01/03U	Utilities	2.11%	US
QIAGEN NV 0.50 17-23 13/09S	Biotechnology	2.05%	US
CITIGROUP INC 0.00 20-24 25/07U	Banks and other financial institutions	2.03%	US
ORMAT TECHNOLOGIES 2.5 22-27 15/07S	Utilities	1.99%	US

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques..

Quelle était l'allocation des actifs ?

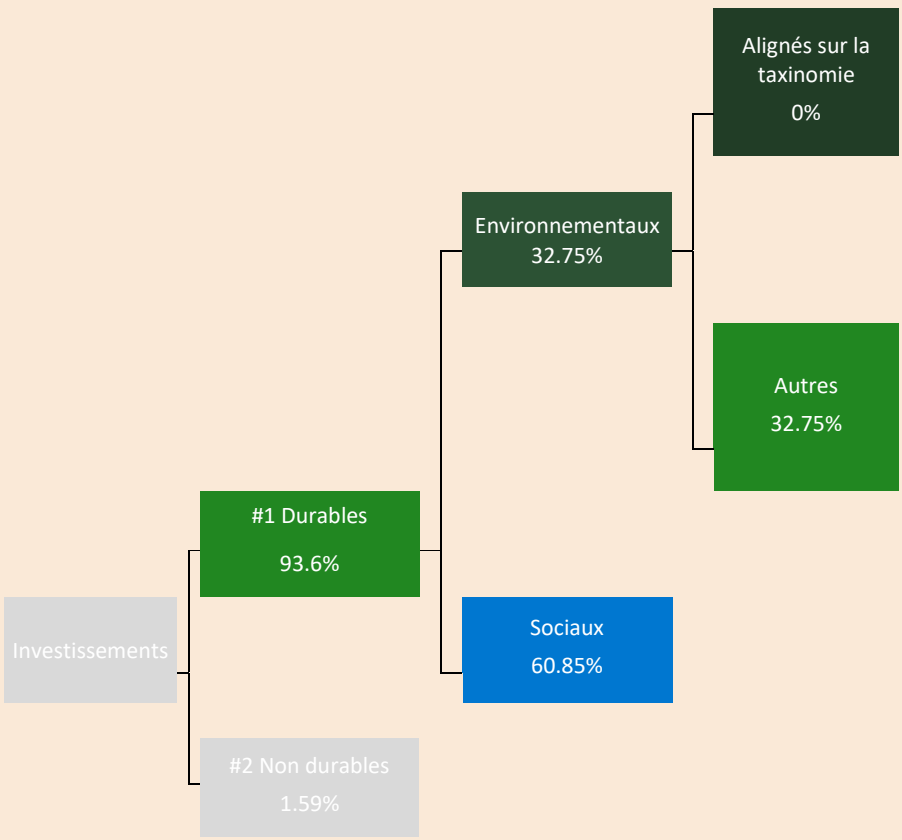

La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Top secteurs	Proportion
Internet and internet services	24.16%
Banks and other financial institutions	13.33%
Electronics and semiconductors	8.63%
Utilities	7.98%
Communication	6.35%
Biotechnology	5.49%
Retail trade and department stores	4.33%
Pharmaceuticals	3.95%
Hotels and restaurants	3.23%
Real estate	3.08%
Chemicals	2.79%
Office supplies and computing	2.14%
Electrical engineering	1.87%
Non ferrous metals	1.62%
Transportation	1.27%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE [1] ?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **dont obligations souveraines***

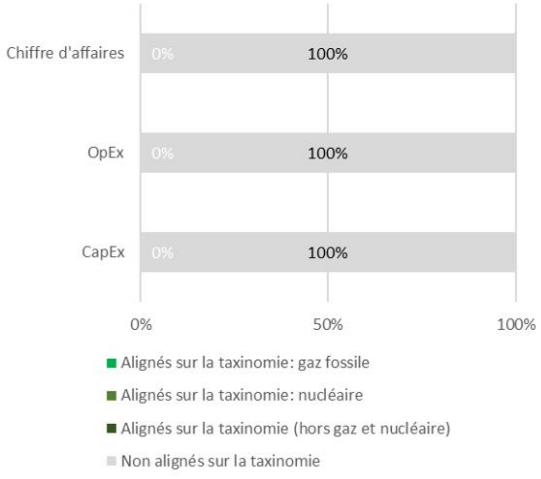

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***

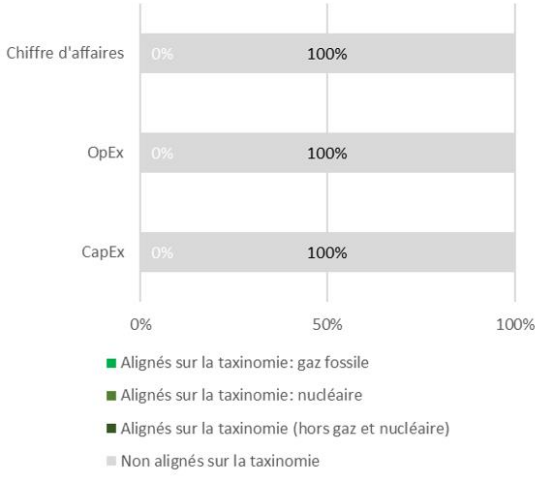

** Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de I'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 32,75 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 60,85 %

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie « non durables » sont présents dans le Compartiment à hauteur de 1,59 % des actifs nets totaux.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements.
- Des produits dérivés ne portant pas sur un seul émetteur (« Non single name ») utilisés pour une gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Afin de respecter l'objectif d'investissement durable pendant la période de référence, le Compartiment a ouvert/renforcé des positions dans des émetteurs contribuant à la réalisation de son objectif d'investissement durable.

Ainsi, le Compartiment a acheté les investissements suivants : Schneider, Iberdrola et Nextera Energy Partners, en raison de leur accent sur la transition énergétique vers un environnement à plus faibles émissions de carbone.

Afin de matérialiser la prise en compte des enjeux liés au changement climatique, l'empreinte carbone des entreprises est mesurée. Au 31/12/2022, l'empreinte carbone moyenne du fonds s'élevait à 28 t éq CO2 par million d'euros investis, contre à 177 t éq CO2/million d'euros investis pour l'indice de référence du fonds. Ces chiffres sont basés sur les émissions de Scopes 1 et 2.

Le Compartiment vise également à obtenir un score ESG, calculé par le biais de la méthodologie ESG développée par Candriam, supérieur à celui de l'indice de référence. Au 31/12/2022, le score ESG global du Compartiment était de 56,47, contre 48,44 pour l'indice de référence.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Aucun indice spécifique n’est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d’investissement durable.

Candriam Sustainable Bond Global High Yield

Entity LEI: 549300LSXXRRCS5BHB21

CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ OUI	☐ NON
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental :** 33.09%	☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social :** 49.74%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

La réalisation des objectifs d'investissement durable est mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- Empreinte carbone : le Compartiment vise à avoir une empreinte carbone d'au moins 30 % inférieure à celle de l'indice de référence du Compartiment.
- Score ESG : le Compartiment vise à avoir un score ESG moyen pondéré supérieur au score ESG moyen pondéré de l'indice de référence du Compartiment. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 75 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? "

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment vise à obtenir une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de son indice de référence.

En outre, dans la mesure où Candriam fait partie de la Net Zero Asset Management Initiative, le Compartiment vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre en ligne avec les objectifs de l'accord de Paris.

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - 30% reduction vs bench	81.14	223.95
ESG Score - Corporate - Higher than bench	51.89	45.50

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant " à ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2.Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenait compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : https://www.candriam.com/en/private/sfdr/) :

- Engagement : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujetti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
    - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le " nouveau cadre normal " d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs PAI	Résultat
1- GHG Emissions - Scope 1 GHG Emissions	71471.43
1- GHG Emissions - Scope 2 GHG Emissions	23285.14
1- GHG Emissions - Total GHG Emissions	94756.57
2 - Carbon Footprint	81.14
3 - GHG intensity of investee companies	164.33
4 - Exposure to companies active in fossil fuel sector	0.00%
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
13 - Board gender diversity	33.64%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CANDRIAM SUSTAINABLE MONEY MARKET EURO V C	Investments funds	8.07%	S1
UNITED RENTALS NORTH AM 6.0 22-29 15/12S	Banks and other financial institutions	2.19%	US
CHART INDUSTRIE 7.5000 22-30 01/01S	Machine and apparatus construction	2.07%	US
LORCA TELECOM BONDCO 4 20-27 30/09S	Communication	2.06%	ES
SPRINT CORP 7.875 14-23 15/09S	Communication	1.79%	US
AVANTOR FUNDING INC 2.625 20-25 06/11S	Banks and other financial institutions	1.79%	US
MOZART DEBT MERGE 3.875 21-29 01/04S	Banks and other financial institutions	1.74%	US
TK ELEVATOR MIDCO GM 4.375 20-27 15/07S	Banks and other financial institutions	1.66%	DE
ORANGE FL.R 14-XX 07/02A	Communication	1.56%	FR
VEOLIA ENVIRONNEMENT FL.R 20-49 21/12A	Utilities	1.45%	FR
ARAMARK SERVICES INC 6.375 20-25 27/04S	Healthcare	1.37%	US
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 21-99 31/12A	Communication	1.26%	ES
TELEFONICA EUROPE BV 2.376 21-99 31/12A	Communication	1.25%	ES
ILIAD SA 5.3750 22-27 14/06A	Internet and internet services	1.24%	FR
GRIFOLS SA 3.20 17-25 01/05S	Miscellaneous services	1.24%	ES

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques..

Quelle était l'allocation des actifs ?

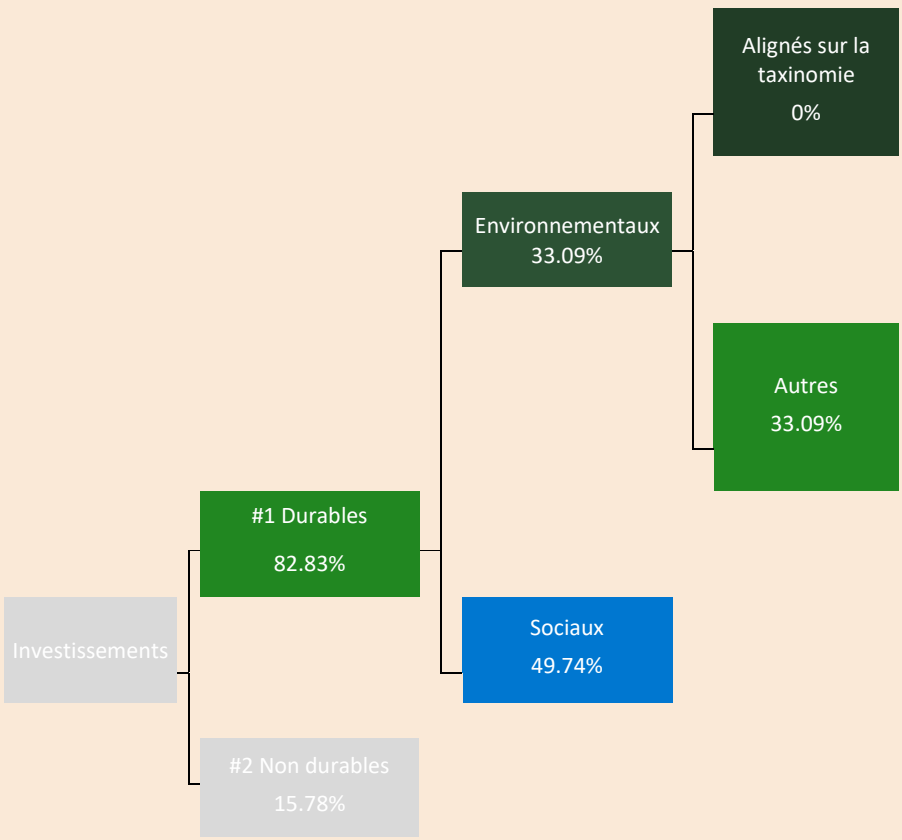

La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Top secteurs	Proportion
Banks and other financial institutions	25.67%
Communication	17.37%
Investments funds	8.07%
Healthcare	7.84%
Utilities	5.16%
Miscellaneous services	4.38%
Internet and internet services	2.99%
Packaging industries	2.29%
Retail trade and department stores	2.25%
Textiles and garments	2.08%
Machine and apparatus construction	2.07%
Biotechnology	1.87%
Electrical engineering	1.83%
Hotels and restaurants	1.75%
Transportation	1.70%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE [1] ?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **dont obligations souveraines***

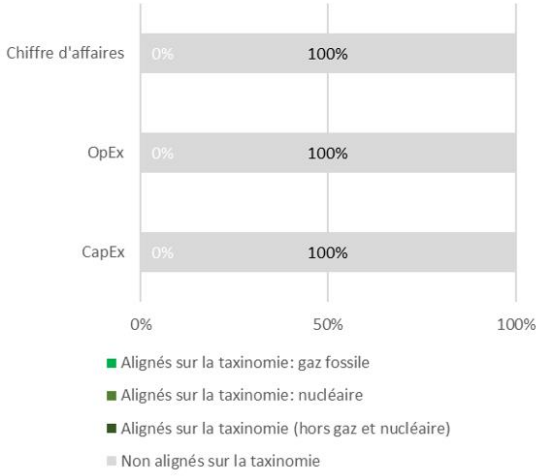

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***

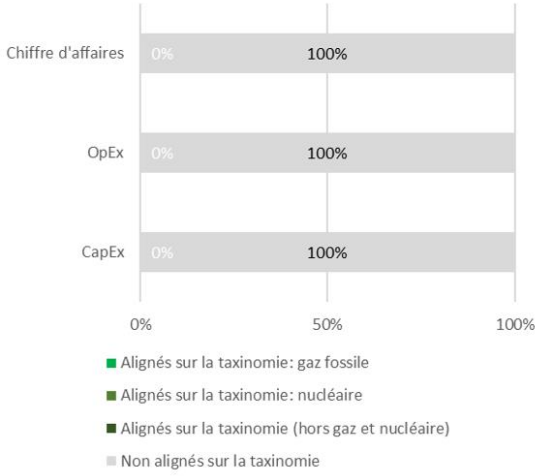

** Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de I'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 33,09 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 49,74 %

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie « non durables » sont présents dans le Compartiment à hauteur de 15,78 % des actifs nets totaux.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements.
- Des produits dérivés ne portant pas sur un seul émetteur (« Non single name ») utilisés pour une gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Afin de respecter l'objectif d'investissement durable pendant la période de référence, nous avons exclu l'émetteur suivant de notre univers d'investissement : SASOL LTD. Exclu de notre univers ESG en raison de son implication dans l'industrie du pétrole et du gaz conventionnels, tel que décrit dans la Politique d'exclusion de Candriam. Le Compartiment vise à avoir un score ESG moyen pondéré supérieur à son indice de référence. Au 30/12/2022, le score ESG du Compartiment était de 52, contre 45 pour son indice de référence.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.

d'investissement durable.

Candriam Sustainable Bond Impact

Entity LEI: 5493003SQ43ZX78CWM87

CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ OUI	☐ NON
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental :** 68.89%	☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social :** 25.73%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- Contribution positive aux objectifs de développement durable des Nations Unies : le Compartiment vise à investir au moins 75 % de ses actifs nets totaux dans des obligations vertes, sociales ou durables, telles que définies par les normes internationales comme, par exemple, les Principes applicables aux obligations vertes, maintenus par l'International Capital Market Association (ICMA), la norme des obligations vertes européennes (« EU Green Bond Standard ») ou les Principes applicables aux obligations sociales, également développés par l'ICMA.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- pour s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des émetteurs qui sont en violation des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ou du Pacte mondial des Nations Unies.
- s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des émetteurs qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements souverains dans des pays figurant sur la liste des régimes oppressifs de Candriam
- s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements souverains dans des pays considérés comme « non libres » par Freedom House.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 75 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? "

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

En investissant principalement dans des obligations dont le produit sera utilisé pour contribuer à un ou plusieurs Objectifs de développement durable (ODD), dont l'ODD 13 Lutte contre les changements climatiques, le Compartiment génère ainsi un impact positif sur les Objectifs de développement durable des Nations Unies.

Dans une phase ultérieure, d'autres mesures seront prises afin d'assurer la réduction des émissions de carbone en vue de la réalisation de l'accord de Paris.

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Investments in Green, Social, Sustainable Bonds - Minimum 75% of AuM	87.68%	

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant " à ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse et par le biais d'une vaste gamme de méthodes.

Pour l'analyse des sociétés émettrices, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2.Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Score ESG des pays : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité autour de quatre dimensions de durabilité : Capital naturel, capital humain, capital social et capital économique.

2. Filtrage négatif des pays, qui comprend les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam - les États commettant de graves violations des droits de l'homme ;
- l'Indice de la liberté dans le monde de Freedom House - les États considérés comme « non libres ».

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend de plusieurs éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenait compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : https://www.candriam.com/en/private/sfdr/) :

- Engagement : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujetti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
    - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le " nouveau cadre normal " d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs PAI	Résultat
1- GHG Emissions - Scope 1 GHG Emissions	188.19
1- GHG Emissions - Scope 2 GHG Emissions	39.26
1- GHG Emissions - Total GHG Emissions	227.45
2 - Carbon Footprint	28.46
3 - GHG intensity of investee companies	64.53
4 - Exposure to companies active in fossil fuel sector	1.01%
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
13 - Board gender diversity	39.57%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%
16 - Investee countries subject to social violations	0.00%

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
BUNDSOBLIGATION 1.3 22-27 15/10A	Bonds of States. Provinces and municipalities	3.72%	DE
BELGIUM 1.25 18-33 22/04A	Bonds of States. Provinces and municipalities	3.06%	BE
IRELAND 1.35 18-31 18/03A	Bonds of States. Provinces and municipalities	3.03%	IE
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	Bonds of States. Provinces and municipalities	2.33%	NL
GERMANY 0.00 21-50 15/08U	Bonds of States. Provinces and municipalities	2.29%	DE
CASSA DEPOSITI E PREST 2.0 20-27 20/04A	Banks and other financial institutions	1.93%	IT
SPGB 1.00 21-42 30/07A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.92%	ES
BUONI POLIENNAL 1.5000 21-45 30/04S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.90%	IT
MORGAN STANLEY 0.8640 20-25 21/10S	Banks and other financial institutions	1.81%	US
CREDIT AGRICOLE 0.125 20-27 09/12A	Banks and other financial institutions	1.74%	FR
AIR LIQUIDE FINANCE 0.375 21-31 27/05A	Banks and other financial institutions	1.64%	FR
VERIZON COMMUNICATION 3.875 19-29 08/02S	Communication	1.62%	US
LEGRAND SA 0.375 21-31 06/10A	Electrical engineering	1.59%	FR
BNP PARIBAS 0.375 20-27 14/10A	Banks and other financial institutions	1.59%	FR
ICADE SANTE SAS 1.375 20-30 17/09A	Real estate	1.54%	FR

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques..

Quelle était l'allocation des actifs ?

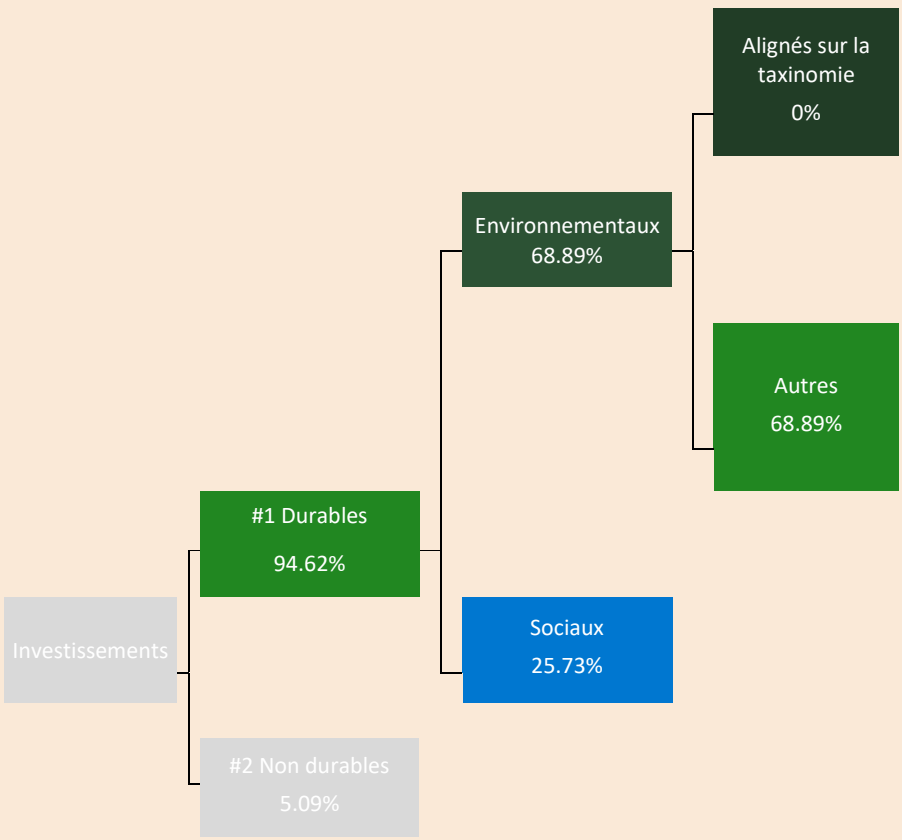

La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Top secteurs	Proportion
Banks and other financial institutions	34.21%
Bonds of States. Provinces and municipalities	26.86%
Real estate	6.73%
Communication	3.66%
Miscellaneous services	2.89%
Pharmaceuticals	2.86%
Insurance	2.86%
Electrical engineering	2.84%
Utilities	2.66%
Non Classifiable Institutions	2.01%
Supranational Organisations	1.32%
Foods and non alcoholic drinks	1.19%
Transportation	1.03%
Miscellaneous consumer goods	0.90%
Other	0.89%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE [1] ?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **dont obligations souveraines***

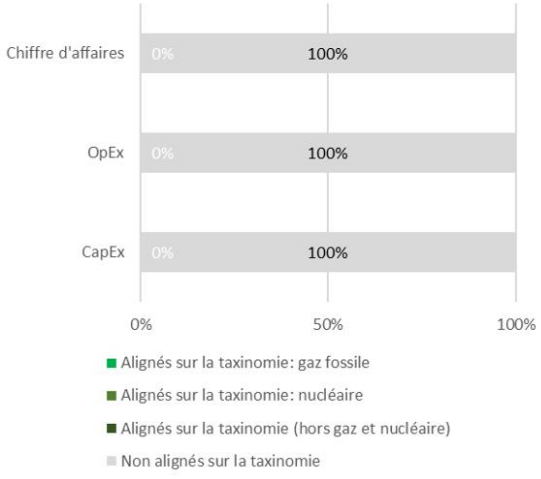

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***

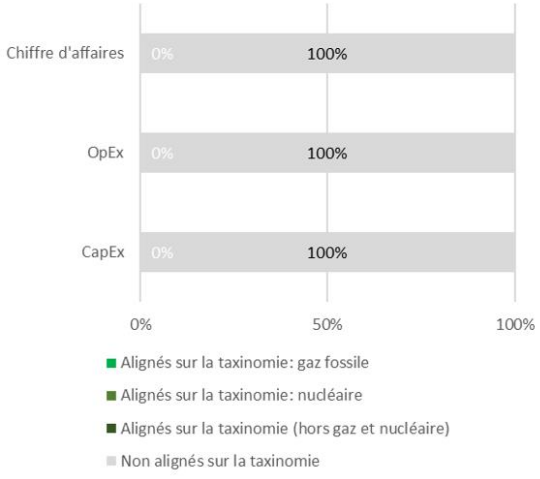

** Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 68,89 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 25,73 %

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie « non durables » sont présents dans le Compartiment à hauteur de 5,09 % des actifs nets totaux.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements.
- Des produits dérivés ne portant pas sur un seul émetteur (« Non single name ») utilisés pour une gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Afin de respecter l'objectif d'investissement durable pendant la période de référence, nous avons exclu l'émetteur suivant de notre univers d'investissement : ORPEA SA. Exclu sur la base de l'analyse de controverse basée sur des normes de Candriam, pour avoir enfreint de manière significative et répétée les normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par les Nations Unies. Le Compartiment vise à investir au moins 75 % de ses actifs nets totaux dans des obligations vertes, sociales ou durables, telles que définies par les normes internationales telles que, par exemple, les Principes applicables aux obligations vertes, maintenus par l'International Capital Market Association (ICMA), la norme des obligations vertes européennes (« EU Green Bond Standard ») ou les Principes applicables aux obligations sociales, également développés par l'ICMA. Au 30/12/2022, 87,7 % des actifs nets totaux du Compartiment étaient investis dans des obligations vertes, sociales ou durables, telles que définies par les normes internationales.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Aucun indice spécifique n’est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d’investissement durable.

Candriam Sustainable Defensive Asset Allocation

Entity LEI: 5493008P0C6OS6EDT327

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ OUI	☐ NON
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental :** 49.93%	☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social :** 43.68%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide de l'indicateur de durabilité suivant :

- Empreinte carbone : le Compartiment vise à obtenir une empreinte carbone inférieure d'au moins 25 % à celle de l'indice de référence du fonds.

En outre, l'indicateur suivant a été surveillé soit directement pour les investissements en lignes directes, soit indirectement dans les OPCVM/OPC sous-jacents gérés par Candriam :

- pour assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des émetteurs qui sont en violation des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ou du Pacte mondial des Nations Unies.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 75 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? "

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment vise à obtenir une empreinte carbone inférieure d'au moins 25 % à celle de son indice de référence.

Le Compartiment vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre par rapport à son indice de référence en ligne avec les objectifs de l'accord de Paris. Dans une phase ultérieure, d'autres mesures seront prises afin d'assurer la réduction des émissions de carbone en vue de la réalisation de l'accord de Paris.

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - 25% reduction vs bench	27.15	74.50

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant " à ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse et par le biais d'une vaste gamme de méthodes.

Pour l'analyse des sociétés émettrices, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2.Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Score ESG des pays : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité autour de quatre dimensions de durabilité : Capital naturel, capital humain, capital social et capital économique.

2. Filtrage négatif des pays, qui comprend les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam - les États commettant de graves violations des droits de l'homme ;
- l'Indice de la liberté dans le monde de Freedom House - les États considérés comme « non libres ».

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend de plusieurs éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenait compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : https://www.candriam.com/en/private/sfdr/) :

- Engagement et vote : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue et du vote. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement et de vote en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujetti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
    - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le " nouveau cadre normal " d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Vote :

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international, notamment les principes établis par l'OCDE ainsi que par l'International Corporate Governance Network (ICGN).

À cet égard, Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils sont disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de notre politique de vote. La rémunération et l'élection des administrateurs concentrent la plupart de nos votes contre la direction. Nous demandons en effet aux entreprises de respecter le principe de rémunération à la performance et nous montrerons notre désaccord dès lors que nous considérons que le niveau de rémunération est excessif ou que les conditions d'attribution ne sont pas assez transparentes ou exigeantes. De même, nous attendons des entreprises qu'elles respectent nos exigences minimales d'indépendance : au sein des conseils d'administration qui ne répondent pas à cette exigence, nous nous opposons à la (re-)élection des administrateurs non indépendants, à l'exception du CEO. La diversité (PAI13) et le niveau d'expertise du conseil d'administration sont bien entendu également pris en compte dans ces votes.

En outre, Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter.

Dans l'intérêt de ses clients, Candriam tient compte de l'opinion ESG interne sur les sociétés en portefeuille, mais également des résultats de l'engagement auprès d'elles, dans ses choix de vote.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance. Plus précisément, Candriam se félicite de l'introduction de résolutions « Say-on-Climate » parrainées par la direction. Candriam a construit un cadre détaillé à appliquer à chaque résolution « Say-on-Climate », qui évalue la rigueur et l'alignement de la stratégie de transition de l'entreprise avec une trajectoire vers l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Par conséquent, la plupart d'entre elles n'ont pas obtenu notre appui pendant la période.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.

- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs PAI	Résultat
1- GHG Emissions - Scope 1 GHG Emissions	1317.33
1- GHG Emissions - Scope 2 GHG Emissions	699.72
1- GHG Emissions - Total GHG Emissions	2017.06
2 - Carbon Footprint	27.15
3 - GHG intensity of investee companies	83.25
4 - Exposure to companies active in fossil fuel sector	1.11%
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
13 - Board gender diversity	37.81%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%
15 - GHG intensity	231.73
16 - Investee countries subject to social violations	0.00%

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO SHORT TERM Z C	Investments funds	19.50%	S1
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO Z C	Investments funds	18.73%	S1
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE Z C	Investments funds	12.87%	S1
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL Z C	Investments funds	7.92%	S1
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY EUROPE Z C	Investments funds	6.13%	EU
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY US Z C	Investments funds	5.72%	US
INDEXIQ FACTORS SUSTAINABLE SOVEREIGN EURO BOND UCITS ETF D	Investments funds	4.51%	EU
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY EMERGING MARKETS Z C	Investments funds	4.44%	EM
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EMERGING MARKETS Z C	Investments funds	4.05%	EM
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL HIGH YIELD Z C	Investments funds	3.32%	S1
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY QUANT EUROPE Z C	Investments funds	2.12%	EU
CANDRIAM FUND SUSTAINABLE EURO CORPORATE BONDS FOSSIL FREE Z C	Investments funds	1.49%	S1
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY JAPAN Z C	Investments funds	0.86%	JP
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY CLIMATE ACTION Z C	Investments funds	0.58%	S1
CANDRIAM FUND SUSTAINABLE EUROPEAN EQUITIES FOSSIL FREE Z C	Investments funds	0.50%	EU

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques..

Quelle était l'allocation des actifs ?

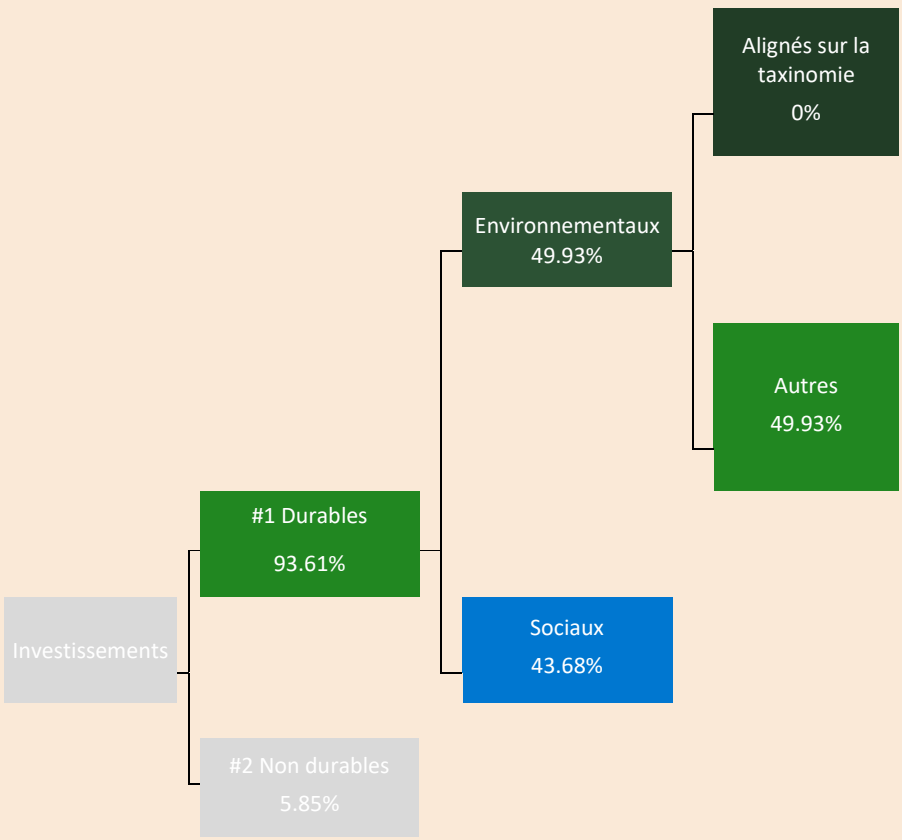

La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Top secteurs	Proportion
Investments funds	93.51%
Banks and other financial institutions	2.00%
Real estate	0.77%
Insurance	0.42%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE [1] ?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **dont obligations souveraines***

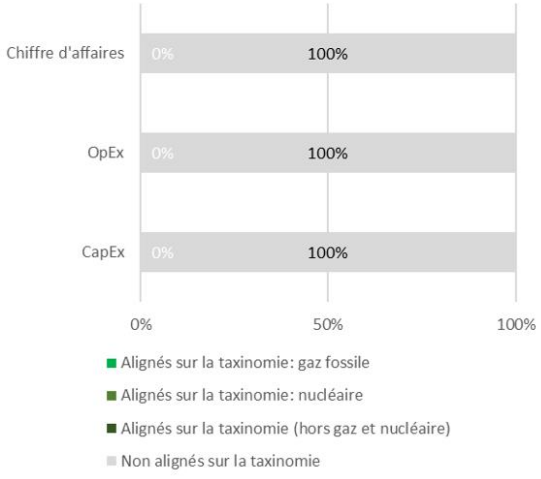

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***

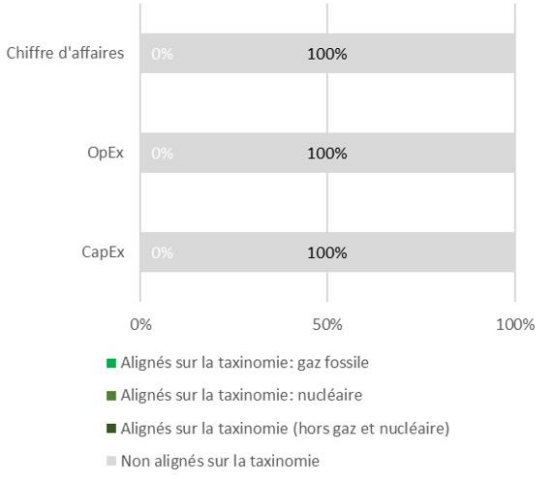

** Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 49,93 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 43,68 %

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie « non durables » sont présents dans le Compartiment à hauteur de 5,85 % des actifs nets totaux.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements.
- Des produits dérivés ne portant pas sur un seul émetteur (« Non single name ») utilisés pour une gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Les fonds sous-jacents ont été sélectionnés pour répondre aux objectifs d'investissement durable du portefeuille prévus. Le Compartiment vise à obtenir une empreinte carbone d'au moins 25 % inférieure à celle de son indice de référence.

En décembre 2022, pour un profil défensif, l'empreinte carbone du fonds était de 27 tonnes/million d'euros investis, contre 74 t eq-CO2/million d'euros investis pour l'indice de référence du fonds. Ces chiffres sont basés sur les émissions de Scopes 1 et 2. Le score ESG global des entreprises du Compartiment était de 57, contre 52 pour l'indice de référence.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Aucun indice spécifique n’est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d’investissement durable.

Candriam Sustainable Equity Children

Entity LEI: 549300NTYG0EJSSQL468

CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ OUI	☐ NON
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental :** 20.47%	☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social :** 75.32%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- Investissement dans un portefeuille de sociétés dont au moins 50 % des revenus moyens pondérés sont liés à des activités qui contribuent à la fourniture de services essentiels (eau propre, assainissement, santé, nutrition, etc.) et/ou à fournir des produits/services contribuant au développement des enfants (éducation, inclusion financière, sport/loisirs, etc.).
- Score ESG : le Compartiment vise à avoir un score ESG moyen pondéré supérieur au score ESG moyen pondéré de l'indice de référence du fonds. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- Nombre des participations pour lesquelles Candriam a voté.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

de ce produit financier sont atteints.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 75 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? "

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Dans le cadre de l'engagement de Candriam à l'égard de la NZAI, le Compartiment vise à investir dans des entreprises qui poursuivent une stratégie d'alignement avec les objectifs de l'accord de Paris. Au niveau du Compartiment, cet alignement est quantifié au moyen d'un indicateur de température.

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
ESG Score - Corporate - Higher than bench	54.85	50.36

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant " à ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2.Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenait compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : https://www.candriam.com/en/private/sfdr/) :

- Engagement et vote : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue et du vote. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement et de vote en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujetti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
    - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le " nouveau cadre normal " d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Vote :

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international, notamment les principes établis par l'OCDE ainsi que par l'International Corporate Governance Network (ICGN).

À cet égard, Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils sont disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de notre politique de vote. La rémunération et l'élection des administrateurs concentrent la plupart de nos votes contre la direction. Nous demandons en effet aux entreprises de respecter le principe de rémunération à la performance et nous montrerons notre désaccord dès lors que nous considérons que le niveau de rémunération est excessif ou que les conditions d'attribution ne sont pas assez transparentes ou exigeantes. De même, nous attendons des entreprises qu'elles respectent nos exigences minimales d'indépendance : au sein des conseils d'administration qui ne répondent pas à cette exigence, nous nous opposons à la (re-)élection des administrateurs non indépendants, à l'exception du CEO. La diversité (PAI13) et le niveau d'expertise du conseil d'administration sont bien entendu également pris en compte dans ces votes.

En outre, Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter.

Dans l'intérêt de ses clients, Candriam tient compte de l'opinion ESG interne sur les sociétés en portefeuille, mais également des résultats de l'engagement auprès d'elles, dans ses choix de vote.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance. Plus précisément, Candriam se félicite de l'introduction de résolutions « Say-on-Climate » parrainées par la direction. Candriam a construit un cadre détaillé à appliquer à chaque résolution « Say-on-Climate », qui

évalue la rigueur et l'alignement de la stratégie de transition de l'entreprise avec une trajectoire vers l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Par conséquent, la plupart d'entre elles n'ont pas obtenu notre appui pendant la période.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.

- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs PAI	Résultat
1- GHG Emissions - Scope 1 GHG Emissions	1168.35
1- GHG Emissions - Scope 2 GHG Emissions	815.54
1- GHG Emissions - Total GHG Emissions	1983.89
2 - Carbon Footprint	28.52
3 - GHG intensity of investee companies	83.92
4 - Exposure to companies active in fossil fuel sector	0.00%
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
13 - Board gender diversity	34.11%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MERCK KGAA	Pharmaceuticals	3.65%	DE
ESSILORLUXOTTICA SA	Pharmaceuticals	3.26%	FR
COMPASS GROUP	Hotels and restaurants	3.25%	GB
AMERICAN WATER WORKS CO INC	Utilities	3.10%	US
AIRTEL AFRICA PLC	Banks and other financial institutions	2.75%	NG
HCA INC	Healthcare	2.61%	US
AKAMAI TECHNOLOGIES	Internet and internet services	2.55%	US
PEARSON PLC	Graphic art and publishing	2.44%	GB
PRUDENTIAL PLC	Insurance	2.43%	HK
MICROSOFT CORP	Internet and internet services	2.29%	US
COLGATE-PALMOLIVE CO	Miscellaneous consumer goods	2.29%	US
STRIDE - REGISTERED SHS	Healthcare	2.19%	US
UNI CHARM	Miscellaneous consumer goods	2.16%	JP
ESSITY AB REGISTERED -B-	Pharmaceuticals	2.01%	SE
SPROUTS FARMERS MARKET INC	Retail trade and department stores	2.00%	US

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques..

Quelle était l'allocation des actifs ?

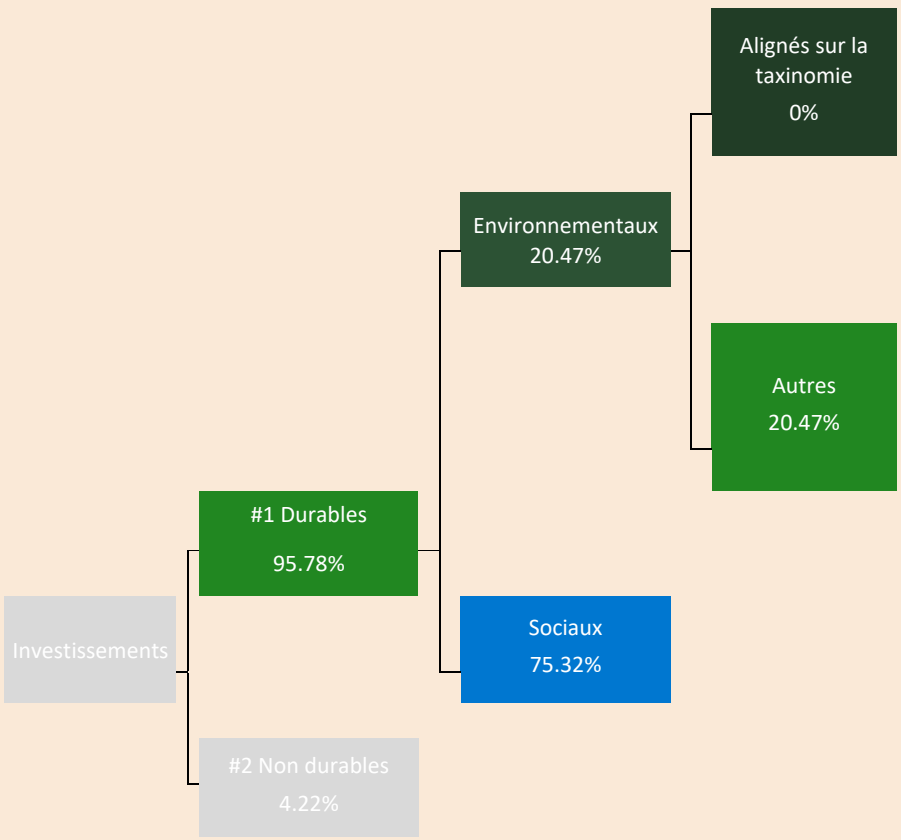

La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Top secteurs	Proportion
Pharmaceuticals	13.25%
Healthcare	9.29%
Miscellaneous consumer goods	8.90%
Banks and other financial institutions	8.78%
Internet and internet services	8.19%
Graphic art and publishing	7.21%
Retail trade and department stores	6.88%
Environmental services and recycling	5.00%
Hotels and restaurants	4.64%
Foods and non alcoholic drinks	4.16%
Transportation	3.24%
Utilities	3.10%
Real estate	2.77%
Insurance	2.43%
Road vehicles	2.21%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE [1] ?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **dont obligations souveraines***

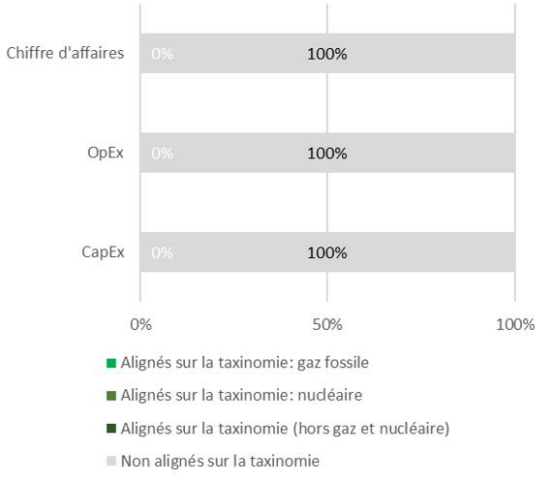

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***

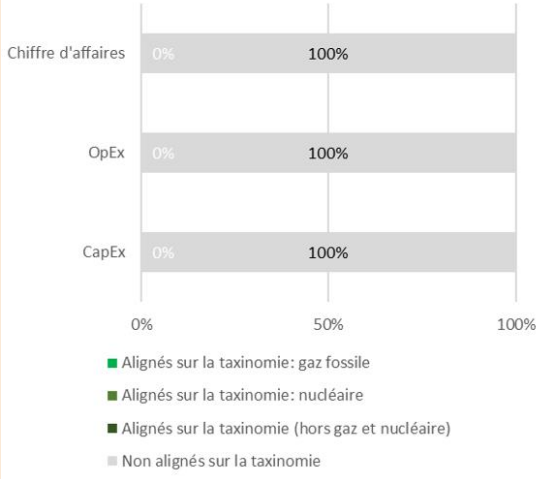

** Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de I'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 20,47 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 75,32 %

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie « non durables » sont présents dans le Compartiment à hauteur de 4,22 % des actifs nets totaux.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements.
- Des produits dérivés ne portant pas sur un seul émetteur (« Non single name ») utilisés pour une gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Afin de respecter l'objectif d'investissement durable pendant la période de référence, le Compartiment a ouvert/renforcé des positions dans des émetteurs contribuant à la réalisation de son objectif d'investissement durable. Pearson, qui se distingue grâce aux services académiques qu'il propose, en fournit un bon exemple. Pearson semble avoir mis en place des pratiques pour gérer les parties prenantes de manière durable. La composition du conseil d'administration en matière d'indépendance, d'expertise et de diversité est supérieure à la moyenne, tout comme le comité de vérification et l'auditeur. Plus précisément, la protection des données des clients est essentielle pour Pearson, car la plupart de leurs revenus proviennent des activités en ligne et sa stratégie globale est tournée vers le numérique. Pearson a établi un cadre général de protection de la confidentialité comprenant des audits périodiques et une formation sur la confidentialité pour les collaborateurs. Pearson évalue les risques de tous les nouveaux fournisseurs et des fournisseurs existants au moins une fois par an. L'entreprise dispose d'un cadre d'évaluation des risques qui utilise les dernières normes internationales telles que ISO/IEC 27001:2013, NIST, SOC2 Type 2, Cyber Essentials, ainsi que des normes de confidentialité des données telles que le RGPD et la loi CCPA.

Afin de respecter l'objectif d'investissement durable pendant la période de référence, nous avons vendu les investissements suivants dont les émetteurs n'avaient pas contribué à la réalisation de l'objectif d'investissement durable : 1/ Motorola, pour sa complicité dans des violations des droits de l'homme (implication potentielle dans les territoires palestiniens occupés). 2/ Mowi, en raison de l'évolution négative de son profil ESG, étant donné la faiblesse de ses structures de gouvernance d'entreprise et de la détérioration de son profil en raison des controverses récentes. L'entreprise a été liée à diverses controverses relatives aux enquêtes sur les comportements anticoncurrentiels de certains des principaux acteurs de l'industrie du saumon. En outre, l'entreprise contribue négativement à la biodiversité par le biais de saumons d'élevage, arrosés d'antibiotiques ou de vaccins.

Le Compartiment vise à atténuer les risques en matière de durabilité en excluant du portefeuille les activités et émetteurs controversés. Ces exclusions sont décrites en détail dans la Politique d'exclusion de Candriam et concernent à la fois les activités spécifiques avec seuils de revenus, et les émetteurs jugés en violation des principes du Pacte mondial des Nations unies. Par exemple, Pepkor qui a obtenu un drapeau rouge concernant les normes de gouvernance d'entreprise héritées de sa société mère Steinhoff International Holdings, qui a acquis Pepkor en 2014, est exclue de la liste des émetteurs éligibles.

Le Compartiment vise à obtenir un score ESG, calculé par le biais de la méthodologie ESG développée par Candriam, supérieur à celui de l'indice de référence. À la fin de l'exercice 2022, le score ESG global du Compartiment était de 54,85 et supérieur de 4,49 au score ESG de l'indice de référence. Le fonds a obtenu un meilleur score sur tous les aspects ESG : E (49,41 pour le fonds, contre 47,12 pour l'indice de référence) S (58,09 pour le fonds, contre 53.08 pour l'indice de référence), G (54,29 pour le fonds, contre 50,74 pour l'indice de référence).

Le Compartiment investit dans des sociétés dont au moins 50 % des revenus moyens pondérés sont liés à la thématique. Le Compartiment a respecté ces engagements en investissant dans des entreprises dont au moins 50 % des revenus moyens sont liés à des activités qui contribuent à fournir des services essentiels (eau potable, santé, etc.) et des produits/services qui contribuent au développement des enfants (éducation, loisirs...) comme Pearson, dont les revenus sont fortement exposés à la sous-thématique de l'éducation grâce, notamment, à des activités d'apprentissage virtuel, d'apprentissage de l'anglais et d'évaluation et de qualification, et Compass dont les revenus sont très exposés à la sous-thématique la nutrition, grâce à ses programmes actifs de lutte contre les déchets alimentaires, à sa promotion de l'approvisionnement local et à des pratiques agricoles durables par le biais d'initiatives comme Farm to Fork.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.

Candriam Sustainable Equity Circular Economy

Entity LEI: 5493004W7TLD9YFIID47

CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ OUI	☐ NON
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental :** 61.56%	☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social :** 31.28%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- un alignement général du portefeuille avec un scénario de température égale ou inférieure à 2,5 degrés. Étant donné l'évolution au fil du temps de la disponibilité et de la fiabilité des données sur le climat, le Compartiment cherche à s'aligner avec un scénario de température inférieure ou égale à 2 degrés d'ici le 1er janvier 2025.
- investissement d'une part plus importante du total des actifs sous gestion dans des sociétés à forte participation que l'indice de référence du Compartiment. Les entreprises à forte participation sont définies par le règlement européen « Benchmark » concernant les indices de référence climatiques comme celles qui appartiennent à l'un des secteurs considérés comme jouant le plus grand rôle dans la réalisation des objectifs de l'accord de Paris.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- Nombre des participations pour lesquelles Candriam a voté.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

durabilité de ce produit financier sont atteints.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 75 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? "

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Dans le cadre de l'engagement de Candriam à l'égard de la NZAI, le Compartiment vise à investir dans des entreprises qui poursuivent une stratégie d'alignement avec les objectifs de l'accord de Paris. Au niveau du Compartiment, cet alignement est quantifié au moyen d'un indicateur de température.

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Portfolio Temperature - Corporate - Lower than 2.5°C - Lower than 2°C in 2025	2.49	
Exposure to High Stakes sectors - Corporate - Higher than bench	80.90%	62.39%

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant " à ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2.Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenait compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : https://www.candriam.com/en/private/sfdr/) :

- Engagement et vote : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue et du vote. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement et de vote en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujetti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
    - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le " nouveau cadre normal " d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Vote :

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international, notamment les principes établis par l'OCDE ainsi que par l'International Corporate Governance Network (ICGN).

À cet égard, Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils sont disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de notre politique de vote. La rémunération et l'élection des administrateurs concentrent la plupart de nos votes contre la direction. Nous demandons en effet aux entreprises de respecter le principe de rémunération à la performance et nous montrerons notre désaccord dès lors que nous considérons que le niveau de rémunération est excessif ou que les conditions d'attribution ne sont pas assez transparentes ou exigeantes. De même, nous attendons des entreprises qu'elles respectent nos exigences minimales d'indépendance : au sein des conseils d'administration qui ne répondent pas à cette exigence, nous nous opposons à la (re-)élection des administrateurs non indépendants, à l'exception du CEO. La diversité (PAI13) et le niveau d'expertise du conseil d'administration sont bien entendu également pris en compte dans ces votes.

En outre, Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter.

Dans l'intérêt de ses clients, Candriam tient compte de l'opinion ESG interne sur les sociétés en portefeuille, mais également des résultats de l'engagement auprès d'elles, dans ses choix de vote.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance. Plus précisément, Candriam se félicite de l'introduction de résolutions « Say-on-Climate » parrainées par la direction. Candriam a construit un cadre détaillé à appliquer à chaque résolution « Say-on-Climate », qui évalue la rigueur et l'alignement de la stratégie de transition de l'entreprise avec une trajectoire vers l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Par conséquent, la plupart d'entre elles n'ont pas obtenu notre appui pendant la période.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.

- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs PAI	Résultat
1- GHG Emissions - Scope 1 GHG Emissions	19215.92
1- GHG Emissions - Scope 2 GHG Emissions	7465.30
1- GHG Emissions - Total GHG Emissions	26681.22
2 - Carbon Footprint	74.43
3 - GHG intensity of investee companies	201.19
4 - Exposure to companies active in fossil fuel sector	2.22%
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
13 - Board gender diversity	36.87%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
WASTE MANAGEMENT	Environmental services and recycling	4.01%	US
AMERICAN WATER WORKS CO INC	Utilities	3.57%	US
GRAPHIC PACKAGING	Banks and other financial institutions	3.49%	US
NESTLE SA REG SHS	Foods and non alcoholic drinks	3.47%	US
DARLING INGREDIENT INC	Utilities	3.16%	US
PROCTER & GAMBLE CO	Miscellaneous consumer goods	3.08%	US
CROWN HOLDINGS INC	Banks and other financial institutions	2.61%	US
UNILEVER	Foods and non alcoholic drinks	2.58%	GB
ECOLAB INC	Chemicals	2.56%	US
CISCO SYSTEMS INC	Office supplies and computing	2.47%	US
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	Pharmaceuticals	2.45%	US
PTC INC	Internet and internet services	2.40%	US
LKQ CORP	Road vehicles	2.32%	US
ZEBRA TECHNOLOGIES -A-	Electronics and semiconductors	2.25%	US
IBERDROLA SA	Utilities	2.11%	ES

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques..

Quelle était l'allocation des actifs ?

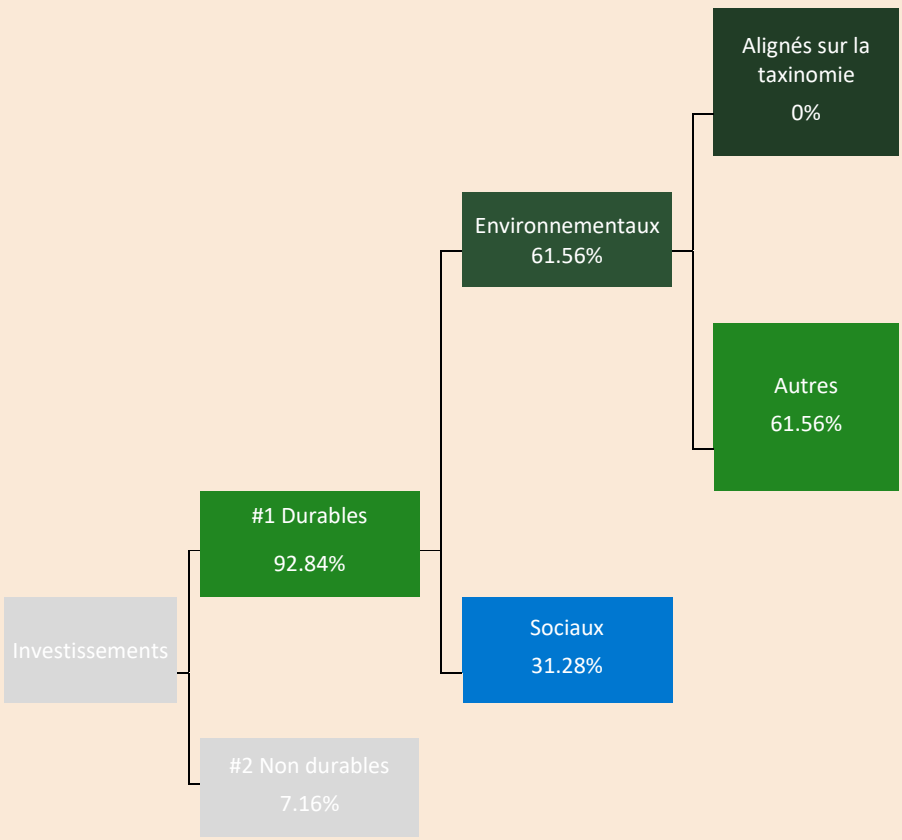

La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Top secteurs	Proportion
Utilities	10.78%
Environmental services and recycling	10.77%
Banks and other financial institutions	9.75%
Internet and internet services	7.65%
Chemicals	6.40%
Foods and non alcoholic drinks	6.05%
Electronics and semiconductors	5.87%
Pharmaceuticals	4.59%
Miscellaneous consumer goods	3.82%
Retail trade and department stores	3.51%
Machine and apparatus construction	3.24%
Building materials	3.09%
Packaging industries	2.48%
Office supplies and computing	2.47%
Road vehicles	2.32%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE [1] ?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **dont obligations souveraines***

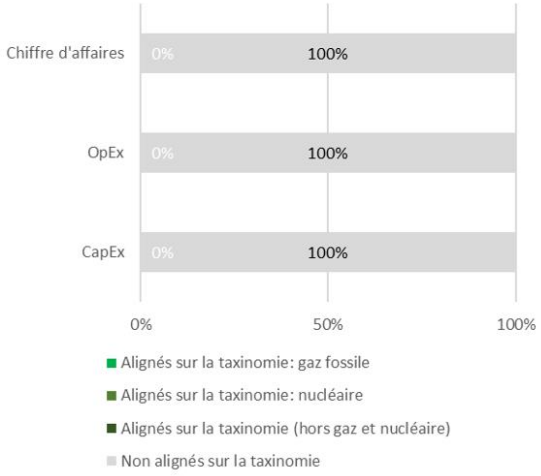

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***

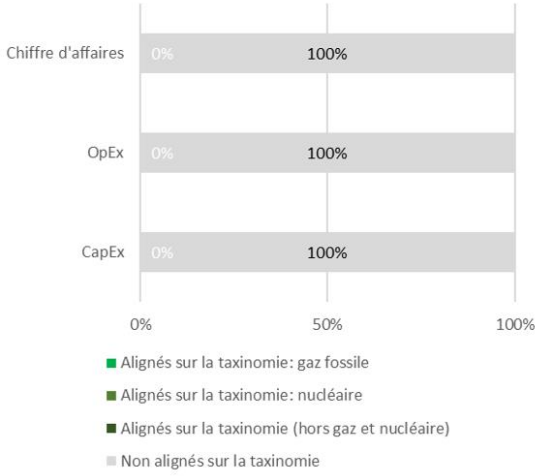

** Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de I'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 61,56 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 31,28 %

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie « non durables » sont présents dans le Compartiment à hauteur de 7,16 % des actifs nets totaux.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements.
- Des produits dérivés ne portant pas sur un seul émetteur (« Non single name ») utilisés pour une gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Afin de respecter l'objectif d'investissement durable pendant la période de référence, le Compartiment a ouvert de nouvelles positions et vendu des positions existantes en vue de renforcer l'alignement avec son objectif d'investissement durable. Le principal objectif d'investissement durable du Compartiment est de contribuer à la transition vers une économie circulaire. En corollaire de cet objectif, le Compartiment vise à offrir un portefeuille avec une température moyenne pondérée inférieure à 2,5°C.

À titre d'exemple de nouvelle position, West Fraser a été ouvert pendant la période de référence. L'entreprise est un producteur de produits du bois situé en Amérique du Nord, qui récolte du bois provenant de forêts durables qui repoussent et qui, par conséquent, fournissent une source circulaire de matières premières pour l'industrie de la construction. Le score d'alignement climatique de West Fraser est également favorable à une économie à faibles émissions de carbone, tel que calculé par Carbon4Finance, conformément à l'objectif de température du Compartiment.

Au cours de la période de référence, le Compartiment s'est désinvesti des sociétés qui n'étaient pas à la hauteur de ses normes de durabilité. Par exemple, la société Flat Glass, un fabricant chinois de verre utilisé pour fabriquer des panneaux solaires, a été vendue en raison de l'absence d'engagements environnementaux de sa part. Bien que les panneaux solaires

soient l'un des principaux moyens d'exploiter l'énergie durable, la fabrication du verre elle-même peut générer des dommages environnementaux importants, un domaine dans lequel Flat glass n'a pas fait preuve de beaucoup de transparence, malgré les nombreuses tentatives des analystes de Candriam pour communiquer avec l'entreprise.

Le Compartiment vise à avoir un pourcentage plus élevé d'entreprises à fort enjeu. À la fin de l'année, le fonds était investi à 81 % dans des entreprises à fort enjeu, contre 62 % pour l'indice de référence.

Le Compartiment vise à obtenir un score ESG, calculé par le biais de la méthodologie ESG développée par Candriam, supérieur à celui de l'indice de référence. À la fin de l'année 2022, le score ESG global du Compartiment était de 55, supérieur de 5 % au score ESG de l'indice de référence.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.

Candriam Sustainable Equity Climate Action

Entity LEI: 549300ZTTUJBOC3H4J59

CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ OUI	☐ NON
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental :** 69.77%	☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
☒ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social :** 26.61%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

La réalisation des objectifs durable a été mesurée à l'aide de l'indicateur de durabilité suivant :

- Investissement dans un portefeuille de sociétés dont au moins 50 % du chiffre d'affaires moyen pondéré est lié à des activités qui facilitent la fourniture de services essentiels (eau potable, assainissement, soins de santé, nutrition, etc.) et/ou celle de produits/services contribuant au développement des enfants (éducation, inclusion financière, sports/loisirs, etc.) ;

Score ESG : le Compartiment vise à avoir un score ESG moyen pondéré supérieur à celui de l'indice de référence du Compartiment. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui sont en violation avec les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ou le Pacte mondial des Nations Unies.
- s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- Nombre des participations pour lesquelles Candriam a voté.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 75 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? "

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, dans la mesure où Candriam fait partie de la Net Zero Asset Management Initiative, le Compartiment vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre en ligne avec les objectifs de l'accord de Paris.

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Portfolio Temperature - Corporate - Lower than 2.5°C - Lower than 2°C in 2025	2.39	
Exposure to High Stakes sectors - Corporate - Higher than bench	80.19%	62.39%

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant " à ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2.Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenait compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : https://www.candriam.com/en/private/sfdr/) :

- Engagement et vote : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue et du vote. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement et de vote en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujetti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
    - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le " nouveau cadre normal " d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Vote :

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international, notamment les principes établis par l'OCDE ainsi que par l'International Corporate Governance Network (ICGN).

À cet égard, Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils sont disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de notre politique de vote. La rémunération et l'élection des administrateurs concentrent la plupart de nos votes contre la direction. Nous demandons en effet aux entreprises de respecter le principe de rémunération à la performance et nous montrerons notre désaccord dès lors que nous considérons que le niveau de rémunération est excessif ou que les conditions d'attribution ne sont pas assez transparentes ou exigeantes. De même, nous attendons des entreprises qu'elles respectent nos exigences minimales d'indépendance : au sein des conseils d'administration qui ne répondent pas à cette exigence, nous nous opposons à la (re-)élection des administrateurs non indépendants, à l'exception du CEO. La diversité (PAI13) et le niveau d'expertise du conseil d'administration sont bien entendu également pris en compte dans ces votes.

En outre, Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter.

Dans l'intérêt de ses clients, Candriam tient compte de l'opinion ESG interne sur les sociétés en portefeuille, mais également des résultats de l'engagement auprès d'elles, dans ses choix de vote.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance. Plus précisément, Candriam se félicite de l'introduction de résolutions « Say-on-Climate » parrainées par la direction. Candriam a construit un cadre détaillé à appliquer à chaque résolution « Say-on-Climate », qui évalue la rigueur et l'alignement de la stratégie de transition de l'entreprise avec une trajectoire vers l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Par conséquent, la plupart d'entre elles n'ont pas obtenu notre appui pendant la période.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.

- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs PAI	Résultat
1- GHG Emissions - Scope 1 GHG Emissions	35811.39
1- GHG Emissions - Scope 2 GHG Emissions	19339.92
1- GHG Emissions - Total GHG Emissions	55151.31
2 - Carbon Footprint	57.09
3 - GHG intensity of investee companies	308.58
4 - Exposure to companies active in fossil fuel sector	10.11%*
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
13 - Board gender diversity	33.41%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%

*Ce PAI ne reflète pas le % de revenu investi dans le portefeuille, mais le % d'émetteurs dont une part (même marginale) du revenu est exposée aux combustibles fossiles. Pour pouvoir intégrer les énergies renouvelables et gérer leur intermittence, les entreprises d'électricité, même les plus vertes, doivent conserver une certaine capacité de production de gaz, car les solutions de stockage en sont encore à leurs balbutiements.

Par exemple, Orsted est le leader mondial de l'éolien offshore. La société danoise de développement a commencé comme une entreprise pétrolière et gazière, puis elle a réussi une transition en abandonnant ses actifs en combustibles fossiles pour se concentrer uniquement sur les énergies renouvelables. En raison de sa position centrale dans le système énergétique danois et de la participation de 50 % du gouvernement danois, la société Orsted possède toujours des actifs de production thermique au Danemark.

Fin 2022, Orsted affichait une part verte de 91 % en matière de production d'énergie.

Par exemple, chez Iberdrola, en 2021, la capacité totale installée était constituée à 75 % d'énergies renouvelables, le gaz représentant 15 % et le reste étant du nucléaire. Dans son assortiment de production pour 2030, l'entreprise a prévu d'utiliser 85 % d'énergies renouvelables, répondant ainsi aux attentes de l'AIE qui préconise une part de 60 % d'énergies renouvelables d'ici à 2030.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT CORP	Internet and internet services	3.91%	US
WASTE CONNECTIONS INC	Environmental services and recycling	3.68%	US
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	Chemicals	3.17%	US
MASTEC INC	Electrical engineering	2.97%	US
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Electrical engineering	2.67%	US
APTIV PLC	Road vehicles	2.56%	US
TRIMBLE	Electronics and semiconductors	2.49%	US
AIR LIQUIDE SA	Chemicals	2.48%	FR
BALL CORP	Packaging industries	2.48%	US
DSM KONINKLIJKE	Chemicals	2.44%	NL
SYNOPSYS	Internet and internet services	2.27%	US
THERMO FISHER SCIENT SHS	Electronics and semiconductors	2.22%	US
ADVANCED DRAINAGE	Environmental services and recycling	2.18%	US
NESTE	Petroleum	2.15%	FI
CONTEMPORARY AMPEREX TECHN-A	Machine and apparatus construction	2.14%	CN

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques..

Quelle était l'allocation des actifs ?

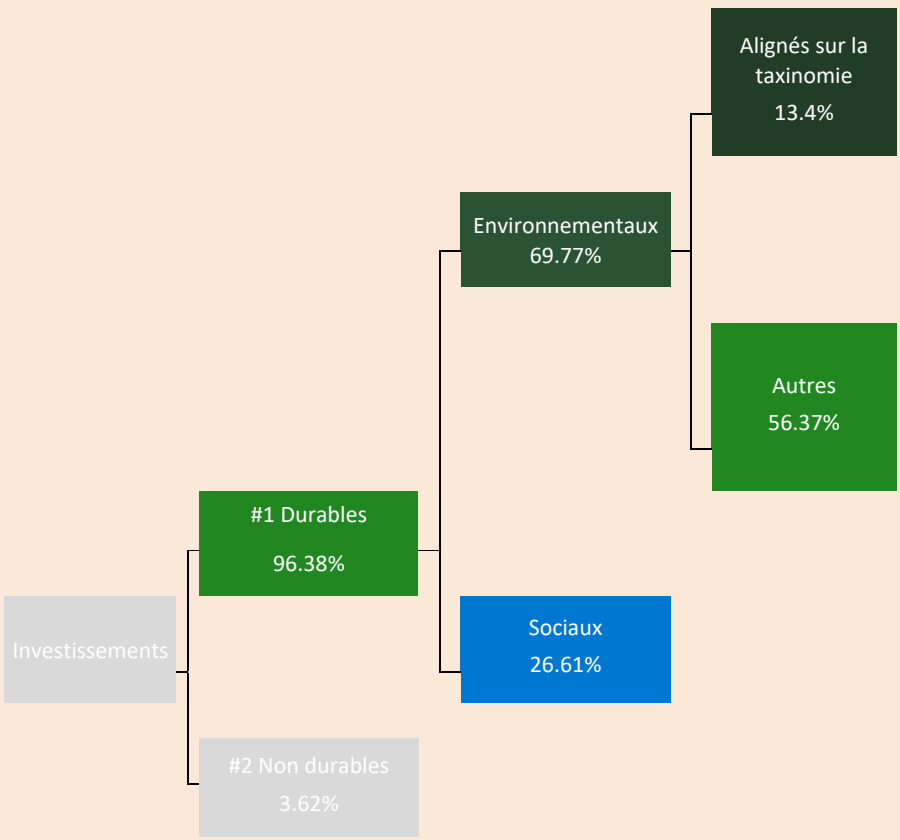

La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Top secteurs	Proportion
Utilities	15.10%
Electronics and semiconductors	13.12%
Internet and internet services	12.53%
Electrical engineering	11.07%
Machine and apparatus construction	9.94%
Chemicals	9.86%
Environmental services and recycling	7.47%
Building materials	5.64%
Road vehicles	3.06%
Real estate	3.03%
Packaging industries	2.48%
Petroleum	2.15%
Foods and non alcoholic drinks	0.57%
Biotechnology	0.40%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE [1]?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

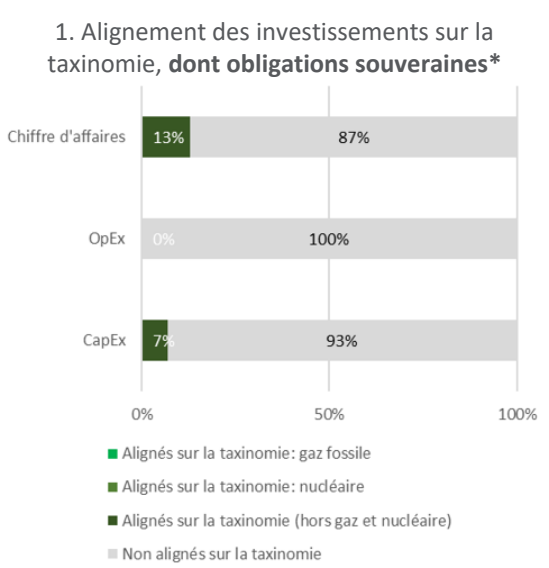

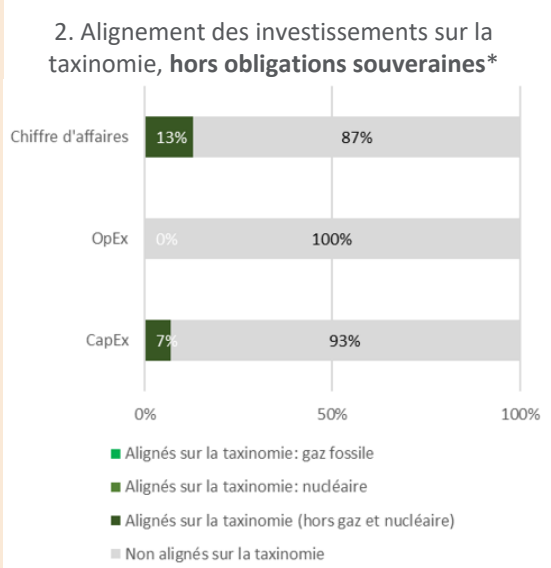

** Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment avait une part minimale de 0 % dans les activités de transition et de 8,54 % dans les activités habilitantes.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

L'adaptation au changement climatique	0%
L'atténuation du changement climatique	13.40%

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 56,37 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 26,61 %

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie « non durables » sont présents dans le Compartiment à hauteur de 3,62 % des actifs nets totaux.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements.
- Des produits dérivés ne portant pas sur un seul émetteur (« Non single name ») utilisés pour une gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Afin de respecter l'objectif d'investissement durable pendant la période de référence, le Compartiment a ouvert/renforcé des positions dans des émetteurs contribuant à la réalisation de son objectif d'investissement durable.

Par exemple, le Compartiment a ouvert une position dans Orsted, qui bénéficie d'une bonne note CIA d'alignement des températures selon C4F et d'une note interne ESG 3. L'éolien offshore devrait atteindre un TCAC de 23 % d'ici 2030, et l'hydrogène vert/éoliennes flottantes devraient également enregistrer une progression. Orsted est bien placé pour capturer cette croissance avec 22GW de projets confirmés avec une grande visibilité sur le plan économique (durée de vie moyenne des subventions de 15 ans).

Le Compartiment vise à atténuer les risques en matière de durabilité en excluant du portefeuille les activités et émetteurs controversés. Ces exclusions sont décrites en détail dans la Politique d'exclusion de Candriam et concernent à la fois les activités spécifiques avec seuils de revenus, et les émetteurs jugés en violation des principes du Pacte mondial des Nations

unies. Par exemple, des entreprises comme RWE AG, qui sont impliquées dans la production de charbon thermique, sont exclues de la liste des émetteurs éligibles.

Le Compartiment vise à offrir un portefeuille avec une température moyenne pondérée inférieure à 2,5°C. La température moyenne du portefeuille du fonds était de 2,39°C, contre 3,58°C pour l'indice de référence. En outre, le fonds vise à avoir un pourcentage plus élevé d'entreprises à fort enjeu. À la fin de l'année, le fonds était investi à 80 % dans des entreprises à fort enjeu, contre 62 % pour l'indice de référence.

Afin de matérialiser la prise en compte des enjeux liés au changement climatique, l'empreinte carbone des entreprises est mesurée. Au 31/12/2022, l'empreinte carbone du fonds s'élevait à 57,09 t éq CO2 par million d'euros investis, contre à 64,55 t éq CO2/million d'euros investis pour l'indice de référence du fonds.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Candriam Sustainable Equity Emerging Markets

Entity LEI: 5493009KH5NGJDOU5C27

CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ OUI	☐ NON
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental :** 34.72%	☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social :** 61.74%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- empreinte carbone : le Compartiment a obtenu une empreinte carbone d'au moins 30 % inférieure à celle de l'indice de référence du Compartiment.
- Score ESG : le Compartiment a obtenu un score ESG moyen pondéré supérieur à celui de l'indice de référence du Compartiment. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- Nombre des participations pour lesquelles Candriam a voté.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 75 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? "

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment vise à obtenir une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de son indice de référence.

En outre, dans la mesure où Candriam fait partie de la Net Zero Asset Management Initiative, le Compartiment vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre en ligne avec les objectifs de l'accord de Paris.

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - 30% reduction vs bench	22.10	167.82
ESG Score - Corporate - Higher than bench	50.56	44.87

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant " à ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2.Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenait compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : https://www.candriam.com/en/private/sfdr/) :

- Engagement et vote : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue et du vote. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement et de vote en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujetti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
    - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le " nouveau cadre normal " d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Vote :

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international, notamment les principes établis par l'OCDE ainsi que par l'International Corporate Governance Network (ICGN).

À cet égard, Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils sont disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de notre politique de vote. La rémunération et l'élection des administrateurs concentrent la plupart de nos votes contre la direction. Nous demandons en effet aux entreprises de respecter le principe de rémunération à la performance et nous montrerons notre désaccord dès lors que nous considérons que le niveau de rémunération est excessif ou que les conditions d'attribution ne sont pas assez transparentes ou exigeantes. De même, nous attendons des entreprises qu'elles respectent nos exigences minimales d'indépendance : au sein des conseils d'administration qui ne répondent pas à cette exigence, nous nous opposons à la (re-)élection des administrateurs non indépendants, à l'exception du CEO. La diversité (PAI13) et le niveau d'expertise du conseil d'administration sont bien entendu également pris en compte dans ces votes.

En outre, Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter.

Dans l'intérêt de ses clients, Candriam tient compte de l'opinion ESG interne sur les sociétés en portefeuille, mais également des résultats de l'engagement auprès d'elles, dans ses choix de vote.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance. Plus précisément, Candriam se félicite de l'introduction de résolutions « Say-on-Climate »

parrainées par la direction. Candriam a construit un cadre détaillé à appliquer à chaque résolution « Say-on-Climate », qui évalue la rigueur et l'alignement de la stratégie de transition de l'entreprise avec une trajectoire vers l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Par conséquent, la plupart d'entre elles n'ont pas obtenu notre appui pendant la période.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.

- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs PAI	Résultat
1- GHG Emissions - Scope 1 GHG Emissions	18915.92
1- GHG Emissions - Scope 2 GHG Emissions	41915.66
1- GHG Emissions - Total GHG Emissions	60831.58
2 - Carbon Footprint	22.10
3 - GHG intensity of investee companies	87.44
4 - Exposure to companies active in fossil fuel sector	0.00%
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
13 - Board gender diversity	18.98%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
TAIWAN SEMICONDUCTOR CO	Electronics and semiconductors	6.79%	TW
ALIBABA GROUP	Miscellaneous services	4.74%	CN
MEITUAN - SHS 114A/REG S	Internet and internet services	3.39%	CN
HOUSING DEVELOPMENT FINANCE CORP	Banks and other financial institutions	3.09%	IN
JD.COM INC - CL A	Retail trade and department stores	2.63%	CN
PING AN INS (GRP) CO -H-	Insurance	2.38%	CN
SK HYNIX INC	Electronics and semiconductors	2.24%	KR
AXIS BANK	Banks and other financial institutions	2.16%	IN
DELTA ELECTRONIC INCS	Electrical engineering	2.10%	TW
INFOSYS TECHNOLOGIES DEMATERALISED	Internet and internet services	1.98%	IN
DINA POLSKA S.A.	Foods and non alcoholic drinks	1.89%	PL
SAMSUNG SDI CO LTD	Electronics and semiconductors	1.78%	KR
KB FINANCIAL GROUP INC	Banks and other financial institutions	1.71%	KR
JIUMAOJIU INTERNATIONAL HOLDINGS LIMITED	Foods and non alcoholic drinks	1.70%	CN
CIMB GROUP HOLDINGS BHD	Banks and other financial institutions	1.68%	MY

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques..

Quelle était l'allocation des actifs ?

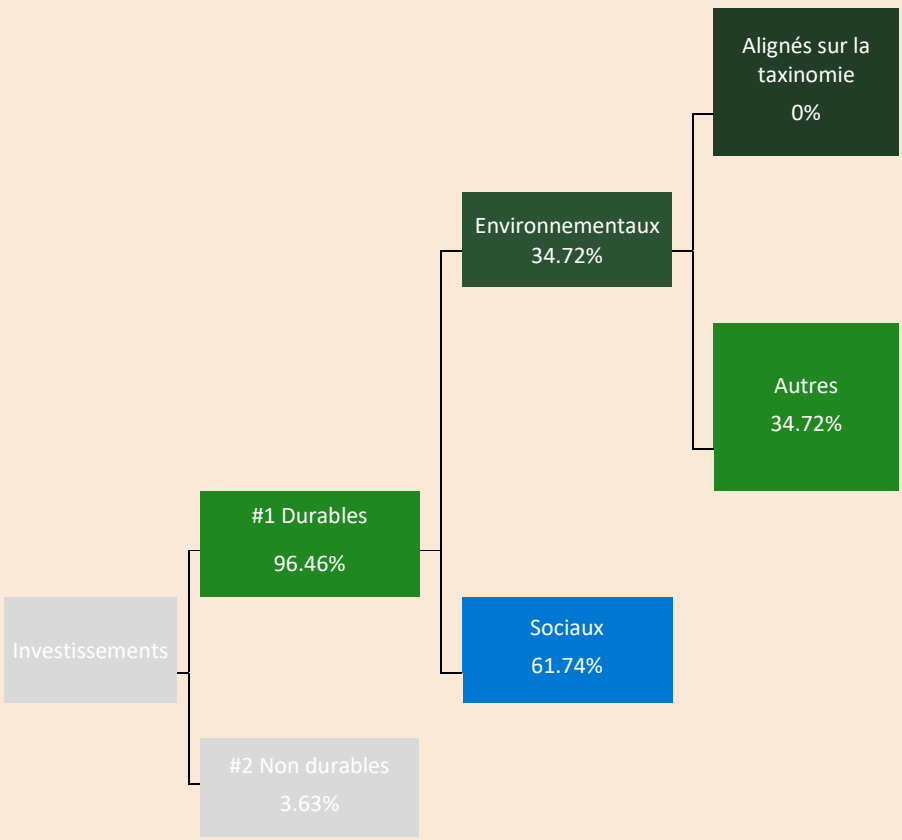

La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Top secteurs	Proportion
Banks and other financial institutions	26.61%
Electronics and semiconductors	12.42%
Internet and internet services	9.10%
Foods and non alcoholic drinks	6.90%
Miscellaneous services	4.74%
Retail trade and department stores	4.65%
Machine and apparatus construction	4.18%
Communication	4.10%
Pharmaceuticals	3.73%
Electrical engineering	3.52%
Insurance	3.15%
Chemicals	3.08%
Biotechnology	2.54%
Road vehicles	2.16%
Utilities	1.93%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE [1] ?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **dont obligations souveraines***

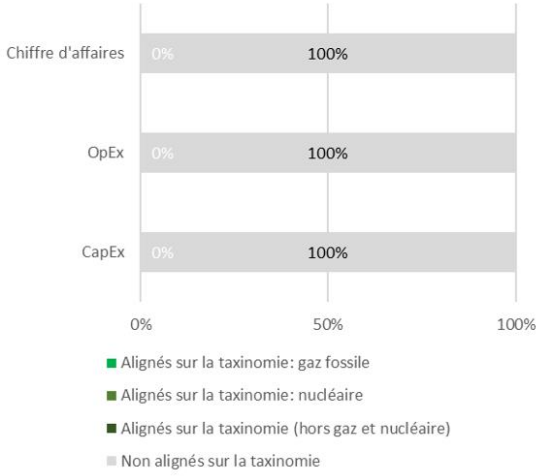

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***

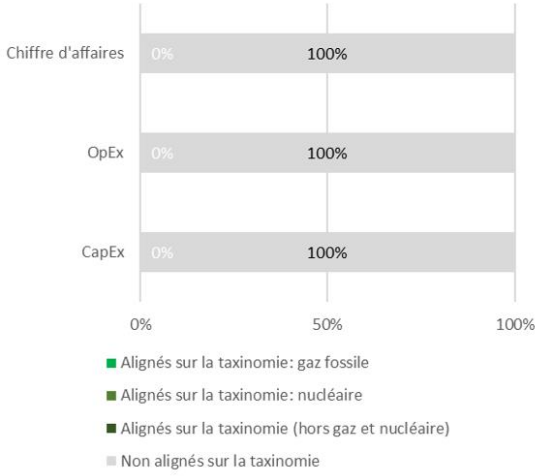

** Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de I'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 34,72 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 61,74 %

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie « non durables » sont présents dans le Compartiment à hauteur de 3,63 % des actifs nets totaux.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements.
- Des produits dérivés ne portant pas sur un seul émetteur (« Non single name ») utilisés pour une gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence, nous avons exclu/vendu les investissements suivants dont les émetteurs n'avaient pas de caractéristiques environnementales et/ou sociales :

- Tencent : La société a été évaluée avec une note ESG inférieure à la moyenne d'ESG 7 et a obtenu un drapeau orange pour le filtrage normatif (ce qui nous a incités à ne pas renforcer les positions existantes). L'évaluation ESG a mis en évidence les risques ESG liés aux activités commerciales fortement fondées sur les données de Tencent, qui pourraient se traduire par des risques réglementaires. Ces risques comprennent les violations de la sécurité des informations et de la confidentialité des données, ainsi que les flux financiers illicites potentiels via sa plateforme de paiement en ligne. L'accroissement de la surveillance réglementaire des entreprises technologiques par le gouvernement chinois depuis ces dernières années peut impliquer des risques plus élevés de non-conformité pour Tencent sur ces aspects. En outre, Tencent et d'autres plateformes de médias sociaux en Chine ont été cités par plusieurs recherches en politique publique internationale pour l'utilisation et le traitement sans consentement des données à caractère personnel des clients à des fins de surveillance en ligne, y compris la surveillance et la censure des publications politiquement sensibles. Dans ces conditions, le fonds a

vendu sa position dans Tencent.

- Li Ning : La société a obtenu une note ESG d'ESG 7 et compte tenu des risques ESG, le fonds a vendu sa position dans Li Ning. Actuellement, dans la mesure où Li Ning ne dispose pas d'objectifs environnementaux publics suffisamment complets et ambitieux et n'a pas démontré de manière visible de mesures substantielles pour améliorer la durabilité des matériaux, les scores des parties prenantes de l'entreprise pour les dimensions de l'environnement et des fournisseurs reflètent la stratégie de durabilité moins avancée de Li Ning sur ces aspects par rapport à ses concurrents.

Engagement : Afin d'atteindre/maintenir l'objectif d'investissement durable du fonds, l'équipe ESG de Candriam, en collaboration avec l'équipe EME, a entrepris auprès d'un certain nombre d'entreprises des marchés émergents des engagements post Covid axés sur l'impact de la pandémie sur la gestion du capital humain et la structure de la chaîne d'approvisionnement, ainsi que sur les changements des comportements et des tendances des consommateurs.

Longi Green Energy Tech – Longi est un acteur clé sur le marché des modules photovoltaïques solaires. L'engagement a été entrepris dans le but d'encourager les entreprises de la chaîne de valeur solaire à évaluer, surveiller et signaler les risques liés aux droits de l'homme et aux droits du travail au sein de leur chaîne d'approvisionnement, notamment le travail forcé. L'engagement a également cherché à accroître la transparence le long de sa chaîne d'approvisionnement en matière de traçabilité des produits.

Afin de matérialiser la prise en compte des enjeux liés au changement climatique, l'empreinte carbone des entreprises est mesurée. Au 31/12/2022, l'empreinte carbone du fonds s'élevait à 22,10 t éq CO2 par million d'euros investis, contre à 167,82 t éq CO2/million d'euros investis pour l'indice de référence du fonds.

Le Compartiment vise à obtenir un score ESG, calculé par le biais de la méthodologie ESG développée par Candriam, supérieur à celui son indice de référence. Au 31/12/2022, le score ESG global du Compartiment s'établissait à 50,56, contre 44,87 pour l'indice de référence.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.

Candriam Sustainable Equity EMU

Entity LEI: 549300FU80MLTWSQ6E64

CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ OUI	☐ NON
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental :** 35.89%	☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social :** 61.58%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- Empreinte carbone : le Compartiment vise à avoir une empreinte carbone d'au moins 30 % inférieure à celle de l'indice de référence du Compartiment.
- Score ESG : le Compartiment avait un score ESG moyen pondéré supérieur à celui de l'indice de référence du Compartiment. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- Nombre des participations pour lesquelles Candriam a voté.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 75 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? "

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment vise à obtenir une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de son indice de référence.

En outre, dans la mesure où Candriam fait partie de la Net Zero Asset Management Initiative, le Compartiment vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre en ligne avec les objectifs de l'accord de Paris.

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - 30% reduction vs bench	24.22	94.48
ESG Score - Corporate - Higher than bench	58.84	53.34

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant " à ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2.Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenait compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : https://www.candriam.com/en/private/sfdr/) :

- Engagement et vote : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue et du vote. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement et de vote en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujetti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
    - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le " nouveau cadre normal " d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Vote :

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international, notamment les principes établis par l'OCDE ainsi que par l'International Corporate Governance Network (ICGN).

À cet égard, Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils sont disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de notre politique de vote. La rémunération et l'élection des administrateurs concentrent la plupart de nos votes contre la direction. Nous demandons en effet aux entreprises de respecter le principe de rémunération à la performance et nous montrerons notre désaccord dès lors que nous considérons que le niveau de rémunération est excessif ou que les conditions d'attribution ne sont pas assez transparentes ou exigeantes. De même, nous attendons des entreprises qu'elles respectent nos exigences minimales d'indépendance : au sein des conseils d'administration qui ne répondent pas à cette exigence, nous nous opposons à la (re-)élection des administrateurs non indépendants, à l'exception du CEO. La diversité (PAI13) et le niveau d'expertise du conseil d'administration sont bien entendu également pris en compte dans ces votes.

En outre, Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter.

Dans l'intérêt de ses clients, Candriam tient compte de l'opinion ESG interne sur les sociétés en portefeuille, mais également des résultats de l'engagement auprès d'elles, dans ses choix de vote.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance. Plus précisément, Candriam se félicite de l'introduction de résolutions « Say-on-Climate »

parrainées par la direction. Candriam a construit un cadre détaillé à appliquer à chaque résolution « Say-on-Climate », qui évalue la rigueur et l'alignement de la stratégie de transition de l'entreprise avec une trajectoire vers l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Par conséquent, la plupart d'entre elles n'ont pas obtenu notre appui pendant la période.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.

- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs PAI	Résultat
1- GHG Emissions - Scope 1 GHG Emissions	6084.60
1- GHG Emissions - Scope 2 GHG Emissions	3631.63
1- GHG Emissions - Total GHG Emissions	9716.23
2 - Carbon Footprint	24.22
3 - GHG intensity of investee companies	70.58
4 - Exposure to companies active in fossil fuel sector	0.94%
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
13 - Board gender diversity	42.17%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
KBC GROUPE SA	Banks and other financial institutions	5.02%	BE
ASML HOLDING NV	Electronics and semiconductors	4.54%	NL
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Electrical engineering	4.39%	US
DASSAULT SYST.	Internet and internet services	4.06%	FR
L'OREAL SA	Pharmaceuticals	3.69%	FR
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	Textiles and garments	3.52%	FR
KERRY GROUP -A-	Foods and non alcoholic drinks	3.43%	IE
BEIERSDORF AG	Pharmaceuticals	3.35%	DE
UNICREDIT SPA REGS	Banks and other financial institutions	3.25%	IT
HANNOVER RUECK SE	Insurance	3.13%	DE
SANOFI	Pharmaceuticals	3.07%	FR
ESSILORLUXOTTICA SA	Pharmaceuticals	3.03%	FR
DSM KONINKLIJKE	Chemicals	2.88%	NL
BUREAU VERITAS SA	Miscellaneous services	2.81%	FR
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	Pharmaceuticals	2.79%	FR

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques..

Quelle était l'allocation des actifs ?

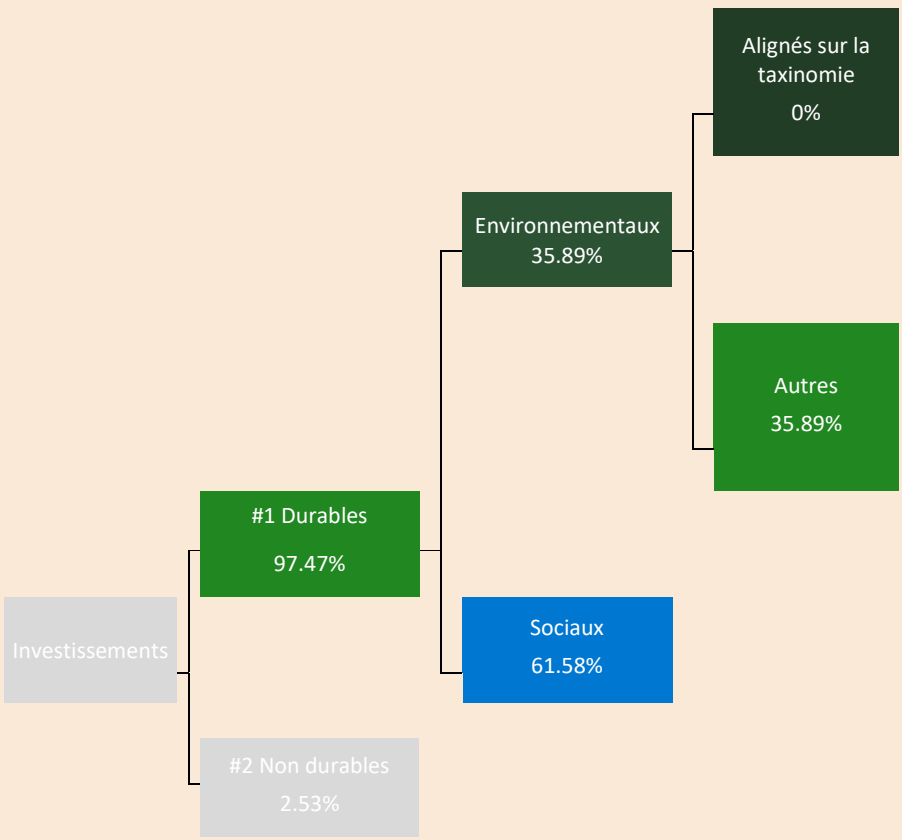

La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Top secteurs	Proportion
Pharmaceuticals	19.72%
Banks and other financial institutions	14.98%
Chemicals	7.41%
Internet and internet services	6.96%
Electrical engineering	6.57%
Textiles and garments	6.53%
Insurance	6.37%
Electronics and semiconductors	6.28%
Retail trade and department stores	3.66%
Foods and non alcoholic drinks	3.43%
Real estate	2.85%
Miscellaneous services	2.81%
Building materials	2.50%
Graphic art and publishing	2.40%
Machine and apparatus construction	1.31%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE [1]?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **dont obligations souveraines***

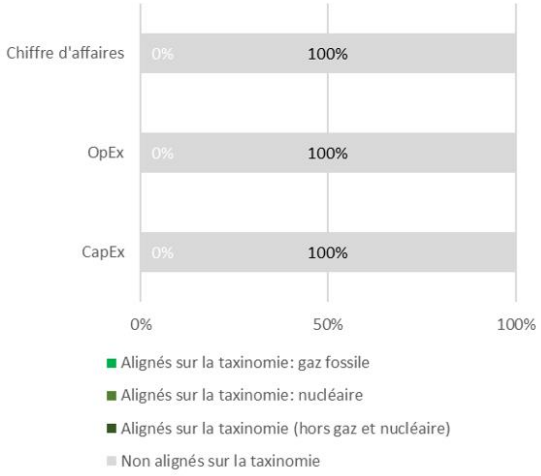

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***

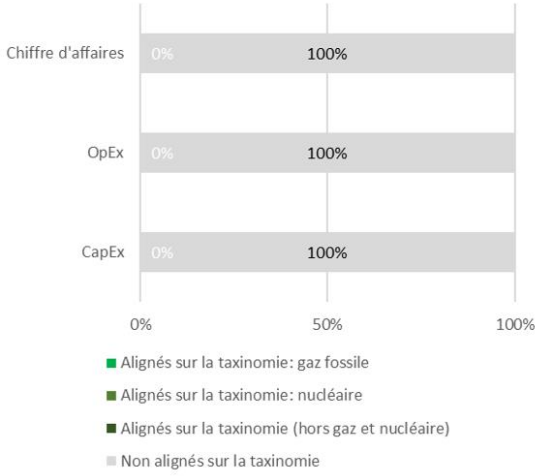

** Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 35,89 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 61,58 %

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie « non durables » sont présents dans le Compartiment à hauteur de 2,53 % des actifs nets totaux.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements.
- Des produits dérivés ne portant pas sur un seul émetteur (« Non single name ») utilisés pour une gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Afin de respecter l'objectif d'investissement durable pendant la période de référence, le Compartiment a ouvert des positions dans des émetteurs contribuant à la réalisation de son objectif d'investissement durable. Par exemple, le fonds a ouvert une position dans Veolia. Veolia est un leader mondial de la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie qui s'engage dans la transformation écologique. Le groupe a fait preuve de sa résilience et, grâce à sa forte présence mondiale, est clairement le catalyseur d'une transition vers l'économie circulaire à travers le monde.

Afin de matérialiser la prise en compte des enjeux liés au changement climatique, l'empreinte carbone des entreprises est mesurée. Au 31/12/2022, l'empreinte carbone du fonds s'élevait à 24t éq CO2 par million d'euros investis, contre à 94 t éq CO2/million d'euros investis pour l'indice de référence du fonds.

Le Compartiment vise à obtenir un score ESG, calculé par le biais de la méthodologie ESG développée par Candriam, supérieur à celui son indice de référence. Au 31/12/2022, le score ESG global de Candriam Sustainable Equity Europe était de 59, contre 53 pour l'indice de référence.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Aucun indice spécifique n’est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d’investissement durable.

Candriam Sustainable Equity Europe

Entity LEI: 549300DIX4PC9OO81K69

CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ OUI	☐ NON
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental :** 37.2%	☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social :** 61.25%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- Empreinte carbone : le Compartiment vise à avoir une empreinte carbone d'au moins 30 % inférieure à celle de l'indice de référence du Compartiment.
- Score ESG : le Compartiment avait un score ESG moyen pondéré supérieur à celui de l'indice de référence du Compartiment. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- Nombre des participations pour lesquelles Candriam a voté.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 75 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? "

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment vise à obtenir une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de son indice de référence.

En outre, dans la mesure où Candriam fait partie de la Net Zero Asset Management Initiative, le Compartiment vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre en ligne avec les objectifs de l'accord de Paris.

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - 30% reduction vs bench	17.67	77.43
ESG Score - Corporate - Higher than bench	59.84	53.65

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant " à ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2.Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenait compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : https://www.candriam.com/en/private/sfdr/) :

- Engagement et vote : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue et du vote. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement et de vote en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujetti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
    - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le " nouveau cadre normal " d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Vote :

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international, notamment les principes établis par l'OCDE ainsi que par l'International Corporate Governance Network (ICGN).

À cet égard, Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils sont disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de notre politique de vote. La rémunération et l'élection des administrateurs concentrent la plupart de nos votes contre la direction. Nous demandons en effet aux entreprises de respecter le principe de rémunération à la performance et nous montrerons notre désaccord dès lors que nous considérons que le niveau de rémunération est excessif ou que les conditions d'attribution ne sont pas assez transparentes ou exigeantes. De même, nous attendons des entreprises qu'elles respectent nos exigences minimales d'indépendance : au sein des conseils d'administration qui ne répondent pas à cette exigence, nous nous opposons à la (re-)élection des administrateurs non indépendants, à l'exception du CEO. La diversité (PAI13) et le niveau d'expertise du conseil d'administration sont bien entendu également pris en compte dans ces votes.

En outre, Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter.

Dans l'intérêt de ses clients, Candriam tient compte de l'opinion ESG interne sur les sociétés en portefeuille, mais également des résultats de l'engagement auprès d'elles, dans ses choix de vote.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance. Plus précisément, Candriam se félicite de l'introduction de résolutions « Say-on-Climate »

parrainées par la direction. Candriam a construit un cadre détaillé à appliquer à chaque résolution « Say-on-Climate », qui évalue la rigueur et l'alignement de la stratégie de transition de l'entreprise avec une trajectoire vers l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Par conséquent, la plupart d'entre elles n'ont pas obtenu notre appui pendant la période.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.

- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs PAI	Résultat
1- GHG Emissions - Scope 1 GHG Emissions	13631.45
1- GHG Emissions - Scope 2 GHG Emissions	9685.80
1- GHG Emissions - Total GHG Emissions	23317.24
2 - Carbon Footprint	17.67
3 - GHG intensity of investee companies	59.30
4 - Exposure to companies active in fossil fuel sector	1.98%
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
13 - Board gender diversity	40.82%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
KBC GROUPE SA	Banks and other financial institutions	4.62%	BE
NESTLE SA REG SHS	Foods and non alcoholic drinks	4.38%	US
COMPASS GROUP	Hotels and restaurants	3.15%	GB
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	Miscellaneous consumer goods	2.98%	GB
ASML HOLDING NV	Electronics and semiconductors	2.83%	NL
ROCHE HOLDING LTD	Pharmaceuticals	2.59%	US
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Electrical engineering	2.48%	US
BEIERSDORF AG	Pharmaceuticals	2.46%	DE
TECAN GROUP NAM.AKT	Pharmaceuticals	2.44%	CH
ASTRAZENECA PLC	Pharmaceuticals	2.39%	GB
FINECOBANK	Banks and other financial institutions	2.29%	IT
INDITEX SHARE FROM SPLIT	Retail trade and department stores	2.23%	ES
HANNOVER RUECK SE	Insurance	2.21%	DE
KERRY GROUP -A-	Foods and non alcoholic drinks	2.17%	IE
ESSILORLUXOTTICA SA	Pharmaceuticals	2.14%	FR

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques..

Quelle était l'allocation des actifs ?

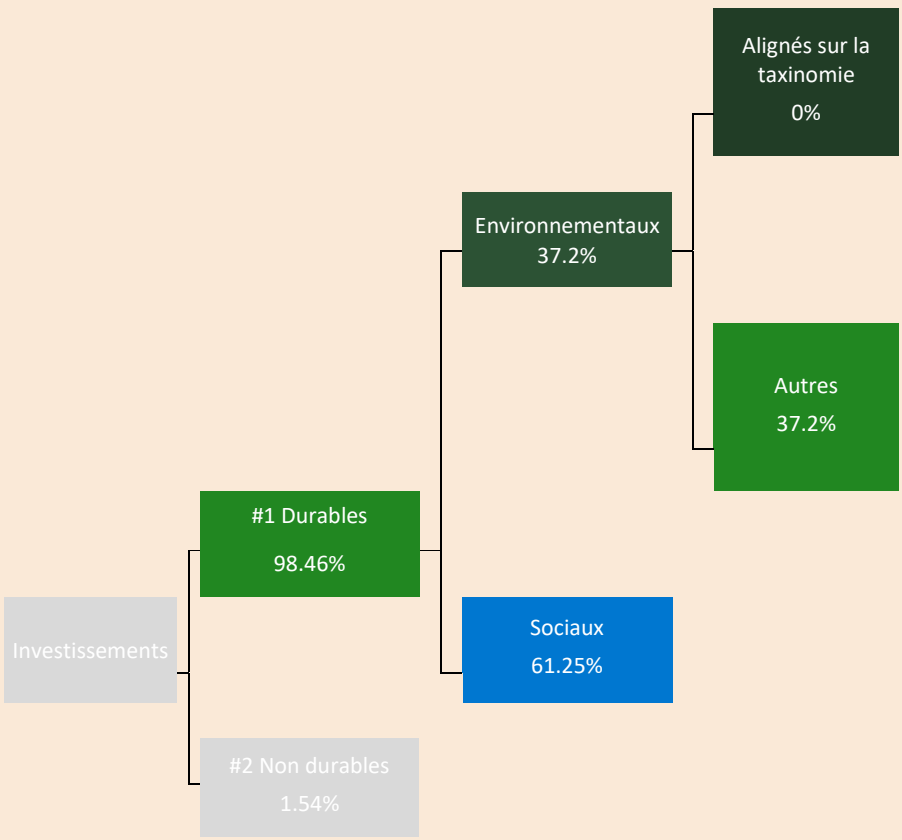

La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Top secteurs	Proportion
Pharmaceuticals	19.60%
Banks and other financial institutions	13.33%
Foods and non alcoholic drinks	8.08%
Chemicals	7.42%
Machine and apparatus construction	5.98%
Insurance	5.57%
Electronics and semiconductors	5.03%
Textiles and garments	4.03%
Electrical engineering	3.55%
Miscellaneous consumer goods	3.49%
Hotels and restaurants	3.15%
Internet and internet services	2.92%
Retail trade and department stores	2.63%
Utilities	2.62%
Real estate	2.49%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE [1] ?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **dont obligations souveraines***

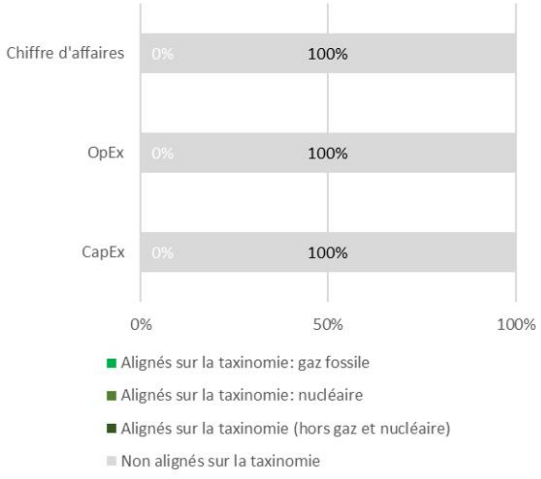

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***

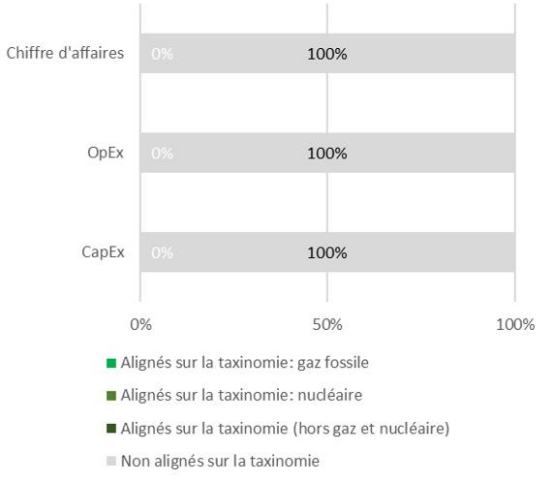

** Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 37,2 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 61,25 %

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie « non durables » sont présents dans le Compartiment à hauteur de 1,54 % des actifs nets totaux.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements.
- Des produits dérivés ne portant pas sur un seul émetteur (« Non single name ») utilisés pour une gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Afin de respecter l'objectif d'investissement durable pendant la période de référence, le Compartiment a ouvert des positions dans des émetteurs contribuant à la réalisation de son objectif d'investissement durable. Par exemple, le fonds a ouvert une position dans Veolia. Veolia est un leader mondial de la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie qui s'engage dans la transformation écologique. Le groupe a fait preuve de sa résilience et, grâce à sa forte présence mondiale, est clairement le catalyseur d'une transition vers l'économie circulaire à travers le monde.

Afin de matérialiser la prise en compte des enjeux liés au changement climatique, l'empreinte carbone des entreprises est mesurée. Au 31/12/2022, l'empreinte carbone du fonds s'élevait à 18t éq CO2 par million d'euros investis, contre à 77 t éq CO2/million d'euros investis pour l'indice de référence du fonds.

Le Compartiment vise à obtenir un score ESG, calculé par le biais de la méthodologie ESG développée par Candriam, supérieur à celui son indice de référence. Au 31/12/2022, le score ESG global de Candriam Sustainable Equity Europe était de 60, contre 54 pour l'indice de référence.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Aucun indice spécifique n’est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d’investissement durable.

Candriam Sustainable Equity Europe Small & Mid Caps

Entity LEI: 549300O7EIIG5DZ61751

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ OUI	☐ NON
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental :** 26.77%	☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social :** 71.35%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- Empreinte carbone : le Compartiment vise à avoir une empreinte carbone d'au moins 30 % inférieure à celle de l'indice de référence du Compartiment.
- Score ESG : le Compartiment avait un score ESG moyen pondéré supérieur à celui de l'indice de référence du Compartiment. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- Nombre des participations pour lesquelles Candriam a voté.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 75 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? "

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment vise à obtenir une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de son indice de référence.

En outre, dans la mesure où Candriam fait partie de la Net Zero Asset Management Initiative, le Compartiment vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre en ligne avec les objectifs de l'accord de Paris.

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - 30% reduction vs bench	10.98	108.04
ESG Score - Corporate - Higher than bench	60.84	52.33

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant " à ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2.Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenait compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : https://www.candriam.com/en/private/sfdr/) :

- Engagement et vote : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue et du vote. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement et de vote en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujetti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
    - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le " nouveau cadre normal " d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Vote :

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international, notamment les principes établis par l'OCDE ainsi que par l'International Corporate Governance Network (ICGN).

À cet égard, Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils sont disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de notre politique de vote. La rémunération et l'élection des administrateurs concentrent la plupart de nos votes contre la direction. Nous demandons en effet aux entreprises de respecter le principe de rémunération à la performance et nous montrerons notre désaccord dès lors que nous considérons que le niveau de rémunération est excessif ou que les conditions d'attribution ne sont pas assez transparentes ou exigeantes. De même, nous attendons des entreprises qu'elles respectent nos exigences minimales d'indépendance : au sein des conseils d'administration qui ne répondent pas à cette exigence, nous nous opposons à la (re-)élection des administrateurs non indépendants, à l'exception du CEO. La diversité (PAI13) et le niveau d'expertise du conseil d'administration sont bien entendu également pris en compte dans ces votes.

En outre, Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter.

Dans l'intérêt de ses clients, Candriam tient compte de l'opinion ESG interne sur les sociétés en portefeuille, mais également des résultats de l'engagement auprès d'elles, dans ses choix de vote.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance. Plus précisément, Candriam se félicite de l'introduction de résolutions « Say-on-Climate »

parrainées par la direction. Candriam a construit un cadre détaillé à appliquer à chaque résolution « Say-on-Climate », qui évalue la rigueur et l'alignement de la stratégie de transition de l'entreprise avec une trajectoire vers l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Par conséquent, la plupart d'entre elles n'ont pas obtenu notre appui pendant la période.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.

- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs PAI	Résultat
4 - Exposure to companies active in fossil fuel sector	2.54%
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
KBC ANCORA CVA	Banks and other financial institutions	4.35%	BE
BIOMERIEUX SA	Pharmaceuticals	4.10%	FR
BARCO - REGISTERED SHS	Internet and internet services	4.00%	BE
INTERTEK GROUP PLC	Textiles and garments	3.63%	GB
FINECOBANK	Banks and other financial institutions	3.51%	IT
HALMA PLC	Electronics and semiconductors	3.50%	GB
DUERR AG	Machine and apparatus construction	3.46%	DE
MONCLER SPA	Textiles and garments	3.42%	IT
SPIRAX-SARCO ENGIN	Machine and apparatus construction	3.00%	GB
ADMIRAL GROUP PLC	Insurance	2.85%	GB
BANKINTER SA REGS	Banks and other financial institutions	2.84%	ES
TECAN GROUP NAM.AKT	Pharmaceuticals	2.58%	CH
CHRISTIAN HANSEN	Biotechnology	2.55%	DK
JOHNSON MATTHEY	Precious metals and stones	2.54%	GB
UNITE GROUP PLC	Real estate	2.47%	GB

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques..

Quelle était l'allocation des actifs ?

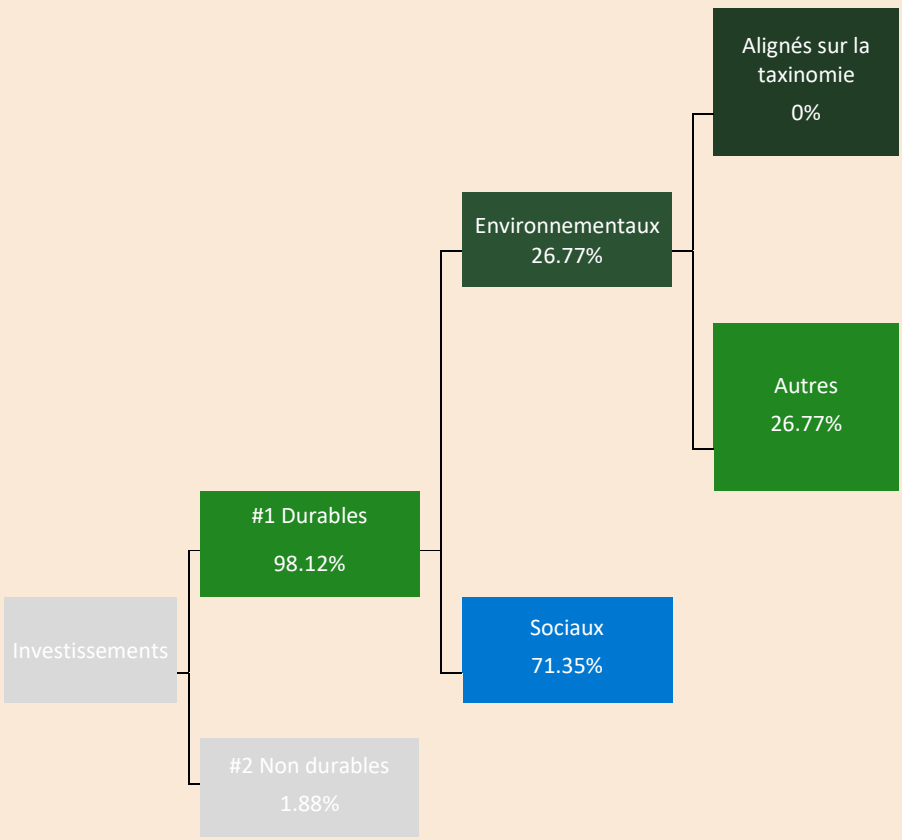

La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Top secteurs	Proportion
Banks and other financial institutions	22.66%
Real estate	11.46%
Machine and apparatus construction	8.79%
Pharmaceuticals	8.58%
Textiles and garments	7.53%
Internet and internet services	7.27%
Insurance	5.96%
Miscellaneous services	4.47%
Electronics and semiconductors	3.51%
Biotechnology	3.38%
Precious metals and stones	2.57%
Miscellaneous consumer goods	2.55%
Building materials	2.46%
Foods and non alcoholic drinks	2.37%
Non Classifiable Institutions	2.09%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE [1] ?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **dont obligations souveraines***

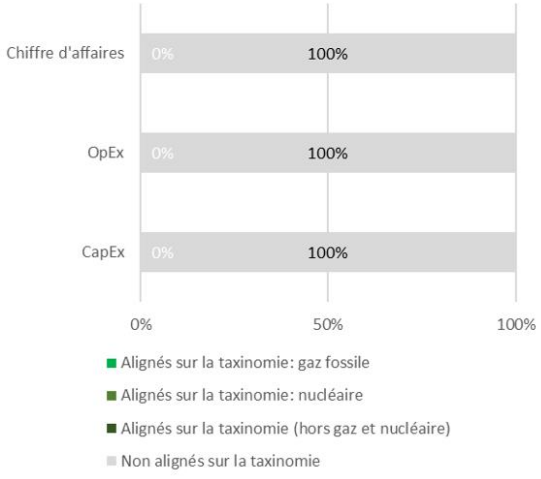

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***

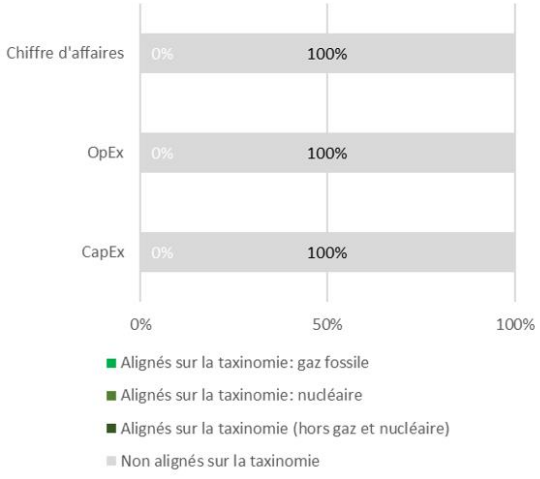

** Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de I'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 26,77 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 71,35 %

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie « non durables » sont présents dans le Compartiment à hauteur de 1,88 % des actifs nets totaux.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements.
- Des produits dérivés ne portant pas sur un seul émetteur (« Non single name ») utilisés pour une gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Afin de respecter l'objectif d'investissement durable pendant la période de référence, le Compartiment a ouvert des positions dans des émetteurs contribuant à la réalisation de son objectif d'investissement durable. Par exemple, le fonds a ouvert une position dans Kingspan. Kingspan est le leader mondial des solutions d'isolation et d'enveloppe du bâtiment hautes performances. L'entreprise est essentielle dans la lutte contre le changement climatique et le réchauffement climatique.

Afin de matérialiser la prise en compte des enjeux liés au changement climatique, l'empreinte carbone des entreprises est mesurée. Au 31/12/2022, l'empreinte carbone du fonds s'élevait à 11t éq CO2 par million d'euros investis, contre à 104 t éq CO2/million d'euros investis pour l'indice de référence du fonds.

Le Compartiment vise à obtenir un score ESG, calculé par le biais de la méthodologie ESG développée par Candriam, supérieur à celui son indice de référence. Au 31/12/2022, le score ESG global de Candriam Sustainable Equity Europe était de 61, contre 52 pour l'indice de référence.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Aucun indice spécifique n’est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d’investissement durable.

Candriam Sustainable Equity Future Mobility

Entity LEI: 549300VQWPQT0RBQBV49

CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ OUI	☐ NON
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental :** 53.17%	☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social :** 40.28%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- un alignement général du portefeuille avec un scénario de température égale ou inférieure à 2,5 degrés. Étant donné l'évolution au fil du temps de la disponibilité et de la fiabilité des données sur le climat, le Compartiment cherche à s'aligner avec un scénario de température inférieure ou égale à 2 degrés d'ici le 1er janvier 2025.
- investissement d'une part plus importante du total des actifs sous gestion dans des sociétés à forte participation que l'indice de référence du Compartiment. Les entreprises à forte participation sont définies par le règlement européen « Benchmark » concernant les indices de référence climatiques comme celles qui appartiennent à l'un des secteurs considérés comme jouant le plus grand rôle dans la réalisation des objectifs de l'accord de Paris.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- Nombre des participations pour lesquelles Candriam a voté.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

durabilité de ce produit financier sont atteints.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 75 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? "

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Dans le cadre de l'engagement de Candriam à l'égard de la NZAI, le Compartiment vise à investir dans des entreprises qui poursuivent une stratégie d'alignement avec les objectifs de l'accord de Paris. Au niveau du Compartiment, cet alignement est quantifié au moyen d'un indicateur de température.

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Portfolio Temperature - Corporate - Lower than 2.5°C - Lower than 2°C in 2025	2.39	
Exposure to High Stakes sectors - Corporate - Higher than bench	76.48%	62.39%

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant " à ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2.Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenait compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : https://www.candriam.com/en/private/sfdr/) :

- Engagement et vote : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue et du vote. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement et de vote en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujetti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
    - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le " nouveau cadre normal " d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Vote :

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international, notamment les principes établis par l'OCDE ainsi que par l'International Corporate Governance Network (ICGN).

À cet égard, Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils sont disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de notre politique de vote. La rémunération et l'élection des administrateurs concentrent la plupart de nos votes contre la direction. Nous demandons en effet aux entreprises de respecter le principe de rémunération à la performance et nous montrerons notre désaccord dès lors que nous considérons que le niveau de rémunération est excessif ou que les conditions d'attribution ne sont pas assez transparentes ou exigeantes. De même, nous attendons des entreprises qu'elles respectent nos exigences minimales d'indépendance : au sein des conseils d'administration qui ne répondent pas à cette exigence, nous nous opposons à la (re-)élection des administrateurs non indépendants, à l'exception du CEO. La diversité (PAI13) et le niveau d'expertise du conseil d'administration sont bien entendu également pris en compte dans ces votes.

En outre, Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter.

Dans l'intérêt de ses clients, Candriam tient compte de l'opinion ESG interne sur les sociétés en portefeuille, mais également des résultats de l'engagement auprès d'elles, dans ses choix de vote.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance. Plus précisément, Candriam se félicite de l'introduction de résolutions « Say-on-Climate » parrainées par la direction. Candriam a construit un cadre détaillé à appliquer à chaque résolution « Say-on-Climate », qui évalue la rigueur et l'alignement de la stratégie de transition de l'entreprise avec une trajectoire vers l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Par conséquent, la plupart d'entre elles n'ont pas obtenu notre appui pendant la période.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.

- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs PAI	Résultat
1- GHG Emissions - Scope 1 GHG Emissions	1825.35
1- GHG Emissions - Scope 2 GHG Emissions	3134.63
1- GHG Emissions - Total GHG Emissions	4959.98
2 - Carbon Footprint	23.60
3 - GHG intensity of investee companies	77.05
4 - Exposure to companies active in fossil fuel sector	1.22%
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
13 - Board gender diversity	31.64%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
TE CONNECTIVITY LTD REG SHS	Banks and other financial institutions	4.66%	CH
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Electrical engineering	4.55%	US
APTIV PLC	Road vehicles	4.50%	US
CISCO SYSTEMS INC	Office supplies and computing	4.22%	US
WABTEC CORP	Machine and apparatus construction	4.10%	US
ON SEMICONDUCTOR CORP	Electronics and semiconductors	4.07%	US
PTC INC	Internet and internet services	3.72%	US
MICROSOFT CORP	Internet and internet services	3.41%	US
SIEMENS AG REG	Electrical engineering	3.09%	DE
PALO ALTO NETWORKS	Internet and internet services	3.03%	US
TOYOTA MOTOR CORP	Road vehicles	2.89%	JP
SHIMANO INC	Road vehicles	2.89%	JP
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN	Tires and rubber	2.82%	FR
SOLAREDGE TECHNOLOGIES INC	Electrical engineering	2.78%	US
NXP SEMICONDUCTORS	Electronics and semiconductors	2.77%	CN

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques..

Quelle était l'allocation des actifs ?

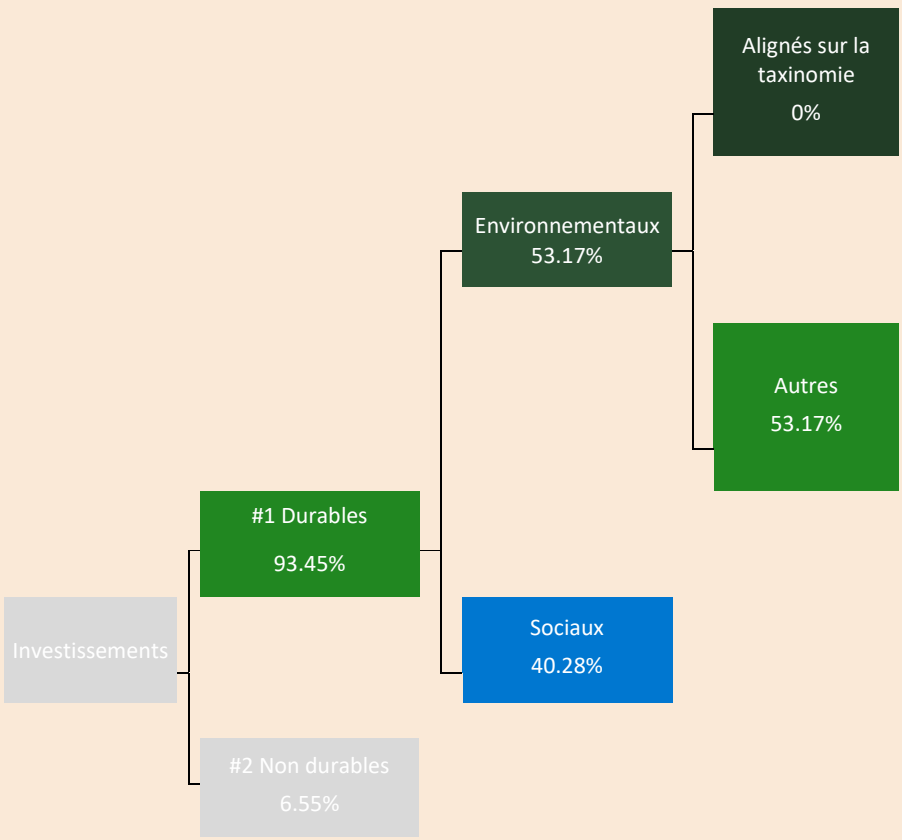

La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Top secteurs	Proportion
Electronics and semiconductors	24.89%
Internet and internet services	16.21%
Electrical engineering	15.89%
Road vehicles	11.99%
Banks and other financial institutions	7.03%
Machine and apparatus construction	6.99%
Office supplies and computing	4.22%
Tires and rubber	2.82%
Miscellaneous services	1.35%
Precious metals and stones	1.23%
Biotechnology	0.89%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE [1] ?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **dont obligations souveraines***

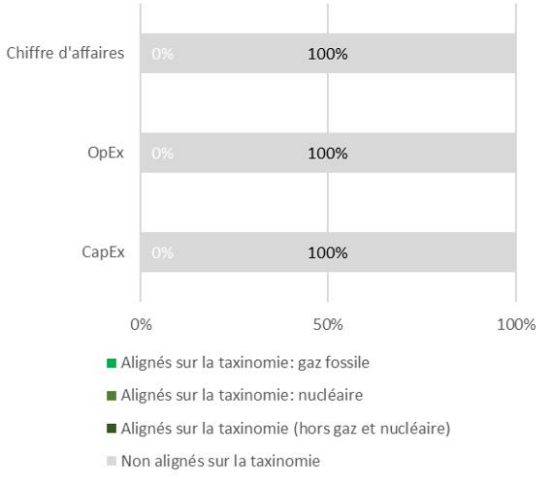

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***

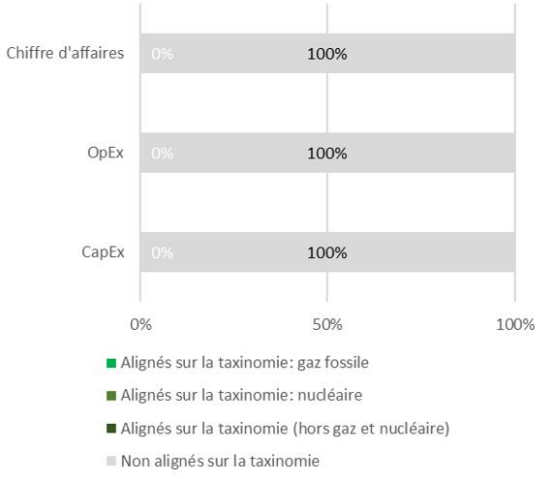

** Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de I'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 53,17 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 40,28 %

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie « non durables » sont présents dans le Compartiment à hauteur de 6,55 % des actifs nets totaux.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements.
- Des produits dérivés ne portant pas sur un seul émetteur (« Non single name ») utilisés pour une gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Afin de respecter l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence, nous avons mis en attente l'investissement suivant dont l'émetteur n'a pas contribué à la réalisation de l'objectif d'investissement durable : investissements dans Longi Green ont été mis en attente pendant un temps au cours de l'année 2022. La société chinoise est un producteur de solutions d'énergie solaire qui correspond à la thématique. Il a néanmoins été mentionné qu'elle avait recours à des pratiques de travail des enfants. Candriam a donc engagé un dialogue avec l'entreprise. La direction a fourni des réponses satisfaisantes aux demandes spécifiques de l'équipe ESG de Candriam. Après l'engagement, l'équipe ESG a permis de poursuivre le trading de cette position.

Le Compartiment vise à offrir un portefeuille avec une température moyenne pondérée inférieure à 2,5°C. La température moyenne du portefeuille du fonds était de 2,39°C, contre 3,58°C pour l'indice de référence. En outre, le fonds vise à avoir un pourcentage plus élevé d'entreprises à fort enjeu. À la fin de l'année, le fonds était investi à 76 % dans des entreprises à fort enjeu, contre 62 % pour l'indice de référence.

Afin de matérialiser la prise en compte des enjeux liés au changement climatique, l'empreinte carbone des entreprises est mesurée. À la fin de l'année 2022, l'empreinte carbone moyenne du fonds s'élevait à 24 t éq CO2/million d'euros investis, comparé à 65 t éq CO2/million d'euros investis pour l'indice de référence.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.

Candriam Sustainable Equity Japan

Entity LEI: 5493006MK15Q3FT1FW89

CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ OUI	☐ NON
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental :** 37.88%	☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social :** 61.61%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- Empreinte carbone : le Compartiment vise à avoir une empreinte carbone d'au moins 30 % inférieure à celle de l'indice de référence du Compartiment.
- Score ESG : le Compartiment avait un score ESG moyen pondéré supérieur à celui de l'indice de référence du Compartiment. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- Nombre des participations pour lesquelles Candriam a voté.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 75 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? "

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment vise à obtenir une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de son indice de référence.

En outre, dans la mesure où Candriam fait partie de la Net Zero Asset Management Initiative, le Compartiment vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre en ligne avec les objectifs de l'accord de Paris.

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - 30% reduction vs bench	35.33	69.62
ESG Score - Corporate - Higher than bench	53.22	49.34

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant " à ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2.Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenait compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : https://www.candriam.com/en/private/sfdr/) :

- Engagement et vote : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue et du vote. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement et de vote en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujetti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
    - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le " nouveau cadre normal " d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Vote :

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international, notamment les principes établis par l'OCDE ainsi que par l'International Corporate Governance Network (ICGN).

À cet égard, Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils sont disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de notre politique de vote. La rémunération et l'élection des administrateurs concentrent la plupart de nos votes contre la direction. Nous demandons en effet aux entreprises de respecter le principe de rémunération à la performance et nous montrerons notre désaccord dès lors que nous considérons que le niveau de rémunération est excessif ou que les conditions d'attribution ne sont pas assez transparentes ou exigeantes. De même, nous attendons des entreprises qu'elles respectent nos exigences minimales d'indépendance : au sein des conseils d'administration qui ne répondent pas à cette exigence, nous nous opposons à la (re-)élection des administrateurs non indépendants, à l'exception du CEO. La diversité (PAI13) et le niveau d'expertise du conseil d'administration sont bien entendu également pris en compte dans ces votes.

En outre, Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter.

Dans l'intérêt de ses clients, Candriam tient compte de l'opinion ESG interne sur les sociétés en portefeuille, mais également des résultats de l'engagement auprès d'elles, dans ses choix de vote.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance. Plus précisément, Candriam se félicite de l'introduction de résolutions « Say-on-Climate »

parrainées par la direction. Candriam a construit un cadre détaillé à appliquer à chaque résolution « Say-on-Climate », qui évalue la rigueur et l'alignement de la stratégie de transition de l'entreprise avec une trajectoire vers l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Par conséquent, la plupart d'entre elles n'ont pas obtenu notre appui pendant la période.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.

- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs PAI	Résultat
1- GHG Emissions - Scope 1 GHG Emissions	5803.13
1- GHG Emissions - Scope 2 GHG Emissions	7844.87
1- GHG Emissions - Total GHG Emissions	13647.99
2 - Carbon Footprint	35.33
3 - GHG intensity of investee companies	59.89
4 - Exposure to companies active in fossil fuel sector	1.96%
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
13 - Board gender diversity	16.84%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
TOYOTA MOTOR CORP	Road vehicles	4.57%	JP
NIPPON TELEGRAPH AND TELEPHONE CORP	Communication	2.77%	JP
NINTENDO CO LTD	Electronics and semiconductors	2.68%	JP
FANUC CORP SHS	Electrical engineering	2.63%	JP
MIZUHO FINANCIAL GROUP INC	Banks and other financial institutions	2.54%	JP
DAIICHI SANKYO CO LTD	Banks and other financial institutions	2.49%	JP
EAST JAPAN RAILWAY CO	Transportation	2.31%	JP
DAIWA HOUSE INDUSTRY CO LTD	Building materials	2.30%	JP
KYOCERA CORP	Electronics and semiconductors	2.29%	JP
RECRUIT HOLDINGS CO LTD	Graphic art and publishing	2.26%	JP
CANON INC	Electronics and semiconductors	2.25%	JP
CENTRAL JAPAN RAILWAY CO	Transportation	2.17%	JP
ORIX CORP	Banks and other financial institutions	2.08%	JP
HOYA CORP	Electronics and semiconductors	2.06%	JP
MITSUI FUDOSAN CO LTD	Real estate	2.04%	JP

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques..

Quelle était l'allocation des actifs ?

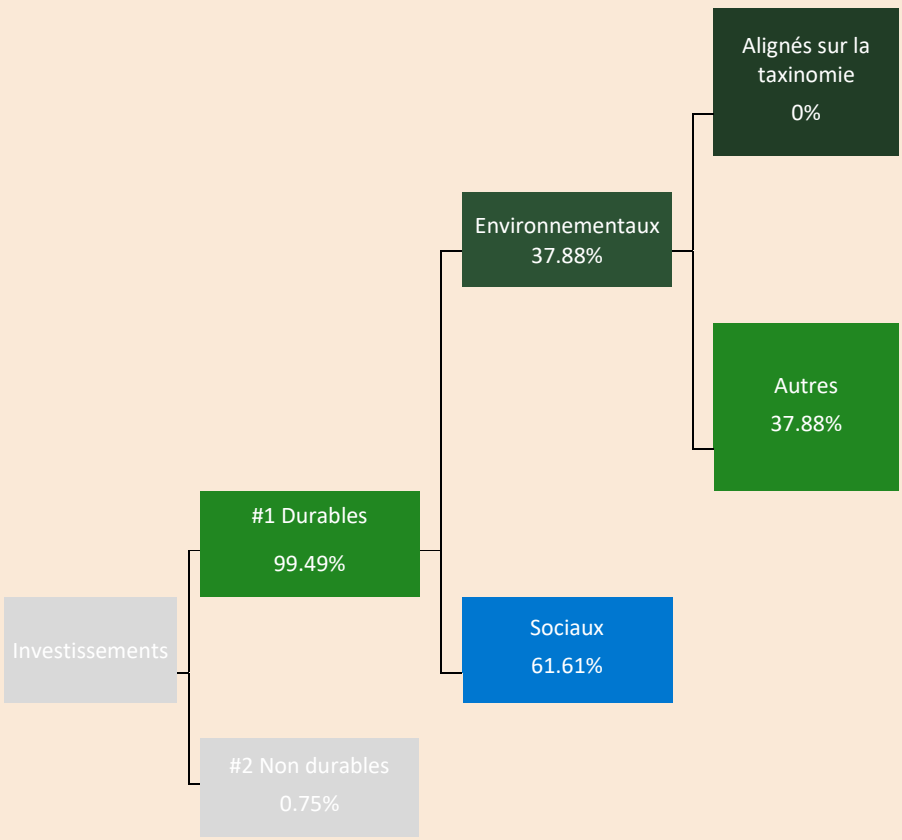

La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Top secteurs	Proportion
Electronics and semiconductors	21.43%
Banks and other financial institutions	14.44%
Pharmaceuticals	7.16%
Transportation	6.46%
Building materials	6.11%
Road vehicles	5.77%
Real estate	5.02%
Communication	4.73%
Internet and internet services	4.43%
Chemicals	4.05%
Retail trade and department stores	3.72%
Graphic art and publishing	3.24%
Machine and apparatus construction	2.95%
Electrical engineering	2.90%
Miscellaneous consumer goods	2.14%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE [1]?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **dont obligations souveraines***

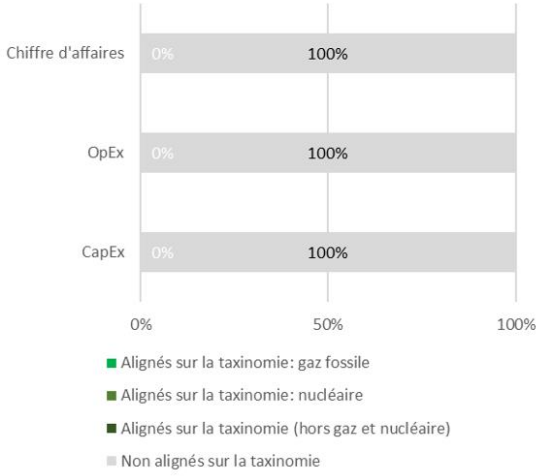

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***

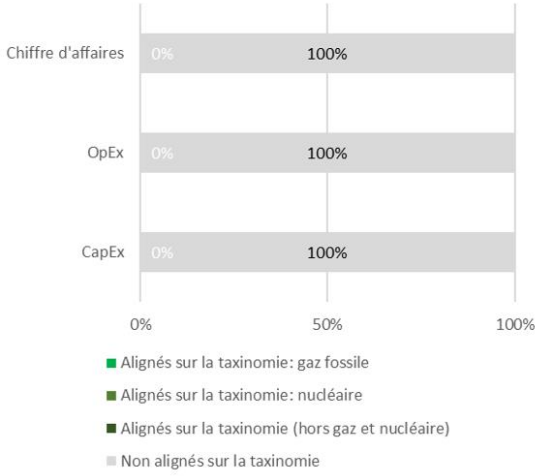

** Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de I'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 37,88 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 61,61 %

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie « non durables » sont présents dans le Compartiment à hauteur de 0,75 % des actifs nets totaux.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements.
- Des produits dérivés ne portant pas sur un seul émetteur (« Non single name ») utilisés pour une gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Afin de respecter l'objectif d'investissement durable en 2022, le Compartiment a renforcé les positions dans des émetteurs tels que Central Japan Railway, Mitsubishi Estate Co. et Panasonic Corporation, qui contribuent à la réalisation de son objectif d'investissement durable.

- Central Japan Railway

Central Japan Railway Co. (9022-JP) est un opérateur de services ferroviaires. L'entreprise opère dans les segments suivants : Transports, marchandises, immobilier et autres. Le segment des transports comprend les services de transports ferroviaires et par autobus. Le segment des marchandises gère les grands magasins et fournit également des services de vente de biens et de produits alimentaires dans les gares et les trains. Le segment immobilier opère dans le développement d'installations commerciales dans des stations et des zones situées sous des voies surélevées sur colonnes. Le segment autres gère des hôtels dans de grandes gares, des agences de voyages et des agences de publicité. Il fabrique également du matériel roulant et entretient, inspecte et répare les installations ferroviaires.

Au cours de l'année 2022, nous avons renforcé la position de Central Japan Railway au sein du portefeuille de 1,02 % en moyenne. Le 1er janvier, Central Japan Railway avait une pondération de 0,65% de la valeur du portefeuille et a terminé l'année 2022 à une pondération de 2,18 %.

Nous avons décidé d'augmenter nos achats de Central Japan Railway en ligne avec l'amélioration de son efficacité énergétique, indiquée par la publication RSE 2021 de la société. Depuis 2020, l'empreinte carbone du Central Japan Railway a été réduite de 28 %. Son intensité carbone est de 21,5 g eq. CO2/p.km, soit beaucoup moins que la moyenne de l'industrie des transports. Les émissions évitées (Scope 4) sont estimées par la méthodologie CIA (Carbon4 Finance) à -3,5 mt eq. CO2 sur les émissions de Scopes 1 et 2. Deux facteurs principaux sont pris en compte dans l'estimation des émissions évitées des opérateurs de transports (réduction de l'intensité de carbone de Scopes 1 et 2 (% de réduction en kgCO2e par passager-kilomètre ou tonne-kilomètre au cours des 5 dernières années) et comparaison du facteur d'émissions de la Société avec celui d'un scénario de référence correspondant à un mix de transports moyen).

Les transports représentent plus de 20 % des émissions mondiales de carbone. Le changement climatique est, par conséquent, l'un des principaux défis durables pour le secteur. Les entreprises de transports ferroviaires et routiers sont donc soumises à des pressions réglementaires, notamment les taxes sur le carbone. Ces mécanismes pourront s'intensifier dans des cadres régionaux afin de réduire l'intensité des émissions. Bien que les chemins de fer affichent une réduction modeste de l'intensité annuelle moyenne des émissions de carbone, la dépendance des compagnies de transport ferroviaire de marchandises à l'égard des locomotives diesel continue de se traduire par une intensité d'émissions moyennes élevée (446 tCO2e/USD mil. de CA ; exercices 2016-2018).

La Société est bien consciente de son impact sur le changement climatique et considère cette question comme une priorité dans sa stratégie à long terme. Ce dernier point est reflété dans les objectifs quantifiés de l'entreprise en vue de réaliser la transition de son activité vers un système de transport moins exigeant en énergie avec des trains à meilleur rendement énergétique et d'autres technologies d'économies d'énergie de pointe comme les systèmes de matériel roulant à conservation d'énergie. En outre, l'entreprise encourage l'utilisation du train au Japon et prévoit de mettre en place des campagnes de sensibilisation à la préservation de l'environnement. Les questions liées au climat sont supervisées par le département RSE. Dans l'optique de la sensibilisation de ses collaborateurs aux changements climatiques, la Société offre des formations ou organise des événements et des séminaires.

La Société a fixé des objectifs pour ses émissions les plus importantes et a prévu de réduire ses émissions en 2030 de 46 % par rapport à l'année de référence 2013. Sur la base de la politique de « neutralité carbone » du gouvernement en 2050, Central Japan Railway vise à atteindre zéro émission nette de CO2 en 2050. Cet objectif est en cours, à un taux de réalisation de 24 %, en ligne avec la planification.

Les investissements de la Société dans la transition énergétique représentent plus de 5 % de ses investissements.

- Mitsubishi Estate Company, Limited

Mitsubishi Estate Co., Ltd. (8802-JP) est un promoteur immobilier complet, qui bénéficie d'une position de leader sur le marché japonais, en exploitant un large éventail d'activités dans divers domaines liés à l'immobilier, notamment une activité de construction de bureaux centrée sur le quartier Marunouchi dans le centre de Tokyo, une activité d'immobilier commercial, une activité résidentielle et une activité hôtelière. Mitsubishi Estate Co est également présente à l'échelle internationale et exploite 10 aéroports au Japon.

Au cours de l'année 2022, nous avons renforcé la position de Mitsubishi Estate en portefeuille de 0,40 % en moyenne. Le 1er janvier, Mitsubishi Estate n'était pas présente dans le portefeuille et a terminé l'année 2022 à une pondération de 0,78 %.

Nous avons décidé d'augmenter nos achats de Mitsubishi Estate en ligne avec l'amélioration de son efficacité énergétique, indiquée par la publication RSE 2021 de la société. Depuis 2020, l'empreinte carbone de Mitsubishi Estate a été réduite de 12 %. Son niveau absolu d'émissions de GES opérationnelles est passé de 715,631 t eq.CO2 en 2020 à 591,069 t eq. CO2 en 2021 (-17 %). Les émissions évitées (Scope 4) sont estimées par la méthodologie CIA (Carbon4 Finance) à -55,7 mt eq. CO2 sur les émissions de Scope 3. Les activités de remise à neuf permettent de réduire la consommation d'énergie : cette consommation d'énergie évitée se traduit par des émissions de Scope 3 évitées en aval. Pour les infrastructures de transports, les émissions évitées de Scope 3 sont fondées sur une comparaison des émissions de Scope 3 en aval de la Société avec celles qui auraient été générées par un mix de transports moyen.

Avec 38 % des émissions de GES liées à la construction et aux bâtiments, le secteur de l'immobilier a un impact énorme sur l'environnement et sur les ressources à la fois pendant le développement de bâtiments (intensité énergétique des matériaux de construction utilisés - émissions intrinsèques ; artificialisation des terres arables) et pendant la vie du bâtiment (consommation d'énergie pour le chauffage, la climatisation et la ventilation). Les autorités de réglementation ont commencé à prendre conscience du défi, ce qui explique que les codes de la construction ont désormais des normes environnementales plus strictes. Les locataires commerciaux accordent également davantage d'attention à la qualité des bâtiments qu'ils louent, avec les réductions de coûts implicites que permettent de réaliser des bâtiments bien conçus et économes en énergie. Les entreprises peuvent démontrer leurs progrès en matière de certification environnementale de leurs bâtiments (par exemple, les normes BREEAM, HQE ou LEED) et/ou divulguer publiquement l'efficacité énergétique de leurs actifs.

Mitsubishi Estate publie les informations relatives aux risques et opportunités liés au climat pertinents réalisés sur la base de 2 scénarios fondés sur la science [IEA 2DS] et [BAU 4°C]. Mitsubishi publie les informations relatives aux incidences financières associées des risques les plus pertinents. Mitsubishi Estate est bien consciente de son impact sur le changement climatique et encourage l'utilisation de bois d'origine durable dans sa construction. Le bois lamellé croisé (CLT) est un panneau en bois de grande dimension, dont la force est plus stable qui offre une isolation thermique

exceptionnelle. L'entreprise a fondé la CLT Wood Promotion Unit (Unité de promotion du CLT), un département dédié en 2017. L'unité travaille sur la recherche et le développement en vue de la commercialisation du CLT.

Mitsubishi Estate s'est fixé un objectif ambitieux de réduction à court et à long termes. À court terme, réduction des émissions de Scopes 1 et 2 de 70 % ou plus d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2019. La réduction actuelle est de 34,5 % par rapport à 2019, grâce à l'adoption de contrats sur l'énergie électrique produite à partir de sources d'énergies renouvelables et à l'obtention du statut de ZEB dans les bâtiments.

À court terme, réduire les émissions de Scope 3 de 50 % ou plus d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2019. La réduction actuelle est de 37,5% grâce à l'adoption de matériaux à faibles émissions de carbone dans la construction et la fourniture d'installations logistiques, de copropriétés et de maisons individuelles avec des niveaux élevés de performance environnementale.

À long terme, la société se fixe pour objectif une réduction des émissions de Scopes 1, 2 et 3 de 90 % ou plus d'ici 2050 par rapport à l'année de référence 2019 (le taux de réalisation actuel est de 41 %). Cet objectif est aligné sur le scénario 1,5°C de l'AIE.

- Panasonic Holdings Corporation

Panasonic Corporation (6752-JP) est une société japonaise spécialisée dans le secteur de l'électronique intégrée. La Société compte quatre secteurs d'activité. Le segment Appliance est spécialisé dans le développement, la fabrication et la vente de produits destinés aux secteurs des appareils ménagers, de la beauté, de la santé et d'autres secteurs business to consumer (BtoC) ainsi qu'aux secteurs des appareils, de l'énergie et d'autres secteurs business to business (BtoB). Le segment Eco Solutions est spécialisé dans le développement, la fabrication et la vente d'équipements électriques, de matériaux d'aménagement et d'autres produits destinés à la construction. Le segment Connected Solutions est spécialisé dans le développement, la fabrication et la vente de produits destinés aux secteurs de la distribution, de la logistique, du divertissement, du secteur public, de l'aviation et du secteur manufacturier. Le segment Automotive and Industrial Systems est spécialisé dans le développement, la fabrication et la vente de produits destinés au secteur des systèmes motorisés automobiles, ainsi que des batteries et autres secteurs BtoB. La Société est également spécialisée dans la vente de matières premières.

Au cours de l'année 2022, nous avons renforcé la position de 6752-JP au sein du portefeuille de 0,24 % en moyenne. Le 1er janvier, Panasonic Corporation avait une pondération de 1,71 % de la valeur du portefeuille et a terminé l'année 2022 à une pondération de 1,86 %.

Nous avons décidé d'augmenter encore nos achats de Panasonic Corporation en ligne avec l'amélioration de son efficacité énergétique, indiquée par la publication RSE 2021 de la société. Depuis 2020, l'empreinte carbone de Panasonic Corporation a été réduite de 11 %. Son intensité d'émissions était en 2021 de 35 t eq.CO2/m USD de CA, soit moins que la moyenne du secteur (51,2 t eq. Co2). Les émissions évitées (Scope 4) sont estimées par la méthodologie CIA (Carbon4 Finance) à -12,8 mt eq. CO2 sur les émissions de Scope 3

les produits électroniques, les articles ménagers et les produits de loisirs ont l'impact environnemental potentiel de l'utilisation du produit au cours de son cycle de vie. L'électronique grand public et les appareils ménagers consomment une quantité importante d'énergie au fil du temps, ce qui en fait des émetteurs indirects de GES et des contributeurs négatifs au changement climatique mondial. Tous les biens durables sont des produits à forte intensité de ressources provenant des minéraux des métaux et des plastiques, pour lesquels le circuit de recyclage n'existe pas toujours. En vue d'évoluer vers un modèle d'économie circulaire, les fabricants de biens de consommation durables qui peuvent offrir un service plutôt que la propriété d'un produit contribueront positivement à la préservation des ressources.

Panasonic s'est fixé des objectifs de réduction des émissions de GES de Scopes 1,2 3, à court et à long termes, conformes à la SBTI. À court terme, réduction des émissions de Scopes 1 et 2 de 90 % ou plus d'ici 2031 par rapport à l'année de référence 2020. La réduction actuelle est de 12,4 % par rapport à 2020. En janvier 2022, le CEO de l'entreprise l'a annoncée comme l'une des initiatives du « Panasonic Green IMPACT », l'engagement de Panasonic à contribuer à un avenir plus durable. Afin d'atteindre cet objectif, chaque site de fabrication s'efforce de réaliser des économies d'énergie, d'utiliser des énergies renouvelables et de s'approvisionner en énergies renouvelables. Panasonic a mis en place une Taskforce « zéro CO2 » au cours de l'exercice 2022 pour le partage d'informations à travers le groupe. Elle permettra de développer un savoir-faire et des mesures communes sur chaque site de fabrication. Panasonic poursuit ce flux en l'intégrant à la feuille de route de chaque société opérationnelle et entreprises affiliées.

À court terme, réduire les émissions de Scope 3 de 30 % ou plus d'ici 2031 par rapport à l'année de référence 2020. La réduction actuelle est de 6,6 %. Afin d'atteindre cet objectif, chaque société opérationnelle s'efforce de développer des produits et des solutions plus économes en énergie afin de réduire les émissions de CO2 découlant de la consommation des clients.

À long terme, l'entreprise s'est fixé pour objectif d'atteindre zéro émission nette de CO2 en 2050 (le taux de réalisation actuel est de 6,1 %). Cet objectif est aligné sur le scénario 1,5°C de l'AIE.

Afin de matérialiser la prise en compte des enjeux liés au changement climatique, l'empreinte carbone des entreprises est mesurée. Au 31/12/2022, l'empreinte carbone du fonds s'élevait à 35 t éq CO2 par million d'euros investis, contre à 70 t éq CO2/million d'euros investis pour l'indice de référence du fonds.

Le Compartiment vise à obtenir un score ESG, calculé par le biais de la méthodologie ESG développée par Candriam, supérieur à celui son indice de référence. Au 31/12/2022, le score ESG global du Compartiment était de 53, contre 49 pour l'indice de référence.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Aucun indice spécifique n’est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d’investissement durable.

Candriam Sustainable Equity Quant Europe

Entity LEI: 5493000VL3MK0WAE0902

CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ OUI	☐ NON
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental :** 32.6%	☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social :** 66.45%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- Empreinte carbone : le Compartiment vise à avoir une empreinte carbone d'au moins 30 % inférieure à celle de l'indice de référence du Compartiment.
- Score ESG : le Compartiment avait un score ESG moyen pondéré supérieur à celui de l'indice de référence du Compartiment. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- Nombre des participations pour lesquelles Candriam a voté.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 75 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? "

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment vise à obtenir une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de son indice de référence.

En outre, dans la mesure où Candriam fait partie de la Net Zero Asset Management Initiative, le Compartiment vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre en ligne avec les objectifs de l'accord de Paris.

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - 30% reduction vs bench	39.84	77.43
ESG Score - Corporate - Higher than bench	57.05	53.65

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant " à ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2.Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenait compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : https://www.candriam.com/en/private/sfdr/) :

- Engagement et vote : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue et du vote. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement et de vote en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujetti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
    - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le " nouveau cadre normal " d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Vote :

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international, notamment les principes établis par l'OCDE ainsi que par l'International Corporate Governance Network (ICGN).

À cet égard, Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils sont disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de notre politique de vote. La rémunération et l'élection des administrateurs concentrent la plupart de nos votes contre la direction. Nous demandons en effet aux entreprises de respecter le principe de rémunération à la performance et nous montrerons notre désaccord dès lors que nous considérons que le niveau de rémunération est excessif ou que les conditions d'attribution ne sont pas assez transparentes ou exigeantes. De même, nous attendons des entreprises qu'elles respectent nos exigences minimales d'indépendance : au sein des conseils d'administration qui ne répondent pas à cette exigence, nous nous opposons à la (re-)élection des administrateurs non indépendants, à l'exception du CEO. La diversité (PAI13) et le niveau d'expertise du conseil d'administration sont bien entendu également pris en compte dans ces votes.

En outre, Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter.

Dans l'intérêt de ses clients, Candriam tient compte de l'opinion ESG interne sur les sociétés en portefeuille, mais également des résultats de l'engagement auprès d'elles, dans ses choix de vote.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance. Plus précisément, Candriam se félicite de l'introduction de résolutions « Say-on-Climate »

parrainées par la direction. Candriam a construit un cadre détaillé à appliquer à chaque résolution « Say-on-Climate », qui évalue la rigueur et l'alignement de la stratégie de transition de l'entreprise avec une trajectoire vers l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Par conséquent, la plupart d'entre elles n'ont pas obtenu notre appui pendant la période.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.

- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs PAI	Résultat
1- GHG Emissions - Scope 1 GHG Emissions	11808.55
1- GHG Emissions - Scope 2 GHG Emissions	3816.79
1- GHG Emissions - Total GHG Emissions	15625.34
2 - Carbon Footprint	39.84
3 - GHG intensity of investee companies	90.49
4 - Exposure to companies active in fossil fuel sector	1.66%
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
13 - Board gender diversity	40.14%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
NESTLE SA REG SHS	Foods and non alcoholic drinks	4.54%	US
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	Textiles and garments	3.14%	FR
NOVO NORDISK	Pharmaceuticals	3.11%	DK
NOVARTIS AG REG SHS	Pharmaceuticals	3.09%	CH
ROCHE HOLDING LTD	Pharmaceuticals	2.97%	US
ASTRAZENECA PLC	Pharmaceuticals	2.80%	GB
SANOFI	Pharmaceuticals	2.12%	FR
SIEMENS AG REG	Electrical engineering	1.90%	DE
ASML HOLDING NV	Electronics and semiconductors	1.87%	NL
L'OREAL SA	Pharmaceuticals	1.87%	FR
ZURICH INSURANCE GROUP NAMEN AKT	Insurance	1.60%	CH
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Electrical engineering	1.59%	US
ESSILORLUXOTTICA SA	Pharmaceuticals	1.44%	FR
GSK --- REGISTERED SHS	Pharmaceuticals	1.38%	US
DEUTSCHE TELEKOM AG REG SHS	Communication	1.34%	DE

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques..

Quelle était l'allocation des actifs ?

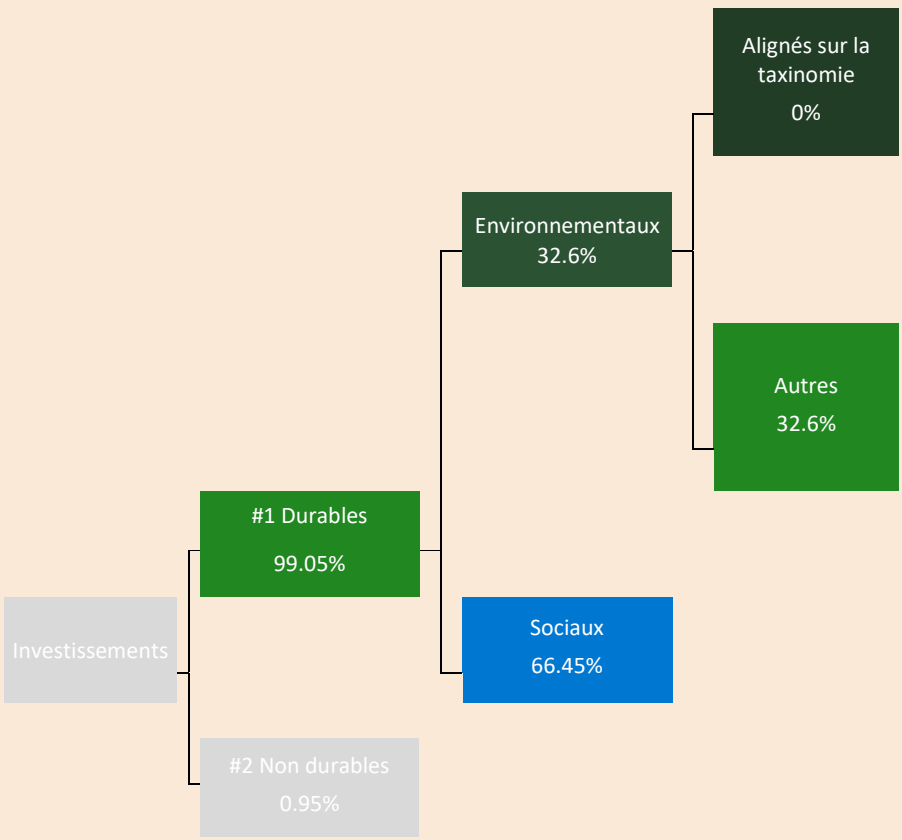

La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Top secteurs	Proportion
Pharmaceuticals	21.49%
Banks and other financial institutions	11.39%
Communication	6.29%
Real estate	5.79%
Foods and non alcoholic drinks	5.66%
Insurance	5.24%
Retail trade and department stores	4.01%
Graphic art and publishing	3.87%
Electrical engineering	3.79%
Machine and apparatus construction	3.79%
Road vehicles	3.74%
Textiles and garments	3.46%
Hotels and restaurants	3.41%
Transportation	2.83%
Paper and forest products	2.71%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE [1] ?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **dont obligations souveraines***

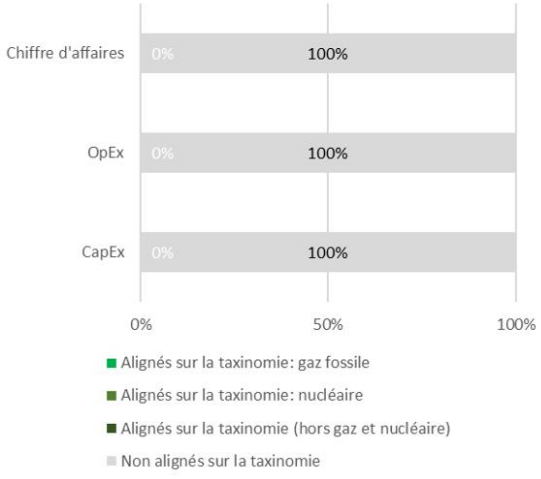

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***

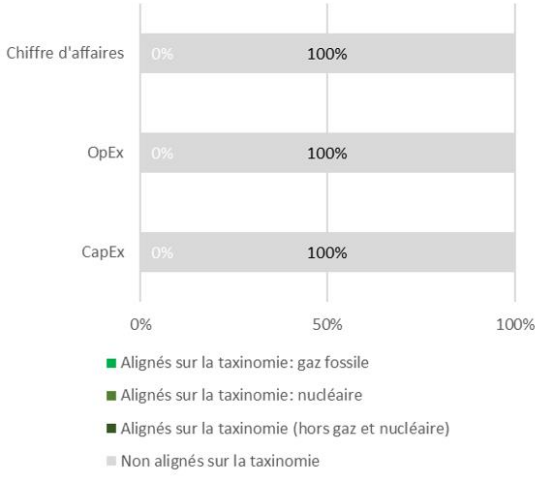

** Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 32,6 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 66,45 %

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie « non durables » sont présents dans le Compartiment à hauteur de 0,95 % des actifs nets totaux.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements.
- Des produits dérivés ne portant pas sur un seul émetteur (« Non single name ») utilisés pour une gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Afin de respecter l'objectif d'investissement durable pendant la période de référence, le Compartiment a renforcé des positions dans des émetteurs comme Siemens AG, Whitbread PLC et Deutsche Telekom qui contribuent à la réalisation de son objectif d'investissement durable.

- Siemens AG

Siemens (SIE-DE) est un groupe technologique basé en Allemagne qui se concentre sur les domaines de l'automatisation et de la numérisation dans les industries de transformation et de fabrication, les infrastructures intelligentes pour les bâtiments et les systèmes d'énergie distribuée, les solutions de mobilité intelligente pour les technologies ferroviaires, routières et médicales et les services de santé numériques.

Au cours de l'année 2022, nous avons renforcé la position de Siemens AG au sein du portefeuille de 0,70 % en moyenne. Le 1er janvier, Siemens AG avait une pondération de 1,15 % de la valeur du portefeuille et a terminé l'année 2022 à une pondération de 1,91 %.

Nous avons décidé d'augmenter encore nos achats de Siemens AG en ligne avec l'amélioration de son efficacité énergétique, indiquée par la publication RSE 2021 de la société. Depuis 2020, l'empreinte carbone de Siemens AG a été réduite de 31 %. Son intensité de carbone s'élève à 11 t eq.CO2/m USD de CA, soit moins que la moyenne du secteur (632,5 t eq.CO2/m USD de CA). Les émissions évitées (Scope 4) sont estimées par la méthodologie CIA (Carbon4 Finance) à -12,4 mt eq. CO2 sur les émissions de Scope 3. Pour la fabrication d'équipements de transport/industriels/généraux, les émissions évitées correspondent aux émissions de Scope 3 évitées en aval grâce à l'utilisation de produits plus économes en énergie ou à faibles émissions de carbone au cours de leur durée de vie utile. Pour la fabrication d'équipements électriques, les émissions évitées correspondent aux émissions de Scope 3 évitées en aval grâce à l'utilisation d'équipements de production d'électricité à faibles émissions de carbone au cours de leur durée de vie utile. Pour la fabrication d'équipements de transmission et de distribution (T&D), les émissions évitées correspondent aux émissions de Scope 3 évitées en aval grâce à une électrification accrue.

Des réglementations plus strictes représentent également des risques pour les fabricants de machines en termes d'offre. Les acteurs du secteur doivent continuer d'innover et d'intégrer systématiquement la durabilité dans leur R&D, afin d'améliorer l'efficacité de leur offre et de répondre aux exigences réglementaires et des clients. Le secteur est à l'avant-garde de la révolution industrielle bas carbone, avec des solutions innovantes visant à accroître l'efficacité des processus et à réduire la consommation d'énergie, deux éléments essentiels pour réduire l'empreinte carbone sur plusieurs marchés finaux.

Siemens AG publie des informations sur les risques et opportunités pertinents liés au climat identifiés en confrontant ses activités à plusieurs scénarios fondés sur la science. La Société est bien consciente de son impact sur le changement climatique et considère cette question comme une priorité dans sa stratégie à moyen terme (2030) et à long terme (2050). Siemens AG entend réduire les émissions de sa chaîne d'approvisionnement (« zéro émission nette » d'ici 2050) et travaille par conséquent sur la sélection des fournisseurs en fonction de l'empreinte carbone de leurs matériaux ; La Société offre également un portefeuille environnemental de produits offrant une efficacité énergétique au moins 20 % meilleure que des solutions comparables (par exemple, motorisation optimisée) et s'emploie à améliorer la part de contenu recyclé dans ses produits.

La Société s'engage à réduire ses émissions de GES de Scope 1 et de Scope 2 de 50 % d'ici 2030 par rapport l'année de référence 2019 (taux de réalisation actuel de 71,5 %). En rejoignant l'initiative RE100, Siemens AG s'est engagée à convertir entièrement sa consommation d'électricité en électricité provenant de sources renouvelables d'ici 2030 au plus tard. Dans le cadre de son engagement à l'égard du programme EV100, la société s'efforce de convertir complètement son parc automobile en véhicules électriques d'ici 2030. L'adhésion à l'initiative EP100 renforce l'engagement de la société à ne posséder ou louer que des bâtiments produisant zéro émission nette de CO2 d'ici 2030.

Siemens AG s'est fixé un objectif de réduction de ses émissions en amont et en aval de Scope 3 (y compris l'utilisation de produits vendus) qui permettra à ses émissions absolues d'être alignées sur un « scénario 2°C », tel que défini par IEA 2017 ETP. Bien que ses investissements à faibles émissions de carbone ne puissent pas être quantifiés avec précision, la société fait preuve d'expertise et investit dans le développement durable du secteur par le biais de son portefeuille environnemental qui offre des produits économes en énergie ou les produits nécessaires à la production et à la distribution d'énergie renouvelable. L'impact de ces projets est quantifié précisément en termes d'émissions de GES évitées.

Siemens AG publie des informations relatives à des projets de R&D non quantifiés contribuant à l'automatisation, à la production d'énergie renouvelable (par exemple, des outils pour l'optimisation du réseau des systèmes énergétiques décentralisés, des systèmes de stockage de l'électricité, de l'électronique de puissance pour les onduleurs), et soutenant l'électrification de la mobilité (par exemple, les infrastructures de charge pour les véhicules électriques). L'utilisation de trains alimentés par de l'hydrogène vert au lieu de diesel est un exemple de réduction des émissions dans la phase d'utilisation de ses produits.

- Whitbread PLC

Whitbread PLC (WTB-GB) est une société basée au Royaume-Uni qui possède et exploite des hôtels et des restaurants. La Société est organisée en un seul segment d'affaires, Premier Inn. Premier Inn offre des services en matière d'hébergement et de restauration au Royaume-Uni et dans le monde entier. Les marques de restaurants de la société comprennent Beefeater, Brewers Fayre, Table, Cookhouse & Pub, Bar + Block, Premier Inn, Hub et Thyme. La société exploite plus de 800 hôtels Premier Inn et plus de 80 000 chambres à travers le Royaume-Uni.

Au cours de l'année 2022, nous avons renforcé la position de Whitbread PLC au sein du portefeuille de 0,45 % en moyenne. Le 1er janvier, Whitbread PLC n'était pas présente dans le portefeuille et a terminé l'année 2022 à une pondération de 0,63 %.

Nous avons décidé de commencer nos achats d'actions de Whitbread PLC en ligne avec l'amélioration de son efficacité énergétique, indiquée par la publication RSE 2021 de la société. Depuis 2020, l'empreinte carbone de Whitbread PLC a été réduite de 32 %. Son intensité en carbone est de 67 t eq.CO2/m USD de CA, soit moins que la moyenne du secteur (83,6 t eq.CO2/m USD de CA)

Les hôtels et les restaurants sont de gros émetteurs de GES et utilisent une quantité considérable de ressources naturelles (par exemple, l'eau). Certaines entreprises de ces secteurs peuvent être confrontées à des problèmes spécifiques comme la nutrition et les déchets alimentaires pour les restaurants. L'efficacité environnementale des navires et des bâtiments devient de plus en plus importante à mesure que les réglementations climatiques et environnementales se durcissent.

Whitbread PLC publie les informations relatives aux risques et opportunités liés au climat pertinents réalisés sur la base de 2 scénarios fondés sur la science. La société s'est fixé un objectif fondé sur la science de réduction de l'intensité carbone basée sur le marché de Scopes 1 et 2 (exprimée en t eq. CO2/m2) de 80 % d'ici 2030 et de produire « zéro émission nette » d'ici 2040 (par rapport à l'année de référence 2016), en se fondant sur l'approche SDA développée par la SBTi. Ces objectifs, qui couvrent toutes les activités de l'entreprise, ont été révisés pour être plus ambitieux en 2021.

La société a fait des progrès considérables sur tous ses objectifs, tout en reconnaissant que le Covid a joué un rôle au cours des 2 dernières années. Whitbread PLC a pris cet élément en compte dans sa trajectoire de baisse et continue de travailler à réduire ses émissions. Pour ce faire, la société s'approvisionne en énergies renouvelables sur les sites qu'elle détient et exploite. L'entreprise continue d'essayer et de mettre en œuvre de nouvelles technologies à faibles émissions de carbone et à plus faible consommation d'énergie sur ses sites, par exemple, en adoptant des appareils ou des systèmes plus économes en énergie, tels que des pompes à chaleur ou des systèmes de gestion des bâtiments (BMS) et en mettant à l'essai des alternatives électriques au gaz (par exemple, des pompes à chaleur air-air). Cette année, Whitbread PLC a poursuivi le remplacement des grills vers des versions plus économes en énergie, en installant cette année 150 nouveaux grills sur 103 sites, portant le total des nouveaux grills à 520. Depuis le début de ce projet en 2018, Whitbread a enregistré une réduction de 50 % de la consommation de gaz de ses grills. Enfin, la société met en œuvre des programmes d'efficacité énergétique et continue d'étudier des moyens qui peuvent aider ses équipes et ses clients à consommer moins d'énergie, qu'il s'agisse de la messagerie dans les chambres ou de l'incitation et de la formation des équipes aux économies d'énergie.

La société a également défini des objectifs de Scope 3, afin de réduire ses émissions de 50 % d'ici 2035 et de 64 % d'ici 2050. Whitbread PLC dialogue actuellement avec ses fournisseurs et commencera à rendre compte à ce sujet chaque année dorénavant.

- Deutsche Telekom

Deutsche Telekom AG (DTE-DE) est une société basée en Allemagne qui fournit des services de technologies de l'information (TI) et de télécommunications. La Société est composée des segments opérationnels suivants l'Allemagne, qui comprend les activités de réseau fixe et de téléphonie mobile en Allemagne ; les États-Unis, qui comprennent les activités de téléphonie mobile sur le marché américain ; l'Europe, qui comprend les activités de réseau fixe et de téléphonie mobile des sociétés nationales de divers pays européens ; Systems Solutions, qui exploite des systèmes de technologies de l'information et de la communication (TIC) pour des multinationales et des institutions du secteur public ; Group Development, qui comprend les entités T-Mobile Netherlands et Deutsche Funkturm (DFMG) et sa participation dans Stroeer & Co KGaA, et Group Headquarters & Group Services, qui comprend les opérations du siège social de service et de diverses autres filiales de la Société.

Au cours de l'année 2022, nous avons renforcé la position de DTE-DE au sein portefeuille de 0,63 % en moyenne. Le 1er janvier, Deutsche Telekom n'était pas présente dans le portefeuille et a terminé l'année 2022 à une pondération de 1,35 %.

Nous avons décidé de commencer nos achats d'actions de Deutsche Telekom en ligne avec l'amélioration de son efficacité énergétique, indiquée par la publication RSE 2021 de la société. Depuis 2020, l'empreinte carbone de Deutsche Telekom a été réduite de 11 %. Son intensité en carbone est de 22 t eq.CO2/m USD de CA, soit moins que la moyenne du secteur (71 t eq.CO2/m USD de CA)

le changement climatique est affecté de manière négative par l'explosion des réseaux de trafic (plus de 25 % par an) qui dépasse les gains énergétiques dans le secteur des TIC. Avec la 5G, il existe une phase de croissance exponentielle de la consommation des données : le consommateur moyen utilisait en 2017 2,5 Go/mois, contre 0,2 Go/mois en 2009. La consommation d'énergie numérique contribue aujourd'hui à 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (deux

fois celle de l'aviation civile) et augmente à un rythme régulier (The Shift Project (2019), Lean ICT). Le chiffre d'affaires de Deutsche Telekom provient principalement du haut débit fixe et mobile dans ses différentes filiales.

Deutsche Telekom AG dévoile clairement et de manière transparente ses émissions de Scopes 1 et 2, ainsi que les émissions de Scope 3 les plus pertinentes pour son activité. La Société est bien consciente de son impact sur le changement climatique et considère cette question comme une priorité dans sa stratégie à long terme. Elle surveille et rend compte de l'intensité énergétique de son réseau (qui a diminué de 163 à 119 kWh par téraoctets transmis au cours des 3 dernières années) et a pour objectif d'accroître l'efficacité énergétique de son réseau ou de ses produits.

Deutsche Telekom a défini des objectifs de réduction validés par la SBTI. Deutsche Telekom s'est engagée à réduire de 90 % d'ici 2030 les émissions de GES cumulées de Scope 1 et de Scope 2 par rapport à l'année de référence 2017. Cet engagement comprend les émissions de Sprint, qui a été acquise par T-Mobile en 2020. La valeur des émissions de l'année de référence a été ajustée pour tenir compte des émissions historiques de Sprint afin de permettre une comparaison précise. Les émissions des réseaux, des centres de données et des bâtiments de Deutsche Telekom ont baissé de 90 % en 2021 en raison de l'utilisation d'électricité provenant à 100 % d'énergies renouvelables. La Société s'appuie en partie sur différentes approches pour consommer des énergies renouvelables : - Contrats d'achat d'électricité bas-carbone (qui représentent 28 % de la consommation d'énergies renouvelables en 2020) - Électricité autogénérée (moins de 1 % de la consommation totale d'énergie en 2020) - Certificats de garantie d'origine (30 % en 2020). De ce fait, l'objectif global pour 2030 a déjà été atteint en 2021.

La Société a défini un objectif de réduction pour l'intensité de ses émissions de Scope 3 par client. Deutsche Telekom s'est engagée à réduire l'intensité de ses émissions de GES de Scope 3 de 25 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2017 (taux de réalisation de 14,2 %). Néanmoins, étant donné que le taux de croissance annuel moyen de la Société dépasse son objectif annualisé de réduction de l'intensité, aucune réduction des émissions absolue n'est ciblée. La Société mène d'intenses discussions avec les fournisseurs en vue de fixer des objectifs de réduction des émissions de carbone afin de soutenir la réalisation des objectifs climatiques de Deutsche Telekom.

Afin de matérialiser la prise en compte des enjeux liés au changement climatique, l'empreinte carbone des entreprises est mesurée. Au 31/12/2022, l'empreinte carbone du fonds s'élevait à 40 t éq CO2 par million d'euros investis, contre à 77 t éq CO2/million d'euros investis pour l'indice de référence du fonds.

Le Compartiment vise à obtenir un score ESG, calculé par le biais de la méthodologie ESG développée par Candriam, supérieur à celui son indice de référence. Tout au long de l'année, le score ESG global du Compartiment était de 57, contre 54 pour l'indice de référence.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.

Candriam Sustainable Equity US

Entity LEI: 549300EGD72RL3SX9R17

CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ OUI	☐ NON
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental :** 35.11%	☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social :** 64.17%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- Empreinte carbone : le Compartiment vise à avoir une empreinte carbone d'au moins 30 % inférieure à celle de l'indice de référence du Compartiment.
- Score ESG : le Compartiment avait un score ESG moyen pondéré supérieur à celui de l'indice de référence du Compartiment. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- Nombre des participations pour lesquelles Candriam a voté.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 75 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? "

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment vise à obtenir une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de son indice de référence.

En outre, dans la mesure où Candriam fait partie de la Net Zero Asset Management Initiative, le Compartiment vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre en ligne avec les objectifs de l'accord de Paris.

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - 30% reduction vs bench	19.98	40.24
ESG Score - Corporate - Higher than bench	54.34	50.51

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant " à ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2.Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenait compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : https://www.candriam.com/en/private/sfdr/) :

- Engagement et vote : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue et du vote. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement et de vote en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujetti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
    - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le " nouveau cadre normal " d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Vote :

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international, notamment les principes établis par l'OCDE ainsi que par l'International Corporate Governance Network (ICGN).

À cet égard, Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils sont disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de notre politique de vote. La rémunération et l'élection des administrateurs concentrent la plupart de nos votes contre la direction. Nous demandons en effet aux entreprises de respecter le principe de rémunération à la performance et nous montrerons notre désaccord dès lors que nous considérons que le niveau de rémunération est excessif ou que les conditions d'attribution ne sont pas assez transparentes ou exigeantes. De même, nous attendons des entreprises qu'elles respectent nos exigences minimales d'indépendance : au sein des conseils d'administration qui ne répondent pas à cette exigence, nous nous opposons à la (re-)élection des administrateurs non indépendants, à l'exception du CEO. La diversité (PAI13) et le niveau d'expertise du conseil d'administration sont bien entendu également pris en compte dans ces votes.

En outre, Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter.

Dans l'intérêt de ses clients, Candriam tient compte de l'opinion ESG interne sur les sociétés en portefeuille, mais également des résultats de l'engagement auprès d'elles, dans ses choix de vote.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance. Plus précisément, Candriam se félicite de l'introduction de résolutions « Say-on-Climate »

parrainées par la direction. Candriam a construit un cadre détaillé à appliquer à chaque résolution « Say-on-Climate », qui évalue la rigueur et l'alignement de la stratégie de transition de l'entreprise avec une trajectoire vers l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Par conséquent, la plupart d'entre elles n'ont pas obtenu notre appui pendant la période.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.

- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs PAI	Résultat
1- GHG Emissions - Scope 1 GHG Emissions	18932.80
1- GHG Emissions - Scope 2 GHG Emissions	9432.31
1- GHG Emissions - Total GHG Emissions	28365.11
2 - Carbon Footprint	19.98
3 - GHG intensity of investee companies	115.77
4 - Exposure to companies active in fossil fuel sector	4.54%
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
13 - Board gender diversity	33.51%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
APPLE INC	Office supplies and computing	6.87%	US
MICROSOFT CORP	Internet and internet services	6.43%	US
ALPHABET INC -A-	Internet and internet services	2.64%	US
ALPHABET INC -C-	Internet and internet services	2.41%	US
UNITEDHEALTH GROUP INC	Healthcare	2.40%	US
PROCTER & GAMBLE CO	Miscellaneous consumer goods	1.95%	US
VISA INC -A-	Miscellaneous services	1.90%	US
HOME DEPOT INC	Retail trade and department stores	1.77%	US
BANK OF AMERICA CORP	Banks and other financial institutions	1.63%	US
MASTERCARD INC -A-	Banks and other financial institutions	1.61%	US
TESLA MOTORS INC	Road vehicles	1.57%	US
MERCK & CO INC	Pharmaceuticals	1.47%	US
LINDE PLC	Machine and apparatus construction	1.44%	GB
ABBOTT LABORATORIES	Pharmaceuticals	1.37%	US
ELI LILLY & CO	Pharmaceuticals	1.36%	US

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques..

Quelle était l'allocation des actifs ?

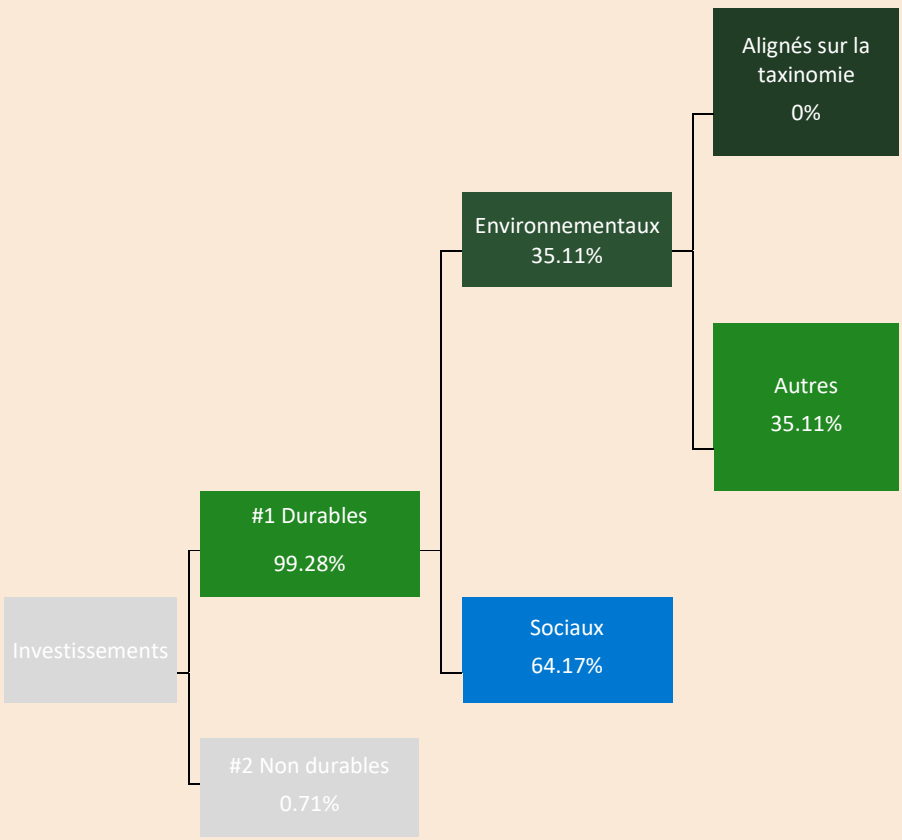

La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Top secteurs	Proportion
Internet and internet services	15.61%
Pharmaceuticals	10.30%
Banks and other financial institutions	9.99%
Office supplies and computing	7.33%
Retail trade and department stores	6.30%
Electronics and semiconductors	5.20%
Healthcare	5.15%
Real estate	4.81%
Miscellaneous consumer goods	4.79%
Insurance	4.14%
Machine and apparatus construction	4.01%
Transportation	3.86%
Miscellaneous services	2.97%
Utilities	2.56%
Road vehicles	2.02%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE [1] ?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **dont obligations souveraines***

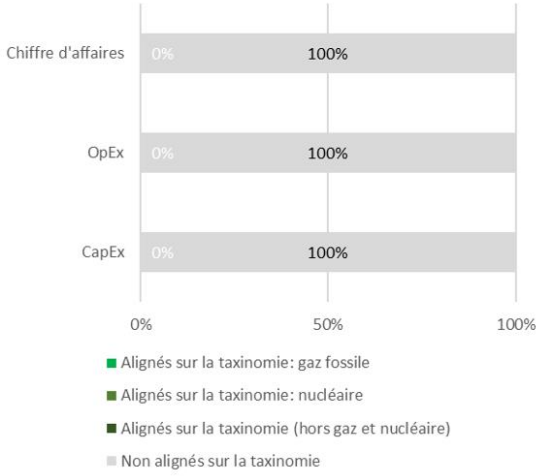

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***

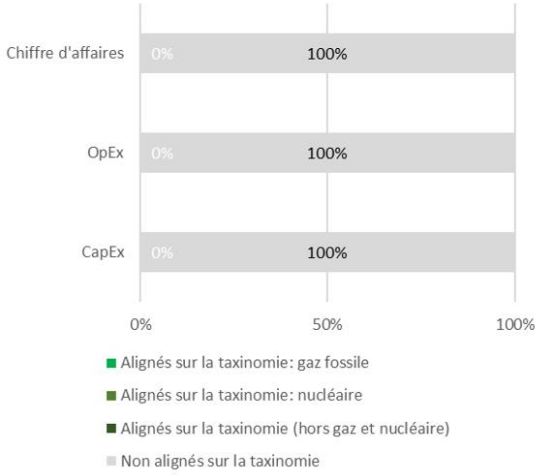

** Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de I'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 35,11 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 64,17 %

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie « non durables » sont présents dans le Compartiment à hauteur de 0,71 % des actifs nets totaux.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements.
- Des produits dérivés ne portant pas sur un seul émetteur (« Non single name ») utilisés pour une gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Afin de respecter l'objectif d'investissement durable en 2022, le Compartiment a renforcé les positions dans des émetteurs tels que Verizon Communications, Commercia Inc et Visa, qui contribuent à la réalisation de son objectif d'investissement durable.

- Verizon Communications

Verizon Communications Inc. (VZ-US) est une société holding. La Société, par l'intermédiaire de ses filiales, fournit des produits et des services de communication, d'information et de divertissement aux consommateurs, aux entreprises et aux organismes gouvernementaux.

Au cours de l'année 2022, nous avons renforcé la position de Verizon Communications dans le portefeuille de 0,69 % en moyenne.

Nous avons décidé d'augmenter nos achats de Verizon Communications en ligne avec l'amélioration de son efficacité énergétique, indiquée par la publication RSE 2021 de la société. Depuis 2020, l'empreinte carbone de Verizon

Communications a été réduite de 16 %. Son intensité d'émissions était en 2021 de 31 t eq.CO2/m USD de CA, soit beaucoup moins que la moyenne du secteur (71,9 t eq.CO2/m USD de CA). Les émissions évitées (Scope 4) sont estimées par la méthodologie CIA (Carbon4 Finance) à -1,5 t eq.CO2 sur les émissions de Scopes1 et 2.

Le secteur des services de télécommunications est considéré comme ayant un impact environnemental limité, la pollution numérique étant essentiellement invisible. Toutefois, un récent rapport publié par The Shift Project, un think tank sur la transition carbone, a prouvé le contraire. La consommation d'énergie numérique a contribué à hauteur de 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre en 2019 – deux fois celle de l'aviation civile – et devrait augmenter de façon spectaculaire : le consommateur moyen utilisait en 2017 2,5 GB/mois, contre 0,2 GB/mois en 2009. Aujourd'hui, l'utilisation des réseaux et de centres de données représente respectivement 16 % et 19 % de la consommation totale d'énergie en 2017 (The Shift Project, 2019) et représente la majeure partie des émissions de CO2 dans le secteur des télécommunications.

Verizon Communications est bien consciente de son impact sur le changement climatique et considère cette question comme une priorité dans sa stratégie à long terme. Ce dernier point est reflété dans les objectifs quantifiés qui visent à améliorer l'efficacité énergétique de ses produits (box, modem) et de son réseau.

La société a défini des objectifs ambitieux en matière de réduction des émissions de GES conformes à la Science Based Targets Initiative. Verizon Communications entend être alignée d'ici 2030 sur un scénario climatique de 1,5°C avec un niveau d'émissions de Scopes 1 et 2, tel que défini par le rapport ETP de l'AIE de 2017, et bien inférieur à 2°C d'ici 2035 pour les émissions de Scope 3. Par rapport l'année de référence 2019, la réduction est en cours et conforme aux objectifs (taux de réalisation actuel de 36 % pour les Scopes 1+2 ; 25 % pour le Scope3)

Verizon Communications prévoit atteindre cet objectif en réduisant l'énergie dans la mesure du possible et en investissant dans les énergies renouvelables. Presque toutes ses émissions de carbone opérationnelles proviennent de l'électricité utilisée pour alimenter ses réseaux. Verizon Communications vise à améliorer l'efficacité énergétique de ses réseaux et de ses installations en migrant les services basés sur le cuivre vers des technologies de fibre, ce qui lui permet de mettre hors service les commutateurs et de migrer vers ses nouvelles plateformes de réseau de périphérie intelligentes. Verizon Communications optimise les paramètres de son système de refroidissement au sein de ses installations réseau afin de réduire la demande du système de refroidissement. Verizon Communications déploie également des systèmes de refroidissement intelligents sur plusieurs sites de réseau technique

afin d'optimiser la capacité du système de refroidissement et la demande en équipements de télécommunications grâce à des algorithmes d'apprentissage automatique basés sur l'intelligence artificielle (AI).

En ce qui concerne la valeur de la chaîne en amont, Verizon Communications étend ses partenariats avec les fournisseurs afin de recueillir des données sur les émissions primaires et d'encourager la fixation d'objectifs et les activités de réduction des émissions.

- Comercia Inc.

Comerica Incorporated (CMA-US) est spécialisée dans la fourniture de services financiers. L'entreprise opère dans les segments suivants : banque commerciale, banque de détail, gestion de patrimoine, finances et autres.

Au cours de l'exercice 2022, nous avons renforcé la position de Comercia Inc. au sein du portefeuille de 0,28 % en moyenne. Le 1er janvier, Visa n'était pas présente dans le portefeuille et a terminé l'année 2022 à une pondération de 0,20 %.

Nous avons décidé d'augmenter nos achats de CMA- US en ligne avec l'amélioration de son efficacité énergétique, indiquée par la publication RSE 2021 de la société. Depuis 2020, l'empreinte carbone de Comercia Inc a été réduite de 20 %. Son niveau absolu d'émissions de GES opérationnelles est passé de 38,500 t eq.CO2 en 2020 à 35,519 t eq. CO2 en 2021 (-8 %).

Au cours des dernières années, les autorités de réglementation du monde entier ont déclaré que le changement climatique constituait un risque important pour le maintien de la stabilité financière. En tant que responsable de l'allocation des capitaux, le secteur financier a un rôle crucial à jouer pour faire progresser la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et pour atteindre les objectifs fixés par l'accord de Paris. Par conséquent, les institutions financières sont soumises à des pressions afin d'améliorer la transparence et la publication d'informations concernant les risques climatiques. L'amélioration de la publication d'informations sur les bilans des banques aide à comprendre l'exposition des banques aux risques environnementaux à long terme. Les obligations vertes et les produits de prêt liés au développement durable servent à financer des objectifs d'entreprise généraux tout en encourageant les améliorations de la durabilité.

Comerica Inc dévoile clairement et de manière transparente ses émissions de Scopes 1 et 2, ainsi que les émissions de Scope 3 les plus pertinentes pour son activité. La banque définit une stratégie à long terme, en fixant un objectif de réduction pour ses émissions de Scopes 1 et 2. Elle a défini, pour ses émissions de Scopes 1 et 2, un objectif ambitieux de réduction supérieur à 2,5 % par an. Comercia Inc. a fixé deux objectifs de réduction différents pour 2020, mais les a déjà atteints. Comercia Inc. a établi 3 autres objectifs (2025-2030-2050), dont l'un est la neutralité carbone d'ici 2050.

L'objectif de neutralité carbone d'ici 2050 est en cours de réalisation et enregistre actuellement un taux de réalisation de 56 %. La société va réduire ses émissions totales de GES de Scopes 1 et 2 associées aux biens immobiliers qu'elle occupe de 100 % par rapport au total des émissions de l'année de référence 2012 de 81 734 d'ici 2050, ce qui aura pour effet de supprimer 81 734 tonnes métriques de CO2e de son empreinte carbone. Comercia Inc. prévoit d'atteindre cet objectif en combinant des activités d'atténuation plus agressives, la rationalisation et la consolidation de l'immobilier, l'écologisation

du réseau et d'éventuels achats renouvelables. Comercia entend continuer d'investir dans les technologies à faible consommation d'énergie dans les bâtiments, y compris le remplacement continu de l'éclairage et des équipements mécaniques existants. Comercia Inc. adopte de nouvelles technologies, comme le contrôle thermique de masse et de nouvelles normes de construction, comme le contrôle ciblé de l'éclairage extérieur. Comercia Inc. a acheté des crédits de carbone pour compenser les émissions liées aux déplacements de Scope 1 en 2021 ; toutefois, elle n'utilise pas les compensations pour réclamer une réduction des émissions de Scope 1.

En ce qui concerne la chaîne de valeur en aval, la banque est bien consciente des moyens permettant de réduire ses émissions de Scope 3 et met en œuvre des projets spécifiques. La banque mentionne les prêts verts dans ses rapports : En 2017, les « prêts et engagements respectueux de l'environnement totalisaient plus de 832 millions USD à 78 clients ».

- Visa

Visa Incorporated (V-US) est une société multinationale spécialisée dans le secteur des paiements internationaux basée aux États-Unis. La société opère dans un segment nommé Payment Solutions. Le réseau de traitement des transactions de la société facilite l'autorisation, la compensation et le règlement des transactions de paiement et permet de fournir à ses clients établissements financiers et commerçants une gamme de produits, de plateformes et de services à valeur ajoutée. L'activité principale de Visa Inc comprend les produits de crédit, de débit et prépayés, ainsi que son réseau de guichets automatiques. La Société offre également des services de paiement sans contact et commerce en ligne.

Au cours de l'année 2022, nous avons renforcé la position de Visa au sein du portefeuille de 0,17 % en moyenne. Le 1er janvier, Visa avait une pondération de 1,68 % de la valeur du portefeuille et a terminé l'année 2022 à une pondération de 1,91 %.

Nous avons décidé d'augmenter encore nos achats de Visa en ligne avec l'amélioration de son efficacité énergétique, indiquée par la publication RSE 2021 de la société. Depuis 2020, l'empreinte carbone de Visa a été réduite de 21 %. Son intensité d'émissions était en 2021 de 3 t eq.CO2, soit moins que la moyenne du secteur (5,8 t eq. Co2).

L'atténuation des risques environnementaux, même si elle représentait auparavant certaines faiblesses, notamment l'absence d'objectifs clairs et quantifiables de réduction des GES, a été encore évaluée de manière plutôt positive grâce aux progrès affichés par l'entreprise dans l'avancement de sa stratégie de décarbonation. Plus récemment, Visa a fourni des données quantifiées sur ses investissements bas carbone. L'entreprise a investi dans de nouveaux équipements pour améliorer l'efficacité énergétique de ses installations.

Visa Inc. s'est engagée à fixer un objectif fondé sur la science pour ses émissions de Scopes 1 et 2. L'entreprise élabore actuellement son objectif de réduction. Elle a également développé un partenariat avec le Cambridge Institute for Sustainability Leadership afin d'identifier de nouvelles opportunités pour appliquer les capacités de paiement électronique et le réseau Visa en vue de réaliser un avenir durable.

Afin de matérialiser la prise en compte des enjeux liés au changement climatique, l'empreinte carbone des entreprises est mesurée. Au 31/12/2022, l'empreinte carbone du fonds s'élevait à des 20 t éq CO2 par million d'euros investis, contre à 40 t éq CO2/million d'euros investis pour l'indice de référence du fonds.

Le Compartiment vise à obtenir un score ESG, calculé par le biais de la méthodologie ESG développée par Candriam, supérieur à celui son indice de référence. Au 31/12/2022, le score ESG global du Compartiment était de 54, contre 50 pour l'indice de référence.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.

Candriam Sustainable Equity World

Entity LEI: 549300XIY1M6RCXOP339

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ OUI	☐ NON
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental :** 32.52%	☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social :** 66.81%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- Empreinte carbone : le Compartiment vise à avoir une empreinte carbone d'au moins 30 % inférieure à celle de l'indice de référence du Compartiment.
- Score ESG : le Compartiment avait un score ESG moyen pondéré supérieur à celui de l'indice de référence du Compartiment. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- Nombre des participations pour lesquelles Candriam a voté.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 75 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? "

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment vise à obtenir une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de son indice de référence.

En outre, dans la mesure où Candriam fait partie de la Net Zero Asset Management Initiative, le Compartiment vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre en ligne avec les objectifs de l'accord de Paris.

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - 30% reduction vs bench	15.15	51.74
ESG Score - Corporate - Higher than bench	55.28	51.03

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant " à ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2.Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenait compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : https://www.candriam.com/en/private/sfdr/) :

- Engagement et vote : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue et du vote. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement et de vote en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujetti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
    - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le " nouveau cadre normal " d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Vote :

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international, notamment les principes établis par l'OCDE ainsi que par l'International Corporate Governance Network (ICGN).

À cet égard, Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils sont disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de notre politique de vote. La rémunération et l'élection des administrateurs concentrent la plupart de nos votes contre la direction. Nous demandons en effet aux entreprises de respecter le principe de rémunération à la performance et nous montrerons notre désaccord dès lors que nous considérons que le niveau de rémunération est excessif ou que les conditions d'attribution ne sont pas assez transparentes ou exigeantes. De même, nous attendons des entreprises qu'elles respectent nos exigences minimales d'indépendance : au sein des conseils d'administration qui ne répondent pas à cette exigence, nous nous opposons à la (re-)élection des administrateurs non indépendants, à l'exception du CEO. La diversité (PAI13) et le niveau d'expertise du conseil d'administration sont bien entendu également pris en compte dans ces votes.

En outre, Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter.

Dans l'intérêt de ses clients, Candriam tient compte de l'opinion ESG interne sur les sociétés en portefeuille, mais également des résultats de l'engagement auprès d'elles, dans ses choix de vote.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance. Plus précisément, Candriam se félicite de l'introduction de résolutions « Say-on-Climate »

parrainées par la direction. Candriam a construit un cadre détaillé à appliquer à chaque résolution « Say-on-Climate », qui évalue la rigueur et l'alignement de la stratégie de transition de l'entreprise avec une trajectoire vers l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Par conséquent, la plupart d'entre elles n'ont pas obtenu notre appui pendant la période.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.

- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs PAI	Résultat
1- GHG Emissions - Scope 1 GHG Emissions	8636.09
1- GHG Emissions - Scope 2 GHG Emissions	8386.18
1- GHG Emissions - Total GHG Emissions	17022.28
2 - Carbon Footprint	15.15
3 - GHG intensity of investee companies	59.37
4 - Exposure to companies active in fossil fuel sector	2.14%
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
13 - Board gender diversity	33.23%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
APPLE INC	Office supplies and computing	4.93%	US
MICROSOFT CORP	Internet and internet services	4.56%	US
ALPHABET INC -A-	Internet and internet services	2.08%	US
ALPHABET INC -C-	Internet and internet services	1.96%	US
UNITEDHEALTH GROUP INC	Healthcare	1.78%	US
PROCTER & GAMBLE CO	Miscellaneous consumer goods	1.64%	US
VISA INC -A-	Miscellaneous services	1.53%	US
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	Textiles and garments	1.35%	FR
NOVO NORDISK	Pharmaceuticals	1.34%	DK
MASTERCARD INC -A-	Banks and other financial institutions	1.27%	US
ACCENTURE - SHS CLASS A	Miscellaneous services	1.23%	US
NOVARTIS AG REG SHS	Pharmaceuticals	1.12%	CH
L'OREAL SA	Pharmaceuticals	1.12%	FR
THERMO FISHER SCIENT SHS	Electronics and semiconductors	1.09%	US
LOWE'S CO INC	Retail trade and department stores	1.05%	US

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques..

Quelle était l'allocation des actifs ?

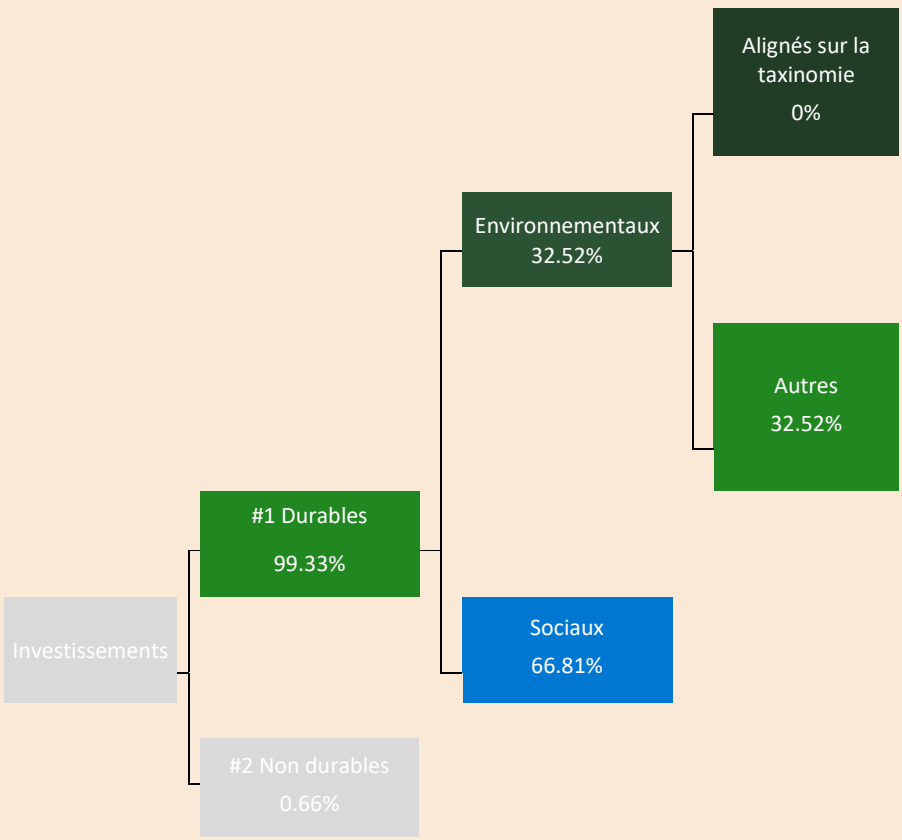

La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Top secteurs	Proportion
Internet and internet services	15.12%
Banks and other financial institutions	14.29%
Pharmaceuticals	8.52%
Insurance	5.74%
Electronics and semiconductors	5.09%
Office supplies and computing	4.93%
Retail trade and department stores	4.88%
Real estate	4.36%
Graphic art and publishing	3.62%
Biotechnology	3.32%
Miscellaneous services	3.14%
Miscellaneous consumer goods	3.04%
Textiles and garments	2.71%
Healthcare	2.47%
Machine and apparatus construction	2.46%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE [1] ?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **dont obligations souveraines***

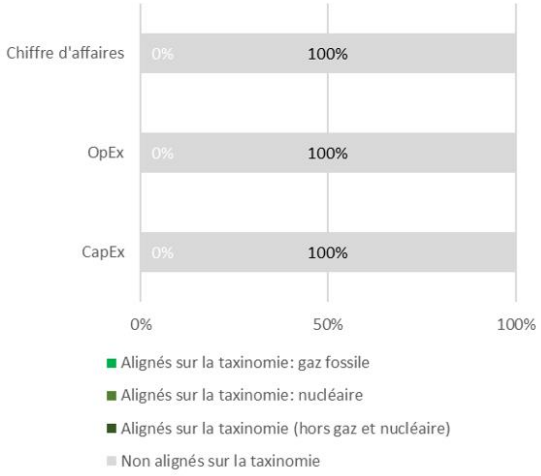

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***

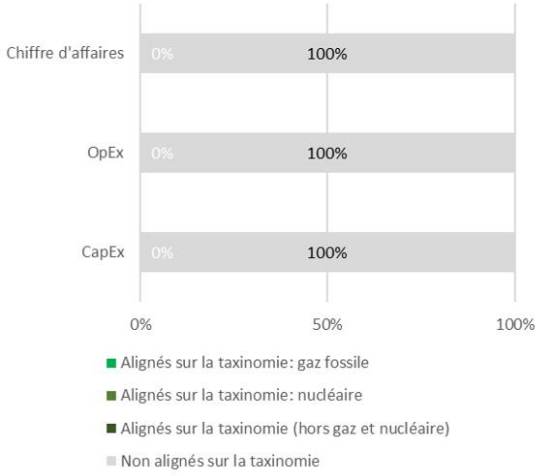

** Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 32,52 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 66,81 %

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie « non durables » sont présents dans le Compartiment à hauteur de 0,66 % des actifs nets totaux.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements.
- Des produits dérivés ne portant pas sur un seul émetteur (« Non single name ») utilisés pour une gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Afin de respecter l'objectif d'investissement durable pendant la période de référence, le Compartiment a renforcé des positions dans des émetteurs comme Regency Centers Corporation, Visa et PNC Financial Services Group qui contribuent à la réalisation de son objectif d'investissement durable.

- Regency Centers Corporation

Regency Centers Corporation (REG-US) est une société d'investissement immobilier cotée (real estate investment trust, REIT). La Société est engagée dans la propriété, la gestion, la location, l'acquisition et le développement de centres commerciaux de détail aux États-Unis.

Au cours de l'année 2022, nous avons renforcé la position de Regency Centers Corporation en portefeuille de 0,50 % en moyenne. Le 1er janvier, Regency Centers Corporation avait une pondération de 0,16 % de la valeur du portefeuille et a terminé l'année 2022 à 0,56 %.

Nous avons décidé d'augmenter nos achats de Regency Centers Corporation en ligne avec l'amélioration de son efficacité énergétique, indiquée par la publication RSE 2021 de la société. Depuis 2020, l'empreinte carbone de Regency Centers

Corporation a été réduite de 39 %. Son intensité d'émissions était en 2021 de 23 t eq.CO2, soit bien moins que la moyenne du secteur (97,1 t eq. Co2). Les émissions évitées sont estimées par la méthodologie CIA (Carbon4) à -4,1 t eq.CO2 sur les émissions de Scopes1 et 2.

Avec 38 % des émissions de GES liées à la construction et aux bâtiments, le secteur de l'immobilier a un impact énorme sur l'environnement et sur les ressources à la fois pendant le développement de bâtiments (intensité énergétique des matériaux de construction utilisés - émissions intrinsèques ; artificialisation des terres arables) et pendant la vie du bâtiment (consommation d'énergie pour le chauffage, la climatisation et la ventilation).

Les autorités de réglementation ont commencé à prendre conscience du défi, ce qui explique que les codes de la construction ont désormais des normes environnementales plus strictes. Les locataires commerciaux accordent également davantage d'attention à la qualité des bâtiments qu'ils louent, avec les réductions de coûts implicites que permettent de réaliser des bâtiments bien conçus et économes en énergie. Les entreprises peuvent démontrer leurs progrès en matière de certification environnementale de leurs bâtiments (par exemple, les normes BREEAM, HQE ou LEED) et/ou divulguer publiquement l'efficacité énergétique de leurs actifs. L'intégration de la performance climatique dans les codes nationaux de la construction ainsi que les attentes des clients expliquent l'importance accordée à l'empreinte environnementale et à la performance environnementale des bâtiments.

Regency Centers publie les informations relatives aux risques et opportunités liés au climat pertinents. Elle effectue une analyse de scénarios en confrontant son modèle d'entreprise à plusieurs scénarios fondés sur la science. En 2017, la Regency Centers Corporation a élaboré une norme de construction écologique qui s'applique à tous les projets de développement et de réaménagement.

Regency Centers mentionne la rénovation énergétique (éclairage, isolation et commutation de combustible) dans le cadre de sa stratégie, sur son portefeuille global. Regency Centers Corporation a défini un objectif ambitieux de réduction de ses émissions absolues de Scopes 1 et 2 de -50% d'ici 2028 par rapport aux niveaux de 2018, ce qui permettra à l'intensité de ses émissions d'être alignée sur un « scénario au-delà de 2°C », tel que défini par IEA 2017 ETP.

- Visa

Visa Incorporated (V-US) est une société multinationale spécialisée dans le secteur des paiements internationaux basée aux États-Unis. La société opère dans un segment nommé Payment Solutions. Le réseau de traitement des transactions de la société facilite l'autorisation, la compensation et le règlement des transactions de paiement et permet de fournir à ses clients établissements financiers et commerçants une gamme de produits, de plateformes et de services à valeur ajoutée. L'activité principale de Visa Inc comprend les produits de crédit, de débit et prépayés, ainsi que son réseau de guichets automatiques. La Société offre également des services de paiement sans contact et commerce en ligne.

Au cours de l'année 2022, nous avons renforcé la position de Visa Incorporated au sein du portefeuille de 0,71 % en moyenne. Le 1er janvier, Visa Incorporated n'était pas présente dans le portefeuille et a terminé l'année 2022 à une pondération de 1,54 %.

Nous avons décidé d'augmenter nos achats de Visa Incorporated en ligne avec l'amélioration de son efficacité énergétique, indiquée par la publication RSE 2021 de la société. Depuis 2020, l'empreinte carbone de Visa Incorporated a été réduite de 21 %. Son intensité d'émissions était en 2021 de 3 t eq.CO2, soit moins que la moyenne du secteur (5,8 t eq. Co2).

L'atténuation des risques environnementaux, même si elle représentait auparavant certaines faiblesses, notamment l'absence d'objectifs clairs et quantifiables de réduction des GES, a été encore évaluée de manière plutôt positive grâce aux progrès affichés par l'entreprise dans l'avancement de sa stratégie de décarbonation. Plus récemment, Visa Incorporated a fourni des données quantifiées sur ses investissements bas carbone. L'entreprise a investi dans de nouveaux équipements pour améliorer l'efficacité énergétique de ses installations.

Visa Inc. s'est engagée à fixer un objectif fondé sur la science pour ses émissions de Scopes 1 et 2. L'entreprise élabore actuellement son objectif de réduction. Elle a également développé un partenariat avec le Cambridge Institute for Sustainability Leadership afin d'identifier de nouvelles opportunités pour appliquer les capacités de paiement électronique et le réseau Visa en vue de réaliser un avenir durable.

- PNC Financial Services Group

PNC Financial Services Group, Inc. (PNC-US) est une entreprise de services financiers diversifiés. La Société offre des services bancaires régionaux, de banque de gros et des services de gestion d'actifs à l'échelle nationale et sur les principaux marchés régionaux de la Société.

Au cours de l'exercice 2022, nous avons renforcé la position de PNC Financial Services Group au sein du portefeuille de 0,88 % en moyenne. Le 1er janvier, PNC Financial Services Group n'était pas présente dans le portefeuille et a terminé l'année 2022 à une pondération de 1,01 %.

Nous avons décidé d'augmenter nos achats de PNC Financial Services Group en ligne avec l'amélioration de son efficacité énergétique, indiquée par la publication RSE 2021 de la société. Depuis 2020, l'empreinte carbone de PNC Financial Services Group a été réduite de 31 %. Cette société est qualifiée de « leader » par rapport aux 170 autres émetteurs concurrents disponibles parmi les banques d'AMÉRIQUE DU NORD.

Au cours des dernières années, les autorités de réglementation du monde entier ont déclaré que le changement climatique constituait un risque important pour le maintien de la stabilité financière. En tant que responsable de l'allocation des capitaux, le secteur financier a un rôle crucial à jouer pour faire progresser la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et pour atteindre les objectifs fixés par l'accord de Paris. Par conséquent, les institutions financières sont soumises à des pressions afin d'améliorer la transparence et la publication d'informations concernant les risques climatiques. L'amélioration de la publication d'informations sur les bilans des banques aide à comprendre

l'exposition des banques aux risques environnementaux à long terme. Les obligations vertes et les produits de prêt liés au développement durable servent à financer des objectifs d'entreprise généraux tout en encourageant les améliorations de la durabilité.

PNC Financial Services Group a défini une stratégie de long terme, en fixant un objectif de réduction de ses activités de Scopes 1 et 2. Le groupe tient compte de ses émissions de Scope 3 liées à l'activité bancaire. Les objectifs de réduction seront atteints en améliorant la formation et l'engagement des employés, en rénovant et en construisant des bâtiments écologiques et intelligents, ainsi qu'en intégrant des techniques avancées d'apprentissage automatique aux données relatives à l'énergie.

Le Groupe de travail sur la finance durable (Sustainable Finance Working Group) est l'épine dorsale des programmes de financement durable, de prêts verts et de durabilité environnementale de PNC. Les domaines ciblés sont les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la construction verte, les transports durables, etc. PNC Financial Services Group souscrit également des obligations vertes qui financent des projets respectueux de l'environnement.

La banque a fixé un objectif ambitieux de réduction de ses émissions de Scopes 1 et 2, supérieur à 2,5 % par an. PNC Financial Services Group mentionne 3 objectifs de réduction pour l'année 2035 par rapport à 2009, le premier concernant la réduction des émissions de carbone de 75 % d'ici 2035, par rapport à 2009.

Il est indiqué dans le rapport de RSE que PNC Financial Services Group investit à la fois dans le financement durable et dans des actifs d'investissement responsable, respectivement 23 milliards USD (depuis 2016) et 2,4 milliards USD pour 2018.

Afin de matérialiser la prise en compte des enjeux liés au changement climatique, l'empreinte carbone des entreprises est mesurée. Au 31/12/2022, l'empreinte carbone du fonds s'élevait à 15 t éq CO2 par million d'euros investis, contre à 52 t éq CO2/million d'euros investis pour l'indice de référence du fonds.

Le Compartiment vise à obtenir un score ESG, calculé par le biais de la méthodologie ESG développée par Candriam, supérieur à celui son indice de référence. Au 31/12/2022, le score ESG global du Compartiment était de 55, contre 51 pour l'indice de référence.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.

Candriam Sustainable Money Market Euro

Entity LEI: 549300DPCLF5A7FXKC93

CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ OUI	☐ NON
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental :** 52.43%	☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social :** 38.96%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- Empreinte carbone : le Compartiment a pour objectif d'avoir une empreinte carbone inférieure à un seuil absolu déterminé. Ce seuil est inférieur d'environ 30 % à celui de l'univers d'investissement.
- Score ESG : le Compartiment vise à avoir un score ESG moyen pondéré, y compris les émetteurs souverains et les entreprises émettrices, issu de l'analyse ESG exclusive de Candriam, supérieur à 55 (sur une échelle de 0 à 100).

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des émetteurs qui sont en violation des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ou du Pacte mondial des Nations Unies.
- s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des émetteurs qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements souverains dans des pays figurant sur la liste des régimes oppressifs de Candriam
- s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements souverains dans des pays considérés comme « non libres » par Freedom House.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 75 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? "

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment a pour objectif d'avoir une empreinte carbone inférieure à un seuil absolu déterminé. Ce seuil est inférieur d'environ 30 % à celui de l'univers d'investissement.

Le Compartiment vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre par rapport à son indice de référence en ligne avec les objectifs de l'accord de Paris. Dans une phase ultérieure, d'autres mesures seront prises afin d'assurer la réduction des émissions de carbone en vue de la réalisation de l'accord de Paris.

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - Lower than absolute threshold (currently 100)	40.41	
ESG Score - Country and Corporate - Higher than 55	56.09	

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs - entreprises et souverains- qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant " à ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse et par le biais d'une vaste gamme de méthodes.

Pour l'analyse des sociétés émettrices, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2.Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Score ESG des pays : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité autour de quatre dimensions de durabilité : Capital naturel, capital humain, capital social et capital économique.

2. Filtrage négatif des pays, qui comprend les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam - les États commettant de graves violations des droits de l'homme ;
- l'Indice de la liberté dans le monde de Freedom House - les États considérés comme « non libres ».

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend de plusieurs éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenait compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : https://www.candriam.com/en/private/sfdr/) :

- Engagement : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujetti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
    - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le " nouveau cadre normal " d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs PAI	Résultat
1- GHG Emissions - Scope 1 GHG Emissions	24341.26
1- GHG Emissions - Scope 2 GHG Emissions	7813.13
1- GHG Emissions - Total GHG Emissions	32154.39
2 - Carbon Footprint	40.41
3 - GHG intensity of investee companies	94.23
4 - Exposure to companies active in fossil fuel sector	5.02%*
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
13 - Board gender diversity	39.13%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%
16 - Investee countries subject to social violations	0.00%

*Ce PAI ne reflète pas le % de revenu investi dans le portefeuille, mais le % d'émetteurs dont une part (même marginale) du revenu est exposée aux combustibles fossiles. Pour pouvoir intégrer les énergies renouvelables et gérer leur intermittence, les entreprises d'électricité, même les plus vertes, doivent conserver une certaine capacité de production de gaz, car les solutions de stockage en sont encore à leurs balbutiements.

Par exemple, chez Iberdrola, en 2021, la capacité totale installée était constituée à 75 % d'énergies renouvelables, le gaz représentant 15 % et le reste étant du nucléaire. Dans son assortiment de production pour 2030, l'entreprise a prévu d'utiliser 85 % d'énergies renouvelables, répondant ainsi aux attentes de l'AIE qui préconise une part de 60 % d'énergies renouvelables d'ici à 2030.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
TOYOTA MOTOR FIN ZCP 110123	Banks and other financial institutions	3.32%	JP
BPCE FL.R 18-23 23/03Q	Banks and other financial institutions	2.90%	FR
FIDELITY NATL INFORM ZCP 060123	Internet and internet services	2.46%	US
COFINIMMO SA ZCP 040123	Investments funds	2.46%	BE
SPAI LETR DEL TESO ZCP 13-01-23	Bonds of States. Provinces and municipalities	2.37%	ES
DEUTSCHE TELEKOM AG ZCP 120123	Communication	2.37%	DE
LVMH FIN BELGIQUE SA ZCP 050123	Various capital goods	2.36%	FR
SCANIA CV AB ZCP 090123	Road vehicles	2.32%	SE
DANAHER CORP ZCP 230223	Machine and apparatus construction	2.27%	US
CITIGROUP INC FL.R 18-23 21/03Q	Banks and other financial institutions	2.23%	US
AEDIFICA NV/SA ZCP 170123	Investments funds	1.89%	BE
IBERDROLA INT. BV ZCP 110123	Electrical engineering	1.85%	ES
KERING FINANCE ZCP 170123	Banks and other financial institutions	1.80%	FR
VOLKSWAGEN FIN. SVC ZCP 140223	Banks and other financial institutions	1.79%	DE
RECKITT BENCKISER TS ZCP 060123	Non Classifiable Institutions	1.70%	GB

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques..

Quelle était l'allocation des actifs ?

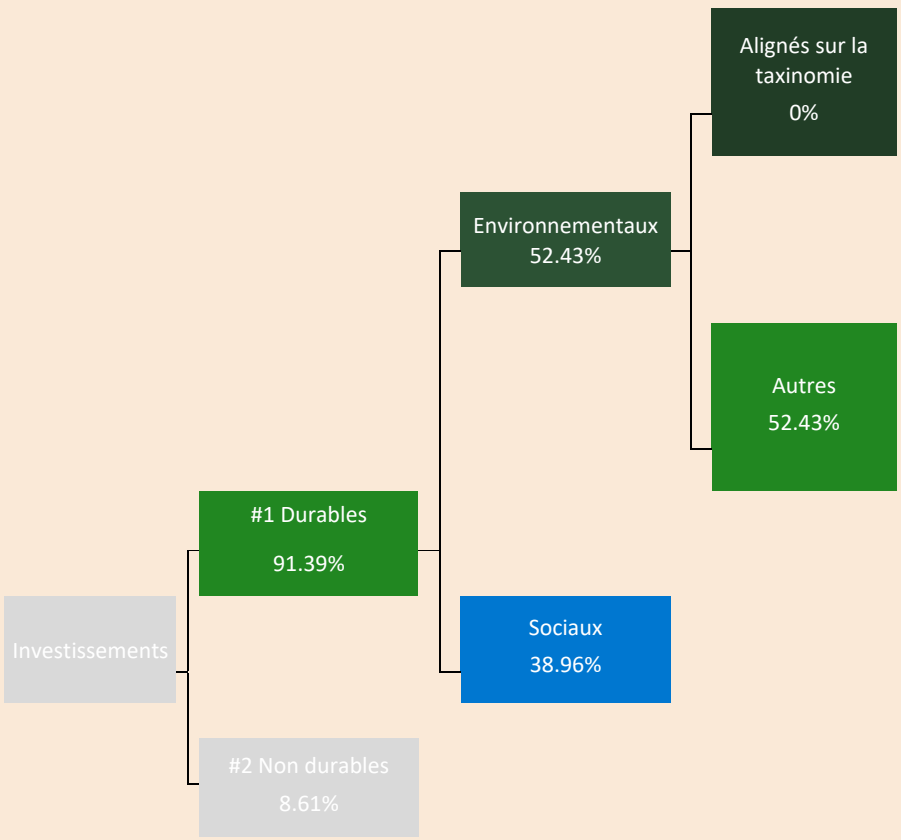

La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Top secteurs	Proportion
Banks and other financial institutions	47.79%
Bonds of States. Provinces and municipalities	9.00%
Internet and internet services	6.53%
Investments funds	5.30%
Non Classifiable Institutions	2.93%
Machine and apparatus construction	2.46%
Miscellaneous consumer goods	2.37%
Communication	2.37%
Various capital goods	2.36%
Road vehicles	2.32%
Electrical engineering	2.04%
Supranational Organisations	1.71%
Utilities	1.32%
Office supplies and computing	1.04%
Real estate	0.94%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE [1] ?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **dont obligations souveraines***

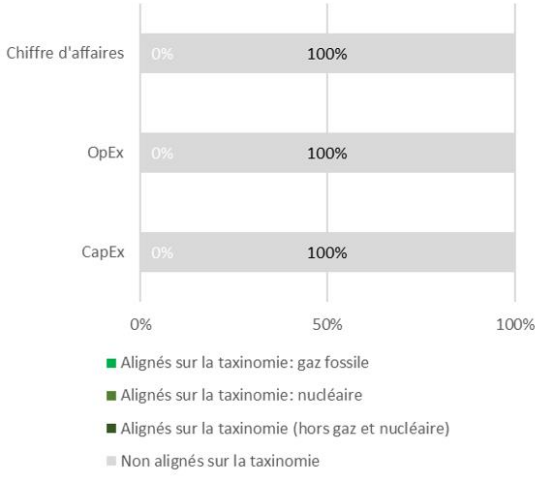

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***

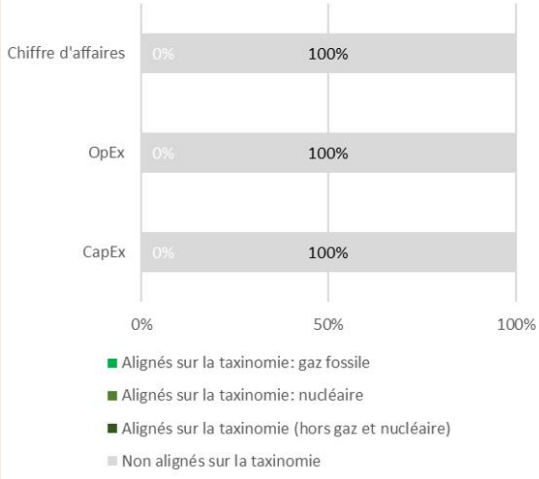

** Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de I'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 52,43 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 38,96 %

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie « non durables » sont présents dans le Compartiment à hauteur de 8,61 % des actifs nets totaux.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements.
- Des produits dérivés ne portant pas sur un seul émetteur (« Non single name ») utilisés pour une gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Le Compartiment a réalisé une empreinte carbone de 40,41 à la fin de décembre 2022, mieux que son objectif de maximum 100 tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros investis. Ces chiffres sont basés sur les émissions de Scopes 1 et de 2.

Afin de respecter l'objectif d'investissement durable pendant la période de référence, nous avons vendu les investissements suivants : Berkshire Hathaway, la position a été exclue en raison d'un risque lié à son exposition potentielle aux armements.

Afin de respecter l'objectif d'investissement durable pendant la période de référence, nous avons acheté les investissements suivants dont les émetteurs avaient contribué à la réalisation de l'objectif d'investissement durable : Schneider, Royal Bank of Canada, Iberdrola, Toronto Dominion et Thermo Fischer.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Aucun indice spécifique n’est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d’investissement durable.